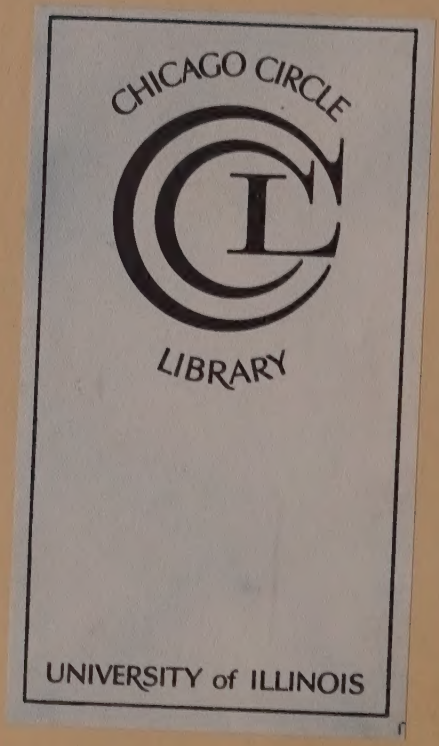

This book has been removed from
The Newberry Library

REVUE

ARCHÉOLOGIQUE

JUILLET—DÉCEMBRE 1895

Droits de traduction et de reproduction réservés.

ANGERS, IMP. BURDIN ET C^ie^, RUE GARNIER, 4

REVUE

ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

ALEX. BERTRAND ET G. PERROT

MEMBRES DE L'INSTITUT

TROISIÈME SÉRIE. — TOME XXVII

JUILLET—DÉCEMBRE 1895

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

—

1895

F02-014

83759

REVUE

ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

ALEX. BERTRAND ET G. PERROT

MEMBRES DE L'INSTITUT

TROISIÈME SÉRIE. — TOME XXVII

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

1895

Tous droits réservés

ГІВКУБА
ИЕЛВЕБКА
ІНЕ

ÉTUDES

SUR QUELQUES CACHETS

ET

ANNEAUX DE L'ÉPOQUE MÉROVINGIENNE

(*Suite*[1])

CCLXII

ANNEAU SIGILLAIRE INÉDIT DE FRANCUS

M. le capitaine Espérandieu, archéologue bien connu par deux savants ouvrages relatifs, l'un à l'épigraphie de la Saintonge, l'autre à l'épigraphie du Limousin, m'a fort obligeamment communiqué la bague en bronze figurée en tête de la présente notice.

Cette bague, qu'il a acquise à Marseille, et dont il ignore la provenance, a 21 millimètres d'ouverture ; la tige, de forme ronde, a une épaisseur, égale partout, de 3 millimètres. Le chaton, octogone et ménagé à même le métal, a 10 millimètres dans sa

1. Voir la *Revue archéolog.*, 3e série, année 1884, t. I, p. 141 ; t. II, p. 1, 193, 257 ; année 1885, t. I, p. 168, 305, et 348 ; t. II, p. 42, 44, 45, 46, 129 et 321 ; année 1886, t. I, p. 20, 216 et 341 ; t. II, p. 1, 40, 137 et 213 ; année 1887, t. I, p. 47, 180 et 289 ; t. II, p. 42 et 295 ; année 1888, t. I, p. 23 et 296 ; t. II, p. 175 ; année 1889, t. I, p. 38 et 309 ; t. II, p. 1 et 309 ; année 1890, t. I, p. 1, 177 et 321 ; t. II, p. 365 ; année 1891, t. I, p. 277 et t. II, p. 1 et 273 ; année 1892, t. I, p. 45 et 169 ; t. II, p. 1 et 153 ; année 1893, t. I, p. 137 et 265 ; t. II, p. 129 ; année 1894, t. I, p. 129 ; année 1895, t. II, p. 1.

hauteur et dans sa largeur; il est accosté de trois cabochons, également pris dans la masse et disposés en feuille de trèfle, comme nous les avons observés sur un si grand nombre d'anneaux mérovingiens. Ce chaton présente, gravé en creux, un monogramme qu'il faut envisager, non en se plaçant en face de l'anneau, mais dans le sens d'un des groupes de cabochons dont il vient d'être parlé. On voit, à droite, un F; du côté opposé, un R rétrograde; au bas, un A non barré; au centre, un N, puis un C carré (Ⅽ) rétrograde; au-dessus de l'A, un V; enfin, un S posé sur la barre intérieure oblique du N; le tout formant le nom de

FRANCVS

qui fut usité sous la première race, et entra dans la composition de beaucoup de vocables de cette époque [1].

CCLXIII

ANNEAU SIGILLAIRE EN OR INÉDIT, A CHATON TOURNANT

Le bel anneau d'or qui est reproduit ici d'après d'excellents dessins, que M. le baron de Mély a bien voulu me remettre, a été trouvé dans une tombe, à Châlons-sur-Marne, et a été acheté par M. de Saint-Ange-Darde chez un orfèvre de cette ville.

Il a 19 millimètres d'ouverture; l'épaisseur de la tige est de 5 millimètres, et le poids total du bijou, de 12 grammes. Il est

1. *Franco-meris* (Testament de saint Yriez, dans Pardessus, *Dipl. et ch.*, t. Ier, p. 139); *Franco-bodus*, *Franco-lenus*, *Franc-ulfus*, etc., monnayers de la même époque (Voir dans Prou, *Catalog. des monn. méroving. de la Biblioth. nat.*, p. 83, 94, 95, 97, 397; et la liste publiée par M. A. de Barthélemy, dans *Biblioth. de l'École des chartes*, 6e série, t. I).

muni d'un chaton mobile, formé d'un petit cube en or, qui a 7 millimètres à chacune de ses faces, et 6 de côté. Sur l'une des faces, on voit, gravées à rebours, les lettres Q P P, dont nous n'avons aucun moyen de déterminer la signification.

C'est le second exemple d'une bague à chaton tournant; nous avons en effet décrit, dans la première de nos Études, une rondelle en or, qui avait formé le double chaton d'un anneau, sur lequel elle était fixée par deux pivots, et portait l'inscription de la propriétaire du bijou, *Roccola* ou *Roccolana*, et de celui (probablement son fiancé) qui lui en avait fait don, *Warenbertus*[1].

Nous devons faire observer, en terminant, que l'anneau de *Roccola* est incontestablement de la période barbare, tandis que l'on ne saurait dire, de celui qui nous occupe, s'il est de cette époque ou bien du temps de l'Empire.

CCLXIV

BAGUE EN BRONZE INÉDITE DU MUSÉE DE LISIEUX

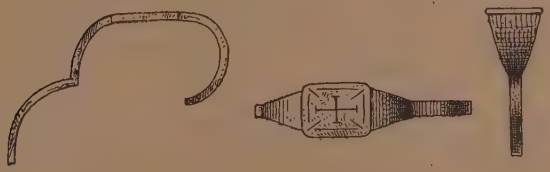

Voici une autre bague, dont j'ai reçu, grâce à l'entremise de M. le baron de Mély, des dessins exécutés par M. Doconard, conservateur du Musée de Lisieux dans les vitrines duquel elle se trouve. J'adresse ici aux deux savants antiquaires mes vifs remerciements.

Cet objet, recueilli en 1876, pendant les fouilles opérées au nouveau séminaire de Lisieux, est en bronze. L'état de la tige,

1. *Revue archéol.*, 3e série, ann. 1884, t. Ier, p. 141.

cassée et déformée en plusieurs endroits, ne permet pas d'en indiquer exactement l'ouverture, qui paraît avoir été assez considérable pour qu'il convienne de voir là un bijou à l'usage d'un homme. La largeur de cette tige est, auprès du chaton, de 8 millimètres, de 2 seulement du côté opposé. Le chaton, ménagé à même le métal, affecte la forme d'un parallélogramme de 10 millimètres de largeur sur 8 de hauteur. Dans un double cadre tracé au burin, est gravée une croix grecque potencée; de chacun des quatre angles du cadre, part une pointe dirigée vers le centre de la croix.

CCLXV

BAGUE EN OR DU CIMETIÈRE DE CIPLY (HAINAUT)

Ce magnifique anneau a été recueilli dans une des nombreuses sépultures du cimetière franc de Ciply, près Mons, province du Hainaut (Belgique)[1]. Il était à la main gauche du squelette. Il pèse 7gr,577, et a 19 millimètres d'ouverture; le jonc, plat, large de 5 millim. 75, épais de 1 millimètre, est orné d'un cordon de grènetis entre deux doubles torsades.

1. Ce cimetière, découvert en 1879, a été exploré avec autant de soin que d'intelligence par deux archéologues distingués, MM. de Pauw et E. Hublard.

Le bijou ici décrit et l'anneau qui fait l'objet de la notice suivante sont conservés, ainsi que les nombreux objets trouvés au cours des fouilles du dit cimetière, dans le musée archéologique de M. Léopold Bernard, dans la propriété et aux frais duquel ces fouilles ont été opérées.

D'après la notice publiée par MM. L.-F. de Pauw et Em. Hublard sur le cimetière de Ciply, à laquelle nous empruntons ces renseignements, le chaton carré, bordé d'une rangée de grènetis, a, à sa base, 13 millim. 1/2 de côté. Il affecte la forme d'une édicule, supporté à chacun des côtés, par deux arcades ornées de grènetis : au sommet du toit, qui en est le couronnement, est un gros verre grenat, serti dans un cercle de grènetis. Les quatre versants sont également décorés d'une verroterie grenat. Aux quatre angles, il y a un ornement en forme de V renversé [1].

CCLXVI

BAGUE EN BRONZE DU CIMETIÈRE DE CIPLY (HAINAUT)

Nous reproduisons ici, d'après une photogravure que M. Em. Hublard a eu la complaisance de nous adresser, une bague en bronze, trouvée, comme la précédente, dans le cimetière franc de Ciply, près Mons. Elle provient de la sépulture d'une femme, au médius de la main gauche de laquelle le bijou était placé, d'après le témoignage de MM. de Pauw et Hublard [2].

Cet anneau a 18 millimètres d'ouverture : la tige a 3 millimètres de largeur. Le chaton, pris dans la masse et de forme ronde, est accosté de deux globules ou cabochons, également ménagés dans le métal. Dans une bordure en relief, une figure grossièrement gravée, qui occupe le centre du chaton, rappelle la

1. *Notice préliminaire sur le cimetière franc de Ciply*, in-8°, Mons, 1894, p. 22-23.

2. Lettre de M. E. Hublard, du 4 décembre 1894. Dans cette tombe, à la hauteur de la ceinture, il y avait une rouelle en bronze, ajourée et ornée de gravures.

Victoire de profil, passant, indiquée par des traits semblables sur des monnaies des temps les plus bas de l'Empire. On y distingue en outre, en étudiant ce petit monument dans un sens inverse, quatre caractères : à gauche (du lecteur) un D cursif (∂); au sommet, un V ou un A non barré, et à droite I et L. Je n'ai à proposer aucune explication ni même aucune conjecture touchant ces caractères.

M. Deloche.

L'ATHÉNA LEMNIA DE PHIDIAS

RÉPONSE A M. FURTWAENGLER

Il y a quelques mois, j'ai été amené à donner mon avis sur la reconstitution de l'Athéna Lemnia imaginée par M. Furtwaengler[1]. Pour des raisons fondées à la fois sur l'étude des textes et sur celle des monuments, je refusais d'admettre la thèse exposée dans les *Meisterwerke*.

M. Furtwaengler a répondu à mes objections dans la *Classical Review* (juin 1895).

Les personnes qui voudront bien prendre la peine de lire les deux articles remarqueront, je crois, qu'ils ne sont pas écrits sur le même ton. Une vieille règle de rhétorique conseille de chercher à discréditer son adversaire avant de le combattre. M. Furtwaengler n'a eu garde de négliger ce procédé commode. J'aime mieux ne pas me défendre contre les insinuations désobligeantes complaisamment développées dans la *Classical Review*. Un plaidoyer *pro domo sua* a toujours mauvaise grâce. D'ailleurs je ne me suis pas senti offensé par les rudesses de style de M. Furtwaengler. On m'assure que j'aurais dû m'attendre à pis encore. Je pense pourtant que M. Furtwaengler aurait été plus habile en contenant sa mauvaise humeur : car cette mauvaise humeur pourrait donner à croire que ma critique a touché juste.

M. Furtwaengler me reproche de ne pas avoir lu son livre, et suppose que j'ai pris mes informations dans les comptes-rendus des journaux. Je suis forcé d'enlever à M. Furtwaengler une illusion flatteuse pour notre pays. Bien que ses ouvrages soient

1. *Monuments grecs*, nos 21-22, 1893-1894.

très appréciés en France, leur réputation, je l'avoue, ne passe pas les frontières assez étroites du monde archéologique : les *Meisterwerke* sont et resteront lettre morte pour les meilleurs reporters de nos grands journaux [1].

M. Furtwaengler me reproche encore d'avoir ignoré l'existence de deux statues semblables au Musée de Dresde [2]. C'est justement parce que ces statues, ou plutôt les corps de ces statues, sont, d'après M. Furtwaengler, semblables au point d'être presque mathématiquement identiques, que je ne les ai pas distinguées dans la discussion. Quant aux têtes, je n'ai pas fait une mention spéciale de celle qui figure sur la planche I des *Meisterwerke*, parce que cette tête est composée de deux éléments très inégaux, une partie antique réduite à peu de chose, complétée à l'aide d'un moulage pris sur la tête de Bologne. La tête de Bologne représentant le type complet de la tête que M. Furtwaengler attribue à l'Athéna Lemnia, c'est cette tête que j'ai essayé d'analyser. Voilà pourquoi, quand j'ai discuté la question de convenance entre la tête et le corps de la soi-disant Athéna Lemnia, les mots *la* tête de Bologne et *le* torse de Dresde sont souvent revenus sous ma plume : cet emploi du singulier, qui étonne M. Furtwaengler, m'a paru moins choquant, en français du moins, que celui du pluriel : je ne vois pas grâce à quelles subtilités de syntaxe j'aurais pu, sans ridicule, parler de l'effet produit par *la* tête de Bologne sur *les* torses de Dresde.

1. Si l'on m'objecte que dans la phrase « his entire knowledge of the matter was based on a newspaper article », il faut traduire *newspaper* non pas par *journal*, mais par *revue*, on pensera sans doute que l'article de revue ainsi désigné doit être le *Courrier de l'art antique* de M. Salomon Reinach (*Gaz. des Beaux-Arts*, sept. 1894), article auquel j'ai fait allusion moi-même. Or M. Reinach a soigneusement décrit et distingué les deux statues de Dresde. Il est même le seul auteur qui ait pris la peine de mettre en regard des deux planches des *Meisterwerke*, des vignettes reproduisant, d'après Becker et Clarac, l'aspect des deux statues avant l'hypothèse de M. Furtwaengler.

2. M. Furtwaengler pourrait aussi facilement et aussi injustement adresser le même reproche à l'auteur anonyme d'un article sur les *Meisterwerke*, publié dans la *Quarterly Review* (janv. 1895, p. 61-85) : les mots « the Dresden torso », « the Bologna head » y sont répétés aussi fréquemment que dans le mien les mots « le torse de Dresde » et « la tête de Bologne ». L'auteur n'avait certaine-

Pour M. Furtwaengler, l'existence des deux statues de Dresde est à elle seule une preuve sans réplique et met la reconstitution de l'Athéna Lemnia au-dessus de toute controverse. Je ne suis pas aussi persuadé que lui de la valeur de cet argument. Le seul fait qui soit au-dessus de la controverse, c'est qu'il y a au Musée de Dresde deux torses presque identiques, dérivés tous deux d'un original du v^e^ siècle. Mais quel rapport nécessaire y a-t-il entre ce fait et la reconstitution de l'Athéna Lemnia? M. Furtwaengler assure que le moulage de la tête de Bologne s'ajuste très bien sur le torse de la statue B[1]. Je le crois sans peine. Le torse a été préparé pour recevoir une tête faite à part; la tête de Bologne a été taillée en forme de buste précisément pour s'adapter à une cavité creusée dans un torse. Sans aller jusqu'à Bologne, il est probable qu'on pourrait trouver plusieurs bustes taillés de la même façon, qui entreraient aussi facilement dans la cavité du torse de Dresde : d'autre part, on trouverait sans doute aussi plus d'un torse dont la cavité s'adapterait à la forme du buste de Bologne.

Quant à la tête de la statue A, telle qu'elle est aujourd'hui et telle qu'elle figure sur la planche I des *Meisterwerke*, il est certain qu'elle ressemble beaucoup au moulage de la tête de Bologne placé sur la statue B. A première vue, si l'on compare les planches I et II de l'édition anglaise, toutes deux prises dans la même pose, on a quelque peine à les distinguer : on voit seulement que les yeux sont pleins sur la planche I et creux sur la planche II. Mais la tête de la statue A a été complétée à l'aide du moulage de la tête de Bologne. Une fois les restaurations enlevées, c'est-à-dire le casque avec la plus grande partie du crâne, le nez, la bouche et une partie du cou, il ne restait guère de la tête antique que les yeux, les joues et les bandeaux de cheveux au-dessous

ment pas eu connaissance de mon article : il n'est que plus intéressant de constater chez lui une impression très analogue à la mienne au sujet de l'Athéna Lemnia.

1. J'appellerai statue A la statue reproduite sur la planche I des *Meisterwerke*, statue B celle de la pl. II (édition anglaise, pl. II et III).

du ruban. On remarque alors que, si la tête de la statue A ressemble tant à celle de la statue B, c'est surtout à cause de certains traits, le nez, la bouche, le ruban dans les cheveux, c'est-à-dire précisément les parties complétées en plâtre, ce qui revient à dire que la tête de Bologne ressemble à la tête de Bologne. Au contraire, la partie antique présente avec la tête de Bologne quelques différences assez significatives : l'attitude n'est pas tout à fait la même : la tête est un peu moins inclinée en avant, et un peu plus penchée vers l'épaule droite; les yeux surtout n'ont pas la même expression : ils sont moins profondément enfoncés sous l'arcade sourcilière, et regardent plutôt en haut, tandis que le regard de la tête de Bologne est plutôt dirigé en bas[1].

La tête de la statue A n'a pas été exécutée à part comme celle de la statue B. Mais elle était brisée au cou, et fut mise en place après avoir été restaurée. Elle resta ainsi sur la statue jusqu'à l'époque récente où M. Treu, conservateur du Musée de Dresde, la fit séparer du torse. Quand, sur l'initiative de M. Furtwaengler, le torse et la tête furent de nouveau rapprochés, on nous dit que les deux morceaux s'ajustèrent fort bien l'un sur l'autre, cassure pour cassure, au moins à l'intérieur du cou. « The two fitted one another, dit M. Furtwaengler dans la *Classical Review*, — not, I admit, at the edges, — but break for break on the inner surfaces. » Personne ne s'étonnera que les cassures coïncidassent à l'intérieur de la section : c'est même le contraire qui nous étonnerait, puisque la tête a été, pendant au moins deux siècles[2], placée sur ce même torse. On sait quelles libertés, d'ailleurs inévitables, les restaurateurs prennent, et prenaient surtout il y a deux siècles, avec les surfaces qu'il leur faut rapprocher. Le visage, nous dit-on, a été retravaillé; il est probable que les deux

1. Ces différences sont visibles sur les planches I et II de l'édition anglaise, qui reproduisent les deux statues prises du même point de vue. D'ailleurs on nous dit que ce qui reste de marbre dans la tête de la statue A a été retravaillé par les restaurateurs modernes, « überarbeitet » (*éd. allemande*, p. 5), « worked over » (*angl.*, p. 5).

2. La statue est décrite, en 1679, par Sandrart (*Teutsche Akademie*, II, 2, *ee*) — cité par M. Furtwaengler (*all.*, p. 6; *angl.*, p. 5).

surfaces du plan de section l'ont été encore bien davantage. Or, si les surfaces coïncident à l'intérieur, on reconnaît qu'il n'en est pas de même pour les arêtes extérieures; et l'on m'accordera bien que c'est là le point important.

Les archéologues n'ignorent pas avec quelle facilité les têtes antiques, brisées et séparées de leur corps, se transportent d'une statue à l'autre. Pendant le temps qu'elles restent en possession du corps dont on les a pourvues, on trouve en général qu'elles s'y ajustent admirablement. Puis, pour des motifs où la correspondance des cassures n'a rien à voir, il arrive qu'on décide de les placer ailleurs, en s'étonnant de ne pas y avoir pensé plus tôt. Je me souviens d'avoir assisté, pendant mon séjour en Grèce, aux aventures d'un torse et de deux têtes d'éphèbes[1]. J'ai depuis, conservé, à tort ou à raison, un invincible scepticisme pour le côté purement matériel de ces sortes de questions.

Je ne veux pas rappeler encore que M. Treu avait fait séparer la tête de Dresde de son torse. M. Furtwaengler assure que le savant conservateur du Musée de Dresde regrette aujourd'hui cette erreur, et que mes compliments l'ont offensé. En fait, il y a longtemps qu'on a commencé de douter que cette tête appartînt réellement à ce torse. Dès 1804, Becker disait qu'« on ne saurait ni affirmer, ni nier formellement si la tête était la véritable »[2].

Je ne prétends pas *démontrer* que la tête de la statue A n'ait pas été placée sur cette statue dans l'antiquité : je ne pense pas qu'une telle proposition soit démontrable. Je prétends seulement qu'il est impossible de démontrer que cette tête soit sûrement

1. *Mitth. Ath.*, V, 1880, pl. I; Collignon, *Hist. de la sculpt. gr.*, p. 374, fig. 191.

2. *Augusteum*, p. 94. M. Furtwaengler me reprochera peut-être encore de « take up a somewhat antiquated position », parce que je cite l'opinion de Becker. La science archéologique a sans aucun doute progressé depuis la publication de l'*Augusteum*. Dans son article de la *Classical Review*, M. Furtwaengler affirme à plusieurs reprises ce progrès, avec l'assurance d'un homme qui sait que la science marche quand il s'avance. Mais il n'est pas nécessaire d'être un grand archéologue pour constater si deux morceaux de marbre se correspondent « at the edges ».

celle de la statue. Et cela suffit pour faire évanouir cette soi-disant évidence matérielle, devant laquelle, à en croire M. Furtwaengler, il faudrait s'incliner sans discussion.

Dès lors, il ne s'agit plus de savoir si des morceaux de marbre s'appliquent l'un sur l'autre avec une exactitude suffisante. J'ai le droit, que semble me refuser M. Furtwaengler, de considérer ces morceaux de marbre, non comme les pièces d'un jeu de patience, mais comme les membres d'une même œuvre d'art proposée à notre admiration, et d'examiner si, au point de vue du style et de la technique, la tête de Bologne peut être la tête d'une statue dont le corps nous a été conservé sous sa forme la plus parfaite par la statue B, — si cette combinaison peut représenter une œuvre de Phidias, — enfin si cette œuvre peut être l'Athéna Lemnia. Ces trois questions sont les seules que j'aie traitées dans mon article des *Monuments grecs*. Ce sont les seules également dont j'aurais parlé aujourd'hui, si M. Furtwaengler, en attribuant tant de valeur à son argument de l'évidence matérielle, ne m'avait forcé à une longue et oiseuse discussion.

Du reste, M. Furtwaengler lui-même soupçonnait sans doute que cette prétendue évidence matérielle ne convaincrait pas ceux qui ont, ou croient avoir des raisons sérieuses de douter[1].

Il déclare que sa découverte est au-dessus de toute controverse; à plusieurs reprises il se demande pourquoi il s'embarrasse de répondre à mes objections; cependant il ne laisse pas d'y répondre, tout comme si elles en valaient réellement la peine. J'imiterai donc son exemple, et vais examiner les arguments d'ordre purement archéologique exposés dans l'article de la *Classical Review*.

Tout d'abord il me faut écarter une difficulté, en quelque sorte accessoire. Que j'aie eu tort ou raison sur ce point particulier,

1. Voy. ce que dit l'auteur anonyme de la *Quarterly Review* (p. 64) : « ... so that the question must ultimately turn on whether the artistic style of the Bologna head answers to the known works of Pheidias, in the same striking degree as does the Dresden torso. »

peu importe en réalité au sujet même du débat. Mais comme ce point est un de ceux sur lesquels M. Furtwaengler a cru réfuter le plus victorieusement ma critique, je dois m'expliquer nettement.

Dans mon article des *Monuments grecs*, j'ai rappelé que M. Conze avait autrefois publié la tête de Bologne comme une tête d'éphèbe. Sans affirmer qu'il eût raison, je me suis demandé s'il était certain que cette tête fût une tête de femme. J'ai seulement posé une question, exprimé un doute, en face des affirmations de M. Furtwaengler. Il me semble impossible de nier le caractère au moins ambigu de la tête de Bologne. Qui la regarde sans parti-pris avec ses yeux d'homme de nos jours dira sans doute : Pour un homme elle a l'air bien efféminé : pour une femme, elle a des traits bien masculins.

En fait, personne de ceux qui l'ont étudiée n'a échappé à cette impression. M. Conze voyait un jeune homme là où M. Flasch vit plus tard une Amazone, c'est-à-dire une femme qui ressemble à un éphèbe. M. Furtwaengler lui-même ne méconnaît pas le caractère garçonnier de cette tête : « der Kopf enthaelt zu dem weiblichem eine starke Beimischung knabenhaften Wesens »[1]. Plus loin, il rapproche justement la tête de Bologne de deux têtes, appartenant l'une au Musée de l'Ermitage, l'autre à la collection Barracco, et qui toutes deux étaient, avant lui, considérées comme viriles[2]. Il n'est donc pas aussi absurde que veut bien le dire M. Furtwaengler de se demander si la tête de Bologne est une tête de jeune homme.

Tout le monde sait que les artistes anciens ont souvent donné un caractère de grâce féminine à leurs statues d'éphèbes ou de dieux jeunes, comme Apollon ou Dionysos. Là où le corps manque, il est souvent impossible de décider si la tête est celle

1. *All.*, p. 28; « a strong dash of boyishness » (*angl.*, p. 17).

2. « It is interesting to note, ajoute M. Furtwaengler, that the St.-Petersburg and Barracco heads, like that of the Lemnia, were formerly supposed to be male » (*angl.*, p. 60; cf. *all.*, p. 88).

d'un jeune homme ou d'une femme. Dans les *Meisterwerke*[1], M. Furtwaengler assure qu'il ne peut pas y avoir de doute pour la tête de Bologne. D'après lui, la façon dont les cheveux, séparés par une raie, sont ramenés en bandeaux sur les tempes, est une mode manifestement et exclusivement féminine.

Cette affirmation m'avait étonné et m'étonne encore. Où trouve-t-on des bandeaux de cheveux d'aspect plus féminin que dans certaines figures d'Apollon[2]? L'Apollon Sauroctone n'a-t-il pas les mêmes bandeaux sur les tempes, le même ruban qui ceint la tête, et le même chignon que la tête de Bologne? Cette coiffure qui couvre les tempes et donne au front une forme triangulaire, semble même un trait général commun à beaucoup de statues d'Apollon[3].

A propos des cheveux courts de la tête de Bologne, M. Furtwaengler me prend très vivement à parti. « Je ne connais pas, disais-je, de figure sûrement féminine dont les cheveux soient aussi courts et disposés ainsi », c'est-à-dire serrés par derrière dans un chignon aussi peu fourni. Dans les *Meisterwerke*[4], M. Furtwaengler cite sept exemples qu'il considère comme tout à fait probants. Il ajoute ensuite une liste nombreuse d'autres exemples, dont nous pouvons ne pas tenir compte, puisqu'il reconnaît lui-même que « là le chignon est plus riche et plus fourni » que dans la tête de Bologne[5].

Parmi les sept exemples de la première liste, quelques-uns sont peu convaincants, d'autres difficiles à vérifier.

1. Statère de Corinthe : M. Furtwaengler déclare médiocre l'exemplaire du British Museum (*Catalog. Corinth*, pl. 2, 20) : il se réfère à trois exemplaires *inédits* appartenant au Musée de Berlin.

1. *All.*, p. 22; *angl.*, p. 13.
2. Overbeck, *Griech. Kunstmythologie*, XIX, 29, 32, 33, 34; XX, 2, 3, 7, 25, 26, 27; XXII, 36, 43, etc...; *Meisterw.* (*angl.*), fig. 81.
3. Voy. *Meisterw.*, p. 78 (*all.*), p. 49 (*angl.*).
4. *All.*, p. 26; *angl.*, p. 16.
5. « Doch erscheinen sie hier immer voller und reicher als an dieser » (*all.* p. 26; *angl.* p. 16).

2. Statère de Sidé, à Berlin, *inédit* (l'exemplaire cité par Head, *Hist. Num.*, p. 586, est, dit M. Furtwaengler, un type différent).

3. Statuette de bronze, British Museum (*Mon. d. Inst.*, *Suppl.*, tav. 26, 6). C'est une Athéna casquée, comme d'ailleurs les exemples précédents et les suivants. Le casque, placé fort en arrière, couvre presque toute la nuque; il est difficile, par conséquent, de savoir comment les cheveux sont disposés. Cependant comme ils dépassent le rebord postérieur du casque, bien qu'ils soient ramassés en un chignon, on peut conclure qu'ils sont relativement assez longs.

4. Petite monnaie de Kymé (Brit. Mus., *Catal. Italy*, p. 88). Le casque empêche de voir l'arrangement des cheveux.

5. Bas-relief de l'Acropole d'Athènes, connu sous le nom d'*Athéna mélancolique* : la déesse porte un casque qui couvre entièrement la nuque et cache précisément la partie qui nous intéresse.

6. Métope d'Augias (Olympie).

7. Tête d'Athéna placée à tort sur une statue du Capitole (publiée dans le *Jahrb. d. Oesterr. Kunsthist. Samml.*, XII, p. 73). Même remarque pour les nos 6 et 7. Le casque empêche d'apprécier le volume du chignon.

Tous ces exemples, ceux qu'on peut vérifier comme ceux qui sont inédits, ont entre eux ce trait commun qu'ils se rapportent à des Athénas casquées. On me permettra donc de penser qu'ils ne jettent pas beaucoup de lumière sur le débat qui nous occupe. Comment savoir si le chignon est aussi peu fourni que celui de la tête de Bologne, puisque ce chignon se dissimule sous le couvre-nuque du casque? Le fait même que parfois le chignon dépasse notablement le bord du casque semblerait plutôt indiquer un nœud de cheveux relativement volumineux. Tout ce qu'on peut dire, c'est que les Athénas citées plus haut ont les cheveux noués en chignon, et non pas pendants sur les épaules.

Plus loin, à propos de cheveux courts, mais tombant librement, M. Furtwaengler cite la figure d'Athéna sur la *Coupe d'Anésidora*

au British Museum[1]. Il fera bien, je crois, de supprimer cette référence dans la prochaine édition de son livre. L'étrange ressemblance entre la tête d'Athéna et celle d'Héphaistos, sur cette coupe, m'avait paru suspecte. J'ai interrogé M. Cecil Smith, conservateur au British Museum : il a bien voulu examiner le vase : il m'assure que la tête d'Athéna a été refaite et repeinte, précisément d'après celle d'Héphaistos. M. Smith a même eu l'obligeance de m'envoyer un calque indiquant les parties authentiques et les parties repeintes : les cheveux d'Athéna se trouvent dans la partie refaite.

Tout en me renvoyant aux exemples dont je viens de parler, M. Furtwaengler ajoute par surcroît, dans son article de la *Classical Review*, quelques exemples supplémentaires. L'un deux est un vase de Vienne. Ce vase donne à ceux qui, comme moi, le connaissent seulement par la planche de Laborde (*Collection Lamberg*, I, 34), la même impression que la coupe d'Anésidora ; en voyant la tête d'Athéna avec ses cheveux courts, sans chignons, ceints d'un ruban, identique par là et pour le reste aux têtes d'hommes du même vase, on se demande si cette tête n'a pas été refaite et copiée précisément sur les têtes d'hommes. Mais M. Furtwaengler affirme qu'il a lui-même examiné le vase avec le plus grand soin, et que la figure d'Athéna n'a subi aucune restauration ; d'ailleurs, dit-il, la planche de Laborde est mauvaise. Je m'abstiendrai donc de discuter ce document qu'il me faut considérer comme inédit.

Un autre exemple cité par M. Furtwaengler est un relief de terre cuite du Musée de Munich. Brunn le déclarait faux[2] : M. Furtwaengler affirme qu'il est absolument authentique, sans motiver son jugement. Je mets ces deux affirmations contradictoires en présence l'une de l'autre, et me garderai de prendre un parti. Je remarque seulement que, dans une discussion comme celle-ci, il serait préférable de citer des monuments dont l'authenticité

1. *All.*, p. 27, n. 1 ; *angl.*, p. 16, n. 5.
2. *Catalogue de la Glyptothèque de Munich*, nos 39 *a-e*.

ne fût pas contestée. En tout cas, le relief de Munich rentre dans la catégorie des exemples de cheveux courts, sans chignon, disposition très différente de celle que nous voyons sur la tête de Bologne.

M. Furtwaengler cite encore, dans la *Classical Review*, les monnaies d'Élis et d'Argos, qui portent à leur droit une tête de femme, de style sévère, coiffée d'une haute stéphané : les cheveux probablement ne sont pas très longs : mais la stéphané empêche précisément de voir comment ils sont disposés. Enfin vient une série d'exemples de cheveux courts, et tombant librement sur le cou : l'Amazone de Krésilas, — mais quoi d'étonnant qu'une Amazone soit coiffée comme un homme? — la Koré du bas-relief d'Éleusis, et les femmes du fronton oriental d'Olympie. Ces deux derniers exemples suffisent, je ne le conteste pas, à prouver qu'au v^e^ siècle on peut trouver des femmes coiffées exactement comme les hommes : il n'y a en effet aucune différence appréciable entre la coiffure de Koré et celle de Triptolème sur le bas-relief d'Éleusis, non plus qu'entre la coiffure des femmes et celle du vieillard agenouillé, sur le fronton oriental d'Olympie.

Aucune des Athénas citées par M. Furtwaengler n'a le mince chignon de la tête de Bologne : les unes ont les cheveux cachés sous leur casque : les autres ont, il le reconnaît lui-même, un chignon sensiblement plus volumineux. D'autre part, on trouve des femmes coiffées différemment, il est vrai, suivant une mode commune aux hommes et aux femmes, mais dont les cheveux sont aussi courts que le seraient ceux de la tête de Bologne, s'ils étaient dénoués sur le cou.

En somme, j'ai eu tort, je crois, non pas d'affirmer, — car je ne l'ai pas affirmé, — mais de suggérer qu'à cause de sa coiffure la tête de Bologne n'était probablement pas une tête de femme. J'aurais dû me contenter de dire, — et c'est le parti auquel je me tiens maintenant, — qu'il est impossible de démontrer qu'elle soit *certainement* une tête de femme.

La coiffure de la tête de Bologne ne peut fournir aucun argu-

ment décisif. Le plus sage est de répéter ce que dit M. Furtwaengler lui-même, en un passage des *Meisterwerke*[1] : « Ce simple chignon de cheveux roulés sur la nuque, introduit par l'art péloponnésien, a été adopté indifféremment pour les figures féminines et masculines de toute sorte. » Isolée de son corps actuel, la tête de Bologne peut, par sa coiffure, être une tête de femme aussi bien qu'une tête de jeune homme.

Par suite, remarquant, comme M. Furtwaengler lui-même, le caractère garçonnier, *knabenhaft*, du visage, et n'ayant pas les mêmes raisons que lui de placer la tête de Bologne sur un torse d'Athéna, j'avais le droit de me demander s'il était bien sûr que cette tête fût réellement une tête de femme, et de m'étonner que M. Furtwaengler n'eût même pas paru admettre que la question pût se poser.

En réalité, la tête de Bologne est pour lui une tête de femme parce qu'*elle est* la tête de l'Athéna Lemnia. Mais ceux pour qui l'Athéna Lemnia reste encore un des nombreux problèmes non résolus de l'histoire de l'art, n'ont aucun motif déterminant de considérer la tête de Bologne comme une tête de femme plutôt que comme une tête de jeune homme.

J'ai rappelé plusieurs fois déjà que M. Furtwaengler reconnaît le caractère garçonnier de la tête de Bologne. Mais cette observation lui fournit seulement un motif de plus d'admirer le génie de Phidias. Pour expliquer la beauté de la conception qu'il prête à Phidias, il compare l'Athéna Lemnia à la Jeanne d'Arc de Schiller, qui dépose les armes après la guerre, et au type de l' « ange adulte » dans l'art moderne, *der Typus des erwachsenen Engels*[2]. Ces deux comparaisons sont peut-être ingénieuses : elles sont encore plus inattendues. Il me semble qu'il y a deux manières principales de concevoir le type plastique de Jeanne d'Arc. Pour les uns, l'héroïne sera une forte fille de campagne, égale aux hommes par la force du corps comme par le courage : pour

1. *All.*, p. 26; *angl.*, p. 16.
2. *All.*, p. 28; *angl.*, p. 17.

les autres, elle sera une inspirée qui, sous son armure, n'a qu'un frêle corps de femme : sa foi seule a fait sa force, et elle a remporté des victoires avec une épée dont elle ne savait pas se servir. Je ne pense pas que les statues représentées sur les planches I et II des *Meisterwerke* répondent à l'une ou à l'autre de ces deux conceptions. Je ne puis voir aucune intention de ce genre dans cette tête de jeune garçon trop petite, placée sur un robuste corps de femme.

Quant au type de l'ange, on comprend que les artistes chrétiens aient mêlé les traits des deux sexes pour créer une sorte de type supra-humain. Ce subterfuge était pour eux le seul moyen de rendre plastiquement l'idéal religieux de l'ange insexué, affranchi des conditions de la vie terrestre. Mais cette idée d'un type supra-humain est tout à fait étrangère — est-il besoin de le dire? — à la religion anthropomorphique des Grecs. Athéna n'est pas un ange : c'est une déesse, c'est-à-dire une femme : elle a toujours les traits d'une femme : et l'on n'imagine pas pourquoi Phidias aurait eu la singulière idée de la représenter avec un corps de forte femme et le visage d'un jeune garçon efféminé.

Je suis ramené ainsi à ce que je considérais et considère encore comme les objections les plus sérieuses contre la « découverte » de M. Furtwaengler. La tête de Bologne est trop petite pour le corps sur lequel on l'a placée. Le style de cette tête est très différent de celui du corps. Ce style ne rappelle en rien ce que nous pouvons savoir de la manière de Phidias.

Je ne puis que renvoyer à ce que j'ai dit sur ces trois points dans mon article des *Monuments grecs*. Mon opinion n'a pas varié. Ce n'est pas la façon dont M. Furtwaengler a répondu à ces trois objections qui aurait pu me faire changer d'avis. M. Furtwaengler trouvera sans doute que cette obstination montre que mon goût est, comme il le dit, « still but little trained to the handling of antiques », et que je ne comprends rien au style de Phidias. Je n'y comprends rien en effet si ce style consiste en un désaccord complet entre la manière de traiter les têtes et les corps :

les premières, « treated in a crisp sharpness with finest chiselling », tandis que les draperies sont « rendered with power and solidity ». Je me contente de citer : je n'ai pas l'âme vindicative, et ne dirai rien du goût de M. Furtwaengler. Mais je ferai une remarque : par cette explication qu'il veut bien me donner de la première manière de Phidias (car il paraît que la Lemnia appartient à la première manière de Phidias), M. Furtwaengler reconnaît ce désaccord de style et de technique signalé par moi entre la tête de Bologne et le torse de Dresde. Or, avant d'avoir eu connaissance de mes critiques, il ne semblait pas frappé le moins du monde par ce désaccord, et l'on chercherait vainement dans les *Meisterwerke* une allusion à ce que M. Furtwaengler affirme aujourd'hui être un trait caractéristique du style de l'époque (?) où la Lemnia fut exécutée.

Quant à la disproportion entre la tête et le corps, disproportion dont il n'est pas davantage parlé dans les *Meisterwerke*, M. Furtwaengler, dans son article de la *Classical Review*, la reconnaît tout en la niant. Je ne puis faire mieux que de le citer textuellement. « Affirmer, dit-il d'abord, que la tête soit trop petite pour le corps est une erreur. » Puis il ajoute immédiatement : « la poitrine de la déesse des batailles est très puissante et très large : par contraste, la petite tête fine, avec ses cheveux courts et serrés, donne certainement l'impression d'être petite » (je n'ai rien dit de plus). « Mais ce contraste est intentionnel, et marque un trait caractéristique de la déesse ». Ici on voudrait quelques explications sur ce contraste intentionnel. Mais après cette phrase, où la petitesse de la tête par rapport au corps est non seulement reconnue, mais louée et admirée comme une heureuse inspiration d'artiste, on est étonné de lire la phrase suivante. « En prenant des mesures, on s'aperçoit, dit M. Furtwaengler, que la tête en réalité n'est pas le moins du monde trop petite : elle est éminemment conforme aux proportions normales. » Et il poursuit en citant des chiffres. Ces chiffres, je me garderai bien de les discuter. Je ne peux pas les vérifier ; mais je suis persuadé qu'ils sont exacts, du moins autant que des chiffres peuvent

l'être[1]. Je suis bien décidé d'ailleurs à ne jamais discuter des chiffres de cette sorte. J'ai cru remarquer que le même objet, pour peu que ce ne soit pas une surface plane, mesuré sans partipris par deux personnes différentes, ou à la rigueur par la même personne à deux moments différents, ne donne jamais les mêmes mesures[2]. J'aurai donc toujours plus de confiance dans l'œil d'un homme intelligent et de bon sens que dans un compas, même tenu par une main habile. Je ne souhaite pas contre la superstition des chiffres d'expérience plus concluante que celle de M. Furtwaengler avec son Athéna Lemnia. Son œil lui dit que la tête paraît petite pour le corps : les mesures, qu'il prend avec le plus grand soin, affirment que les proportions de la statue sont « exactement conformes au canon de Polyclète, c'est-à-dire au Doryphore. » Entre ces deux affirmations, que j'ose déclarer contradictoires, je choisis le jugement rendu par les yeux de M. Furtwaengler. Car enfin, avec la meilleure volonté du monde il est impossible de découvrir la moindre ressemblance de proportions entre les statues de Dresde, dans leur état actuel, et le Doryphore de Polyclète. La vérité, qu'il est à peine besoin de répéter ici, c'est que le Doryphore, loin d'avoir des proportions élancées, nous paraît plutôt ramassé et trapu. Autant que nous pouvons en juger par les reliefs et les frontons du Parthénon, et aussi, malgré leur exécution médiocre, par les copies de l'Athéna

1. Je dois cependant exprimer le regret que les mesures prises sur les planches des *Meisterwerke* ne concordent pas avec les chiffres donnés par M. Furtwaengler. Les photographies semblent pourtant très bonnes, et très exactement *centrées*, de façon à éviter toute déformation. Or sur les planches II de l'édition allemande, I et II de l'édition anglaise, toutes trois prises de face, on trouve que la distance entre la racine des cheveux et l'extrémité du menton, distance adoptée par M. Furtwaengler comme unité de mesure, est comprise, non pas 10 fois, mais un peu plus de 11 fois dans la hauteur totale du corps, « from crown to sole, without the sandals. » Les mêmes mesures, prises sur une photographie du Doryphore de Naples, accusent 9 fois et demie la même distance dans la hauteur totale.

2. Voy. sur ce sujet la belle lettre de M. Eugène Guillaume à propos du Doryphore et du canon de Polyclète (*Mon. de l'art antique*, 3e livr., pl. I) : je renvoie particulièrement à ses sages réflexions sur la difficulté de mesurer exactement les statues.

Parthénos, où il est permis de chercher, sinon la beauté de l'original, tout au moins les proportions et le caractère général de l'œuvre, la formule de Phidias devait être à peu près la même. Je l'ai déjà dit dans mon article des *Monuments grecs*, nos habitudes esthétiques nous viennent, à travers les Romains et la Renaissance, de Praxitèle et de Lysippe, bien plutôt que de Phidias; les figures du v^e^ siècle nous étonnent un peu par leurs proportions; elles nous paraissent en général courtes et trapues, avec des têtes un peu fortes. C'est justement le contraire de cette impression que produisent sur nous les statues représentées aux planches I et II des *Meisterwerke*.

Il y a donc bien un contraste entre les proportions de la tête et celles du corps, comme le reconnaît M. Furtwaengler. Mais ce contraste ne peut pas avoir été intentionnel. Quelle aurait pu d'ailleurs être l'intention? Quand je parle de la petitesse de la tête de Bologne, je ne fais pas seulement allusion à la hauteur, mais aussi à l'étroitesse du visage. Je ne vois pas comment le contraste de cette petite tête mince et fine et de ce buste puissant aux larges épaules aurait pu exprimer, aux yeux du sculpteur, le caractère de la sage déesse, mère des arts et protectrice de la ville.

Je passe à l'autre contraste, également intentionnel, suivant M. Furtwaengler: je veux dire l'opposition frappante entre le style de la tête de Bologne et celui du torse sur lequel elle est maintenant placée. M. Furtwaengler, qui ne méconnaît pas cette opposition, au moins aujourd'hui, affirme, dans la *Classical Review*, qu'elle caractérise « le style de la période en question ». Je suppose que « la période en question » veut dire la jeunesse de Phidias, ou tout au moins la dizaine d'années qui précède l'exécution de l'Athéna Parthénos: c'est en effet la date que l'on assignait à l'Athéna Lemnia. Mais j'ai montré, et M. Furtwaengler n'a pas contesté mes conclusions, que la date de l'Athéna Lemnia était loin d'être certaine: nous n'avons en réalité aucune raison décisive de la croire antérieure plutôt que postérieure à la Parthénos. Peu importe. M. Furtwaengler assure que je ne comprends rien

au style de cette période. Je ne vois en effet, ni dans les frontons, ni dans la frise du Parthénon, ni dans les copies de l'Athéna Parthénos, rien qui nous autorise à rendre Phidias responsable d'une aussi étrange esthétique. Je m'étonne que M. Furtwaengler attribue à Phidias de pareils procédés, lui qui justement supprime la prétendue période cimonienne de Phidias, c'est-à-dire l'époque où l'on supposait que le maître était encore entravé par les traditions de l'archaïsme finissant. Dans de nombreuses œuvres archaïques, on remarque un contraste, ou plutôt une différence d'habileté dans la manière de traiter les corps et les têtes. Mais si l'Athéna Lemnia avait été une œuvre de ce genre, croit-on réellement que les anciens l'eussent célébrée comme le chef-d'œuvre du maître des maîtres ?

D'ailleurs, ce n'est pas seulement dans le style, c'est dans la technique aussi que se marque le désaccord entre la tête de Bologne et le torse de Dresde. M. Furtwaengler suggère avec raison que la tête de Bologne doit être une copie, d'ailleurs excellente, d'un original en bronze ; le travail du bronze y est en effet très sensible. Je ne crois pas qu'on puisse en dire autant du torse de Dresde, dont la facture, si différente, large et souple, semble tout à fait appropriée au traitement du marbre.

Plus loin, M. Furtwaengler ne peut assez énergiquement exprimer sa surprise de ce que je ne retrouve pas le style de Phidias dans la tête de Bologne. Il ajoute ingénument que j'ignore sans doute les différences les plus élémentaires qui distinguent les têtes de Polyclète d'avec celles de Phidias.

Nous n'avons malheureusement pas pour Phidias ce que nous avons pour Praxitèle, une statue originale, où nous puissions surprendre le maître à l'œuvre, voir comment il traitait les cheveux, les traits du visage, les chairs, les draperies. Cependant, à défaut d'originaux, nous avons, d'une part, tout un ensemble d'œuvres exécutées sous son influence directe, et d'autre part de nombreuses copies d'une de ses plus célèbres statues. Il faut remercier M. Furtwaengler d'avoir réagi contre une opinion qui tendait à se répandre, et d'après laquelle Phidias n'aurait été

pour rien dans la décoration sculpturale du Parthénon. C'est encore, après tout, l'ensemble des frises, des métopes, et des frontons qui nous permet le mieux de nous faire une idée de ce que fut le style de Phidias. La plupart des statues qui ornaient les frontons du Parthénon sont aujourd'hui décapitées. Le soi-disant Thésée seul a conservé sa tête ; et cette tête est bien mutilée. Cependant, telle qu'elle est, elle est pour nous un document précieux. Si, en la comparant aux têtes de la frise, et aussi à celles des copies de l'Athéna Parthénos, on remarque entre ces divers monuments des caractères communs, il est probable que ces caractères communs représenteront, au moins dans ses traits généraux, le style de Phidias. Or ces caractères communs, c'est une structure plutôt massive et carrée de la tête et du visage, l'ovale du visage plutôt court, aussi large en bas qu'en haut, les yeux écartés, le nez fort et court formant une ligne droite avec le front, la bouche aux lèvres charnues généralement entr'ouvertes, les mâchoires puissantes. Tous ces détails trouvent leur exacte contre-partie dans les détails correspondants de la tête de Bologne : le crâne très haut, dessinant une courbe ininterrompue depuis le front jusqu'à la nuque, le visage long et mince, dont l'ovale s'effile par le bas, le nez long et étroit formant un angle très sensible avec la ligne du front, les yeux allongés en amande, rapprochés de la racine du nez, la bouche fermée aux lèvres nettement taillées, le menton fin. Il est impossible d'imaginer deux types plus différents. L'opposition est même si complète, pour les détails comme pour l'effet d'ensemble, pour les moyens employés comme pour le but visé par l'artiste, que je ne puis croire qu'ils aient été créés par le même maître. Si variées que soient les productions du génie, il y a toujours entre les œuvres d'un même artiste un air de parenté qui les fait reconnaître comme les enfants du même père : on peut même dire que, plus l'artiste est grand, plus cette ressemblance entre les œuvres est marquée.

Ces différences entre la tête de Bologne et ce que nous savons du style de Phidias n'ont d'ailleurs pas entièrement échappé à

M. Furtwaengler. La tête de l'Athéna Parthénos, dit-il, est remarquablement différente de celle de la Lemnia, « ganz ausserordentlich verschieden »[1]. Cependant il n'insiste pas, et se sert seulement de cette observation pour louer la souplesse et la fécondité du génie de Phidias. Mais ce n'est pas ainsi, ce n'est pas par des soubresauts et des contradictions que le génie se renouvelle : *ut natura, ingenium non facit saltus*, comme auraient pu dire les scolastiques.

Aussi bien M. Furtwaengler n'est pas embarrassé pour trouver à son Athéna Lemnia de nombreuses sœurs dans l'œuvre de Phidias ou de son école. Malheureusement, parmi les têtes qu'il rapproche, presque toujours avec raison, de la tête de Bologne, il n'y en a pas une qu'on ait des motifs sérieux d'attribuer à l'influence directe ou indirecte de Phidias. M. Furtwaengler les donne à Phidias ou à son école précisément parce qu'elles ressemblent à la tête de Bologne. Cet argument pourrait avoir quelque force, s'il était certain que les statues publiées aux planches I et II des *Meisterwerke* fussent des copies de l'Athéna Lemnia. Mais si la combinaison imaginée par M. Furtwaengler prête seulement au doute, l'argument n'est plus qu'un sophisme.

J'en dirai autant de phrases comme celles-ci, qui montrent sans doute à quel point M. Furtwaengler est convaincu de la vérité de sa découverte, mais aussi combien il est dangereux de donner des hypothèses comme base à d'autres hypothèses. « Dans toutes les copies (du Zeus Olympien), le nez est tout à fait droit, comme sur les têtes vues de profil, appartenant à la frise du Parthénon. Donc le Zeus doit être postérieur à la Lemnia, dont le nez, comme nous l'avons vu, forme un angle avec le front[2]. » Ailleurs, il parle de l'Hermès Ludovisi, et rappelle qu'on a voulu le rapporter à la jeunesse de Phidias. « Il est certainement, dit-il, l'œuvre d'un très

1. *All.*, p. 21 ; *angl.*, p. 13.
2. *All.*, p. 65 ; *angl.*, p. 41.

grand artiste appartenant à la période en question ; mais sa ressemblance avec la Lemnia (c'est-à-dire la tête de Bologne) n'est pas assez étroite pour que nous puissions avec sécurité l'attribuer à Phidas [1]. » C'est aussi pour les mêmes raisons, et seulement pour ces raisons, c'est-à-dire parce que la tête a quelque ressemblance avec la tête de Bologne, que l'Apollon du Musée des Thermes à Rome est une œuvre de la jeunesse de Phidias [2].

Il y a une tête qui, plus que toute autre, présente avec la tête de Bologne de frappantes analogies de style. C'est la charmante tête de bronze connue sous le nom de tête de Bénévent. Tout le monde s'accorde à la considérer comme un original grec. J'ai insisté sur cette ressemblance dans mon article des *Monuments grecs*. Si, comme je le disais, on place l'une à côté de l'autre la planche III (fig. de droite) des *Meisterwerke* (éd. all.) et la planche XI des *Monuments Piot* (t. I, 1894), on a sous les yeux les deux profils pris à peu près dans la même pose : il me semble impossible de ne pas reconnaître l'étroite parenté des deux œuvres.

M. Furtwaengler n'a pas pu ne pas remarquer cette ressemblance : mais elle l'a, je crois, embarrassé quelque peu. Car la tête de Bénévent est, personne ne le conteste, l'œuvre, sinon de Polyclète lui-même, du moins d'un excellent artiste de son école [3].

Comment expliquer alors qu'elle ressemble d'une façon si évidente à une tête qui serait celle de l'Athéna Lemnia ?

M. Furtwaengler se tire de cette difficulté en notant dans le bronze de Bénévent un je ne sais quoi d'attique et de phidiesque, qui ne l'avait certainement pas frappé, et pour cause, au temps où il ne connaissait pas encore l'Athéna Lemnia [4]. L'auteur de cette tête sera « un artiste qui s'inspire de Polyclète, mais qui

1. *All.*, p. 86 ; *angl.*, p. 57.
2. *All.*, p. 77 sqq. ; *angl.*, p. 49 (fig. 8 et 9).
3. Voy. Furtwaengler, *50e Winckelmannsprogramm*, p. 21 ; *Meisterw.*, *all.*, p. 507 ; *angl.*, p. 290-291 ; cf. *all.*, p. 30, n. 1 ; *angl.*, p. 18, n. 1.
4. Voy. *50e Winckelmannsprog.*, p. 21.

est ouvert à l'influence attique »[1]. Ce je ne sais quoi d'attique et de phidiesque, c'est tout simplement ce par quoi la tête de Bénévent ressemble à la tête de Bologne. Je ne puis donc voir dans cette phrase qu'une preuve nouvelle de la foi sincère avec laquelle M. Furtwaengler croit à son Athéna Lemnia.

Pour moi, sans tant de subtilité, je pense que la tête de Bénévent ressemble à la tête de Bologne parce que toutes deux sont des œuvres de la même école, et appartiennent à la même tradition artistique. La tête de Bologne est un chef-d'œuvre ; comme tous les chefs-d'œuvre elle a quelque chose d'unique : cependant, comme tous les chefs-d'œuvre aussi, elle a été précédée d'essais moins parfaits, et a été suivie d'œuvres qu'elle a inspirées. Elle me paraît être le premier exemplaire excellent d'un type qui a eu une heureuse et longue fortune dans l'art grec, et qui doit sans doute très peu, ou même rien du tout à Phidias. Ce type de visage, de forme presque triangulaire, à l'ovale effilé par le bas, au nez long formant un angle avec le front, aux traits fins d'une précision élégante et sèche, on le retrouve dans toute une série de monuments, parmi lesquels je citerai au hasard, et seulement comme points de repère, le Diadumène de Polyclète[2], la tête de Bénévent, l'Apollon Sauroctone. Je reproche à M. Furtwaengler son intempérance d'affirmation. Je me garderai donc bien d'affirmer que la tête de Bologne soit de Polyclète : ce qui me paraît certain, c'est qu'elle a été inspirée par une tradition tout à fait étrangère à l'influence de Phidias. Comme cependant elle est évidemment l'excellente copie d'un original du v^e^ siècle, le nom de Polyclète, s'il faut un nom, viendra, je crois, naturellement à l'esprit de tout archéologue qui voudra caractériser le style de cette tête, et n'aura pas le jugement faussé par l'idée préconçue que la tête de Bologne combinée avec le torse de Dresde représente l'Athéna Lemnia de Phidias. Si l'on veut préciser, on pourra, suivant le sexe qu'on décidera, un peu arbitraire-

1. *All.*, p. 507 ; *angl.*, p. 291.
2. Par exemple la tête de Dresde (*Meisterw.*, *angl.*, pl. X-XI) que M. Furtwaengler considère comme la meilleure copie conservée.

ment, d'attribuer à cette tête, penser soit à quelque Amazone, soit à quelque Diadumène du cycle polyclétéen. En tout cas, il me paraît probable qu'on ne pensera pas à une Athéna.

A la fin de sa réponse, M. Furtwaengler me fait, comme par grâce, une concession; il reconnaît que ma critique des textes relatifs à l'Athéna Lemnia est juste et correcte. « Sur un seul point, dit-il, M. Jamot a raison » : mais il se hâte d'insinuer que ce point n'a aucune importance. Je crois au contraire que ce point a beaucoup d'importance et que la principale faiblesse de la reconstitution proposée par M. Furtwaengler vient précisément de ce qu'il n'a pas cru devoir soumettre les *Schriftquellen* de la Lemnia à un sérieux et impartial examen. Il a pris comme point de départ une idée toute faite de l'Athéna Lemnia, une sorte de reconstitution logique, qui, dans ces dernières années, passait pour une vérité acquise. L'Athéna Lemnia, disait-on, était une statue de bronze : elle avait la tête légèrement inclinée, avec une expression bienveillante et pacifique, et tenait son casque à la main : elle avait été dédiée sur l'Acropole par les clérouques athéniens, au moment où ils partaient pour l'île de Lemnos, entre les années 451 et 448/7. Muni de ce signalement, l'archéologue, désireux de retrouver l'Athénia Lemnia, n'avait plus qu'à la chercher parmi les statues de nos Musées. C'est ce qu'a fait M. Furtwaengler. Ayant eu l'idée de placer la tête de Bologne sur un torse de Dresde, il se trouva tout à coup en présence d'une Athéna sans casque, et déclara : C'est évidemment l'Athéna Lemnia. Je regrette qu'il n'ait pas commencé par examiner et critiquer lui-même les passages d'auteurs qu'on rapporte à l'Athéna Lemnia. Il aurait vu que ce qu'on croyait savoir de la statue de Phidias était seulement une combinaison d'hypothèses diverses, dues les unes à M. Kirchhoff, les autres à M. Lœschcke, les autres à M. Studniczka. Puisque M. Furtwaengler approuve ma critique des textes, je renvoie pour la discussion à mon article des *Monuments grecs*. J'ai montré que tout ou à peu près tout ce qui, dans le signalement dont je par-

lais tout à l'heure, à quelque précision, est purement hypothétique. Rien ne prouve que l'Athéna Lemnia fût en bronze : c'est probable, si l'on veut, parce que les grands sculpteurs du v^e^ siècle ont surtout travaillé le bronze. La tête légèrement inclinée, l'expression pacifique et bienveillante, ce sont de pures inductions fondées sur ce fait qu'on admettait que l'Athéna Lemnia tenait son casque à la main : or rien ne prouve que l'Athéna Lemnia tînt son casque à la main. Enfin la date même de la Lemnia est tout à fait incertaine, ce qui rend très problématiques les conséquences que M. Furtwaengler tire, pour le développement du génie de Phidias, de la comparaison entre les draperies de l'Athéna Lemnia (autrement dit le torse de Dresde) et celles de l'Athéna Parthénos, la première étant supposée antérieure de quelques années à la seconde.

Après avoir approuvé d'une façon générale ma critique des textes, M. Furtwaengler essaie de retirer en détail la concession qu'il m'a faite en gros. Il continue de s'appuyer sur les deux passages combinés de Lucien et d'Himerius pour démontrer qu'il est probable, sinon certain, que l'Athéna Lemnia n'était pas coiffée du casque. Il interprète encore la phrase de Lucien, τὴν δὲ τοῦ παντὸς προσώπου περιγραφήν, καὶ παρειῶν τὸ ἁπαλὸν καὶ ῥῖνα σύμμετρον, comme le faisait M. Studniczka : puisque Lucien, dit-on, admire le contour du visage tout entier, c'est que la déesse n'avait pas de casque. J'avoue que ce raisonnement m'étonne aujourd'hui autant qu'il m'étonnait il y a quelques mois. Je ne comprends pas en quoi un casque, placé comme l'est presque toujours celui d'Athéna, c'est-à-dire en arrière de la ligne des cheveux sur le front, pourrait empêcher de voir et d'admirer le contour du visage. La phrase de Lucien s'appliquerait tout aussi bien à une Athéna casquée, comme l'Athéna Albani, l'Athéna Hope ou l'Athéna Farnèse. D'ailleurs, je croyais avoir montré qu'on a abusé du mot παντός dans cette phrase : παντός, disais-je, s'oppose seulement aux mots παρειῶν et ῥῖνα : Lucien loue d'abord l'ensemble du visage, puis, passant aux détails, il déclare particulièrement admirables le modelé des joues et le dessin du nez.

Quant au texte d'Himerius, il est déraisonnable d'y chercher aucun renseignement positif : dans cet amphigouri de rhétorique banale, si l'on veut prendre tout au pied de la lettre, il faudra, comme le faisait Preller, supposer que les joues de bronze de la déesse avaient été peintes en rouge, ἐρύθημα καταχέας τῆς παρειᾶς.

Ce que nous savons sur l'Athéna Lemnia est donc bien peu de chose. Il y avait une Athéna de Phidias qu'on appelait la Lemnienne, du nom de ceux qui l'avaient dédiée (c'est-à-dire, à ce qu'il semble, les Lemniens, plutôt que les clérouques athéniens de Lemnos). C'était un chef-d'œuvre, et même, au goût de Pausanias et de Lucien, le chef-d'œuvre de Phidias. Le visage de la déesse était d'une grande beauté, et probablement d'un caractère plutôt gracieux que sévère.

Je ne vois rien dans ces pauvres renseignements qui permette de nous présenter le torse de Dresde complété par la tête de Bologne comme une copie exacte de l'Athéna Lemnia.

Or, pour nous imposer et nous faire admirer la statue de Dresde, telle qu'elle est aujourd'hui, avec la tête de Bologne sur ses épaules, il faudrait des certitudes matérielles. Il faudrait par exemple, et ce ne serait pas trop, qu'il n'y eût pas le moindre doute possible sur la question de fait, qu'on ne pût même pas discuter si la tête est bien placée sur le torse auquel elle appartient, d'autre part qu'il y eût sur la base une inscription explicite et irrécusable, enfin que les textes d'auteurs relatifs à l'Athéna Lemnia donnassent de l'œuvre de Phidias une description conforme à la statue conservée. Alors on s'inclinerait devant l'évidence : il ne resterait plus qu'à comprendre et à expliquer comment Phidias, le chef de l'école attique, le directeur et l'inspirateur des travaux d'art ordonnés par Périclès, le maître de tant d'œuvres que nous avons crues avant tout harmonieuses, a pu concevoir une combinaison aussi singulière et la faire passer pour un chef-d'œuvre.

Mais j'ai montré, je crois, que nous étions loin d'avoir toutes ces certitudes.

Ma conclusion sera donc celle de mon étude précédente. Je

me refuse à reconnaître l'Athéna Lemnia dans les statues publiées aux planches I et II des *Meisterwerke* parce que : 1° rien dans les textes relatifs à l'Athénia Lemnia ne nous autorise à penser qu'elle ressemblât, même pour l'attitude générale, à ces statues ; 2° parce que ces statues, telles qu'on nous les présente, sont en contradiction avec tout ce que nous savons du style de Phidias.

On peut, si l'on veut, admettre qu'il y a réellement eu dans l'antiquité une statue semblable aux statues de Dresde dans leur état actuel. Cette statue sera ce qu'on voudra, mais je ne croirai jamais qu'elle soit une Athéna de Phidias.

Je suis arrivé presque au terme de ma réponse, et je ne me suis pas encore expliqué sur la question de la pierre gravée [1]. M. Furtwaengler me reproche d'avoir négligé ce document qu'il considère comme un des arguments les plus forts en faveur de son Athéna Lemnia. Il y voit « the most striking illustration » de sa découverte. Si je n'ai pas discuté ce document dans mon premier article, c'est que, sur la foi de M. Furtwaengler lui-même, je le croyais faux. En 1889, alors qu'il ne pensait pas encore à l'Athéna Lemnia, M. Furtwaengler déclarait que cette pierre était l'œuvre d'un faussaire [2]. Je pense encore qu'il avait raison. Depuis, il a changé d'avis. Dans les *Meisterwerke,* il désavoue son premier jugement [3] ; l'authenticité de la pierre, dit-il, est hors de doute. Comme, en dehors de cette affirmation, il ne donne aucun motif pour justifier cette volte-face, je ne vois aucune nécessité de le suivre aveuglément. Qui sait si demain il n'affirmera pas de nouveau que la fausseté de la pierre est hors de doute ? En l'absence de toute autre explication, je ne peux m'empêcher de croire que si M. Furtwaengler trouve aujourd'hui la pierre authentique, c'est précisément parce qu'elle ressemble à son Athéna Lemnia. On rencontre dans les *Meisterwerke* un certain nombre d'arguments de ce genre ; j'en ai cité quelques-uns ; c'est ce qu'on

1. *Meisterw. all.*, pl. 32, 2 ; *angl.*, fig. 1, p. 6.
2. *Jahrb. d. Inst.*, IV, 1889, p. 71.
3. « ... ich die Gemme früher sehr mit Unrecht verdammt habe » (*all.*, p. 8 ; *angl.*, p. 6).

appelle en général une pétition de principe : on me permettra de ne pas les juger très convaincants. « On pourrait croire, dit M. Furtwaengler dans la *Classical Review*, que la pierre a été taillée expressément pour fournir la confirmation définitive de mon hypothèse. » Personne n'aura une aussi injurieuse pensée. Mais on dira peut-être : L'aventure de cette pierre gravée est étrange : tant qu'elle était inutile et qu'on la considérait en elle-même, sans arrière-pensée, elle était fausse ; elle est devenue vraie du jour au lendemain, quand elle a paru capable de s'élever à la dignité d'argument en faveur d'une théorie.

Voici les faits. La pierre gravée en question représente le buste d'une femme drapée, les cheveux courts ramassés en un chignon serré et ceints d'un ruban ; en bas du buste on distingue le bord d'une égide ; dans le champ, près de l'épaule droite, est un casque ; au-dessus du casque on lit les lettres HEIOY. Cette inscription, dit M. Furtwaengler, est certainement fausse, et il insinue que c'est précisément cette inscription fausse qui l'a fait autrefois douter de l'authenticité de la pierre elle-même. Cependant, si l'on se reporte à l'article du *Jahrbuch* : *Gemmen mit Künstlerinschriften*, on voit que si M. Furtwaengler croyait alors la pierre fausse, ce n'était pas le moins du monde à cause de l'inscription : car, dans le même paragraphe [1], il déclare bonne et authentique une autre pierre signée de la même façon et dont il attribue la signature à un faussaire.

C'est donc qu'alors la gravure et la composition lui paraissaient suspectes. Il faudrait au moins nous dire pourquoi elles lui paraissent aujourd'hui inattaquables. On ne peut nier en effet que cette inscription fausse ne soit une tare pour la pierre elle-même. Un monument qui a eu le malheur d'être ainsi retravaillé par un faussaire a besoin, pour nous donner confiance, de porter en soi les marques d'une authenticité éclatante.

Il me semble que ce n'est pas le cas de la pierre gravée qui nous occupe. On sait qu'au XV^e^ et au XVI^e^ siècles, les artistes ita-

1. *Jahrb. d. Inst.*, IV, 1889, p. 70.

liens ont eu la manie du *pastiche*. Des œuvres innombrables, bronzes, camées, médailles, pierres gravées, etc., exécutées avec une habileté qui nous embarrasse souvent aujourd'hui, ont été inspirées par cette manie, où se mêlent à parts égales l'admiration sincère de l'antiquité alors nouvelle et les mobiles moins désintéressés du faussaire[1]. Des artistes se faisaient appeler Pyrgotélès, Leucos ; ceux mêmes qui gardaient leur véritable nom aimaient à signer leurs œuvres en lettres grecques[2]. La pierre gravée de M. Furtwaengler me paraît appartenir à cette catégorie nombreuse de faux antiques. Qui sait même si la signature HEIOY ne cache pas la transcription bizarre de quelque nom d'artiste italien? Le casque figuré dans le coin de la pierre m'a toujours semblé étrange, beaucoup trop petit avec un cimier disproportionné. Mais il y a surtout un détail qui fait penser aux pastiches de la Renaissance. Le bras gauche d'Athéna n'est qu'un moignon : il n'est pas, comme on devrait s'y attendre, interrompu par l'encadrement : il s'arrête avant cet encadrement, et se termine par une cassure, tout à fait semblable à l'amorce du bras brisé, sur les statues de Dresde dans leur état actuel. Il semble difficile d'admettre qu'un artiste grec ou romain ait ainsi reproduit une statue qu'il avait dû voir intacte. Au contraire, des détails de ce genre se rencontrent souvent dans les faux antiques fabriqués à la Renaissance, avec ou sans idée de tromperie. Les pasticheurs tantôt s'inspiraient des antiques mutilés qu'ils avaient sous les yeux, tantôt mutilaient volontairement les compositions créées par leur propre fantaisie pour leur donner un aspect d'antiquité. M. Courajod cite, dans la collection d'Ambras à Vienne, un bronze de la Renaissance, une très jolie figurine de femme nue, qui a été ainsi fondue sans bras[3].

Il ne faut pas oublier d'ailleurs que la pierre reproduite dans

1. Voy. Louis Courajod, *L'imitation et la contrefaçon des objets d'art antiques aux* XV^e^ *et* XVI^e^ *siècles*, Paris, Leroux, 1889.

2. Voy. Courajod, *op. laud.*, p. 49. Pier Maria da Pescia, dit il Tagliacarne, signait ΠΕΤΡΟΣ ΜΑΡΙΑ ΕΠΟΙΕΙ.

3. Courajod, *op. laud.*, p. 96.

l'ouvrage de M. Furtwaengler n'est pas un original. C'est une empreinte ancienne, dont la première mention se trouve dans un ouvrage vieux déjà de plus d'un siècle. Quant à l'original, s'il existe, personne ne sait où il est.

Au risque d'être accusé encore une fois de m'obstiner dans des opinions vieillies, je reste donc fidèle au premier jugement de M. Furtwaengler. Mais, même si l'on admet l'existence et l'authenticité de la pierre gravée, où voit-on que ce buste soit nécessairement copié sur l'Athéna Lemnia de Phidias? On ne pourrait même pas affirmer avec certitude qu'il s'agisse d'une Athéna tenant son casque à la main. C'est probable, si l'on veut, mais ce n'est pas certain. Car enfin on n'aperçoit sur la pierre gravée aucun geste de ce genre. On voit seulement dans le champ, à côté d'un buste de femme, un casque beaucoup trop petit. Pourquoi ce casque ne serait-il pas un simple symbole, destiné à faire reconnaître Athéna? Si l'on voyait sur une pierre gravée une tête d'Athéna et, dans le champ, une chouette, conclurait-on forcément à l'existence d'une statue représentant Minerve avec une chouette dans la main?

Je veux bien admettre l'explication la plus favorable à la thèse de M. Furtwaengler : la pierre gravée est authentique, la composition est inspirée d'une statue qui représente Athéna tenant son casque à la main, la ressemblance avec les statues de Dresde est frappante. La seule conclusion légitime sera qu'il y a réellement eu dans l'antiquité une statue semblable à celle que M. Furtwaengler a obtenue par la combinaison de la tête de Bologne et du torse de Dresde.

S'ensuit-il que cette statue soit de Phidias, et qu'elle soit l'Athéna Lemnia? Il y a un abîme, que rien ne nous permet de franchir, entre ces deux propositions. Les raisons qui m'ont empêché de considérer les statues de Dresde comme des copies de l'Athéna Lemnia subsistent toujours aussi fortes.

Que sera donc cette statue dont nous supposons l'existence prouvée? M. Furtwaengler indique lui-même un rapprochement que, pour ma part, je suis tout disposé à accepter. Dans son

article de la *Classical Review*, il cite la *Venus Genetrix* comme un exemple des mêmes proportions qui me choquaient dans les statues de Dresde. A mon avis, ce rapprochement rend très bien compte de l'impression que produit la statue reconstituée par M. Furtwaengler. Cette impression de malaise, due à la disproportion de la tête et du corps, à la discordance de style entre cette tête et ce corps, c'est précisément aussi celle que j'éprouve, — et je ne suis pas le seul, — en face de la *Venus Genetrix*. Je sais bien que M. Furtwaengler est convaincu d'avoir retrouvé dans la *Venus Genetrix* la célèbre Aphrodite d'Alcamène. Il considère même que c'est là aujourd'hui un point d'histoire établi une fois pour toutes[1]. Je sais aussi qu'en prononçant le nom de Pasitélès, je m'expose à être traité de ridicule retardataire. Je ne tiens d'ailleurs pas au nom. Dans tous les temps, et dans tous les pays, dès que l'art eut atteint la complète maîtrise de ses moyens d'expression, il y a eu des artistes épris d'archaïsme et de style composite, et un public pour goûter leurs œuvres[2]. Le nom de Pasitélès, ou plutôt ce qu'on mettait sous ce nom, me paraît fournir l'explication la plus raisonnable d'œuvres ambiguës comme la *Venus Genetrix*, le groupe d'Oreste et d'Électre et les statues de Dresde dans leur état actuel. Le *Spinario* du Capitole au profil duquel M. Furtwaengler compare celui de la tête de Bologne[3], rentre, à mon avis, dans la même catégorie[4].

1. « Ich glaube diesen Punkt als einen ziemlich festen betrachten zu dürfen » (*all.*, p. 117; *angl.*, p. 82).

2. Voyez par exemple le curieux tableau de Rubens, *Saint Pépin et sainte Bègue, sa fille* : tous deux sont représentés en costume du XVe siècle, comme des personnages de Quentin Matsys (M. Rooses, *L'Œuvre de Rubens*, t. II, pl. 163).

3. *All.*, p. 29; *angl.*, p. 17.

4. On comprendra que je ne puisse pas ici traiter à fond deux questions aussi délicates et aussi controversées que celles de la *Venus Genetrix* et du *Spinario*. Je ne puis qu'exprimer mon opinion. Pour la *Venus Genetrix* il suffit d'exprimer cette opinion pour que tout le monde voie à l'instant les motifs qui me déterminent ; car tout le monde a remarqué la disproportion et la discordance de style entre la tête et le corps de cette statue trop vantée. Je me rallie au jugement consigné par M. Salomon Reinach à la fin de son étude (*Gaz. archéol.*, 1887, p. 285, n. 4). — Quant au *Spinario*, des volumes ont été entassés qui n'ont pas rendu la question plus claire. Dans un de ses premiers essais, paru en 1875, *Der Donauszieher und der Knabe mit der Gans*, M. Furtwaengler

Ce sont des combinaisons de types empruntés à des maîtres divers et à des écoles différentes, faites pour plaire au goût blasé d'une époque dépourvue d'invention, pour amuser des dilettantes amoureux d'impressions complexes et de style composite. N'avons-nous pas assisté de nos jours à une crise esthétique toute semblable? Les peintures de M. Burne-Jones, où l'on trouve amalgamés, non sans habileté ni sans charme, des emprunts peu déguisés à Botticelli, à Pinturicchio et à Léonard de Vinci, ne nous aident-elles pas à comprendre le genre de plaisir que les contemporains d'Auguste[1] pouvaient éprouver en présence d'une statue composée par un habile prati-

attribuait à Myron le bronze du Capitole. Dans les *Meisterwerke* (*all.*, p. 456; *angl.*, p. 287), il parle du *Spinario* seulement en passant et dans une note : il n'est plus tout à fait aussi affirmatif. Cependant il semble rapporter la statue du Capitole tout au moins à l'école de Myron. Le dernier archéologue qui ait traité la question, M. Collignon (*Hist. de la sculpt. gr.*, I, p. 416-421), voit dans le *Spinario* une œuvre originale due aux écoles péloponnésiennes de transition, exécutée entre les années 460 et 450. Je ne partage, je l'avoue, ni l'opinion de M. Furtwaengler, ni celle de M. Collignon. Je crois, comme Rayet (*Mon. de l'art antique*, notice de la pl. 35), que le marbre Castellani et le bronze Rothschild représentent le véritable original; et cet original, pur sujet de genre, je serais disposé à le placer beaucoup plus bas qu'il ne le fait, c'est-à-dire après Lysippe. Le *Spinario* du Capitole est pour moi une œuvre archaïsante, une combinaison analogue à celles dont j'ai parlé tout à l'heure : la tête serait imitée d'une œuvre péloponnésienne du v^e^ siècle; l'attitude, prise aux sujets de genre en vogue au III^e^ siècle. Mais le corps a été arrangé au goût d'une époque de décadence : les muscles ont disparu, il s'est amenuisé, amolli, dans cette recherche d'élégance mièvre et sans accent qui caractérise les œuvres du I^er^ siècle. Ni cette attitude compliquée et tourmentée, ni ce rocher, ne me paraissent possibles au v^e^ siècle. On m'objectera peut-être d'une part la figure bien connue du fronton oriental d'Olympie, le jeune homme accroupi qui tient son pied dans sa main, et d'autre part le rocher de la *Pénélope affligée* du Vatican. Ces deux exemples me paraissent être tout à l'avantage de l'opinion que je défends. Quelle différence entre l'attitude du jeune homme d'Olympie, si simple et si tranquille, malgré l'action familière, et la pose tourmentée, compliquée, violemment ramassée, les lignes heurtées du *Spinario*! Il faut remarquer d'ailleurs que le jeune homme d'Olympie fait partie d'un ensemble décoratif, d'un fronton. Je ne pense pas qu'un sculpteur du v^e^ siècle eût songé à traiter le même sujet dans une statue isolée. Quelle différence de même entre le rocher de la *Pénélope*, solidement construit comme par un architecte, semblable à un mur d'appareil polygonal, et le rocher pittoresque et irrégulier du *Spinario*, tout pareil aux rochers amusants où s'asseoient les figurines de Tanagre et de Myrina!

1. C'est précisément l'époque à laquelle M. Furtwaengler attribue sa pierre gravée, depuis qu'il la croit vraie.

cien avec une tête polyclétéenne et un torse imité de Phidias?

Mais tout en comprenant, en goûtant même ces fantaisies archéologiques, quand nous voudrons admirer Phidias et Polyclète, ce n'est pas là que nous les irons chercher : nous ne demanderons pas davantage à M. Burne-Jones les secrets du génie de Léonard ou de Botticelli.

M. Furtwaengler commence son étude sur l'Athéna Lemnia par ces mots pleins de promesses : « Enfin nous possédons une copie exacte d'un chef-d'œuvre de Phidias ! » Je regrette d'être obligé de renoncer à ce qui n'est pour moi qu'une séduisante illusion. D'ailleurs, à la fin de son article de la *Classical Review*, M. Furtwaengler est beaucoup moins affirmatif que dans les *Meisterwerke*. Ce qui dans son grand ouvrage nous était présenté comme une certitude n'est plus maintenant qu'une probabilité : la « découverte » est devenue une hypothèse. Il ajoute : « après tout, l'Apoxyoménos de Lysippe, le Doryphore de Polyclète, le Marsyas de Myron, et bien d'autres pierres angulaires de l'histoire de l'art, ne nous sont connus que par des combinaisons d'hypothèses ». Il est vrai que nous ne possédons pas les originaux de ces statues célèbres. Mais tout au moins avons-nous, surtout pour le Doryphore et l'Apoxyoménos, des copies qui reproduisent le caractère général de l'œuvre. Les auteurs anciens n'ont pas été aussi avares de renseignements précis sur ces statues qu'ils l'ont été, malgré leur admiration, pour l'Athéna Lemnia. Le nom seul du Doryphore et de l'Apoxyoménos est déjà une sorte de signalement qui nous permet de chercher à les reconnaître parmi les marbres de nos Musées. Pour l'Athéna Lemnia nous n'avons malheureusement rien de semblable.

J'ai dit pourquoi je ne pouvais admettre la reconstitution proposée par M. Furtwaengler, même à titre d'hypothèse. Je ne nie pas qu'il n'y ait eu au v^e^ siècle des Athénas tenant leur casque à la main. M. Furtwaengler en a cité de nombreux exemples que je n'ai jamais contestés [1]. Il est même possible, si l'on veut, que

1. *Meisterw.* (*all.*), p. 22-25. Encore faut-il remarquer que les exemples cités

Phidias ait exécuté une statue conforme à ce type. Mais la chose est seulement possible : rien ne prouve qu'elle soit. Et même si Phidias a sculpté une Athéna sans casque, on ne peut affirmer que ce soit l'Athéna Lemnia.

Quant à moi, mais ceci n'est qu'une opinion, j'inclinerais plutôt à croire que l'Athéna Lemnia avait le casque en tête comme la plupart des statues de la déesse, pacifiques ou guerrières. Les sources littéraires ne nous apprennent rien sur ce point. Mais en citant les exemples d'Athénas sans casque fournis par les monuments, M. Furtwaengler remarque très justement que ce motif, très aimé des artistes athéniens pendant la première moitié du v^e^ siècle, tendait déjà à disparaître plusieurs années avant la date probable où Phidias a exécuté son Athéna Lemnia, et ne se rencontre plus après cette époque. Ne semble-t-il pas étrange d'admettre que Phidias eût adopté pour une de ses œuvres de prédilection, la seule, nous dit-on, qu'il eût signée, un motif vieilli et déjà délaissé ? Et même, s'il l'a réellement accepté et fait sien, — car le génie peut renouveler les sujets rebattus et démodés, — comment se fait-il qu'une statue admirée de tous, considérée par quelques-uns comme le chef-d'œuvre du maître, n'ait pas engendré une longue descendance d'œuvres inspirées d'elle?

Au contraire, les monuments nous font connaître un type de Minerve pacifique casquée, représenté par de nombreuses et très belles statues, qui, sous des formes plus ou moins diversifiées, trahissent toutes l'influence de Phidias. Ne paraît-il pas au moins vraisemblable d'attribuer le premier exemplaire parfait de ce type à Phidias lui-même?

Encore une fois, je donne cette opinion simplement comme une hypothèse qui doit forcément rester très vague. Car nous ne savons pas ce qu'était l'Athéna Lemnia; et il faut nous résigner à notre ignorance. La seule chose certaine, à mon avis, c'est que l'Athéna Lemnia n'est pas la statue reconstituée par M. Furt-

sont tous empruntés à de petits monuments, vases peints, petits bas-reliefs, miroirs, etc.

waengler. Mieux vaut cette conclusion toute négative qu'une illusion dangereuse.

La frise et les frontons mutilés du Parthénon sont toujours les seuls souvenirs fidèles qui nous restent du génie de Phidias. Sans doute il n'a pas lui-même mis la main à cet ensemble de sculptures décoratives ; mais son esprit s'y voit encore. J'aime mieux pour Phidias la collaboration de ses élèves que celle de M. Furtwaengler.

Paul Jamot.

Juillet 1895.

L'ÉPOQUE DE HALLSTATT EN BAVIÈRE

PARTICULIÈREMENT

DANS LA HAUTE-BAVIÈRE ET LE HAUT-PALATINAT

CHAPITRE PREMIER

Nécropoles de la Haute-Bavière.

Le premier âge du fer, que l'on appelle *époque de Hallstatt*, a duré longtemps en Bavière et y a laissé des vestiges considérables. Mes explorations ont eu pour but, depuis plusieurs années, de mettre à jour, par des fouilles méthodiques, le contenu des nécropoles qui peuvent donner des informations précises sur la civilisation de cette époque. A la demande de la *Revue*, je donne ici un exposé succinct de mes travaux et des résultats auxquels je suis arrivé.

Dans la Haute-Bavière (fig. I), j'ai fouillé d'abord une nécropole à Pullach sur la Isar, au sud de Munich; de là, j'ai passé à la rive méridionale du lac d'Ammer, où je commençai les recherches à Fischen et Pähl, pour les poursuivre, plus à l'est, à Monetshausen (près de la rive occidentale du lac de Starnberg), plus au sud-ouest à Wilzhofen et Wielenbach, à droite de l'Ammer, et à Oderding, à gauche du même cours d'eau. Mes investigations se sont alors étendues vers le sud, du côté des montagnes, jusqu'à Murnau, point où cessent les nécropoles préhistoriques. Entre Oderding et Murnau, l'époque de Hallstatt est représentée par les nécropoles suivantes : Sanct-Andrä près Etting, Berg, Huglfing, Tautting, Ober-Eglfing, Uffing, Spatzenhausen, Waltersberg, Hofheim et Aidling. Il faut ajouter une nécropole près de Mühlthal non loin

du lac de Starnberg. Au cours de ces dernières années, j'ai porté

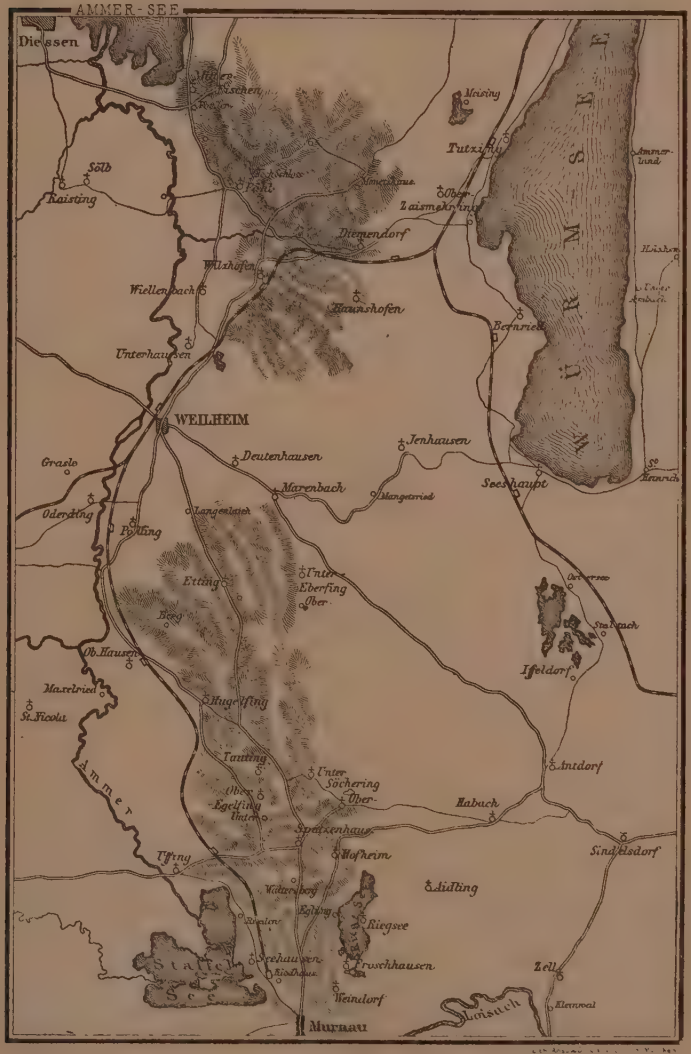

Fig. I. — Carte de la région explorée dans la Haute-Bavière.

mes efforts sur la rive septentrionale du lac d'Ammer (Wildenroth et Schöngeising sur l'Amper) et sur la rive orientale du lac de Starnberg (Aufkirchen et Aufhausen).

I. — EMPLACEMENT DES NÉCROPOLES

La plupart sont voisines de centres habités, ainsi que de ruisseaux, rivières ou lacs. Le plus souvent possible, on les a établies sur de hauts plateaux, d'où l'on jouit d'une vue étendue, en particulier sur les montagnes. Quand les nécropoles sont en plaine, elles se développent sur de vastes surfaces planes et quelquefois (Pähl, Wilzhofen, Wielenbach, Oderding) en vue des montagnes. Très souvent (Sanct-Andrä, Huglfing, Tautting, Ober-Eglfing, Uffing, Spatzenhausen, Waltersberg, Hofheim), il y a des champs cultivés soit auprès de la nécropole, soit tout autour. Dans quelques groupes, les tumulus s'élèvent au milieu des champs en culture. Entre ces champs et non loin des nécropoles, on a reconnu plus d'une fois les traces d'établissements préhistoriques, avec des routes à chars profondes et larges et des sentiers d'une moindre largeur pour piétons. De petites parcelles de champs cultivés, attenant à des vestiges d'habitations, paraissent avoir servi de jardins. Quelques établissements sont fortifiés, en particulier du côté du nord, par où l'on pouvait craindre une attaque bien plus que par le sud, défendu par des chaînes de montagnes inhabitées.

II. — TUMULUS

Les tumulus des trois périodes de Hallstatt se distinguent d'abord des tombes appartenant aux deux périodes du bronze par le fait qu'ils sont espacés, au lieu d'être juxtaposés et serrés les uns contre les autres. Souvent, entre les tumulus d'une nécropole, se trouvent des espaces libres assez considérables, qui peuvent avoir servi à la célébration de sacrifices funéraires et d'autres cérémonies.

La forme des nécropoles est généralement ronde ou ovale, rarement quadrangulaire; les plus grands tumulus sont sur les bords ou au milieu. Très souvent, les tombes des personnages haut placés (hommes ou femmes) ont été rencontrées vers le nord.

La hauteur des tumulus coniques varie entre 0m,50 et 3 a 4 mètres. Ils sont presque exclusivement composés d'argile, que l'on allait souvent chercher fort loin et qui, souvent aussi, est tout à fait pure, sans aucun mélange de pierres. Il est très rare que l'on ait employé de la terre noire; *jamais* on n'a pris ni la terre noire, ni l'argile dans le voisinage immédiat des tumulus. L'emploi de l'argile s'explique soit parce qu'elle est difficilement pénétrable à l'eau, soit par quelque motif religieux que nous ignorons.

Des constructions en pierre, comme celles que présentent presque régulièrement les tumulus de l'âge du bronze, manquent à l'époque de Hallstatt; en revanche, on rencontre çà et là des cercles de pierres, au milieu desquels avait lieu l'ensevelissement. Les *cists* et les voûtes construites en pierres sont très rares. A l'est du lac de Starnberg, on constate parfois l'usage d'ériger un cercle de pierres basses à la périphérie extrême du tumulus, sans doute pour empêcher le glissement de l'argile dont il était composé.

III. — MODES DE SÉPULTURE

L'incinération caractérise la seconde période de l'âge du bronze. Au commencement de l'époque de Hallstatt paraît aussi l'inhumation ; les deux rites se rencontrent souvent dans le même tumulus. L'orientation des squelettes ne semble soumise à aucune règle; tout au plus pourrait-on croire que la direction nord-sud était l'objet d'une certaine préférence. Les ensevelissements secondaires sont très fréquents; généralement, il y a superposition, plus rarement juxtaposition. Je n'ai pu constater que très rarement la juxtaposition immédiate de deux squelettes, l'un

d'homme, l'autre de femme ; dans ces cas, il y a eu ensevelissement simultané des deux corps. Je n'ai pas observé beaucoup d'ensevelissements secondaires datant de l'époque romaine; quand il s'en présente des exemples, c'est à la partie supérieure des tumulus et seulement dans le voisinage des routes ou d'établissements romains (Pähl, Fischen, Wilzhofen, Wielenbach, Monetshausen). Plus au sud il n'y en a pas trace.

L'ensevelissement partiel et la brisure intentionnelle des corps sont des usages fort curieux, dont j'ai observé nombre de cas. Tantôt c'est la tête, les fémurs et les os du tronc qui manquent; tantôt le squelette a été brisé en morceaux et l'on a posé certains os longs sur le tronc ou à côté de lui. Souvent le crâne est placé sur le milieu du tronc. Dans certains cas je n'ai pu constater que la présence des fémurs, sur lesquels les bras étaient croisés; une fois même, je n'ai trouvé que le bassin, avec, tout auprès, des os humains incinérés, mêlés à des ornements de bronze[1]. L'explication de ces usages ne sera pas facile à deviner.

Un autre détail intéressant est la présence, dans les tombes, de squelettes entiers ou fragmentés de sangliers, grands ou petits. Une fois, dans un grand tumulus, j'ai trouvé seulement un sanglier de forte taille, enseveli avec des vases. On entrevoit parfaitement l'explication de cette coutume, le sanglier étant un animal sacré chez les Celtes. Les restes d'autres animaux sont rares; généralement, ce sont des os de petits oiseaux. On plaçait aussi des aliments auprès des morts, comme l'atteste la découverte de fromage blanc, mêlé à du miel, dans une petite coupe en bois bien travaillée[2].

Les morts étaient ensevelis vêtus et parés, les hommes avec leurs armes, les femmes avec leurs bijoux et souvent aussi avec

1. Voir les gravures données dans mon livre *Die Hügelgräber zwischen Ammer -und Staffel-See*, pl. III, 3, 4, 5*a*; pl. IV, 5-6; texte, p. 28, 30, 41, 42. A l'avenir, je renverrai simplement aux planches de cet ouvrage, sans en répéter le titre.

2. *Ibid.*, p. 144.

un couteau. On ne rencontre pas d'outils parmi les objets placés auprès des morts. Une fois seulement, j'ai pu constater que le squelette d'une femme riche — probablement une grande prêtresse — avait été renfermé dans un cercueil de bois de pin. Souvent j'ai trouvé des objets précieux déposés sur de l'écorce de bouleau et recouverts avec soin avec de l'écorce; parfois, au lieu d'écorce, on s'est servi à cet effet de lin ou de cuir.

Les ossements brûlés sont généralement répandus au milieu de l'aire, plus rarement sur les côtés; d'autres fois, ils forment un petit amas, au lieu d'être disséminés. Il est fort rare qu'ils soient placés dans les vases d'argile ou dans un trou pratiqué au milieu de l'aire. Régulièrement, ils ont été réunis avec soin (*ossilegium*) et débarrassés de toute trace de cendre ou de charbon. Les objets de parure, souvent endommagés par le feu du bûcher, sont au-dessus, au-dessous ou à côté des ossements. Il est rare que le feu du bûcher ait endommagé les armes, d'où l'on peut conclure qu'on ne les plaçait pas sur le bûcher.

Les vases qui accompagnent les squelettes sont tantôt au-dessus des têtes, tantôt des deux côtés, tantôt aux pieds; ailleurs ils forment un demi-cercle en haut ou en bas, ou encore un grand cercle autour du corps.

Les vases qui accompagnent les morts incinérés sont disposés tantôt en demi-cercle, tantôt en cercle, tantôt d'un côté seulement des objets accessoires, ou encore dans un trou creusé dans l'aire funéraire, auquel cas ils sont peu nombreux (une grande urne et deux ou trois petits vases). Les os brûlés sont alors placés dans un de ces vases avec quelques objets de bronze.

Les emplacements de bûchers sont assez nombreux et reconnaissables à la terre argileuse du sol, qui est rougie par la cuisson sur une hauteur d'un à deux centimètres. Comme il n'y en a pas trace dans beaucoup de tumulus à incinération, il faut admettre que la crémation se pratiquait en dehors. Par contre, on constate dans ces tumulus des restes de charbons, disposés en cercle, en demi-cercle ou en rectangle, très rarement mêlés de cendres. Ces charbons doivent avoir été rapportés du bûcher ou

du banquet funéraire et répandus ainsi pour *consacrer* le lieu de la sépulture. Là où les vases avec les os incinérés sont placés dans une cavité de l'aire, cette cavité a été bouchée ensuite à l'aide d'une couche épaisse d'argile, formant un sol artificiel sur lequel on a célébré le sacrifice funéraire : c'est ce qu'atteste, sur le sol en question, la présence d'une aire brûlée considérable. Le sacrifice terminé, le tumulus était achevé avec de l'argile.

Quelques tumulus, la plupart très bien construits, n'ont donné aucun objet — tout au plus, et très rarement, quelques traces de charbons. Je les considère comme des *cénotaphes*, tombes de hauts personnages de la tribu décédés au loin et dont on n'avait pu recouvrer les corps.

IV. — PREMIÈRE PÉRIODE DE HALLSTATT

(De 800-700 environ av. J.-C.)

On trouve à la fois l'inhumation et l'incinération. La plupart des tumulus se composent de constructions en pierres de forme voûtée, qui ont été remplies avec de l'argile.

Cette première période est caractérisée par l'absence de la fibule et du fer. Au lieu de la fibule on rencontre de longues épingles de bronze avec disques en spirales ou boutons soudés (fig. II, 1), ou des épingles plus courtes avec tête en forme de double cône, ou encore des attaches ornées, de forme ovoïde, découpées dans du bronze en feuilles. Les diadèmes en bronze sont analogues, pour la forme, à ceux de l'époque récente du bronze dans la Haute-Bavière, mais décorés de traits incisés plus délicats (fig. II, 2). Les bracelets sont peu ouverts, avec des extrémités peu saillantes et ornées de godrons ovoïdes séparés par des bandes étroites (fig. II, 3). On trouve aussi des bracelets en lignite. Les bagues, coulées en bronze comme les bracelets, sont quelquefois ornées (fig. II, 4). Les colliers, comme aux deux époques du bronze, se composent de grands et de petits tubes, à section triangulaire, faits avec des fils de bronze tordus en spirale ; ces tubes étaient

montés sur des cordelettes. Un ornement nouveau de cette pé-

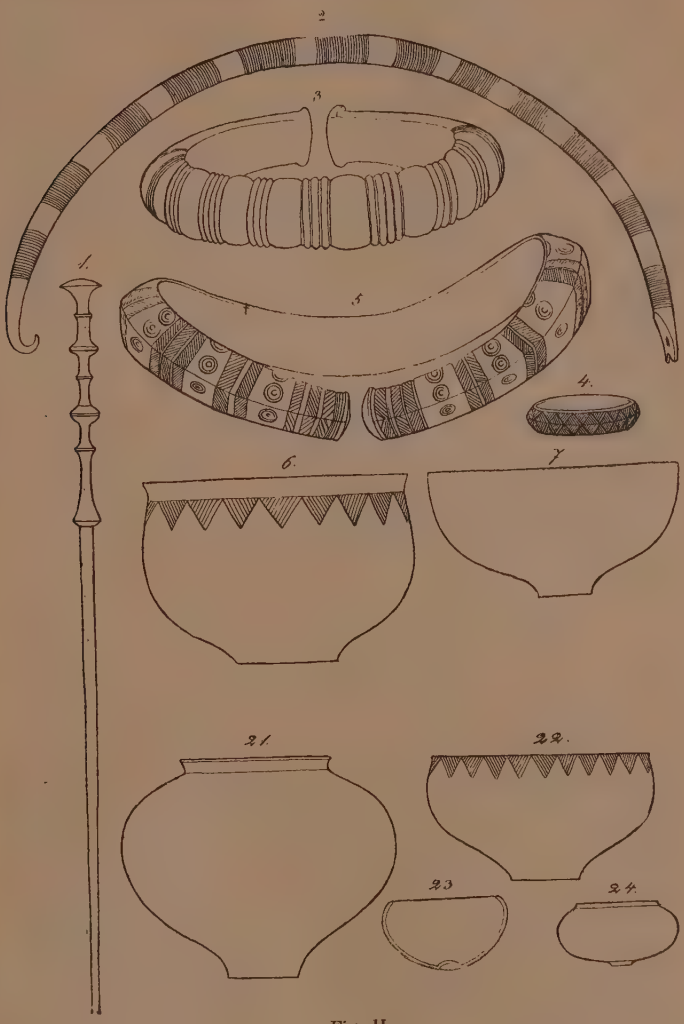

Fig. II.

riode est l'anneau de pied ovale (fig. II, 5), à section triangulaire, coulé en plein dans le bronze et présentant des ornements

incisés; la forme de ces objets est déterminée par celle de l'articulation du pied. L'ambre est très rare.

Je n'ai pas trouvé de tombes de *guerriers* appartenant à cette époque. Quelques sépultures à incinération où, à côté des vases, il n'y avait chaque fois qu'une seule épingle de bronze, doivent être considérées comme des tombes d'hommes.

Les vases sont très semblables à ceux de la dernière période du bronze dans la Haute-Bavière. La matière est presque identique (argile mêlée d'éclats de pierres ou de sable, parfois teinte en noir). Il y a des urnes, des coupes, des plats, ainsi que de petits vases cupuliformes (fig. II, 6 et 7). Les ornements sont incisés ou imprimés, et souvent remplis d'une matière blanche crayeuse. Les types décoratifs varient peu : triangles avec lignes parallèles incisées, petits cercles avec point central (que l'on trouve déjà dans la seconde période du bronze), petits triangles opposés par le sommet et disposés en bandes. Il y a le plus souvent trois vases dans chaque tombe, plus rarement quatre ou cinq. Je n'ai constaté que rarement, à cette période, la présence d'ossements de sangliers.

V. — DEUXIÈME PÉRIODE DE HALLSTATT

(De 700-400 environ av. J.-C.)

Les incinérations prédominent, mais les tombes où l'on trouve des épées (tombes de chefs) sont généralement à inhumation. De riches parures de femmes se sont rencontrées également dans des sépultures à inhumation et à incinération, quelquefois aussi dans des tombes à inhumation partielle.

Le remplissage des tumulus avec de l'argile est presque la règle ; rarement on trouve des *cists* de pierres ou des voûtes.

Les *objets placés à côté des hommes* sont les suivants :

1° *Longues épées* de fer du type de la figure III, 8; la poignée se composait de plaques de bois, fixées à l'aide de petits clous de bronze. Les restes de fourreaux en bois se sont rencontrés fréquemment ; les bouterolles de bronze sont rares.

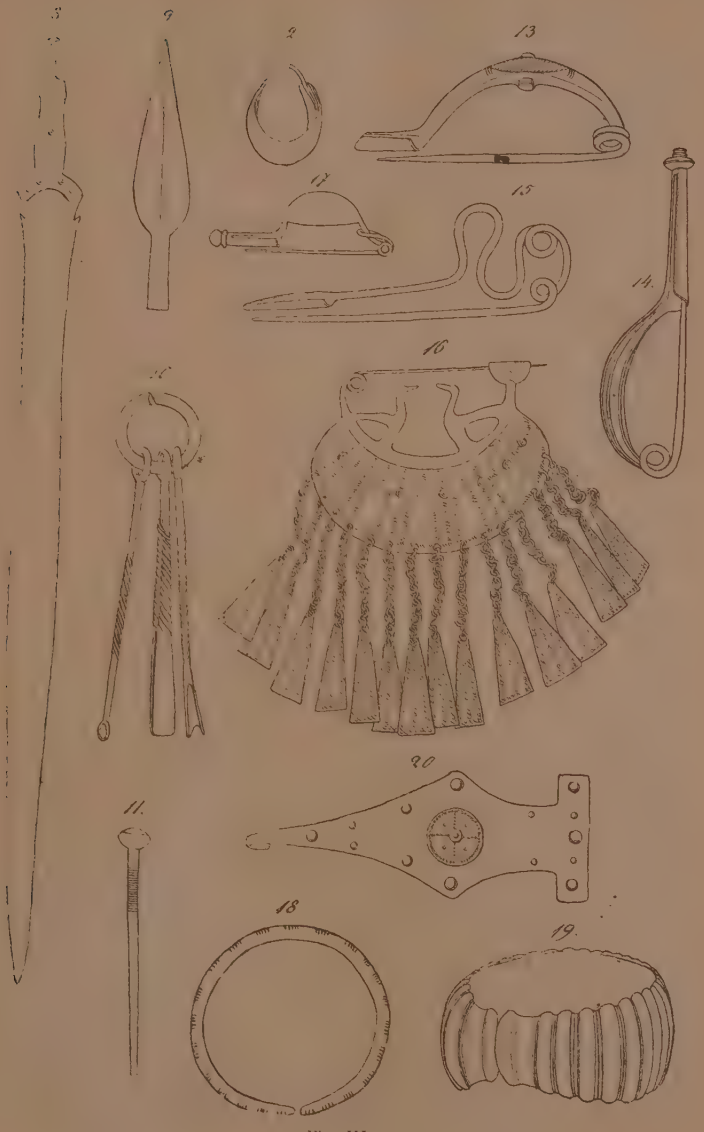

Fig. III.

2° *Poignards* de fer triangulaires, à poignée courte.

3° *Pointes de lances* en fer (peu nombreuses), de forme analogue à celle des pointes de lance de l'époque récente du bronze (fig. III, 9). On les trouve généralement avec des corps inhumés.

4° *Épingles* de bronze du type de la figure III, 11.

5° Grosses et courtes *épingles* de fer.

6° *Objets de toilette* en bronze (pincettes, cure-oreilles, cure-ongles), tels que les représente la figure III, 10.

7° *Vases funéraires* (peu nombreux), dont la forme et la décoration seront décrites plus loin (fig. II, 21-24).

Les squelettes de sangliers sont fréquents dans les tombes d'hommes.

Les *objets placés à côté des femmes* sont plus riches et plus variés :

1° *Diadèmes* de bronze, comme dans la période précédente (fig. II, 2).

2° *Boucles d'oreilles* en feuille de bronze. Elles sont très rares et paraissent surtout à la fin de la période qui nous occupe. Le type est celui de la figure III, 12.

3° *Torques* en fil de bronze avec crochets aux extrémités ; chaînettes d'ambre, de lignite et d'os. Les perles bleues ovoïdes se rencontrent, mais rarement. On trouve aussi des colliers composés de bandes de bronze plus ou moins larges, décorées de petits boutons de bronze. Comme ornements de poitrine, il y a des plaques d'ambre assez épaisses, auxquelles étaient fixées des perles et des anneaux de la même matière.

4° *Fibules.* — Les plus anciennes sont en fil de bronze, avec arc légèrement abaissé et décoré, et des *fibules en barque*, avec pied plus ou moins long ; parmi ces dernières on en trouve aussi quelques-unes en fer. L'arc présente des ornements incisés et parfois des boutons latéraux (fig. III, 13). Un type dérivé, qui se rapproche de la *fibule en arbalète*, paraît à la fin de cette période, à laquelle appartiennent aussi les fibules à arc creux ou côtelé, avec long pied se terminant par un ou plusieurs boutons (fig. III, 14). On trouve ensuite le plus ancien type de la *fibule serpen-*

tiforme (fig. III, 15) et la *fibule en croissant* avec chaînettes et pendeloques (fig. III, 16). Cette dernière se rencontre encore dans les tombes du début de la troisième période de Hallstatt ; on la trouve toujours par paires, à droite et à gauche de la poitrine, et disposée de telle sorte que les pointes des ardillons sont tournées vers le dedans. Les chaînettes et pendeloques retombaient sur la poitrine et formaient une riche décoration de vêtements de dessus. A la fin de cette période appartiennent encore les *fibules à cymbale* (fig. III, 17).

5° *Anneaux de bras et bracelets.*— Parmi les premiers, les plus nombreux sont formés à l'aide d'un gros fil de bronze, peu ouverts, aplatis en haut et en bas, souvent décorés de traits incisés (fig. III, 18). Les anneaux circulaires fermés, coulés en bronze plein, ainsi que les anneaux creux richement ornés, sont rares. Les plus anciens de ces derniers sont peu élevés et s'amincissent vers les extrémités (fig. III, 19). Vers la fin de la période qui nous occupe, ils prennent l'aspect de petits tonneaux. Les femmes riches portaient souvent un anneau de ce genre au-dessous de chaque coude.

6° *Bagues* coulées, parfois décorées, que l'on portait ordinairement à l'annulaire de la main droite.

7° *Ceintures* de cuir. —Presque toutes les femmes de condition élevée portaient des ceintures, décorées d'un grand nombre de petits boutons de bronze et munies d'un fermoir en fer (fig. III, 20). Parfois, à ces ceintures, étaient suspendues des chaînettes de bronze. Les femmes riches ornaient leurs ceintures de cuir avec de petites plaques en bronze mince, qui servaient à en garnir les extrémités au lieu des fermoirs en fer. On employait aussi des fermoirs en fer formés de trois plaques minces en spirale, disposées en triangle et ornées de petits boutons de bronze.

8° Les *anneaux de pieds* sont très rares et se trouvent toujours par paires. La forme est la même qu'à la période précédente, mais l'ornementation est différente.

9° *Couteaux* de fer.— Les lames sont plus ou moins recourbées et munies de soies courtes ; le type est analogue à celui des cou-

teaux de l'époque récente du bronze dans la Haute-Bavière, dont il dérive vraisemblablement.

10° *Vases funéraires.* — Dans presque tous les vases, l'argile, mêlée de sable et de mica, présente une teinte noire ; la plupart sont recouverts en outre d'une couche d'argile mince qui est devenue plus ou moins rouge à la cuisson.

La matière des petits vases est préparée avec plus de soins que celle des grands (urnes, plats, coupes). Les types sont plus variés. A côté des urnes on voit paraître des plats, des coupes, des pots, de petits vases cupuliformes ou en forme de tasse, avec ou sans anse. Pour la première fois, nous rencontrons des urnes piriformes (fig. II, 21) ; le bord est très bas, droit ou légèrement recourbé vers le dehors, l'ouverture large et le fond très petit. Au commencement et au milieu de cette période, on ne trouve pas encore de col proprement dit, mais cet élément paraît à la fin, sous un aspect, il est vrai, différent de celui qu'il affecte à la troisième période (voir fig. V, 50). Les plats ont une base assez petite, un rebord bas et recourbé vers le dehors : la plupart sont sans ornements. Dans les coupes, le fond, qui est souvent très petit, est fréquemment concave. La forme est celle d'une poire écrasée. La décoration, souvent riche, couvre la partie supérieure de la panse. On trouve le même type dans les petits vases de nos figures II, 22-24.

Nous rencontrons maintenant pour la première fois des vases peints d'une couleur rouge, qui, par l'effet de la cuisson, devient un beau *rouge pompéien.* A cela vient se joindre l'emploi du graphite et d'une substance blanche crayeuse que l'on introduit dans les ornements gravés en creux. Avec ces trois couleurs et les motifs décoratifs dont ils disposent, les potiers savent déjà produire des effets très agréables. Cette intervention de la polychromie dans l'ornement des vases accuse une modification du goût; il est certain que les étoffes des vêtements ne présentaient pas moins de variété dans les teintes. On peut donc dire que le goût des couleurs est une marque caractéristique de la seconde période de Hallstatt et surtout des périodes plus récentes de la même civilisation.

Les ornements des vases, généralement en creux, sont des zigzags, des triangles, des rectangles, des bandes formées de triangles opposés par le sommet, des cercles simples et doubles, etc.

Il y a, en moyenne, quatre vases dans chaque tombe; à la fin de la période, on en trouve assez souvent six, rarement huit.

VI. — TROISIÈME PÉRIODE DE HALLSTATT

(De 400 à 300 environ av. J.-C.)

L'incinération prédomine; on voit paraître les mystérieuses inhumations de corps brisés. Les tumulus sont presque toujours remplis d'argile.

Les *objets placés à côté des hommes* sont les suivants :

1° *Grandes épées* de fer à soie; quelques-unes sont très habilement forgées et présentent des saillies parallèles aux côtés. Ce sont évidemment des imitations de modèles en bronze, qui attestent, à cette époque, un grand développement de l'art du forgeron. Il faut citer aussi de rares épées en fer avec lame se rétrécissant vers le bas et poignées de bronze coulées en plein (fig. IV, 25). On les trouve en compagnie de poignards de fer (fig. IV, 26), de grands couteaux de fer à dos recourbé (fig. IV, 28), de petites cistes de bronze à cordons larges, de petits vases de bronze munis d'une anse (fig. IV, 32), enfin de vases divers en poterie.

2° *Poignards* de fer avec ou sans fourreau, avec ou sans soie (fig. IV, 26).

3° *Pointes de lance* en fer, souvent par paires. — Elles sont tantôt longues, étroites, avec saillie médiane accusée et douille courte (fig. IV, 27), tantôt plus courtes, avec l'arête seulement indiquée et une longue douille, tantôt courtes, en forme de feuille de saule, avec arête peu prononcée et douille courte, tantôt plus courtes encore, de forme triangulaire, avec ou sans arête, avec ou sans douille, enfin petites (0^m,07-0^m,12), la plupart du temps sans arête. On trouve aussi des talons de lance de fer.

4° Des *couteaux* de fer, plus ou moins grands et recourbés,

avec ou sans soie (fig. IV, 28). — Il y a de grands couteaux de

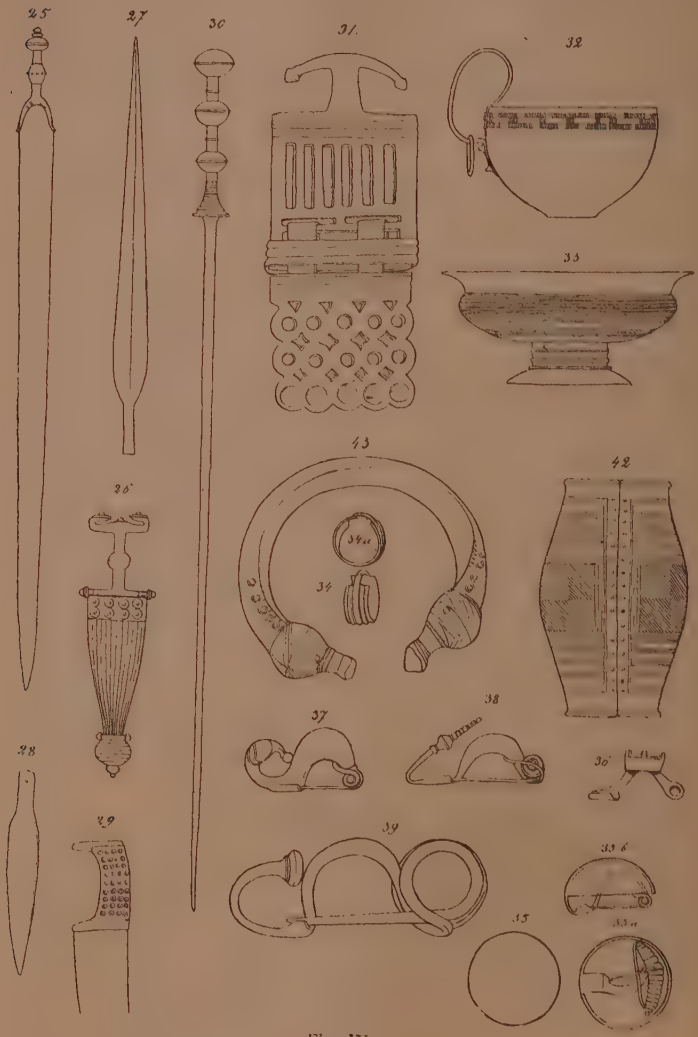

Fig. IV.

fer recourbés avec des poignées d'une forme particulière ou des

restes d'emmanchure en bois. Les manches d'os, ornés de cercles concentriques, sont rares (fig. IV, 29). La plupart de ces couteaux sont accompagnés de petits anneaux de fer assez forts, qui, à en juger par leur présence auprès des squelettes, servaient à attacher les couteaux aux ceintures. Il y a enfin de tout petits couteaux en fer, de forme semi-lunaire, qui doivent peut-être passer pour des rasoirs.

5° *Carquois* et *flèches*. — Les premiers étaient en bois, garnis au sommet, au milieu et en bas de minces lames de fer, et pourvues, en haut et en bas, de petits anneaux de suspension en fer. Des boutons en fer, plus ou moins grands, formaient la décoration terminale comme dans les poignards (fig. IV, 26). Les pointes de flèche en fer sont de forme élégante, avec deux barbelures assez longues et une douille. Leur analogie avec celles de la dernière période de l'âge du bronze est frappante.

6° *Boucliers*. — Comme ils étaient en bois, on n'en trouve que rarement des restes. Une fois, dans une riche sépulture de guerrier, le bois s'était conservé assez bien pour qu'on pût déterminer la forme et la grandeur du bouclier. Il était rectangulaire, allongé, garni de fer sur les côtés, orné au milieu de deux grands disques concavo-convexes avec pointes coniques ; autour des disques se trouvaient de petits clous en fer à tête convexe; on en voyait d'autres, alternant avec des clous en forme de *tutulus*, à l'intérieur des garnitures latérales (cf. le dessin du bouclier pl. XV, 1-9).

7° *Épingles* en fer ou en bronze. — Il n'y en a jamais qu'une par tombe. Les premières sont analogues à celles de la période précédente ; parmi les dernières, on en trouve de longues, ornées de plusieurs boutons circulaires (fig. IV, 30). On rencontre aussi des aiguilles à petite tête.

8° Les tombes des riches contiennent des *harnachements de chevaux*, des *mors* de bronze et de fer, des *ceintures* de cuir ornées de boutons, de plaques et d'anneaux de bronze (fig. IV, 31), des restes de *chars* à deux et à quatre roues, dont les moyeux sont ornés de plaques en bronze et en fer (ces dernières souvent damasquinées à l'aide de fil de bronze). Les essieux sont ornés sur

le devant de petits appendices de bronze (voir pl. XXVII-XXIX). Les chars eux-mêmes semblent avoir été décorés de plaques et de clous de bronze. Les cercles des roues, fixés par de forts clous de fer, témoignent d'une grande habileté technique. Le peu de largeur des roues permettait de passer même dans des terrains marécageux et difficiles (pl. XXVIII, 20; XXIX, 1-3 *b*). Il est intéressant de constater que dans certaines régions, par exemple au nord de l'Ammersee, presque chaque tombe virile renferme un ou deux mors en fer avec des restes de harnachement.

9° Les sépultures riches contiennent aussi des *vases de bronze* de différentes formes, tasses avec anse (fig. IV, 32), plats, coupes, chaudrons, cistes à cordons avec anses fixes ou mobiles, enfin, mais très rarement, des situles. Une petite coupe en bois (fig. 33) a été découverte à l'intérieur d'une situle de bronze; elle est richement ornée de côtes longitudinales. Ce précieux objet, en bois de poirier, prouve que la troisième période de Hallstatt connaissait l'usage du tour et avait même déjà fort perfectionné l'art du tourneur. — Le nombre des vases déposés dans une sépulture atteint quelquefois quinze ou vingt.

Passons maintenant à l'indication des *objets placés à côté des femmes.*

1° *Boucles d'oreilles* en bronze mince, pourvues, comme celles de la période précédente, d'un crochet, mais plus court. Le travail témoigne d'un progrès; on trouve des ornements côtelés (fig. IV, 34, 34 *a*).

2° *Colliers.* — A côté de ceux de la période précédente, on en rencontre de tors. Les petites filles portent quelquefois des colliers fermés, en bronze coulé, assez larges pour avoir été introduits par dessus la tête. Les femmes riches portent des colliers en perles d'ambre, de verre et d'os. Parmi les perles de verre on en trouve dont la couleur est jaune de miel, avec des décorations superficielles d'un jaune blanc.

3° *Fibules.* — Jusqu'au milieu de cette période, on trouve encore les fibules à arc semi-lunaire; elles se rencontrent le plus souvent avec des boucles d'oreilles de forme récente et avec un type nou-

veau de grands bracelets en bronze mince (fig. IV, 42). La fibule serpentiforme se développe (pl. XXIII, 8); à cette variété se rattache le type de la Certosa (pl. XXV, 2-4). On observe aussi quelques types rares, issus de celui de la fibule en cymbale et que je proposerais d'appeler *fibules à bouton* (fig. IV, 35, 35 *a*, *b*). Les deux pièces que nous reproduisons, jusqu'à présent uniques, sont faites d'un seul morceau de métal. Nous arrivons maintenant aux *fibules en arbalète*, dont le type le plus ancien, trouvé en Bavière, présente un bouton au milieu, un arc plat et côtelé et bouton terminal (pl. XXV, 3, 3 *a* et 4). Une petite fibule de bronze (fig. IV, 36), avec appendice crénelé sur l'arc, appartient à la même catégorie; c'est un type tout à fait exceptionnel. Avec la grande série des *fibules à tête d'oiseau*, auxquelles se rattachent celles avec têtes humaines, nous touchons à la fin de la période récente de Hallstatt. Les têtes d'oiseau sont un peu différentes de celles qu'on trouve sur d'autres points de la Bavière; on peut comparer à cet effet les figures IV, 37 et IX, 75, 75 *a* (ces dernières provenant de tumulus du Haut-Palatinat). Comme type de transition aux formes des fibules les plus récentes, je citerai celui que représente la figure IV, 38. On le trouve déjà avec des bracelets de bronze à boutons et de courtes épingles à petite tête. Enfin la figure IV, 39 représente une fibule du type le plus récent.

4° *Épingles*. — Elles sont courtes, minces, quelquefois terminées en col de cygne, toujours surmontées de petites têtes (fig. V, 40-41).

5° *Anneaux de bras* et *brassards*. — A côté des types anciens, on trouve des anneaux plus larges, coulés à plein, avec des décorations ressemblant à des oves, et aussi des anneaux très larges en bronze mince. La hauteur des brassards en forme de tonnelets augmente toujours (pl. XXVII, 1); en même temps se montre un type nouveau, sorte de manchon repoussé en bronze mince, à décoration géométrique, qui est souvent passé autour de la partie inférieure d'un bras, tandis qu'il y a un *brassard en tonnelet* à l'autre (fig. IV, 42). Ce type ne se trouve en Bavière que dans des

tombes de la période récente de Hallstatt, et cela seulement dans

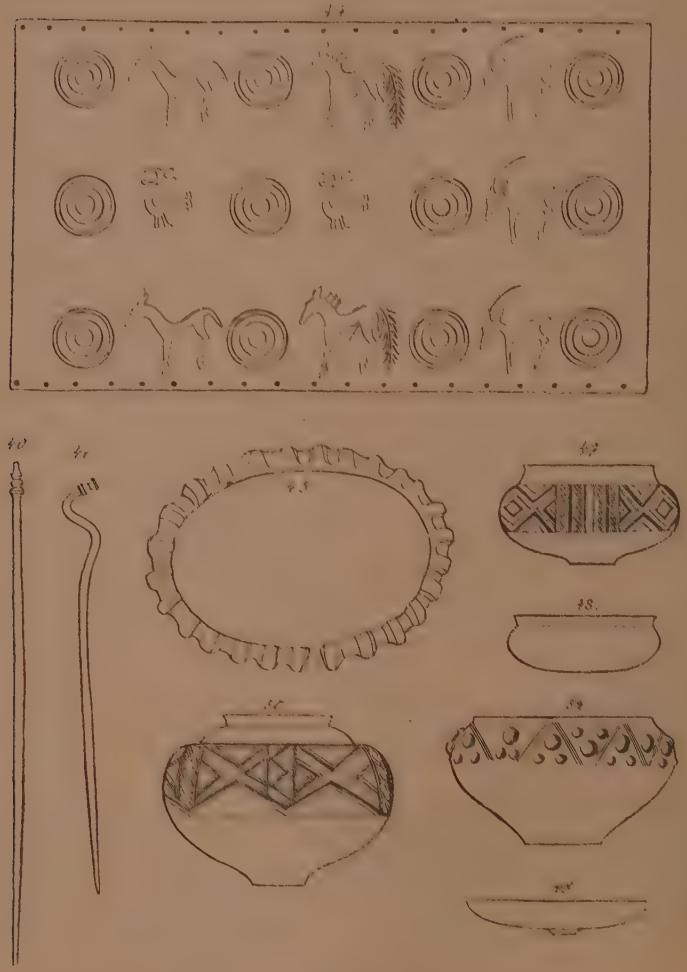

Fig. V.

la Haute-Bavière et la Souabe du nord. Il est inconnu à Hallstatt, Watsch, Sanct-Margarethen, etc., mais frequent au Wurtemberg

et dans le sud-ouest, le long de la vallée du Rhône, jusqu'en Franche-Comté. L'étude des fibules en arc, avec chaînettes et pendeloques, atteste une distribution inverse : nombreuses à Hallstatt et dans les tumulus de la Haute-Bavière, elles manquent dans le reste de la Bavière, en Wurtemberg, dans le pays de Bade et en Suisse. La partie de la Haute-Bavière que j'ai explorée marque donc une limite pour ces deux genres de parures. Il en résulte qu'aux époques de bronze et de Hallstatt le sud de la Haute-Bavière a dû entretenir des relations commerciales actives avec le sud, le sud-est et le sud-ouest.

Les larges brassards en lignite, que l'on trouve dans la Suisse occidentale et dans la Franche-Comté (Amancey), se rencontrent quelquefois dans les tombes de la période récente de Hallstatt en Haute-Bavière, mais manquent dans le Haut-Palestinat. Les bracelets massifs coulés, du type de la figure IV, 43, sont rares et appartiennent à la fin de cette période.

6° Les *bracelets* sont analogues à ceux de la période précédente.

7° *Ceintures.* — Les types en bronze de la période précédente s'élargissent ; ils présentent quelquefois des ornements zoomorphiques, frappés au poinçon (pl. XXXIX, 3) et de belles décorations géométriques (pl. XXX, 1). Nous signalons surtout la ceinture figure V, 44, trouvée dans un riche tombeau de femme, où l'on voit l'image très rare d'un bouquetin. A la fin de la période on commence à rencontrer des crochets de ceinturon à décoration zoomorphique et incrustations d'émail, qui sont caractéristiques du début de l'époque de La Tène.

8° *Anneaux de pieds.* — Toujours rares, mais d'une forme différente (fig. V, 45), coulés en bronze plein et ornés de godrons.

9° *Couteaux* de fer. — Ils sont rares et conformes aux types antérieurs.

10° *Vases.* — Leur forme et leur nombre sont les mêmes que dans les tombes d'hommes. Les types et la décoration montrent un progrès sur l'époque précédente, comme en témoignent les plats (fig. VI, 46, 46 *a*) et les coupes que nous reproduisons (fig. V, 47-

49). Les urnes deviennent plus élégantes (fig. IV, 50); on fabrique aussi des vases à pied élevé. Quelques petites coupes munies d'une anse sont d'une singulière distinction de formes (fig. VI,

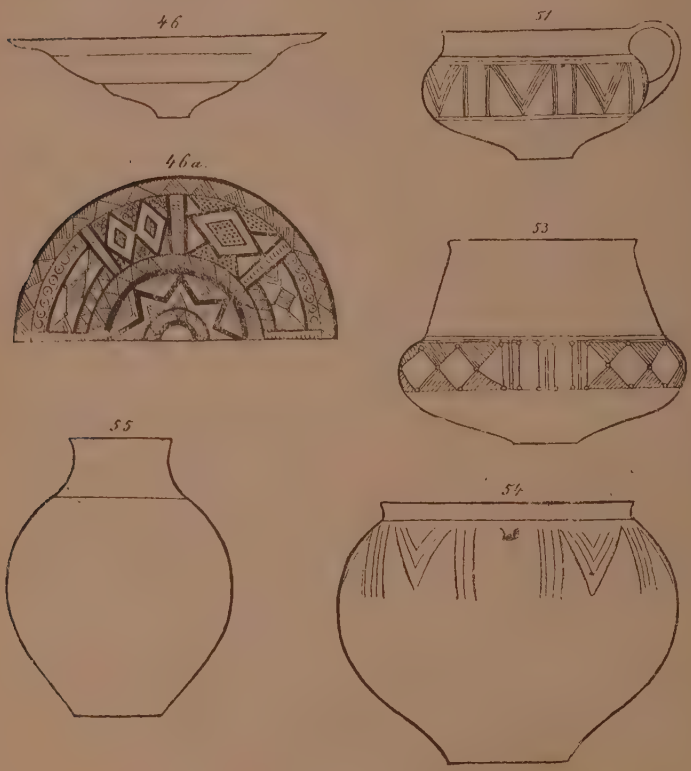

Fig. VI.

51). Dans les nécropoles au nord de l'Ammersee, les vases à ornements incisés, coloriés au graphite ou sans addition de couleur, sont très fréquents; mais on en trouve aussi où les ornements font saillie (fig. V, 52) et qui paraissent imités de vases de bronze. Les types des petits vases, dans les cimetières du nord, ne sont pas les mêmes que dans les nécropoles du sud, depuis la rive

méridionale de l'Ammersee jusqu'au Staffelsee; la hauteur du rebord est un des caractères distinctifs des premiers (fig. VI, 53).

Les vases peints en rouge et en noir sont beaucoup plus nombreux dans la région méridionale qu'au nord de l'Ammersee. Une cuisson plus forte permet d'obtenir deux teintes rouges différentes, qui sont le fond de la décoration picturale des vases; on y ajoute de la craie blanche dans les incisions (fig. V, 50). D'autres fois, le vase n'est pas peint en rouge avant la cuisson, mais conserve sa teinte naturelle; le rouge pompéien, le graphite noir et le blanc crayeux y sont appliqués ensuite (fig. VI, 46, V, 47; cf. pl. LI, 2 et 5). Cette poterie peinte témoigne d'un développement artistique remarquable et d'une grande délicatesse de goût.

Les éléments de la décoration sont géométriques, mais combinés avec une variété et une richesse d'imagination surprenantes (pl. XLVIII-L, LI-LIV).

On découvre, mais rarement, en Haute-Bavière, des vases d'une argile claire, rehaussée de blanc ou de jaune et de rouge pâle. Ajoutons enfin que la décoration de plusieurs vases atteste l'emploi de molettes pourvues de saillies et de dépressions quadrangulaires.

VII. — QUATRIÈME PÉRIODE DE HALLSTATT

(De 300 av. J.-C. jusqu'à l'invasion romaine et au delà.)

Cette époque est celle de la décadence. On sait que les tombes de la fin de la période de La Tène manquent tout à fait dans la Haute-Bavière, que les objets de parure et les armes de la période moyenne de La Tène y sont rares. Les quelques objets appartenant à cette civilisation qu'on trouve mêlés dans les tombes à ceux de la dernière période de Hallstatt doivent être considérés comme importés. Cette période s'est prolongée bien au delà de la domination romaine; l'influence romaine explique la pré-

dominance absolue de l'incinération dans les tombes les plus récentes.

Au début de cette période appartiennent des tumulus où l'on trouve encore des pointes de lance et des couteaux de fer, ainsi que de modestes objets de parure en bronze. Un caractère important est le grand nombre de vases noirs ou brun noir, alors que la poterie noircie au graphite ou peinte en rouge est très rare. Ce qui est plus extraordinaire, c'est que le sol de la tombe, comprimé et aplani, est recouvert de grandes plaques minces et carrées en *fer*, sur lesquelles sont étendus les restes des morts et les objets placés auprès d'eux. Ce singulier usage gagne en fréquence avec la décadence de la civilisation hallstattienne, puis disparaît aussitôt que les Romains ont complètetement soumis les Vindéliciens, maîtres du pays, c'est-à-dire à une époque où la population virile indigène avait sans doute presque entièrement disparu.

Les vases sont très inférieurs à ceux de l'époque précédente. Le type dominant est celui de l'urne, qui tend à ressembler davantage à un pot (sans col), ou dont le col est étroit et recourbé (fig. VI, 54, 55). Les grands plats de luxe, à coloration rouge et noire, font défaut. Parmi les coupes, qu'on trouve parfois au nombre de quinze ou vingt dans une seule tombe, la forme bulbeuse est la plus fréquente, mais on en rencontre aussi de plus basses et de plus larges. La matière et le travail sont également moins soignés qu'autrefois. La plupart des vases sont d'une argile brune ou brun noir, très rarement rehaussée de graphite; les vases peints en rouge manquent tout à fait. L'ornementation est pauvre, exclusivement géométrique.

Le bronze est rare dans ces tombes, les couteaux également. Les armes ne s'y rencontrent point.

Dans les tumulus dont le contenu appartient à l'époque romaine, il n'y a plus de couteaux et l'on ne trouve que très rarement de simples épingles en fer. Il n'y a plus ni bracelets ni fibules de bronze. Les coupes ont remplacé les urnes; elles sont décorées de lignes incisées capricieusement, qui ne reproduisent

pas de motif régulier. Ces vases peuvent être l'œuvre de femmes vindéliciennes, mariées à des colons romains, qui continuaient ainsi maladroitement les traditions de l'industrie nationale.

Les tumulus de cette période sont rares, conséquence de la dépopulation du pays. On en trouve souvent de moins élevés, qui sont purement romains, à côté de ceux qui ont reçu les restes des indigènes.

Les Vindéliciens dont nous avons étudié les nécropoles étaient probablement les *Licatii*. Ils nous apparaissent comme une population celtique très douée, qui parvint à son apogée pendant la troisième période de Hallstatt. C'étaient des tribus agricoles et, par suite, relativement pacifiques. Enrichies par l'agriculture et l'élevage, elles entretenaient des relations commerciales avec leurs voisins du sud, moins avec ceux du nord. Leurs tumulus attestent une grande aisance, un sentiment artistique développé, mais aussi le mépris du luxe inutile et de l'ostentation, dont on constate si fréquemment les effets dans les nécropoles de la Grèce et de l'Italie.

CHAPITRE II

Nécropoles du Haut-Palatinat.

Le territoire étudié par moi dans cette région s'étend de Ratisbonne vers le nord-ouest jusqu'auprès de Sulzbach ; au sud, il touche à Altmühlmünster près de Riedenburg (fig. VII).

Les cours d'eau voisins des nécropoles sont la Laber noire, affluent du Danube, qui traverse, du nord-ouest au sud-est, la plus grande partie du domaine exploré, et la Laber (sans épithète), qui, coulant du nord au sud, en marque la limite vers l'ouest. Le pays est très montagneux, l'eau y est rare. Le sol est tellement pierreux que le langage populaire appelle cette région la *Steinpfalz*.

Les nécropoles étudiées jusqu'à présent sont, en se dirigeant

de Ratisbonne vers le nord-ouest, celles de Peilnstein, Obern-

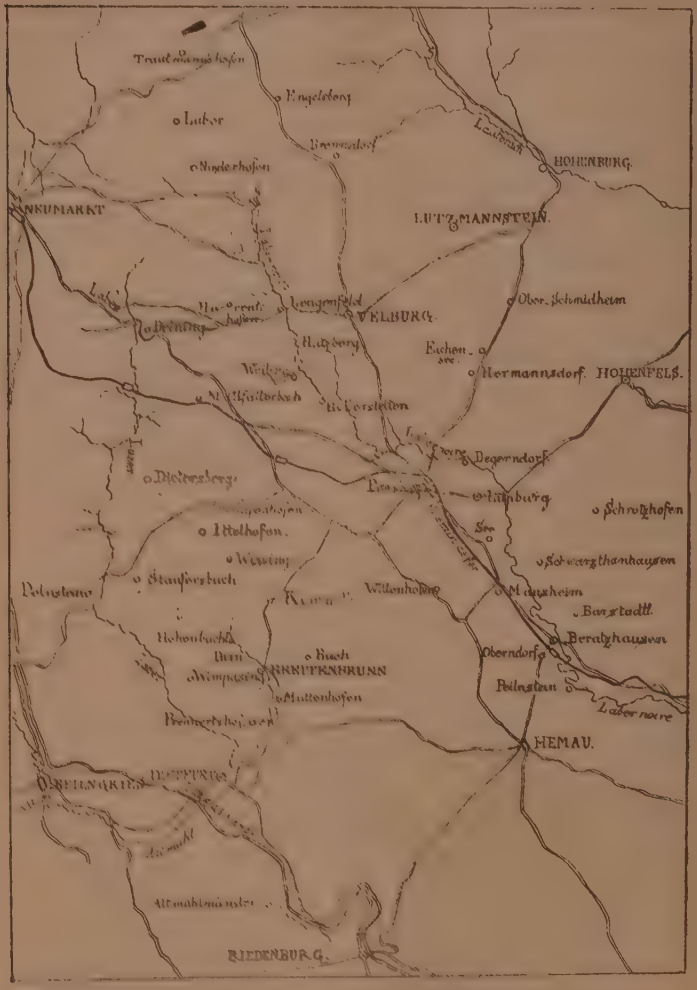

Fig. VII. — Carte de la région explorée dans le Haut-Palatinat.

dorf, Beratzhausen, Mausheim, Willenhofen, Schwarzthanhau-

sen, See (Schratzhofen), Degerndorf, Parsberg, Hollerstetten (Hermannsdorf), Weiling, Velburg, Lengenfeld, Harrentshofen (Eichensee, Ober-Schmidheim, Lutzmannstein), Niederhofen (Brennsdorf, Engelsberg, Laber, Trautmannshofen) et les cimetières voisins (de Sulzbach et Neukirchen). Les localités dont les noms *ne sont pas entre parenthèses* sont voisines de la Laber noire ou sur ce cours d'eau.

Du nord-ouest au sud, il faut signaler les nécropoles suivantes : Deining, Alfaltersbach, Dietersberg, Schnufenhofen, Ittelhofen, Wissing, Staufersbuch, Kemnath, Buch, Dirn, Wimpassing, Breitenbrunn, Muttenhofen, Hohenbüchel, Prennertshofen, Tann près d'Altmühlmünster. Seuls, Deining, Staufersbuch et Prennertshofen sont voisins de la Laber ; Breitenbrunn est près d'un ruisseau qui se jette dans la Laber à Heinsberg. Les autres localités sont éloignées de tout cours d'eau.

I. — EMPLACEMENT DES NÉCROPOLES

Les nécropoles sont voisines de centres actuellement habités et situés le plus souvent sur des hauteurs. Les champs portant des traces de culture ancienne sont très rares ou font défaut.

II. — TUMULUS

La disposition est la même que dans la Haute-Bavière.

La hauteur varie entre $0^{m},50$ et 2 ou 3 mètres ; le diamètre entre 20 et 100 pas. La forme dominante est ronde et conique, mais il y a aussi des tumulus ovales. Le remplissage se fait avec de l'argile, souvent aussi avec des couches de pierres et des plaques de dolomite auxquelles l'argile est mêlée. Le remplissage avec de la terre est très rare. Les hauts couronnements de pierres se rencontrent très peu, mais on trouve fréquemment des enceintes de pierres basses, ovales ou carrées, ainsi que des couvercles ou des *cistes* en plaques de dolomite.

III. — MODES DE SÉPULTURE

Les inhumations l'emportent sur les incinérations. Les ensevelissements simultanés (jusqu'à quatre personnes) sont assez fréquents ; les corps sont juxtaposés ou superposés ; il y a deux corps juxtaposés de sorte que les pieds de l'un touchent à la tête de l'autre. On a plusieurs fois observé la réunion d'un squelette d'homme avec un squelette de femme ; une fois même, l'homme avait le bras gauche passé autour du cou de la femme. Il est vraisemblable que les sacrifices humains faisaient partie des cérémonies funéraires : la femme suivait volontairement son époux au tombeau. Les squelettes d'autres personnages, que je crois avoir été sacrifiés, sont toujours placés au-dessus du mort principal et *sans objets*, alors que le squelette inférieur, celui du grand personnage, est richement pourvu de bronzes, de vases, etc. Une fois, j'ai trouvé *douze* squelettes ensevelis irrégulièrement au-dessus d'un mort auprès duquel étaient des vases et des parures de bronze ; une autre fois, dans un cas analogue, j'ai observé *quatre* squelettes au niveau supérieur. Les têtes de ces squelettes étant séparées des troncs, je suppose que les victimes ont été décapitées ; l'une d'elles a dû être mise à mort après qu'on lui eût attaché les mains derrière le dos, position que présentait son squelette. A $0^{m},50$ au-dessous des quatre squelettes dont il s'agit étaient deux morts richement parés. Remarquons que la Haute-Bavière ne nous a pas fourni d'indices de ces cruelles pratiques ; nous sommes donc en présence d'une civilisation différente et plus sauvage.

Les objets de valeur sont souvent recouverts d'étoffes ou de cuir, plus rarement d'écorce. Les ensevelissements secondaires sont fréquents ; les inhumations partielles sont relativement rares, et alors c'est généralement la tête qui manque. On trouve peu de corps brisés. Il n'a pas encore été constaté d'ensevelissement secondaire romain. Les os de sanglier sont plus rares qu'en Haute-Bavière ; ceux d'oiseaux, au contraire, plus fréquents.

On n'a pas observé de cercueils, mais assez souvent des *cists* longues et étroites en plaques dolomitiques. Les ossements brûlés sont répandus sur le sol ou réunis en tas, rarement placés dans un vase ou dans une cavité du fond de la tombe. Les aires brûlées sont nombreuses, même auprès de tumulus à inhumation, ce qui atteste la pratique de repas et de sacrifices funéraires. Notons enfin l'existence de cénotaphes.

IV.— SECONDE PÉRIODE DE HALLSTATT

Je n'ai encore trouvé aucun tumulus de la première période; la seconde elle-même est moins richement représentée qu'en Haute-Bavière. Les objets de bronze l'emportent sur ceux de fer. Les fibules et les objets de toilette sont nombreux, mais il n'y a ni ceintures de cuir à boutons de bronze, ni fermoirs de ceinture en fer, ni grands bracelets coulés en creux, ni manchons de bronze mince. Les brassards du type *tonnelet* sont très rares ; il en est de même des plaques de ceinture en bronze. L'inhumation est plus fréquente que l'incinération.

Les *objets placés à côté des hommes* sont : 1° des *épées* de bronze à bouterolle (fig. VIII, 56), très rares; 2° de petites *pointes de lance* en fer, analogues à celles de la seconde période du bronze, rares également; 3° des *couteaux de fer* à soie, très peu recourbés; 4° de petits *couteaux de bronze*, très rares; 5° des *épingles* de bronze courtes, à tête ronde; 6° de petits *vases* de bronze, très rares; 7° des *objets de toilette*, pincettes, cure-oreilles, cure-ongles, encore très rares.

Les *objets placés à côté des femmes* sont : 1° des *colliers* coulés en plein, ornés de traits incisés (fig. VIII, 57), fréquents seulement à la fin de la période; 2° des *boucles d'oreilles* rondes de bronze mince (fig. VIII, 58). Un squelette, avec trois colliers massifs, portait sous chaque tempe quatre boucles d'oreille, la plus grande en bas; 3° des *fibules en barque* (fig. VIII, 59), qui se développent à l'époque suivante; 4° des *épingles* analogues à

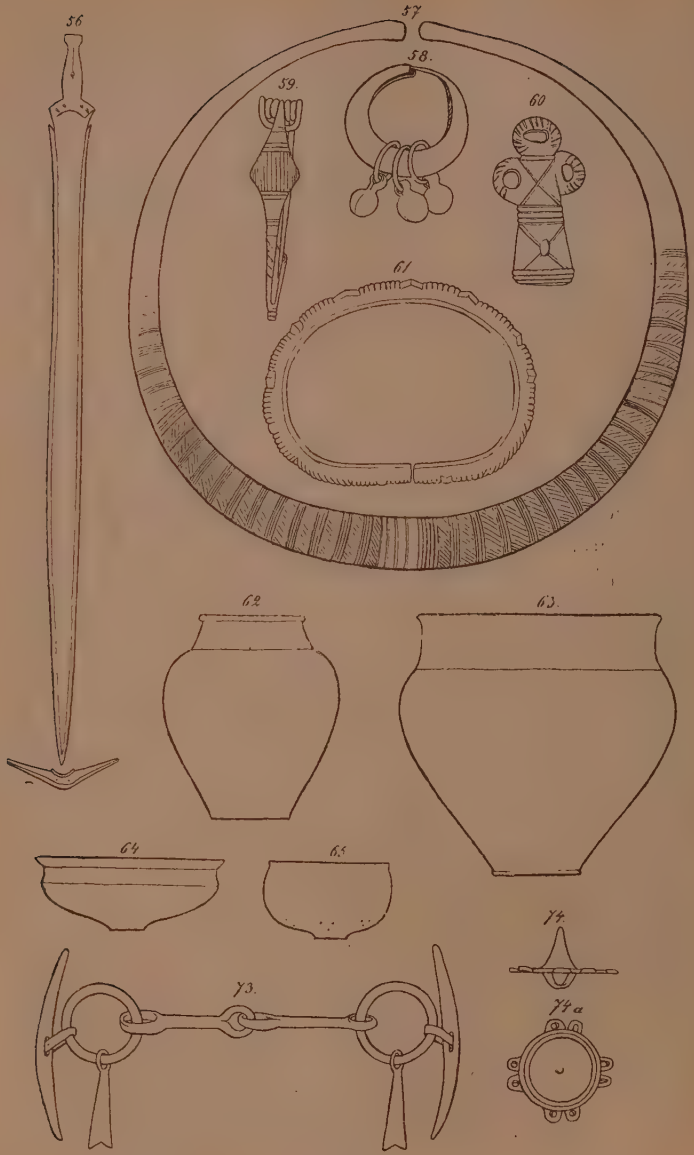

Fig. VIII.

celles des hommes, rares; 5° des *amulettes* et des *pendeloques*, très rares; la plus intéressante est une petite idole féminine coulée en bronze (fig. VIII, 60), trouvée avec la fibule déjà signalée (fig. VIII, 59); 6° des *perles* et des *anneaux d'ambre*, rares; on n'en trouve ni en os ni en corne, ni en jayet; 7° des *bracelets* de bronze, portés les uns à la partie inférieure, les autres à la partie supérieure du bras; les seconds, plus rares, sont en fil de bronze et l'on en portait deux ou trois à la fois; parmi les premiers domine le type de la figure VIII, 61; 8° des *couteaux* de fer courts, un peu, recourbés et pourvus d'une soie; 9° des *vases* (au nombre de cinq ou six), en argile noire, rarement incolore. Le plus ancien type d'urne est celui de la figure VIII, 62. Les vases sont le plus souvent sans ornements, mais on trouve aussi des bandeaux en saillie alternant avec des dépressions. Un type voisin présente un rebord un peu plus élevé (fig. VIII, 63). L'ouverture de ces urnes est deux ou trois fois plus large que la base. La plupart sont noires et polies, rarement coloriées au graphite, plus rarement encore conservant la couleur naturelle de l'argile. Il n'y a généralement pas d'ornements. Parmi les grandes coupes, les plus nombreuses sont de forme hémisphérique; les coupes noires à rebord sont plus rares (fig. VIII, 64). Les petites coupes noires ou légèrement teintées de graphite sont ordinairement sans anse, rarement ornées et plus ou moins hémisphériques (fig. VIII, 65). On ne trouve presque jamais de vases peints en rouge; ceux qu'on découvre sont de petites coupes avec ornements (triangles ou zigzags) tracés au graphite.

Le revêtement de graphite est très mince; il ne devient plus épais et plus uniforme qu'à la fin de cette période. C'est alors également qu'on voit apparaître la molette pour la décoration mécanique des vases.

V. — TROISIÈME PÉRIODE DE HALLSTATT

L'inhumation domine encore. Les *objets placés à côté des hommes* sont les suivants :

1° *Épées* de bronze avec bouterolles à ailettes (fig. IX, 66), toujours rares; les épées de fer du type hallstattien et celles de la première époque de La Tène se trouvent aussi, mais très rarement.

2° Très nombreuse *pointes de lance* en fer, de types divers (sauf celui de la fig. IV, 27, qui est fréquent en Bavière). Nous signalons particulièrement le type représenté par la figure IX, 67.

3° Très nombreux *couteaux* de fer à soie de types divers. Les soies étaient le plus souvent revêtues de bois; on trouve des anneaux de fer destinés à fixer les couteaux à des ceintures.

4° *Épingles* de bronze, courtes, avec têtes de types divers (fig. IX, 68-72).

5° *Fibules à tête d'oiseau* et *en arbalète*, très rares.

6° *Objets de toilette*, très nombreux, souvent dans des tombes où l'on ne trouve pas autre chose, ou seulement des pointes de lance et des épingles de clous bronze.

7° *Objets de harnachements* très rares; quand on en trouve, ils sont richement décorés. Les *mors* sont le plus souvent en fer (fig. VIII, 73), mais ceux en bronze sont plus élégants. Citons encore des boutons en bronze de ceintures, de grands *tutuli* en bronze mince pour orner les harnais, des plaques carrées en bronze décorant le poitrail des chevaux (fig. VIII, 74, 74 *a*). Les *roues* des chars sont analogues à celles de la Haute-Bavière; les chars eux-mêmes étaient richement ornés de plaques et de clous de bronze.

Très rares à la période précédente, les os de sanglier se trouvent maintenant plus souvent, mais plus rarement que dans la Haute-Bavière. On n'a encore recueilli ni ciste ni situle de bronze.

Les *objets placés à côté des femmes* sont les suivants :

1° *Boucles d'oreilles*, analogues à celles de la période précédente; les petites sont souvent munies de pendeloques (fig. VIII, 58). A côté de ce type caractéristique, on trouve aussi celui de la figure IV, 34.

2° Grands *colliers* creux de bronze mince, à ornements incisés; on en portait généralement deux ou trois, de grandeur décrois-

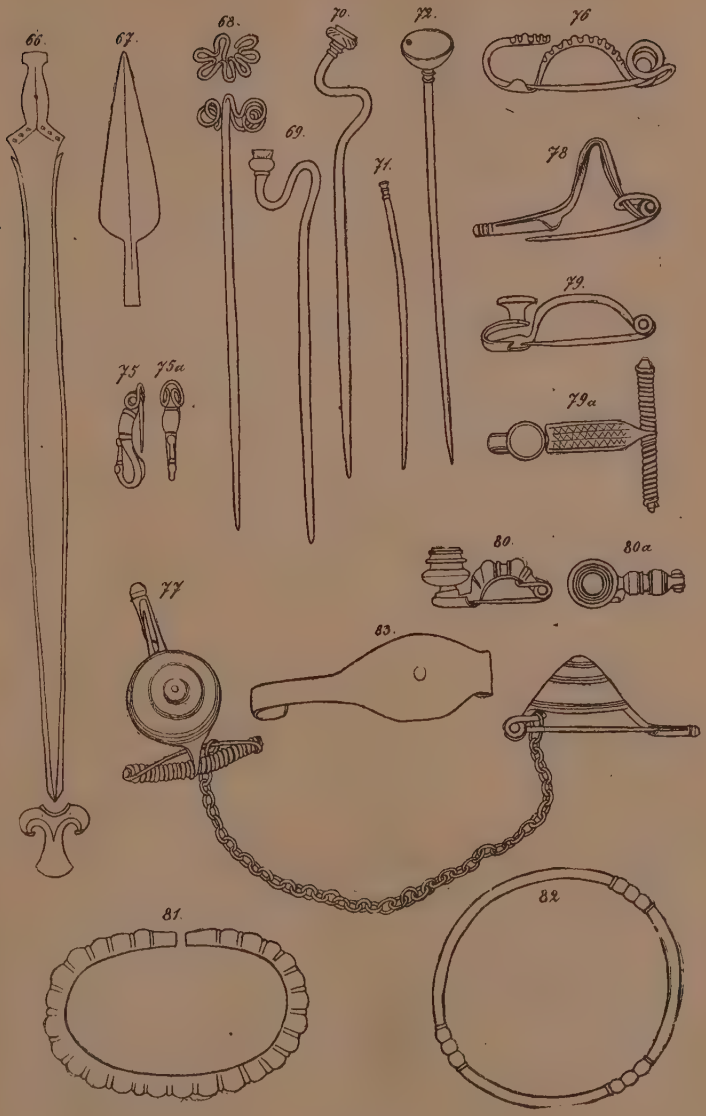

Fig. IX.

sante (à partir de 0m,17 de diamètre). On trouve aussi des colliers en bronze mince ornés de saillie, d'autres en fil de bronze et en bronze coulé, avec divers systèmes de fermeture.

3° *Fibules en barque* ou *en sangsue* en bronze, rares fibules de la Certosa; les plus nombreuses de beaucoup sont les *fibules à tête d'oiseau* (fig. IX, 75, 75 *a*, 76), mais celles en fer sont très rares. On trouve aussi les divers types de *fibules à cymbale* ; nous signalons surtout une belle paire de fibules de ce genre (fig. IX, 77, 77 *a*). D'autres variétés de fibules sont représentées par les figures IX, 78 (en fil de bronze), IX, 79, 79 *a* (*fibules en arbalète*, très nombreuses), figure IX, 80, 80 *a* (avec incrustation d'émail blanc, plus rarement d'ambre). Les grandes *fibules en arbalète* en fer sont très rares; on rencontre, mais rarement, des fibules de la première période de La Tène en bronze et en fer.

4° *Épingles* de bronze, généralement au nombre de deux à quatre par squelette (fig. IX, 68-72).

5° *Bracelets*. — On trouve encore les types caractéristiques de la région, massifs et peu ouverts; le type de la figure IX, 82 est aussi fréquent, celui de la figure IX, 81 très rare. Il y a très peu de bracelets en fer.

6° Les *bagues* sont rares et ressemblent à celles de la période précédente.

7° *Plaques* et *crochets* de ceinturon. — Les crochets sont généralement en bronze, très rarement en fer. Citons une ceinture de bronze ornée d'oiseaux aquatiques et de motifs géométriques incisés.

8° *Perles de verre* bleu fréquentes; celles de verre jaune avec points bleus et les perles d'ambre sont rares.

9° Les *pendeloques* de bronze sont rares; j'en ai trouvé une formée de plusieurs pièces emboîtées et munie de *tintinnabula*.

10° Les *anneaux de pieds* sont très rares (types de la fig. II, 5); ils sont généralement fabriqués avec des plaques de bronze et non pas coulés. La décoration se compose de carrés et de triangles.

11° *Couteaux* de fer, analogues à ceux de la période précédente. On en trouve aussi de petits, presque droits.

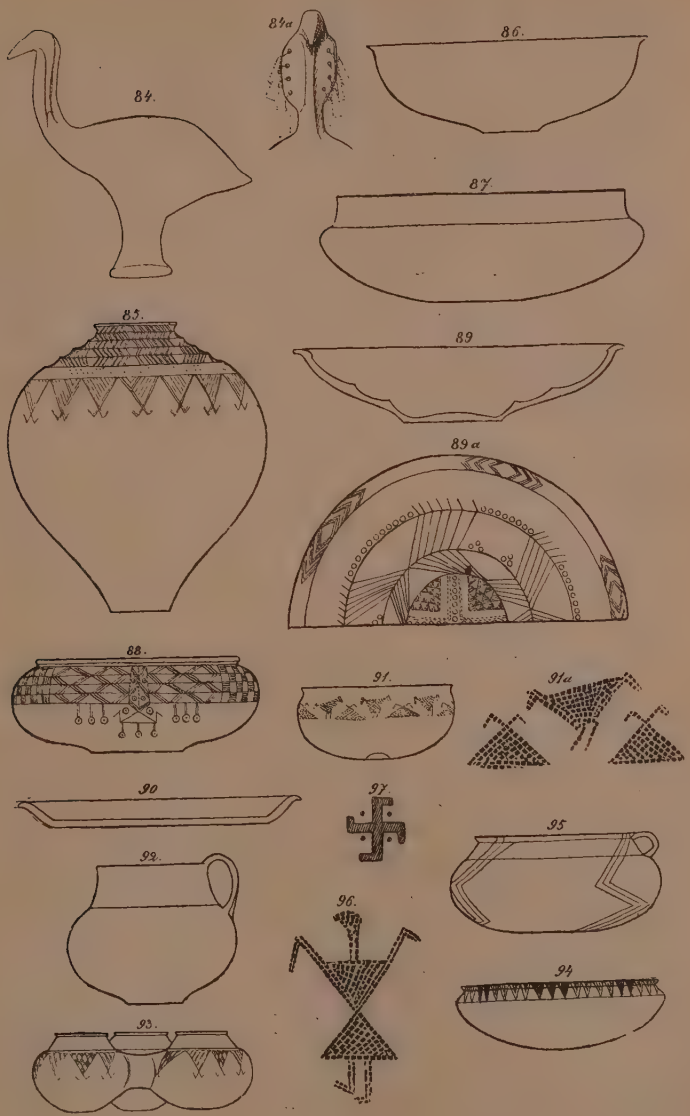

Fig. X.

Il est probable que les enfants des riches ont seuls été ensevelis avec des objets. Ceux-ci sont parfois d'une variété remarquable, surtout dans les tombes de filles : *diadèmes* en bronze fondu, *boucles d'oreilles*, *colliers*, *petites fibules* (fig. IX, 75), *perles de verre* bleu ou jaune, *jouets* (boules d'argile peintes en rouge avec petites pierres à l'intérieur, oiseau en argile brun noirâtre avec pendeloques (fig. X, 84 et 84 *a*).

Les *vases* sont plus nombreux qu'à la période précédente : on en trouve jusqu'à vingt dans une tombe (urnes, coupes, plats, pots, etc.). On rencontre aussi des vases triples (fig. X, 93). Parmi les types d'urnes, nous citerons celui de la figure X, 85. La surface est noire et recouverte de graphite; il n'y a pas trace de peinture rouge. Signalons encore les coupes figures X, 86, 87, 88, le plat figure X, 89, 89 *a*, l'asssiette figure X, 90 (type rare), les petites coupes ou tasses figure X, 91, 92, 93. Dans les coupes, la décoration est généralement extérieure; dans les plats, elle se trouve exclusivement à l'intérieur. Il y a quelques rares lampes de forme hémisphérique. Tous les vases sont assez épais et de formes moins élégantes que dans la Haute-Bavière.

Les nécropoles voisines de la Laber noire sont particulièrement caractérisées par des vases à surface jaune claire ou brune, avec ornements peints mats ou brillants; on les trouve aussi ailleurs, près de Sulzbach. Ils sont le plus souvent en compagnie de fibules à tête d'oiseau et de fibules de la première période de La Tène, ce qui permet d'en fixer la date vers la fin du IV^e^ siècle avant J.-C. L'argile en est très pure, sans sable ni pierres; l'extérieur est poli. Les types peuvent se répartir en deux groupes principaux, grandes et petites coupes avec ou sans anse (cf. fig. X, 94, 95).

Les ornements géométriques sont incisés ou imprimés et souvent remplis d'une masse crayeuse; on constate l'emploi de la molette et d'un instrument pour tracer des lignes parallèles. Les motifs décoratifs sont des triangles, souvent avec crochets à la base (cf. fig. X, 85), des ornements coudés, des parallèles, des cercles, des carrés, etc. Le motif de l'échiquier se rencontre sur le fond des plats; on trouve aussi des croix associées à des

cercles et à des triangles (fig. X, 89 *a*). Parfois, la décoration géométrique se transforme et l'on voit paraître des représentations grossières d'oiseaux (fig. X, 91, 91 *a*) ou de femmes (fig. X, 96), ces dernières fort analogues à celles des vases du Dipylon, des vases d'argile de l'époque de Hallstatt en Hongrie et de ceux d'Oedenburg. De petites figures viriles, peintes au graphite, se voient sur de petites coupes hémisphériques peintes en rouge; elles ont les jambes écartées et les bras levés, avec de grands doigts très espacés. L'origine géométrique de ces grossières représentations est partout sensible.

La classe de vases jaune clair présente un grand intérêt, encore accru par le fait qu'on y rencontre, pour la première fois dans cette région, des *croix gammées* peintes en noir ou en brun noirâtre (fig. X, 97). Comme les nécropoles où elle est le mieux représentée sont situées sur un affluent du Danube, on est tenté de croire toute cette poterie due à un commerce d'importation qui aura suivi la voie fluviale.

VI. — COMPARAISON DES GROUPES DE NÉCROPOLES

Les nécropoles des deux régions de la Bavière que nous avons explorées présentent entre elles des divergences sensibles. Dans la Haute-Bavière, la seconde période de Hallstatt est plus richement représentée que dans le Haut-Palatinat, où la première période de Hallstatt fait d'ailleurs défaut. Il est très remarquable que, jusqu'à présent, dans aucun tumulus de la Haute-Bavière, appartenant aux périodes II et III de Hallstatt, on n'ait trouvé une seule épée de bronze, tandis que les épées de fer y sont nombreuses. Les pointes de lance du type de la figure IV, 27, fréquentes dans la Haute-Bavière, manquent dans le Haut-Palatinat, où, en revanche, les pointes du type de la figure IX, 67 sont plus nombreuses. Les chars et les harnachements richement ornés sont plus fréquents dans la Haute-Bavière. Alors qu'en Haute-Bavière les petits objets de toilette ne se trouvent guère que dans des

tombes viriles très riches, avec des épées de fer, ils sont fréquentes, dans le Haut-Palatinat, même dans les tombes de femmes. Parmi les épingles en bronze des tombes viriles du Haut-Palatinat, on ne trouve pas, comme en Haute-Bavière, les longs spécimens à boutons perlés ; on ne trouve pas non plus d'épingles de fer. Les gros colliers massifs ou en feuille de bronze, que portaient les femmes dans le Haut-Palatinat, manquent en Haute-Bavière, où l'on trouve, en revanche, des types tors et non tors qui sont rares dans l'autre groupe de nécropoles. Les perles d'ambre, de corne, de jayet, employées souvent dans la Haute-Bavière, sont très rares dans le Haut-Palatinat ; en revanche, les boucles d'oreilles en bronze mince, qu'on rencontre dans presque toutes les tombes féminines du Haut-Palatinat (fig. VIII, 58), sont rares ailleurs. Les types de fibules de la Haute-Bavière ne sont pas tous représentés dans le Haut-Palatinat, où manquent les fibules semi-lunaires avec pendeloques, les fibules *en barque* et *serpentiformes*, où les fibules de type de la Certosa sont très rares. Les fibules à tête d'oiseau et en arbalète sont bien plus nombreuses dans le Haut-Palatinat. Les brassards en tonnelet y sont très rares, les manchons en bronze mince y manquent tout à fait. Le type de bracelet figure VIII, 61, caractéristique du Haut-Palatinat, manque dans la Haute-Bavière. La poterie du Haut-Palatinat est inférieure à celle de la Haute-Bavière ; on n'y rencontre jamais de petits vases à parois minces. Les grandes urnes, les coupes et les plats peints en rouge n'étaient pas en faveur dans le Haut-Palatinat, où l'on préférait les vases décorés au graphite, technique que l'on y pratiquait supérieurement, au point de donner à la surface des vases un aspect presque métallique. La décoration des poteries ne présente pas les mêmes motifs dans ces deux régions. Le caractère le plus frappant, dans la céramique du Haut-Palatinat, est la représentation de formes humaines et animales ; nous avons déjà insisté sur l'importance des vases jaune clair du Haut-Palatinat, où paraît pour la première fois la croix gammée.

Il résulte de ce qui précède que le peuple établi dans le Haut-

Palatinat à l'époque de Hallstatt différait à beaucoup d'égards, tant par ses mœurs (je rappelle les sacrifices humains) que par son industrie, des Vindéliciens de la Haute-Bavière. Ces derniers étaient incontestablement plus doués, plus policés. La même différence est sensible lorsqu'on étudie comparativement, dans les deux régions qui nous ont occupé, les restes de la période du bronze.

Julius Naue (Munich).

(*Traduit par* S. Reinach, *sur le manuscrit de l'auteur.*)

LES SCULPTURES D'OLYMPIE

CONSERVÉES AU MUSÉE DU LOUVRE

Il ne semblera peut-être pas hors de propos, au moment où la France savante s'enorgueillit de l'éclatant succès des recherches entreprises à Delphes par l'École d'Athènes, de rappeler et de préciser, plus qu'on ne l'a fait d'ordinaire, quel fut le résultat des fouilles exécutées à Olympie en 1829 par l'expédition française de Morée. Les découvertes, sans doute, sont bien restreintes, si on les compare à l'admirable moisson de monuments archéologiques et épigraphiques recueillie par les explorateurs allemands de 1875 à 1881. La prééminence des uns n'en laisse pas moins subsister l'obligation de rendre aux autres pleine et surtout exacte justice. Il importe non moins de disculper le Musée du Louvre des critiques que lui ont plus d'une fois adressées à tort des archéologues, français aussi bien qu'étrangers, et de réduire à néant le reproche qui lui a été fait d'avoir laissé se perdre quelques-uns des fragments de sculpture rapportés sous la Restauration.

I

L'accusation a trouvé son fondement dans ce fait que toutes les sculptures reproduites ou signalées dans l'*Expédition scientifique de Morée*[1] ne se voient pas aujourd'hui dans nos collections.

1. *Expédition scientifique de Morée, ordonnée par le Gouvernement français, — Architecture, Sculpture, Inscriptions et Vues du Péloponèse, des Cyclades et de l'Attique, mesurée* (sic), *dessinées, recueillies et publiées par Abel Blouet, architecte, ancien pensionnaire de l'Académie de France à Rome, Directeur de la Section d'Architecture et de Sculpture de l'Expédition scientifique de Morée, — Amable*

Il n'en a pas fallu davantage pour qu'on taxât le Musée d'incurie, sans s'astreindre à rechercher si réellement il était devenu dépositaire de tous ces fragments.

Il nous faut donc, puisque là est le point de départ du procès, reproduire tout d'abord la liste insérée dans le premier volume du grand ouvrage de l'*Expédition de Morée*.

L'explication de la planche 62, « Plan du temple, état actuel avec les fouilles », y est suivie de la note suivante :

Renvois indiquant les places où ont été trouvés les fragments de sculpture.

a. Deux combattants dont l'un est armé d'un large bouclier et deux autres fragments du même bas-relief.
aa. Fragment d'un pied de grande dimension.
b. Tête de cheval.
c. Tête de sanglier.
d. Tête d'homme avec la barbe en masse.
e. Extrémité d'un pied.
f. Jambe en deux parties.
g. Tête d'homme avec la barbe en masse d'une conservation parfaite.
h. Figure entière de femme assise : Minerve ou une nymphe.
i. Feuille de laurier en bronze.
j. Une main.
k. Hercule domptant un taureau.
l. Deux morceaux de serpent.
m. Un lion dompté auquel tiennent une jambe, un pied et une massue.
n. Trois morceaux de jambe de l'Hercule domptant un taureau.
o. Face d'une tête de lion de la cimaise.
p. Profil d'une même tête de lion [1].

Les planches 73 à 77, d'autre part, reproduisent :

PLANCHE 73

Fragments de moulures.

Fig. 1. Fragment de terre cuite au quart d'exécution.

Ravoisié, Achille Poirot, Félix Trézel et Frédéric de Gournay, ses collaborateurs, 3 vol. in-folio, Paris, Firmin-Didot, 1831-38. Le titre est légèrement modifié aux deuxième et troisième volumes : le mot « collaborateurs » est supprimé ; Ravoisié et Poirot sont qualifiés d'architectes, Trézel de peintre d'histoire et Frédéric de Gournay de littérateur.

1. *Expédition de Morée*, t. I, p. 65.

Fig. II, III et IV. Fragments en marbre des moulures du piédestal trouvé sous le pronaos, et qui portait probablement les chevaux de Cynisca.

PLANCHE 74

Fig. I. Face et profil d'un casque en bronze recueilli par M. Dubois; au-dessus de ces figures est un détail plus grand d'une partie du même casque.

Fig. II. Fragment de métope en marbre représentant le lion de Némée terrassé par Hercule.

Fig. III, IV et V. Fragments des têtes de lion en marbre de la cimaise du temple.

Fig. VI et VII. Fragments de pieds en marbre venant probablement des métopes.

PLANCHE 75

Fig. I. Fragment de métope en marbre représentant un combat : l'un des combattants est armé d'un large bouclier.

Fig. II et III. Fragments d'une épaule et d'un torse appartenant au bas-relief ci-dessus indiqué.

Fig. IV, V et VI. Fragments de tête de cheval et autres de tête d'homme.

Fig. VII. Fragment de tête de sanglier, probablement celui d'Érymanthe.

Fig. VIII. Fragment inconnu.

Fig. IX. Fragment de serpent, probablement l'hydre de Lerne.

PLANCHE 76

Fig. I. Fragment de métope en marbre représentant Hercule combattant le taureau de Crète.

Fig. II et III. Fragments de têtes d'autres métopes.

Fig. IV, V et VI. Deux fragments de pieds et un fragment de bras appartenant aussi à d'autres métopes.

PLANCHE 77

Fig. I. Métope représentant une Minerve ou nymphe assise sur un rocher.

Fig. II et III. Face et profil d'une tête d'Hercule bien conservée.

Fig. IV et V. Fragments d'autres métopes.

Le texte ajoute : « Voyez la description de toutes ces sculptures par M. Raoul Rochette[1]. »

Les auteurs en effet, pour donner « à ceux qui s'intéressent aux monuments historiques une description archéologique digne du sujet »[2], ont cru ne pouvoir mieux faire que d'insérer un extrait du

1. *Expédition de Morée*, p. 72.
2. *Ibid.*, p. 61.

rapport de Raoul Rochette, lu à la séance publique des quatre Académies le 30 avril 1831. Le même rapport, communiqué d'abord à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et à celle des Beaux-Arts dans les séances des 4 et 5 février, a été inséré sous sa forme la plus complète au *Journal des Savants* de février 1831[1]. De la notice de Raoul Rochette il résulte que les sculptures découvertes consistent « en fragments de bas-reliefs, au nombre d'environ dix-neuf, grands et petits », qui sont ainsi décrits :

1. Lutte d'Hercule contre le taureau de Crète : il subsiste de ce groupe, exécuté de demi-relief, le torse du héros, avec sa tête presque entièrement détachée du bloc, et, du reste, assez peu endommagée, une partie du corps de l'animal, traitée de moindre relief, et quelques fragments de membres de l'un et de l'autre.

2. Figure de Minerve, vêtue et assise sur un rocher.

3. Quatre têtes d'Hercule, dont une d'une conservation qui ne laisse rien à désirer.

4. Lion de Némée étendu et rendant le dernier soupir, avec le pied droit d'Hercule ainsi qu'une partie de sa jambe et de la massue.

5. Morceaux d'un énorme serpent, de la lutte d'Hercule contre l'hydre de Lerne.

6. Plusieurs fragments d'une figure de femme, vêtue d'une tunique courte qui laissait le haut des cuisses à découvert, figure à laquelle doit se rapporter un bouclier dont il reste aussi quelque chose; ils appartiennent sans doute au groupe d'Hercule et de l'Amazone[2].

7. Un débris de mâchoire de sanglier.

8. Une tête de cheval.

9. Un fragment plus considérable appartenant à un groupe d'un héros nu, qui terrasse un personnage armé, restes du combat d'Hercule contre Géryon[3].

Voici donc, dans le même ouvrage, trois listes différentes et dont la fusion n'est pas toujours aussi aisée qu'on le souhaiterait. Le tableau synoptique ci-dessous ne sera pas inutile pour s'y reconnaître :

1. *Journal des Savants*, 1831, p. 93 à 106.

2. *Ibid.*, p. 96; *Expédition de Morée*, p. 62 : « Plusieurs fragments d'une figure de femme, vêtue d'une tunique courte et armée d'un bouclier, qui ne peuvent se rapporter qu'au groupe d'Hercule et de l'Amazone. »

3. *Journal des Savants*, l. c.; *Expédition de Morée*, l. c. : « Fragments du combat contre Diomède, de la lutte avec le sanglier d'Érymanthe et de la victoire sur Géryon. »

PLANCHES	RENVOIS AU PLAN DU TEMPLE ET DES FOUILLES	RAPPORT DE RAOUL ROCHETTE
Pl. 73.		
I. Fragment de terre cuite au quart d'exécution.		
II. III et IV. Fragments en marbre des moulures du piédestal trouvé sous le pronaos.		
Pl. 74.		
I. Face et profil d'un casque en bronze recueilli par M. Dubois.		
II. Fragment de métope en marbre représentant le lion de Némée terrassé par Hercule.	*m*. Un lion dompté auquel tiennent une jambe, un pied et une massue.	4. Lion de Némée étendu et rendant le dernier soupir, avec le pied droit d'Hercule ainsi qu'une partie de sa jambe gauche et de la massue.
III, IV et V. Fragments des têtes de lion en marbre de la cimaise du temple.	*o*. Face d'une tête de lion de la cimaise.	
	p. Profil d'une même tête de lion.	
VI et VIII. Fragments de pieds en marbre venant probablement des métopes.	*e*. Extrémité d'un pied.	
Pl. 75.		
I. Fragment de métope en marbre représentant un combat : l'un des combattants est armé d'un large bouclier.	*a*. Deux combattants dont l'un est armé d'un large bouclier	9. Un fragment plus considérable appartenant au groupe d'un héros nu qui terrasse un personnage armé, restes du combat d'Hercule contre Géryon.
II et III. Fragments d'une épaule et d'un torse appartenant au bas-relief ci-dessus indiqué.	et deux autres fragments du même relief.	
IV, V et VI. Fragments de tête de cheval et autres de têtes d'homme.	*b*. Tête de cheval.	8. Une tête de cheval. 3. Tête d'Hercule.
VII. Fragment de tête de sanglier.	*c*. Tête de sanglier.	7. Un débris de mâchoire de sanglier.

PLANCHES	RENVOIS AU PLAN DU TEMPLE ET DES FOUILLES	RAPPORT DE RAOUL ROCHETTE
Pl. 75.		
VIII. Fragment inconnu[1].		
IX. Fragment de serpent, probablement l'hydre de Lerne.	*l*. Deux morceaux de serpent.	5. Morceau d'un énorme serpent, de la lutte d'Hercule contre l'hydre de Lerne.
Pl. 76.		
I. Fragment de métope en marbre représentant Hercule combattant le taureau de Crète.	*k*. Hercule domptant un taureau. *n*. Trois morceaux de jambe de l'Hercule domptant un taureau.	1. Lutte d'Hercule contre le taureau de Crète : il subsiste de ce groupe le torse du héros avec sa tête, une partie du corps de l'animal et quelques fragments de membres de l'un et de l'autre.
II et III. Fragments de têtes d'autres métopes.	*d*. Tête d'homme avec la barbe en masse.	3. Têtes d'Hercule.
IV, V et VI. Deux fragments de pieds et un fragment de bras appartenant aussi à d'autres métopes.	*aa*. Fragment d'un pied de grande dimension.	
Pl. 77.		
I. Métope représentant une Minerve ou nymphe assise sur un rocher.	*h*. Figure de femme assise, Minerve ou nymphe.	2. Figure de Minerve, vêtue et assise sur un rocher.
II et III. Face et profil d'une tête d'Hercule bien conservée.	*g*. Tête d'homme avec la barbe en masse d'une conservation parfaite.	3. Tête d'Hercule d'une conservation qui ne laisse rien à désirer.
IV et V. Fragments d'autres métopes.	*j*. Une main.	6. Plusieurs fragments d'une figure de femme, vêtue d'une tunique courte qui laissait le haut des cuisses à découvert, figure à laquelle doit se rapporter un bouclier dont il reste aussi quelque chose ; ils apparte-

1. Fragment de la joue avec l'œil d'un quadrupède.

PLANCHES	RENVOIS AU PLAN DU TEMPLE ET DES FOUILLES	APPORT DE RAOUL ROCHETTE
		naient sans doute au groupe d'Hercule et de l'Amazone[1].
	f. Jambe en deux parties[2].	
	i. Feuille de laurier en bronze.	

Laissons de côté le casque et la feuille de laurier en bronze. Du premier les expressions « casque en bronze recueilli par M. Dubois[3] » paraissent indiquer qu'il était en la possession de celui-ci ; et le fait semble confirmé par le passage suivant :

« Les sculptures de la planche 75 ont été trouvées par M. Dubois à la partie antérieure du temple, moins les fragments du serpent qui ont été trouvés par nous à la partie postérieure. Toutes celles des planches 74, 76 et 77 (moins le casque qui appartient à M. Dubois) ont été trouvées à la partie postérieure du temple dans les fouilles que j'y fis faire[4]. »

La feuille de laurier est mentionnée aussi dans le rapport de Raoul Rochette :

« La déesse tenait de la main droite un rameau, probablement d'olivier; et, suivant toute apparence, ce rameau, qu'elle présentait à un personnage debout devant elle, qui ne pouvait être qu'Hercule, était rapporté en bronze. On a trouvé effectivement sur le sol antique une feuille d'olivier, en métal doré, qui doit avoir appartenu à ce rameau[5]. »

Mais Dubois, nous en fournirons la preuve ci-dessous, la regardait comme sa propriété personnelle.

Négligeons encore pour le moment, parmi les fragments manquant ou semblant manquer, ceux qui ne sont pas reproduits

1. Il me semble vraisemblable que le fragment reproduit sur la planche 77, IV, fragment de draperie avec le haut d'une cuisse, quoiqu'en réalité il appartienne à une des figures d'Hercule, est l'un de ces « fragments d'une figure vêtue d'une tunique courte qui laissait le haut des cuisses à découvert », attribués à l'Amazone.
2. Trouvée au posticum, à quelques mètres en avant d'une des antes.
3. *Expédition de Morée*, p. 71.
4. *Ibid.*, p. 72.
5. *Ibid.*, p. 63.

et qui, désignés d'une manière assez peu précise, laissent toujours place à une certaine incertitude dans l'identification. Telle est d'abord la jambe en deux parties : il semble bien qu'on doive la reconnaître dans le nombre des fragments du Louvre qui ne sont point mentionnés par ailleurs et parmi lesquels se rencontrent précisément plusieurs fragments de jambe. Tels sont encore ces fragments d'une figure de femme vêtue d'une tunique courte, qu'il est plus malaisé de retrouver : nous y reviendrons plus loin en discutant une liste attribuée à Dubois.

Restent du moins, même après cette élimination, six fragments ou groupes de fragments reproduits dans l'*Expédition de Morée*, et sur lesquels par suite il ne peut y avoir d'erreur, qui ne se retrouvent à coup sûr pas au Louvre, à savoir :

1° Un torse d'homme reproduit planche 75, III et attribué à la métope représentant la lutte d'Hercule contre Géryon.

2° Une joue d'animal reproduite planche 75, VIII sous la désignation de fragment inconnu.

3° Deux fragments de serpent, reproduits planche 75, IX.

4° Deux des trois fragments de la jambe gauche d'Hercule domptant le taureau qui figurent sur la planche 76, I[1].

5° Un pouce de pied reproduit planche 76, IV.

6° Une main s'adaptant au bras d'Hercule de la métope des oiseaux du lac Stymphale, qui figure sur la planche 76, V.

Le Musée du Louvre a-t-il jamais reçu ces sculptures?

Il devrait suffire, pour pouvoir répondre, de se reporter aux pages consacrées par M. de Clarac dans son *Musée de Sculpture* aux bas-reliefs d'Olympie. Mieux que tout autre, le conservateur des antiques, en fonctions depuis 1821, était à même de fixer d'une manière précise l'état des marbres entrés dans ses collections. Malheureusement, sa notice, après nous avoir prévenus que quelques morceaux n'ont été « ni rapportés ni même des-

1. Le troisième fragment, comprenant une partie de la jambe au-dessous du genou, qui en réalité n'appartient pas à cette métope, se trouve au Louvre, dans la vitrine des sculptures d'Olympie.

sinés sur place » et que « quelques-uns de ceux qui manquent se trouvent dans les planches d'antiquités de l'ouvrage sur la Morée », n'en établit pas clairement l'état. Elle renferme, de plus, dans les renvois à la planche, au moins une erreur typographique, qui en rend l'intelligence complète encore plus malaisée.

« M. Dubois, dans ses fouilles, écrit M. de Clarac, a déterré devant le pronaos un ornement en terre cuite; — le bas-relief dit Géryon, pl. 195 *bis*, 211 E; il y avait deux autres fragments qui n'ont pas été rapportés, et qu'a dessinés M. Trézel, dessinateur de l'expédition[1]; — un fragment de tête de cheval, 211 D; — boutoir de sanglier, 211 H; — tête mutilée d'Hercule, ou peut-être d'Atlas, *i*; — profil d'une autre tête; — fragment d'une tête à longs cheveux, *f*; — fragment drapé, *g*; — fragment du sein droit d'une figure portant un vêtement court; — torse d'homme nu, *g*[2]; — œil et joue d'un quadrupède, peut-être de Géryon; ce fragment n'a pas été rapporté; — fragment d'un pied de femme de forte proportion, *m*; — fragment des moulures d'un piédestal[3]; — des jambes de cheval; — deux mains entrelacées; — de grandes plaques ou tuiles en marbre blanc; — des fragments de marbre noir trouvés à l'entrée de la cella; — des débris de vases et des lampes en terre cuite; — une grande vertèbre; — un squelette humain; — des morceaux de verre et de bronze; — des queues d'aronde en plomb; — des coins en fer.

« Les fouilles de M. Blouet et de ses collaborateurs, MM. Ravoisié et Poirot, architectes, d'après la note que m'a communiquée M. Blouet avec une extrême obligeance avant que l'ouvrage sur la Morée eût paru, ont produit du côté de l'opisthodome, ou posticum, les fragments suivants : Hercule domptant le taureau, 211 *c*[4] (il y avait de plus que ce que présente ma planche 195 *bis* un fragment de la cuisse *g* et deux fragments de la jambe *g* qui n'ont pas été rapportés)[5]; — Lion de Némée, 211 A; — Némée ou Minerve, 211 B; — tête d'Hercule bien conservée, *k*; — une autre dont le nez est brisé, *l*; — une main d'homme, *o*; — un fragment avec une extrémité de corne; — un fragment

1. L'un de ces deux fragments est au contraire au Louvre et l'assertion de M. de Clarac provient de ce qu'il ne l'a pas reconnu.

2. Le torse d'homme nu ne figure pas sur la planche et la mention *g* est le résultat d'une inadvertance.

3. Il y a sur la planche, accompagnés du renvoi *r*, deux de ces fragments reproduits.

4. La métope du taureau, à laquelle est consacrée une notice dans le volume de texte (*Musée de Sculpture*, t. II, 1re partie, p. 563), est marquée sur la planche 211 C.

5. Le texte porte par erreur « un fragment de la cuisse *g* et deux de la jambe *g* », comme s'il s'agissait de renvois à la planche. L'indication d'ailleurs n'est exacte qu'en partie, puisque, comme nous l'avons déjà fait remarquer, l'un des trois fragments est au Louvre.

de pied, *n*; — deux mufles de lion ayant servi de gouttières à la cymaise du temple *p q*; — fragment concave, peut-être d'un bouclier; — une feuille d'olivier en bronze non doré; — un pied de biche; — une tête et des fragments de l'hydre qui n'ont été ni dessinés ni rapportés [1]; — deux beaux fragments de moulures, *s t*, trouvés par M. Blouet au temple d'Apollon Épicurius à Bassae, près de Phigalie [2]; — un bras droit de femme, pas rapporté; — un pied d'homme de grande proportion; — un fragment de cuisse; — deux doigts unis; — un pouce de pied et un morceau de doigt de main ayant appartenu à un fronton de 7 pieds de proportion et que M. Dubois, qui les a déterrés, croit avoir appartenu au fronton antérieur [3]. »

Nul doute, par suite, pour un certain nombre de sculptures auprès desquelles figure un renvoi à la planche : si l'on excepte le torse d'homme nu faussement suivi du renvoi *q*, déjà assigné à un fragment de draperie, et qui en fait n'est pas reproduit, elles sont toutes entrées au Louvre, où toutes d'ailleurs se trouvent encore.

La certitude est déjà moindre pour celles dont il est affirmé qu'elles ont été laissées en Grèce : M. de Clarac n'a pas été à l'abri de toute confusion, et, notamment, un des deux fragments secondaires de la métope de Géryon ainsi que l'un des fragments de la jambe gauche d'Hercule de la métope du taureau, contrairement à son dire, sont au Musée.

Restent surtout les fragments, en grand nombre, dont il est fait mention sans plus de commentaire. Ils comprennent à la fois, et là est le défaut, des morceaux conservés au Musée et des morceaux qui n'ont point été rapportés [4]. Les fragments reproduits, en effet, ne représentent pas la totalité de ceux qui se trouvent dans nos collections; et l'on ne saurait pourtant admettre que tous ceux dont il n'est point dit qu'ils soient restés

1. Il y a là une erreur, puisque les fragments de l'hydre, dont une tête, sont reproduits dans l'*Expédition de Morée*, pl. 75, IX.

2. L'indication de M. de Clarac, ici encore, est inexacte, nous le montrerons plus loin.

3. *Musée de Sculpture*, t. II, 1re partie, p. 555.

4. L'indication donnée par M. de Clarac pourrait laisser croire que sa planche contient au moins tout ce qui était entré au Louvre : « Pour les objets de sculpture découverts, j'indiquerai les numéros et les lettrines de ma planche, qui malheureusement n'offre pas tout ce qui a été déterré » (*Ibid.*, l. c.).

sur les lieux soient effectivement parvenus en France. Entre les uns et les autres le départ reste incertain.

Il n'en est pas de même, semble-t-il, dans une autre liste, d'ordinaire passée sous silence, et dont l'énumération se recommande à première vue et du nom d'un des auteurs mêmes des découvertes et du fait qu'elle est toute contemporaine de l'arrivée des objets à Paris[1]. Insérée au *Bulletin de Correspondance archéologique* de février 1832 sous la signature de Ch. Lenormant, qui lui-même avait pris une part, tardive il est vrai, à l'expédition[2], elle résulte, ainsi qu'il nous en avertit, d'observations communiquées par Dubois et textuellement reproduites.

« Voici, y est-il dit, la liste des objets trouvés au pronaos : 1. Un beau fragment d'ornement en terre cuite; 2. le bas-relief dit de Géryon; 3. une tête de cheval; 4. portion d'une mâchoire de sanglier; 5. une tête d'homme, les yeux à demi fermés; 6. une autre tête d'homme, très bien conservée, probablement d'Hercule; 7. le profil et l'oreille d'une troisième tête du même caractère que la précédente; 8. une partie de sein droit, d'une figure portant un vêtement court; 9. une main d'homme; 10. partie du profil d'une tête humaine en partie chevelue. — Tous les objets apportés en France se voient maintenant au Musée du Louvre. — Deux doigts unis, un pouce de pied et un morceau de doigt de main, ayant appartenu à des figures de plus de sept pieds de proportion, sont, avec deux autres objets mentionnés plus bas, les seuls débris que j'aie pu découvrir de la décoration du fronton antérieur : ils sont maintenant en ma possession. M. Trézel a dessiné l'œil et la joue d'un quadrupède, probablement d'un bœuf, le torse et partie d'un figure qui peut avoir été groupée avec le Géryon, auprès duquel elle a été trouvée; mais ces objets n'ont point été rapportés de la Grèce. D'autres objets, parmi lesquels on en distinguait d'assez importants, tels que des débris de jambe de cheval, le sommet d'une tête chevelue, deux mains entrelacées, un bras de femme, un pied d'homme de très grande proportion et un gros fragment de cuisse, etc... n'ont malheureusement été ni dessinés ni rapportés. — Ici se bornent les résultats de la fouille que j'avais ouverte au pronaos; de son côté, M. Blouet a trouvé en fouillant l'opisthodome : 1. Hercule domptant le taureau; 2. le lion de Némée, le pied droit et

1. Il est vrai que la liste de M. de Clarac s'appuie, elle aussi, nous dit-il, sur les notes que les personnes qui ont dirigé les fouilles lui ont fournies (*Ibid.*, l. c.) et que sa rédaction est de beaucoup antérieure à la date où parut le deuxième volume du *Musée de Sculpture* (*Ibid.*, p. 556, note 1).

2. Le ministre l'avait désigné comme sous-chef de la section d'archéologie, dirigée par Dubois, mais il était alors en Égypte et ne rejoignit l'expédition que lorsqu'elle se trouvait, depuis quelque temps déjà, en Grèce.

une partie de la massue d'Hercule; 3. une figure de Minerve; 4. un fragment sur lequel est l'extrémité d'une corne qui n'appartient pas au taureau; 5. un fragment de forme concave comme l'intérieur d'un bouclier; 6. un débris de pied. — Un pied de biche et la tête de l'hydre découverte aussi dans cette fouille n'ont été ni dessinés ni rapportés[1]. — Une feuille d'olivier en bronze non doré est restée en ma possession. Je l'ai trouvée dans le sable qui avait été rejeté de la fouille de l'opisthodome. — Je compléterai cette énumération en mentionnant le fragment d'un pied de femme de forte proportion et les débris d'une corniche de travail romain trouvés par moi sur les côtés du pronaos, deux grand mufles de lions, provenant de gouttières, découverts par M. Blouet auprès de l'opisthodome[2]. »

L'énumération de Dubois paraît bien précise : objets laissés en Grèce, objets rapportés mais demeurés en sa possession, objets enfin entrés au Musée, trois classes, si l'on peut ainsi parler, sont soigneusement distinguées. Le doute ne serait, à la rigueur, permis que pour le fragment de pied de femme de forte proportion et les débris de corniche, si, l'un comme les autres, n'étaient reconnaissables sans hésitation possible dans les morceaux conservés au Louvre. Il semble, en revanche, y manquer le fragment du sein droit d'une figure portant un vêtement court, de cette figure de femme vêtue d'une tunique courte qui laissait le haut des cuisses à découvert, dont l'*Expédition de Morée*, nous l'avons vu plus haut, mentionne de son côté plusieurs fragments, malheureusement non reproduits[3]. Le fragment du sein droit, on le sait également, est de ceux que M. de Clarac cite sans indiquer ce qu'il en est advenu[4]; et peut-être sa mention ici résulte-t-elle d'une confusion.

Notons tout d'abord que le Louvre possède un plus grand nombre de fragments de sculptures que les seize indiqués comme trouvés au pronaos et à l'opisthodome. La liste, malgré sa prétention à une exactitude absolue, est donc incomplète et perd par là singulièrement de sa valeur.

1. Il y a là une légère erreur, déjà signalée chez M. de Clarac, puisque la tête de l'hydre figure dans l'*Expédition de Morée*, pl. 75, IX.
2. *Bullettino di Corrispondenza archeologica*, 1832, p. 18-19.
3. *Expédition de Morée*, p. 62.
4. *Musée de Sculpture*, t. II, 1re partie, p. 555.

Est-elle même, dans les indications qu'elle donne, à l'abri de toute erreur?

Blouet, déjà, a protesté contre la mention qui attribue à la fouille du pronaos une très belle tête d'Hercule très bien conservée, « tandis qu'il est incontestable, écrit-il, qu'elle a été trouvée au dessous des colonnes du posticum, dans les fouilles que j'y faisais faire[1]. » Et Blouet a raison. La tête est sans aucun doute la « tête d'homme avec la barbe en masse d'une conservation parfaite » dont le renvoi *g* de la planche 62 de l'*Expédition* nous indique l'endroit précis de la découverte, à quelques mètres en avant de la colonnade de l'opisthodome, et qui, provenant de l'Hercule de la métope des oiseaux du lac Stymphale, ne peut réellement avoir été recueillie que de ce côté.

Il est à remarquer, de plus, que le *Bulletin de Correspondance archéologique* mentionne, outre le torse, partie d'une figure groupée avec le Géryon qui n'aurait pas été non plus rapportée, assertion répétée par M. de Clarac. L'*Expédition de Morée* reproduit de cette figure le torse et une soi-disant épaule[2], qui ne peut guère être que la partie innomée de Dubois. Or ce fragment, qui en réalité comprend un morceau de bras levé avec le fond de la tête devant laquelle il passe, mais que le livre d'entrée cité plus bas désigne lui aussi comme une épaule, est au Louvre. La comparaison de la figure avec l'original ne me paraît pas laisser de doute sur ce point. Il se pourrait donc que Dubois et, après lui, M. de Clarac, le signalant comme laissé en Grèce, ne l'aient pas reconnu, et qu'il faille précisément y voir le fragment désigné par eux comme un fragment de sein. La confusion s'expliquerait très naturellement par le degré de mutilation du marbre aussi bien que par le caractère fragmentaire du morceau. Lenormant d'ailleurs, après avoir reproduit la note de Dubois, ajoute : « Il ne reste aucun vestige de l'Amazone; au moins n'ai-je aucune connaissance de plusieurs frag-

1. *Annali*, 1832, p. 212.
2. *Expédition de Morée*, pl. 75, II.

ments d'une figure de femme vêtue d'une tunique courte et armée d'un bouclier, dont M. R. Rochette parle dans son rapport, et, quelque diligence que j'aie faite auprès des auteurs de la découverte, il m'a été impossible d'acquérir la moindre notion à ce sujet[1]. » Si le sein, qui est précisément l'un de ces fragments, se fût trouvé au Louvre, Lenormant, on en conviendra, n'eût guère pu s'exprimer de la sorte.

Le vice commun, d'ailleurs, à toutes ces listes est d'être moins une description faite d'après les fragments eux-mêmes, au moment où ils parvinrent en France, qu'une énumération du produit des fouilles, d'où sont retranchés, de souvenir ou d'après des notes prises, les fragments qui ont dû être laissés. Un caractère inverse fait le prix de la liste donnée par Welcker dans le *Rheinisches Museum* de 1833[2], moins de deux ans après l'arrivée des sculptures. Il s'agit ici d'une étude d'après les moulages du Musée de Bonn, qui, l'auteur nous l'affirme, reproduisent « jusqu'aux plus petits morceaux et éclats » les marbres du Louvre[3]. Voici donc quelles étaient en 1833 les sculptures conservées :

1° Tête et nuque du lion de Némée, étendu sous le pied droit du vainqueur encore visible; le monstre exhale le dernier soupir. Hercule, dans la pose du repos, appuyait le pied gauche et la massue sur l'arrière-train du lion, qui se trouve aussi à Paris avec la partie attenante de la jambe et de la massue, mais qui n'a pas été moulé.
2° Nymphe assise sur un rocher.
3° Hercule maîtrisant le taureau de Crète, en majeure partie conservé.
4° Une corne d'un animal autre que le taureau.
5° Un fragment de la partie supérieure d'une figure de femme.
6° Un fragment concave d'un bouclier, sans doute de l'Amazone.
7° Un boutoir de sanglier avec deux défenses.
8° Une tête de cheval.
9° Figure de Géryon se cachant sous un bouclier.

1. *Bullettino*, p. 22.
2. F. G. Welcker, *Ueber die neuentdeckten Sculpturen von Olympia nach den Gipsabgüssen im Museum zu Bonn und die Zwölfkämpfe des Herakles* (*Rheiniches Museum*, 1833, p. 503-532).
3. *Ibid.*, p. 504.

10° Une jambe avec partie de la cuisse d'Hercule appartenant sans doute au même groupe, entièrement nu.

11° Plusieurs morceaux qui, d'après les dimensions, qui sont supérieures à celles d'Hercule, semblent appartenir à Géryon, à savoir : un grand et un petit fragment du haut d'une cuisse, tous deux avec des plis tombant de la cuirasse, — les doigts d'un pied gauche — et le pouce d'un droit, — peut-être aussi une main étendue sur un corps.

12° Tête d'Atlas aux yeux à demi fermés.

13 et 14. Profil d'une tête d'Hercule et fragment avec l'oreille d'une seconde.

15° Une autre tête d'Hercule très bien conservée.

16° Un morceau d'une autre tête d'homme; il ne reste du visage que l'œil gauche; la chevelure la distingue des têtes d'Hercule; elle est trop petite pour Géryon.

17° Quelques morceaux de différentes figures d'Hercule : un morceau de cuisse en demi-saillie, — un pied droit, — les doigts d'un pied gauche, — deux fragments de bras, — quatre autres fragments.

18° Face et profil de têtes de lions des chéneaux.

La plupart des morceaux ainsi décrits se laissent aisément reconnaître. Ni le lion de Némée, ni la Minerve assise, ni l'Hercule vainqueur du taureau, ni la prétendue corne d'animal, ni le fragment concave, ni le boutoir de sanglier, ni la tête de cheval, ni la soi-disant tête d'Atlas[1], ni les trois têtes d'Hercule, ni le fragment de tête chevelue, ni les deux lions des chéneaux ne peuvent prêter au moindre doute.

Il est même facile de pousser plus loin. Le grand et le petit fragment de cuisse (n° 11), déclarés de dimensions supérieures à celles d'Hercule, sont suffisamment désignés par la présence d'un pan de draperie. Aux quatre fragments de pieds (n^os^ 11 et 17) correspondent bien les quatre existants[2]. Il ne me semble pas, encore, que la jambe avec partie de la cuisse d'Hercule, entièrement nu, attribuée à la métope de Géryon (n° 10), puisse être autre que le fragment aujourd'hui rajusté à l'Hercule de la métope du taureau : seul il répond à la description et a pu donner lieu à la remarque que le héros dans cette métope était complètement nu; de plus, lors de l'arrivée, il avait été, nous le

1. Il s'agit en réalité d'une des têtes de Géryon.

2. L'un de ces pieds d'ailleurs (*Expédition de Morée*, pl. 76, VI; *Musée de Sculpture*, pl. 195 *bis m*) ne provient point des métopes.

verrons, inventorié et même moulé à part[1]. La qualification jointe au second morceau de cuisse (n 17), à savoir qu'elle est en demi-saillie[2], s'applique de même à un autre fragment visible au Musée, dont l'apparence première est en effet celle d'une cuisse se détachant en mi-relief sur le fond uni, quoiqu'il s'agisse de l'extrémité du tronc d'arbre autour duquel s'enroulait l'hydre de Lerne.

L'hésitation est plus permise devant le prétendu fragment de la partie supérieure d'une femme (n° 5). M. de Clarac y a été trompé. A une demande de Welcker, il répondait au mois de mai 1833 qu'il n'avait pu le trouver[3]. Il lui communiquait en même temps les déclarations négatives résultant de deux lettres de Blouet et de Dubois. « Après avoir bien consulté ma mémoire et les dessins bien complets que nous possédons sur Olympie, lui disait Blouet, je puis vous assurer qu'il n'a rien été trouvé de semblable au fragment sur lequel vous me demandez des renseignements, à moins que le morceau n'ait été découvert avant ou après notre séjour sur les lieux, et c'est chose dont je n'ai nulle connaissance. Dans tous les cas, je vais prendre encore des renseignements auprès de mes collaborateurs et, s'ils apportent quelque contradiction à ce que j'ai l'honneur de vous écrire, je m'empresserai de vous en faire part. » Dubois, de son côté, écrivait : « Aucun fragment de sculpture se rapportant à celui dont vous me donnez la description n'a été trouvé dans les fouilles que j'ai faites à Olympie. Mais il a pu arriver qu'après mon départ pour l'Achaïe quelque voyageur ait fait creuser les parties latérales du temple de Jupiter, et que le débris en question se soit ainsi rencontré. Ce monument qui paraît avoir été l'objet d'une haine particulière n'offrait sous le sable qui le recouvrait qu'un amas confus de matériaux concassés avec une telle fureur que la plupart des

1. Le moule du fragment isolé est conservé à l'atelier de moulage du Louvre.
2. P. 515, n° 17 : « ein Schenkelstück halberhoben ».
3. F. G. Welcker, *Das akademische Kunstmuseum zu Bonn*, 2e éd., 1841, p. 161. Les moulages des sculptures d'Olympie y occupent les nos 267-284 (p. 103) et y sont l'objet d'un appendice reproduisant avec des additions, insérées entre crochets, l'article du *Rheinisches Museum* (p. 151-175).

morceaux apportés au Musée se trouvaient évidemment assez éloignés du point où leur chute perpendiculaire devait naturellement les placer[1]. » M. de Clarac se crut donc en droit de répéter dans le *Musée de Sculpture* : « M. Welcker cite un fragment qui ne nous est pas parvenu, et qui aurait appartenu à une Amazone, et eût pu faire le pendant d'Hercule vainqueur du lion de Némée. Ce héros aurait eu un pied posé sur le dos de l'Amazone abattue »[2]. Et pourtant le mouleur, M. Jacquet, consulté par lui à la requête du savant allemand, assurait qu'il n'avait envoyé à Bonn que les fragments d'Olympie, sans quoi que ce fût d'étranger[3]; de telle sorte que l'affirmation que le « fragment ne nous est pas parvenu » semble bien réfutée par l'existence du moulage d'après lequel Welcker rédigeait son étude. Faut-il donc supposer que le morceau, quoique entré au Musée, avait dès cette date disparu? La chose paraîtra peu vraisemblable si l'on songe que moins d'une année s'était écoulée alors depuis l'arrivée des marbres et que, de plus, le morceau ayant été moulé, non seulement l'original, mais même le moule ne s'en trouverait plus. Il est plus aisé de croire à un défaut d'identification. Müller, dès 1835[4], émettait l'avis qu'il pourrait bien s'agir du fragment reproduit à la planche

1. Welcker, *Das akademische Kunstmuseum zu Bonn*, p. 161, note 16.

2. *Musée de Sculpture*, t. II, 1re partie, p. 555-556. Le volume du *Musée de Sculpture* où figure cette phrase ne parut qu'en 1841, mais la liste des fragments d'Olympie qui y est insérée fut rédigée d'après les communications de Dubois et une note remise par Blouet « avant que l'ouvrage sur la Morée eût paru ». Indiquant les articles consacrés à ces sculptures, M. de Clarac ajoute : « Lorsque le plus ancien de ces articles, celui du *Journal des Savants*, parut, on avait depuis longtemps dessiné et gravé pour moi ces bas-reliefs déposés dans les magasins du Musée royal, et avec le secours des notes de M. Blouet et de M. Dubois, j'avais déjà fait imprimer dans un petit ouvrage que des considérations particulières ne m'ont pas encore permis de publier ce que m'inspiraient ces monuments. Les écrits des savants que je viens de citer m'ont offert de fort bonnes choses dont j'ai profité pour quelques additions à ce que j'avais écrit et pour discuter plusieurs points qui m'ont conduit à refaire ma feuille imprimée et même déjà tirée, mais je n'ai pas trouvé à faire des changements à ce que j'écrivis lorsque j'eus vu pour la première fois ces bas-reliefs » (*Musée de Sculpture*, t. II, 1re partie, p. 556, note 1).

3. Welcker, *Das akademische Kunstmuseum zu Bonn*, p. 161.

4. Müller, *Uebersicht der griechischen Kunstgeschichte von* 1829-1835, *Hallische Litteraturzeitung*, 1835, p. 233, cité par Welcker, *Ibid.*, p. 162.

77, IV de l'*Expédition de Morée*; mais si ce fragment avec un pan de draperie semble bien être en effet, nous l'avons déjà indiqué, l'un des prétendus fragments d'une figure de femme vêtue d'une tunique courte, son caractère néanmoins s'accorde bien peu avec la description donnée dans le *Rheinisches Museum* qui est ainsi conçue :

« N° 5. Une section du haut du corps d'une figure de femme, sous le bras de laquelle, violemment pressé extérieurement et tout mutilé sur le dessus, on reconnaît une masse ronde. Je ne trouve aucune mention de ce morceau informe, si ce n'est peut-être dans les quelques mots rapportés note 12[1] : « M. Raoul Rochette cite, p. 96, plusieurs fragments d'une figure de femme vêtue d'une tunique courte qui laissait le haut des cuisses à découvert, figure à laquelle doit se rapporter un bouclier dont il reste aussi quelque chose ; de cette figure, M. Lenormant, p. 22, n'a rien vu ni appris par expérience, de telle sorte qu'il ne reconnaît aucun reste certain de l'Amazone[2] »... Cependant le fragment a été envoyé parmi les moulages des sculptures d'Olympie, auxquelles rien d'étranger n'était adjoint, et comme leur appartenant ; par sa parenté de dimensions et de travail il s'accorde avec celles-ci. Il semble donc que seul son aspect étrangement et énigmatiquement informe l'a fait omettre dans les notices. Et pourtant ce débris porte en lui l'indice certain qui permet d'en déduire la composition tout entière, originale, violente et énergique, de la victoire sur l'Amazone[3]... Imaginez qu'Hercule a enjambé la guerrière vaincue, dont le corps gît à terre, de telle manière que, le dos tourné vers sa tête, il regarde du côté de ses pieds, et que, la maintenant de la sorte, comme par-dessus le lion abattu, il se repose appuyé sur sa massue. La nature du fragment s'éclaire alors : on voit la jambe gauche d'Hercule, le mollet serré sous le bras droit de l'Amazone ;

1. Voici le texte même du savant allemand : « Ein Ausschnitt aus dem Oberkörper einer weiblicher Figur unter deren gewaltsam auswärts gedrangtem, ganz oben abgebrochenem Arm eine runde Masse sichtbar ist. Von diesem unförmlichen Bruchstücke finde ich keine Erwähnung als etwa in der Note 12 » (p. 512).

2. Je ne trouve pas, a dit auparavant Welcker (p. 510, note 9), parmi les moulages, non plus que parmi les fragments reproduits dans le *Musée du Louvre*, un fragment de la face nord mentionné par Dubois, p. 18 : partie du sein droit d'une figure portant un vêtement court.

3. « Doch ist es unten den Abgüssen der olympischen Sculpturen, denen nichts andres beigestellt war, und als zu ihnen gehörig gesandt worden, auch in den Verhältnissen der Grösse und der Arbeit damit übereinstimmend. Es scheint also dass nur die seltsame und räthselhafte Unform das Uebergeben dieses Stücks in den Berichten veranlasst hat. Und dort trägt dieser Klumpen das sichre Zeichen an sich, woraus die ganze originell derb und kräftig gefasste Composition des Siegs über die Amazone zu schliessen ist » (p. 512).

l'os de la jambe est tout à fait reconnaissable, et, de la massue, sur laquelle il s'appuie, un petit morceau est resté adhérent au bras[1]. »

Il n'était pas inutile de rapporter tout au long cette analyse; dégagée de ce qui est la part des hypothèses, autorisées par l'état du morceau mais nécessairement incertaines[2], il en reste ceci qu'il s'agit d'un bras passant sur une portion de corps plus ou moins arrondi. N'est-ce pas là précisément le caractère du fragment reproduit sur la planche 75, n de l'*Expédition*[3], dont la discussion de la liste de Dubois vient de nous amener à traiter et que nous avons cru pouvoir identifier avec ce qu'il appelait un fragment de sein? Sans prétendre l'affirmer comme une évidence, il nous a semblé, en face du marbre lui-même, qu'aucun des détails signalés n'était en contradiction avec lui, que plusieurs, tels que le fait par exemple qu'il s'agit d'un bras droit et d'un bras dont la surface supérieure est toute mutilée, s'y retrouvaient au contraire en parfait accord. L'erreur d'attribution commise par Dubois se confirmerait ainsi par l'erreur de Wel-

1. « Man denke sich, dass Herakles über die auf dem Leibe liegende besiegte Kriegerin geschritten ist, so dass er mit dem Rücken nach ihrem Kopfe gewandt über ihre Füsse wegzieht, und auf diese Weise sie festhaltend, wie über dem niedergedrückten Löwen, auf die Keule gestützt ruht. Hiernach erklärt sich die Masse des Ueberrests : man sieht das linke Bein des Herakles unter dem rechten Arme der Amazone mit der Wade angedrückt, das Schienbein ist ganz deutlich, und von der Keule, worauf er ruht, ist ein Stückchen an ihrem Arm hängen geblieben » (p. 513).

2. Il est vrai que Welcker ne les donne pas comme telles : « La vérité et la certitude de l'explication donnée par moi, écrit-t-il, sont tellement évidentes que si le fragment informe, qui sans discussion possible appartient aux fragments d'Olympie, venait à être perdu en original, le moulage devrait en tenir lieu » (*Das akademische Kunstmuseum zu Bonn*, p. 162). Il suffira toutefois, pour montrer comment même des morceaux mieux conservés ont pu être mal reconnus, de dire que Welcker déclare, à propos du fragment représentant Géryon, que non seulement on ne peut distinguer la trace du triple corps du monstre, — ce que M. de Clarac reconnaît en effet difficile (*Musée de Sculpture*, t. II, 1re partie, p. 565),— mais encore que derrière lui on croit apercevoir un taureau (*Rheinisches Museum*, p. 514).

3. Welcker, lui aussi, comme Dubois et M. de Clarac, a cru ce fragment laissé en Grèce : « Le torse et partie d'une figure qui pouvait avoir été groupée avec Géryon, près duquel ils ont été trouvés, ont été dessinés, mais non rapportés » (*Ibid.*, p. 514, note 10).

cker, établissant combien il était difficile, sinon impossible, avant la découverte des nouveaux fragments, de reconnaître le véritable caractère de celui-ci.

Il ne subsisterait alors pour que l'identification de la liste fût complète qu'à retrouver les deux morceaux de bras et les quatre autres morceaux non dénommés (n° 17). Il y a précisément parmi les fragments restants du Louvre deux morceaux de bras. Mais ces fragments toutefois ne sont que quatre en tout. La raison de ce désaccord et du manque apparent de deux fragments est sans doute qu'aux fragments aujourd'hui distincts peuvent être ajoutés, d'une part, le cou de la jument de Diomède, qui, nous en avons la preuve par la planche de M. de Clarac[1], n'avait pas été rajusté ni même reconnu pour tel, et d'autre part le genou du taureau, qui avait été d'abord moulé isolément. Le nombre des morceaux serait ainsi rétabli égal entre la série des moulages étudiés par Welcker et les monuments conservés[2].

Il est certain, tout au moins, que, si nous reprenons les six fragments signalés plus haut d'après les planches de l'*Expédition de Morée* comme ne se retrouvant plus, nous pouvons, dès maintenant, constater que n'ont point été rapportés :

1° La torse d'homme nu de la métope représentant la lutte d'Hercule contre Géryon.

2° La joue avec l'œil d'un quadrupède ;

3° Les deux fragments de l'hydre ;

4° Les deux fragments de la jambe gauche d'Hercule domptant le taureau.

L'accord est complet pour les trois premiers entre Dubois et M. de Clarac. Sur le quatrième, il est vrai, nous n'aurions, n'était le silence de la liste de Welcker qui vaut confirmation, que le

1. *Musée de Sculpture*, pl. 195 *bis*, 211 D. Le morceau est complet dans l'*Expédition de Morée*, pl. 75, IV, mais la planche n'avait pas encore paru lors de l'article de Welcker.

2. Le catalogue de M. Kekulé, *Das akademische Kunstmuseum zu Bonn*, paru en 1872, où les sculptures d'Olympie occupent les n°s 92-123 (p. 24-26), se borne, après en avoir énuméré quelques-unes, à ajouter que les autres ne se laissent point reconnaître avec certitude.

témoignage de M. de Clarac, et encore est-il en partie erroné. Il ne manque point en effet, comme il le déclare « trois fragments de la jambe gauche d'Hercule, à savoir un de la cuisse et deux de la jambe proprement dite »[1], mais deux seulement : le troisième fragment de cette jambe, le morceau au-dessous du genou,— on s'en assurera en se reportant de la planche de l'*Expédition* à la vitrine du Musée,— est un morceau de jambe conservé au Louvre. La méprise s'explique si l'on songe que la planche et la notice du *Musée de Sculpture* furent faites avant que n'eût paru la gravure de l'*Expédition*. En l'absence des morceaux intermédiaires, nul indice ne permettait, par suite, à M. de Clarac de reconnaître dans le fragment le troisième de ceux attribués à l'Hercule de la métope du taureau. Il ne saurait s'agir, d'ailleurs, de trois fragments en dehors de celui-là, quelque étrange qu'il puisse sembler qu'on ait rapporté ce morceau et qu'on lui ait en même temps enlevé son plus grand prix en abandonnant la cuisse correspondante. Sans excuser l'abandon de la cuisse, le fait que la prétendue connexité du troisième fragment avec les deux premiers, d'ailleurs contraire à la réalité[2], n'avait point été soupçonnée en Grèce répond à l'objection. Or, de ce fait, la preuve nous est fournie par le dessin original de Blouet conservé à la bibliothèque de l'École des Beaux-Arts[3]. Ici l'Hercule n'a que les deux fragments supérieurs de la jambe gauche, aucun de la jambe droite. La cuisse droite en effet, elle aussi, nous l'avons vu, avait été d'abord regardée comme un fragment indépendant et à ce titre moulée à part. La métope, au début de sa présence au Louvre, ne comprenait donc aucun fragment de jambe, et c'est bien l'état dans lequel veut la dépeindre Lenormant, lorsqu'il déclare qu'il lui manque « la partie inférieure aux dehors de la naissance des cuisses de l'Hercule[4]. »

1. *Musée de Sculpture*, t. II, 1re partie, p. 555.
2. Le fragment de jambe appartient à l'Hercule de la métope de la biche de Cérynée.
3. Abel Blouet, *Voyage en Grèce, Dessins et Croquis*, 1829. (A. 1. 162.)
4. *Bullettino*, p. 22.

Le terrain sur lequel s'est appuyée l'accusation, sur les quatre points principaux au moins, lui fait donc défaut. Il eût par suite suffi à ceux qui s'en sont faits les champions de s'informer pour ne point mettre injustement le Musée en cause.

Il n'est point exact par exemple d'écrire, comme le fait M. Böttticher, que le torse d'Hercule de la métope du sanglier d'Érymanthe « trouvé par les Français en 1829 a depuis disparu du Louvre » [1]. Le seul torse découvert et non conservé est le torse reproduit dans l'*Expédition de Morée*, pl. 75, u, qui l'attribue à la métope du triple Géryon, et qui, d'après le témoignage formel de Dubois et de M. de Clarac, a été laissé à Olympie.

Il n'a point suffi pourtant à M. Böttticher que le Louvre eût perdu un seul torse. M. de Clarac signale un torse d'homme nu suivi du renvoi fautif *g* à la planche 195 *bis* où il n'est pas reproduit [2]. Il est vraisemblable qu'il y a là double emploi avec le torse précédent, que M. de Clarac n'a pas expressément désigné et pour lequel il s'est borné à dire qu'il y avait « deux autres fragments du bas-relief dit de Géryon qui n'ont point été rapportés et qu'a dessinés M. Trézel. » La mention fautive a pourtant paru à M. Böttticher pouvoir faire supposer l'existence d'un second torse égaré, et, après n'en avoir rien dit dans la première édition de son *Olympia*, il écrit dans la seconde, à propos de la métope des écuries d'Augias : « Le torse d'Hercule qui avait été trouvé en 1829 à Olympie par les Français a depuis disparu au Louvre; sans quoi nous aurions pu reconstituer la métope dans son intégrité [3]. »

La métope d'Hercule domptant le taureau de Crète, enfin, a donné lieu au troisième grief, qui, s'il était fondé, serait justement regardé comme plus grave. « Outre les fragments reproduits, écrit M. Rayet dans la notice qui accompagne la belle planche de ses *Monuments de l'Art antique*, le Louvre possède encore deux morceaux de la cuisse gauche d'Héraklès, et qu'il ne

1. Böttticher, *Olympia*, 1re éd., p. 282; 2e éd., p. 292.
2. *Musée de Sculpture*, t. II, 1re partie, p. 555.
3. Böttticher, *Olympia*, 2e éd., p. 294.

serait, ce semble, ni impossible, ni inutile de mettre en place[1]. » Il eût fallu au moins, pour être en droit de s'exprimer ainsi, avoir discuté la déclaration formelle de M. de Clarac. Le Louvre, nous avons essayé de le démontrer, n'a jamais possédé cette jambe et ne pouvait partant la remettre en place; il n'a point d'ailleurs négligé de compléter autant que possible une métope qui constitue l'un des plus énergiques morceaux de sculpture que nous ait laissés l'art grec, et, profitant de la découverte, faite par les Allemands, de la moitié inférieure du fond avec les jambes du taureau et de la face de celui-ci, il a pu, par la juxtaposition de ces moulages aux parties originales, en compléter l'effet.

Le même travail de reconstitution a été appliqué à la métope des oiseaux du lac Stymphale, dont le Louvre possède en original la figure entière de Minerve, la tête et le bras droit d'Hercule. Grâce aux moulages d'une partie du fond, du torse et de fragments des jambes du héros, les divers morceaux ont pu en être rapprochés. Il n'était point besoin de cela, sans doute, pour faire apprécier le charme de la Minerve. Développant une idée devenue banale aujourd'hui, Raoul Rochette dès 1831 écrivait avec raison : « Il suffirait de la seule apparition de cette tête, d'un caractère si pur, d'une expression si naïve, qu'on croirait modelée d'après quelque charmante vierge de l'Élide, pour réduire à leur juste valeur les théories arbitraires, qui voudraient que l'art grec n'ait eu qu'une seule nature, ou qu'une seule physionomie, pour chaque personnage, et que celui de Minerve, en particulier, ait affecté constamment une certaine austérité de formes, une cer-

1. *Monuments de l'Art antique, Héraklès domptant le Taureau crétois, Métope du Temple de Zeus à Olympie*, p. 2. Il eût fallu dire « trois morceaux », si l'on avait en vue la métope telle qu'elle figure dans l'*Expédition de Morée*. Le fait qu'un de ces morceaux était exposé rendait, dans l'hypothèse de M. Rayet d'après laquelle la cuisse se serait trouvée au Louvre, encore plus critiquable leur disjonction. Il me semble d'ailleurs plus que douteux que, ce fragment exposé, M. Rayet l'eût reconnu; sans quoi il en aurait sans doute fait mention; mais s'il s'est borné à parler de deux morceaux, peut-être est-ce parce que la planche de l'*Expédition* ne lui avait pas paru prouver assez l'appartenance à la métope du fragment de la jambe proprement dite.

taine sévérité d'expression [1]. » Mais, rétablie ainsi dans sa presque intégrité, la métope, par sa beauté, ne le cède guère à celle de sa voisine. Aussi bien reproduite, elle fût devenue aussi justement célèbre : les mauvaises images de M. Böttticher [2], le dessin même inséré dans l'*Histoire de la Sculpture grecque* de M. Collignon [3] n'en pouvaient donner l'idée. Il a fallu attendre, pour en avoir une reproduction vraiment digne d'elle, la publication toute récente du troisième volume, malheureusement non encore accompagné de texte dans la partie relative aux métopes, du grand ouvrage allemand sur Olympie [4]. Depuis bientôt cinq ans, du moins, les visiteurs du Louvre ont pu se familiariser avec elle et l'admirer.

Deux seules mutilations, heureusement légères, ont aggravé l'état où l'ont rendue au jour les découvertes. La figure de Minerve, on le sait, était presque intacte. « La perte de l'attribut rapporté, écrit Raoul Rochette, est presque la seule chose qu'on ait à regretter dans ce bas-relief, avec quelques fractures faciles à réparer au bras droit [5]. » « La peau même, si l'on peut ainsi parler, lisons-nous ailleurs dans le rapport [6], n'avait pas été effleurée, tant qu'elle resta dans le sein de la terre [7]; ce

1. *Expédition de Morée*, p. 63; *Journal des Savants*, p. 101. L'apparence de « charmante paysanne de la province » était au contraire invoquée par M. Forchammer pour soutenir que la figure en question ne saurait être une Minerve (*Bullettino*, 1832, p. 41), et son opinion est partagée par Welcker (*Rheinisches Museum*, 1833, p. 510).

2. *Olympia*, 1re éd., fig. 51, p. 279; 2e éd., fig. 61, p. 288.

3. *Histoire de la Sculpture grecque*, t. I, fig. 223, p. 433.

4. *Olympia, Die Ergebnisse der von dem deutschen Reich veranstalteten Ausgrabung*, Tafelband III, pl. XXXVI.

5. *Journal des Savants*, p. 99, note 2. Les fractures du bras droit consistent en deux fragments détachés, mais se rajustant exactement, et qui comprennent, le premier, une partie de l'épaule avec l'extrémité de l'égide, le second, le coude et le commencement de l'avant-bras. Un fragment de l'avant-bras a disparu dans presque toute son épaisseur et est refait en plâtre. Manquent encore, — outre le nez, brisé, comme on le verra, après la découverte, — quelques éclats peu profonds à l'égide, notamment sous le sein gauche, une partie du pouce et de l'index de la main gauche, une partie du pouce et de deux doigts du pied droit.

6. *Expédition de Morée*, p. 63.

7. Il semble bien certain, notamment, qu'au moment de la découverte la Minerve portait encore des traces de peinture. Raoul Rochette, après avoir

n'est qu'après son apparition qu'un des ouvriers grecs employés à la fouille, profitant d'un moment où l'architecte français qui la dirigeait était éloigné, brisa d'un coup de pierre le nez de cette figure ; et ce seul trait d'un fanatisme stupide suffit pour vous

déclaré « qu'on ne retrouve nulle part de traces de couleur sur les sculptures d'Olympie, si ce n'est un ton général rougeâtre dû sans doute à la préparation encaustique dont ces marbres furent enduits et qui subsiste encore en quelques endroits », ajoute en note : « Je dois pourtant avouer qu'il s'est conservé quelques faibles vestiges de couleur rouge dans la bouche de la Minerve. Mais après l'examen le plus attentif, répété à plusieurs reprises, je n'ai pu découvrir aucune autre trace de couleur en aucun autre endroit de ces bas-reliefs » (*Journal des Savants*, p. 102). Dubois est plus affirmatif : « On remarquait, déclare-t-il, des traces de couleur violacée sur les chairs de l'Hercule, dans le bas-relief du taureau de Cnosse, de la tête d'Hercule très bien conservée trouvée à l'avant et de la Minerve. D'autres traces de couleur rouge sont encore visibles à Paris sur plusieurs morceaux » (*Bullettino*, p. 19). Identique est le témoignage de Welcker, qui n'en est sans doute que l'écho : « On remarquait des traces de peinture sur les parties nues de la Nymphe, comme aussi sur l'Hercule maîtrisant le taureau et sur la tête la mieux conservée. D'autres traces de peinture rouge doivent encore être reconnaissables à Paris sur un plus grand nombre de fragments » (*Ueber die neuentdeckten Sculpturen von Olympia*, *Rheinisches Museum*, 1833, p. 515). Le conservateur des antiques, en revanche, M. de Clarac, en présence des marbres eux-mêmes, se borne à déclarer qu'il « croit apercevoir encore quelques traces de couleur rouge sur plusieurs parties de ces bas-reliefs » (*Musée de Sculpture* t. II, 1re partie, p. 562). Le contact de l'air, succédant à un long séjour dans le sol, dut en effet rapidement agir sur ces vestiges ; et pourtant aujourd'hui même il en est de certains. L'étude vient d'en être reprise incidemment par M. Treu, dans un article consacré surtout aux frontons ; ce seraient, d'après des communications de M. Michaëlis : l'indication des mèches çà et là sur les têtes d'Hercule des métopes des oiseaux et de la biche, du noir sur le sommet de la tête d'Hercule de la métope du taureau, du jaune brun (douteux) sur le lion de Némée, du rouge sur l'ensemble de la métope du taureau, du rouge aussi sur les pans de la cuirasse de Géryon et sur l'égide de la Minerve assise (Treu, *Technik und Bemalung der olympischer Giebelgruppen*, *Jahrbuch des archaelogischen Instituts*, 1895, p. 26). La tache noirâtre sur la tête d'Hercule vainqueur du taureau est-elle bien de la peinture? J'avoue que je ne vois de certain que du rouge en assez grande quantité sous le ventre et à l'intérieur des cuisses du taureau et sur le fond de la même métope, sur la massue d'Hercule atteinant au lion et sur le fond des deux fragments de la métope de l'hydre. La question de polychromie est d'ailleurs indépendante du plus ou moins de traces conservées, et la nécessité de la peinture pour expliquer le travail sommaire de certaines parties des figures a été bien mise en lumière dès 1832 par Lenormant : « Dans presque tous les personnages, ceux d'Hercule et de Minerve, les cheveux ne forment qu'une masse parfaitement unie, sans aucune ondulation, sans même aucune de ces stries régulières, qui dans les ouvrages d'ancien style précèdent le travail libre et intelligent de la coiffure ; la barbe d'Hercule est traitée de la même manière. Le mouve-

NEW YORK PUBLIC LIBRARY

faire apprécier le zèle courageux et patient de nos artistes, qui devaient à chaque instant défendre contre leurs propres agents le moindre résultat de leurs découvertes, et disputer pour ainsi dire à la barbarie actuelle les débris des monuments échappés à

ment des cheveux de Minerve n'est indiqué que par l'ondulation du profil. D'un autre côté nous trouvons une tête, dont les cheveux les plus rapprochés du visage se divisent en longues boucles, tandis qu'au sommet se retrouve la préparation lisse des autres figures. Il semble par là que tout le travail délicat des détails fût laissé dans cette partie au pinceau; ce qui donne la preuve qu'il existait non seulement un *colorage*, mais une *peinture* des statues » (*Bullettino*, p. 24). M. de Clarac reproduit la même théorie dans le *Musée de Sculpture* : « Il est plus que vraisemblable que les cheveux, la barbe et beaucoup d'autres parties des figures de ces bas-reliefs étaient peints, pratique constante employée par les anciens dès les premiers temps dans l'architecture et pour la sculpture monumentale... C'est sans doute en raison de ce coloriage, que le temps a enlevé à nos bas-reliefs, qu'on se sera contenté d'ébaucher avec soin les cheveux et la barbe des figures et d'en adoucir la surface, sans en exécuter les détails qui auront été rendus au moyen de la peinture » (*Musée de Sculpture*, t. II, 1re partie, Notice de la Minerve, p. 562). Il est curieux de voir quelles ont été, au contraire, les variations de Raoul Rochette sur ce point : « Une particularité qui me semble tout à fait nouvelle, écrit-il dans le *Journal des Savants*, et qui est commune à l'Hercule et à la Minerve, c'est la manière dont les cheveux sont indiqués par masses, sans aucune espèce de détail, système suivi uniformément jusque dans la barbe des têtes d'Hercule. Il est assez difficile de se rendre compte de cette absence complète de détails, dans la barbe et les cheveux, à des figures traitées du reste avec toute l'habileté que comportait l'espèce de sculptures dont elles faisaient partie, si ce n'est en supposant que ces sculptures, placées, comme je le présume, sous des portiques, et à une hauteur qui ne recevait pas directement le jour extérieur, avaient pu se passer de pareils détails, et, conséquemment, qu'il avait pu entrer dans les intentions de l'artiste de se borner à une simple indication... On ne saurait non plus admettre que les détails, supprimés ici par le statuaire, aient dû être suppléés à l'aide de la peinture, dans ce même système de sculpture coloriée, dont nous n'avons plus, après en avoir reconnu et constaté l'existence chez les anciens, qu'à nous défendre de pousser trop loin les applications; car c'est un défaut assez naturel et assez ordinaire à l'esprit humain d'abuser d'une vérité longtemps contestée, et de gâter par l'exagération une idée heureuse et nouvelle » (*Journal des Savants*, p. 102). Vient l'article de Lenormant et, dans la rédaction définitive insérée dans l'*Expédition de Morée*, le texte est ainsi modifié : « ... si ce n'est en supposant que les détails supprimés ici par le statuaire avaient dû être suppléés à l'aide de la peinture, dans ce système de sculpture et d'architecture coloriées dont, il y a quelques années encore, nous soupçonnions à peine l'existence, et que nous ne serions pas éloignés maintenant d'appliquer à tout, au point d'enluminer tous nos édifices et de peindre toutes nos statues; car c'est un défaut naturel à l'esprit humain... etc. » (*Expédition de Morée*, p. 63). — Lenormant a été aussi le premier à signaler une autre particularité, qui, dit-il, « n'a trouvé jusqu'à ce jour aucune solution. C'est l'existence au sommet des

la barbarie ancienne. Heureusement l'accident dont nous avons parlé pourra être aisément réparé, grâce à un excellent dessin qu'un de nos artistes, M. Trézel, avait déja fait de la figure entière ; et nous aurons à ce dessin une double obligation, en ce qu'il nous offrira une image fidèle de cette figure et un moyen sûr de lui rendre son intégrité primitive. »

Le nez, malgré le dessin de Trézel, d'ailleurs sans doute perdu aujourd'hui, n'a pas été refait.

Il manque, en outre, à la métope la main d'Hercule dessinée, jointe au bras, à la planche 76, v de l'*Expédition de Morée*, et que, par une anomalie singulière, puisque pour elle on aurait pu le soutenir sans se heurter à un désaveu formel, nul ne s'est avisé d'accuser le Louvre d'avoir perdue. Seule en effet avec le pouce de pied de la planche 76, IV, elle n'est, parmi les fragments reproduits et manquants, nulle part mentionnée expressément ni comme laissée sur place ni comme rapportée. La liste de Welcker, que nous avons citée, et où ni l'une ni l'autre ne figurent au nombre des moulages de tous les fragments exécutés dès avant 1833, suffira sans doute à convaincre qu'ils ne sont point parvenus au Louvre. Il nous faut y ajouter, comme nouvel argument, le silence de l'inventaire officiel qu'on n'avait point jusqu'ici produit.

La faute en est aux circonstances historiques dans lesquelles le Louvre s'est enrichi des sculptures d'Olympie. Remises à l'administration des Musées royaux après la révolution de Juillet, elles n'ont point été inscrites à l'inventaire du règne de Louis-

figures et dans les parties que le regard du spectateur placé d'en bas ne pouvait pas atteindre, des trous uniformes, cylindriques, et qui paraissent obtenus au moyen d'un trépan. Le diamètre de ces trous est d'environ six lignes, leur profondeur d'un pouce et demi. J'en ai compté un sur la tête de la Minerve, deux sur la tête et le bras d'Hercule, trois sur le genou, la tête et la corne droite du taureau, deux sur la tête et un sur la patte gauche du lion. Cette variété de localisation prouve que la destination de ces trous ne peut être rapportée au besoin de retenir des accessoires en bronze ou d'autres ornements dépendant de la sculpture » (*Bullettino*, p. 24). Voir sur ces trous, destinés à porter des ménisques, dans les sculptures d'Olympie, Petersen, *Vogelabwehr*, *Athenische Mittheilungen*, 1889, p. 233-239.

Philippe. L'acquisition, virtuellement au moins, remontait en effet au règne précédent, quoique la date d'entrée fût postérieure à 1830. Il existe en revanche dans les archives du Musée, en triple exemplaire, un état des acquisitions de sculptures du règne de Charles X. La minute, il est vrai, ne porte que cette mention générale : « Antiquités recueillies à Olympie par M. Dubois et abandonnées au Musée par le Ministère de l'Intérieur », avec l'indication : « Voir pour les détails l'inventaire particulier des dits objets » ; et le dit inventaire ne se retrouve plus. Heureusement les deux autres rédactions, dont l'une vérifiée par l'inspecteur des Domaines, sont plus explicites et la liste des fragments, malencontreusement supprimée dans la minute, y a été insérée en entier.

Les fragments pris en charge par le Musée, et dont est responsable le département des Antiquités grecques et romaines, sont, d'après ce document textuellement transcrit, les suivants :

Antiquités recueillies à Olympie par M. Dubois et abandonnées au Musée par le Ministère de l'Intérieur.

276. Fragment de haut-relief, un guerrier cuirassé tombé sur les genoux[1].

277. Fragment, Minerve assise sur un rocher et détournant la tête [2].

278. Fragment, le lion de Némée prêt à expirer (en trois morceaux) [3].

279. Fragment, une tête d'homme très bien conservée [4].

280. Fragment, Hercule domptant le taureau de Crète (en plusieurs morceaux) [5].

1. *Expédition de Morée*, pl. 75, I ; *Bullettino*, p. 18, n° 2 ; *Rheinisches Museum*, p. 514, n° 9; *Musée de Sculpture*, t. II, pl. 195 *bis*, 211 E. Métope du triple Géryon.

2. *Expédition de Morée*, pl. 77, I ; *Bullettino*, p. 19, n° 3 ; *Rheinisches Museum*, p. 510, n° 2 ; *Musée de Sculpture*, t. II, pl. 195 *bis*, 211 B. Métope des oiseaux du lac Stymphale.

3. *Expédition de Morée*, pl. 74, II ; *Bullettino*, p. 19, n° 2 ; *Rheinisches Museum*, p. 505, n° 1 ; *Musée de Sculpture*, t. II, pl. 195 *bis*, 211 A. Métope du lion de Némée.

4. *Expédition de Morée*, pl. 77, II et III ; *Bullettino*, p. 18, n° 6 ; *Rheinisches Museum*, p. 514, n° 15 ; *Musée de Sculpture*, t. II, pl. 195 *bis*, *k*. Tête d'Hercule de la métope des oiseaux du lac Stymphale.

5. *Expédition de Morée*, pl. 76, I (moins la cuisse droite et les trois fragments de la jambe gauche d'Hercule) ; *Bullettino*, p. 19, n° 1 ; *Rheinisches Mu-*

281. Fragment, partie supérieure d'une tête d'homme[1].
282. Fragment, tête d'homme[2].
283. Fragment, côté d'une tête humaine[3].
284. Fragment, partie supérieure d'une tête de cheval[4].
285. Fragment, partie d'une tête chevelue[5].
286. Fragment, débris d'une jambe humaine[6].
287. Fragment, une épaule[7].
288. Fragment, une main[8].
289. Fragment, un bras[9].
290. Fragment d'une cuisse[10].

seum, p. 512, n° 3; *Musée de Sculpture*, t. II, pl. 195 *bis*, 211 C (moins la cuisse droite). Métope du taureau de Crète.

1. *Expédition de Morée*, pl. 76, II; *Bullettino*, p. 18, n° 5; *Rheinisches Museum*, p. 514, n° 12; *Musée de Sculpture*, pl. 195 *bis*, *i*. Tête d'un des corps du triple Géryon.

2. *Expédition de Morée*, pl. 76, III; *Rheinisches Museum*, p. 514, n° 13; *Musée de Sculpture*, t. II, pl. 195 *bis*, *l*. Tête d'Hercule de la métope de la biche de Cérynée.

3. *Expédition de Morée*, pl. 75, V; *Bullettino*, p. 18, n° 7; *Rheinisches Museum*, p. 514, n° 11; *Musée de Sculpture*, t. II, 1re partie, p. 555 : « profil d'une autre tête ». Fragment de la tête d'Hercule de la métope des juments de Diomède.

4. *Expédition de Morée*, pl. 75, IV; *Bullettino*, p. 18, n° 3; *Rheinisches Museum*, p. 513, n° 8; *Musée de Sculpture*, t. II, pl. 195 *bis*, 211 D (avec le cou en plus). Métope des juments de Diomède.

5. *Expédition de Morée*, pl. 75, VI; *Bullettino*, p. 18, n° 10; *Rheinisches Museum*, p. 515, n° 16; *Musée de Sculpture*, pl. 195 *bis*, *f*. Fragment de la tête d'Eurysthée de la métope du sanglier d'Érymanthe.

6. *Expédition de Morée*, pl. 76, I. Le fragment est le troisième fragment gravé de la jambe gauche d'Hercule. Il appartient en réalité, non à la métope du taureau, mais à la jambe gauche d'Hercule de la métope de la biche de Cérynée.

7. *Expédition de Morée*, pl. 75, II; *Bullettino*, p. 19 : « partie d'une figure qui peut avoir été groupée avec le Géryon »; *Ibid.*, p. 18, n° 8 (?); *Rheinisches Museum*, p. 512, n° 5 (?); *Musée de Sculpture*, t. II, 1re partie, p. 555 : « fragment du bas-relief dit Géryon »; *Ibid.*, *l. c.* : « fragment du sein droit d'une figure de femme portant un vêtement court (?) ». Fragment de la tête et du bras d'Hercule de la métope du sanglier d'Érymanthe.

8. *Expédition de Morée*, pl. 77, V; *Bullettino*, p. 18, n° 18; *Rheinisches Museum*, p. 514, n° 11 : « une main étendue sur un corps »; *Musée de Sculpture*, pl. 195 *bis*, *o*. Main d'Hercule et fragment du cou de la biche de Cérynée.

9. *Expédition de Morée*, pl. 76, V (moins la main); *Rheinisches Museum*, p. 515, n° 17 : « fragment de bras d'Hercule ». Bras droit d'Hercule de la métope des oiseaux du lac Stymphale.

10. *Expédition de Morée*, p. 62 : « fragment d'une figure de femme vêtue d'une tunique courte » (?); *Rheinisches Museum*, p. 514, n° 11 : « grand fragment du haut d'une cuisse avec des plis tombants de la cuirasse ». Fragment de la cuisse

291. Fragment d'un pied dont les doigts sont détruits[1].

292. Fragment d'une épaule et partie d'un bras[2].

293. Fragment d'une hure de sanglier[3].

294. Fragment, morceau d'une cuisse[4].

295. Fragment, morceau de draperie[5].

296. Fragment, morceau d'une corne[6].

297. Fragment, morceau qui doit avoir appartenu à l'intérieur d'un bouclier[7].

298. Fragment, deux morceaux de pieds humains[8].

299. Fragment de pied ayant appartenu à une statue[9].

300. Deux mufles de lions ayant probablement servi de gouttières[10].

gauche, avec un bout de draperie, d'Hercule de la métope du sanglier d'Érymanthe. »

1. *Rheinisches Museum*, p. 515, n° 17 : « pied droit d'Hercule » (?). Pied droit d'Hercule de la métope de l'Amazone.

2. *Rheinisches Museum*, p. 515, n° 17 : « fragment de bras d'Hercule » (?). Fragment de l'épaule et du bras droit d'Hercule de la métope des juments de Diomède.

3. *Expédition de Morée*, pl. 75, VII; *Bullettino*, p. 18, n° 4; *Rheinisches Museum*, p. 503, n° 7 ; *Musée de Sculpture*, pl. 195 *bis*, 211 H. Métope du sanglier d'Érymanthe.

4. *Expédition de Morée*, pl. 76, I; *Rheinisches Museum*, p. 514, n° 10; *Musée de Sculpture*, pl. 195 *bis*, 211 C (mais inexactement reproduit). Fragment de la cuisse droite d'Hercule de la métope du taureau.

5. *Expédition de Morée*, p. 62 : « fragment d'une figure de femme vêtue d'une tunique courte » (?); *Rheinisches Museum*, p. 514, n° 11 : « petit fragment du haut d'une cuisse avec des plis tombant de la cuirasse » ; *Musée de Sculpture*, pl. 195 *bis*, *g*. Fragment de la cuisse droite, avec un bout de draperie, d'Hercule de la métope de Géryon.

6. *Bullettino*, p. 19, n° 4; *Rheinisches Museum*, p. 512, n° 4; *Musée de Sculpture*, t. II, 1re partie, p. 555 : « fragment avec une extrémité de corne ». Fragment du fond et extrémité d'une des queues de l'hydre de Lerne.

7. *Journal des Savants*, p. 96 : « fragment de bouclier » ; *Bullettino*, p. 19, n° 5; *Musée de Sculpture*, t. II, 1re partie, p. 555 : « fragment concave, peut-être d'un bouclier ». Fragment du bouclier d'Hercule de la métope de l'Amazone.

8. Deux fragments. 1° *Expédition de Morée*, pl. 74, VII; *Rheinisches Museum*, p. 515, n° 17 : « doigts d'un pied gauche d'Hercule » ; *Musée de Sculpture*, pl. 195 *bis*, *n*. Fragment du pied gauche d'Hercule de la métope de la biche de Cérynée. — 2° *Expédition de Morée*, pl. 74, VI; *Rheinisches Museum*, p. 514, n° 11 : « gros doigt d'un pied droit ». Fragment de pied indéterminé.

9. *Expédition de Morée*, pl. 76, VI; *Bullettino*, p. 19 ; « fragment d'un pied de femme de forte proportion ; *Rheinisches Museum*, p. 514, n° 11 : « doigts d'un pied gauche »; *Musée de Sculpture*, pl. 195 *bis*, *m*. Fragment de pied étranger aux métopes.

10. *Expédition de Morée*, pl. 74, III, IV et V; *Bullettino*, p. 19 : « deux grands mufles de lions provenant de gouttières » ; *Rheinisches Museum*, p. 515, n° 18 ; *Musée de Sculpture*, pl. 195 *bis*, *p q*. Les deux mufles sont de style différent. Ils

301. Fragment d'une corniche à feuille d'acanthe [1].
302. Dix fragments d'une corniche ornée de rais de cœur et d'olives [2].
303. Un chapiteau dorique appartenant à une colonne engagée [3].
304. Fragment d'une arabesque en terre cuite [4].
305. Fragment d'une corniche sculptée [5].

Tous ces fragments se peuvent voir aujourd'hui dans la salle grecque du Musée, soit fixés à la paroi, soit enfermés dans la vitrine qui occupe l'embrasure de la première fenêtre du côté du quai. Ils portent tous leur numéro d'inventaire imprimé à l'encre rouge et nettement reconnaissable. Il se trouve en outre, en plus du fragment de jambe marqué 286, un autre fragment semblant appartenir à l'extrémité inférieure d'une cuisse, non numéroté. La vitrine, enfin, contient encore un fragment auquel nous avons déjà fait allusion, extrémité du tronc d'arbre autour duquel s'enroulait l'hydre de Lerne : impossible à reconnaître avant la découverte des fragments de la même métope qu'ont donnés les fouilles allemandes, il aura, peut-être pour cette raison, été passé sous silence.

Sans revenir sur chaque morceau, dont nous avons indiqué en note, autant qu'il a été possible, et la nature et la place véritables [6], et d'autre part l'identification avec les différentes listes de l'*Expédition de Morée*, de Dubois, de Welcker et de M. de Clarac, il

appartiennent l'un (fig. IV-V, *q*) aux chéneaux primitifs, l'autre (fig. III, *p*) à une copie postérieure, et se rattacheraient, le premier au type A, le second au type *d*, distingués par M. Treu, dans son étude sur les différents types des têtes de lions des chéneaux (*Olympia, Die Ergebnisse der von dem deutschen Reich veranstalteten Ausgrabung*, Textband II, *Die Baudenkmæler*, 1re partie, Anhang, p. 22-27).

1. *Expédition de Morée*, pl. 73, II; *Bullettino*, p. 19 : « débris d'une corniche de travail romain »; *Musée de Sculpture*, t. II, 1re partie, p. 555 : « fragments de moulure d'un piédestal ».

2. *Expédition de Morée*, pl. 73, III et IV; *Bullettino*, p. 19 : « débris d'une corniche de travail romain »; *Musée de Sculpture*, pl. 195 *bis*, *r*.

3. *Expédition de Morée*, pl. 72, I-IV.

4. *Expédition de Morée*, pl. 73, I; *Bullettino*, p. 18, n° 1; *Musée de Sculpture*, t. II, 1re partie, p. 555 : « un ornement en terre cuite ».

5. Fragment mutilé identique aux fragments inscrits sous le n° 302.

6. La base de notre identification a été la planche XLV du tome III de la grande publication allemande, qui offre une reconstitution des métopes d'après tous les fragments conservés tant à Olympie qu'au Louvre.

nous suffira de dire qu'en ce qui concerne le n° 303, chapiteau dorique appartenant à une colonne engagée, le travail aussi bien que les dimensions ne semblent guère permettre de le rapporter au temple de Zeus. N'ayant pu appartenir « aux ordres intérieurs du temple, nous avons supposé, écrit Blouet, qu'il appartenait à une des petites colonnes en marbre qui supportaient le trône de Jupiter[1]. » Sans doute provient-il plutôt de quelque autre édifice d'époque postérieure. « En remontant le ruisseau, — il s'agit du Cladeos, — est-il dit ailleurs, M. Poirot a trouvé un chapiteau dorique et diverses pierres auxquelles il n'a pu assigner ni nom ni époque[2]. » Le chapiteau est vraisemblablement le nôtre. L'union d'ailleurs de l'ante et de la demi-colonne en fait un modèle intéressant, et M. Heuzey l'a rapprochée d'une disposition analogue relevée à Palatitza[3].

Étienne Michon.

(*A suivre.*)

1. *Expédition de Morée*, p. 71.
2. *Ibid.*, p. 57.
3. Heuzey et Daumet, *Mission archéologique de Macédoine*, p. 194-195.

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 6 AVRIL 1895

L'Académie se forme en comité secret.

L'Académie procède à l'élection d'un membre de la Commission du prix Gobert, en remplacement de M. l'abbé Duchesne, nommé directeur de l'École française de Rome. M. Gaston Paris est élu.

M. Salomon Reinach termine la lecture d'un mémoire sur la représentation de la nudité féminine dans l'art grec et dans l'art oriental. On admet généralement que les nudités de l'art classique dérivent, en dernière analyse, d'un prototype babylonien, l'image de la grande déesse chaldéenne Istar. M. Salomon Reinach essaye de montrer que cette opinion n'a pas le moindre fondement. Il n'y a pas de divinité nue dans le panthéon babylonien; Istar, divinité guerrière, est représentée armée et parée; si elle quitte ses vêtements lors de la descente aux Enfers, le dévêtement est une humiliation pour elle. En revanche, dans l'Archipel et à Troie, on trouve, dès les environs de l'an 2000 avant J.-C., des statuettes de femmes nues; un tumulus très ancien de la Thrace en a fourni un exemplaire analogue à celui de Troie. Nous savons qu'à la même époque il existait, dans les îles grecques, des statues de femmes nues aussi grandes que nature; l'une d'elles est conservée à Athènes. M. Reinach pense que des statues de ce genre ont pu être enlevées sur la côte asiatique par un conquérant babylonien et devenir des objets de culte à Babylone; ainsi s'expliquerait, sur certains cylindres, l'image d'une déesse nue qui est quelquefois posée sur un piédestal. C'est donc la Grèce préhistorique qui aurait fait pénétrer en Asie le type des divinités nues, type qui se maintint en Phénicie et repassa de là dans la Grèce historique, qui le transmit au monde romain. Pendant les dix siècles du moyen âge, il s'effaça; lorsqu'il reparut, au début de la Renaissance, c'est encore des leçons et des exemples de la Grèce que s'inspirèrent les peintres et les sculpteurs. — MM. Oppert, Perrot, Menant, Heuzey et Collignon présentent diverses observations au sujet de cette lecture.

M. Oppert donne l'interprétation d'un texte métrologique cunéiforme conservé à la Bibliothèque nationale.

SÉANCE DU 10 AVRIL 1895

M. Corroyer, vice-président de la Société centrale des architectes, écrit à M. le Secrétaire perpétuel pour lui demander le nom du membre de l'École française d'Athènes ou de Rome à qui devra être décernée la médaille annuelle de la Société.

M. Müntz fait une communication sur la tiare des papes du XII^e^ au XIV^e^ siècle. Parmi les insignes destinés à marquer la puissance temporelle des papes, aucun n'a tenu autant de place et n'a donné lieu à autant de péripéties que la

tiare. Du XII^e^ au XIX^e^ siècle elle a été associée aux triomphes comme aux tribulations du Saint-Siège. Tout près de notre époque, on a vu le général Bonaparte dépouiller Pie VI de ses quatre tiares, et l'empereur Napoléon I^er^ racheter quelques années plus tard, une partie des pierreries qui en provenaient pour faire exécuter une tiare nouvelle destinée à Pie VII. M. Eugène Müntz entreprend d'élucider l'histoire de cet ornement, si obscure jusqu'ici. En mettant à contribution les mandats de paiement conservés dans les Archives secrètes du Vatican, les inventaires, les statues tombales, et une longue série de reproductions anciennes, dessinées ou gravées, il montre, tout d'abord, que la plupart des tiares représentées dans les peintures du moyen âge et même de la Renaissance sont de pure fantaisie. En recourant aux témoignages véritablement dignes de foi, on arrive à la conviction que la forme d'un emblème, en apparence essentiellement hiératique et immuable, a constamment varié. Ces changements, toutefois, ont eu pour point de départ, non une intention symbolique, mais les évolutions mêmes du goût. Tour à tour conique, puis renflée vers le milieu, finalement écrasée dans le haut, tour à tour surmontée d'une grosse pierre précieuse formant bouton, ou d'un globe supportant une croix, la tiare a le plus souvent servi de thème aux fantaisies des joailliers. (Les orfèvres proprement dits n'y ont, d'ordinaire, travaillé qu'en sous-ordre, sauf pendant la première moitié du XV^e^ siècle, époque à laquelle Ghiberti orna de figures en relief les tiares de Martin V et d'Eugène IV.) Les modifications introduites lors de l'établissement de la papauté à Avignon consistent principalement dans la substitution de motifs gothiques aux motifs romains auparavant en usage. Flottante jusqu'au pontificat de Benoît XII (1338-1342), la tiare s'enrichit finalement, sous ce pape, de trois couronnes distinctes, nettement superposées. Aux approches de la Renaissance, on assiste à la formation d'une légende fort curieuse, celle de la prétendue tiare de saint Sylvestre. M. Müntz montre que cette tiare est identique à la tiare de Nicolas IV et de Boniface VIII. Emportée en France par Clément V, rapportée à Rome par Grégoire XI, elle reprit le chemin d'Avignon sous Clément VII, puis alla échouer en Espagne, avec l'antipape Benoît XIII; définitivement reconquise par Martin V, en 1429, elle fut volée en 1485, et depuis on a perdu toute trace. Heureusement, plusieurs sculptures nous en ont conservé l'image fidèle : cet insigne, orné d'un cercle fermé (à la place de couronne), ne se distingue que par sa lourdeur et son archaïsme. Dans une prochaine communication, M. Müntz se propose d'étudier l'histoire de la tiare pendant le XV^e^ et le XVI^e^ siècle.

M. Bréal propose une explication de l'inscription STANTES MISSI que l'on trouve sur une lampe décrite par M. Héron de Villefosse dans le t. II des *Mémoires et documents* de la fondation Piot, ainsi que sur une inscription du t. VI du *Corpus*, n° 10194. D'après M. Bréal, ces deux mots veulent dire : « Aux survivants la liberté ! » — M. G. Paris, Boissier, Héron de Villefosse et M. le Secrétaire perpétuel présentent quelques observations.

M. Moïse Schwab fait une communication relative à la paléographie hébraïque au moyen âge. Dans deux mss. latin de la Bibliothèque municipale de Chartres, il a lu trois petits textes hébreux dans lesquels sont mentionnés des

prêts consentis par un juif au commencement du mois d'octobre 1285. Ces textes ne sont pas seulement intéressants comme spécimen de l'écriture hébraïque cursive en usage au XIIIe siècle, mais encore comme mode de transcription de noms propres français de l'époque, soit de lieux soit de personnes; l'un d'eux est transcrit de deux manières différente quant aux voyelles, ce qui semble révéler deux prononciations différentes du même mot. Enfin, tant pour la forme de ce spécimen d'écriture cursive que pour la rédaction et la dispositton des termes, on ne trouve guère en France qu'un seul exemple analogue : ce sont les mss. hébreux qui portent les n° 10 410 et 10 411 à la Bibliothèque de Dijon, et qui contiennent des livres de commerce du commencement du XIVe siècle.

M. Héron de Villefosse, en rendant compte de l'exploration du lieutenant Lecoy de la Marche en Tripolitaine (*Comptes rendus de l'Acad. des inscr.*, 1893, p. 476, n° 4), a donné le texte d'une inscription trouvée à Ras-el-Aïn, dans les ruines du camp fortifié de la VIIIe cohorte. Cette inscription contenait la fin du nom d'un personnage, ancien gouverneur de la province, que M. Héron de Villefosse n'avait pu compléter. M. Pallu de Lessert vient de lui signaler un texte qui renferme le nom complet de ce personnage (*C. I. L.*, vol. VIII, n° 11031). Ce texte a été trouvé à Gigthis (Henchir-Djarf-bou-Grara), ville et poste très important de la province Tripolitaine; il est gravé sur le piédestal d'ue statue élevée par les habitants de Gigthis à *T. Archontius Nilus, vir perfectissimus, praeses et comes provinciae Tripolitanae*. Il en résulte, que dans le fragment de Ras-el-Aïn, il faut ainsi compléter la ligne 3 :

*t. archon*TIVS NILVS, *v. p. p. et comes p. t.*

Le nom *Archontius* est rare. Il se retrouve, sous sa forme féminine, dans une célèbre épitaphe métrique de l'époque chrétienne, découverte à Rome, l'épitaphe de *Remus* et d'*Arcontia natione Galla* (J.-B. de Rossi, *Inscr. christ.*, vol. I, n° 710).

SÉANCE DU 19 AVRIL 1895

M. Foureau annonce, dans une lettre datée de Biskra, 8 avril, qu'il part pour le Sahara. Il espère que cette fois il pourra remplir complètement le programme qu'il s'est tracé. En attendant qu'il adresse à l'Académie le rapport sur son dernier voyage chez les Touareg, il communique les photographies d'une des tombes dont il a constaté l'existence dans le Sahara.

M. Menant présente quatre tablettes en caractères cunéiformes perses découvertes par M. Chantre au village de Kara-Euyuk, près Césarée, en Cappadoce, et il en donne une transcription et une traduction. — M. Oppert présente quelques observations.

M. Le Blant fait une communication sur une pointe de lance en silex trouvée dans une tombe du Danemark. Cette arme semble appartenir à la catégorie des talismans auxquels on attribuait autrefois une vertu protectrice dans les combats. Cette pointe de lance est enveloppée d'un morceau de boyau cousu tout autour. La nature des objets trouvés avec la pointe de lance dans le tumulus danois

peut donner à penser que cette arme nous conserve un souvenir des croyances des temps antiques.

M. Lemoine, archiviste du Finistère, fait une communication sur une chronique inédite de Saint-Denis qu'il a récemment découverte dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale. Cette chronique, qui embrasse une période de près d'un siècle, est l'œuvre de plusieurs religieux de l'abbaye, dont l'un, Richard Lescot, qui s'y nomme à la date de 1329, est connu par ailleurs et composa, en 1358, contre les prétentions au trône de Charles le Mauvais, roi de Navarre, un traité où il est, pour la première fois, question de la loi salique comme argument en faveur des Valois. Cette chronique, de 1268 à 1340, est un remaniement important du texte de Guillaume de Nangis et de ses continuateurs, et semble avoir servi de base à la rédaction des *Grandes Chroniques de France*. De 1340 à 1364, elle est la seule chronique latine de Saint-Denis que nous possédions. Cette dernière partie présente un autre intérêt. Elle est, de 1356 à 1364, une des sources les plus importantes de la Chronique de du Guesclin par Cavelier et permet d'établir, dans l'œuvre jusqu'ici énigmatique du trouvère picard, le départ entre la partie historique et la partie légendaire.

M. de Mély communique une note sur l'explication donnée de la transmutation des métaux par certains textes chinois de date douteuse.

M. Léopold Hervieux lit une analyse du volume encore inédit qu'il a consacré à Eudes de Cheriton et qui sera le quatrième de son ouvrage sur les *Fabulistes latins*. Il explique que ce Eudes, qui avait été à tort confondu avec Eudes de Rent, abbé de Saint-Martin de Battle, avait écrit tous ses ouvrages dans la première moitié du XIII^e^ siècle; qu'il avait été chargé, en 1211, du service de l'église de son village; qu'il avait achevé, en 1219, sa principale œuvre homélitique, et qu'en 1233, ayant hérité de son père le manoir de Cheriton, il s'y était retiré et y était resté jusqu'à sa mort survenue vers 1247. M. Hervieux détermine ensuite le nombre des fables de cet auteur et annonce qu'elles ne figureront pas seules dans son nouveau volume, mais qu'il les fera suivre d'un grand nombre de paraboles tirées des sermons d'Eudes, et qu'enfin il donnera une large place aux compilations et aux imitations issues de son œuvre ésopique.

SÉANCE DU 26 AVRIL 1895

M. Barbier de Meynard donne lecture d'une lettre, datée de Dahchour, 8 mars 1895, où M. de Morgan, directeur de la Mission française du Caire, entretient l'Académie des dernières fouilles exécutées par la mission.

L'Académie désigne M. Chamonard, ancien membre de l'Ecole française d'Athènes, pour la médaille d'or annuelle décernée par la Société centrale des architectes français.

M. Foucart lit le résumé d'un mémoire sur le personnel du culte d'Eleusis.

M. Collignon communique des photographies de dessins inédits retrouvés dans les papiers de l'architecte anglais Cockerell et reproduisant quatre des bas-reliefs qui décoraient la balustrade du nymphæum de Sidé. Deux de ces bas-reliefs étaient déjà connus par la publication du comte Lanckoronski sur

les villes de Pamphylie et de Pisidie; mais les dessins de Cockerell offrent quelque différence d'interprétation. Les deux autres croquis reproduisent des bas-reliefs aujourd'hui disparus. L'un d'eux représente une Néréide émergeant des flots, à côté d'un dragon marin et d'un Éros volant; l'autre montre Séléné conduite par Éros vers Endymion endormi. C'est le sujet traité dans une peinture pompéienne, et cette analogie permet de constater dans les bas-reliefs du nymphæum la survivance du goût hellénistique.

M. Eugène Muntz complète ses précédentes communications sur les collections d'antiques formées au XVI^e^ siècle par les Médicis. Il signale un inventaire inédit, rédigé à la mort de Cosme, premier grand-duc, inventaire qui donne la liste d'une série de statues, de bas-reliefs, de fragments de toute nature réunis par ce zélé collectionneur.

SEANCE DU 3 MAI 1895

L'Académie décide qu'il y a lieu de procéder à l'élection d'un associé étranger, en remplacement de sir Henry Creswick Rawlinson, décédé.

Sur le rapport de M. Gaston Paris, l'Académie décerne le prix La Grange, d'une valeur de 1,000 francs, à M. Alfred Jeanroy, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse, pour ses *Observations sur le théâtre religieux au moyen âge dans le Midi de la France*.

Sur le rapport de M. Barbier de Meynard, l'Académie décerne le prix Stanislas Julien, d'une valeur de 1,500 francs, au R. P. Couvreur pour son *Choix de documents, lettres officielles, proclamations*, etc., textes chinois accompagnés d'une traduction française.

M. Heuzey dit qu'il a reçu de M. de Sarzec les estampages de plusieurs monuments qui sont d'un intérêt majeur pour l'histoire de la haute antiquité chaldéenne. Ce sont surtout deux bétyles ou galets de fondation, sur lesquels Eannadou, le roi guerrier de la stèle des Vautours, a gravé une relation de son règne. L'un d'eux ne contient pas moins de cent cinquante cases d'écriture. A côté des longues litanies religieuses qui constituent presque toute l'épigraphie de cette époque très reculée, ces *res gestæ* sont jusqu'ici les seules inscriptions contemporaines vraiment historiques que nous en possédions. D'abord Eannadou a travaillé activement à étendre et à fortifier les villes ou quartiers détachés qui formaient l'agglomération de Sirpourla; il a fortifié particulièrement Ouroua-azagga (la Ville-Sainte). La liste de ses victoires comprend le pays d'Elam et celui d'Isban, qui sont les ennemis traditionnels, puis les cités historiques d'Erech, d'Our et aussi la Ville-du-Soleil (évidemment Larsam); enfin plusieurs autres villes dont les noms sont moins bien établis, la ville du Pays d'Az, Ouroua-Ki, Mighémé-Ki, Aroua-Ki. Dans sa partie moyenne, la relation laisse entrevoir des alliances entre quelques-unes de ces villes, appuyées par l'intervention d'un nouvel adversaire, le pays de Kish. Les articles qui le concernent ne s'en terminent pas moins par la formule ordinaire exprimant sa défaite. Sur la stèle des Vautours, Eannadou porte le titre de roi de Sirpourla et il le donne aussi à son père Akourgal et à son grand-père Our-Nina; sur les galets, il ne

prend pour lui-même, pour son père et peut-être même pour son aïeul, que le titre religieux de patési de Sirpourla. En revanche il se glorifie d'avoir été investi du patésiat (en sumérien *nam-patési*) par la déesse Istar, qui était la « dame des batailles ». Ce sont là des particularités qui tiennent surtout à la constitution théocratique des premières principautés chaldéennes. Elles n'empêchent que le petit État de Sirpourla ne nous apparaisse, dès les origines de l'histoire, comme activement mêlé au mouvement des populations de la Chaldée et tenant parmi elles une place importante. — M. Oppert présente quelques observations.

M. Foucart lit une note sur la construction du temple de Delphes. On croyait généralement que l'édifice était terminé au v^e^ siècle. M. Foucart montre, par un passage, jusqu'ici mal compris, de Xénophon et par un décret athénien, qu'au IV^e^ siècle les Grecs se préoccupaient de trouver les ressources nécessaires à l'achèvement du sanctuaire. Ce fait établi permet de mieux interpréter quelques-unes des découvertes récentes. Le temple, dans lequel des comptes contemporains de la guerre Sacrée mentionnent des travaux exécutés par une commission internationale, est, sans aucun doute, le temple d'Apollon. Les débris de la colonnade dorique mis au jour dans les fouilles datent aussi du milieu du IV^e^ siècle, et il n'y a pas lieu d'être surpris du style des chapiteaux ni de supposer que l'édifice a été reconstruit. — Cette lecture est suivie de quelques observations de MM. Weil et Perrot.

L'Institut de France est autorisé à accepter un legs à lui fait par M. Estrade-Delcros (8,000 francs environ) et destiné à la fondation d'un prix qui sera décerné successivement par chacune des sections de l'Institut : par l'Académie française en 1896; par celle des inscriptions et belles-lettres en 1897, etc.

SÉANCE DU 10 MAI 1895

M. Clermont-Ganneau présente, de la part de M. Jean Farah, de Tyr, une grande inscription grecque rapportée de Syrie et offerte par celui-ci au gouvernement français, ainsi que diverses autres antiquités dont il a fait aussi gracieusement don au Louvre (une grande tête de lion rugissant, en calcaire dur, provenant d'une fontaine antique; une lampe en terre cuite en forme de bouc dressé sur ses pattes de derrière; un petit buste de guerrier en terre cuite, et divers objets en terre cuite et en plomb). Cette inscription, provenant des environs de Djerach, est un fragment d'une loi antique ou d'un arrêté administratif destiné à protéger les vignobles contre le maraudage et les déprédations. Les divers cas délictueux sont définis et frappés d'amendes progressives en raison de leur gravité. M. Clermont-Ganneau signale à ce propos les témoignages des auteurs antiques et des vieux géographes arabes montrant la grande extension que la culture de la vigne avait prise dans cette région transjordanique. — MM. Foucart, Perrot et Derenbourg présentent quelques observations. — L'Académie décide que l'inscription sera mise à la disposition du Musée du Louvre.

L'Académie se forme en comité secret.

M. Bertrand annonce que le vœu exprimé par M. Héron de Villefosse dans

la séance du 8 mars est dès maintenant rempli. M. Noblemaire, directeur de la Compagnie des chemins de fer de P.-L.-M., a déposé la seconde patère d'Aigueblanche au Musée de Saint-Germain-en-Laye. — Les fouilles continuent à Saint-Paul-Trois-Châteaux, où l'on vient de découvrir un très remarquable lampadaire de bronze, qui sera restauré dans les ateliers du Musée de Saint-Germain.

M. Heuzey continue d'indiquer plusieurs faits historiques qui résultent des découvertes de M. de Sarzec. Il fait connaître par des moulages deux fragments d'une stèle de victoire, moins ancienne, par le style des figures et par celui de l'inscription, que la stèle des Vautours. C'est la preuve que les chefs de la ville chaldéenne de Sirpoula n'ont cessé à aucune époque d'être des chefs militaires. L'inscription, quoique très mutilée, contient un détail important : on y trouve pour la première fois, sur un monument de Tello, le nom de la ville d'Agadé, qui fut avant Babylone une des capitales de la Chaldée. Il y a là l'indication d'un synchronisme que les découvertes ultérieures pourront préciser encore et qui sera des plus utiles pour la reconstitution de cette très antique chronologie.

L'Académie procède à la nomination d'une commission chargée d'examiner les titres des candidats à la place d'associé étranger devenue vacante par le récent décès de Sir Henry Creswick Rawlinson.

M. Maspero, président, annonce que la réunion de la commission du prix Reynaud aura lieu vendredi prochain.

SÉANCE DU 17 MAI 1895

L'Académie décerne le prix Loubat (3000 fr.) à M. Gabriel Marcel, conservateur-adjoint de la section des Cartes, à la Bibliothèque nationale, pour son ouvrage intitulé : *Reproductions de cartes et de globes relatifs à la découverte de l'Amérique du* XVI^e^ *au* XVIII^e^ *siècle*, avec texte explicatif.

M. Oppert annonce une découverte importante, récemment faite au Musée de Constantinople par le R. P. Scheil. Il s'agit d'une stèle en basalte du roi Nabonide (556 à 539), qui, en six colonnes malheureusement frustes, rend compte de quelques faits historiques, par exemple de la destruction de Ninive, dont on n'avait encore trouvé la mention sur aucun monument.

M. Louis Havet rapproche une fable de Phèdre (*L'Homme véridique, le Menteur et les Singes*), — perdue en grande partie, mais dont la substance a été conservée par une paraphrase en prose, — d'un passage de Dion Cassius et d'un passage de Suétone sur l'empereur Caligula. Il montre que le singe jouant le rôle d'empereur représente Caligula jouant le rôle de Jupiter et prétendant faire agréer à tous sa folie.

M. d'Arbois de Jubainville fait une communication sur les titres distinctifs des rois barbares. Tout le monde connaît la hiérarchie honorifique romaine qui a précédé l'empire d'Occident : A. Ordre sénatorial : *a*) VIRI *illustres*; *b*) VIRI *spectabiles*; *c*) VIRI *clarissimi*. B. Ordre équestre : *a*) VIRI *perfectissimi* : *b*) VIRI *egregii*. En Gaule, suivant la *Notitia dignitatum*, le *praefectus praetorio* est VIR *illustris*; est aussi classé parmi les VIRI *illustres* le *magister equitum Galliarum*;

mais le *dux tractus Armoricani et Nervicani*, le *dux Belgicae secundae*, le *dux Germanicae primae* portent chacun le titre de VIR *spectabilis*, qui est également donné au *vicarius septem provinciarium*. Enfin, dans les inscriptions du Ve siècle, comme dans celles du VIe, les consuls sont qualifiés de VIRI *clarissimi*. — VIR *perfectissimus* est dans les inscriptions le titre du *praeses*, VIR *egregius* celui du *procurator*. — Au-dessus planait l'empereur, qu'on appelait non pas VIR, mais DOMINUS *noster*, en ajoutant à ces deux mots divers adjectifs : *fortissimus, piissimus, clementissimus, victoriosissimus, gloriosissimus*, etc. De ces épithètes, celle de *gloriosissimus* est celle que le droit canonique paraît avoir le plus souvent employée, sans d'ailleurs supprimer les autres ou les équivalents. On le voit par les canons de l'Église d'Afrique : deuxième concile de Carthage, 390; concile de *Telepte*, 418; *Codex canonum Ecclesiae Africanae*, 419. — Cet usage pénétra parmi les sujets des rois wisigoths tant en Gaule qu'en Espagne. Ainsi, au concile d'Agde (506), le préambule porte que l'assemblée des évêques s'est faite avec la permission du roi des Wisigoths Alaric II : *Ex permissu* DOMINI *nostri gloriosissimi, magnificentissimi piissimique regis*. Le concile de Narbonne (589) se réunit : *per ordinationem gloriosissimi domini nostri Reccaredi regis*. Le troisième concile de Tolède (589) a lieu : *anno regnante quarto gloriosissimo atque piissimo ac Deo fidelissimo* DOMINO *Reccaredo rege*. C'est dans ce concile que les Wisigoths abjurèrent l'arianisme. La profession de foi catholique y fut signée de six évêques ariens. Suivent les signatures des grands seigneurs wisigoths : *Signum Gussini*, VIRI *illustris, proceris*. — *Funsa*, VIR *illuster, anathematizans, subscripsi*. — *Afrila*, VIR *illuster, anathematizans, subscripsi*. — *Agila*, VIR *illuster anathematizans, subscripsi*. — *Ella*, VIR *illuster, subscripsi*. — Puis le roi Reccarède : *gloriosissimus* DOMINUS *noster Reccaredus rex*, prononce un discours. Cette opposition entre le roi, qui n'est jamais appelé VIR, et les plus grands de ses sujets se retrouve au concile de Séville, en 618 : *anno nono regni gloriosissimi* PRINCIPIS *Sisebuti*. A ce concile, les évêques siègent : *cum illustribus* VIRIS *Sisiscio, rectore rerum publicarum, atque Suanilane, actore rerum fiscalium*. — Un usage analogue est établi par l'étude des documents ostrogoths et anglo-saxons. — En France, le plus ancien témoignage nous est fourni par la lettre du concile d'Orléans au roi Clovis (511) : DOMINO *suo, Catholicae Ecclesiae filio Chlothovecho gloriosissimo regi*; comparez le deuxième concile d'Orléans (529) : *cum ex praeceptione gloriosissimorum regum*; le premier concile de Clermont : *consentiente* DOMNO *nostro gloriosissimo piissimoque rege Theodoberto*; le premier concile de Mâcon (585) : *in regno gloriosi* DOMINI (ou DOMNI) *Guntramni regis*; en regard desquels se place le deuxième concile d'Orange (529) : *Cum ad dedicationem basilicae quam illustrissimus praefectus et patricius filius noster Liberius in Arausica civitate fidelissima devotione construxit*. Le mot VIR manque ici avant *illustrissimus*, mais on le trouve dans les autres documents analogues. L'étude des monnaies, des formules de Marculfe, de l'Histoire des Francs de Grégoire de Tours, des recueils de lettres écrites à l'époque mérovingienne, fournit de nombreux exemples à l'appui de la doctrine de M. d'Arbois de Jubainville, qui s'accorde avec celle de Julien Havet. Jamais le titre de VIR *inluster* n'a été porté par les rois mérovingiens; c'est un titre des fonctionnaires, leurs sujets.

SÉANCE DU 24 MAI 1895

M. Wolfgang Helbig, associé étranger de l'Académie, assiste à la séance.

M. le Ministre de l'Instruction publique adresse les mémoires de MM. Bourguet et Perdrizet, membre de l'École française d'Athènes, ainsi que le rapport de M. Homolle, directeur de cette même École.

L'Académie se forme en comité secret pour la discusion des titres des candidats à la place d'associé étranger vacante par suite du décès de Sir Henry Creswick Rawlinson et pour la discussion et le vote relatifs aux conclusions du rapport de la commission du prix Jean Reynaud.

Dans la dernière séance, M. Dieulafoy a annoncé que les archéologues allemands s'intéressent de nouveau à l'identification de Mechhed Mourgab. Reprenant une théorie ancienne souvent réfutée, entre autres par MM. Lassen et Oppert, ils y voient le site où s'élevait le tombeau de Cyrus, la Pasargade des auteurs classiques. Ils pensent trouver un argument décisif, non plus dans la présence en ce lieu de l'édicule connu sous le nom de Gabre Maderè-Soleïman (ils conviennent qu'il ne répond pas à la description d'Arrien), mais dans la ruine d'une tour carrée en tout conforme au monument qu'avait vu l'historien d'Alexandre. Cette observation, M. Dieulafoy l'avait faite dès 1883, mais n'avait jamais considéré qu'elle pût constituer une épreuve en faveur de l'identification proposée. Beaucoup d'autre princes achéménides antérieurs à Cyrus ou ses contemporains purent avoir des tombeaux semblables à celui du fondateur de la monarchie perse. L'objection invincible qui s'élèvera toujours contre l'identification de Mechhed Mourgab avec la ville où se trouvait le monument funéraire de Cyrus, est toute géographique. M. Dieulafoy a constaté sur place qu'il était impossible de passer par Mechhed Mourgab quand on venait de l'est et qu'on se dirigeait vers Persépolis : c'était le cas des Macédoniens à leur retour de l'Inde. Le désert en ce point est tellement aride, tellement étendu qu'il est infranchissable en toute saison. Le seul endroit où durent aboutir Alexandre et son escorte est l'extrémité de la bande de terre fertile qui de Persépolis s'avance vers l'Orient comme un promontoire et dont Pésa et Darabdjerd sont les villes principales. C'est de ce côté qu'il faut chercher l'emplacement de la sépulture de Cyrus et le patrimoine de la tribu des Pasargade d'où sortit la famille des Achéménides.

M. Th. Mommsen, correspondant de l'Académie depuis 1860, est nommé associé étranger en remplacement de Sir Henry Creswick Rawlinson, récemment décédé.

L'Académie décerne le prix Allier d'Hauteroche, d'une valeur de 1,000 francs, à M. Six, d'Amsterdam.

M. Oppert communique un travail du P. V. Scheil, sur une nouvelle inscription de Nabonide, découverte l'été dernier à Mudjellibez, gravée sur une stèle de diorite, de forme demi-circulaire, avec près de cinq cents lignes d'une écriture archaïque, répartie en sept colonnes sur la partie circulaire et en quatre colonnes sur la surface plate où débute d'ailleurs le texte. Le monument mesure environ $0^{m},50$ de hauteur et est tronqué au sommet. A en juger par les

lacunes présumées des textes, il en subsisterait à peine la moitié. Un pied à la base servait à le fixer dans un socle. Transporté à Bagdad, d'où M. Pognon en signala l'importance à Hamdi-Bey, directeur des Musées impériaux, il fut expédié à Stamboul. Le P. Scheil en étudie les passages rares, mais très importants, qui s'y rapportent à l'histoire : conquête de la Babylonie par Sennachérib; captivité de Marduk dans la ville d'Assur; fin du royaume d'Assyrie, mentionnée pour la première fois dans un texte cunéiforme; transferts de divinités faites par Nabuchodonolor; proclamation de la royauté de Nabonide; récit d'un songe de Nabonide; construction ou restauration de temples.

M. Salomon Reinach lit un mémoire sur les sarcophages peints de Clazomènes. Il pense que les peintures de ces monuments, tous antérieurs à l'an 540, sont dans un rapport étroit avec le célèbre tableau de Boularque acquis par Candaule. Ce tableau représentait non pas la destruction de Magnésie, mais une victoire des Magnètes sur les Éphésiens.

SÉANCE DU 31 MAI 1895

M. le Secrétaire perpétuel donne lecture d'une lettre de M. Foureau, datée de Tassibou-Seroual, 15 mai. M. Foureau annonce qu'il rentre en Algérie, arrêté dans son exploration par un ghezi de plus de quatre-vingts hommes, à El-Biadh, le 4 mai.

M. Helbig, associé étranger de l'Académie, expose ses idées sur l'art dit « mycénien ». La plupart des savants supposent que cet art s'est développé en Grèce; mais cette hypothèse est en contradiction avec les faits suivants. 1° Comme l'a justement observé M. Pottier, les monuments « mycéniens » certainement exécutés dans le Péloponnèse (les stèles sépulcrales, la porte des Lions, la fresque du taureau, etc.) sont d'un travail très inférieur à celui des chef-d'œuvre signalés parmi les objets mobiliers qui pourraient provenir de l'étranger (par exemple les lames de poignard travaillées *ad intarsia*, les manches de miroirs, les sceaux d'or, etc.). 2° Les procédés techniques plutôt compliqués qui caractérisent l'art « mycénien », comme l'*intarsia* en métal, la verroterie, la faïence, la glyptique en or et en pierre, ne se retrouvent pas dans les monuments authentiques de l'art hellénique qui suit immédiatement l'époque « mycénienne ». 3° Il n'y a aucun rapport entre le stylé « mycénien » et celui du Dipylon qui le remplace dans la Grèce propre. On ne peut absolument pas admettre que le même peuple qui avait produit des scènes pleines de vie, telles qu'en offrent les gobelets d'Amyclées, ait pu passer aux silhouettes géométriques du style du Dipylon. 4° Les artistes « mycéniens » empruntaient beaucoup des éléments de leur ornementation à la faune maritime; ce fait même indique un peuple dans la vie duquel la pêche jouait un rôle important. Tel n'était pas le cas des Grecs primitifs. Les parties narratives de l'épopée homérique prouvent que les Grecs d'alors ne s'exerçaient pas à la pêche et ne mangeaient pas de poisson. 5° On a trouvé des objets « mycéniens » dans certaines régions où les Grecs n'eurent accès que longtemps après la fin de la période « mycénienne » (l'Égypte, la Sicile, l'Italie, la Sardaigne, l'Espagne). D'après l'épopée homérique,

les métiers et le commerce des Grecs se trouvaient dans des conditions tout à fait primitives; on n'y voit rien qui indique que les Grecs aient exporté les produits de leur industrie. — Toutes les données relatives à l'art « mycénien » correspondent, au contraire, très bien à ce que l'on sait des Phéniciens. On peut prouver que les procédés compliqués caractéristiques de l'art « mycénien », l'*intarsia*, la verroterie, la faïence, étaient connus de ce peuple dès le XV^e^ siècle avant J.-C. Le caractère de l'art « mycénien » peut très bien être rattaché à celui de l'art purement phénicien. Les Phéniciens se livraient à la pêche dès une antiquité très reculée. Sidon signifie « village des pêcheurs ». Le culte des poissons jouait un grand rôle en Phénicie. Il est certain que, dans tous les endroits où l'on a trouvé des objets « mycéniens », les Phéniciens étaient déjà établis ou qu'ils y trafiquaient. Enfin les indications fournies par l'épopée homérique sur l'industrie des Phéniciens et sur leur commerce avec les Grecs remontent jusqu'à l'époque « mycénienne ». Dès le X^e^ siècle, ce n'était plus Sidon, mais Tyr qui prédominait parmi les villes phéniciennes. Or, les poètes épiques ne mentionnent jamais Tyr, mais exclusivement Sidon. Ce fait prouve qu'ils suivaient une tradition antérieure au X^e^ siècle, c'est-à-dire une tradition datant de l'époque « mycénienne ». Il résulte de tout ce qui précède que l'art « mycénien » n'était autre chose que l'art phénicien du second millénaire avant J.-C.

SÉANCE DU 7 JUIN 1895

M. W. Helbig continue la lecture de son mémoire sur les origines et les caractères de l'art dit « mycénien ». — M. Perrot expose les raisons qui lui font préférer l'opinion généralement admise à celle de M. Helbig. — M. Ravaisson croit que la question ne peut être résolue que par l'examen direct et la comparaison des monuments; il s'est livré à ce travail et déclare que les résultats de son enquête sont en contradiction avec la thèse soutenue par M. Helbig.

SÉANCE DU 15 JUIN 1895

L'Académie procède à la nomination d'un membre de la commission pour la publication des chartes et diplômes en remplacement de M. l'abbé Duchesne, nommé directeur de l'École française de Rome. M. Viollet est élu.

La discussion de la communication faite par M. Helbig aux deux séances précédentes occupe encore toute cette séance. M. Ravaisson montre, par des dessins reproduisant la figure humaine d'après des œuvres de l'art mycénien, que cet art procède d'un principe tout autre que l'art de la Phénicie et de l'Assyrie, aussi bien que de l'Égypte, principe qui ne se retrouve pas hors de la Grèce, et que caractérise surtout un effort énergique pour exprimer, par des formes sveltes et flexibles à l'excès, les idées de la force et de l'agilité héroïques. Cette esthétique et cette morphologie spéciales à la Grèce et dont l'essentiel se maintient à toutes les époques de son développement, l'expression la plus ancienne n'en est pas d'ailleurs celle qu'on a trouvée à Mycènes, à Vaphio, à

Spata, à Menidi. Il se rencontre dans les musées, notamment au Louvre, un grand nombre d'objets encore peu étudiés, qui sont des échantillons beaucoup plus élémentaires de cette manière de voir et de faire, et qui nous reportent à des temps encore plus reculés, très reculés peut-être. Parmi les plus frappants et les plus instructifs, il faut citer les vases peints du style appelé communément, quoique inexactement, géométrique, et ornés de figures d'hommes et de chevaux des plus étranges, découverts il y longtemps déjà près d'une porte d'Athènes (le Dipylon) et au cap Colias. Où chercher maintenant le berceau du primitif art grec ? Ce n'est ni dans l'Asie Mineure, ni en Égypte, mais plutôt (M. Ravaisson le disait déjà il y a dix ans) dans ces montagnes et ces vallées de la Grèce du Nord qui formaient la plus ancienne Thrace, où la mythologie mettait le séjour favori des dieux helléniques, où la poésie faisait naître la plupart des principaux héros, où l'on plaçait, avec Apollon « l'hyperboréen », patron d'Athènes, et son prêtre Orphée, premier auteur de la civilisation, le commencement de l'art comme de la science et de la philosophie. — M. Collignon accepte, avec quelques réserves, la théorie de M. Helbig. On constate aux environs du xv[e] siècle un apport phénicien ; à l'époque homérique, même constatation ; pourquoi n'admettrait-on pas la persistance de cet apport pendant l'époque intermédiaire ? Cependant, la thèse de M. Helbig est trop absolue, et il semble qu'il faille admettre aussi une industrie indigène achéenne. Une partie des bijoux trouvés à Mycènes a sans doute été fabriquée sur place, M. Collignon croit aussi qu'il y avait une poterie indigène ; il appuie son opinion sur diverses remarques techniques et fait en outre remarquer que, si on admettait l'importation phénicienne de la céramique, il serait difficile d'expliquer l'évolution postérieure de cette céramique (style géométrique). On pourrait, dans une certaine mesure, rapporter le style géométrique à la fabrication mycénienne. — M. Dieulafoy pense que l'art mycénien a en effet beaucoup emprunté à la Phénicie, à l'Égypte et indirectement à la Chaldée. C'est dans l'ornementation que l'influence de l'Égypte est prépondérante ; les rosaces, les palmettes, les méandres, les spirales sont mieux qu'inspirés, ils sont copiés : tel plafond d'Orchomène eût été découvert dans les tombes de Thèbes sans provoquer de surprise. La sculpture rappelle au contraire les intailles chaldéennes. Mais à côté de ces analogies, il y a aussi des différences très marquées : elles accusent la part que les habitants de la Grèce, des îles de l'Archipel et des côtes de l'Asie Mineure prirent à l'élaboration de l'art mycénien. D'ailleurs, entre Mycènes et Sidon il y eut mieux que des emprunts et des contacts ; il y eut des unions si nombreuses que le type moyen des habitants de la Grèce en fut modifié et de blond devint brun. — M. de Vogüé présente quelques observations, presque toutes favorables à la thèse soutenue par M. Helbig.

(*Revue critique.*) Léon Dorez.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

SÉANCE DU 24 AVRIL 1895

M. de Barthélemy donne lecture d'un mémoire de M. de Bock, relatif aux fragments céramiques recueillis en Crimée et notamment à Théodosie, dont M. de Baye a récemment entretenu la Société.

M. Mowat complète l'un des noms de Carausius donné par le milliaire de Carlisle sous la forme abrégée *Maus*. Une monnaie gauloise a pour légende *Mausaiios*, nom qu'on retrouve dans la forme dérivée *Mausiacum*, aujourd'hui Mozat (Puy-de-Dôme).

M. Prou lit, au nom de M. Farcinet, une note sur la généalogie de Geoffroy de Lusignan, dit la Grand'Dent.

M. Lamblin communique une note relative à des chapiteaux de l'église Saint-Denis d'Arceuil, datant du XIII^e^ siècle.

M. Pasquier communique une charte fausse datant du XI^e^ siècle, et fabriquée à Urgel pour établir que Charlemagne et Louis le Débonnaire étaient les bienfaiteurs de la vallée d'Andorre.

SÉANCE DU 1^er^ MAI 1895

M. Durrieu fait une communication sur les signatures autographes des rois et des princes français à la fin du XIV^e^ siècle et pendant les premières années du XV^e^. Il insiste sur l'importance qu'il faut attacher au dessin du paraphe, comme marque distinctive et signe d'authenticité.

M. Héron de Villefosse communique à la Société, de la part de M. Saige, deux monnaies puniques trouvées à Monte-Carlo. Il donne également lecture d'une lettre du P. Delattre annonçant la découverte, à Carthage, d'une chapelle souterraine dont la muraille est ornée d'une fresque représentant plusieurs personnages; le principal paraît être saint Cyprien.

SÉANCE DU 8 MAI 1895

M. Prou entretient la Société des fouilles récemment opérées sur l'emplacement de l'ancienne église de Saint-Pierre-le-Vif, à Sens.

M. Héron de Villefosse soumet à ses confrères deux récipients en fer, couverts d'inscriptions grecques en relief, et qui sont l'œuvre d'un faussaire. Il communique également une tête égyptienne en basalte vert, d'époque saïte, achetée au Caire par M^me^ Édouard André, et tout à fait semblable à une tête que possède le Louvre. Il donne ensuite lecture d'une lettre de M. Gsell relative à une inscription de Khenchela.

M. Ulysse Robert fait une communication ayant pour objet de définir les particularités qui distinguent spécialement les manuscrits rémois du IX^e^ siècle.

M. Durrieu ajoute qu'il a déjà proposé de considérer comme une production de l'école rémoise le fameux psautier d'Utrecht.

M. Mowat présente un essai d'explication d'une *tabula lusoria* trouvée à Trèves et sur laquelle les mots : *Hostes vincti, lubant Romani*, lui paraissent se rapporter au supplice de deux rois germains pris par Constantin.

SÉANCE DU 15 MAI 1895

M. S. Berger présente à la Société un cahier du cours d'histoire universelle professé par Philippe Mélanchthon à l'Université de Wittemberg, du 13 juillet 1555 au 9 avril 1560.

M. Babelon soumet à ses confrères un petit vase à collyre, en plomb, portant une inscription grecque « Lykion de Dionysios » et qui a été offert au Cabinet des médailles par M. Dikran Kélékian.

M. Ulysse Robert fait une communication sur des provincialismes ou des idiotismes qu'il a relevés dans la traduction en vers du *De militari* de Végèce, par Jean Priorat de Besançon mort vers 1290.

M. de Rougé entretient la Société d'un vase égyptien, portant le nom de Xerxès le Grand, et vendu récemment à la vente de la collection Hoffmann.

M. Prou donne lecture d'un mémoire de M. le chanoine Lucot sur la découverte d'anciens tombeaux dans la cathédrale de Châlons-sur-Marne.

SÉANCE DU 5 JUIN 1895

M. le Dr Konrad Plath est élu associé étranger à Berlin.

M. Roland Delachenal est élu associé correspondant national à Crémieux (Isère).

M. Mareuse est élu associé correspondant national, au château de Dorat, par Bègles (Gironde).

M. Durrieu signale deux manuscrits de la Bibliothèque nationale qui ont été exécutés à Florence, dans l'atelier du célèbre libraire Vespasiano de Bisticci, pour être offerts par le cardinal Jouffroy, évêque d'Albi, au roi Louis XI.

M. Prou présente, de la part de M. Casanova, une étude sur l'*Art musulman*.

SÉANCE DU 19 JUIN 1895

M. le Président communique, de la part de M. le baron de Baye, la photographie d'un lion en marbre blanc découvert à Kertch.

M. Mowat donne lecture d'un mémoire relatif aux bulles de plomb antiques, trouvées dans le Tibre, communiquées à la Société par M. W. Helbig.

M. l'abbé Beurlier communique un certain nombre d'inscriptions grecques et latines trouvées à Djerash (Gerasa) sur les bords du Jourdain.

M. Jules Maurice lit un mémoire sur l'organisation de l'Afrique indigène par les Romains.

M. le général Pothier communique les photographies de deux mosaïques découvertes au Mas Foulc, près Saint-Cosne.

M. l'abbé Bouillet, à propos d'une communication antérieure de M. Gaidoz, fait remarquer que les représentations de Samson déchirant le lion ne semblent pas dériver du type de Mithra.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

INSCRIPTION DE BARJON

Dans son recueil intitulé *Inscriptions antiques de la Côte-d'Or* (1889), M. l'abbé Lejay a publié (p. 43, n° 32*) une inscription conservée à Barjon (canton de Grancey-le-Château), qui avait déjà été donnée par M. Morillot dans le *Bulletin d'histoire et d'archéologie du diocèse de Dijon* (t. III, p. 119) :

« Monument funéraire conservé dans la chapelle du cimetière où il sert de support à un autel fixe en pierre, recouvert par un autel en bois :

MAIVRI SIIDAN[*t*]IANI	*Ma[t]uri Sedan[t]iani*
MARCI FILI A LVIII	*Marci fili, a(nnorum) LVIII*

« Le texte ne paraît pas certain ; malheureusement, je n'ai pu obtenir de renseignements sur ce monument. La copie de M. Morillot porte SIIDANIIANI. On pourrait peut-être lire aussi *Sedatiani*. »

Le fac-similé placé en tête de cette note, exécuté d'après une photographie due à M. Henry Corot, prouve que les soupçons de M. l'abbé Lejay étaient fondés et que l'inscription de Barjon n'avait pas été lue correctement.

M. Georges Potey, correspondant de la Société des Antiquaires de France, a bien voulu me transmettre à ce sujet, par l'entremise de M. Corot, les renseignements suivants.

Barjon est une commune située sur le flanc méridional d'une montagne appelée le *Mont-Mercure* ; on y rencontre des vestiges de constructions anciennes à proximité de la voie romaine de Beneuvre à Saulx-le-Duc.

Avant le 15 septembre 1890, l'inscription de Barjon existait sur la tranche extérieure et latérale d'une dalle formant le soubassement du massif de l'autel de la chapelle de Saint-Frodulphe (chapelle Saint-Frou), au cimetière du village.

A cette époque, le curé de Salives, desservant Barjon, fit poser dans la chapelle un autel en terre cuite à la place de l'ancien, et comme cette pierre, qui ressortait de 0m,15 à 0m,20, gênait la pose du monument moderne, le curé la fit briser par les ouvriers.

A ce moment, feu Ed. Flouest entrait dans la chapelle pour voir cette inscription dont le texte, donné par M. l'abbé Lejay, lui semblait avec raison peu satisfaisant. Il fit recueillir les débris épars et engagea le curé à les mettre de côté. M. Flouest lisait MAIVRI SIIDAIIANI / BANDVLIA MARCIIILI. La lecture définitive est due à M. Corot, qui a brossé et gratté le badigeon et la mortier qui recouvraient les lettres :

MATVRI · SIIDATIANI	*Maturi Sedatiani*
BANDVLIA·MARCIILLI	*Bandulia Marcelli*

La pierre a été envoyée par le curé de Barjon au Musée des Antiquités de la Côte-d'Or, à Dijon [1].

L'intérêt de ce texte est dans le nom nouveau *Bandulia*, que l'on rapprochera des noms celtiques *Bandus* (Cardiganshire) et *Bandua* (divinité, *Corp. inscr. lat.*, t. II, n° 2498). En irlandais, d'après le glossaire des *Irische Texte* de Windisch, *band*, comme veut bien me l'apprendre M. d'A. de Jubainville, signifie *exploit*. On peut se demander s'il n'y a pas quelque relation étymologique entre *Bandulia* et *Bandusia*, nom de la fontaine de la Sabine qu'a célébrée Horace (*Odes*, III, 13). Mais je ne puis que poser la question et ne saurais y répondre.

La forme de la lettre E, écrite II, se trouve souvent dans les inscriptions de l'époque impériale; M. Hübner en a cité des exemples découverts en Gaule (*Exempla scripturae epigraphicae*, nos 609, 1179). Pour l'origine et la diffusion de cette particularité épigraphique, je renvoie à la savante introduction du même ouvrage (p. LVI).

Salomon REINACH.

— M. Vaillant, l'auteur de l'*Épigraphie de la Morinie*, a bien voulu me communiquer le texte et l'estampage d'une inscription dont il destine aimablement la primeur à la *Revue archéologique*. Il s'agit d'un texte gravé sur une base de pierre haute jadis de 0m,93 environ et large d'autant. Cette base était maçonnée dans le massif du mur attenant à l'une des portes de l'enceinte romaine de Boulogne-sur-Mer.

On y lit, dans un cartouche à queues d'aronde, en lettres de 0m,05 :

LOSSIO · PROCLNO
LOTTIVS · SECVNDVS
BENEF ·

..... *Lossio Proc[u]lino, Lottius Secundus benef(iciarius).*

1. Long., 0m,98; haut., 0m,19. Les lettres ont 0m,07 de haut.

Les lettres LI et N dans le mot *Proculinus* étaient liées et précédées sans doute d'un V plus petit.

Comme me le fait remarquer M. Vaillant, le principal intérêt du monument réside dans la mention du titre *beneficiarius*. Il est probable que Lottius Secundus était bénéficiaire de quelque officier supérieur dans la flotte de Bretagne. On sait que Boulogne a déjà fourni plusieurs documents relatifs à des marins de cette flotte, et aucun qui mentionne un corps de troupes appartenant à l'armée de terre. R. Cagnat.

— M. Ed. Jean, ingénieur au Caire, nous envoie quelques remarques sur les *chronomètres historiques* que l'on a cru découvrir, à différentes reprises, dans les alluvions du Nil. Tout le monde connaît les observations de M. Horner sur les dépôts du Nil à Memphis, auprès de la statue colossale de Ramsès. Il en résulterait que le dépôt limoneux moyen serait de 0m,09 par siècle, ce qui supposerait 13600 ans environ, pour la formation de l'ensemble du dépôt, à la base duquel on a rencontré un fragment de terre cuite.

Pour que les sondages de Horner aient une valeur scientifique, écrit M. Jean, il faudrait que les alluvions d'un cours d'eau en général et du Nil en particulier fussent réellement mesurables et que les causes qui provoquent l'intensité des agents d'alluvionnement ne subissent aucune variation ni aucune intermittence. Comme *criterium* du chronomètre de Horner, voyons quelles sont les allures des eaux du Nil dans la formation des dépôts : « C'est de juillet à septembre, pendant la croissance de la crue, que les eaux du Nil sont le plus chargées de limon D'octobre à décembre, quand la crue est à son maximum, les eaux sont presque limpides. Les eaux de crue abandonnent, partout où elles sont arrêtées, ralenties ou même seulement détournées, des quantités de limon proportionnées au volume d'eau débitée; aussi l'entretien des canaux qui servent à leur distribution exige-t-il annuellement des travaux et des dépenses considérables. Pour l'entretien des canaux d'irrigation en Égypte, on estime qu'il faut chaque année enlever près de 26 millions de mètres cubes de dépôt limoneux. » (Chélu-Bey, *Le Nil*, 1891.)

Depuis 1885, le Service technique des irrigations du gouvernement égyptien a recueilli des moyennes sur l'importance des dépôts formés par les eaux du Nil, dans les canaux et bassins alimentés par l'inondation annuelle. Par crue, pour une vitesse moindre de 0m,40 par seconde, le dépôt est considérable; pour une vitesse de 0m,40 à 0m,50, le dépôt est de 1 mètre d'épaisseur environ; pour une vitesse de 0m,50 à 0m,60, il est à peu près de 0m,50 d'épaisseur; pour une vitesse de 0m,60 à 0m,70 le dépôt atteint à peine 0m,20 d'épaisseur; enfin pour une vitesse supérieure à 0m,70 par seconde, il est presque nul. La vitesse moyenne par seconde du cours du Nil est de 1m,50. (Ministère des Travaux publics, Le Caire, *Rapports divers*.)

Le Nil ayant de constantes irrégularités de dépôt, il peut se trouver que des lieux relativement rapprochés subissent un exhaussement considérable ou infime, selon que le courant des eaux de crue a été faible ou violent : c'est du reste ce qu'on observe en Égypte depuis la première cataracte jusqu'à l'extré-

mité du Delta. Non seulement un surhaussement alluvial est difficilement mesurable, mais il arrive aussi que des objets un peu lourds traversent facilement un dépôt limoneux, pour atteindre le fond de la couche dans un temps relativement très court.

Stephenson a trouvé dans le Delta près Damiette, à une profondeur de 22 mètres, une brique cuite portant la marque de Méhémet-Ali. Évidemment la brique trouvée dans les alluvions du Delta par Stephenson est descendue à 22 mètres par son propre poids, le terrain n'ayant pu être remanié par des travaux à cette profondeur. Des découvertes analogues à celle de Damiette ont été faites en mars 1895 à Benha (Basse-Égypte).

MM. Calvi et Pilogatti, entrepreneurs de travaux publics, en pratiquant des fouilles à l'air comprimé au milieu du Nil, pour les fondations des piles du pont du chemin de fer, ont exhumé, entre 15 et 18 mètres de profondeur au-dessous du lit du fleuve, des ossements humains, des briques cuites, des débris de maçonnerie, des poteries communes, des objets d'usage vulgaire, etc. Sur la rive droite du Nil, près du lieu où sont entrepris les travaux, se trouvent les ruines d'Athribis, ville encore très prospère aux premiers siècles de l'ère chrétienne; on remarque aussi le long des berges quelques constructions modernes occupées par des *fellahs*. Des objets identiques aux débris exhumés se rencontrent soit dans les ruines d'Athribis, soit autour des constructions modernes. L'origine des débris étant connue et leur date de fabrication étant relativement récente, pour qu'on ait recueilli ces débris au fond de la couche alluviale du Nil, à une profondeur si considérable, il a fallu qu'ils y descendent par leur propre poids et cela dans un laps de temps certainement très court.

Les exhumations de Damiette et de Benha confirment les appréciations émises en 1889 par M. S. Reinach sur le chronomètre de Memphis[1] : « Le calcul de Horner sur les dépôts du Nil, signalé par M. de Mortillet (*Le Préhistorique*) et par Piétrement (*Chevaux préhistoriques*) n'est pas sérieux. Le fragment de brique cuite rencontré à 22 mètres, à la base du dépôt de limon, a sans doute été déplacé et, d'autre part, nous n'avons aucune donnée certaine sur l'exhaussement annuel du sol du Delta égyptien. » — « Il serait grand temps, dit M. Fraas, que ces inepties, mille fois répétées dans les manuels de géologie et d'histoire, fussent une fois pour toutes mises de côté et qu'on ne présentât plus, au nom de la science, des arguments capables, tout au plus, d'en imposer à des ignorants crédules. » (Cf. Fraas, *Aus dem Orient*, p. 211.)

— Nous apprenons avec le plus vif regret la mort de M. le professeur Pellegrino Strobel, un des fondateurs, avec l'abbé Chierici et M. L. Pigorini, du *Bullettino di Paletnologia italiana* (1875). M. Strobel, qui avait pris une part considérable aux recherches archéologiques dans l'Italie du nord, était professeur à l'Université de Parme; il est mort le 9 juin 1895 à Vignale di Traversetolo. Son collaborateur et ami, M. Pigorini, lui consacrera une biographie scientifique dans le *Bullettino*.

— MM. George et Chauvet ont publié à Angoulême deux très importants

1. *Antiquités Nationales*, t. I, p. 75.

rapports, accompagnés de 24 planches, sur la cachette d'objets en bronze découverte à Vénat (commune de Saint-Yrieix). Nous reviendrons sur cet ouvrage, qui présente un intérêt capital pour l'étude de l'âge du bronze dans l'ouest de la Gaule. Le ministère de l'Instruction publique ayant souscrit à un certain nombre d'exemplaires, les bibliothécaires qui désireraient en recevoir peuvent s'adresser à la direction du secrétariat, 1er bureau (rue de Grenelle, à Paris).

— Une brochure de M. L. Vuilhorgnes (Beauvais, 1894, 8 p.) expose le résultat de fouilles pratiquées dans le cimetière mérovingien de Martincourt (Oise). On a trouvé des sarcophages, des clous de cercueil, des vases noirs (quelques-uns percés de deux trous à la base), des agrafes, des plaques de ceinturon, deux *faucardes* longues de 0m,32 et 0m,42, des francisques, des scramasax, des lances, etc. Le nombre des sépultures explorées s'élève à 114. S. R.

— Notre collaborateur M. S. Reinach vient de publier à la librairie Didot le t. IV de sa *Bibliothèque des Monuments figurés grecs et romains*. Il est intitulé : *Pierres gravées des collections Marlborough et d'Orléans, des recueils d'Eckhel, Gori, Levesque de Gravelle, Mariette, Millin, Stosch.* « Le présent volume, dit la préface, offre aux archéologues, réunies sur 137 planches, 2150 reproductions de pierres gravées. C'est de beaucoup le plus riche recueil de camées et d'intailles qui ait encore paru; c'est aussi, je suis heureux de l'ajouter, un des moins volumineux. Les anciens ouvrages dont il tient lieu, parce qu'il en donne toutes les figures utiles, sont au nombre de huit, formant ensemble 13 tomes dont 8 in-folio, 4 in-quarto et 1 in-octavo. Cette montagne de papier ne renferme pas moins de 1113 planches et atteint ou dépasse en librairie le prix de 1020 francs. Deux de ces livres sont même si rares qu'ils manquaient encore, il y a peu d'années, aux grandes bibliothèques universitaires de Leipzig et de Goettingue. » Le texte, qui occupe 184 pages, est entièrement nouveau; il est suivi d'un index très détaillé de 10 pages. Ce volume est dédié à la mémoire de James Darmesteter.

— *Zeitschrift der deutschen morgenlaendischen Gesellschaft*, vol. XLVIII, fasc. IV. — Bloomfield, *Contributions à l'interprétation du Veda*. — R. Schmidt, *Remarques sur le* TEXTUS SIMPLICIOR *de la Sukasaptati*. — Oldenberg, *Le calendrier védique et l'âge du Veda*. — Praetorius, *Remarques sur une inscription sabéenne*. — Weissbach, *Le tombeau de Cyrus et les inscriptions de Murghâb* (Conclusions : 1° l'édifice connu sous le nom de « tombeau de la mère de Salomon » n'est pas le tombeau du grand Cyrus; 2° celui appelé « prison de Salomon » est celui qui répond le mieux à la description d'Aristobule; 3° les inscriptions royales de Murghâb doivent être rapportées à Cyrus le Jeune, frère d'Artaxerxes Memnon). — Lidzbarski, *Remarques sur les contes tunisiens recueillis par Stumme*. — Du même, *Le sage Achikâr* (critique les vues exposées par Meissner dans un numéro précédent). — R. Roth, *L'orthographe du Veda*. — J. Fürst, *Explications de divers mots grecs passés dans la langue du Talmud et du Midrach*. — A. von Kégl, *Les proverbes persans de Hibelrûdi*. — Notes diverses relatives à des questions indiennes, par Seybold, Roth et Pischel, etc. — Bibliographie.

BIBLIOGRAPHIE

BABELON (Ernest) et BLANCHET (J.-Adrien). **Catalogue des bronzes antiques de la Bibliothèque nationale, publié sous les auspices de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.** Paris, Ernest Leroux, 1895, gr. in-8° de XLV et 764 pages avec 1100 dessins, par M. Saint-Elme Gautier. Prix : 40 fr.

La collection des bronzes antiques conservés au Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale est de formation ancienne et provient en grande partie de dons faits depuis deux siècles, car ce Cabinet renferme les importantes séries d'antiques formées par le comte de Caylus, le duc de Luynes, le vicomte de Janzé et le commandant Oppermann. Les auteurs du *Catalogue* citent encore bien d'autres noms de donateurs et considèrent avec raison que c'était un pieux devoir de mettre à la disposition des travailleurs l'inventaire d'une précieuse galerie formée par le concours de tant d'esprits désintéressés.

Le Catalogue de MM. Babelon et Blanchet est conçu d'une façon aussi méthodique que possible et donne, pour près de 2500 numéros, des descriptions méticuleuses où les particularités de chaque monument sont soigneusement enregistrées. C'est avec raison que les auteurs ont développé leurs descriptions, à côté d'un dessin souvent très satisfaisant. En effet, un dessin, même parfait, ne peut donner tous les renseignements désirables et indiquer si les yeux d'une statuette sont incrustés d'argent, si le bras est fracturé, si la jambe est restaurée. Aussi, malgré l'accroissement de travail occasionné par le développement des descriptions, les auteurs peuvent être satisfaits, en songeant qu'ils n'ont pas laissé leur travail à demi achevé. Leur catalogue doit être considéré comme une mine de renseignements où bien des savants puiseront à pleines mains pour leurs futurs travaux.

MM. Babelon et Blanchet ont pensé avec raison qu'ils devaient comprendre dans leur volume les monuments de plomb. C'est pourquoi on trouvera la description d'une importante série de poids grecs en ce métal (il y en a plusieurs en bronze), et quelques autres monuments.

On ne peut s'attendre à trouver dans ce bref compte-rendu l'exposé du plan du Catalogue, non plus que les critiques de détail dont aucun livre n'est exempt. Il suffit de dire que la description de tous les monuments, statuettes et groupes, miroirs, instruments divers, poids et inscriptions, est accompagnée souvent d'une importante bibliographie (les auteurs eux-mêmes préviennent qu'une bibliographie n'est jamais complète). Le volume, imprimé soigneusement, est accompagné de bonnes tables et d'une très intéressante introduction, renfermant de curieux renseignements sur la formation du Cabinet du ro de France et de précieux extraits d'anciens inventaires.

L'œuvre de MM. Babelon et Blanchet est une des plus utiles, des mieux faites, des plus importantes qui aient paru en France depuis ces dernières années dans le domaine de l'érudition. Elle servira, je l'espère, de modèle pour bien d'autres publications analogues dont le besoin se fait toujours plus vivement sentir.

G. SCHL.

Jehan de Witte. **Le commandeur J.-B. de Rossi (1822-1894). Ses découvertes aux Catacombes.** Paris, 1895. 32 pages in-4° (extrait de la *Revue de l'art chrétien*).

De toutes les notices biographiques consacrées par des écrivains français au fondateur de l'archéologie chrétienne, celle de M. Jehan de Witte — le fils de l'excellent érudit dont la *Revue* garde pieusement la mémoire — est peut-être la plus complète et la plus claire. Dans un sujet si vaste et où il faut savoir choisir, l'auteur, écrivant pour le grand public lettré, a su très habilement mettre en lumière ce qu'il y a d'essentiel. Il s'est montré au courant des plus récentes controverses, par exemple lorsqu'il expose à la page 15, d'après M. l'abbé Duchesne, les objections que soulève la théorie des *collèges funéraires*, invoquée pour expliquer que les chrétiens aient pu posséder légitimement leurs cimetières. Peut-être n'aurait-il pas dû dire (p. 6) que les découvertes de M. de Rossi ont « vengé l'antique tradition de l'Église » sur sainte Cécile, car, d'abord, il n'y a pas d' « antique tradition » à son sujet, puisque les écrivains du IIIe et du IVe siècle l'ignorent, et, en second lieu, les conclusions de la belle étude de M. de Rossi sur les Actes de sainte Cécile sont loin, croyons-nous, d'avoir été universellement acceptés (cf. Aubé, *Les chrétiens dans l'Empire romain*, p. 352-417). S. R.

M. Blanadet. **Bibliographie de l'abbe Cochet**, avec une préface de M. l'abbé Tougard. Paris, Rouen et le Havre, 1895, in-8, 208 pages.

Les vieux lecteurs de la *Revue* n'ont pas oublié l'infatigable abbé Cochet, qui fut un des créateurs de l'archéologie mérovingienne, et, parmi les jeunes antiquaires, il n'en est aucun qui n'ait encore profit à recourir aux nombreux travaux de ce savant. Malheureusement, les grands ouvrages qu'il a publiés sont devenus fort rares et ses articles, tant en français qu'en anglais, sont dispersés à travers quantité de recueils. M. Blanadet a rendu un véritable service en dressant une liste très soignée des uns et des autres, avec l'indication du contenu des chapitres, du sujet des gravures, même des comptes-rendus dont ils ont été l'objet. La bibliographie proprement dite comprend 416 numéros, plus 20 publications relatives à l'auteur; la dernière section est consacrée à la reproduction d'ouvrages inédits, dont un mémoire archéologique, deux sermons et un discours d'inauguration. On lira aussi avec intérêt la notice préliminaire, où M. l'abbé Tougard a rendu un juste hommage à la science et à la modestie de l'abbé Cochet. S. R.

G. B. Lugari. **S. Siro, primo vescovo di Pavia.** Rome, 16 pages in-8.

En 1875, dans l'église des Saints-Gervais et Protais à Pavie, on a découvert les restes d'un antique sarcophage avec l'inscription SVRVS EPC. Cette trouvaille confirmait-elle la tradition qui place l'épiscopat de saint Syr au premier siècle? On remarqua d'abord que les lettres EPC (*episcopus*) étaient une addition postérieure; restait le seul mot SVRVS. M. Lugari s'efforce d'écarter les difficultés que soulève le laconisme de cette épitaphe et conclut, avec M. De Rossi (*Bull. arch. crist.*, 1876, p. 77), à sa haute antiquité. S. R.

REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

Avril—Juin

1° PÉRIODIQUES

ARCHEOGRAFO TRIESTINO, 1894-1895 (XX).

P. 179 et suiv. Maionica. Inscriptions d'Aquilée.

P. 189, n° 44.

36) CHOR III · LVSIT
CVRAT · PRÓ · PRAEF
CHOR I ASTVR
AEDIL DESIG
BELINO
V S

... [*c(enturio)*] *c(o)hor(tis) III Lusit(anorum), curat(or) pro praef(ecto) c(o)hor(tis) I Astur(um), aedil(is) desig(natus) Belino v(otum) s(olvit).*

P. 190, n° 45.

37) ATHICTVS
VRSIÓNIS
CAESARIS
VERNA
DIDIÉNI · PVRI
BELINO
V · S · L · M

Athictus (servus) Ursionis, Caesaris (servi), verna Didieni Puri, etc.

P. 190, n° 46.

38) DEO BELENO
M · FLAVIVS
FLORIANVS V · E
A · DVCENA
QVOD
PRINCEPS · LEG
VOVIT

l. 3 et suiv. *v(ir) e(gregius) a ducenaris), quod princeps leg(ionis) vovit.*

P. 192, n° 49.

39) BELENO · DEFEN
SORI · AVG · SACR
T · PLOT · TEI · L · FELIX
ET P[

l. 3. *T. Plot(ius), Tei l(ibertus), Felix et P...*

ARCHAEOLOGISCH - EPIGRAPHISCHE MITTHEILUNGEN AUS OESTERREICH, 1894.

P. 163. Fragment de tablette de bronze trouvée à Vérone.

40)

RVM CONVI
M QVOD HAEC
CVIVSDAM SACR
arcendis igni VM CASIBVS EXCVBA *nt*
colleg IVM CENTONARIO *rum*
OB IS FVISSE QV
E IDCIRCO ET
VROS Q
DER
FI F

P. 170 et suiv. Inscription de Bulgarie.

P. 171, n° 5. A Gauren.

41)

D M
AVRELIO
VALENTI
STATORI
AEQVITI
EX SINGV
VIXIT AN
NIS XXXVIII
COELIA MAXi
MA MARITO

P. 173, n° 8. A Guljonci.

42)

SVLPICIVS
MASSA VE
TER · AL AE
HISPAN · N
AT TVNG · VIX
ANN · LX · Mc
R A N X X X V
H · S · E · CONI
VX · PIERIS · F

Sulpicius Massa, veter(anus) alae Hispan(orum) nat(ione) Tung(er) vix(it) ann(is) LX, m[e]r(uit) an(nis) XXXV. H(ic) s(itus) e(st).

P. 174. A Dermanci.

43)

I · O · M · ET · IVNO
NI REG · M · AVRELIVS
MAXIMVS · EQ · LEG
I · I · T · AL ANTONINIA (*sic*)
ANAE · QVOD · VOVER
NT · IMP · ANTONIN AVG
II · COS

l. 1. *J(ovi) O(ptimo) M(aximo) et Junoni Reg(inae), M. Aurelius Maximus eq(ues) leg(ionis) I Ital(icae) Antoninianae, quod vover[a]t Imp(eratore) Antonin(o) Aug(usto) II co(n)s(ule).*

Le nom du second consul de l'année 205 étant Géta et l'inscription ayant été gravée postérieurement à sa mort, sous le règne de Caracalla seul, — ainsi que le prouve l'épithète *Antoniniana*, — le nom de Géta n'a point été inscrit sur la pierre.

P. 175, n° 12. A Pelisat.

44)

I O M
CEERISQVE DIS DE
A B V S Q E G I R I
D A V E N S Æ M
O R A V G G G NN
SER / SC STAT DIM
GRAVI VAE TVDIN
LIBE · RATVS

l. 2. *deabusq(u)e Giridavens(ibus), Memor Aug(ustorum) n(ostrorum trium) ser(vus) c(ontra) sc(riptor),*

stat(ionis) Dim(ensis) gravi va(l)etudin(e) liberatus.

Dimum (auj. Belein) était une station de douane.

P. 178, n° 21. A Belein.

45)
Q VINTIL *lus*
T·IVL·SAT *ur*
NINI · C *p. p.*
SER *vil*
ET·EIVSD·LB

l. 3. *c(onductoris) [p(ublici) p(ortorii)] ser(vus) v[il(icus)].*

P. 179, n° 23. A Turski-Karaagač.

46)
I·O M
et DIS SAMARIE
GEMINI
VS HERO
*di*ANVS EX
*v*OTO POSV*it*

P. 179, n° 24 (**47**). Inscription très mutilée où est rappelé le gouverneur Q. Decius (voir plus bas, n° 56).

P. 181, n° 28 (**48**). Inscription très mutilée en l'honneur de Gordien, [ὑ]πατεύσ[ντ]ος Προβίου Τερτ[υλ]λιανοῦ πρε[σ]β(ευτοῦ) [ἀν]τιστ[ρατήγου].

P. 188, n° 45 (**49**). Inscription mutilée en l'honneur d'Aurélien. [ὑπ]α[τε]ύσν[τ]ο[ς τῆς] ἐπα[ρχείας] το[ῦ] δια[σημο]τάτου Αὐρ(ηλίου).....

P. 193, n° 55. A Rjahova.

50)
D M
CORNE · Æ X NDR
O·VIX·N·XXIIII M III
T · E · NR CINVS
PRE · EQÆ ÆCT
VXOR PIISSIME · P · S

Corne(lio) Alexandro vix(it) an(nis) XXIIII, m(ensibus) III; T. F(lavius) Marcianus pr(a)e(fectus) eq(uitum) al(a)e Atect(origianae) uxor(i) piissim(a)e, p(ecunia) s(ua).

P. 194, n° 57. Même provenance. Brique.

51) LEG XI CL F CAD

Leg(ionis) XI Cl(audiae) F(idelis) Cand...

P. 197, n° 67. A Hasanlave.

52)
A PRONIVS
MAXIMVS
TRIB · COH
PRAT · PVB
TERMINIS
CIRCVm CLVSIt

l. 3. *trib(unus) coh(ortis)*; l. 4, *prat(a) pub(lica).*

P. 202, n° 77. A Hadardža (27 kil. au nord-ouest de Varna).

53)
I TERR
THRAC

[F(ines)] terr(ae) Thrac(iae).

P. 206, n° 92 (*C. I. L.*, III, 7589) :

54)
I *te*RR
ODESS

F(ines) [te]rrae Odess(itanorum).

P. 206, n° 93. Ruines entre Aptaat et Devedži-Keuï.

55) FINES TER
RAE UICI

P. 209, n° 101. A une demi-heure à l'ouest d'Ezi-bej.

56) IMP CAESAR M
AVRELIVS SEVERVS
ALEXANDER PIVS FELIX
SANCTISSIMVS AVG
TRIBVNICIAE POTEST
STATIS XIII CONSVL III
PATER PATRIAE PROCONS
PONTES DERVTOS ET VIAS
CONLAPSAS RESTITVIT
CVRANTE QVINTO DECIO
PR PR LEG SVO
M P

l. 11. *pr(o) pr(aetore) leg(ato) suo. M(ilia) p(assuum)...*

Ce légat serait, d'après M. Domaszewski, l'empereur Trajan Dèce.

P. 211, n° 103. A Junuščilar.

57) FL · NEPOTIA
CIRCITORI
VC · CENSO
*vix an*NIS XX

[Fl(avio) Nepotia[no]... circitori ...v(iri) c(larissimi).....

P. 211, n° 104.

58) *e*X CAPTIVI
TATE BARB
PIO E PROCLO COS (a. 238)
EX VOTO

[receptus? e]x captivitate Barb(arorum).

P. 212, n° 106. Brique trouvée à l'est de la ville de Silistria.

59) LEGIONIS XI CL

Legionis XI Cl(audiae).

P. 214, n° 112. Kutlovica.

60) *burgum constitui*
jussit VN*de latruncu*
los OBSERVARE*nt*
*pro*PTER TVTELA*m*
CASTRESIVM ET
*ci*VIVM MONTANESIVM
MAXIMO ET GLA
BRIONE (a. 256)

P. 215, n° 115. A Granšin.

61)
I · O · M
PRO SALVTE IMP · CAESAR · M
AVRELI · ANTONINI · AVG · ET
IMP · CAES · L · AVRELI · VERI · AVG
M · SERVILIVS FABIANVS LEG
AVG · PR · PR TEMPLVM VETVS
TATE CORRVPTVM A SOLO
PER · REG · MONT · RESTITVIT

l. 8. *per reg(ionem) Mont(anensium).*

Le légat propréteur M. Servilius Fabianus est déjà connu.

P. 216, n° 116. A Altimir.

VALER
ANTONI
NVS SPEC
62) LEG · I · ITAL
SEVERIA
NAE
V · L · S

Valer(ius) Antoninus spec(ula-

tor) *leg*(*ionis*) *I Ital*(*icae*) *Severianae v*(*otum*) *l*(*ibens*) *s*(*olvit*).

P. 216, n° 118. A Musibeg.

63)

IMP CAEs
M *opellio* SEVERo
macrino PIO
AVG COH II LVC
severiana
DEVOTA NVMI *ni*
EIVS · SVB · L *Pro*
SIo RVFINO *leg*
AVGG · PR · PR
CVRA AGENTE
TIERENNIO NIG*ro*?
PRAEF · COH · EIVSD

l. 4. *coh*(*ors*) *III Luc*(*ensium*).

P. 224. Article de M. Tocilescu. A Racovitza-Copaćeni (Roumanie) — c'est la station *Praetorium* de la Table de Peutinger — dans un camp romain.

64)

IMP · CAES · DIVI · TRAI · PARTH · F
DIVI · NER · NEP · TRAI · HADRI ⌀
AVG · PONT · MAX · TR · POT · XXIIII ⌀
COS · III · P · P · ET IMP · T · AEL · CAES · ANTONI
NO TRAI · HADR · AVG · F · DIVI · TRAI
PARTH NEP · DIVI · NER · PRONEP · TR · POT
N · BVRG ET VEREDARIO · DACIAE INF · SVB
T · FL · CONSTANTE PROC · AVG

Imp(*eratore*) *Caes*(*are*) *Divi Traj*(*ani*) *Parth*(*ici*) *f*(*ilio*), *Divi Ner*(*vae*) *nep*(*ote*), *Traj*(*ano*) *Hadri*(*ano*) *Aug*(*usto*), *pont*(*ifice*) *max*(*imo*), *tr*(*ibunicia*) *pot*(*estate*) *XXIIII*, *co*(*n*)*s*(*ule III*, *p*(*atre*) *p*(*atriae*) *et Imp*(*eratore*) *T. Ael*(*io*) *Caes*(*are*) *Antonino Traj*(*ani*) *Hadr*(*iani*) *Aug*(*usti*) *f*(*ilio*), *Divi Traj*(*ani*) *Parth*(*ici*) *nep*(*ote*), *Divi Ner*(*vae*) *pronep*(*ote*) *tr*(*ibunicia*) *pot*(*estate*), *n*(*umerus*) *burg*(*ariorum*) *et veredario*(*rum*) *Daciae Inf*(*erioris*) *sub T. Fl. Constante proc*(*uratore*) *Aug*(*usti*).

Date : après le 27 février 138 où se place l'adoption d'Antonin le Pieux, et avant le 10 juillet, date de la mort d'Hadrien. Remarquer qu'Antonin le Pieux est cité comme co-empereur.

P. 225. Même provenance.

65)

IMP · CAES · TITO AELIO HADRIANO
ANTONINO AVG PIO TRIB POTES III · COS III (a. 140)
CASTRA N BVRG E VERED QVOD ANGVSTE
TENDERET DVPLICATO VALLI PEDE ET IN
POSITIS TVRRIBVS AMPLIAVIT
PER AQVILAM FIDVM PROC AVG

l. 3. *n*(*umerus*) *burg*(*ariorum*) *et vered*(*ariorum*).

P. 227 et suiv. Réflexions de M. Bormann sur une inscription de Rome de l'époque républicaine publiée par M. Domaszewski dans le présent fascicule, p. 161. On y lit :

66) *Adulescens, tametsi properas, hic te saxsolus*
Rogat, ut se adspicias, deinde ut quod scriptust legas.
Hic sunt ossa Maeci Luci sita Philotimi vasculari.
Hoc ego voleba(m) nescius ni esses. Vale.

Les vers 1, 2, 4 sont des iambiques sénaires.

Cette épitaphe est presque copiée mot à mot de celle qu'Aulu Gelle (I, 54) attribue au poète Pacuvius :

Adulescens, tametsi properas, te hoc saxum rogat
Ut sese aspicias deinde ut quod scriptum est legas.
Hic sunt poetae Pacuvi Marci sita
Ossa. Hoc volebam nescius ne esses. Vale.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE FRANCE, 1894.

P. 228. Inscription grecque qui sera publiée plus bas (n° 78).

P. 236. Inscription de Sens, déjà connue en partie.

67) C · CAESARI · AVGVSTI · F
DIVI · NEPOTI · PONTIFICI
COS · IMP · PRINCIPI
IVVENTVTIS
*civi*TAS · SENONVM

BULLETIN TRIMESTRIEL DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE D'ORAN, 1895.

P. 60 et suiv. Gsell. Inscriptions latines de Pasteur et d'Aumale (Extrait des papiers de M. Masqueray).

P. 63 et suiv. Demaeght. Inscriptions de la Maurétanie Césarienne.

P. 67. A 3 kilomètres au nord-est d'Er-Rahel.

68)
pro salute et incolumitate
IMP CAES DIVI TRAIANI PARTHICI *f.*
DIVI NERVAE NEPOTIS TRAIANI
HADRIANI AVG P P P M TR POT XX*i*
COS III PROCOS AVSPICIIS L AELI C*a*
ESAR IMP IMP FIL COS TERMINI POS *in*
TER REGIENSES ET SALTVM CV ▨
PER CPETRONIVM CELEREM PROCAV*g*
AN PROVIN LXXXXVIII

l. 2. *Imp(eratoris) Caes(aris) Divi Trajani Parthic[i f(ilii)]*.
l. 4. *Aug(usti) p(atris) p(atriae) p(ontificis) m(aximi) tr(ibunicia) pot(estate) XX[I] co(n)s(ulis) III proco(n)s(ulis), auspiciis L. Aeli(i) C[a]esar(is) <Imp(eratoris)>, Imp(eratoris) fil(ii) co(n)sulis, termini pos(iti) [in]ter Regienses et saltum Cu.....*

Date : an 137 après J.-C.

Donne la limite du territoire de la ville de *Regiae* du côté du nord-ouest.

COMPTES RENDUS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS, 1895.

P. 31. Inscription de Kourba (Tunisie). Commentée par M. Bréal.

69)

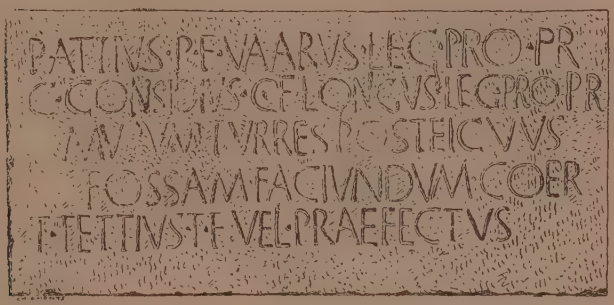

Cf. sur les personnages surtout Caes., *De bel. civ.*, II, 23 et suiv.

P. 66 et suiv. Gauckler. Inscriptions de Tunisie.

P. 68. A Chaouat.

70)

quatre lignes effacées

PATRIAE · SVAE · COL · IVL · TH
SIMPLICE · IN · PATRIAM · ET · MVNI
CIPES · SVOS · AMORE · M · PAETIVS
VICTOR · F · P · II VIR · FILIVS EIVS MP

l. 1. *col(oniae) Jul(iae) Th...*; l. 4. *f(lamen) p(erpetuus) IIvir, filius ejus m(erenti) p(osuit)*.

P. 71. Même provenance.

71)

ANI·SORORIS·FILI·M·ANTONI·GORDIANI·PII FELICIS·AVG·FORTISSIMI·FELICIS·IMP·PONT
R·FL·PERPETVS·TEMPLVM·VICTORIARVM QVOD EX DVPLICATAPECVNIA·HON
CVM·STATVIS·VICTORIARVM·TRIBVS·ACHRORITIS·AVG·N·ET·COLVMN (*sic*)
SFORTVLAS DECVRIONIBVS·ET·EPVLVM CVRIS·ET·VNIVERSO POPVLO DED

[Pro salute et victoriis Imp(eratoris) Caes(aris), divi M(arci) Antoni(i) nepotis, divi Antoni(i) Gordi]ani sororis fili(i), M(arci) Antoni(i) Gordiani Pii Felicis Aug(usti), fortissimi felicis(simi) imp(eratoris), pont(ificis maximi)..... ille. duovi]r, fl(amen) perpetu(u)s, templum victoriarum quod ex duplicata pecunia hon[oris..... promi-

serat] cum statuis victoriarum tribus acro[l]ithis Aug(usti) n(ostri) et column[is..... aedificavit et dedicavit idemque] sportulas decurionibus, et epulum curiis et universo populo dedit.

P. 73. A Djerba, dans une mosquée de Houmt-Cedouikech (Copie complétée par moi d'après un estampage).

72)

donis militaribus DONATO EXP*editione*
*h*ASTIS · PVRIS · III*vexillis iii*
SODALI · AVGVSTA*li*
*le*GATO·AVG·PR·PR
provinciae PANNONIAE · SVPERI*oris*
MENINGITANI

JAHRBUCH DES KAIS. DEUTSCHEN ARCH. INSTITUTS, X.

P. 43. Poteries trouvées à Ennentach avec les signatures :

73) *a*) VRANARVS F
b) MANVRXI

P. 49. Poterie récemment entrée au Musée de Grefeld.

74) MEDDIC FE

MÉLANGES D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE PUBLIÉS PAR L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME, 1894.

P. 501 et suiv. Gsell et Graillot. Ruines romaines au nord des monts de Batna. Nombreuses inscriptions funéraires. Milliaires.

NOTIZIE DEGLI SCAVI DI ANTICHITÀ, 1895.

P. 44. Rome.

75) IOVI
IMPERATORI
A·L·C

Remarquer l'épithète qui est nouvelle : l. 3. *A. L... C...* (ce sont les noms du dédicant).

P. 45. Civita Lavinia. Sur un vase, inscription peinte en lettres archaïques :

76) VESTA POCOLO

PALESTINE EXPLORATION FUND, 1895.

P. 130. Fac-similé d'une inscription de Jérusalem rapportée plus haut (n° 24).

P. 131 et suiv. Ewing. Inscriptions du Haouran.

P. 136. A Sour.

77)

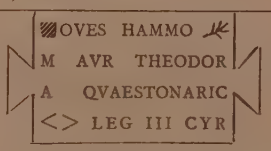

l. 3. *a quaest[i]onarii[s] c(enturio)*? *legi(onis) III Cyr(enaicae)*.

P. 138.

78)

ΗΡΩΔΑ ΑΥΜΟΥ ΕΤΡΑΤΟΠΕΔΑΡΧΗΕΑΝΤΙ ΙΠΠΕΩΝ
ΚΟΛΩΝΕΙΤΩΝ ΚΑΙ ΕΤΡΑΤΙΩΤΩΝ ΚΑΙ ΕΤΡΑΤΗΓΗΕΑΕ
ΒΑΕΙΛΕΙ ΜΕΓΑΛΩ ΑΓΡΙΠΠΑ ΚΥΡΙΩ ΑΓΡΙΠΠΑΕ ΥΙΟΕ ΕΠΟΙΗΕΕΝ ΛΕ̄

L'année x′ de la province correspond, d'après l'auteur, à l'an 69 après J.-C.

PHILOLOGUS, 1895.

P. 329 et suiv. Kubitschek. Dans quelle tribu étaient inscrites les villes qui reçurent de l'empereur Claude le droit de cité ou la latinité? Les villes de Maurétanie, dans la tribu Quirina, les autres dans la tribu Claudia.

RECUEIL DE NOTICES ET MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE CONSTANTINE.

P. 566 et suiv. (**79**). Inscriptions d'Haïdra déjà connues pour la plupart. A la page 568 est reproduite une inscription sur lamelle de plomb, en grec, semble-t-il, qui doit être une *exsecratio*. Tel qu'il a été publié, le texte est indéchiffrable.

P. 646 et suiv. Vars. Inscriptions diverses de la province de Constantine.

P. 650. A Announa.

80)

imp. caes.
flavio valerio cons
tantio INVICTO PIO
felici aug. PONTIF M
*a*XIMO TRIBVNI
*ci*AE POTESTATIS
XV IMP II CONS
VI·P·P·P
VALERIVS ANTONI
NVS V·P·P·P N C
N MQ E·D
P·P·P

l. 7 et suiv. *XV, imp(eratori) II cons(uli) VI p(atri) p(atriae). P. Valerius Anton[i]nus v(ir) p(erfectissimus) p(raeses), p(rovinciae) N(umidiae) C(irtensis) n(umini) m(ajestati)q(ue) e(jus) d(evotus) p(ecunia) p(ublica) p(osuit).*

P. 653. A Announa.

81)

TERRAE MATRi
ERAECVRAE Ma
TRI MAGNAE IDe
AE P SEXTILIVS
C FIL QVIR HO
NORATVS TAV
RIPOLIVM ET
CREOBOLIVM
MOVIT ET FECIT
ARAMQVE PO
suit

l. 5. *C. fil(ius) Quir(ina).*
l. 9. *[o]ovit?*

P. 673. A Announa.

82)

D N
FLAVIO ⌀
VALENTI
PIO VICTORI
TRIVMPHATORI
SEMPER AVG
ORDO MVNICIPI
NAT POSVIT ID Q
dedicavit.d.d.p.p

l. 1. *D(omino) n(ostro)*; l. 7. *ordo municipi[i] Nat(abutum).*

P. 675. A Announa.

83)

P SEPTIMIO GETAE *nobi*
lissimo caes·principi juventutis
aug . filio
IMP · CAES *di*VI M ANTONINI PII GER
MAN · *sar*M · FIL · DIvi COmmO
D*i fratr*IS · DIVI ANTONINI
PII *nep . d*IVI · HADRIANI · PRO
NE*p . divi* TRAIANI PART · ABNEP
DIVI NERVAE · ADNEPOTI*s*
L · SEPTIMI SEVERI · PII · PERTINA
CIS · AVG · ARAB · ADIAB · PARTH
MAX · PONT · MAX · TRIB · POT · XV
IMP · XII · COS · III PROCOS · PROPAG
IMP · FORTISSIMI FELICISSIMI
QVE PRINCIPIS · P · P · FRATRI
IMP · CAES · M · AVRELII · ANTONINI
PII · FELICIS · A V G · PON*t · max*
TRIB · POTEST · X · COS · II PROCOS
FORTISSIMI · FELISSIMIQVE
PRINCIPIS · P · P · R · P · C · R
S · P · F I T · D · P

P. Septimio Getae [nobilissimo Caesari, principi juventutis, filio] Imp(eratoris) Caesaris, [Di]vi M. Antonini Pii German(ici) [Sar]m(atici) fil(ii) Di(vi) Co[mm]od[i fratr]is, Divi Antonini Pii [nep(otis) D]ivi Hadriani prone[p(otis) Div]i Trajani Part(hici) abnep(otis), Divi Nervae adnepoti[s], L. Septimi Severi Pii Pertinacis Aug(usti) Arab(ici) Adiab(enici) Parth(ici) max(imi) pont(ificis) max(imi), trib(unicia) pot(estate) XV, imp(eratoris) XII, co(n)s(ulis) III proco(n)s(ulis) propag(atoris) imp(erii) fortissimi felicissimique principis p(atris) p(atriae), fratri Imp(eratoris) Caes(aris) M. Aurelii Antonini Pii Felicis Aug(usti) pon[t(ificis) ma]x(imi) trib(unicia) potest(ate) X, co(n)s(ulis) II proco(n)s(ulis) fortissimi felicissimi que principis p(atris) p(atriae), r(es) p(ublica) c(ivitatis?) R..... (?) s(ua) pe(cunia) f(ecit) it(emque) d(e)d(icavit). (An 207).

P. 691. Bir-bou-Saâdia (4 kil. du nord de la gare du Hammam).

84) IMP
VICTORI *divi*
SEPTIMI SEVERI
NEPOS M AVRELI
ANTONINI MAGNI F
IMP CAES M AVRELIO
SEVERO ALEXAN
DRO P F AVG EX AVCT
V·E·AXI AELIANI PRO
AVG·N·R·P·COL·VICI AVG
N·ARAM POSVERVNT

l. 8 et suiv. *P(io) F(elici) Aug(usto), ex auct(oritate) v(iri) e(gregii) Axi Aeliani pro(curatoris) Aug(usti) n(ostri) r(ationis) p(rivatae), col(oni) vici Aug(usti) n(ostri) aram posuerunt.*

Les deux premières lignes sont incorrectes ou mal copiées.

REVUE ARCHÉOLOGIQUE, 1895.

P. 213. R. Cagnat. Note sur un

disque en bronze du Cabinet de France.

85)

Indique un détachement des légions *XX Valeria victrix* et *II Augusta* cantonnées toutes deux en Angleterre.

P. 229 et suiv. Carton. L'hippodrome de Dougga. Nouveaux fragments de l'inscription du *Corpus* (t. VIII, n° 15525).

P. 245 et suiv. Du Châtelier. Découvertes de casseroles en argent à Carhaix (Finistère). L'une d'elles porte en pointillé, sur la queue :

86) Q·B·DIVIXTAE

REVUE BIBLIQUE, 1895.

P. 68 et suiv. Germer-Durand. Inscriptions romaines de Palestine.

P. 69. Milliaire de la voie de Jéricho à Taibeh. A 2 milles de ce dernier village :

87) O
M O
AV G
LEG FR

Ibid. Plus loin sur la même voie.

88) COS II·P *p*
ΑΠΟ ΚΟΛ ΑΙΛΙ
ΑΣ ΚΑΙΙΙτωλίνας

P. 70. Voie de Jérusalem à Hébron.

89) COS III·P·P
M P
V I

P. 70. Au lieu dit Ras-ech-Cherif.

90)

I]*m*[*p*(*erator*) *Caes*(*ar*), *D*]*ivi Ant*[*onini fili*]*us, Divi* [*Hadriani*] *nepos,* [*Divi Trajani Part*[*hi*]*ci pronepos, Divi Nervae abnepos M. Aurelius Antoninus Aug*[*ustus*] *pont*(*ifex*) *ma*(*ximus*) *trib*(*unicia*) *pot*(*estate*) *XVII* [*có*(*n*)*s*(*ul*) *III*. Ἀπὸ [κολωνίας Αἰλίας Καπιτωλίνας μίλια ι'].

P. 71. Même endroit.

91)

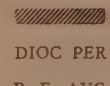

P. 71. Au delà de Kerbet-Koufin, un peu avant la fontaine nommée Aïn-Diroué. C'est le 18e milliaire.

92) IMP *caes*
L SEPTIMIVS SEV*erus*
PERTINAX A*ug*
PONT·MAX·TR*ib*
POT·COS·II
ΑΠΟ ΚΟΛ ΑΙΛ Κ
ΜΙΛ ΙΗ

P. 72. Sur la voie de Naplouse à Tibériade, au delà de Teiasir.

93)

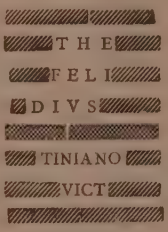

P. 73. Plus loin encore, au delà de Beisan.

94)

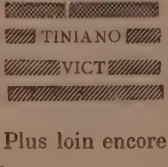

P. 239. Germer-Durand. Inscription de Jérusalem (plus haut, n° 24).

Ibid. Milliaire de la route d'Hébron. Plusieurs fragments.

95) *a*) TRI*buniciae potesta*
TIS XVI *cos iii*
b) ET IMP *caes.l.aureli*
VS VE*rus*
c) THICI *prone*
POTE*s divi Nervae*
abnepotes
ΑΠΟ ΚΟΛ ΑΙΛ
ϰΑΠΕΤΟΛΙνας

Milliaire de l'an 162, comme un certain nombre de ceux qui ont été trouvés en Palestine.

REVUE ÉPIGRAPHIQUE DU MIDI DE LA FRANCE, 1895.

P. 337. Nîmes.

96) IANVA*ria*
PROX*su*
MIX S*u*
IS

Au dos, vers le bas du dé de l'autel :

XVIII

REVUE DE PHILOLOGIE, 1895.

P. 131. Inscription de Milet publiée par M. Delamarre :

97) ϰΛΑΥΔΙος ΧΙΟΝΙΣ ΚΛΑΥΔΙΟΥ
ΦΙΛΟΣΤΡΑΤΟΥ ΥΙΟΣ ΤΩ ΑΥΤΩ
ΕΤΕΙ ΠΡΟΦΗΤΗΣ ΟΜΟΥ ΚΑΙ Αρ
ΧΙΠΡΥΤΑΝΙΣ ΠΡΟΦΗΤΩΝ ΚΑΙ
ΑΡΧΙΠΡΥΤΑΝΙΔΩΝ ΕΚΓΟΝΟς
ΥΠΟΣΤΑΣ ΗΝΙΚΑ ΜΗΤΕ Τὴν
ΑΡΧΗΝ ΑΝΑΛΑΒΕΙΝ ΥΠΕΜΕι
ΝΕΝ ΤΙΣ ΜΗΤΕ ΤΗΝ ΠΡΟΦη
ΤΕΙΑΝ ΑΜΦΟΤΕΡΑΣ ΜΟΝΟΣ
ἐΠΑΡΧΟΣ ΕΝ ΡΩΜΗ ΧΕΙΛΙΑρ
ΧΟΣ ΕΝ ΑΛΕΞΑΝΔΡΕΙΑ ΠΡο
ΞΕΝΟΣ ΤΩΝ ΑΠΟ ΤΗΣ ΟΙΚΟυ
ΜΕΝΗΣ ΙΕΡΟΝΕΙΚΩΝ ΣΥΝε
ΓΔΗΜΟΣ ΑΝΑΓΡΑΦΕΙΣ ΕΝ αἰ
ΡΑΡΙΩ μΕΣΣΑΛΛΑ ΤΟΥ ΓΕΝο
ΜΕΝΟΥ ΤΗΣ ΑΣΙΑΣ ΑΝΘΥΠα
ΤΟΥ Και ΛΑΒΩΝ μΟΝΟΣ ΟΜΟΥ Πισ
ΤΙΝ ΕΠΙΣΤΟΛωΝ ΑΠΟΚΡιμΑΤΩν
ΔΙΑΤΑΓΜΑΤων ΚΛΗΡΟΥ τΕΤΕ
ΛΕΚΩΣ ΔΕ ΚΑι χοΡΗΓΙΑΣ ΚΑΙ ΓΥΜΝα
ΣΙΑΡΧΙΑΣ ΠΑσΑΣ ΑΡΧΙΕΡΕΥΣ ΤΩν
σεβΑσΤΩΝ ΠΕΠΡΕΣΒΕΥΚΩΣ Υ
Περ τῆς ΠΑΤΡΙΔΟΣ ΠΟΛΛΑκις
πρὸς ΤΟΥΣ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΑΣ ΤΑΜΙ
εὐσας . . . . . ΡΟΚΛΕΟΥΣ Κ . . . .
. . . . . ΙΚΡ . . . . . .

P. 135 et suiv. Bréal. Remarques sur une inscription de Kourba (plus haut, n° 69).

Sitzungsberichte der Akademie der Wissenschaften, 1895.

P. 381 et suiv. Hirschfeld. Sur l'histoire du christianisme à Lyon avant Constantin. Références nombreuses à des inscriptions lyonnaises.

2° TRAVAUX RELATIFS A L'ÉPIGRAPHIE ROMAINE

Anthologiae latinae supplementa. — Les inscriptions Damasiennes et leurs imitations, publiées par M. Ihm — avec fac-similés. — 1 vol. in-8°, Leipzig, 1895 (collection Teubner).

Waltzing. Étude historique sur les corporations professionnelles chez les Romains depuis les origines jusqu'a la chute de l'empire d'Occident, t. I, Louvain, 1895, in-8, chez Peeters.

Travail très méritoire où sont de nouveau exposées et discutées toutes les théories relatives aux collèges romains. Nombreuses inscriptions utilisées. Ce volume ne traite que des corporations professionnelles considérées comme associations privées.

R. Cagnat.

TÊTE D'UN DIADUMÈNE

AU MUSÉE BRITANNIQUE

(Planches XI et XII)

La belle tête de Diadumène récemment acquise par le Musée Britannique suggère d'abord une comparaison avec la tête de Dresde [1]. La forme du crâne est identique dans ces deux marbres, avec ses masses épaisses de cheveux fins et doux où s'enfonce le diadème serré autour du front. Mais la nouvelle réplique est incontestablement supérieure par le caractère pour ainsi dire vivant de la chevelure qui émerge de dessous le diadème; cela est surtout sensible sur la tempe droite, où les cheveux reviennent sur le diadème en formant une série de petites boucles délicates sur le front. Les cheveux de devant sont enserrés par le diadème et reparaissent plus haut en touffes; ce bourrelet, d'aspect assez singulier, est représenté d'une manière analogue sur les deux têtes, avec cette différence que, dans celle de Londres, les boucles supérieures tombent plus naturellement et plus librement, comme pour accentuer la compression des cheveux immédiatement au-dessous. En somme, la chevelure, dans la tête de Dresde, est traitée d'une manière plus conventionnelle. M. Furtwaengler [2] la considère comme une copie très exacte et très soignée, sans aucune altération ni addition, et il ajoute que le travail en est sec, mais d'autant plus digne d'inspirer confiance lorsqu'on veut se faire une idée de l'original.

1. Furtwaengler, *Meisterwerke*, pl. 25.
2. *Ibid.*, p. 440.

Dans l'une et l'autre tête, le modelé du front est analogue, mais il y a des différences notables dans le reste. Notre tête est plus pleine entre les os malaires et semble ainsi se rétrécir plus rapidement vers le menton. Les sourcils sont rendus comme dans les bronzes archaïques, par une arête très légèrement saillante. La peau, entre cette arête et la paupière supérieure, présente une largeur uniforme ; elle ne s'élargit pas vers le coin extérieur de l'œil, de manière à surplomber la paupière, ni ne se rétrécit au-dessus du point culminant de la paupière, comme on le constate dans la tête de Dresde et plus encore dans la tête Farnèse.

La tête Farnèse et la nouvelle réplique ont cela de commun que la pupille de l'œil est marquée par un aplatissement du globe oculaire. Les glandes lacrymales, dans la nouvelle réplique, sont fortement indiquées, donnant au visage une expression particulièrement morose qui est encore accentuée par la dépression des muscles aux coins de la bouche. Il est vrai que les lèvres, comme aussi une partie du nez, sont restaurées, mais il reste assez de l'original pour prouver que la restauration n'a pu altérer d'une manière sensible l'expression de l'ensemble.

Cet air morose paraît singulièrement peu convenir à un vainqueur attachant un diadème autour de son front, bien que la tête de Dresde et plus encore celle de Vaison semblent autoriser cette interprétation du motif. Combien différente est la tête Farnèse, avec les coins de la bouche relevés comme par un sentiment de joie et la lèvre supérieure échancrée en deux endroits, comme pour exprimer plus vivement encore la satisfaction ! Considérant aussi comment le sculpteur de la statue Farnèse a modifié l'attitude de la figure, mettant le pied gauche en avant et la tête plus directement de face, nous ne pouvons pas douter qu'il n'eût l'intention, en interprétant le motif comme celui d'un vainqueur, de lui donner une expression de contentement.

Mais si l'on néglige cette question de l'expression, la tête Farnèse me semble remonter au même original que la nouvelle réplique, tant à cause de sa forme générale que de l'arrangement

des cheveux. Assurément, le travail en est pauvre, mais la conception et le groupement des masses sont identiques.

J'ai placé notre nouvelle acquisition sur un buste en plâtre de l'athlète de Vaison, dont les dimensions sont presque les mêmes. La statue Farnèse était trop petite, sans quoi elle aurait mieux convenu, vu la direction du muscle qui est encore visible sur le côté droit du cou de la nouvelle réplique. Ainsi l'attitude de la tête qui nous occupe paraît s'être rapprochée de celle de la statue Farnèse plus que de celle de la statue de Vaison.

Si ces observations sont justifiées et si j'ai raison de dire que la tête Farnèse diffère des autres répliques connues en ce qu'elle exprime seule la satisfaction du vainqueur, une question déjà plusieurs fois soulevée se pose une fois de plus : Cette conception nouvelle peut-elle être attribuée à un sculpteur autre que Polyclète, mais à un sculpteur d'un génie égal au sien? Une réponse affirmative équivaudrait à dire que ce sculpteur inconnu, que ce soit Phidias (comme le croit M. Furtwaengler) ou tout autre, aurait adopté le même type de crâne et le même traitement des cheveux que nous retrouvons dans des têtes où l'expression est évidemment morose, comme celles de Dresde et du Musée Britannique. Je répète que la comparaison de ces trois têtes prouve : 1° que la forme du crâne et l'arrangement des cheveux y sont à peu près identiques ; 2° que le visage de la réplique Farnèse est plus court et d'une expression certainement joyeuse, tandis que les deux autres visages sont allongés et tristes.

Si, d'autre part, nous admettons que l'élément artistique commun à toutes ces têtes peut seulement avoir été l'inspiration d'un grand sculpteur, d'un sculpteur unique, nous devons conclure que les divergences constatées, en particulier dans le visage de la réplique Farnèse et dans toute l'attitude de cette statue, sont dues à des artistes postérieurs cherchant à varier un type célèbre et généralement accepté. De pareils artistes n'ont pu être que de second ordre ; c'étaient, à bien des égards, des copistes et les idées nouvelles qu'ils ont introduites étaient relativement peu importantes.

Si nous comprenons dans notre comparaison la tête de Vaison, sans oublier qu'elle a été frottée et aplatie sur la gauche, nous constaterons qu'elle appartient à la série des visages allongés et tristes, expression encore accentuée par la pauvreté de la chevelure, dont l'exubérance est très marquée dans les autres répliques.

On a fait observer que la statue de Vaison paraît en mouvement, alors qu'un vainqueur attachant son diadème devrait être au repos. Je remarquerai, à ce propos, que, dans la figure telle qu'elle est aujourd'hui, la plinthe, partie intégrale de la statue, est étayée par derrière, de manière à ce que la clavicule et l'intérieur du talon droit se trouvent sur une même ligne verticale. Si la plinthe était abaissée à son niveau naturel, comme je propose de le faire, l'apparence de mouvement diminuerait beaucoup ou disparaîtrait même tout à fait. Sur ce point, comme sur d'autres, le nouveau Diadumène découvert par l'École française d'Athènes à Délos jettera peut-être quelque lumière.

Pour le moment, la phrase connue de Quintilien (*diligentia ac decor in Polycleto supra ceteros... ut humanae formae decorem addiderit supra verum*) pourra trouver, dans la nouvelle réplique, une vérification d'autant plus remarquable qu'elle a semblé, jusqu'à présent, ne point être confirmée par les autres sculptures attribuées à Polyclète, excepté peut-être par la tête de Dresde, au sujet de laquelle M. Furtwaengler a cité les mots du critique romain.

Reste la question par excellence : Dans quelle mesure notre nouvelle réplique se rapproche-t-elle d'un original de Polyclète? Tout d'abord, la présence des caractères qui rappellent la sculpture en bronze paraît attester la fidélité de la réplique. Mais ces caractères mêmes ne seraient-ils pas dus à une certaine affectation? Un tel luxe de fantaisie dans les détails ne dépasse-t-il pas même la portée de l'éloge de Quintilien, *diligentia ac decor?* A mes yeux, la difficulté se présente dans les termes suivants. L'exubérance, la liberté et la beauté des cheveux sont, d'une part, en si parfaite harmonie avec le visage, qu'elles impliquent

une conception originale non altérée; d'autre part, je ne puis trouver de preuve, même chez Quintilien, que Polyclète ait atteint, dans le traitement des détails, cette singulière richesse de fantaisie, au lieu de la large simplicité que l'on attendrait de son style et de son temps. En somme, je considère comme certain que la nouvelle tête appartient à une période très postérieure à Polyclète ; cela est suffisamment attesté rien que par le traitement de l'oreille droite et de la boucle de cheveux devant l'oreille. Ces détails présentent tous les caractères de l'art grec postérieur au v^e^ siècle. Je dois m'en tenir là pour l'instant et m'abstenir de préciser davantage mon impression.

La hauteur de la tête, du menton au sommet du front, est de 0^m^,255; la largeur, du diadème au revers de la tête, atteint 0^m^,245. Le côté gauche est très usé, comme s'il avait séjourné longtemps dans l'eau. Le marbre est d'un grain très fin et me semble être de Paros.

A. S. Murray.
British Museum.

(*Traduit sur le manuscrit de l'auteur par* S. Reinach.)

LES SCULPTURES D'OLYMPIE

CONSERVÉES AU MUSÉE DU LOUVRE

(Suite et fin[1]*)*

II

Il n'a donc rien été perdu des objets qui, selon les termes mêmes de l'inventaire, « demandés au sénat hellénique par M. le général Schneider, à la sollicitation de M. Dubois, ont été donnés au gouvernement français pendant la session de 1829. » L'honneur d'une acquisition si précieuse pour les collections du Louvre doit être, au moins partiellement, reporté au directeur des Musées royaux, qui sut la réclamer avec insistance. Il écrivait dès le 13 janvier 1830 au ministre de l'Intérieur :

« Monseigneur, V. E. est occupée d'affaires tellement graves que j'ose à peine prendre la liberté de rappeler à votre souvenir les intérêts du Musée royal du Louvre pour lesquels j'abuse peut-être de ses précieux moments. Je la prie de se rappeler que je plaidai auprès d'elle la cause de cet établissement en la sollicitant d'appliquer au Musée le fruit des fouilles faites dans la Morée et surtout à Olympie, enfin d'enrichir les collections du Roi de tous les monuments, inscriptions, etc., qui seront le résultat de cette expédition. Il y a peut-être une sorte de justice dans ma demande, car le Musée a été appelé à faire un sacrifice de 75,000 francs, moitié de la valeur que fut payé le zodiaque de Dendérah,

1. Voir le n° de juillet-août.

dont le Ministre de l'Intérieur à cette époque assura la possession et la jouissance à la Bibliothèque du Roi [1]. Je trouverais donc une compensation dans l'exécution de la promesse que S. E. daigna me faire. Le nouveau trophée serait exposé en bon lieu et ajouterait à l'histoire complète de l'art que je suis parvenu à réunir dans le plus beau sanctuaire des arts et des hautes connaissances humaines. »

Un an se passe, mais le 19 janvier 1831 M. de Forbin revient à la charge :

« Monsieur le Ministre, j'avais obtenu des prédécesseurs de V. E. au Ministère de l'Intérieur la promesse que les antiquités provenant des fouilles faites en Grèce et notamment à Olympie seraient déposées au Musée royal du Louvre pour y être étudiées par les artistes et servir à l'histoire de l'art.

« Je n'ai su que depuis peu que ces objets sont arrivés et j'ose vous prier de me faire connaître vos ordres à cet égard. Le Musée des statues ne pourrait que gagner à cette addition et je tâcherais d'y faire placer le plus soigneusement possible les objets que vous daigneriez confier à mes soins, en m'entendant à cet égard, ainsi que je l'ai fait pour l'ensemble, avec M. Fontaine, architecte du Roi.

« Ceci serait en quelque sorte une compensation réclamée par le Musée pour la somme de 75,000 francs qu'il a avancée lors de l'acquisition du zodiaque de Dendérah déposé à la Bibliothèque du Roi. Vous penserez peut-être que ces fragments occuperaient ainsi la place la plus naturelle, la plus convenable à attirer l'attention et la plus propre pour les livrer à l'étude. »

Six semaines après, nouvelle lettre :

« Permettez-moi de vous rappeler la demande que j'ai eu l'honneur de vous adresser le 20 janvier dernier au sujet des antiquités rapportées d'Olympie par la commission des arts envoyée en Grèce.

« Le vœu de la commission, qui vient de me l'exprimer, serait que ces monuments fussent placés dans une salle du Musée; ils ajouteraient à la richesse de cet établissement et rappelleraient une expédition qui n'a pas été sans intérêt pour les arts. Je vous prie de me faire connaître vos intentions à cet égard. »

1. Le zodiaque de Dendérah, auquel on prêta pendant longtemps le prestige d'une antiquité fabuleuse, fut acquis sous le règne de Louis XVIII à frais communs par le Ministère de l'Intérieur et le Ministère de la Maison du Roi. Déposé d'abord au Louvre, il fut peu après attribué à la Bibliothèque nationale et le conservateur du Musée des antiques dut à son grand regret s'en dessaisir.

Vers la même époque en effet, Raoul Rochette écrivait dans le *Journal des Savants :*

« Il s'en faut bien que nous nous flattions d'avoir indiqué, dans ce rapport, rapidement écrit pour répondre le plus promptement qu'il nous était possible aux intentions du gouvernement, tous les motifs qui recommandent à sa haute sollicitude des monuments dont la découverte, due au zèle de nos artistes, et pressentie par la commission de l'Institut dans les instructions qu'elle avait rédigées pour leur usage, sera regardée, par tous les amis de l'art et de l'antiquité, comme une juste et honorable indemnité des sacrifices qu'a coûtés au pays notre expédition scientifique de Morée. C'est dans ce même intérêt, et pour entrer, autant qu'il nous est permis de le faire, dans les vues du gouvernement, que nous croyons devoir lui proposer un projet touchant la meilleure disposition à donner à ces sculptures. Il importe beaucoup, pour qu'elles produisent tout leur effet et pour qu'elles conservent tout leur mérite, de les montrer réunies ensemble dans un même lieu, et de les y placer de manière que les fragments qui peuvent avoir entre eux quelque rapport s'expliquent ou se suppléent, les uns par les autres, autant qu'il est possible dans l'état d'imperfection où ils se trouvent. Le dessin ci-joint, de M. Blouet, rendra plus sensible que nous ne pourrions le faire par tout autre moyen, la manière dont la commission désirerait que les bas-reliefs d'Olympie fussent placés au Musée du Louvre, en s'aidant, autant qu'il serait possible, des indications que fournira la connaissance de l'art, d'accord avec la science de l'antiquité. C'est en mettant à profit les circonstances favorables qu'offrira le choix d'un pareil local, en y joignant une disposition avantageuse, qu'on peut espérer de rendre ou de conserver à ces précieux monuments de l'art des Grecs une partie de leur valeur antique; et c'est dans cette intime conviction que la commission croit devoir appeler sur ce point toute l'attention du ministre[1]. »

Hélas ! la réalité ne devait que longtemps après répondre aux désirs de Raoul Rochette. Non que la réponse favorable du ministre de la Maison du Roi à la lettre de M. de Forbin se fût fait attendre. La note de Dubois, insérée au *Bulletin de Correspondance archéologique* de février 1832, porte bien que tous les fragments rapportés « se voient maintenant au Musée du Louvre[2] », et, dans un article complémentaire paru avec la livraison du mois suivant, M. Forchammer atteste qu'il avait pu les y étudier[3]. Les marbres, que le ministre de l'Intérieur, d'après Blouet[4], reçut

1. *Journal des Savants*, p. 104.
2. *Bullettino*, p. 18.
3. *Ibid.*, p. 40.
4. *Annali*, 1832, p. 212, note 2.

dans le courant de 1830, avaient dû en effet parvenir au Musée peu après la demande adressée par le directeur le 5 mars 1831, puisque dans le *Journal des Savants* de février 1831, publié sans doute quelque temps après sa date officielle, Raoul Rochette ajoutait en note : « Le projet de la Commission, approuvé par le gouvernement, recevra bientôt son exécution au Louvre, où sont déjà déposées les sculptures d'Olympie[1]. » Les difficultés toutefois n'étaient pas toutes aplanies. Il fallait encore, pour ces marbres arrivés au Louvre, trouver un local, et c'est sur cette nécessité qu'une lettre pressante du conservateur des antiques, M. de Clarac, en date du 20 janvier 1833, appelle la sollicitude du directeur général des Musées :

« Il me semble, Monsieur le comte, qu'il serait bien temps de satisfaire la curiosité et l'impatience des artistes et des amateurs qui désirent depuis bien des mois de voir réunis et placés les fragments précieux des bas-reliefs que l'expédition de Morée nous a envoyés d'Olympie. Ils gisent encore pêle-mêle et sans honneur sur le pavé du musée projeté des monuments égyptiens; chaque fois qu'on les dérange ils reçoivent quelques atteintes qui ne peuvent que leur nuire. Depuis longtemps on a demandé à M. l'architecte du Louvre de daigner laisser tomber sur ces vénérables restes de l'antiquité grecque quelque regard de commisération et de vouloir bien leur assigner quelque asile plus digne d'eux dans les salles de son vaste palais. Jusqu'à présent, quoiqu'il ne leur faille que peu de place, nos vœux n'ont pas été exaucés, et, malgré nos avis, les artistes, les amateurs, le public nous accusent, avec quelque apparence de raison, de négligence et d'insouciance. Il y va donc de l'intérêt des arts, du Musée et de ceux qui en sont chargés de faire cesser cet état précaire et ces plaintes et de placer au plus tôt les sculptures d'Olympie pour que tout le monde puisse en jouir et les apprécier. »

Il ne devait pas être donné à M. de Clarac de recueillir le fruit de ses efforts. L'installation d'une salle consacrée au Musée grec primitif, où furent exposées les sculptures d'Olympie, ne fut réalisée que sous la direction de M. de Nieuwerkerke.

1. *Journal des Savants*, p. 105, note 1.

III

Il n'est que juste, après avoir ainsi conduit l'histoire des sculptures d'Olympie conservées au Musée du Louvre jusqu'au jour où le public put enfin les voir exposées, de revenir en arrière et de rétablir la part qui revient à l'un et à l'autre des deux hommes dont le nom est lié à leur découverte, Blouet et Dubois.

La chose est aisée et a été faite plus haut, si l'on s'en tient strictement aux résultats purement matériels. Blouet et Dubois ont insisté à l'envi, et non quelquefois sans une certaine acrimonie[1], sur la distinction des marbres trouvés par chacun d'eux. La part la plus belle revient à coup sûr à Blouet, dont les fouilles ont donné les métopes des oiseaux du lac Stymphale et du taureau de Crète, sans parler du lion de Némée. Dubois ne peut revendiquer parmi les morceaux d'importance que la métope de Géryon et les fragments de la métope des juments de Diomède. Ici même, toutefois, des exagérations ont été commises, si l'on se reporte notamment aux biographes de Blouet. « La face postérieure du temple qu'il avait choisie, écrit l'un d'eux, fournit seule des documents importants et les précieux fragments qui sont venus enrichir le Musée du Louvre[2]. »

Il est au contraire plus difficile de décider à l'initiative de qui le Musée dut cet enrichissement. L'inventaire, en le signalant, décrit les antiquités comme découvertes à Olympie par M. Dubois, demandées par M. le général Schneider à la sollicitation de M. Dubois; mais l'on a rajouté « et Blouet », et M. de Clarac témoigne que « c'est à l'intervention auprès du gouvernement grec de M. le général Schneider, général en chef de l'expédition, sollicité par MM. Dubois et Blouet, que l'on doit d'avoir vu rapporter à Paris, à l'exception de deux ou trois fragments peu im-

1. *Expédition de Morée*, p. 61; *Bullettino*, p. 18-19; *Annali*, 1832, p. 212; *Musée de Sculpture*, t. II, 1re partie, p. 555.
2. Achille Hermant, *Abel Blouet* (in-8°, 1857), p. 14.

portants, ces précieux bas-reliefs[1]. » Une note manuscrite de la main de Dubois, en date du 5 novembre 1829, déclare, d'autre part, que c'est un membre de la section d'archéologie, de la section dont il était directeur, qui « est allé les chercher à Miraka, où elles avaient été mises en dépôt, et doit les conduire à Navarin où elles seront embarquées pour la France. » Blouet de son côté réclame pour lui le même mérite. « M. Dubois, écrit-il, parti d'Olympie vers le 20 juin, emporta avec lui ce qu'il jugea être le plus précieux des fragments qu'il avait trouvés, et laissa sur le terrain le fragment dit de Géryon et d'autres que leur poids rendait d'un transport impossible dans un pays où il n'y a point de route praticable pour les voitures. Jugeant les sculptures que j'avais trouvées d'une toute autre importance, ce fut sur ma demande que le général Schneider, commandant en chef l'armée de Morée, demanda au gouvernement grec l'autorisation de les faire enlever; cette autorisation ayant été donnée longtemps après que M. Dubois eut quitté la Grèce, le général envoya une compagnie d'artilleurs, qui, pour transporter ces sculptures, fut obligée de faire une route praticable pour un chariot depuis Olympie jusqu'au port de Catacolo, où elles furent embarquées pour Navarin. De retour en cette ville au mois d'octobre, je fis de nouveau encaisser et mes sculptures et celles que M. Dubois avait abandonnées et je les envoyai au Ministère de l'Intérieur qui ne les reçut que dans le courant de 1830, peu de temps après mon arrivée à Paris[2]. »

La vérité qui ressort de ces affirmations, en partie contradictoires, et qui explique en même temps l'abandon d'un certain nombre de fragments aujourd'hui regrettés, est, on le voit, que l'enlèvement des sculptures découvertes se fit sans la présence de l'un ni de l'autre des deux chefs ni même d'aucun des explorateurs. Les auteurs de l'*Expédition* en conviennent expressément, en relatant leur retour à Modon.

1. *Musée de Sculpture*, t. II, 1re partie, p. 555.
2. *Annali*, 1832, p. 212, note 2.

« Nous apprîmes alors du général Schneider quels avaient été les moyens employés pour le transport, de Miraca jusqu'à la mer et de là à Navarin, des sculptures que nous avions trouvées à Olympie. Comme le général avait été instruit des difficultés de l'entreprise, il s'était déterminé à envoyer un détachement d'ouvriers d'artillerie et du génie munis d'instruments de toute espèce et suivis de chariots. Il n'est pas d'obstacles que l'officier chargé de commander le détachement n'eût rencontrés sur la route : des parties de montagnes à couper, des rochers à tailler, des rampes à établir le long des ravins et des rivières ; et, malgré l'exécution de ces travaux pénibles, peu s'en était fallu qu'au retour d'Olympie, hommes et chevaux, chariots et sculptures, tout n'eût été précipité dans des abîmes sans fond. Ces difficultés ont cédé à la persévérance et au sang-froid de l'officier secondés du courage des soldats, et les sculptures sont arrivées sans accident fâcheux au port de Catacolo ; là, elles ont dû être chargées sur un bâtiment attendu de jour en jour de Navarin [1]. »

Juger uniquement d'après la valeur des sculptures rapportées le mérite respectif de Blouet et de Dubois dans la campagne faite à Olympie est-il d'ailleurs bien équitable? Le plus ou moins de bonheur des fouilles n'est sans doute pas tout le criterium ; et, si l'on s'y tenait, Blouet même devrait céder la place à Ravoisié à qui il en laissa pour sa part presque toute la direction [2]. Le 25 mai, en effet, huit jours exactement, huit jours seulement, après son arrivée, il partait avec Poirot « faire une excursion dans l'Arcadie, afin de visiter les ruines du temple d'Apollon, à Bassae » [3] ; et ce fut après son départ que Ravoisié découvrit les fragments de sculpture les plus importants [4]. Le nom de Blouet n'en reste pas moins à juste titre cité comme l'un des deux en qui se personnifie la première tentative de résurrection de l'Altis, entreprise par la France au début de ce siècle. Mais, l'honneur qu'on lui en fait, eu égard à sa qualité de directeur de la section d'architecture et de sculpture de l'expédition, n'y-a-t-il pas injustice à ne point le faire à Dubois, directeur de la section d'archéologie?

1. *Expédition de Morée*, t. III, p. 48.

2. *Journal des Savants*, p. 99, note 2 : « Le plan a été soigneusement dressé par M. Ravoisié, jeune et habile architecte, qui eut principalement la direction de cette fouille et qui m'a communiqué ce plan. »

3. *Expédition de Morée*, t. II, p. 1.

4. *Ibid.*, t. I, p. 68, note 2 : « Les principaux fragments ont été trouvés par M. Ravoisié, qui suivait les fouilles que j'avais ordonnées, pendant une excursion que je fis avec M. Poirot. »

La faute, avouons-le toutefois, en est surtout à Dubois lui-même si son nom n'est point mis de pair avec celui de son illustre collègue. « S'il est des hommes qui, comme la femme de César, ne devraient pas même pouvoir être soupçonnés, écrivait E. Piot dans une brochure où il reproche à Dubois ses *forgeries* archéologiques, c'est surtout ceux que leur position rend les dépositaires des monuments de nos collections[1]. » L'aveu même de Dubois oblige à reconnaître qu'il s'est rendu plus d'une fois coupable de telles falsifications[2], que Raoul Rochette fut précisément le premier à démasquer. Le Louvre, de plus, s'était en général rangé du côté de Letronne, dans la rivalité qui mettait aux prises les deux célèbres archéologues, et Dubois, appartenant à l'administration des Musées royaux, en devenait par là même particulièrement exposé à l'animosité de Raoul Rochette. Il n'est donc point surprenant que celui-ci, appelé par ses fonctions dans la commission de l'Institut à faire le rapport sur les découvertes d'Olympie, l'ait un peu passé sous silence, en écrivant : « Les sculptures provenant des fouilles entreprises sur l'emplacement d'un temple d'Olympie, par M. Blouet, chef de la section d'architecture de la commission scientifique de Morée, méritent d'être signalées à la sollicitude du gouvernement et à l'intérêt des amis de l'art, comme un des fruits les plus précieux d'une expédition si honorable à tant d'égards; et c'est en remplissant cette tâche, le moins imparfaitement qu'il lui sera possible, que la commission de l'Institut, après avoir dirigé, par ses instructions, les recherches de nos savants et de nos artistes dans l'antique Péloponnèse, obtient à son tour l'une des plus douces récompenses qu'il lui fût permis d'espérer du travail auquel elle s'est livrée pour répondre à la confiance du gouvernement et à celle des académies[3]. » Et

1. *D'une Inscription découverte dans une Statue de bronze antique au Musée du Louvre*, deux articles extraits du *Cabinet de l'Amateur et de l'Antiquaire* (juin 1843), p. 15.

2. Le signalement vient d'en être donné à nouveau par M. S.Reinach, d'après la brochure citée plus haut, dans la *Revue archéologique*, 1894, t. II, p. 301-304, *Notes sur quelques pierres gravées portant des signatures d'artistes.*

3. *Journal des Savants*, p. 93.

plus loin : « Il reste un dernier devoir à remplir à la commission, c'est de rendre hommage au zèle et à la capacité dont a fait preuve la section d'architecture de l'expédition scientifique de Morée, dans cette fouille d'Olympie, qui a produit de si importants résultats, et dans le cours des autres travaux qui avaient été recommandés à ses recherches[1]. »

La prévention contre Dubois, et avec la prévention l'injustice puisqu'aussi bien il s'agit, non des erreurs ou des fautes passées de l'homme, mais de la part qu'il eut aux découvertes, éclate davantage encore lorsque Raoul Rochette termine en ces termes :

« En signalant à la bienveillance du gouvernement, en raison de services rendus à l'art et de monuments acquis pour la France, les noms de M. Blouet et de ses deux plus habiles collaborateurs, MM. Poirot et Ravoisier, auxquels il faut joindre celui d'un membre de la section d'archéologie, M Félix Trézel, pour les beaux et nombreux dessins qu'il a rapportés de presque tous les points de la Morée, la commission de l'Institut, dont j'ai l'honneur d'être l'organe, n'acquitte pas seulement la dette de la justice et celle de la science ; elle donne encore au gouvernement et au pays la certitude que leurs intentions ont été dignement remplies, et leurs sacrifices utilement récompensés ; et c'est en satisfaisant à cette double obligation que la commission de l'Institut recueille à son tour le prix des soins qu'elle s'est donnés, pour répondre à la confiance du gouvernement, en traçant le plan et en dirigeant la conduite de l'expédition scientifique de Morée[2]. »

L'omission absolue du nom de Dubois dans cette énumération est d'autant plus frappante qu'il y est fait place à Trézel, membre comme lui, et en sous-ordre seulement, de la section d'archéologie. Il en est de même, il est vrai, dans le titre du grand ouvrage de l'expédition : *Expédition scientifique de Morée ordonnée par le Gouvernement français, — Architecture, Sculpture, Inscriptions, etc., publiées par Abel Blouet, architecte, Amable Ravoisié, Achile Poirot, Félix Trézel et Frédéric de Gournay, ses collaborateurs.* Mais Dubois, avec raison, ne pouvait figurer dans le titre d'un ouvrage à la publication duquel il n'avait pris aucune part. Trézel, quant à lui, s'était, en Grèce déjà, adjoint aux ar-

1. *Journal des Savants*, p. 105; *Expédition de Morée*, t. I, Introduction, p. XXII.
2. *Journal des Savants*, p. 106.

chitectes « pour remplir l'unique vide que la défection eût causé dans les rangs de ceux-ci » et « c'est, ainsi complétée, écrit Bory de Saint-Vincent, que la troisième section a pu donner au public le résultat de ses labeurs dans trois magnifiques volumes au frontispice desquels se lisent honorablement les noms du directeur suivi de ceux de MM. Ravoisié, Poirot et Trézel [1]. » La présence de Dubois à Olympie, au contraire, méritait bien au au moins que, dans la relation des fouilles et la description des sculptures qui en provenaient, il ne fût point oublié.

Loin de là, le silence, à coup sûr voulu et partial, de Raoul Rochette a entraîné ou le silence ou d'injustes appréciations de ceux qui, ayant écrit après lui, se sont bornés à le prendre pour guide. M. Böttticher[2], M. Flasch [3] ne parlent, eux aussi, en résumant l'histoire des fouilles d'Olympie, que de la section d'architecture conduite par Blouet. M. Diehl, M. Laloux, M. Monceaux, chez nous, font de même. « Pendant que des officiers du génie levaient la carte de la péninsule, que les naturalistes en étudiaient la faune et la flore, une commission d'archéologues et d'artistes, écrivent-ils, dirigée par l'architecte Abel Blouet, explorait les monuments antiques » [4]; — « dans les premiers jours de mai la mission dirigée par M. Abel Blouet arrivait à Olympie » [5]; — et ailleurs, au sujet du désaccord qui serait survenu entre Blouet et Dubois : « D'ailleurs à Olympie Blouet seul commandait, le désaccord des membres de la mission n'aurait pu avoir eu

1. Bory de Saint-Vincent, *Relation du Voyage de la Commission scientifique de Morée dans le Péloponnèse, les Cyclades et l'Attique*, t. I, Avant-Propos, p. VIII. Il ne faut pas confondre cet ouvrage en 2 vol. in-8° (Paris et Strasbourg, 1836-38) avec le premier volume de la grande publication de l'*Expédition scientifique de Morée, Section des Sciences physiques*, intitulé *Relation*, par Bory de Saint-Vincent, dont il sera également question dans les notes de cette étude. Le texte des deux relations, quoique en grande partie commun, diffère néanmoins sur quelques points, et plusieurs détails ne se trouvent que dans l'un ou l'autre.

2. *Olympia*, 1re éd., p. 57; 2e éd., p. 59. La présence de Dubois, qui ouvrit les fouilles, y est pourtant mentionnée.

3. Baumeister, *Denkmäler des klassischen Altertums*, article *Olympia*, t. II, p. 1062.

4. Ch. Diehl, *Excursions archéologiques en Grèce*, p. 213.

5. Laloux et Monceaux, *Restauration d'Olympie*, p. 43.

tous cas qu'une seule conséquence, le départ des mécontents[1]. » « L'honneur, ajoute M. Laloux, d'avoir fixé le premier d'une manière certaine l'emplacement de l'Altis et du grand temple de Zeus revient à Blouet, architecte attaché à l'expédition française de Morée[2]. » Pourtant, si ce mérite peut être attribué à l'expédition française, c'est à coup sûr à Dubois[3]. Dubois devient même aisément le bouc émissaire à qui incombent les responsabilités. Ce serait « malgré la mauvaise direction qu'il donna aux fouilles, qu'on découvrit les importants morceaux de sculpture qui vinrent enrichir le Louvre[4]. » La vérité, cependant, sur quelques-uns de ces points de l'histoire encore imparfaitement connue de l'expédition de Morée n'est peut-être pas impossible à rétablir.

Intervenu pour assurer la libération de la Grèce, « le Ministère français songea bientôt à profiter de la présence de nos soldats qui occupaient la Morée[5] pour envoyer une commission savante. Elle ne prétendait pas égaler celle qu'on vit attachée à la gloire de Napoléon, lorsque, vainqueur de l'Orient, il ordonnait d'élever un monument plus durable que l'airain, *aere perennius*. L'expédition scientifique de Morée devait rendre néanmoins d'éminents services aux lettres et aux sciences[6]. »

1. Laloux et Monceaux, *Restauration d'Olympie*, l. c.

2. V. Laloux, *L'Architecture grecque*, p. 144.

3. Lenormant le réclame également : « L'auteur de cet article, écrit-il, qui visita l'emplacement d'Olympie vingt-trois jours seulement avant l'ouverture des fouilles, reconnut clairement l'emplacement du temple de Jupiter au mouvement du terrain recouvert de buissons épais, et à la disposition générale de la vallée » (*Bullettino*, p. 20).

4. Ch. Diehl, *Excursions archéologiques en Grèce*, p. 213.

5. L'expédition militaire était partie de Toulon le 16 août 1828 et avait mouillé le 30 à Corone, dans le golfe de Messénie (*Expédition de Morée*, t. I, Introduction, p. XXI).

6. *Ibid.*, p. XXII. Le parallèle avec la commission d'Égypte hante Bory de Saint-Vincent aussi bien que Blouet. « M. de Martignac, écrit-il, chargé du portefeuille de l'Intérieur à cette époque, voulut encore qu'un monument scientifique éternisât le souvenir d'une opération dont le succès même pouvait, au temps d'incertitude où nous vivions, ne pas produire les résultats que la sagesse du gouvernement s'en était promis. Il avait sous les yeux ce livre immortel de la commission d'Égypte, qui seul reste à la France de tant de victoires infructueusement remportées sur les bords du Nil. Les ministres de la Guerre et de la Marine (MM. Decaux et Hyde de Neuville), secondant les vues

L'Institut de France fut donc consulté, et, par les soins d'une commission de nomination composée de Cuvier et Geoffroy Saint-Hilaire pour l'Académie des Sciences, Hase et Raoul Rochette pour l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Huyot et Percier pour l'Académie des Beaux-Arts[1], trois sections étaient constituées en novembre 1828 : l'une des sciences physiques, dirigée par Bory de Saint-Vincent; une seconde d'archéologie, comprenant Dubois, chef, Lenormant, sous-chef[2], Amaury-Duval, Edgar Quinet, Trézel et un Grec du nom de Schinas; une troisième d'architecture et sculpture, formée de Blouet, Ravoisié, Poirot, Vietty et de Gournay[3]. Le 30 décembre, en conséquence, Dubois

de leur illustre collègue, une commission scientifique fut organisée pour compléter l'expédition libératrice » (*Expédition scientifique de Morée, Section des Sciences physiques*, Dédicace au roi Louis-Philippe). L'ouvrage comprend trois volumes, accompagnés d'un atlas de planches gr. in-folio : t. I, *Relation*, par M. Bory de Saint-Vincent, de l'Académie des Sciences de l'Institut royal, etc., Colonel au Corps royal d'Etat-major, etc., Directeur de la Commission scientifique de Morée pour la Section des Sciences physiques, etc , petit in-folio, Paris et Strasbourg, 1836; — t. II, en 2 parties : 1re partie, *Géographie*, par M. le colonel Bory de Saint-Vincent, 1834, avec une annexe « faisant suite aux travaux de la Commission scientifique de Morée », *Recherches géographiques sur les Ruines de la Morée*, par M. E. Puillon-Boblaye, capitaine d'Etat-major, 1836; 2e partie, *Géologie et Minéralogie*, par M. M. E. Puillon de Boblaye, capitaine au corps royal d'Etat-major, et Théodore Virlet, membres de la Commission; — t. III, en 2 parties également : 1re partie, *Zoologie*, 1re section, par MM. Geoffroy Saint-Hilaire, père et fils, Deshayes, Bibron et Bory de Saint-Vincent; 2e section, par M. Brullé, membre de la Commission scientifique de Morée, 1832; 2e partie, *Botanique*, par MM. Fauché, inspecteur général du service de santé, Adolphe Bronguiart, Chaubard et Bory de Saint-Vincent, 1832.

1. *Expédition de Morée*, t. III, Avertissement, note. La même composition est indiquée par Raoul Rochette (*Journal des Savants*, p. 93) et par Bory de Saint-Vincent (*Expédition scientifique de Morée, Section des Sciences physiques*, Avant-Propos, p. 1); mais dans la *Relation du Voyage de la Commission scientifique de Morée*, le même Bory de Saint-Vincent y ajoute le géologue et minéralogiste Cordier.

2. Lenormant était en Égypte et ne rejoignit ses collègues qu'en Morée : il y était récemment arrivé lorsque, vers la fin d'avril, les membres de la section des sciences le rencontrèrent au temple d'Apollon à Bassae (*Expédition scientifique de Morée, Section des Sciences physiques*, t. I, p. 249).

3. Le détail des membres composant les différentes sections ne nous est donné que par Bory de Saint-Vincent (*Relation*, t. I, p. VIII). Les auteurs de l'*Expédition* se bornent à la note suivante (t. I, Introduction, p. XXII) : « On désigna en conséquence pour la section des beaux-arts, M. A. Blouet, architecte, comme directeur, et Amable Ravoisié, Achille Poirot, Frédéric de Gour-

demandait au Louvre un congé, « étant compris parmi les personnes chargées d'aller explorer la Morée »; et, dans la lettre au comte de Forbin par laquelle il y est autorisé (9 janvier 1829) « pour remplir la mission que vient de lui confier M. le Ministre de l'Intérieur en le nommant chef de la section des antiquités de la Commission des arts envoyée en Morée », M. de la Rochefoucauld, aide de camp du Roi, chargé du département des Beaux-Arts, ajoute : « Je partage l'espérance que vous avez conçue au sujet des résultats avantageux que sa nomination pourra avoir pour le Musée royal. Je m'en rapporte à cet égard à son zèle ainsi qu'aux lumières qui lui ont valu cette honorable distinction. »

Les lenteurs du départ, les péripéties du voyage nous ont été contées par Bory de Saint-Vincent[1]. A la fin de janvier 1829, les trois sections étaient réunies à Toulon; le 10 février, elles s'embarquaient à bord de la *Cybèle* et le 3 mars arrivaient à Navarin. Nous ne les suivrons pas dans leurs courses diverses. Toutes trois se rendirent d'abord à Modon, où était établi le quartier général de l'armée. Vint ensuite pour elles le moment de se séparer suivant leurs divers sujets d'études. A la fin d'avril, l'expédition entière se retrouvait à Messène. Blouet y demeura un mois. Dubois, au contraire, « ayant achevé ses travaux sur la ville d'Épaminondas, nous quitta pour se rendre à Olympie[2] », où il arriva tout au commencement de mai; et, s'il y a peut-être quelque exagération à écrire qu'il y découvrit — « et le mot est ici en son lieu », écrit toutefois Bory de Saint-Vincent[3], — le temple de Zeus, il eut du

nay et Félix Trézel, pour être ses collaborateurs. » Il y a là, comme on le voit, une légère inexactitude, puisque d'une part le nom de Vietty est omis et de l'autre celui de Trézel ajouté; mais, ainsi que nous l'avons déjà noté, Trézel en Grèce s'adjoignit aux architectes « pour remplir l'unique vide que la défection eût causé dans leurs rangs », défection qui ne peut être que celle de Vietty, et prit part également avec eux à la publication de l'*Expédition*.

1. *Expédition scientifique de Morée, Section des Sciences physiques*, t. I, et *Relation*.

2. *Expédition scientifique de Morée, Section des Sciences physiques*, t. I, p. 301; *Relation*, t. I, p. 465.

3. *Relation*, t. II, p. 10.

moins l'honneur d'en commencer les fouilles, d'en choisir l'emplacement, d'en ouvrir les premiers tranchées, le 10 mai[1]. Il ne pouvait y avoir de mérite, déclare Blouet, à y trouver un monument; et sans doute il a raison, puisque, comme il le rappelle, d'après les témoignages des voyageurs, Fauvel, Pouqueville, Chandler, Gell, Cokerell et surtout les relevés de Stanhope, on savait très bien qu'il existait en cet endroit un temple. Lui-même pourtant ajoute : « Mais ce qui pouvait être une découverte, c'était d'y trouver des preuves que ce monument était le fameux temple de Jupiter Olympien, et c'est ce que nos fouilles nous ont mis à même de démontrer[2]. » A vrai dire, Dubois avec Trézel et Amaury-Duval avaient déjà, à eux seuls, reconnu l'identification « en trouvant à quelques mètres de profondeur les premières assises de plusieurs colonnes doriques, une bonne partie du pronaos et divers fragments de sculpture du style éginète[3]. » Lorsque Blouet arriva le 17[4], sept jours après le début effectif des fouilles, il n'y avait plus qu'à continuer. D'après ces premières découvertes, en effet, qui suffisaient — c'est Blouet même qui parle — pour reconnaître la direction des constructions du temple, « d'accord avec M. Dubois, écrit-il, je mis des ouvriers avec les siens, afin que les travaux s'exécutassent avec plus de célérité.

1. *Bullettino*, p. 18; *Musée de Sculpture*, t. II, 1re partie, p. 554. Il y avait été précédé, on l'a vu, par Lenormant, mais qui n'y séjourna pas et n'y fit pas de fouilles.

2. *Expédition de Morée*, p. 61.

3. Bory de Saint-Vincent, *Relation*, t. II, p. 11; *Expédition de Morée*, p. 61 : « D'après les instructions qui lui avaient été données par la commission de l'Institut, cet antiquaire avait fait commencer des fouilles dont le résultat avait été la découverte des premières assises de deux colonnes du pronaos et quelques petits fragments sculptés. »

4. La date nous est fournie par Dubois, *Bullettino*, p. 18; *Musée de Sculpture*, t. II, 1re partie, p. 554. Bory de Saint-Vincent écrit seulement : « Ce fut peu de jours après que MM. Poirot, Blouet et Ravoisié arrivèrent sur les bords du fleuve amoureux d'Aréthuse et joignirent leurs efforts à ceux de M. Dubois : tandis que celui-ci explorait la partie antérieure du monument, MM. les architectes en attaquèrent le derrière » (*Relation*, t. II, p. 11); et de même, *Expédition*, p. 61 : « Lorsque nous arrivâmes à Olympie, M. Dubois, directeur de la section d'archéologie de notre expédition, y était déjà depuis quelques jours avec MM. Trézel et Amaury-Duval, ses collaborateurs. »

Quatre jours après, sur la proposition de M. Dubois, nous adoptâmes un autre mode d'opération. M. Dubois mit ses ouvriers à la face antérieure du temple, et moi les miens à la face postérieure, pour donner à ces fouilles toute l'extension possible et ne rien laisser à regretter sur les importantes découvertes que nous espérions faire [1]. »

Il semble bien, quoique Blouet ne le dise pas, que la véritable raison de cette division du travail ait été un sentiment de jalousie entre les deux chefs de sections. L'écho s'en reconnaît dans la manière un peu sèche avec laquelle les auteurs de l'*Expédition de Morée* insistent sur la nécessité d'indiquer tout d'abord quelles sculptures ont été trouvées dans les fouilles de l'un, quelles dans celles de l'autre [2]. Qu'une certaine mésintelligence ait existé entre les deux directeurs, la chose n'est guère niable. L'un des biographes de Blouet, que nous avons déjà cité, y fait formellement allusion : « Lorsqu'on entreprit des fouilles sur l'emplacement présumé de cet édifice, écrit-il, un léger dissentiment s'éleva entre Blouet et son collègue Dubois, directeur de la section d'archéologie. Où les recherches seraient-elles plus favorables? Quelle direction promettait les plus heureux résultats? Blouet pour faire cesser ce désaccord proposa la division du travail et chacun prit sa part [3]. » Le partage, d'ailleurs, ne pouvait pas avoir d'inconvénient : sans doute même n'eut-il que des avantages. Il serait par suite tout à fait injuste d'attribuer à la rivalité de Blouet et de Dubois, ainsi qu'on l'a fait quelquefois, l'interruption trop rapide des travaux.

Il ne faut pas davantage, M. Monceaux l'a montré [4], songer, ainsi qu'en ont fait courir le récit les savants allemands, à un ordre de

1. *Expédition de Morée*, l. c.

2. *Ibid.*, l. c., note 1 : « Comme il est de quelque importance pour l'histoire de cette découverte de connaître la part que chacun y a eue, et même la place où chacun des fragments a été trouvé, les renseignements qui suivent ne doivent rien laisser à désirer à ce sujet, observant toutefois que les fouilles faites à la façade du temple jusqu'à l'entrée du pronaos ont été ordonnées par M. Dubois, et que celles du reste du monument l'ont été par moi. »

3. Achille Hermant, *Abel Blouet*, p. 14.

4. Laloux et Monceaux, *Restauration d'Olympie*, p. 43.

Capo d'Istria, d'instinct russophile et ennemi des Français, dont un vieux patriote Antonios Pappandonopulos serait venu provoquer l'interdiction, indigné qu'il était à la pensée que les Français allaient emporter par delà les mers les monuments de ses aïeux[1]. Les discours de Capo d'Istria, les bons rapports que, pour le paiement des subsides et l'émission des emprunts, il était tenu d'avoir avec le baron Rouen, résident et consul général de France, en seraient la preuve, si l'on ne voyait assez « combien eût été invraisemblable cette attitude du gouvernement hellénique envers une mission officielle de la France, au moment même où l'armée du général Maison occupait encore toute la Morée[2]. » Le 11/23 juillet 1829 il s'exprimait en ces termes au congrès national d'Argos : « Une commission de savants de l'Institut de France et des ingénieurs sont chargés d'explorer le sol classique de la Grèce. L'archéologie, la géographie, les sciences et les arts font l'objet de leurs travaux, et c'est particulièrement notre patrie qui en recueillera le fruit[3]. » A la même date, dès qu'il sut Blouet et ses compagnons malades, « il nous envoya, écrivent-ils, son premier médecin, le docteur Taglia Petra, originaire des îles Ioniennes, mais qui avait étudié la médecine en France. Son rare talent, et les soins obligeants qu'il nous prodigua dans cette circonstance, nous mirent, au bout d'une quinzaine de jours, en état de reprendre nos travaux[4]. » En même temps aussi, il expédiait un navire aider au rapatriement des membres de la section des sciences physiques tombés malades à Monembasia, recevait leur chef Bory de Saint-Vincent et, « toujours empressé de favoriser les recherches scientifiques », faisait frêter expressément le *Marco-Botzaris* pour lui permettre de visiter à son aise durant les mois de juillet et d'août l'Archipel et ce qui lui restait

1. Bœtticher, *Olympia*, 1re éd., p. 58, 2e éd., p. 60 ; Flasch, *Denkmæler des klassischen Altertums*, p. 1063.
2. Laloux et Monceaux, *Restauration d'Olympie*, p. 44.
3. *Courrier d'Orient*, 3 août 1829, cité par Laloux et Monceaux, *Restauration d'Olympie*, p. 43, note 1.
4. *Expédition de Morée*, t. II, p. 90.

à connaître du Péloponnèse[1]. La lettre suivante, en date du 17 octobre 1829, du prince de Polignac, ministre des Affaires étrangères, au comte Capo d'Istria, rapportée par M. Monceaux, est d'ailleurs à ce point de vue particulièrement décisive :

« Permettez-moi, Monsieur le comte, écrivait-il, après les intérêts généraux, de vous entretenir du sort des sujets français qui vont encore rester momentanément en Grèce. Sa Majesté savait que V. E. se plaisait à s'associer au succès de cette noble entreprise. L'accueil que V. E. a fait aux membres de cette commission a été agréable au Roi; S. M. désire les placer encore plus particulièrement sous votre protection au moment où les troupes vont s'éloigner de la Morée, et Elle m'a autorisé à vous assurer du prix qu'elle mettra à toutes les facilités que V. E. pourra leur accorder pour accomplir leur intéressante mission[2]. »

Le gouvernement français remerciait donc officiellement Capo d'Istria plusieurs mois après la fin des fouilles d'Olympie, et c'est officiellement aussi que les sculptures furent données à la France pendant la session de 1829 par l'assemblée nationale d'Argos. La

1. *Expédition scientifique de Morée, Section des Sciences physiques*, t. I, p. 467.

2. Laloux et Monceaux, *Restauration d'Olympie*, p. 44, note 1. Il est curieux de retrouver dans l'*Expédition* une allusion à cette lettre. Rentrés à Nauplie au mois de décembre, Blouet et ses collaborateurs allèrent rendre visite à Capo d'Istria pour lui faire leurs adieux : « Il nous accueillit fort bien, et nous apprit qu'il venait de recevoir une lettre de M. de Polignac, dans laquelle ce dernier le priait de vouloir bien accorder sa bienveillance aux membres de la commission scientifique, qui devaient rester en Morée avec la brigade chargée du travail de la topographie. Il nous parla d'une décoration qu'il se proposait de donner aux Français qui s'étaient distingués en Grèce, et des embarras fâcheux que lui suscitaient de toutes parts les exigences ambitieuses d'un grand nombre de chefs grecs, hommes dont le courage avait été utile au pays, il est vrai, pendant la guerre, mais chez lesquels, pour la plupart, l'incapacité, l'esprit turbulent et le patriotisme peu éclairé, étaient incompatibles avec l'exercice des emplois que le gouvernement grec aurait pu leur confier, surtout alors qu'il s'agissait de tout créer, de tout organiser » (*Expédition de Morée*, t. III, p. 59). Il me semble qu'alors même qu'on voudrait voir dans ces dernières lignes un souvenir de la démarche du vieux patriote, le jugement exprimé par Capo d'Istria montre qu'il ne se fût pas aussi aisément empressé d'y souscrire; mais les plaintes sur l'humeur remuante et brouillonne de plusieurs des héros de l'indépendance se rapportent aux questions de politique générale. Elles n'étaient pas rares dans sa bouche. Il s'en entretint longuement avec Bory de Saint-Vincent, en même temps qu'il protestait contre la qualité de russophile qu'on s'obstinait à lui prêter, dans une longue et curieuse conversation que celui-ci nous a conservée (*Expédition scientifique de Morée, Section des Sciences physiques*, t. I, p. 217; *Relation*, t. I, p. 340).

note, citée plus haut, de Dubois confirme expressément sur ce point les affirmations unanimes de tous ceux qui se sont occupés de ces sculptures et l'indication du livre d'entrée : « On a la certitude, écrit-il, que les sculptures découvertes à Olympie par MM. Dubois et Blouet ont été offertes au Roi par le sénat hellénique. Ces sculptures de style ancien consistent en huit reliefs dont les sujets appartiennent à l'histoire d'Hercule. »

La véritable raison, l'explication plus prosaïque mais plus simple, M. Monceaux l'a indiquée. « Les fouilles avaient commencé en mai ; on les interrompit en juillet, parce qu'au mois de juillet il est impossible de remuer le sol dans la fournaise d'Olympie[1]. »

La cessation des travaux eut même lieu avant juillet. Dubois partit vers le 20 juin[2]. Les architectes ne semblent pas avoir continué après lui. « M. Poirot, lisons-nous en effet dans l'*Expédition*, qui était resté à Olympie pour faire enlever les sculptures trouvées dans les fouilles, est venu nous joindre à Mégalopolis, en passant par Lala, le fleuve Érymanthe et le Ladon, le village de Renisi, la ville de Dimitzana et celle de Caritène. Il arriva à Mégalopolis le 1[er] juillet[3]. » Les fouilles n'avaient donc duré guère plus d'une quarantaine de jours.

Mais pourquoi ne furent-elles point reprises l'été une fois passé? Largement pourvue de ressources, a-t-on dit, soutenue par l'armée libératrice, se peut-il que la mission française se soit ainsi arrêtée en si beau chemin dans ses découvertes?

Il faudrait, à en croire Lenormant, singulièrement rabattre du concours qu'auraient trouvé de ce côté nos savants.

« La commission scientifique, écrit-il, traitée avec les égards convenables par les autorités militaires, n'éveilla pourtant en elles qu'une médiocre sympathie et la coopération qu'elles accordèrent aux travaux de nos savants ne dépassa jamais d'une ligne les instructions envoyées de Paris par le ministre de la Guerre : en tenant ce langage, nous sommes loin d'inculper la conduite de nos généraux, quant à l'influence qu'ils ont pu avoir sur les travaux de la commission dans toutes les parties de la science qui sont étrangères au but de ce

1. Laloux et Monceaux, *Restauration Olympie*, p. 45.
2. *Annali*, 1832, p. 212, note 2.
3. *Expédition de Morée*, t. II, p. 43.

recueil; mais, quels que soient les services qu'ils ont pu rendre à cet égard et que nous ne connaissons pas, on aura peine à se figurer que la France ait tenu son armée inactive à vingt lieues d'Olympie et que, sur dix mille hommes qu'on aurait pu employer à des recherches glorieuses pour le pays, après un décret de l'assemblée nationale grecque, qui attribuait à la France tous les objets antiques qu'elle aurait découverts sur le sol de la Morée, les deux sections d'archéologie et d'architecture réunies n'aient jamais eu à leur disposition plus de quatre sapeurs du génie : c'est là une tache dont les commandants de l'expédition française ne se laveront jamais aux yeux des amis de l'art et de la science[1]. »

Quelque exagérées que soient ces attaques et quelque injustes, puisque c'est à l'armée, on l'a vu, que la France est redevable au moins de l'enlèvement et du transport des sculptures découvertes, il n'en reste pas moins que la retraite des troupes ne fut sans doute pour rien dans la non-reprise des excavations à l'automne. L'ordre de départ, qui devait se faire en deux convois, dont l'un s'effectuerait le 15 novembre et le second aurait lieu le 15 décembre, — est-il dit par les auteurs de l'*Expédition de Morée*, — « nous convint parfaitement, et nous jugeâmes que nous pourrions faire partie du deuxième convoi[2]. » A cette date, Dubois malade avait déjà regagné la France. Le 15 juillet, en arrivant à Argos, où l'assemblée législative était réunie, « nous apprenions, écrit Blouet, que M. Dubois et un membre de sa section, surpris par la maladie à Patras, avaient été forcés de quitter la Grèce[3]. » Une lettre de M. de Forbin, directeur général des Musées royaux, au ministre de la Maison du Roi, vicomte de la Rochefoucauld, nous apprend que le 11 septembre il était en quarantaine à Toulon. Blouet, il est vrai, et une partie de ses collaborateurs restèrent en Grèce jusqu'à la fin de l'année[4]; mais, parmi eux, Poirot, que nous avons vu, après Ravoisié, représenter

1. *Annali*, 1832, p. 179.
2. *Expédition de Morée*, t. III, p. 48.
3. *Ibid.*, t. II, p. 90.
4. *Ibid.*, t. III, p. 68 : « Nous rentrâmes à Navarin le 29 décembre : là se termina notre excursion, qui avait duré dix mois. Ce fut à Navarin que nous nous embarquâmes pour revenir en France. » Il suivait de près Bory de Saint-Vincent, qui débarqua à Marseille à la fin de décembre (*Expédition scientifique de Morée, Section des Sciences physiques*, t. I, p. 471).

à Olympie la section d'architecture et de sculpture, se réembarqua en octobre[1]. La section d'archéologie de son côté, dont Dubois, mal secondé par des subordonnés qu'on ne l'avait pas laissé choisir, portait seul presque toute la charge, s'était trouvée dès son départ toute désorganisée.

« Je lis, écrit en effet Bory de Saint-Vincent, dans un rapport sur l'état de la commission au commencement de septembre 1829, fait pour l'Institut et entièrement de la main de M. Cuvier, « que la section des antiquaires est à la débandade, qu'il n'en reste dans le pays que l'artiste paysagiste Trézel et un certain Schinas, Grec, lequel, agissant comme s'il n'avait pas été employé au service de la France, prend ses mesures pour demeurer avantageusement chez lui ». En effet, deux mois n'étaient pas écoulés, à dater de notre débarquement, que, M. Dubois étant tombé gravement malade, la désertion, car toute chose doit être appelée par son nom, avait disloqué la section dont il devait diriger les recherches[2]. »

Il manquait dès lors à l'expédition une des trois sections dont l'Institut avait voulu qu'elle fût formée pour assurer la complète exécution de ses travaux : avec les « antiquaires » disparaissaient ceux de la mission de qui eût plus spécialement relevé la poursuite des fouilles.

Les ruines d'Olympie, en effet, avaient bien sans doute été indiquées aux membres de l'expédition « comme leur premier et principal objet »[3]. Mais la commission de l'Institut, en même temps, avait rédigé ses instructions sous l'influence de cette idée que le séjour en Grèce ne se prolongerait pas au delà de quelques mois. « Les injonctions de se hâter étaient même si précises, écrit Lenormant, que les plus zélés ne crurent rien faire de mieux que d'abréger leur tâche, afin d'arriver du premier coup aux plus importants résultats[4]. » Force était par suite à nos savants de mesurer le temps à ce qui n'était qu'un épisode, quelque important qu'il fût, dans le travail d'exploration entrepris; et mille autres sujets d'étude appelaient de tous côtés les membres

1. *Expédition de Morée*, t. II, p. 174. Frédéric de Gournay s'était réembarqué dès le commencement d'août (*Ibid.*, t. II, p. 90, 157).
2. *Relation*, t. I, Avant-Propos, p. VIII.
3. *Expédition de Morée*, p. 62.
4. *Annali*, 1832, p. 178.

de la section des beaux-arts. Ils pensaient d'ailleurs, en ce qui concerne particulièrement Olympie, « ne rien laisser à regretter »[1]. « Malgré le peu de succès, dit Blouet, obtenu par Dubois dans la fouille qu'il avait ordonnée à la face principale du temple, avec l'espoir d'y retrouver les sculptures du fronton, ne voulant pas néanmoins laisser de regrets à cet égard, je fis faire à la face postérieure de grandes tranchées qui, bien que poussées jusqu'au-dessous du sol antique comme celles de M. Dubois, n'eurent pas un meilleur résultat, soit que les sculptures eussent été enlevées, soit qu'elles eussent été brisées pour en faire de la chaux, comme nous avons vu cela se pratiquer dans d'autres parties de la Grèce[2]. » Les frontons donc semblaient irrémédiablement perdus. Ni les ressources de l'expédition ne permettaient d'ailleurs d'entreprendre un déblaiement général, ni le temps n'était encore venu où la nécessité en paraîtrait exigée par les intérêts de la science. Il ne faut point demander aux explorateurs de 1829 ce qu'ils ne pouvaient pas faire. N'était-ce pas déjà un beau succès, à une époque surtout où la curiosité des historiens de l'art n'avait pas les exigences rigoureuses d'aujourd'hui, que ce lot de sculptures de la plus belle époque de la Grèce rapportées à nos collections ? « Par les dessins que nous donnons de tout ce qui a rapport au temple de Jupiter, écrivent les auteurs de l'*Expédition de Morée*, on peut voir que le succès a passé nos espérances, et les précieux fragments que nous avons trouvés, et qui ont été apportés en France avec l'autorisation du gouvernement et par l'entremise et l'assistance de l'armée française, en sont une preuve incontestable[3]. » Leur satisfaction était certes légitime, et c'est avec fierté qu'ils pouvaient, dans la séance publique de l'Institut du 30 avril 1831, l'entendre consacrer en ces termes par Raoul Rochette : « Cette expédition n'eût-elle produit que la dé-

1. *Expédition de Morée*, p. 61.
2. *Ibid.*, p. 67 ; *Bullettino*, p. 20 : « Les fouilles entreprises à l'avant et à l'arrière pour la découverte des figures des frontons, ont été, comme on l'a vu plus haut, sans résultat : on n'a même pas, que je sache, découvert un seul débris d'architecture appartenant à cette partie de l'édifice. »
3. *Expédition de Morée*, p. 61.

couverte du temple de Jupiter Olympien et la possession de quelques fragments des sculptures qui le décoraient, ce serait déjà un résultat si précieux pour l'art et pour la science que l'Institut pourrait, après y avoir contribué de plus d'une manière, s'en féliciter à plus d'un titre ; car ces utiles conquêtes de l'archéologie faites à si peu de frais, ces nobles dépouilles de l'art antique si heureusement arrachées par les Français au sein de la terre qui les recélait, peuvent être regardées comme une compensation plus que suffisante pour le prix qu'elles ont coûté[1]. »

IV

Il me reste pour terminer cette courte étude à signaler brièvement quelques autres marbres qui, sans provenir d'Olympie, sont entrés au Musée avec les précédents ou dont tout au moins le Louvre doit l'acquisition à l'expédition de Morée.

La planche du *Musée de Sculpture* qui contient les sculptures d'Olympie reproduit en outre deux fragments d'architecture[2] que le texte correspondant désigne ainsi : « deux beaux fragments de moulures, *s t*, trouvés par M. Blouet au temple d'Apollon Epicurius à Bassae près de Phigalie[3]. » Il n'est donc pas douteux, quoiqu'on n'y voie aucune marque d'inventaire, qu'ils aient été rapportés par les membres de l'expédition de Morée. Le visiteur les trouvera sur la planche inférieure de la vitrine de la salle grecque où sont les fragments secondaires des sculptures et les moulures du temple de Zeus. La provenance indiquée par M. de Clarac est néanmoins, nous en avons la certitude, fausse pour l'un au moins des deux fragments, le fragment *s*, qui n'est autre que le fragment de cymaise reproduit à la planche 7, fig. IV, du tome III de l'*Expédition*, à côté de figures consacrées au

1. *Expédition de Morée*, Introduction, p. XXII.
2. *Musée de Sculpture*, pl. 195 *bis*, *s t*.
3. *Ibid.*, t. II, 1re partie, p. 555.

Portique des Taureaux de Délos, près duquel il fut évidemment trouvé. Il est pour le moins douteux qu'elle soit plus exacte pour le second, dont aucune reproduction ne nous permet de rétablir avec certitude l'origine.

Il est probable que, si des fragments du temple de Phigalie sont entrés réellement au Louvre à la suite de l'expédition de Morée, — et tout porte à le croire, sans quoi l'on s'expliquerait difficilement l'erreur de M. de Clarac, — ce sont quatre fragments, deux de cymaise et deux d'antéfixes proprement dites, évidemment d'origine commune, exposés aussi dans la même vitrine. Ils portent en effet tous les quatre le n° 306, et l'inventaire des acquisitions du règne de Charles X, à la suite des sculptures d'Olympie, poursuit en ces termes l'énumération des antiquités recueillies par Dubois et Blouet : « N° 306, quatre fragments d'antéfixes (ces morceaux n'appartiennent point aux fouilles d'Olympie). »

Les sculptures du temple de Phigalie, on le sait, avaient été déjà, avant 1829, vendues et transportées au British Museum. Il n'en fut pas moins visité avec soin par les diverses sections de l'expédition. Blouet s'y rendit avec Poirot pendant même que Ravoisié fouillait à Olympie, et des relevés des architectes sortit la restauration qui figure dans l'*Expédition de Morée*[1]. Avant lui, les membres de la section des sciences s'y étaient retrouvés avec Lenormant arrivant d'Égypte[2]. Ils s'y indignèrent de l'enlèvement de la frise. « On rapporte à ce sujet, écrit leur chef Bory de Saint-Vincent, qu'un ambassadeur de la Grande-Bretagne, croyant faire sa cour à S. M. Louis XVIII, qu'il savait être amateur éclairé des beaux-arts, en lui offrant des camées faits sur le modèle du Parthénon et de Bassae, le roi ne daigna seulement pas y jeter les yeux, « ne voulant pas, disait-il, qu'on pût imaginer qu'il approuvât, même en regardant ces imitations, la mauvaise action des Érostrates modernes[3]. » Satisfaits d'ailleurs

1. *Expédition de Morée*, t. II, pl. 4 à 30.
2. *Expédition de Morée, Section des Sciences physiques*, t. I, p. 249; *Relation*, t. I, p. 346.
3. *Ibid.*, p. 261 ; *Relation*, t. I. p. 404.

d'avoir ainsi rendu témoignage de leur philhellénisme, les physiciens et les naturalistes ne s'attardèrent pas aux ruines d'un monument qu'ils savaient « devoir être bientôt visité par MM. Poirot, Blouet et Ravoisié. » Il n'y aurait rien d'étonnant à ce que ceux-ci, lors de leur passage, en eussent rapporté quelques fragments, d'autant que Bory de Saint-Vincent et ses compagnons, s'ils n'avaient pris aucune mesure du monument, avaient eu soin, « après avoir soigneusement recueilli divers fragments dispersés, échappés au pillage, de marbres sculptés, qui nous parurent présenter encore quelque caractère et mériter un certain intérêt » d'en former « comme un petit musée en disposant chaque pièce en évidence à côté les unes des autres[1]. »

La générosité de Blouet a encore doté le Louvre de deux sculptures rapportées par lui au retour de son voyage en Grèce : un fragment de bas-relief de beau style représentant, au-dessus de lettres ΜΥΤΙΛΗ[ΝΗ], Athena drapée et casquée[2], et une statuette de femme agenouillée.

Le premier n'appelle pas grand commentaire : debout de trois quarts à droite, la tête de profil encadrée par derrière par le cimier du casque, la déesse, vêtue de la tunique talaire à diploïdion serrée par une ceinture à la taille, étend le bras droit qui s'appuyait sans doute sur la lance et passe la main gauche dans la courroie de son bouclier. Telle, Athena figure assez souvent sur les en-tête de décrets attiques. La provenance exacte de ce fragment nous est inconnue.

La statuette au contraire, après avoir été reproduite dans l'*Expédition*, sans autre commentaire que ces mots : « Petite statuette à genoux, trouvée à Délos; elle est en marbre et très fruste[3] », a paru mériter mieux qu'une aussi courte description. Lenormant lui a consacré, avec deux gravures dans les *Monuments*[4], un article dans les *Annales*.

1. *Expédition de Morée*, *Section des Sciences physiques*, l. c.
2. Fröhner, *Notice de la Sculpture antique*, n° 113, p. 143.
3. *Expédition de Morée*, t. III, pl. 22, p. 8.
4. *Monumenti inediti*, t. I. pl. XLIV, *a*, *b*.

Notre collègue, M. Blouet, écrit-il, dont la publication sur les antiquités architecturales de la Morée excite en ce moment l'attention des artistes et des savants, a rapporté de l'île de Mycône[1] dans l'Archipel, une figure qui fait maintenant partie de son cabinet, et qu'il nous a permis de publier dans ce recueil. C'est une statuette en marbre de Paros, dont la surface est malheureusement très dégradée, mais à laquelle d'ailleurs il ne manque qu'un bras. Sa hauteur est d'un pied deux pouces et demi : le développement de la figure, si elle était debout, serait de dix-neuf pouces. Elle représente une femme à genoux, les deux pieds posant sur les orteils et serrés l'un contre l'autre... La tunique sans manches dont cette femme est revêtue est attachée sur l'épaule gauche; de l'autre côté la draperie tombe et laisse découverte toute la mamelle droite. La partie inférieure du corps est recouverte du peplos. Ce vêtement est ici largement roulé autour des hanches et forme sur le devant un nœud... Le bras gauche de notre statuette est replié en avant, et la main étendue sur la poitrine entre les deux mamelles. L'autre bras qui manque devait être levé si l'on en juge par la direction que suit la ligne de l'épaule; la main paraît avoir saisi une partie des cheveux. Le visage assez large, proportionnellement au reste de la figure, appartient plus au type de l'âge moyen qu'à celui de la première jeunesse. Le regard en est levé vers le ciel et les traits accusent encore, malgré le défaut de conservation, une expression très sensible de douleur. Les cheveux sont répandus en masses longues et touffues sur les épaules..... J'ai déjà dit que ce monument était très fruste : néanmoins la surface du marbre, qui s'est conservée intacte dans les parties creuses, dénote un ouvrage hellénique d'une belle époque. Le dos de la figure semble n'avoir jamais été que dégrossi..... Quoi qu'il en soit, je doute qu'il existe aucune autre figure de style grec ou romain, qui représente une femme à deux genoux; ou du moins, s'il en existe, les archéologues ne paraissent pas jusqu'à ce jour y avoir accordé beaucoup d'attention[2]. »

L'analyse minutieuse que nous venons de rapporter suffit pour faire sentir l'intérêt qui s'attache au monument. Lenormant y ajoute les développements d'exégèse chers à l'école et au temps auxquels il appartenait. « Dans notre pensée, ajoute-t-il, la figure de Gaea ou d'Augé Ilithyia ἐν γόναστ se confond avec celle de Vénus ou de toute autre divinité génératrice, les douleurs qui précèdent l'accouchement d'Augé et le besoin de la rosée du ciel qu'éprouve la Terre, avant de se livrer à son enfantement annuel, offrant une analogie frappante[3]. » Le marbre du Louvre repré-

1. L'*Expédition de Morée* dit formellement « trouvé à Délos » et l'indication « Délos » se lit au crayon sur le dessin original de Blouet, conservé à la bibliothèque de l'École des Beaux-Arts, *Voyage en Grèce, Dessins et Croquis*, 1829.
2. *Annali*, 1832, p. 61-63.
3. *Ibid.*, p. 67.

senterait donc Gaea et serait à rapprocher « de la figure qu'on voyait à l'acropolis d'Athènes dans le naos, ou plutôt près du naos d'Athéné Ergané, et qui représentait la terre suppliant Jupiter de répandre la pluie sur elle, Γῆς ἄγαλμα ἱκετευούσης ὕσαι οἱ τὸν Δία. L'expression suppliante de notre statuette, la douleur peinte dans ses traits, l'action de la main rapprochée de la poitrine, et qui s'explique très bien par le sentiment de la soif, sont autant de circonstances qui conviennent à la statue décrite par Pausanias[1]. »

Bas-relief et statuette ont été donnés aux Musées nationaux en 1863 avec cette mention : « Rapportés de Grèce, par A. Blouet, architecte, directeur de la section d'architecture et de sculpture de l'expédition scientifique de Morée ; donnés au Musée par Mme Vve Blouet. »

Il faut encore ajouter à ces monuments un bas-relief représentant une scène de chasse[2] et une magnifique statue de femme malheureusement privée de la tête et des bras.

Le bloc de pierre de forme cintrée sur lequel a été sculpté le premier se trouvait parmi les ruines de Messène. Il y fut remarqué pour la première fois par le baron de Stackelberg dont le journal de voyage manuscrit, conservé à la bibliothèque de l'Université de Dorpat, porte la mention suivante : « Messène, 5 juin 1813. Dans les champs de blé voisins du théâtre et de la palestre, on montre le fragment d'un autel antique circulaire ou d'un piédestal, en pierre du pays, sur lequel est représentée la chasse d'un lion ; bas-relief traité avec esprit de la main d'un grand artiste. On appelle ce bas-relief το λαγοριχο[3]. » D'autres passages du même journal montrent qu'en cet endroit se trouvait le stade communiquant avec la palestre, et nul doute que ce ne soit dans le stade que le bas-relief ait été découvert. Une lettre du baron

1. *Annali*, p. 63.
2. Clarac, *Description des antiques*, nº 795 ; *Musée de Sculpture*, pl. 151 *bis*, nº 183 *bis*.
3. Loeschcke, *Relief aus Messene*, *Jahrbuch des archaeologischen Instituts*, 1888, p. 189.

de Stackelberg le signala sommairement en 1829 dans le premier volume des *Annales de l'Institut archéologique*[1], mais le dessin qu'il en avait relevé ne fut reproduit qu'en 1837 sous forme de vignette à la fin du texte de l'ouvrage sur les « Tombeaux des Grecs »[2]. Entre temps, le bas-relief avait été gravé dans le tome Ier de l'*Expédition de Morée*[3]. Il n'était plus d'ailleurs à Messène. Sous le n° 227 de l'état des acquisitions et commandes du règne de Charles X figure la mention : « Chasse faite par des cavaliers, bas-relief putéolaire en marbre blanc, en très mauvais état. Envoyé au Musée d'ordre du duc d'Angoulême, 1829. » La date exacte n'est point indiquée; mais, n'eût-on point le témoignage de Stackelberg que dans le courant de 1829 le bas-relief était la propriété du gouvernement français[4], la notice même de l'*Expédition de Morée* indique que ses auteurs, dont Messène avait été une des premières étapes entre Navarin et Olympie, ne l'avaient point vu sur les lieux :

> Bas-relief en pierre trouvé à Messène. Ce bas-relief, qui est aujourd'hui au Musée royal, a été apporté en 1828 à Paris par ordre du gouvernement français. Il représente un lion chassé par deux hommes, l'un à cheval et l'autre à pied ; deux lévriers, dont un est terrassé par l'animal, font aussi partie de cette scène. La pierre de ce bas-relief, qui est une partie de cercle, conserve encore des entailles pour les crampons qui liaient entre elles selon toute apparence les différentes parties d'un exèdre. M. le baron de Stackelberg, qui a dessiné cette sculpture à Messène, près de l'antique gymnase, pense qu'elle représente la chasse du lion de Cythéron et qu'elle formait la frise d'un monument choragique comme celui de Lysicrate à Athènes[5].

Il est sûr du moins que d'autres blocs s'unissaient de part et d'autre au morceau conservé, mais tant un exèdre qu'une frise proprement dite semblent répondre assez mal aux dimensions et

1. *Annali*, 1829, p. 131.
2. Stackelberg, *Die Gräber der Hellenen*, Berlin, 1837, p. 49. La vignette est accompagnée de la note suivante : « La vignette finale reproduit une chasse au lion, sur laquelle plus ample détail ne s'est pas trouvé dans le manuscrit de l'auteur. » Le dessin de Stackelberg, qui nous présente le monument restauré, est reproduit dans le *Jahrbuch*, p. 190.
3. *Expédition de Morée*, pl. 35, II.
4. *Annali*, 1829, p. 131.
5. *Expédition de Morée*, p. 35.

à la forme de la pierre, plane à la face postérieure. Une construction circulaire, et, plus probablement, une grande base massive, tel fut sans doute le monument qu'elle décorait. Le sujet, d'ailleurs, se suffit si bien à lui-même, il forme un tableau si complet, qu'on a peine à croire que la composition se poursuivît sur les blocs adjacents. M. Loeschcke va plus loin et son hypothèse est singulièrement séduisante. Il songe au piédestal d'une statue, et peut-être d'une statue d'Alexandre. La chasse au lion, remarque-t-il, ne devint matière habituelle aux artistes grecs que lorsque le conquérant macédonien eut repris à son compte l'antique exercice des monarques perses. Il existait précisément à Delphes un groupe de bronze destiné à commémorer l'un des exploits du héros. On y voyait, de la main de Lysippe et de Leochares, le lion, les chiens, Alexandre combattant et Krateros, le consécrateur du monument, se précipitant au secours du roi. Même situation, mêmes éléments que sur le bas-relief de Messène, ajoute M. Loeschcke, selon lequel la part de Lysippe dans l'ex-voto de Delphes se bornait sans doute aux traits mêmes du visage d'Alexandre. La *kausia* macédonienne, le caractère héroïque donné au combattant à pied, représenté nu, sans autre vêtement que la peau de lion jetée sur le bras gauche, ainsi qu'un nouvel Hercule, sont autant d'arguments à l'appui de son ingénieuse supposition. La sculpture du Louvre en prendrait, on le conçoit, une singulière valeur; d'une banale scène de chasse, elle deviendrait la traduction, pour ainsi dire, d'un épisode historique. Toute mutilée qu'elle est, notamment dans les visages des personnages et la tête du lion, nous serions de plus en droit d'y voir, non seulement un morceau plein d'élégance et de vie témoignant d'un artiste habile à saisir le moment pathétique d'une action et à en composer une scène mouvementée, mais même le souvenir d'une œuvre d'art célèbre et peut-être le reflet plus ou moins fidèle d'une sculpture de Leochares[1].

La statue, dont il me reste à dire quelques mots, reproduite

1. *Jahrbuch*, p. 191-193.

également dans l'*Expédition de Morée*[1], ne fut pas, elle non plus, vue en Grèce par les savants français. La notice de la planche 86 du tome III se borne à cette seule ligne : « Figure en marbre blanc trouvée à Patras; ce dessin est au dixième de l'exécution. » Les auteurs ajoutent : « La citadelle ne remonte qu'au moyen âge. On ne reconnaît aucun détail antique dans son architecture, à l'exception de quelques fragments encastrés dans les murs. On voit à l'extérieur le torse d'une statue nue sur lequel est placée une tête qui s'ajuste assez mal[2]. » La statue de femme drapée, aujourd'hui au Louvre, ne s'y trouvait donc plus, et en effet elle est portée à l'inventaire de Charles X, sous le n° 211, comme acquise le 4 avril 1829[3], avec cette singulière désignation : « Fragment d'une statue présumée la Diane étolienne de Naupacte, trouvée à Patras. » La note déjà citée de Dubois, datée du 5 novembre 1829, nous explique l'appellation en même temps qu'elle nous renseigne sur la manière dont la statue entra dans les collections : « Le Musée, y est-il dit, vient de recevoir une statue antique autrefois encastrée dans les murs de la citadelle de Patras et indiquée, on ne sait trop pourquoi, par quelques voyageurs sous la dénomination de Diane étolienne; cette statue, partagée en deux morceaux, est due aux soins de M. le général Schneider, commandant l'armée d'occupation française en Morée. »

Treize ans auparavant, en 1816, Pouqueville, à qui Dubois fait allusion, l'avait en effet signalée sous ce nom en visitant Patras. La citadelle alors, renversée en partie par l'explosion

1. *Expédition de Morée*, t. III, pl. 86.
2. *Ibid.*, t. III, p. 42.
3. La statue toutefois ne parvint effectivement au Louvre que vers la fin de l'année. La lettre de M. de Forbin au vicomte de la Rochefoucauld, en date du 11 septembre 1829, que nous avons déjà citée, est en effet ainsi conçue : « Monsieur le vicomte, j'apprends par M. Dubois, qui est en quarantaine à Toulon, que la statue antique trouvée à Patras, dont il était question dans votre lettre du 4 avril dernier, est arrivée à Toulon et déposée au lazaret. Ne jugeriez-vous pas convenable, Monsieur le vicomte, de rappeler à M. le Ministre de l'Intérieur que, d'après une décision du Roi, cette statue doit être placée au Musée royal du Louvre; ne pourriez-vous pas suggérer à S. E. l'idée de charger M. Dubois, membre de la commission des arts en Morée, de surveiller la prompte expédition de cette figure à Paris? »

d'un magasin à poudre, présentait un aspect par quelques côtés semblable à celui qu'offrit quarante ans plus tard à M. Newton la citadelle de Boudroum : les marbres antiques y côtoyaient dans les murailles les écussons du moyen âge[1]. « Elle laisse apercevoir au milieu des décombres, écrit notamment Pouqueville, des pierres artistement taillées, des fûts ainsi que des tambours de colonnes en marbre, des chapiteaux et des frises avec des ornements d'architecture qui avaient été vus par Spon. A la face d'un bastion, situé au nord, on remarque dans une niche une belle statue en marbre. A sa pose légèrement inclinée, comme si elle décochait une flèche, à sa draperie élégante, à la délicatesse de son sein virginal, on peut raisonnablement penser que c'est la Diane étolienne de Naupacte. La tête et les mains de cette statue manquent; mais le torse est si parfait, quoique déjà rajusté, qu'il mériterait une plus noble destination que de rester encadré dans le revêtement d'un bastion[2]. » Il faut savoir gré à Pouqueville de la justesse de cette dernière appréciation, dont le souvenir décida peut-être l'envoi en France de la statue.

Il va de soi au contraire que son identification ne repose sur aucun fondement. Rien n'autorise à admettre que la statue soit une Diane. Debout sur la jambe droite, drapée dans une tunique talaire dont les gros plis inférieurs indiquent une étoffe épaisse et qu'une ceinture nouée très haut sous les seins serre à la taille, vêtue en outre d'un manteau et chaussée de sandales, la femme qu'elle représente rejette le buste à droite et sa tête sans doute se tournait vers la gauche, le visage légèrement levé. L'himation, dont une extrémité pend sur l'épaule, vient à travers le dos passer sous le bras droit où il forme une sorte de tampon, et, le bord supérieur enroulé de manière à ne tomber que jusqu'aux deux tiers des jambes, coupe horizontalement le devant du corps pour se terminer le long de la jambe gauche où le retenait la main. En l'absence de la tête, qui était taillée à part, et des bras, le vête-

1. Newton, *Halicarnassus, Cnidus and Branchidae*, part I, p. 83.
2. Pouqueville, *Voyage en Grèce*, t. IV, p. 355.

ment seul et le mouvement sont un indice. Ils permettent difficilement de proposer un nom, et celui même de Niobide que porte la statue au Musée ne laisse pas que de prêter à discussion. Stark dans son ouvrage sur Niobé et les Niobides [1] ne l'a point connue; mais il signale une statue de l'ancienne collection de Sans-Souci, aujourd'hui au Musée de Berlin, à laquelle, après examen, il tend à refuser cette qualité, pour y voir plutôt quelque héroïne tragique [2], et qui n'est, ainsi qu'une statue du Musée de Naples, qu'une répétition de la statue du Louvre. La comparaison, pour ces deux dernières au moins, était facile à faire avec le seul atlas de M. de Clarac [3]. Il est aisé, depuis la publication du catalogue de Berlin, de s'assurer de la conformité que présente également la statue de Berlin [4]. Les auteurs ne l'ont point laissé échapper et signalent avec raison les trois œuvres comme les répliques d'un même type, qui avait par suite une certaine célébrité. Le Musée de Berlin, de plus, possède une autre statue, offrant avec celle-ci, par la nature et la matière dont est traité le vêtement, par l'attitude aussi qui, quoique différente, semble exprimer également la crainte d'un danger menaçant et un mouvement de recul, une certaine parenté, et qui, comme la soi-disant Niobide du général Schneider, vient de Patras [5]. La partie inférieure d'une troisième statue apparentée aux deux autres aurait en outre été vue dans une collection particulière de la même ville [6]. Il pourrait donc être tentant de rattacher ces diverses sculptures à un ensemble unique, et, dans cette supposition, l'idée d'un groupe des Niobides se présenterait naturellement à l'esprit. Mais n'est-ce point faire la part trop grande à l'hypothèse et céder une fois de plus au besoin de trouver un nom à toutes les statues, de même qu'on veut reconnaître un personnage

1. Stark, *Niobe und Niobiden*, 1863.
2. *Ibid.*, p. 200 et suiv.
3. La soi-disant Niobide de Naples y est reproduite, *Musée de Sculpture*, t. IV, pl. 590, n° 1276.
4. *Beschreibung der antiken Sculpturen*, n° 585, p. 225-226.
5. *Ibid.*, n° 584, p. 224-225.
6. *Ibid.*, l. c.

historique dans tous les bustes parvenus jusqu'à nous? Les statues de Naples et de Berlin, rappelons-le, si elles portent une tête, en doivent la plus grande partie au travail du restaurateur moderne qui s'est exercé jusque sur les parties antiques, et, pour cette dernière au moins, les savants qui l'ont décrite affirment que cette tête n'appartenait pas au corps. Elles n'ont point non plus leurs bras. Il n'est donc point possible d'en tirer davantage que de notre exemplaire.

La statue du Louvre, en revanche, a sur elles l'avantage d'une teinte chaude qui n'en augmente pas peu la beauté; sa couverte jaunâtre, brunie par l'air marin et dorée par le soleil, tempère la crudité qu'on peut souvent reprocher aux antiques de nos Musées, dépouillés de la coloration ou du moins du patinage dont ne les avait pas privés l'artiste qui les créa.

Le général Schneider, ne lui dût-on que ce seul marbre, aurait le droit d'être compté parmi les bienfaiteurs du Louvre. Il en a le droit encore parce que ce fut à lui qu'il appartint, comme successeur du maréchal Maison à la tête de nos troupes, d'abord de demander et d'obtenir du sénat hellénique, ensuite de faire transporter jusqu'au port d'embarquement les sculptures mises au jour par les fouilles de nos savants. A tous ces titres, son nom méritait d'être joint aux noms de Blouet, de Dubois et de leurs collaborateurs dans l'hommage rendu à ceux à qui la France doit quelques insignes débris d'un des sanctuaires les plus fameux de la Grèce.

Étienne Michon.

NOTE

SUR LA NÉCROPOLE DE CAMIROS

DANS L'ILE DE RHODES

Au mois d'octobre 1894, nous avons, au cours d'une exploration géologique dans l'île de Rhodes, visité la nécropole fameuse de Camiros afin d'en dresser, sur le désir que nous en avait exprimé M. Perrot, un plan sommaire. Étant donné le manque de documents précis sur cette localité si souvent citée, nous croyons utile de joindre à ce plan quelques notes recueillies lors de notre passage, espérant d'ailleurs qu'elles serviront seulement de point de départ pour quelque autre chercheur qui trouverait encore à récolter dans ce pays une abondante moisson. Nous terminerons par un aperçu de la géologie de Rhodes, emprunté principalement à un travail allemand de M. Bukowsky, travail d'un caractère trop technique pour pouvoir être consulté utilement par d'autres que des spécialistes.

Il existe à Rhodes trois grandes nécropoles antiques : Camiros, Ialysos et Lindos : un court historique des fouilles qui y ont été faites ne sera peut-être pas inutile pour expliquer l'étrange pénurie de documents, autres que des figurations d'objets, à laquelle nous venons de faire allusion, alors surtout que les objets sortis de ces nécropoles remplissent nos musées. Nous avons pu, pour le retracer, recueillir les souvenirs d'un Rhodien qui a été successivement l'agent principal et le guide de tous les explorateurs, Salzmann, Biliotti, etc., un nommé Liftéris, qui paraît avoir le plus souvent été chargé de tenir le journal des fouilles et que Salzmann, dont il était l'homme de confiance, avait emmené à

Paris, en 1870-71, pour l'aider à classer ses collections. Quelques-unes de ses indications, qui doivent correspondre avec les étiquettes portées originairement par les objets venant de Rhodes, permettront peut-être de préciser certaines provenances.

La nécropole de Camiros, ou Kameiros, la plus importante de celles de Rhodes, a été fouillée, pour la première fois, par Auguste Salzmann, de 1858 à 1865. Il suffit de se reporter au plan que nous en donnons (fig. 1) pour voir quelle vaste étendue de près de deux kilomètres et demi de long couvrent les tombes groupées sous ce même nom de Camiros et combien il y a là, en réalité, de champs de sépulture distincts, quoique très rapprochés les uns des autres : ceux de Kakirachi (Kehraki pour Salzmann), Langoumi, Camiros, Papa-Lourès (Loures tou papa), Kasviri, Kasupernos, Phikeloura (Fikelloura), etc.

Dans une note préliminaire publiée dans la *Revue archéologique* de 1861[1], Salzmann (contre les généralisations duquel M. Bertrand devait s'élever plus tard)[2], a affirmé que la nécropole renfermait, autour de la ville proprement dite de Camiros, trois zones concentriques correspondant à des périodes de civilisation de plus en plus récentes, à mesure qu'on s'éloignait de cette ville. Plus tard, il se rendit compte, croyons-nous, que les choses étaient beaucoup plus complexes et le devenaient d'autant plus en apparence que les mêmes tombes avaient certainement été utilisées à diverses époques successives.

Les publications de Salzmann se bornent, du moins à notre connaissance, outre la note que nous venons de citer, à une autre note dans le même recueil en 1863[3] sur des bijoux phéniciens trouvés à Camiros, puis à un grand atlas in-folio de 62 planches[4], intitulé journal des fouilles, mais qui, par suite de la mort prématurée de l'auteur, ne fut accompagné d'aucun texte. Cet atlas contient des reproductions de vases, terres cuites, figurines et bijoux. Salz-

1. Salzmann, *Une ville homérique* (*Revue archéol.*, t. IV, p. 467).
2. *Revue archéol.*, t. VI, p. 264.
3. *Revue archéol.*, t. VIII, p. 1, et pl. X.
4. Lithographié chez Lemercier; édité chez A. Detaille, en 1875.

mann a laissé, en outre, un journal manuscrit conservé au Musée Britannique, dont un court fragment a paru en octobre 1867 dans la première et unique livraison du *Bulletin archéologique du Musée Parent*[1]. Il en résulte qu'à l'exception de quelques lignes dans la note de 1861 sur la disposition des tombes de Camiros, et de cet extrait du journal paru en 1867, les fouilles de Salzmann ne nous ont laissé ni une description précise des sépultures et de leur emplacement, ni une coupe, ni un plan.

S'il en est ainsi de travaux qui ont été exécutés par un archéologue de grand mérite, à plus forte raison en a-t-il été de même pour les fouilles suivantes qui ont été renouvelées à de nombreuses reprises depuis 1868, soit dans un intérêt scientifique, soit trop souvent dans un but mercantile, par diverses personnes, telles que M. Biliotti, vice-consul d'Angleterre et, récemment, en 1889, le capitaine Gulson. Ces travaux, qui ont été très réitérés et très fructueux, ayant été conduits presque exclusivement par un homme auquel toute sa conscience et même son intelligence ne donnaient pas le savoir nécessaire pour lever un plan, la seule chose qu'on ait pu faire a été de numéroter les tombes sur un journal de fouilles et d'y inscrire ce que l'on en sortait.

Aujourd'hui encore, malgré des recherches si longtemps prolongées, il existe encore, de tous côtés, des points d'attaque encore vierges et il serait fort à désirer qu'un archéologue de profession y fît quelques études méthodiques; ce qui pourrait aisément se combiner avec l'examen des parties encore debout et non décrites de la vieille cité de Camiros.

Quant aux objets venant de cette localité, beaucoup de ceux qui appartenaient à Salzmann ont été transportés au British Museum; c'est ce même musée qui, croyons-nous, a acheté le produit des dernières fouilles de M. Biliotti; d'autres objets, surtout les premiers trouvés par Salzmann, ont formé la collection Parent qui a été vendue et a fourni quelques pièces au

1. *Bull. arch. du Musée Parent*, n° 1, octobre 1867; in-folio, chez Claye, p. 29 à 35.

Louvre; enfin le Louvre, vers 1864, s'est formé une belle collection d'antiquités rhodiennes. En 1885, il est arrivé au British Museum et au Musée de Berlin des objets mycéniens qui auraient été trouvés par M. Biliotti à Titzo, près de Kalavarda (nom qui ne nous a pas été cité dans le pays)[1].

A Ialysos, les principales fouilles ont été effectuées en 1868, 1870 et 1871 par M. Biliotti, et le produit des quarante et une tombes qu'il a ouvertes, assez restreint, mais curieux notamment par le grand nombre des objets mycéniens, est allé au British Museum pour le compte duquel avaient été faits les travaux. Ces fouilles, qui ont été beaucoup moins prolongées que celles de Camiros, ont porté surtout sur le flanc ouest du plateau; la citadelle même, qui occupait ce plateau, aujourd'hui recouvert par des débris de murs du temps des chevaliers, n'a pas été attaquée. Un journal des fouilles d'Ialysos (sans coupe ni plan) a été publié par extraits dans la *Céramique mycénienne* de Furtwaengler et Loeschcke.

Quant à Lindos, on ne semble y avoir fait aucune fouille sérieuse, bien que les paysans y trouvent fréquemment des objets anciens : nous signalerons plus loin un vase mycénien qu'on nous y a vendu comme provenant de la localité même; tout autour, et notamment au nord, notre attention a été appelée par des grottes naturelles ou artificielles creusées dans le calcaire, qui paraissent dans des conditions tout à fait propices pour renfermer des restes de l'antique industrie humaine.

Sans insister davantage sur Ialysos et Lindos, revenons à la description plus détaillée de la nécropole de Camiros.

Camiros (ou Kameiros) est situé sur la côte nord-ouest de l'île de Rhodes, à environ 30 kilomètres de Rhodes et à 20 kilomètres de Ialyssos, dont on longe le mamelon escarpé en s'y rendant. Le village le plus voisin, situé à 2 kilomètres à l'est, de l'autre côté d'un large torrent généralement à sec, est Kalavarda.

Le terrain est formé par des marnes argileuses jaunâtres du

1. Furtwaengler et Loeschcke, *Mykenische Vasen*, 1886, p. 80.

tertiaire supérieur (couches à paludines, levantin), c'est-à-dire par des terrains friables dont l'érosion facile par les eaux pluviales donne une orographie compliquée, des talus à pic toujours prêts à s'ébouler et des ravins profonds. Sur ce terrain poussent seulement quelques maigres buissons.

Voici dans quels termes Salzmam a décrit ce champ de fouilles (voir le plan ci-joint)[1] :

« Au nord (de *Camiros*) une succession de terrasses conduit jusqu'à la mer; au sud s'élève un mamelon détaché appartenant au prêtre du village et connu sous le nom de *Loures tou Papa* (Papa-Loures). Puis vient *Kazviri*, situé sur un plateau assez étendu et, plus loin, toujours dans la direction du sud, *Kopelles*. *Kehraki* (Kakirachi) occupe le plateau formant le ravin est. *Patelles* et *Koukou* sont à une certaine distance de là, mais sur la même ligne (?). Enfin Fikelloura (Phikeloura) se trouve à l'ouest de Kamiros. »

Fig. 1.

Le centre de l'antique cité de Camiros, retrouvée par Salzmann et décrite (ou plutôt, ainsi que nous l'avons dit, annoncée par

1. *Bull. arch. du Musée Parent*, octobre 1867.

lui) comme une ville homérique, est marqué par le mot de *Camiros* sur notre plan. Au nord, on voit encore très nettement une double enceinte de murs que l'on peut suivre vers l'est jusqu'au ravin prochain; sur le plateau, il y a de nombreux restes de substructions et, sur le flanc du ravin situé à l'est, on voit un aqueduc voûté, en pierres de taille, adossé au coteau qui portait la ville. Une visite, même très rapide, de cet endroit, nous eût aisément permis de noter diverses autres particularités, si nous n'avions à tort supposé, à ce moment, que cette partie au moins du travail avait été faite par Salzmann.

En A se trouve une grande fosse rectangulaire creusée dans le terrain, où l'on a découvert une médaille portant le nom de Kameiros, qui a permis de préciser l'identification.

C'est également dans cette région qu'étaient situées les tombes du type le plus ancien, formées d'un puits carré, sur l'une des parois duquel s'ouvrait une chambre sépulcrale. La plupart des objets d'origine égyptienne rencontrés à Camiros en proviennent, paraît-il, et ce serait, notamment, au pied de la muraille qu'aurait été située la chambre sépulcrale où Salzmann a trouvé « un scarabée portant le cartouche de Khoufou avec des objets en porcelaine bleue d'origine égyptienne, du minerai d'antimoine sur une petite coupe, des fioles en terre émaillée de travail assyrien, etc. »

Si, de Camiros (qui domine la mer à 600 mètres de distance) on remonte le flanc du coteau, on rencontre d'abord, à 50 mètres de la tombe A, sur le flanc exposé au midi d'un petit ravin latéral, une série de tombes E, simples fosses rectangulaires creusées dans la marne, qui ont été fouillées par Biliotti. Le flanc du même ravin, exposé au nord, présente au contraire en B, c'est-à-dire déjà dans le district de Papa-Lourès, une des plus importantes chambres sépulcrales que l'on ait rencontrées à Camiros et l'une de celles qui ont donné à Salzmann les plus beaux résultats.

Au lieu d'accéder par un puits à la chambre souterraine qui est simplement taillée dans le roc, on y arrive ici par un couloir incliné avec des marches creusées dans le rocher. M. Perrot a déjà

signalé [1], d'après Biliotti, une disposition du même genre dans les tombes mycéniennes de Ialysos et a fait remarquer que l'existence de degrés les rapprochait du type des tombes phéniciennes de la Syrie et de la Sardaigne, tandis qu'à Nauplie et à Spata le couloir était en pente douce.

A Chypre (Marion Arsinoé) on a rencontré des types très analogues, également avec des degrés [2].

Fig. 2.

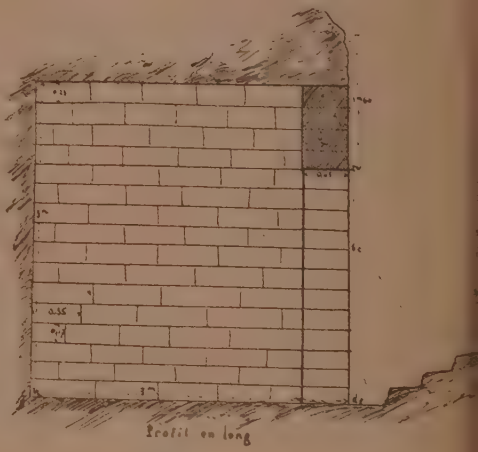

Fig. 3.

Dans cette grande chambre de Papa-Lourès, on aurait, d'après Liftéris qui y a conduit les fouilles, trouvé plus de 350 vases et un très grand nombre de figurines de terre cuite, d'idoles, etc. qui sont aujourd'hui au Musée Britannique ou au Louvre.

L'autre versant du coteau de Papa-Lourès est la partie de Camiros qui présente aujourd'hui le plus grand intérêt. On y a, en effet, fouillé tout récemment, en 1889, pour le compte de Biliotti et du capitaine Gulson, quatre grandes chambres sépulcrales dont l'une est représentée en coupes longitudinales et transversales sur les figures ci-jointes 2 et 3.

1. *Grèce primitive*, p. 464.

2. Ohnefalsch-Richter, *Kypros, die Bibel und Homer*, Berlin, Asher, 1892, 2 vol. in-4, pl. CLXXV, fig. 12.

Comme on le voit, il s'agit là d'une chambre creusée dans le roc et ayant accès par un couloir incliné à degrés taillés dans le rocher. Cette chambre est rectangulaire et a, en plan, 2^m,60 de long sur 2^m,20 de large. Elle est voûtée en forme de toit et sa hauteur est de 3 mètres. La porte d'entrée, dont la section reproduit en plus petit celle de la chambre elle-même, a 2^m,20 de haut sur 0^m,80 de large.

Les murailles sont faites en assises de pierres taillées et assujetties sans ciment. Ces assises, au nombre de dix, ont : à la base, de 0^m,17 à 0^m,20 de haut; dans la partie supérieure, de 0^m,20 à 0^m,25. Les blocs, d'environ 0^m,40 de profondeur, sont, dans l'épaisseur de la muraille, coupés obliquement pour venir s'appliquer contre le rocher, qui a été lui-même entaillé parallèlement à la forme de la voûte.

Dans cette tombe, on a trouvé deux squelettes d'hommes et un certain nombre de vases vides, dont on a pu seulement nous dire très vaguement qu'ils étaient d'un type archaïque, sans aucun objet de métal.

Cette forme de chambres sépulcrales n'est pas exceptionnelle à Camiros et c'est évidemment à une tombe semblable que se rapporte un croquis informe inséré par Salzmann dans son journal, croquis relatif à une chambre sépulcrale « bâtie en pierres de taille superposées et dont la forme rappelle le trésor d'Atrée de Mycènes »[1]. Deux cadavres y étaient, suivant Salzmann, couchés sur deux bancs placés, l'un à droite, l'autre à gauche de l'entrée; dans chaque coin, on apercevait une amphore ordinaire. Comme principaux objets on y a trouvé : « un miroir et un clou en bronze, une strigile en fer, une lécythus à peinture rouge, une petite coupe noire et vernissée. »

Si l'on recherche, dans d'autres pays, des tombes comparables à celles-là, on en trouve d'assez analogues à Xylotimbo (Chypre). La publication consacrée par M. Richter à Chypre donne, en effet[2], des exemples de chambres murailléees rectangulaires à

1. Chambre trouvée le 14 mars 1867 à Kasviri.
2. Pl. CLXXV et CLXXXIX; cf. texte, p. 471.

voûte en forme de toit, avec couloir d'accès muni de degrés, dont les dimensions (2 mètres de large, 2m,50 de long, 1m,50 de haut) sont un peu plus petites que les nôtres. Ces tombes se distinguent pourtant de celles de Rhodes en ce que la voûte en encorbellement, au lieu d'être formée d'une série d'assises relativement minces (0m,17 à 0m,25), est composée de très gros blocs, reposant sur des pieds-droits, qui eux-mêmes comprennent un bloc de 0m,80 de haut; en outre, la porte à Chypre est carrée, au lieu qu'ici elle est en forme de toit comme la chambre. Le type de Rhodes, quoique dérivant du même principe, paraît donc être certainement plus perfectionné. Il est d'ailleurs facile de voir comment il dérive de la chambre souterraine à couloir d'accès, simplement creusée dans le roc, dont nous avons donné plus haut un exemple.

On a appelé l'attention sur l'analogie de ce genre de tombes avec celles des Étrusques[1] (notamment à Orvieto) et M. Richter, à ce propos, a insisté sur les grandes analogies qui existent entre les produits étrusques et phéniciens; un rapprochement du même genre entre Rhodes primitive et l'Italie nous semble résulter de quelques autres faits que nous signalerons bientôt. On peut trouver, dans le grand ouvrage de M. Perrot, les éléments d'une comparaison beaucoup plus éloignée entre ces tombes en encorbellement et d'autres tombes d'Égypte ou d'Assyrie[2].

La région qui s'étend au sud de Papa-Lourès, vers Kasviri et Kasupernos, est une des plus riches en tombes qui soit à Camiros. Sur plus de 500 mètres de long, en s'élevant peu à peu, on ne sort pas de ces tombes dont cinq cents peut-être ont été déjà fouillées et dont un nombre au moins égal paraît être encore intact, car le sol sonne creux de tous côtés. On a trouvé là une dizaine de grandes chambres muraillées en encorbellement comme celle de Papa-Lourès (notamment celle dont nous avons emprunté plus haut la description à Salzmann), mais surtout un

1. Martha, *L'Art étrusque*, Didot, 1889, p. 146, fig. 116. Pour M. Martha, ces voûtes à encorbellement seraient la marque caractéristique des Phéniciens.
2. Perrot, *Histoire de l'Art* (I, p. 536, et II, p. 232).

très grand nombre de fosses rectangulaires ou carrées, taillées dans la marne sur environ 2 mètres de côté et recouvertes, soit de dalles horizontales, soit assez souvent de dalles formant toit.

A l'ouest de Kasupernos, de l'autre côté de la vallée de Langunyah, à Phikeloura, il y a également un grand champ de sépultures, où l'on a déjà ouvert quatre à cinq cents tombes.

Enfin, à l'est, et plus près de Kalavarda, se trouve le groupe de Langoumi et de Kakirachi.

Le coteau de Kakirachi, formé de marnes, sables et poudingues, avec des buisssons et quelques pins, présente, du côté nord qui regarde la mer, deux petites terrasses ou esplanades parallèles séparées par un talus au pied duquel se trouvent surtout adossées les tombes. Nous donnons (fig. 4) un croquis à plus grande échelle de cette région.

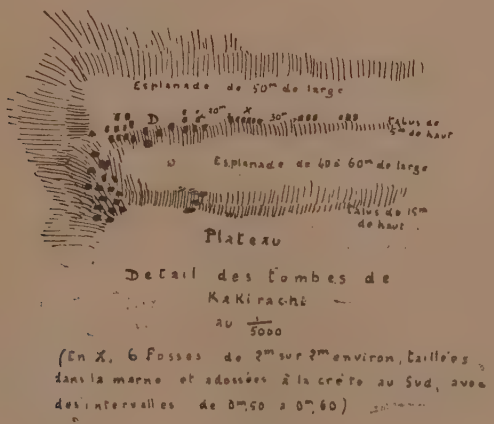

Fig. 4.

Les tombes, simples fosses à peu près carrées d'environ 2 mètres de côté, ont, à ce qu'il nous a semblé, une orientation quelconque. D'abord assez espacées vers l'est, elles s'entassent les unes sur les autres dans l'ouest, laissant juste entre elles la largeur suffisante pour que le terrain puisse se tenir, et grimpent sur le flanc ouest, beaucoup plus abrupt, du coteau.

En D, le sol est couvert de débris de poteries de toute nature appartenant aux âges les plus divers : fragments d'apparence mycénienne, vieille fabrique rhodienne, vases corinthiens, vases attiques. Il nous paraît intéressant de signaler en ce point la très grande abondance de fragments de terre cuite à relief dont nous donnons (fig. 5) un spécimen et dont le Louvre possède un autre (n° 392 A), trouvé au même point, où sont représentés des taureaux baissant la tête.

Fig. 5.

Ces fragments proviennent d'énormes jarres en terre cuite (*pithos*), dont l'une, figurée dans l'atlas de Salzmann (pl. 25) et signalée par lui comme de style phénicien, avait 1m,80 de haut. Comme le montre notre figure, on retrouve, sur ces vases, des enroulements analogues à ceux du style mycénien ; mais surtout il est impossible de ne pas être frappé de la presque identité avec les grandes jarres de Caeré (Cervetri), dont le Louvre possède quelques beaux spécimens[1].

On sait, d'ailleurs, que des jarres semblables ont été rencontrées en Béotie, à Athènes, à Tarente, mais surtout en Sicile, particulièrement à Sélinonte, et M. Martha est arrivé à cette conclusion, que l'origine de cette industrie a dû être sicilienne ; les Étrusques n'auraient été, suivant lui, que des imitateurs, comme semble l'indiquer d'une façon curieuse un vase étrusque du Louvre, où les cachets représentant une rangée d'animaux ont été maladroitement estampés la tête en bas. Il n'y a pas moins là un rapprochement à noter entre la primitive Rhodes et l'Étrurie ou la Sicile.

Quittant maintenant Camiros, nous ajouterons seulement quelques mots sur un vase mycénien que nous avons acquis à

1. Salle C ; cf. Pottier, *Monuments grecs*, 1885-88, p. 43, et pl. 8. — *Museo etrusco Vaticano*, 1842, I, pl. II et XXIV. — Martha, *L'Art étrusque*, 1889, p. 456, fig. 296 et 297. — Dumont et Chaplain, *Céramiques*, p. 187.

Lindos et qu'on nous a dit provenir des environs, c'est-à-dire de celle des trois anciennes villes de Rhodes qui a été jusqu'ici la moins explorée.

Ce vase à étrier (*Bügelkanne*), dont nous donnons un croquis (fig. 6), est d'une terre jaunâtre à grain assez fin et décoré, sur sa périphérie, au moyen de bandes brun noir concentriques d'environ 6 millimètres de large occupant toute sa circonférence ; entre ces bandes noires sont des traits fins concentriques d'un brun plus clair ; mais le point le plus caractéristique, ce sont, sur la partie supérieure, une série de secteurs couverts d'arcs de cercle concentriques : il y a là un élément qu'on retrouve fréquemment dans le dessin mycénien inspiré de la flore[1]. Ce vase, qui a 0m,14 de diamètre et 0m,10 de haut, est, comme disposition générale et comme décoration, à peu près identique avec un autre actuellement au Musée de Berlin et provenant de la collection Koller qui, formée à Naples, ne contenait que des vases de Campanie, Grande-Grèce et Sicile[2]. La seule différence est que celui du Musée de Berlin est plus étroit, plus haut et plus renflé, en sorte que, d'après le dessin, il ne paraît y avoir, sur la partie supérieure, que quatre de ces dessins en secteur au lieu de cinq sur le nôtre. Il est assez curieux, après les divers rapprochements que nous avons déjà signalés entre des objets italiens et rhodiens, de noter encore cette identité entre un vase mycénien de Lindos et un vase de la Grande-Grèce. Et, sans vouloir intervenir aussi incidemment dans la question si obscure et si controversée

Fig. 6.

1. Voir notamment Furtwaengler et Loeschcke, *Mykenische Vasen*, Berlin, 1886, pl. XIII, fig. 81 A et 82.

2. *Mykenische Vasen*, pl. XXII, n° 164 et Furtw., *Vasensamml.*, n° 45.

de l'origine des Étrusques, il semble que l'on ait là une série d'indices de relations bien anciennes entre l'Étrurie, la Grande-Grèce et cette Asie Mineure d'où les Romains prétendaient, contrairement à l'opinion dominante aujourd'hui, faire venir les Étrusques.

Résumé géologique sur Rhodes.

La géologie de l'île de Rhodes a été récemment décrite par M. Bukowski à la suite de deux voyages effectués par lui en 1887 et 1888[1]. Antérieurement elle avait été déjà l'objet de travaux de Hamilton[2], Spratt[3], Tournouër et Fischer[4], Terquem[5], Pergens[6], etc. Comme le montre une petite carte géologique ci-jointe (fig. 7) qui est la reproduction de celle de M. Bukowski, l'ossature de l'île, c'est-à-dire sa partie la plus élevée en même temps que la plus ancienne, est formée par des calcaires cristallins d'âge crétacé (et en partie éocène) qui constituent les hauts massifs disjoints de l'Akramiti, l'Ataviros, l'Élias et le Speriolis à l'ouest, du mont Lindos, du mont Archangelos, du Zambica et du Strongilo à l'est.

Ces calcaires marbres rattachent nettement l'île de Rhodes à la Lycie et à la Carie méridionale, dont elle est le prolongement orographique : très fortement redressés et soumis à un métamorphisme intense pendant les grandes dislocations de l'époque tertiaire, ils présentent de hauts escarpements abrupts, des pics déchiquetés, des parois presque verticales où s'accrochent les pins-parasols et les cyprès, et constituent la partie de beaucoup

1. 1887. *Vorläufiger Bericht über die geologische Aufnahme der Insel Rhodus* (*Sitzungsber. der kais. Akad. der Wiss. in Wien*).
1889. *Grundzüge des geologischen Baues der Insel Rhodus* (*Sitzungsber. der kais. Akad. der Wiss. in Wien*, t. XCVIII, p. 208 à 272 avec carte géologique).
2. *Proc. of the geol. Soc.*, London, 1840, p. 297.
3. *Proc. of the geol. Soc.*, London, 1842, p. 773.
4. *Paléontologie des terrains tertiaires de l'île de Rhodes* (*Mém. de la Soc. géol. de France*, 1877, sér. 3, t. I, p. 47).
5. *Foraminifères du pliocène supérieur de Rhodes* (*Mém. de la Soc. géol.*, 1878, sér. 3, t. I).
6. *Pliocäne Bryozoen von Rhodos* (*Annalen des k. k. natur.-hist. Hofmuseums*, Wien, 1887).

CARTE GÉOLOGIQUE
DE
l'Île de RHODES
d'après M BUKOWSKI
Itinéraires de L. De Launay
Echelle au 1/400.000
C. Kymburnu
Rimbuli
Koskinou
C. Vodhi
Baie de Kalithies
C. Ladiko
Baie d'Aphandos
C. Vaja
C. Archangelos
Ruines de Malona
Baie de Viglika
C. Agios Milianos
Lindos
C. Sunnani
C. Kina
Baie de Lardos
C. Istros
C. Vigla
C. Prasonisi
C. Koppia
Strongilo
Kusa
Monolithos
Apolakia
Jannadi
Kalavia
Kremasti
Villanova
Thale
Maritza
Salakos
Dimilia
Aphandos
Platani
Malona
Lardos
Lachania
Calcaire Crétacé-Eocène
Dépôts du Flysch
Couches à Paludines
Apports Fluviatiles
Grès et Conglomérats
Étage Levantin
Pliocène marin supérieur
Alluvions
Roches Éruptives
(Serpentines et Diabases).

Fig. 7.

la plus pittoresque de l'île. C'est eux, en particulier, qui forment le point culminant de Rhodes, l'Ataviros, et c'est sur des calcaires semblables que sont bâtis les deux anciens châteaux de Lindos et d'Archangelos.

Les calcaires crétacés (que l'on avait d'abord considérés comme beaucoup plus anciens) ont les teintes les plus variées du blanc au rouge ou au bleu noirâtre ; ils sont massifs, compacts et durs, et ce n'est que dans leur partie supérieure qu'on voit apparaître, au milieu d'eux, quelques intercalations argileuses. Ils ont subi tout un système de failles dirigées, les unes nord-est-sud-ouest suivant l'axe de l'île, les autres perpendiculairement, qui en ont fait disparaître une partie sous les couches éocènes plus récentes, constituant les dépôts du flysch.

A ces importantes formations calcaires ont succédé immédiatement et en concordance les premiers dépôts éocènes du flysch, assez variables d'aspect d'un point à l'autre, mais qui comprennent surtout des schistes argileux ou marneux bariolés, parfois verdâtres, avec intercalation de plaquettes gréseuses et parfois quelques bancs de calcaires à nummulites plus résistants à l'érosion que les schistes encaissants, en sorte qu'ils sont souvent restés en saillie sur les crêtes des collines. Des lentilles de gypse sont comprises dans ces couches. Les dépôts du flysch ont, comme les calcaires marbres, été fortement disloqués et plissés et apparaissent, en général, tout à fait bouleversés.

En relation avec eux, on trouve, à Rhodes, d'assez nombreux pointements de serpentine, au milieu desquels on exploite quelques gisements de fer chromé (à Apollona et Platania). Il existe également deux pointements de diabase, l'un au nord du Levtopodi, l'autre près de Kastellos. Ces roches éruptives paraissent avoir fait leur apparition pendant l'éocène et traversent nettement en filons les calcaires marbres. Elles ont fourni (avec des gabbros dont on ne retrouve plus de trace aujourd'hui à la surface) d'énormes quantités de galets aux formations détritiques qui se sont succédé plus tard pendant la période pliocène.

L'oligocène a, comme l'éocène (mais peut-être avec une légère

discordance correspondant au paroxysme des éruptions serpentineuses), donné lieu à des dépôts gréseux présentant les caractères du flysch.

Puis le début de la période pliocène a, comme on le sait, été marqué par les grands mouvements du sol qui ont amené, entre l'Europe et l'Afrique, la formation de la mer Méditerranée. Pendant cette période pliocène, il a existé en Grèce, dans l'Archipel et jusqu'en Roumanie, de vastes lacs à dessalure progressive, caractérisés par des *paludines* et dont la faune indique l'envahissement rapide des eaux douces.

Les couches lacustres à paludines, qui représentent ce qu'on appelle le faciès levantin du pliocène, constituent une notable partie du sol de Rhodes, surtout dans l'ouest (Kalavarda, Monolithos, etc.). Elles sont formées surtout de sables gris clair, de grès tendres, de marnes argileuses, plus horizontales que le flysch, mais fortement découpées par les érosions.

Pendant cette même période, il s'est accumulé, par l'action des fleuves débouchant dans ces lacs, d'énormes masses de sables et galets généralement à peine soudées et incohérentes, parfois cependant passant à un véritable conglomérat, qui jouent un rôle assez important dans l'orographie de la partie centrale de l'île. A l'époque où ces apports fluviatiles se sont amoncelés, Rhodes était encore rattachée au continent asiatique d'où proviennent une partie des galets qu'on y observe.

Enfin, pendant le pliocène supérieur, Rhodes a été, au contraire, séparée de l'Asie par l'envahissement de la mer et il s'est déposé, sur tout l'est et le nord de l'île, des couches marines très riches en fossiles et bien connues des paléontologues pour les importants travaux auxquels elles ont donné lieu.

Ces couches marines du pliocène supérieur sont formées de nombreuses alternances de grès plus ou moins argileux et de marnes accessoires de couleur claire allant du gris au jaune, sur lesquelles repose une couche calcaire qui, d'après ses fossiles et ses caractères pétrographiques, a dû se déposer sur un rivage.

L. de Launay,
Professeur à l'École des mines.

LE MUSÉE DE CHERCHEL

Dans la vaste enquête que les savants français poursuivent depuis quelques années sur l'Afrique romaine, une des entreprises les plus considérables et les plus utiles au progrès de la science est sans doute cet inventaire méthodique qu'on dresse actuellement des antiquités du nord de l'Afrique. On sait que la série des *Musées et collections archéologiques de l'Algérie et de la Tunisie* se publie sous la direction de M. de la Blanchère, et sous le patronage du Ministère de l'Instruction publique. Déjà ont paru : le *Musée d'Alger* (1890), par M. Doublet; le *Musée de Constantine* (1892), par MM. Doublet et Gauckler; le *Musée d'Oran* (1893), par M. de la Blanchère; et, tout récemment, le *Musée de Lambèse* (1895), par M. Cagnat. D'autres catalogues sont en préparation : *Philippeville*, *Tébessa*, *Tlemcen*, etc. Par la valeur des œuvres d'art et la richesse des documents, l'un des plus précieux volumes sera certainement ce *Musée de Cherchel*, que vient de nous donner M. Paul Gauckler [1].

En effet, si l'on excepte Saint-Louis de Carthage et le Musée central du Bardo, Cherchel est la seule ville du nord de l'Afrique où l'on rencontre vraiment un bel ensemble d'œuvres d'art. Ailleurs, la plupart des statues ou des bas-reliefs n'ont guère qu'un intérêt documentaire. Cherchel, au contraire, possède une foule de morceaux précieux en eux-mêmes, pour l'artiste comme pour l'archéologue de profession; et quelques-uns de ces morceaux, qui sont de premier ordre, feraient honneur à n'importe

1. *Musée de Cherchel*, par Paul Gauckler, 1 vol. in-4, avec 21 planches; Paris, Leroux, 1895 (*Musées et collections archéologiques de l'Algérie et de la Tunisie*, publ. sous la direction de M. de la Blanchère).

quel musée d'Europe. Aussi nous associons-nous pleinement au vœu, souvent exprimé déjà par d'autres savants, et renouvelé par M. Gauckler, qui réclame énergiquement une intervention de l'État. L'expérience faite à Cherchel depuis cinquante ans prouve que c'est le seul moyen de sauver cette collection unique en Algérie. Il faut à tout prix la tirer des hangars trop étroits et humides, des herbes folles et du désordre pittoresque où nous l'avons vue entassée. Il faut surtout la préserver contre les caprices d'une municipalité, qui cette année même, nous dit M. Gauckler (p. 84), emploie les pièces les plus précieuses à la construction d'une fontaine. Il est bien de consacrer beaucoup d'argent à de nouvelles fouilles; il serait mieux encore d'aviser à conserver ce que l'on a, et dont l'on ne trouvera sans doute pas l'équivalent.

Malgré le peu de soin qu'on mettait à le faire valoir, ce Musée de Cherchel, établi dès 1840 au lendemain de la conquête, avait toujours vivement frappé tous les savants qui le visitaient. Plusieurs des œuvres capitales avaient été publiées à diverses reprises. Même on avait dressé des catalogues partiels. L'ensemble de la collection était mal connu, d'autant mieux qu'elle ne cessait de s'enrichir, soit par le hasard des constructions nouvelles, soit par des fouilles, dont les plus importantes sont celles de M. de Lhôtellerie vers 1860 et de M. Waille depuis 1886. L'inventaire méthodique restait à faire, et M. Gauckler s'est acquitté de cette tâche avec autant de soin que de compétence. Non seulement il nous décrit en détail les principales pièces de la collection, reproduites en héliogravure ou en phototypie, mais encore il nous donne, sur le Musée de Cherchel, une étude d'ensemble très complète et fort intéressante, soit pour l'histoire locale, soit pour l'histoire de l'art en Afrique.

Pour l'historien de l'art, en effet, ce qui augmente la valeur de ces collections, c'est qu'il s'agit d'un musée entièrement *local* : tout y provient de la ville même ou des environs. Le jour où l'on se décidera à l'installer comme il le mérite, on regrettera sans doute d'avoir transporté à Paris ou à Alger tant de pièces importantes, qui seraient mieux placées à Cherchel. Mais ce qui

reste là-bas (au musée ou dans la ville) suffirait à remplir bien des salles : innombrables morceaux d'architecture, très variés et souvent très beaux, mosaïques, bronzes, ossuaires de plomb, poteries, bas-reliefs, surtout des inscriptions, et plus de cinquante statues. Pendant quatre ou cinq siècles, d'abord sous les rois maures, puis sous la domination romaine, Caesarea fut la capitale d'une immense région. Au Musée de Cherchel sont représentées toutes les civilisations qui se sont succédé dans le pays. Une statue de Thoutmosis Ier (pl. II) atteste les anciennes relations de la ville avec l'Égypte. Une inscription libyque (p. 12) nous rappelle que le comptoir d'Iol fut fondé en pays berbère. A la période de la domination carthaginoise se rapportent divers monuments : par exemple, une stèle votive à Baal-Hammon, ornée de bas-reliefs et d'une inscription néo-punique (pl. II). D'intéressants textes arabes nous parlent du moyen âge musulman à Cherchel ; et une curieuse dédicace (p. 31) nous apprend que le bordj turc y fut construit par un lieutenant de Barberousse, Aroudj, frère de Kheir-eddin. Mais la collection est surtout riche en monuments grecs ou romains.

Caesarea ayant été pendant quatre siècles une ville romaine, la collection d'antiquités romaines y est naturellement importante, moins cependant qu'on ne pourrait s'y attendre. Ce qui domine, ce sont les documents épigraphiques : plus de quatre cents au musée, sans compter ceux que possèdent des particuliers. Parmi ces textes il y en a d'intéressants : dédicaces aux divinités, aux rois maures et aux empereurs, surtout à l'Africain Septime Sévère et aux siens ; bornes milliaires ; inscriptions relatives à des affranchis de Juba II ou du domaine impérial, à des officiers ou à des soldats, à des marins de la flotte militaire, à des gouverneurs de Maurétanie ou à des magistrats municipaux. L'architecture romaine est représentée par de nombreux fragments, d'un travail généralement soigné ; l'archéologie figurée, par des stèles funéraires ou votives, d'un aspect élégant et souvent ornées de bas-reliefs, par des ossuaires, et par des statues de dieux, de princes, de femmes ou de prêtres, qui sont d'une

valeur très inégale et qui pour la plupart datent du temps des Sévères.

Ce qui fait l'originalité de ce musée local africain, c'est la place prépondérante, et tout à fait anormale, qu'y tient l'art grec. Je me souviens quelle fut ma surprise en 1884, quand je débouchai sur l'Esplanade de Cherchel. J'arrivais de Grèce, très porté à juger sévèrement les prétendues œuvres d'art africaines, et soudain, dans cette bourgade d'Algérie, je découvrais un petit coin de Grèce : d'admirables blocs de marbre grec, de ce marbre aux tons chauds qui est une fête pour l'œil; des fragments d'édifices au profil élégant et délicat, aux fines sculptures, comme on n'en rencontre guère que dans cet Orient hellénique où le moindre débris a sa beauté propre; des chapiteaux, des fûts de colonne, des corniches, des architraves, des pilastres, qu'on ne s'étonnerait pas d'apercevoir sur l'Acropole d'Athènes. Plus l'on séjourne à Cherchel, plus cette impression se précise. On voit au musée ou chez les particuliers bon nombre d'inscriptions grecques, et l'on sait comme elles sont rares en Afrique. Et par le sujet, comme par l'exécution, la plupart des statues décoratives se rattachent directement aux traditions de l'art grec.

On avait signalé déjà ce trait dominant dans l'archéologie de Cherchel, et l'on en avait déjà trouvé l'explication dans les goûts personnels et l'influence persistante de Juba II, ce roi helléniste qui fut le vrai fondateur de Caesarea. En confirmant ces hypothèses, l'étude si complète et si précise de M. Gauckler semble trancher définitivement la question. Par d'ingénieux rapprochements avec les originaux grecs, il met hors de doute l'action directe de la Grèce sur les artistes ou les amateurs de l'antique Caesarea. Sur cette partie de l'ouvrage de M. Gauckler, je ferai cependant quelques réserves de détail.

Tout d'abord, j'y constate une petite lacune. L'auteur nous parle souvent d'une « école archaïsante », à laquelle il attribue, non sans raison, plusieurs des copies d'œuvres grecques. Mais qu'est au juste cette école archaïsante? Pour l'Italie, on croit se tirer d'embarras en rattachant cette école au nom de Pasiteles,

dont, au fond, nous ne savons rien. Mais dans les œuvres archaïsantes d'Afrique, il ne semble pas que Pasiteles ou son école ait rien à voir. Juba II, qui visita plusieurs fois l'Orient, qui épousa successivement une Grecque d'Égypte et une Grecque d'Asie Mineure, resta toujours en relations directes avec l'Orient, et il aimait à s'entourer d'Hellènes : il n'y a point à chercher d'intermédiaire entre lui et la Grèce. Une question se posait donc naturellement, très importante pour l'histoire de la sculpture en Afrique : où, comment, par qui ont été exécutées ces copies d'originaux grecs? Dans les ateliers d'Orient? c'est probable pour les plus belles. Dans les ateliers de Caesarea, d'après des répliques en marbre, en terre cuite ou en bronze, peut-être d'après de simples statuettes? c'est vraisemblable dans bien des cas : c'est presque certain pour les figures similaires, destinées à se faire pendant. Dans cette distinction bien simple, on trouverait, je crois, l'explication de ces inégalités, si frappantes au musée, entre des œuvres qui reproduisent un même original. Peut-être pourrait-on surprendre quelques indices dans la facture même des statues de Cherchel. Si le problème pouvait être résolu à Cherchel, où les répliques sont nombreuses et d'origine certaine, on éclairerait ainsi, par contre-coup, l'histoire de toute l'école archaïsante et des ateliers de sculpture grecque dans l'empire romain. Je ne dis pas que la question soit facile à trancher ; mais c'eût été beaucoup déjà de la poser nettement.

Par contre, il me semble que M. Gauckler donne parfois dans le travers commun à beaucoup d'archéologues : il se résigne trop difficilement à avouer notre ignorance. Il y a un peu d'arbitraire dans la façon dont il fixe certaines dates, comme dans ses conclusions sur la destination d'une statue ou sur l'attribution à telle ou telle école. Par exemple, à propos de deux figures de femme où se marque l'influence du grand art attique (pl. V), il croit pouvoir fixer la date de l'original vers l'année 420 (p. 104) : en toute sincérité, qu'en savons-nous? Ailleurs, il nous dit que les beaux masques décoratifs de Cherchel (pl. VI

et VII) « rappellent la manière du sculpteur Scopas, et plus encore celle de l'école de Pergame », qu'il faut les attribuer, « selon toute apparence, au ciseau d'un artiste de l'école ptolémaïque », et qu'ils « ne peuvent guère dater que du commencement du Ier siècle » (p. 107-108). Ce n'est pas impossible : je remarque seulement qu'il faudrait choisir, pour l'original, entre Scopas et l'école de Pergame ; et, quant à la copie, nous ne sommes guère renseignés sur l'école ptolémaïque. Enfin, j'ai beaucoup de peine à reconnaître une Caryatide dans la plus belle statue du musée, la femme drapée de style archaïsant (pl. IV). M. Gauckler la compare successivement aux figures d'angle du sarcophage de Salonique, aux statues féminines de Délos ou d'Athènes, et aux Caryatides de Delphes (p. 100-101). Cela fait peut-être bien des analogies ; et je ne pense pas que ces rapprochements un peu hasardés, entre des œuvres si dissemblables sur tant de points, autorisent à supposer que l'original du marbre de Cherchel était une Caryatide « sculptée au temps de Calamis, entre 470 et 460. » La seule chose certaine, c'est que la statue est fort belle ; et c'est beaucoup.

Si je n'approuve pas sans réserves les conclusions de M. Gauckler sur les originaux grecs des répliques de Cherchel, je ne trouve qu'à louer dans les pages très intéressantes qu'il consacre au classement topographique, d'après leur provenance, des statues du musée. La plupart proviennent de deux régions très distinctes de la ville : les unes, des environs de l'Esplanade ; les autres, des Thermes de l'Ouest, qu'on a récemment achevé de déblayer. Dans la première région ont été trouvés, entre autres, des figures de style archaïque, des masques décoratifs d'aspect sévère, des statues colossales qui rappellent l'art attique du temps de Phidias (p. 53-54). Dans les Thermes de l'Ouest on a découvert diverses statues de divinités qui se faisaient pendant par groupe de deux ou de quatre, des Satyres, des éphèbes, des hermaphrodites, un tireur d'épine, etc., tous sujets mis à la mode au IVe siècle ou très goûtés pendant la période hellénistique (p. 55 et suiv.). Or les Thermes datent du temps des Antonins ;

au contraire, les ruines de l'Esplanade, aujourd'hui cachées sous les remblais, appartiennent certainement à des édifices du temps de Juba II.

On peut tirer de là des conclusions importantes pour l'histoire de l'art à Cherchel. Par le choix seul des œuvres reproduites, on voit que Juba II s'efforça d'acclimater à Caesarea le grand art grec, celui du v^e^ siècle : préférence qui s'accorde tout à fait avec ce que nous savons de l'admiration de ce roi pour Athènes et de ses goûts d'antiquaire. Sous la domination romaine, les amateurs et les artistes de Cherchel se sont tournés vers un art moins sévère; ils ont demandé leurs modèles à l'école de Praxitèle et aux sculptures de l'époque hellénistique; c'est justement le goût que nous voyons triompher dans la décoration des Thermes, au temps des Antonins. C'est dire qu'à Caesarea l'imitation du grand art grec a été peu à peu remplacée par l'imitation de l'art gréco-romain. Mais pendant plusieurs siècles, sans doute par l'influence des ateliers locaux, quelque chose a survécu de la tradition créée par Juba II. Ainsi s'explique la beauté intrinsèque des fragments d'architecture, même de certains fragments qui proviennent d'édifices purement romains. On en chercherait en vain l'équivalent dans les autres ruines d'Algérie. C'est qu'à Caesarea Juba II n'avait pas seulement formé des collections d'œuvres grecques; il y avait aussi formé des ouvriers. Et voilà comment ce simple classement topographique des statues de Cherchel éclaire indirectement tout un chapitre de l'histoire de l'art en Afrique.

Paul Monceaux.

CHRONIQUE D'ORIENT

(N° XXX[1])

Nouvelles et bibliographie générale. — L'hellénisme américain a fait une perte sérieuse en la personne d'Augustus Merriam, mort subitement à Athènes le 19 janvier 1895. C'était un homme de savoir et de goût, qui, dans un pays trop indulgent à la réclame, mettait une délicatesse de *gentleman* à n'en point user. Il avait été l'un des fondateurs de l'*American Journal* et l'éditeur des *Papers* de l'École américaine d'Athènes. J'ai résumé dans ces *Chroniques* tous les mémoires archéologiques qu'il a publiés depuis 1883; il n'en est pas un où l'on ne puisse trouver encore à apprendre.

— Reginald Stuart Poole, mort le 8 février 1895, avait rendu, depuis 1852, d'éminents services au British Museum[2]. C'est à lui qu'on doit l'initiative de cet admirable catalogue des monnaies grecques, orientales, anglo-saxonnes, etc., qui comprend aujourd'hui plus de trente volumes[3]. Ses travaux d'égyptologie, même ceux qui ont vieilli, portent témoignage de l'acuité de son jugement. Il était encore arabisant, helléniste et théologien; en cette dernière qualité il avait soutenu la thèse des Préadamites, dans un petit livre qui a occupé Fr. Lenormant[4].

— Sir Henry Rawlinson, que la grippe a emporté, le 5 mars 1895, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, était un des fondateurs de l'assyriologie. En copiant, au péril de sa vie, l'inscription de Behistoun et en la déchiffrant en 1846, il fournit à la science une pierre angulaire sur laquelle, du reste, il travailla lui-même à construire[5]. Depuis quelques années on l'oubliait un peu. Un jeune assyriologue anglais déclarait à M. Oppert qu'il n'avait pas lu une ligne de Rawlinson. « Je m'en doutais bien, répondit le vétéran, car, si vous l'aviez lu, ce que vous écrivez vaudrait mieux[6]. »

— Gustave Hirschfeld est mort à Wiesbaden le 20 avril 1895, après une lutte de plusieurs années contre un mal implacable dont il avait été chercher

1. Il y a, dans ma dernière *Chronique* (1895, I, p. 91), une amusante erreur que m'a signalée M. Gsell. J'ai pris le Pirée pour un homme en imaginant la « famille Polledrara »; le terrain *Polledrara* n'a pas d'éponyme et son nom signifie « la poulinière ».
2. Cf. *Athen.*, 1895, I, p. 224; *Acad.*, 1895, I, p. 134.
3. Quatre volumes de cette monumentale série sont entièrement de sa main.
4. Lenormant, *Origines de l'histoire*, t. I, p. 304.
5. *Athen.*, 1895, I, p. 313.
6. *Acad.*, 1895, I, p. 429.

la guérison jusque dans l'hôpital des cancéreux de New-York. Son nom restera attaché à la première étude scientifique sur les vases du Dipylon, aux fouilles d'Olympie et surtout à la géographie et à l'épigraphie de l'Asie Mineure, qui lui doivent d'admirables publications. C'était une âme candide et généreuse, dont une longue correspondance m'avait apporté comme le parfum. Je ne l'ai jamais vu, et pourtant, en apprenant sa mort, j'ai senti que je perdais un ami. Si des Homais à rebours disent que la science ne rend pas les hommes meilleurs, la vie de savants comme Gustave Hirschfeld est un exemple à leur opposer.

— Joseph Derenbourg, mort à quatre-vingt-cinq ans le 29 juillet 1895, a été l'un des plus grands orientalistes du siècle; mais il n'appartient guère à notre cercle d'études que par un excellent ouvrage resté inachevé, son *Histoire de la Palestine* (t. I[er] en 1867). On lira avec intérêt dans la *Revue des Études juives*, les discours prononcés sur la tombe de ce maître universellement respecté[1].

— Les « héthéologues » n'apprendront pas sans regret la mort de Hyde Clarke, un ingénieur qui s'était fait orientaliste[2]. Nous avons eu plus d'une fois l'occasion de faire allusion à ses travaux, marqués au coin d'une hardiesse qui est de mise dans les études naissantes et fait sourire la génération qui suit.

— Aug. Geffroy († 16 août 1895) ne fut pas un savant de premier ordre et ne s'est jamais donné pour tel, mais c'était un homme d'une instruction très variée, le plus apte du monde à découvrir et à éveiller des vocations. Sa bonté, jointe à une absence complète d'*invidia philologica*, achevait de le mettre hors de pair dans le beau rôle d'accoucheur d'esprits. Le souvenir de cet homme excellent restera surtout vivace à l'École française de Rome qu'il a si longtemps dirigée et qui lui est en grande partie redevable de la haute situation scientifique où nous sommes certains de la voir se maintenir[3].

— La mort de Julien Gréau (11 août 1895) réduit à trois ou quatre la petite phalange des collectionneurs parisiens qui s'occupent de monuments antiques. Cette décadence tient à plusieurs causes, entre autres à l'habileté décourageante des faussaires. Gréau fut quelquefois leur dupe, mais il avait du savoir et du goût, ce dont suffirait à témoigner sa magnifique collection de bronzes, dispersée en 1885. Il laisse de précieuses séries de vases à reliefs et de verreries qui doivent, dit-on, être prochainement mis aux enchères.

— En célébrant, à la fin d'avril 1895, le centenaire de l'École Normale supérieure, on a peut-être trop oublié ce que cette École, pépinière de notre Institut athénien, a fait pour l'archéologie grecque depuis près d'un demi-siècle. Grâce à elle, et à elle seule, le dilettantisme a dû céder à la science un domaine où il régnait naguère presque sans rival. Mais nous recauserons de cela, *si Dis placet*, en 1896, quand l'École d'Athènes elle-même célébrera le cinquantenaire de sa fondation. Je propose, dès maintenant, d'organiser à cette occasion une promenade à Delphes, suivie d'une grande fête panhellénique à Délos, où se rendrait un aviso de l'État. Ledit aviso, réservé aux personnages de marque, pourrait

1. *Revue des Études juives*, 1895, p. I-XII.
2. *Athen.*, 1895, I, p. 316.
3. L'abbé Duchesne a succédé à Geffroy, comme directeur de l'École française, au mois de mai 1895.

être suivi respectueusement par un vapeur de commerce, où l'on embarquerait, moyennant finances, le menu fretin des archéologues et des curieux. Le port de Délos reverrait pour un jour le bel encombrement d'autrefois et je réponds que le feu d'artifice tiré au sommet du Cynthe serait merveilleux. Je propose aussi de ne point publier à cette date un volume de *Mélanges*, mais simplement une « bibliographie archéologique des Athéniens », ouvrage qui nous fait singulièrement défaut.

— Au mois de juillet 1895, une réunion en faveur de l'École anglaise d'Athènes a été tenue sous la présidence du Prince de Galles[1]. On y annonça que le gouvernement attribuait enfin à l'École une subvention de 12,500 francs pour cinq ans; plusieurs personnes, entre autres le célèbre collectionneur de tableaux Ludwig Mond, Lord Iveagh, M. Ralli, les barons de Hirsch, de Rothschild, etc. s'inscrivirent chacune pour une somme de 2,500 francs par an pendant la même période. Voilà les destinées de l'École assurées. M. Cecil Smith, du British Museum, en a été nommé directeur pour 1896[2].

— Une première liste des photographies archéologiques en vente à l'Institut allemand d'Athènes a paru en 1891 (*Arch. Anz.*, 1891, p. 74). On nous en donne aujourd'hui la suite, comprenant des monuments de l'Attique, d'Athènes, du Pirée, d'Éleusis, de Salamine, de Rhamnus, d'Orope, de la Béotie, du Péloponnèse, de Corinthe, Sicyone, Argos, Tirynthe, Mycènes, Épidaure, Mégalopolis, Phigalie, Olympie, Messène, Égine, Céos, Érétrie, Délos, Myconos, Syra, Paros, Samos, etc., de Rhodes, de Samothrace, de la Troade, de Magnésie du Méandre, de Néandria[3]. Espérons qu'une bibliothèque parisienne se décidera à acquérir toute la série.

— Le premier fascicule du t. II des *Monuments Piot* présente un intérêt particulier. M. Heuzey y a publié le merveilleux vase d'argent d'Entéména, avec des gravures à la pointe qui, attribuées aux environs de l'an 4000, sont d'un style analogue à certaines œuvres sassanides, d'une part, et, de l'autre, aux bas-reliefs égyptiens de l'Ancien Empire. M. Bénédite a donné trois héliogravures d'après la statuette de la dame Toui, déjà publiée par lui dans la *Gazette des Beaux-Arts*. M. Pottier a reproduit deux admirables coupes à fond blanc du Louvre, représentant toutes deux des joueuses de lyre. J'ai enfin (le retard n'est pas de mon fait) pu présenter au public une héliogravure du bas-relief de Panticapée, au Musée d'Odessa, dont je maintiens plus énergiquement que jamais l'archaïsme sincère (vers 470 av. J.-C.). M. Gauckler a donné deux belles planches d'après une patère d'argent alexandrine découverte dans le port de Bizerte. M. de Villefosse a publié une lampe romaine, représentant un combat de gladiateurs, avec la légende *stantes missi*, qu'il interprète par *dead heat*[4]. M. Schlumberger a fait connaître la croix byzantine des Zaccaria, conservée au

1. *Acad.*, 1895, II, p. 36.
2. *Acad.*, 1895, II, p. 117. M. C. Smith n'en conservera pas moins sa situation au Musée Britannique.
3. *Archaeol. Anz.*, 1895, p. 55-69.
4. Suivant M. Bréal, « aux survivants la liberté » (*Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 1895, p. 116).

trésor de la cathédrale de Gênes. Je parlerai, *s. v.* Constantinople, de l'intéressant travail de feu Geffroy. Sauf exception, on ne trouvera ici que l'indication du contenu de ce recueil ; je n'ai pas le loisir de discuter tous les articles, et je paraîtrais présomptueux si je voulais les juger en quelques mots.

— Le deuxième fascicule du t. II des *Antike Denkmaeler* comprend les planches 13-24 ; je n'insiste pas sur celles dont il sera question plus loin. N° 13, portrait (en couleurs) d'une momie d'Hawara à Berlin, très caractéristique (II^e^ siècle ap. J.-C., d'après une inscription) ; 14, 15, reliefs en bronze de Pérouse ; 16, 17, 18, frises du Mausolée d'Halicarnasse, d'après des dessins mous exécutés en 1877 par Eichler ; on ne comprend pas l'utilité de cette publication, lorsqu'on pouvait donner des héliogravures ; 19, vase à figures noires du Musée Britannique, représentant des femmes à une fontaine (ne devait pas être publié dans ce format) ; 20, vase de la collection Bourguignon à Naples[1] ; 21, tessons de Daphnae au British Museum ; 22, statue de l'Acropole d'Athènes (Le Bas, *Mon. Fig.*, pl. 24) ; 23, 24, tablettes en terre cuite de Corinthe à l'Antiquarium de Berlin (quantité de petits objets qui ne devaient pas être accumulés sur deux planches in-folio). — En somme, cette livraison laisse à désirer ; la planche en couleurs, qu'admire la notice explicative, est bien médiocre. Je n'y mets aucun chauvinisme ; mais combien les planches des *Monuments Piot* sont supérieures !

— Les *Études d'archéologie orientale* de M. Clermont-Ganneau (volume in-4° de la *Bibliothèque de l'École des Hautes Études*) comprennent plusieurs mémoires importants qu'il n'était pas aisé de réunir[2], et des articles inédits qui mériteraient mieux qu'une mention[3]. Cela fait suite au *Recueil d'archéologie orientale* dont il n'a paru qu'un volume (1888).

— Ne connaissant que de seconde main les *Griechische Studien* (ou *Mélanges Lipsius*), je me contente d'indiquer en note le titre des articles intéressant nos études[4].

— Les *Verhandlungen* du brillant Congrès de philologues tenu à Vienne en 1893 ont paru à la fin de 1894. On trouvera l'indication du contenu dans

1. C'est un vase à rafraîchir le vin (cf. Hauser, *Jahrb. des Instit.*, 1895, p. 108), avec sujets palestriques, dont les peintures paraissent dues à Phintias.

2. *Le sceau de Adoniphelet, serviteur de Amminadab* (*Comptes rendus de l'Acad.*, 30 octobre 1891) ; *Dédicace de la confrérie des couteliers de Sidon* (*ibid.*, 21 novembre 1890) ; *Héron d'Alexandrie et Poseidonios le stoïcien d'après un document arabe* (*ibid.*, 4 août 1893), etc.

3. *Un troisième sarcophage royal de Sidon* (en diorite, style égyptien) ; *Tessère de bronze avec légende araméenne* ; *Bustes et inscriptions de Palmyre* ; *La naissance d'Horus* ; *Aerecura et la Junon infernale* ; *L'épitaphe de Marie et Lazare et les inventaires de reliques en Palestine* ; *Terres cuites sidoniennes* ; Κόπρος *et la Kophra des Nabatéens* ; *La Tanit Pené Baal et le couple Déméter-Perséphone à Carthage* ; *L'inscription d'El-Amrouni et les dieux mânes des Sémites* ; *Inscription grecque de Syrie relative à la protection des vignobles* ; *Le bas-relief de Souaïda et Maximianoupolis d'Arabie*, etc.

4. Bischoff, *Calendriers grecs* (Épidaure ; cf. sur Πραράτιος la note d'Haeberlin, *Phil. Woch.*, 1895, p. 520) ; Panske, *Tributs du V^e^ siècle* (φόροι) *et contributions du IV^e^* (συντάξεις) ; Koch, Ἀξιαρχικὸν γραμματεῖον ; Crusius, *L'oracle* ἐν Καβείροις (ne se rapporte pas aux Cabires, mais à la Κάβειρα pontique) ; Poland, *Le prytaneion à Athènes* ; Cichorius, *Les noms des classes athéniennes* (chevaliers, zeugites) ; E. Thost, *Observations grammaticales sur les papyrus et les inscriptions grecques*. Cf. *Revue des études grecques*, 1895, p. 270.

l'*Anzeiger* (1894, p. 210); je donne ci-dessous les titres de quelques articles[1].

— Le *Thirteenth Report* de l'École américaine d'Athènes contient des relations sommaires des fouilles d'Erétrie et de l'Héraeum d'Argos (1893-94). Je n'y insiste pas, en ayant déjà parlé d'après d'autres témoignages. Le directeur de l'École, pour 1894-95, est M. Richardson, assisté d'un professeur d'art, d'un professeur de langue et de littérature grecques et d'un architecte. Le budget de 1893-94 s'est élevé à 9,000 dollars, somme fournie par les collèges et universités des États-Unis. Une école d'archéologie américaine vient d'être créée à Rome; elle sera dirigée en 1896 par M. Frothingham.

— La table quinquennale du *Bulletin de Correspondance hellénique* (1887-1891) a paru par les soins de MM. Bourguet, Millet et Couve[2]. C'est un travail énorme dont il faut savoir gré aux auteurs, d'autant plus qu'ils n'y ont même pas mis leurs noms.

— L'*Archaeologischer Anzeiger* a ouvert une nouvelle rubrique : *Trouvailles archéologiques pendant l'année* 1894[3]. Le premier exposé paru sous ce titre donne, d'après la *Gazette des Beaux-Arts*, deux fragments de la frise du trésor dit des Siphniens et un morceau du trésor des Athéniens. Le reste ne renferme guère que des généralités sans références bibliographiques; il faut espérer que l'on fera mieux à l'avenir.

— Les Πρακτικά de la Société archéologique d'Athènes pour 1893, publiés en 1895, contiennent des rapports sur les fouilles d'Épidaure, d'Éleusis, de Thoricos, de Thèbes (recherches de M. Kalopais sur les murs et les portes de la ville). Le travail le plus important, dû à M. Skias, est le récit des fouilles faites dans le lit de l'Ilissus; nous verrons plus bas que M. Belger croit y avoir trouvé des arguments décisifs contre l'*Enneakrunoshypothese* de M. Doerpfeld[4].

— J'ai reçu le premier fascicule d'une *Rivista mensile illustrata delle nuove scoperte di antichità nella Magna Grecia*, publiée à Reggio de Calabre (1895) par M. Morabito. A la page 2 est donné un fragment de vase à figures noires du musée de Reggio, représentant l'enlèvement des Leucippides, avec l'inscription suspecte ΠΟΙVΔΕVΚΕΣ ΦΟΙΒ▓. La page 6 offre deux photogravures d'après une réplique (?) d'un groupe du Laocoon découverte dans le temple d'Apollon à Reggio[5]. Signalons enfin, à la page 8, la reproduction de quelques monnaies

1. Studniczka, *Sarcophages de Sidon* (p. 70-94); A. Riegl, *Modèle d'un métier de tisserand antique* (p. 313); Th. Schreiber, *Culte de Zeus carien* (p. 328); A. Schneider, *Développement du style géométrique et rapport de ce style avec l'industrie textile* (p. 329); D. H. Müller, *Inscriptions palmyréniennes, sabéennes et éthiopiennes* (p. 342); E. Szanto, *Etat des travaux préparatoires pour le Corpus d'Asie Mineure* (p. 351); O. Lenz, *Documents historiques sur les peuples de nains* (p. 525). D'autres travaux ont été signalés dans les précédentes *Chroniques*, d'après des extraits qu'on m'avait communiqués.

2. Cf. *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 1895, p. 87.

3. *Arch. Anz.*, 1895, p. 94.

4. P. 131, plan d'un petit temple romain; p. 134 et suiv., fragments d'inscriptions. Il y a deux bons plans des fouilles de Thoricos et de celles de l'Ilissus.

5. M. Sittl a publié une monographie sur le *Laocoon* comme XXVIII[e] programme de Wurzbourg (1895). Il y traite longuement des circonstances de la découverte, des restaurations et du style, mais n'aborde pas le chapitre des répliques. En ce qui touche les restaurations, il montre que Montorsoli et Cornacchini ont fait

rares de Rhégium. Les articles qui accompagnent ces images sont faibles et l'ensemble n'inspire guère confiance.

— La *Librairie de l'Art* publie un *Album classique de l'histoire de l'Art*, dont la première partie concerne l'antiquité. On y trouve une série de clichés, les uns connus et médiocres, les autres nouveaux et pires, accompagnés d'invraisemblables légendes. De pareils ouvrages n'ont aucun droit à exister.

— Cela devait arriver. Après un silence, coupé de quelques articulets complaisants (en Allemagne), l'*Archaeologie der Kunst* de M. Sittl a été l'objet d'une exécution formidable par M. Koepp [1]. « On voudrait bien, dit le critique, jeter ce livre dans un coin. » Vraiment, c'est beaucoup dire, car il y a des choses à prendre dans ce manuel, mais il est parfois utile, et même nécessaire, de décourager la fabrication hâtive de gros livres mal écrits [2].

— L'Italie a maintenant un recueil analogue aux *Jahrbücher der Sammlungen* publiés à Berlin et à Vienne. Le premier volume (1894) fait une petite part à l'archéologie, avec des notices de M. Mariani sur les statues antiques de certaines collections privées de Rome [3].

— Dans le premier numéro de la *Revue internationale des Archives, Musées, et Bibliothèques*, j'ai publié un article assez développé sur l'état de la muséographie archéologique en 1895. Je me permets de le signaler aux bibliothécaires, sûr de n'avoir cité aucun ouvrage qui ne vaille la peine d'être acquis.

— Le troisième demi-volume de la réédition de Pauly contient les articles *Apollon-Artemis*. Il y a là quantité de monographies excellentes, à tel point qu'on éprouve quelque embarras à signaler les meilleures [4]. La manière dont est conduite cette publication fait grand honneur à M. Wissowa et aux collaborateurs qu'il a su grouper autour de lui.

— Les archéologues qui ne lisent pas l'allemand ont accueilli avec reconnaissance la traduction, par M. Trawinski, de l'*Épopée homérique* de M. Helbig. Ce livre a beau avoir vieilli sur quelques points : ce n'en est pas moins une collection de matériaux précieuse et l'édition française, faite sur la seconde édition allemande, restera utile, alors même que la troisième édition, actuellement sous presse, aura paru [5].

— Sous ce titre : « Un livre massacré » (*A butchered book*), M. Sterrett a

peu de chose et que les parties en stuc ont été ajoutées à Paris entre 1796 et 1800, d'après un modèle, aujourd'hui perdu, de Girardon.

1. *Goettingische gelehrte Anzeigen*, 1895, p. 551.

2. M. Koepp a raison de trouver mauvais le style de M. Sittl ; mais comment se fait-il qu'on s'abstienne, en Allemagne, de juger comme il le mérite le plus odieux de tous les mauvais styles, celui de M. A. Bastian? Je souhaite que ce polygraphe, qui parle aussi de mille choses qu'il ignore, finisse par trouver un jour son Koepp.

3. *Le Gallerie nazionale italiane. Notizie e documenti*, Roma, 1894. Cf. *Amer. Journal*, 1895, p. 57 ; *Revue de numism.*, 1895, p. 477.

4. *Apollon* (Wernicke) ; *Arabia* (H. D. Müller et Rohden) ; *Archiereus* (Braudis) ; *Archontes* (v. Schœffer, avec nouvelle liste) ; *Arès* (Sauer) ; *Argonautai* (Jessen) ; *Armenia* (Baumgartner) ; *Artemis* (Wernicke.) Les articles mythologiques sont supérieurs à ceux du *Lexikon* de Roscher.

5. La préface, œuvre élégante de M. Collignon, aurait dû indiquer, du moins en gros, les résultats des recherches récentes de M. Reichel, qui ont renouvelé la question de l'armement à l'époque homérique.

protesté avec vigueur contre la négligence incroyable dont a fait preuve un M. Gonino dans la traduction anglaise du VI[e] volume de l'*Histoire de l'Art*, par MM. Perrot et Chipiez[1]. « *The crass, unheard-of ignorance of M. G., is simply atrocious, and exasperates the reader to the verge of frenzy.* » M. Sterrett a bien tort de dire que M. Perrot « persiste à confier à M. G. la traduction de livres aussi importants, etc. »; cela ne regarde pas du tout M. Perrot, qui a mieux à faire que de surveiller ses traducteurs. Mais les spécimens d'erreurs allégués par M. Sterrett sont vraiment drôles. La plus comique a été citée dans un compte rendu anonyme du même travail — plus poli, mais non moins sévère — qu'a publié la *Nation* de New-York (1894, p. 329) : M. Gonino parle de vases « moulés sur le tour », *cast on the wheel!* Le traducteur ne paraît savoir ni l'anglais, ni le français, ni l'histoire ancienne, ni les éléments de l'archéologie classique; mais pourquoi l'éditeur n'a-t-il pas fait réviser son travail? Cela fait partie des égards dus au public.

— Je signale avec plaisir l'*Archaeologie der altchristlichen Kunst* de M. V. Schultze (avec 120 illustrations); c'est un manuel qui nous manquait et qui rendra service. Il est divisé en six chapitres, comprenant l'histoire de la science, l'architecture, la peinture, la sculpture, les arts mineurs et l'iconographie. Beaucoup de gravures sont bonnes et je n'en ai pas noté une seule qui soit mauvaise. Une édition française trouverait, je crois, des acquéreurs.

— On a distribué le *prospectus* d'un « *Corpus des Monuments grecs* », par M. Charles Normand, dont le premier fascicule, déjà publié, est la *Troie d'Homère* et dont le second doit être consacré à Lycosura. Suivant le *prospectus*, ce recueil sera rédigé avec autant de soin que « l'*Ami des Monuments et des Arts*, devenu le fondement indispensable de toute bibliothèque. » On trouvera dans le second volume « le texte des écrits aujourd'hui introuvables des voyageurs antérieurs et la traduction inédite de leur récit. » On y trouvera aussi les inscriptions relatives aux monuments. « En souscrivant tout de suite on recevra, à l'aide de versements espacés et minimes, un des plus beaux et importants ouvrages qu'on aura consacré jusqu'ici à l'art grec. » Avis donc aux souscripteurs.

— M. Goodyear a repris l'étude des courbes découvertes par M. Penrose[2]. Dès 1833, M. Pennethorne avait constaté des courbes dans les lignes horizontales du temple de Médinet-Abou. Les mesures de M. Goodyear ont porté sur les temples de Karnak, Louqsor, Edfou, ainsi que sur la Maison Carrée de Nîmes, où il dit avoir trouvé des courbes parfaitement accusées, mais toujours dans un plan horizontal[3]. Nîmes est une ville moins gallo-romaine que gréco-

1. *The Independent*, New-York, 25 avril 1895. A la fin de l'article, M. Sterrett remarque que le costume des femmes mycéniennes est identique à celui des femmes Mojaves (Peaux Rouges) et renvoie aux photographies de deux *Mojave squaws* publiées dans *The Cosmopolitan* (mars 1895, p. 598). Il pense que les Τρωάδες ἑλκεσιπέπλοι portaient de longues traînes qui « *did not differ very materially from those seen in modern ball-rooms, tho'some might claim that the costumes were excessively low-necked.* »

2. *Architectural Record*, avril 1895; *The Nation*, 1895, p. 345.

3. Un article à ce sujet, abondamment illustré, a paru dans l'*American Journal*, 1895, pl. I, II.

alexandrine; il est donc possible que le raffinement dont il s'agit soit dû aux relations de la Gaule méridionale avec l'Égypte des Ptolémées.

— Dans un travail danois sur le développement de la colonne grecque, M. Ussing place le temple de Phigalie au IVe siècle et reconnaît dans le gymnase, auquel appartient le prétendu portique d'Hadrien à Athènes, le gymnase de Ptolémée. Il pense que les colonnes du temple de Jupiter olympien à Athènes ne datent pas de l'époque romaine, mais de celle d'Antiochus Épiphane[1].

— A propos d'un travail de M. Fauré, la question des modules a de nouveau été soulevée à l'Académie; MM. de Vogüé et de Lasteyrie ont justement exprimé leur scepticisme au sujet de ce mirage qui hante obstinément l'imagination des architectes[2].

— J'annonce la publication d'un *Répertoire de la statuaire grecque et romaine*, en trois volumes, comprenant, dans le format petit in-8 : 1° les gravures du recueil de Clarac (617 planches)[3]; 2° 4000 statues antiques ne figurant pas dans le recueil de Clarac; 3° un texte suivi de copieux index. Le tome Ier (*Clarac de poche*) paraît peu de jours après cette *Chronique*; il coûte 5 francs. Ceux qui possèdent des photographies de statues inédites (en marbre ou en bronze seulement) me rendront service en me les communiquant.

— M. Stuart Jones a réuni 271 passages d'auteurs anciens relatifs à l'histoire de la sculpture et les a accompagnés d'une traduction anglaise[4]. Il aurait mieux fait de donner une simple traduction des *Schriftquellen* d'Overbeck, qui ne sont pas à la portée de tout le monde et sont, en particulier, lettre close pour les artistes.

— Parmi les μελέται de Choricius, il en est une où il est longuement question d'une Aphrodite, reproduisant les traits de Phryné, qui aurait été sculptée pour les Spartiates par Praxitèle. M. Foerster a imprimé pour la première fois ce morceau, où l'histoire de l'art classique n'a rien à apprendre, parce que les Byzantins la connaissaient encore moins que nous[5].

— M. Lechat a publié une étude intéressante sur la *loi de frontalité* mise en lumière par M. J. Lange[6]. Voici comment il l'énonce : « Quelle que soit l'attitude donnée à la figure, qu'elle soit représentée marchant, arrêtée, droite, inclinée en avant ou en arrière, assise sur un siège ou par terre, à cheval, agenouillée, couchée sur le dos ou sur le ventre, etc., dans tous les cas, le plan médian qu'on peut se figurer passant par le sommet de la tête, le nez, l'épine dorsale, le sternum, le nombril et les organes sexuels, et qui partage le corps

1. D'après l'*Archaeol. Anzeiger*, 1894, p. 208.
2. *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 1895, p. 39.
3. Tous les bas-reliefs et toutes les statues antiques, à l'exclusion des statues et décorations modernes ainsi que de l'iconographie, qui est très mauvaise.
4. Stuart Jones, *Select passages illustrative of the history of greek sculpture*, 1895.
5. *Jahrb. des Instit.*, 1894, p. 167. Un passage (p. 170) paraît prouver que le Zeus olympien de Phidias existait encore à l'époque de Justinien et se trouvait à Olympie, ce qui est contraire aux deux traditions qui nous ont été conservées par le scoliaste de Lucien et par Cedrenus. Il y a aussi un semblant d'information sur la *Vache* de Myron (p. 168).
6. *Revue des Univ. du Midi*, 1895, p. 1; cf. *Revue archéol.*, 1894, II, p. 68.

en deux moitiés symétriques, reste invariable, ne se courbant ni se tournant d'aucun côté. » Cette loi s'applique à toutes les statues égyptiennes, assyriennes, grecques, archaïques, etc., de l'âge primitif. Les exceptions sont très rares; elles consistent soit dans une rotation de la tête à 90° (auquel cas le plan de la tête est perpendiculaire à celui du tronc), soit dans une légère flexion latérale du cou, qui s'observe surtout dans les œuvres de l'art grec archaïque. On annonce la publication prochaine d'une traduction allemande du mémoire de M. Lange, qui est écrit en danois (avec un résumé de 30 p. en français).

— M. Collignon a traité de la polychromie dans la sculpture grecque[1]. Son article, quelque peu éclectique, n'en aboutit pas moins à une conclusion précise : la polychromie était purement conventionnelle, elle ne visait pas à donner l'illusion de la réalité. Nous sommes loin de la théorie de M. Treu, mais c'est trop encore aux yeux de M. Dimier, qui est un anti-polychromiste convaincu[2]. Pour lui, la sculpture archaïque a seule été polychrome; à l'époque classique, il ne peut y avoir que des exemples isolés de ce manque de goût. Lui objecte-t-on les sarcophages de Sidon? « Ces bas-reliefs sont bons, répond-il, mais non point excellents... ; on trouve en eux des échantillons bien venus d'une époque heureuse et d'une bonne pratique courante. » En vérité, M. Dimier est difficile.

— M. Cook a publié un essai sur le symbolisme de l'abeille dans l'antiquité[3], sujet qui a fait récemment l'objet d'une dissertation de M. Robert-Tornow (Berlin, 1893). Le caractère chthonien des abeilles et l'idée qu'elles représentent la survie de l'âme expliquent la présence d'abeilles symboliques dans les tombeaux. Les parallèles empruntés par M. Cook au folklore seront nouveaux pour beaucoup d'archéologues et présentent un véritable intérêt.

— J'ai essayé de montrer que les représentations de la nudité féminine ne sont pas d'origine chaldéenne, mais égéenne, la déesse nue des cylindres, qui n'est pas Istar, étant l'image d'une statue de culte importée. L'origine chaldéenne assignée aux statues de femmes nues en marbre que l'on découvre dans l'Archipel me paraît absolument inadmissible; j'admets plutôt une influence en sens contraire[4].

— A propos d'influences, vraies ou supposées, je prie les *archéologues classiques* qui me lisent de jeter les yeux sur *L'Anthropologie*, 1895, pl. I et II. Ils verront là, reproduit par la photogravure, un fragment de statuette de femme nue en ivoire de mammouth, découvert par M. Piette dans la grotte de Brassempouy (Landes). Cette œuvre d'art — car c'en est une — est antérieure, comme l'attesteront tous les géologues, à ce que l'art chaldéen et l'art égyptien nous ont légué de plus ancien. Je dis aux archéologues d'y aller voir, mais ne leur dis pas autre chose; *hypotheses non fingo*.

— Étudiant le type des Hermaphrodites dans l'art antique, M. le Dr Meige y

1. *Revue des Deux Mondes*, 15 février 1895.
2. *Revue archéol.*, 1895, I p. 347.
3. *Journal of Hellenic Studies*, 1895, p. 1-24.
4. *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 5 avril 1895; *Revue archéol.*, 1895, I, p. 367.

reconnaît l'influence de déviations réelles du type normal, constituant ce qu'on appelle aujourd'hui l'infantilisme et le féminisme[1]. Quelques-unes des photographies qu'il a recueillies sont bien curieuses : supprimez la tête, presque toujours ignoble, et vous croirez être en présence d'un Éros ou d'un Dionysos de Praxitèle.

— M. Bienkowski a retracé l'histoire du développement des bustes dans l'art antique[2]. Il distingue les types suivants : 1° type *grec*, qui n'est qu'un *hermès* transportable ; 2° type *julio-claudien*, avec l'indication de la poitrine, mais non des épaules ; 3° type *flavien*, avec les épaules ; 4° type *trajanien*, avec la naissance des bras ; 5° type *hadrianien*, avec la partie inférieure de la poitrine et la partie supérieure des bras ; 6° types du IIIe siècle (bustes sculptés jusqu'à la hauteur du nombril, *imagines trabeatae*). A la fin de cette évolution, le buste est devenu une demi-figure, quelquefois avec l'indication intégrale des bras.

— M. Winter a fait imprimer à Berlin une *Habilitationsrede* sur le portrait chez les Grecs, accompagnée de neuf gravures[3]. Je ne l'ai pas vue.

— Publiant quelques terres cuites phéniciennes qui sont très exactement imitées de modèles en bois égyptiens, M. Pottier a repris la question de l'influence de l'Égypte sur la sculpture grecque à ses débuts[4]. Il pense que cette influence s'est exercée par les œuvres des sculpteurs grecs établis en Égypte et par les copies phéniciennes importées, mais seulement depuis le VIIe siècle. Si le type viril des *Apollon* la trahit avec évidence, le type féminin ne doit presque rien à l'Égypte, « probablement parce qu'il est le plus ancien et qu'il était en grande partie formé au VIIe siècle. » Au VIe siècle seulement, les statues féminines se conforment presque toutes au principe adopté pour le type masculin et sont représentées, comme les figures viriles, avec la jambe gauche avancée.

— Le second et le troisième article de M. P. Girard sur l'expression des masques dans les drames d'Eschyle[5] contiennent des recherches intéressantes, bien qu'un peu longues, sur l'expression de la physionomie dans la sculpture et la peinture grecques jusqu'au milieu du Ve siècle[6].

— M. Koepp a traité dans une conférence la question des « tableaux de bataille » à Athènes[7]. J'en retiens quelques assertions, que je donne sans commentaires. Le temple d'Athéna Niké a été construit pendant la guerre du Péloponnèse ; la bataille représentée sur la frise est celle de Marathon, mais un Marathon *homérisé*. Le progrès consista, dans la représentation des batailles, à substituer l'action des groupes aux combats singuliers : ce fut l'œuvre des peintres de l'école asiatique comme Agatharchos. En réalité, il y a là une inno-

1. *L'Anthropologie*, 1895, p. 257, 414.
2. Résumé en allemand dans l'*Anzeiger der Akad. der Wissenschaften in Krakau*, déc. 1894.
3. F. Winter, *Ueber die griechische Portraetkunst*. Spemann, 1894.
4. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1894, p. 408, pl. XVII.
5. *Revue des Études grecques*, 1894, p. 337 ; 1895, p. 88.
6. Voir surtout, p. 341, ce qui est dit du sourire éginétique ; p. 126, allusions aux œuvres d'art dans Eschyle.
7. *Archaeol. Anz.*, 1895, p. 20.

vation très importante, consistant à tenir compte de la *profondeur* des tableaux. Mais on est encore loin du naturalisme, puisqu'à l'époque de Pélopidas encore il peut être question de *démarquer* un tableau de bataille. La tradition de ces images classiques, où le détail précis fait défaut, survit encore dans le grand sarcophage de Sidon; en revanche, la mosaïque de Pompéi nous met en présence d'un art nouveau, qui est vraiment de l'histoire en peinture. Ce tableau seul suffit à montrer combien est fausse l'opinion de ceux qui, de Phidias à Apelles, ne veulent voir que la première décadence de l'art grec. — Je me demande si l'*Anzeiger* ne devrait pas résumer plus brièvement des communications qui, telles qu'il les imprime, ont l'air de s'adresser à un public d'élégants dilettantes plutôt qu'à des archéologues dont le temps a quelque valeur.

— Le même sujet a été abordé par M. R. de la Sizeranne, dans un article malheureusement rempli d'erreurs [1]. Est-il permis d'écrire ceci (p. 603) : « Les cavaliers antiques... ne faisaient pas de véritables évolutions... et nous voyons qu'ils mettaient pied à terre pour combattre... *On descendait aussi des chars : César dit que dans une bataille contre les Bretons*, les soldats des chars *combattaient à pied avec avantage.* » Et, en note : « Colonel Ardant du Picq, *Études sur le combat.* » Mais il suffit de consulter César, *B. G.*, IV, 33, qui a seul voix au chapitre, pour s'assurer qu'il est question des essédaires bretons, non des Romains. — P. 604, que penser d'un auteur qui voit des scènes de combat sur les *frises du Jupiter d'Olympie*, ainsi que sur celles *des temples de Pergame et de Gjölbaschi* — qui, parmi les sarcophages représentant des batailles, oublie celui de la Vigne Ammendola? Mais la page 607 nous réserve d'autres surprises. Voici les guerriers d'Égine : « Le sourire de ceux qui tombent est mystérieux comme leur destin. » On sait cependant aujourd'hui ce que penser du « sourire éginétique ». Et le Galate mourant du Capitole : « A cet homme qui défendait, nu et d'instinct, *le sol des ancêtres* contre un envahisseur bardé de fer et de logique, nous nous sentirions incapables de dire quelque chose qui pût le consoler. » Alors les Galates n'étaient pas des envahisseurs, mais ils défendaient, contre les rois de Pergame, *le sol des ancêtres*? — M. R. de la Sizeranne a écrit un bon livre sur la peinture anglaise, mais je crains qu'il ne soit bientôt gâté par les « détestables flatteurs » [2]. C'est à lui de voir s'il préfère la vérité aux éloges de *snobs* incompétents.

— Il faut pourtant que je signale, bien qu'elle ait été trouvée à Rome, l'admirable tête de femme provenant des fouilles du stade palatin [3]. S'il y a au monde un morceau de marbre qui puisse donner une idée du type d'Aphrodite au temps de Phidias, c'est bien celui-là! Κόρον δ' οὐχ εὗρον ὀπωπῆς.

— La statue crétoise dite *Minerve à la ciste*, acquise en 1880 par le Louvre, a été publiée par M. Jamot [4]. Si l'auteur lisait mieux mes *Chroniques*, il n'aurait pas attribué à un collègue (p. 38) l'hypothèse que la *Minerva musica* de Pline

1. *L'esthétique des batailles*, dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er août 1895, p. 597.
2. Voir, par exemple, l'entrefilet de la *Chronique des Arts*, 1895, p. 270.
3. *Monumenti antichi*, 1895, p. 71-73.
4. *Monum. grecs*, 1895, t. II, p. 17 et pl. 12.

(XXXIV, 76) serait une *Minerva mystica*; car j'ai signalé comme « certaine », en 1893, cette conjecture due à M. Froehner. A sa place, j'aurais évité de raconter une fois de plus (p. 19) l'histoire dégoûtante et suffisamment connue de la naissance d'Érichthonios. Mais la partie la plus importante de son article est celle qui concerne l'Athéna Lemnia. Avec un courage et une courtoisie également louables, M. Jamot a osé s'inscrire en faux contre la brillante restitution de M. Furtwaengler : il a soutenu, avec l'approbation de M. Pottier, que la tête de Bologne était trop grande pour le torse de Dresde, qu'elle était celle d'un athlète et non d'une Athéna, enfin qu'elle appartenait à l'école de Polyclète et non à celle de Phidias. M. Furtwaengler lui a répondu, avec beaucoup d'humeur[1], qu'il semblait ne connaître les *Meisterwerke* que par un article de journal[2], qu'il ignorait complètement l'existence de la seconde réplique de Dresde, de la pierre gravée de Raspe, que la tête de Bologne n'était ni virile, ni polyclétéenne, etc. Sur un point seulement, il donne raison à son contradicteur : le fait que la Lemnienne tenait un casque à la main n'est pas prouvé, il n'est que vraisemblable. M. Jamot a répliqué à son tour[3], réitérant ses premières objections et émettant l'idée que l'*Athéna* de Dresde — si tant est que la tête doive se rajuster au corps — dériverait d'une œuvre éclectique et pasitélienne, d'un caractère analogue à la *Venus genetrix*. Tout cela est enveloppé de mille « peut-être », mais l'auteur se montre très affirmatif en écrivant (p. 38) : « La seule chose certaine, à mon avis, c'est que l'Athénia Lemnia n'est pas la statue reconstituée par M. Furtwaengler. » En vérité, la thèse de ce dernier comporte une objection sérieuse, que M. Jamot a fait nettement valoir et que M. Furtwaengler n'avait nullement dissimulée : la tête de Bologne ne ressemble pas à celles que nous pouvons rapporter à Phidias. Tant que cette objection n'aura pas été écartée, il sera bon de suspendre son jugement.

— Le *Polyclète* de M. Paris, publié dans la même collection que le *Phidias* de M. Collignon, est un joli livre assez inégalement illustré. Naturellement, l'auteur réagit contre les « témérités » de M. Furtwaengler, mais, comme de raison, il doit beaucoup aux *Meisterwerke*. J'en parlerai avec plus de détail ailleurs.

— L'archéologie a été longtemps « hypnotisée » par les marbres du Parthénon; puis une manie, quelque peu déliquescente, l'a tournée vers l'archaïsme. Que deviennent, dans tout cela, les chefs-d'œuvre du IVe et du IIIe siècle qui, connus par des copies romaines, charmaient à bon droit les contemporains de Winckelmann? Miss Sellers a plaidé leur cause devant le grand public, en prenant pour thème les marbres de cette époque conservés au British Museum[4]. Elle l'a fait avec beaucoup d'esprit et de savoir. Notons, en passant, ce qu'elle dit de la *sensuous passivity* de l'Hermès et des Satyres de Praxitèle (p. 685), de la σεμνότης orientale du Mausole (p. 687), des caractères du style de Scopas

1. *Class. Review*, 1895, p. 269.
2. S'il s'agit de mon article de la *Gazette des Beaux-Arts* (1894, II, p. 213), je proteste, car je défie M. Furtwaengler d'y trouver une inexactitude à ce sujet. Dans la *Revue critique* (1894, I, p. 97), j'ai été nécessairement très bref.
3. *Revue archéol.*, 1895, II, p. 7.
4. *The art of Skopas and of Praxiteles*, dans le *XIXth Century*, avril 1895, p. 682.

dans la Déméter de Cnide (p. 689), à propos de laquelle l'auteur prononce le nom de Bryaxis, enfin quelques lignes sévères sur Lysippe, *the most popular as also the most overrated artist of antiquity* (p. 690). Je ne pensais pas que nous connussions Lysippe assez exactement pour le déclarer « surfait ».

— M. L. Bloch a consacré une étude à trois bas-reliefs attiques célèbres, dont nous possédons des copies romaines : 1° Orphée, Eurydice et Hermès ; 2° Hercule, Philoctète et Ulysse ; 3° Médée et les Péliades [1]. Le second est celui dont il existe une réplique partielle à Berlin, avec l'inscription ΘΕΣΕΥΣ auprès de la tête que M. Bloch prend pour celle d'Hercule ; d'accord avec M. Conze, et contrairement à M. Helbig, il considère l'inscription comme apocryphe. A la page 37 est publié pour la première fois un bas-relief de la collection Purser à Smyrne, qui représente Ulysse et Philoctète ; c'est une œuvre grossière, mais qui peut dériver d'un bon original. L'auteur n'admet pas la théorie de M. Reisch sur la destination votive de ces sculptures, mais croit qu'elles ont décoré, dès le v[e] siècle, les murs d'édifices publics.

— Le Musée de Dresde possède le moulage d'un Satyre que M. Bienkowski attribue à l'un des fils de Praxitèle ; il pense que l'original de cette statue a fait partie, avec le *Dionysos et Éros* de Naples, d'un groupe dont les deux autres figures étaient de Thymilos (Paus., I, 43, 5). Cette hypothèse est tout à fait gratuite, mais la statue inédite de Dresde est fort intéressante [2].

— Une statuette de bronze de la collection Habich à Cassel, représentant une Aphrodite nue dont le geste rappelle la Diane de Gabies, est considérée par M. Klein comme l'image de la *Pseliumene* de Praxitèle [3]. La déesse est occupée à attacher un collier (qui manque) autour de son cou. L'hypothèse n'est pas absurde [4], mais je ne comprends pas que M. Klein parle avec enthousiasme d'une figurine qui n'est pas supérieure à la moyenne des bronzes provenant des nécropoles syriennes. On peut aussi ne pas croire, avec M. Klein, que la *Pseliumene* soit identique à la statue mentionnée par Christodore (v. 99-101), qui, placée depuis 328 au Zeuxippe à Constantinople, y périt dans l'incendie de 532.

— M. Amelung s'inscrit en faux contre les conclusions de M. Graef sur le groupe des lutteurs à Florence [5]. La tête du Niobide (n° 253 de Dütschke) appartient bien à la statue ; la tête du lutteur de dessus n'est pas moderne, mais seulement repolie. Ce qui est vrai, c'est que les deux têtes des lutteurs ressemblent à celle du Niobide ; il est possible que l'une d'elles ait appartenu à la réplique meilleure du n° 253, le n° 267 de Florence. L'ensemble du groupe est postérieur à Lysippe et même à ses premiers successeurs [6].

1. Leo Bloch, *Griechischer Wandschmuck*, Munich, 1895.
2. *Revue archéol.*, 1895, I, p. 281. Le rapprochement du Satyre de Dresde et du groupe de l'ancienne collection Fould (Froehner, n° 260) est certainement justifié. Le groupe de Naples, dont M. Bienkowski a donné une bonne héliogravure (pl. VIII), était déjà connu non seulement par Gerhard, qu'il cite, mais par le *Museo Borbonico* et par Clarac.
3. *Jahrb. des Instit.*, 1894, p. 248 et pl. 9.
4. Avec cette réserve qu'on ne s'explique guère la quasi-absence de répliques pour une statue aussi célèbre que celle-là.
5. Cf. *Revue archéol.*, 1895, I, p. 90.
6. *Archaeol. Anz.*, 1894, p. 192.

— Le chef-d'œuvre que l'on appelle le *Niobide* de Subiaco (au Musée des Thermes de Dioclétien à Rome)[1] a été généralement attribué au IVe siècle. M. Kalkmann[2] y voit un coureur approchant du but, concentrant toute son énergie dans un dernier bond, et rapproche son attitude agenouillée de celle que l'art archaïque prête aux figures animées d'un mouvement rapide. Cela est tellement étrange, pour ne pas dire plus, qu'on se résigne presque à la seconde hypothèse de M. Kalkmann, suivant laquelle le *Niobide* serait la copie d'un bronze de Pythagore de Rhégium, analogue au *Ladas* de Myron, mais plus ancien! J'estime le savoir et le talent de l'auteur; c'est pour cela même que je regrette de trouver son nom au bas d'un mémoire *insensé*[3].

— La statuette en bronze d'Apollon, appartenant à la Bibliothèque nationale, qui a été publiée par M. Blanchet, est une médiocre réplique d'un type du IVe ou du IIIe siècle[4]; je ne comprends pas comment le savant auteur peut écrire que la comparaison de cette figurine avec l'Apollon de Piombino « s'impose complètement ». Il n'y a que l'ombre d'une analogie.

— Les *Notes de voyage* de M. Fr. De Crue sont un aimable petit livre, assez inutile d'ailleurs, où il est question d'Athènes, de Constantinople, de Smyrne, de Mycènes et d'autres lieux. On peut le signaler aux touristes, qui trouveront là quelques jolies similigravures (sarcophage d'Alexandre, p. 127), encadrées dans un texte où il n'y a pas beaucoup d'erreurs.

— M. Birt a étudié les transformations du motif prêté par l'art à l'*Ariane endormie*[5], type que Properce paraît avoir eu dans l'esprit en écrivant la troisième élégie de son premier livre. C'est une interminable causerie archéologique où je ne trouve pas de résultats nouveaux et dont l'auteur a l'air, le plus innocemment du monde, d'avoir découvert le Musée du Vatican. Si M. Birt se relit, ce que je n'ose lui conseiller, je suis sûr qu'il sera de mon avis et qu'il trouvera ses deux longs articles bien ennuyeux.

— A propos du travail de M. Sauer, qui reconnaît Polyphème dans le *torse du Belvédère*, M. Th. Schreiber se demande[6] s'il n'existe pas une réplique plus complète du même motif à Cherchel. La statue en question[7] vient d'être publiée en héliogravure par M. Gauckler, dans son bel *Album du Musée de Cherchel*[8] (pl. XI, n° 2); la présence d'une syrinx au-dessous de la jambe gauche viendrait à l'appui de l'hypothèse de M. Sauer, mais il y a aussi la trace d'une queue, preuve que le personnage est un Satyre. Ajoutons que ce fragment avait déjà

1. *Antike Denkm.*, t. I, pl. 56. Cette planche est insuffisante; celle du *Jahrbuch* (1895, pl. I) est encore pire.
2. *Jahrb. des Instit.*, 1895, p. 46.
3. P. 56 et suiv., il y a de très intéressants développements sur le *Laufschema* archaïque; p. 84, l'auteur polémise contre M. Furtwaengler, qu'il accuse de ne pas avoir compris son travail sur les proportions du visage (cf. *Revue archéol.*, 1895, I, p. 88).
4. *Revue archéol.*, 1895, I, pl. I.
5. *Rhein. Mus.*, 1895, p. 31, 161.
6. *Lit. Centralblatt*, 6 avril 1895, p. 503.
7. Waille, *De Caesareae monumentis*, p. 88, fig. 51.
8. Presque en même temps a paru le *Musée de Lambèse*, par M. Cagnat. L'histoire de l'art provincial a beaucoup à apprendre dans ces deux livres.

été rapproché de l' « Hercule » du Belvédère par M. Gsell; M. Gauckler paraît se tromper quand il dit que « la ressemblance n'est qu'apparente » (p. 126).

— Algardi a restauré une statue représentant la lutte d'Hercule avec l'hydre, qui est conservée au Musée du Capitole. Presque aussitôt la restauration faite, raconte Maffei, on retrouva la jambe gauche du héros, autour de laquelle s'enroulent les replis de l'hydre; on admira la pénétration du sculpteur, qui avait si bien deviné le motif du groupe, mais on se contenta de placer la jambe antique à côté. L'étude que M. Pallat a faite de l'ensemble et des détails[1] l'a convaincu que cette histoire est fausse; Algardi a bien connu la jambe avec l'hydre, mais : 1° le fragment qu'il a restauré appartenait en réalité à un groupe d'Hercule domptant la biche cérynitide; 2° il a renoncé, après essais, à employer la jambe, parce qu'elle est le reste d'un autre groupe qui faisait pendant au premier. Ces œuvres sont attribuées par M. Pallat à un sculpteur « éclectique » du temps d'Hadrien, qui combinait les types de Lysippe et de Scopas avec des modèles plus anciens.

— M. Homolle a énuméré les huit signatures actuellement connues d'Eutychidès et a donné des raisons pour faire de lui un contemporain d'Agasias fils de Ménophile, qui travaillait vers l'an 100 avant J.-C.[2]. Une signature d'Agasias, fils de Dosithée, éphésien, est signalée par M. Giannopoulos comme ayant été découverte à Zéréli près de Platanos. Il sera bon de la voir[3].

— La publication, par MM. Wickhoff et de Hartel, du précieux manuscrit à miniatures connu sous le nom de *Wiener Genesis*, est précédée d'une très importante introduction de M. Wickhoff, qui développe, avec beaucoup de talent, des idées nouvelles sur l'originalité de l'art romain. A ses yeux, on a fait à l'art alexandrin, gréco-ptolémaïque, une part beaucoup trop grande; il y a un art *augustéen*, mélange de réalisme italique et d'idéalisme grec, qui s'est développé d'une manière indépendante et qui, dans le portrait, le bas-relief et la peinture, a produit des œuvres d'une haute valeur, tout autre chose que de pâles reflets des modèles grecs. M. Wickhoff exagère certainement, mais la réaction qu'il institue au profit de l'art romain répond, je crois, au sentiment secret de beaucoup d'archéologues. L'*excudent alii* ne doit pas être pris à la lettre[4].

— On trouvera un grand nombre de monuments romains inédits, reproduits avec tout le soin désirable, dans les trois premiers fascicules du grand ouvrage de M. Cumont sur Mithra[5]. Ce qui a paru du texte suffit à classer cette monographie parmi celles qui font le plus d'honneur à l'érudition archéologique de notre temps.

1. *Roem. Mittheil.*, 1895, p. 335, pl. X. A la p. 336, l'expression *die von den Franzosen* (1797) *geraubten Prachtwerke*, est inconvenante; quoi qu'on pense des enlèvements d'œuvres d'art à cette époque, ils résultaient de traités réguliers et il n'y a eu de *Raub* qu'en 1815, alors qu'on a violé ouvertement un traité en dépouillant le Louvre de ses chefs-d'œuvre.
2. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1894, p. 336.
3. *Ibid.*, p. 338.
4. Wickhoff und Hartel, *Die Wiener Genesis*, Vienne, 1895, avec 52 planches (très beau et très cher).
5. F. Cumont, *Textes et monuments figurés relatifs aux mystères de Mithra*, Bruxelles, 1894-5. Cf. *Revue critique*, 1895, II, p. 103.

— La science ne saurait trop regretter que la villa d'Hadrien à Tibur ait été fouillée, depuis le XVe siècle, par de simples chercheurs de statues. Il faut savoir d'autant plus de gré à M. Winnefeld qui, dans un cahier supplémentaire du *Jahrbuch*, a donné une monographie très soignée de ces immenses ruines, précédée d'un historique des recherches et d'une liste des œuvres d'art qui passent pour en avoir été exhumées. Les planches qui accompagnent son mémoire sont exclusivement consacrées aux plans des divers édifices, mais il y a de nombreuses vignettes dans le texte qui donnent une idée de leur état actuel.[1]

— Les bas-reliefs de la colonne de Marc-Aurèle ont enfin été moulés et photographiés, au moyen d'un échafaudage dont l'empereur d'Allemagne a fait les frais. On annonce qu'ils vont être publiés par la maison Bruckmann, ce qui ne laisse pas de m'inquiéter, vu l'habitude qu'ont ces Messieurs d'exagérer le format et le prix de leurs productions. Espérons encore, sans trop y compter, que le gouvernement allemand prendra des mesures pour qu'un monument d'une importance historique et nationale si grande devienne accessible dans un in-4° *parabilis*. Agir autrement serait détourner de son but le subside accordé par Guillaume II à cette entreprise. C'est déjà trop que les bas-reliefs de la colonne Trajane soient enfouis, jusqu'à nouvel ordre, dans les immenses in-folio de M. Froehner.

— M. Mommsen s'est expliqué à son tour sur « le miracle de la pluie »[2]. « La vérité, dit-il, n'est pas toujours *in medio*, mais elle l'est ici. » La lettre de Marc-Aurèle au Sénat, citée par Tertullien, n'est pas un faux, comme l'ont cru MM. Petersen et Domaszewski. Mais l'empereur, dans sa lettre, parlait seulement d'une intervention divine, παρὰ θεοῦ λαμβάνων ; ce sont les chrétiens qui, sous le mot θεός, ont entendu leur dieu. Quant au lien établi entre le « miracle de la pluie » et la XIIe légion *fulminata*, « cela n'est pas de l'histoire, mais de la supercherie, ou, pour parler plus poliment, de la légende ». Telle n'est pas l'opinion d'un Jésuite anonyme qui a longuement traité cette question dans la *Civiltà cattolica* (16 mars 1895, p. 716)[3]. Cet article, d'ailleurs bien fait, se termine par une véhémente philippique contre M. Mommsen, coupable d'avoir écrit (p. 105) : « Dans une histoire miraculeuse racontée par un apologiste chrétien, ce n'est pas seulement le miracle lui-même, mais toute circonstance en connexion avec le christianisme de l'auteur qui doivent, au point de vue historique, être considérés comme inadmissibles. » Cette phrase est traitée de *cosa enorme* et le critique prétend que M. Mommsen montre par là « *in grado ancor più deplorevole quella sua istintiva avversione contro tutto ciò che nella storia è cristiano* ». Voilà une singulière intolérance ! Depuis quand des miracles comme celui de la *sitis germanica* sont-ils articles de foi ? Depuis quand la libre discussion est-elle interdite à leur sujet ? Il n'y a pas *vinculum*. Libre au rédacteur de la *Civiltà* de l'ignorer ; mais cela se sait au Vatican et même ailleurs[4].

1. *Jahrb. des Instituts. Ergaenzungsheft* III. Berlin, 1895 (25 fr.). Cf. Pernice, *Phil. Woch.*, 1895, p. 1100.
2. *Hermes*, 1895, p. 90.
3. Avec une bonne simili-gravure du bas-relief de l'épisode de la pluie.
4. M. Mommsen, soit dit en passant, a été récemment l'objet de bien autres accusations, lors de sa nomination comme associé de l'Institut de France ; on a

— L'*Iconographie romaine* de M. Bernoulli s'est complétée, en 1894, par un volume traitant des portraits impériaux depuis Pertinax jusqu'à Théodose. Quelques objections de détail que puisse soulever ce grand ouvrage, il n'est pas d'archéologue qui ne s'estime heureux de le posséder.

— Le compte rendu, par M. Furtwaengler, de l'ouvrage de M. Kretschmer sur les inscriptions céramiques grecques (1894), contient, comme à l'ordinaire, des observations personnelles[1]. La théorie de M. Duemmler, qui attribue la poterie *rhodienne* à Argos, est fausse ; l'auteur du plat d'Euphorbos était probablement un Argien travaillant dans un atelier ionien. En revanche, le vase d'Aristonothos est peut-être argien ; d'autres du même style se sont rencontrés en Italie et en Sicile, où ils marquent le passage au style protocorinthien. Les fouilles de l'Héraion d'Argos ont donné des fragments de cette classe avec de très nombreux tessons protocorinthiens à différents degrés de développement. Contrairement à M. Kretschmer, M. Furtwaengler n'admet pas que la poterie béotienne ait été importée en Italie, car le vase du Louvre avec l'inscription *Theozotos* est attique : le nom est celui d'un Béotien ou d'un Thessalien qui travaillait à Athènes[2]. Il nie aussi (à tort, je crois) que Xénophantos ait travaillé à Panticapée. Enfin, il pense que le vase d'Oikophélès a été vieilli démesurément par M. Froehner : c'est un produit négligé de la peinture à figures noires dans sa dernière phase.

— Rendant compte du premier fascicule des *Monuments Piot*, M. Furtwaengler a exprimé l'idée que le vase « de style corinthien et rhodien » publié par M. Pottier sortirait d'une fabrique ionienne, mais il n'a pas apporté d'arguments à l'appui de son opinion. Le loutrophore publié par M. Collignon n'appartiendrait pas à une « époque de transition », mais à une période où la technique à figures rouges était déjà développée depuis longtemps.

— Une courte mais importante addition à l'ouvrage de M. Kretschmer sur les inscriptions des vases est due à M. Tarbell. Il a cherché à préciser l'époque où la direction de gauche à droite prévalut dans l'épigraphie céramique. Tandis que, sur les marbres, la réforme est accomplie vers 480, elle ne paraît complètement réalisée, sur les vases, que vers 430[3].

— Je regrette que M. Politès ait enfoui dans le *Parnassos* (revue estimable, mais peu répandue en Europe) une étude sur un sujet très intéressant, la brisure intentionnelle des vases dans les cérémonies funéraires. Cet usage est de ceux qui se sont perpétués dans la Grèce actuelle[4].

— M. Barnabei a étudié, avec sa sûreté ordinaire dans les questions techniques,

notamment réédité le vieux mensonge suivant lequel il aurait reçu une pension de Napoléon III. L'illustre savant s'en est expliqué dans la *Nation* de Berlin (1895, p. 527), avec une fermeté et une modération également remarquables, qui contrastent heureusement avec la réponse grossière faite à des reproches du même genre par M. Du Bois-Reymond (*ibid.*, p. 526). Ce dernier parle du « *Schandblatt* Courrier de la Presse », qui lui a communiqué un article du *Matin* à son sujet. Pauvre *Schandblatt* ! C'est une innocente officine de découpures.

1. *Phil. Woch.*, 1895, p. 200.
2. *Phil. Woch.*, 1895, p. 271.
3. Tarbell, *The Direction of writing on attic vases*, extrait des *Stud. in class. philology* de Chicago, t. I (1895).
4. Παρνασσός, t. XVII, p. 81.

les vases grecs archaïques où paraît la représentation de la roue du potier[1]. — M. Pollak a donné une liste de signatures et d'acclamations inédites; signalons des fragments de Xénoclès, Pistoxénos, Polygnotos, Telesaia (femme), Xénoklès et Kleimachos[2]. — Sur une coupe que possédait en 1891 le marchand florentin Pacini, le même archéologue a déchiffré des signatures (juxtaposées par un restaurateur) de Tléson et d'Ergotélès; il a donné, à cette occasion, un complément à la liste des œuvres de Tléson dressée par M. Klein[3]. On en est actuellement à 41, chiffre qui n'est dépassé que pour Nicosthènes.

— J'ai publié un vase inédit de l'ancienne collection Bammeville, aujourd'hui chez M. Cecil Torr, qui représente une Amazone (?) pyrrhichiste avec l'acclamation nouvelle ΖΕΦΥΡΙΑ ΚΑΛΕ[4].

— S'il faut en croire M. Assmann, les vaisseaux représentés sur les vases du Dipylon ne sont pas attiques : ce sont les navires des *vikings* phéniciens, dont ces vases rappellent les incursions et les défaites. M. Assmann croit reconnaître, à l'avant de ces vaisseaux, une imitation de la trompe et des défenses de l'éléphant et va jusqu'à supposer qu'ἄφλαστον est le sémitique *haphilsatan* « der Elephant im Angriff. » C'est un peu fort[5].

— En 1891, on a découvert au nord-ouest d'Athènes des fragments de vases attiques où se rencontrent, pour la première fois, des traits incisés. M. Pernice attribue cette invention, destinée à devenir si féconde, aux céramistes athéniens. Les tessons qu'il a publiés tendent à combler la lacune entre les *frühattische Vasen* et le vase de Netos[6].

— Dans la nécropole sicule de Finocchito, province de Syracuse, M. Orsi a trouvé des œnochoés décorées dans le style du Dipylon, mais il n'y a point rencontré de poteries proto-corinthiennes, alors que celles-ci sont fréquentes dans les nécropoles de Syracuse et de Megara-Hyblaea[7]. Tout récemment encore, l'exploration de la nécropole de Fusco à Syracuse a fourni au même archéologue des données importantes pour la classification de la poterie proto-corinthienne, ainsi que des fibules affectant des types nouveaux[8].

— Un vase amphorisque corinthien, publié par M. Loeschcke, représente d'une façon bien amusante le retour d'Héphaestos dans l'Olympe[9]. Le dieu est assis de côté sur un cheval, buvant dans une corne; ses pieds sont absolument difformes et tournés vers la croupe de la bête. Dionysos, qui le précède, est

1. *Rendiconti dei Lincei*, 25 nov. 1894.
2. *Archaeol.-epigr. Mitth.*, 1895, p. 13.
3. *Archaeol.-epigr. Mitth.*, 1893, p. 251.
4. *Revue archéol.*, 1895, I, p. 221.
5. *Phil. Woch.*, 1895, p. 958.
6. *Athen. Mittheil.*, 1895, pl. III et p. 116. Remarquer aussi les sphinx barbus.
7. *Bull. di Paletnologia italiana*, 1894, p. 23; cf. mon article dans *L'Anthropologie*, 1895, p. 182. Dans une note, M. Orsi reconnaît qu'il a bien pu se tromper autrefois en attribuant aux Phéniciens l'importation des éléments mycéniens en Sicile. Dont acte.
8. Orsi, *Gli scavi nella necropoli del Fusco*, dans les *Notizie* d'avril 1895. Je signale à cette occasion un intéressant article de M. G. Tropea sur l'ensemble des belles recherches de M. Orsi en Sicile (*Rivista di storia antica*, Messine, 1895, p. 82-97).
9. *Athen. Mitth.*, 1894, p. 511, pl. VIII.

nu, détail nouveau dans la céramique du VII^e^-VI^e^ siècle, mais qui s'est déjà rencontré sur une monnaie de l'Italie méridionale. On ne connaissait jusqu'à présent qu'un vase analogue à celui-là, découvert à Argos; celui que publie M. Loeschcke est de provenance inconnue et appartient au Musée d'Athènes[1].

— M. E. Curtius (qui a eu quatre-vingts ans le 2 septembre dernier) a publié un admirable fragment de lécythe polychrome sur lequel figure, entre trois personnages, une colonnette surmontée d'un groupe, Hypnos et Thanatos déposant une morte[2]. L'article, écrit dans un style poétique et dégagé de toute érudition inutile, fait songer au bon vieux temps de l'*Archaeologische Zeitung*; j'ai senti vivement, en le lisant, combien les allures de la science se sont modifiées depuis trente ans.

— Deux fragments d'une coupe à figures rouges d'Orvieto (à Vienne) et trois d'une autre coupe de même provenance (chez M. Hartwig) portent des peintures relatives à l'*Iliou persis*; elles appartiennent au « cercle » d'Épictète, où l'on croyait que ce sujet n'avait pas été traité[3].

— Un *skyphos* à figures noires du Louvre, datant de la dernière période de ce style, a été publié par M. Pottier[4]. Il y reconnaît deux scènes relatives à l'aventure d'Hercule chez Eurytos, traitées avec une certaine tendance au comique due à l'influence du théâtre contemporain.

— M. Torr croit que sur l'amphore panathénaïque de 313 la figure surmontant une des colonnes et tenant une Niké est celle de l'orateur Lycurgue, imitation de la statue de bois due aux fils de Praxitèle; la petite Niké serait un souvenir des statues de la déesse en or massif que Lycurgue dédia à Athéna. En terminant, M. Torr se demande si la Niké de Samothrace et toutes les statues similaires n'ont pas été inspirées par quelque peinture représentant Niké voltigeant au-dessus d'un vaisseau de guerre; je considère cela comme très vraisemblable[5].

— En rééditant un petit lécythe athénien du Louvre, rehaussé de dorures et qui présente la forme d'un gland, M. P. Milliet s'est abandonné à d'aventureuses hypothèses[6]. L'une d'elles est même tout à fait intolérable : c'est celle qui met la forme du lécythe en relation avec sa destination de *cadeau amoureux*. L'auteur pense qu'on vieillit trop, depuis les fouilles de l'Acropole, les vases de beau style à figures rouges et maintient que les céramistes ont imité des statues célèbres là où l'on s'imagine aujourd'hui qu'ils ont eu pour modèles des peintures perdues. Mais qui voudra croire avec lui que la « Thétis accroupie » de

1. M. Loeschcke propose de réserver le nom de Σάτυροι (qu'il rapproche avec Mommsen du latin *satur*) aux démons à forme humaine, celui de Σιληνοί aux démons à forme chevaline et celui de Τίτυροι aux démons à pieds de bouc. Les Σάτυροι sont prédoriens, les Σιληνοί ioniens.
2. *Jahrb. des Instit.*, 1895, p. 86, pl. II.
3. Hartwig, *Arch.-epigr. Mitth.*, 1893, p. 113.
4. *Monuments grecs*, 1895, t. II, p. 41, pl. 14. P. 45 et suiv., intéressantes observations touchant l'influence du drame satyrique sur les céramistes; p. 48, hypothèse que le type de la maison grecque à deux péristyles remonterait au V^e^ siècle.
5. *Revue archéol.*, 1895, I, p. 160.
6. *Monuments grecs*, 1895, t. II, p. 1.

la péliké de Camiros dérive de la Vénus de Dédale ? J'avoue que la lecture de cet article, à pareille place, m'a quelque peu étonné.

— Strube avait voulu reconnaître sur un vase de l'Ermitage la scène du début des *Kypria*, le conseil tenu par Zeus avec Thémis et d'autres divinités. Pour M. Klein, c'est le conseil où Athéna et Aphrodite plaident, auprès de Zeus, l'une la cause de l'Hellade, l'autre celle de l'Asie; Athéna est couronnée par Nikè, tandis qu'Aphrodite, boudeuse, cause dans un coin avec Peitho. Sur la droite, une divinité demi-nue, assise de côté sur un cheval qui se cabre, serait Apaté. Tout cela est faiblement autorisé et si mal exposé que j'ai dû relire trois fois l'article avant de croire comprendre ce qu'il signifie [1].

— Sur un vase de la collection Santangelo au Musée de Naples (Heydemann, n° 318), M. Patroni veut reconnaître Priam aux pieds de Paris revenu de l'Ida, en compagnie d'Hécube et de Cassandre; ce serait un épisode de la fable 91 d'Hygin. L'explication ne me paraît pas vraisemblable [2]. Le même mémoire comprend deux autres essais, le premier sur des peintures pompéiennes avec la représentation d'un oracle (contre l'hypothèse de M. C. Robert, qui voit là Énée et la Sibylle de Marpessos), le second sur la coupe de Brygos (Klein, p. 179) et d'autres monuments représentant Paris à Sparte. L'exposé de M. Patroni est savant, mais un peu prolixe; si les céramographes veulent qu'on les lise, il faut qu'ils sachent être concis et ne suivent pas l'exemple de M. Hartwig.

— Sur un vase du British Museum, dont l'interprétation a déjà provoqué bien des hypothèses, M. Cecil Smith reconnaît ingénieusement le crime d'Ixion (meurtre d'un *tribulis*) et les apprêts de son châtiment. Il reste encore quelques détails obscurs [3].

— M. Winter a insisté avec raison sur les analogies que présentent certaines peintures et mosaïques romaines avec des terres cuites de Myrina et de Tanagre [4]. Ainsi deux figures d'une scène de musique, connue par une peinture de Stabies et la mosaïque pompéienne signée de Dioscoride de Samos, se retrouvent identiques à Myrina. L'influence de modèles communs de l'époque hellénistique, en particulier de peintures, est donc incontestable chez les coroplastes.

— J'ai démontré que le *Diomède* signé de Polyclète, gemme disparue depuis plus d'un siècle, était parfaitement authentique, ayant été signalée à Florence dès le début du xv[e] siècle [5]. D'autres observations, que j'ai consignées dans le même article, ont reparu, au mois d'août 1895, dans le quatrième volume de ma *Bibliothèque des Monuments figurés* [6].

— Le grand vase en sardonyx de Brunswick (vase Gonzague), dont Brunn

1. *Jahrb. des Instit.*, 1894, p. 251.
2. G. Patroni, *Un dipinto vascolare*. Napoli, 1894.
3. *Class. Rev.*, 1895, p. 277.
4. *Arch. Anz.*, 1895, p. 121.
5. *Revue archéol.*, 1894, II, p. 297.
6. *Pierres gravées*. Paris, Didot, 1895. Par une incroyable distraction, dont m'avertit M. Cl.-Gauneau, j'ai négligé de reconnaître dans la fig. 23 de la planche 53 (Gori, II, 23, 1) le célèbre cachet phénicien d'Abibaal (Perrot et Chipiez, t. III, p. 644). Je prie les possesseurs de mon ouvrage de corriger cette erreur sur leurs exemplaires.

avait suspecté à tort l'antiquité, vient d'être publié sous plusieurs aspects; on propose de le faire remonter à l'époque d'Auguste [1].

— J'annonce avec plaisir qu'on peut faire relier le premier volume (A-B) de l'admirable *Dizionario epigrafico di antichità romane* publié sous la direction de M. E. di Ruggiero. Voilà une publication utile et modeste, qui console de certaines fabriques d'in-folio.

— M. Halévy a repris avec détail son essai de 1885 sur l'origine des écritures indiennes [2]. Nous ne pouvons indiquer ici que ses conclusions. A l'encontre de M. Bühler qui, renouvelant la thèse de Weber, fait dériver de l'alphabet phénicien archaïque la plus ancienne écriture de l'Inde, M. Halévy admet, pour toutes ces écritures, une source araméenne commune et pense qu'elles n'ont pris naissance qu'après l'invasion macédonienne. Ce n'est pas sans plaisir que je l'entends parler du « mirage hindou » (p. 272) et que je lis plus loin (p. 284) : « L'engouement se dissipera un beau jour et le bon sens, qui se refuse à croire qu'une littérature volumineuse ait pu se conserver intacte pendant de longs siècles par la transmission orale, obtiendra la plus complète satisfaction, même parmi ceux que les parfums capiteux de l'hindouisme ont bercés dans une longue et ravissante illusion. » Ainsi soit-il!

— Le premier fascicule des *Inscriptiones græcæ insularum*, comprenant les inscriptions de Rhodes, Chalcé, Carpathos, Saros et Casos, a paru en 1895 par les soins de M. F. Hiller de Gaertringen; il comprend 964 numéros. Le jeune éditeur, d'ailleurs bien secondé par ses maîtres, a parfaitement accompli sa tâche. Parmi les textes qui paraissent ici pour la première fois, nous signalerons, à Rhodes, des dédicaces à Athéna Polias, Zeus Polieus, Athena Hyperdexia (21, 22), à Artémis Thermia (24), aux Dioscures (30), aux Panathénaïstes et aux Héraclèïstes (36); une inscription où il est question d'un homme envoyé en ambassade auprès de César (57); des signatures des sculpteurs Archestratos d'Athènes (62) et Aristos d'Éphèse (122); ὅροι τοῦ ἁ[γίου ναοῦ] (130); un ἡλιοτρόπιον (139); des *Kaibel* (140, 143, 147, 148, 149, 153); à Ialysos, une dédicace du κοινὸν Μουσαϊστᾶν (680); à Lindos, une signature de Kallimedon fils de Glaucias (777); textes gravés sur le roc et relatifs à des sacrifices, προσχάραιος θυσία (791-793); dédicace à Artémis Kekoia, Athéna Lindia et Zeus Polieus (823); fragment d'une loi sacrée analogue à Paton, *Cos*, n° 36 (891); inscription astronomique (913); ex-voto en vers à Sôteira Euêkos Phôsphoros Ennodia (914); à Chalcé, dédicace Σαράπιος Ἴσιος ποτίταγμα (957) [3]; ex-voto à Zeus et à Hécate (958); à Carpathos, dédicace à Trajan de la κτοίνα ἁ Ποτιδαέων (978); dédicace du peuple de Bryconte à Domitia (995). Les *addenda* contiennent un catalogue de donateurs de Rhodes (1442), communiqué par M. Paton. Dans l'index, j'appelle l'attention sur la longue liste alphabétique des κοινά (p. 237). L'ouvrage se termine par trois cartes dues à MM. Kiepert et Hiller de Gaertringen. Je ne quitterai pas ce beau livre sans noter avec plaisir les hommages répétés rendus par l'auteur à la science et à la bienveillance du *vir humanissimus* Holleaux.

1. *Allgemeine Kunstchronik*, 10e livr., 1895 (*non vidi*).
2. *Revue sémitique*, 1895, p. 222.
3. Cf. *Arch.-epigr. Mittheil.*, 1895, p. 1.

— Le *Recueil des inscriptions juridiques grecques* s'est complété par un troisième fascicule qui comprend la loi de Gortyne, d'autres fragments de lois crétoises et quelques jugements découverts récemment à Épidaure. L'ensemble forme maintenant un beau volume de 532 pages, terminé par un index des termes juridiques qui rendra service. Voilà donc enfin un grand travail d'épigraphie grecque mené à bonne fin chez nous ! Il est vrai qu'il n'avait rien d'officiel.

— Dans le recueil de Collitz (n° 373) et ailleurs on trouve publiée une cymbale de bronze, dont l'inscription a été transcrite Κάμουν ἔθυσε ταῖ Κόρϝαι. M. Meister (*Dialeckte*, I, p. 297) avait douté de l'origine thessalienne attribuée à ce texte, à cause de l'épel ου. Un des élèves du séminaire épigraphique de M. Oikonomos a eu l'idée qu'il fallait lire Καμὼ ὗν ἔθυσε, etc. Cette lecture fait disparaître la difficulté suggérée par ου diphtongue; mais l'orthographe Κόρϝαι au lieu de Κόρρᾳ est plutôt péloponésienne que thessalienne et l'observation de M. Meister reste justifiée [1].

— En 1740, un nommé Kemplen accompagna le comte Ulfeld de Vienne à Constantinople. On garde à Vienne une copie de sa relation, d'où M. Kubitschek a exhumé quelques inscriptions inédites [2]. Le même épigraphiste a réuni, sous le titre d'*Inedita*, un certain nombre de petites inscriptions qu'il a copiées, pour la plupart, chez un collectionneur de Vienne, M. Willner [3].

— J'ai déjà dit que M. Wilhelm était un très bon épigraphiste; il vient de le montrer à nouveau en rétablissant la première partie de l'inscription *C. I. A.*, II, 160 [4]. Dans le même travail, il restitue ou corrige *C. I. A.*, I, 59; *C. I. A.*, II, 36, 97 *b*, 409 (décret relatif aux clérouques d'Héphaestia de Lemnos); *Bull. de Corr. Hellén.*, 1893, p. 194; Dittenberger, n° 373; *Ath. Mitth.*, 1891, p. 291; *C. I. G.*, 2717; Ἐφ. ἀρχ., 1892, p. 178. Cela n'est pas à la portée de tout le monde [5].

— En 1883, M. Koehler avait publié un fragment d'inscription attique du IVe siècle où il reconnaissait le reste d'un traité de grammaire; M. Gomperz montra, en 1884, qu'il s'agissait de l'exposé d'un système de tachygraphie. La question ayant été reprise en 1894 par M. Giltbauer [6], qui, tout en adoptant l'opinion de M. Gomperz, proposa une restitution différente, ce dernier savant

1. Ἀθηνᾶ, 1895, p. 86.
2. *Archaeol.-epigr. Mittheil.*, 1894, p. 47. — P. 49, Sofia ; p. 51, Philippopoli ; p. 52, ὅροι φυλῆς Ἡρακλείδος (la troisième tribu connue de Philippopolis) ; p. 56, Selymbria; p. 61, Filuria (insc. byzantine); p. 63, Constantinople, Chalcédoine (inscription relative aux droits des proxènes).
3. *Arch.-epigr. Mitth.*, 1894, p. 158. — P. 158, poids byzantins ; p. 160, épitaphe grecque (de Rome ou d'Asie Mineure ?) gravée par un apprenti, μαθητής, en l'honneur de son patron, ἐπιστάτης ; p. 161, épitaphe latine d'un potier, imitée de celle de Pacuvius (cf. plus loin, p. 227, article de M. Bormann sur ce curieux monument qu'il a acquis); p. 162, épitaphe chrétienne et marques de briques d'Hélénopolis, ville où paraissent exister de grandes ruines.
4. *Archaeol.-epigr. Mitth.*, 1894, p. 35. A la p. 41, l'auteur signale un nouvel exemple d'ἔταλός = *vitulus* dans Paton, *Cos*, n° 386.
5. Dans un autre article (*ibid.*, p. 45). M. Wilhelm a défendu le texte de Théophr., *Charact.*, p. 152, 24 P., en réunissant les exemples épigraphiques de συναγειν, συναύξειν, ἐπαύξειν. Il doit avoir un bel arsenal de fiches.
6. Giltbauer, *Die drei Systeme der griechischen Tachygraphie*, dans les *Denkschriften* de Vienne, 1894.

a répondu aux objections de son critique[1]. Le point essentiel, c'est que M. Gomperz, contrairement à M. Giltbauer, n'admet pas que l'essai de tachygraphie signalé par lui ait exercé une influence sur la tachygraphie grecque de basse époque et même sur les notes tironniennes. Les coïncidences sur lesquelles M. Giltbauer a insisté seraient les unes imaginaires, les autres fortuites.

— M. Preuner a essayé de déterminer la date de plusieurs inscriptions grecques du IIe siècle avant J.-C.[2]. Le jugement des Rhodiens dans la querelle entre Priène et Samos[3] se place entre 188 et 180; l'envoi des peintres pergaméniens à Delphes[4] est de 135; l'inscription de Cos (Paton-Hicks, n° 210) appartient aux environs de l'an 200. Le travail de M. Preuner est à peu près illisible. Pourquoi n'en a-t-il pas résumé les conclusions dans un tableau final[5]?

— L'étude de M. Loch sur les épitaphes grecques[6], dont l'auteur dit avoir réuni environ 17,500 (à l'exclusion des chrétiennes), offre beaucoup d'observations nouvelles touchant la chronologie de ces monuments et les changements survenus dans leur rédaction (emploi de χαῖρε, dialogue entre le mort et un survivant, adjectifs χρηστός, προσφιλής, etc., héroïsation des morts, tombes de famille; hommages publics, ταῦτα à la fin des épitaphes). C'est un très utile complément à la dissertation du même auteur, *De titulis graecis sepulcralibus*, 1890.

— La première signature d'un artiste attique sur or, découverte à Falerii, a été publiée par M. Pollak[7]. Elle se lit Καλός (nom propre) ἐποίεσε; sur une autre lamelle d'or, trouvée en même temps, est l'acclamation ὁ πάυ[ς καλός]. M. Pollak fait observer que ces inscriptions tendent à confirmer l'opinion de M. Jules Martha, d'après lequel les bijoux d'or étrusques du Ve siècle seraient d'origine attique. Malheureusement, les plaques en question ont été vues par M. le comte Tyskievicz, qui n'hésite pas à me dire que les inscriptions en sont apocryphes.

— Les épitaphes terminées par la formule οὐδεὶς ἀθάνατος sont païennes suivant M. G. A. Smith, chrétiennes suivant M. Ramsay; M. Crum croit cette dernière opinion confirmée par la présence d'une formule analogue sur des épitaphes coptes[8].

— Les publications de détail relatives à l'épigraphie byzantine sont recueillies avec un soin admirable par M. Krumbacher; ne pouvant insister sur des textes de basse époque, je me contente de renvoyer les lecteurs curieux à la *Zeitschrift*[9].

1. Gomperz, *Neue Bemerkungen*, etc., dans les *Sitzungsberichte* de Vienne, t. CXXXII (1895), n° 13.
2. *Hermes*, 1894, p. 530.
3. *Brit. Mus. Inscr.*, t. III, n° 399.
4. *Jahrb. des Instit.*, 1891, p. 49.
5. L'auteur de l'article a montré, par quelques exemples frappants (p. 536), combien l'épigraphie grecque souffre de l'absence d'une *Ephéméris*. Mais il aurait dû indiquer, ne fût-ce que par bonne foi, ce qu'on fait en France (et en France seulement) pour remédier à ce mal.
6. E. Loch, *Zu den griechischen Grabschriften*, 1895 (extrait d'une *Festchrift* en l'honneur de L. Friedlaender, Leipzig, 1895, où l'on trouve en outre des articles de M. Olck sur l'acanthe, p. 337-359, et de M. Stengel sur le culte des morts, p. 414-432).
7. *Arch.-epigr. Mittheil.*, 1894, p. 65.
8. *Acad.*, 1895, I, p. 65.
9. Inscription de Skyros attestant que Léon et Alexandre ont régné ensemble

— De tous les savants qui se disputent grossièrement, il n'en est pas de plus grossiers que ceux qui touchent à la philologie néo-grecque. On n'a pas oublié les duels Psichari-Chatzidakis, G. Meyer-H.-C. Müller, Psichari-Schmitt, Psichari-Müller[1]; mais tout cela est dépassé par la réponse de M. Papadimitrakopoulos à M. K. Zacher, laquelle remplit 55 pages de l'Ἀθηνᾶ (1895, p. 87-141). M. Zacher s'était moqué de M. Papadimitrakopoulos à propos d'un mémoire de ce dernier intitulé : « Le poète Aristophane et les partisans d'Érasme. » Là dessus, nous apprenons que M. Zacher est un homme ἥκιστα μὲν ἐπικίνδυνος, τετυφωμένος δὲ καὶ ἀλάζων σκινδαλαμοφράστης, δοξοσοφίας, μωροπονηρίας καὶ σοφιστείας ἔμπλεων, ἀτάκτως καὶ ἀκόσμως κινούμενος. Zacher avait suspecté la *Redlichkeit* de Papadimitrakopoulos; Papadimitrikapoulos déclare sans ambages que Zacher ment et calomnie (p. 108). Je ne signalerais pas ces géphyrismes si, dans l'intervalle entre deux paquets d'injures, il n'était parfois question d'inscriptions grecques et de ce qu'elles nous apprennent sur la prononciation des anciens.

— Les *Mélanges d'archéologie byzantine* de M. Schlumberger (1895) offrent la réunion de divers articles sur de petits monuments épigraphiques, amulettes, sceaux, bulles, monnaies, etc. Le dernier, qui est seul inédit, concerne deux reliquaires byzantins de Venise. L'auteur est peut-être aujourd'hui l'homme du monde qui déchiffre le mieux les légendes byzantines; fondateur de la sigillographie, il est resté maître incontesté dans ce domaine. Comme historien de l'art, il a le mérite d'avoir fait connaître quelques monuments de premier ordre : je signalerai notamment les deux volets d'un triptyque byzantin en ivoire (les saints Paul, Jean, Pierre et André), dont il avait donné la primeur à la *Gazette des Beaux-Arts* de 1895. Les deux magnifiques planches publiées et trop brièvement commentées par M. Schlumberger fourniraient matière à des développements très instructifs.

— A ceux qui, ne pouvant pas lire la *Byzantinische Zeitschrift* (je pense à la grande majorité de nos curés), veulent se tenir au courant des études de patristique grecque, je ne puis trop recommander le *Bulletin des publications hagiographiques* qui paraît, quatre fois par an, dans les *Analecta Bollandiana* (Bruxelles).

à Byzance en 895, *Byz. Zeitschrift*, 1895, p. 92 (article de Sp. Lambros); inscription d'Iconium (Sterrett, *Epigraph. Journ.*, n° 249), épitaphe de Michel Comnène, devenu émir musulman et enterré à Iconium en 1297, *ibid.*, p. 99 (article de F. Cumont); monogrammes sur les chapiteaux de Saint-Serge à Constantinople, aux noms de Justinien et de Théodora, *ibid.*, p. 106 (article de M. Swainson); trois inscriptions byzantines publiées par P. Kerameus, l'une mentionnant une ère locale de Jérusalem, 449 apres J.-C. (*ibid.*, p. 231); inscription du temps de Justinien découverte en 1893 à Taman (*ibid.*, p. 397); restitution du texte *C. I. G.*, 8740 (*ibid.*); inscriptions byzantines aux environs des Météores de Thessalie (*ibid.*, p. 398).

1. Voir un dernier spécimen (plût au ciel que ce fût le dernier !) dans la *Revue critique*, 1894, I, p. 352. M. A. Thumb s'est élevé avec raison contre ces excès (*Anzeiger für indog. Sprachkunde*, 1895, p. 64). C'est toujours drôle de voir un savant allemand rappeler un écrivain français à l'urbanité. Il est vrai que M. G. Meyer n'a pas mis des gants pour reprocher à un autre *Reuchlinien*, M. J. Telfy, « *strafwürdige Unwissenheit* » et « *erschreckende Nachlaessigkeit* » (*Phil. Woch.*, 1895, p. 663). J'ajoute que c'est à bon droit.

Ces Bollandistes, savants modestes, font sans bruit une besogne immense et méritent d'autant plus de gratitude qu'ils en réclament moins[1].

— Le Dr R. Röhricht fait savoir au monde savant qu'il a hérité des fiches et manuscrits du célèbre byzantiniste de Koenigsberg, Karl Hopf, que le comte Riant avait vainement essayé d'acquérir. Il mettra ces documents, de la manière la plus libérale, à la disposition de ceux qui voudront les consulter à Berlin[2].

— L'essai sur l'*Iconographie de la chapelle Palatine*, par M. Pavlowsky, est intéressante pour l'histoire de l'art chrétien au XIIe siècle ; c'est la traduction partielle d'un livre russe qui est resté presque inaperçu chez nous[3].

— Il faut signaler avec insistance, avec reconnaissance même, le bel article de M. G. Millet sur les représentations byzantines de la Salutation angélique[4]. Voilà enfin les études d'art byzantin entrées dans une voie scientifique. M. Millet ne se contente pas de publier des monuments : il en forme des séries, les rapproche et les compare. C'est de la vraie archéologie.

— M. Kirpichnikoff a donné un important article sur les miniatures byzantines du manuscrit des homélies de la Vierge, dont on connaît deux exemplaires à Paris (1208) et au Vatican (1062)[5]. On voit, en le lisant, combien l'exégèse a encore à faire pour pénétrer la signification de ces tableaux[6].

— Un ivoire byzantin du XIe siècle, représentant la naissance du Christ, a été publié par Mgr Barbier de Montault; l'original est au Musée chrétien du Vatican[7].

— M. Schlumberger a fait connaître[8] une nouvelle série de sceaux byzantins; sur l'un d'eux figure le nom de la Derxène ; un autre mentionne un *strator du logothesion*, d'ailleurs inconnu ; un troisième est le propre sceau d'Anne Comnène. L'importance de ces petits monuments pour l'histoire de l'art n'est pas encore appréciée à sa valeur.

Athènes. — Je reçois de M. Cavvadias un catalogue sommaire (en français) des musées d'Athènes[9], comprenant la description des principaux objets tant du Musée national que du Musée de l'Acropole. Ce livret est destiné au grand public et ne donne pas d'indications bibliographiques, mais tout ce qu'on y

1. Il règne dans les *Analecta* un esprit de tolérance, d'urbanité et de critique libérale bien fait pour étonner ceux qui, faute d'être informés, logent à la même enseigne tous les écrivains de la S. J.

2. *Byz. Zeitschr.*, 1895, p. 240. Disons, à la même occasion, que les manuscrits laissés par Tafel sont à la bibliothèque de Berlin (*ibid.*, p. 382).

3. *Revue archéol.*, 1895, II, p. 305.

4. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1894, p. 452 (p. 455, mosaïques de Vatopédi ; p. 459, peinture de Mistra ; pl. XIV, mosaïques de Daphni ; pl. XV-XV *bis*, miniatures des deux psautiers d'Athènes et d'un évangile de l'Athos).

5. *Byz. Zeitschrift*, 1894, p. 109.

6. Sur une collection de 30 photographies d'après des miniatures du Vatican, qui a été publiée par le Jésuite S. Beissel, voir *ibid.*, p. 224.

7. *Archiv. storico*, 1893, p. 304; *Byz. Zeitschr.*, 1895, p. 395.

8. *Revue des Études grecques*, 1894, p. 319 (article réimprimé dans les *Mélanges d'archéologie byzantine* dont il a été question plus haut).

9. Athènes, Imprimerie Vlastos, 1894. Je n'ai pas vu les petits catalogues des Musées de l'Acropole par M. Kastriotis, et d'Olympie par M. Leonardos (Athènes, 1895, en grec).

trouve est d'une remarquable précision. Voici l'opinion de l'auteur sur l'origine de l'art mycénien (p. 8): « Parmi les différents peuples d'origine orientale qui s'établirent en Grèce, il s'est trouvé une bande de guerriers qui a émigré de l'Asie dans la plaine d'Argolide, apportant avec elle les germes de l'art mycénien. Avant d'aborder dans l'Argolide, cette tribu passa par diverses îles de l'Archipel et par quelques points de la côte du continent grec oriental. D'autre part, divers autres objets d'art asiatique et égyptien étaient importés en Grèce comme articles de commerce. C'est alors qu'on a commencé en Grèce à imiter ces objets d'art étranger et c'est ainsi que s'est développé l'art mycénien. » Je ne crois pas que cela soit exact, mais c'est du moins très net et parfaitement clair.

— Parmi les objets acquis en 1893 par la Société archéologique d'Athènes[1], signalons une terre cuite de Crète avec l'inscription rétrograde KOPAI, nombre de stèles funéraires, de vases et de terres cuites, des objets de bronze et de plomb intéressants[2], enfin beaucoup de monnaies.

— Extrait de la *Chronique des Arts* (1895, p. 180):

La Société archéologique d'Athènes a décidé de créer un Institut pour l'étude spéciale de l'antiquité. Cet Institut serait chargé : 1° de la publication de la « Gazette archéologique » et autres travaux édités par Société; 2° de communications et de conférences ayant pour but de faire connaître les résultats des fouilles pratiquées aux frais de la Société; 3° de donner un avis au sujet de l'acquisition d'objets antiques par le conseil de la Société et d'en fixer le prix; et 4° de désigner les ouvrages d'archéologie méritant d'être subventionnés par la Société. Enfin, les membres de cet Institut ouvriraient des cours publics d'archéologie et d'histoire de l'art.

— M. le Dr Lambros a dédié à M. Curtius une étude sur les ventouses et la révulsion chez les anciens, d'après la riche série de spécimens réunis à l'Université d'Athènes[3]. M. le Dr Deneffe, qui a formé à l'Université de Gand une autre collection importante relative à la chirurgie antique, a donné une longue analyse critique du travail de M. Lambros. On peut la recommander aux médecins auxquels l'étude de M. Lambros, écrite en grec, sera généralement inaccessible[4].

— On a beaucoup parlé des dommages que les récents tremblements de terre ont causés au Parthénon; il a même été question de travaux de consolidation *nécessaires* dont la dépense était évaluée à 1 million. M. Doerpfeld confirme que l'architrave est menacée et que beaucoup de chapiteaux sont en très mauvais état, mais il pense que cet état de choses est déjà ancien et ne doit pas être attribué, du moins en majeure partie, aux secousses d'avril 1894[5]. Dans la

1. Πρακτικά, 1895, p. 101.
2. P. 107, trois balles de fronde avec les incriptions Νεάρχου, τρωγάλιον et Περδίκκας; bande de métal avec l'inscription archaïque Μενεκράτης Στρατοκλέους χαῖρε; des sceaux avec représentations diverses, entre autres Harmodius et Aristogiton, et trois sceaux byzantins dont l'un avec inscription mentionnant un spathaire ou spatharocandidat impérial.
3. Περὶ σικυῶν καὶ σικυάσεως παρὰ τοῖς ἀρχαίοις ὑπὸ Κ. Λάμπρου. Athènes, 1895. Avec 93 gravures.
4. Deneffe, *Des ventouses et de la révulsion chez les anciens*. Gand, 1895.
5. *Athen. Mittheil.*, 1894, p. 529.

commission nommée par le gouvernement grec, l'architecte Ziller a protesté contre le projet de ses collègues, consistant à remplacer certaines plaques de l'architrave dans l'opisthodome ; comme on ne pouvait se mettre d'accord, le ministère s'est décidé à appeler à Athènes M. Durm (de Carlsruhe), pour savoir s'il faut *restaurer* ou *consolider*. Je suis, pour ma part, en faveur d'une restauration aussi complète que possible, à l'aide des matériaux existants. Les *amis des monuments* (en ruines) pousseront des cris, mais il faut les laisser dire. On peut et l'on doit nous rendre le Parthénon d'avant 1687, moins les additions de Messieurs les Turcs.

— J'extrais l'article suivant des *Débats du matin* (10 juin 1895), au sujet d'une conférence que M. Magne, architecte, professeur à l'École des Beaux-Arts, a faite à la Société archéologique d'Athènes sur la consolidation du Parthénon :

M. Magne a rappelé qu'il avait été chargé en 1894, par le gouvernement français, de faire en Grèce des études sur la structure et la décoration des monuments antiques et qu'il avait, à cette occasion, fait échafauder le Parthénon. Il avait pu ainsi constater les dangers que présentait l'état des entablements sur la façade ouest et à l'entrée de l'opisthodomos. Les tremblements de terre aggravèrent bientôt le mal qu'il avait signalé ; mais, grâce aux études faites par lui depuis un an, il était en mesure d'indiquer précisément les travaux à entreprendre en vue d'éviter la ruine complète de la frise des Panathénées et du fronton.

Avant d'entrer dans le détail technique des réparations à effectuer, M. Magne a fait alors, sur la structure et la décoration de l'édifice, l'exposé de ses observations personnelles. Il a montré comment, dès le soubassement de l'édifice, l'architecte avait su prévoir les moyens de réaliser la courbure de la plate-forme du temple à l'aide d'assises de marbre placées sous les gradins des côtés nord et ouest, et faisant office de directrices. Il a indiqué les résultats du nivellement nouveau qu'il a fait en vue de déterminer le mode d'exécution des courbes de l'entablement, et il a fait comprendre comment il avait été possible par la taille circulaire du joint supérieur du dernier tambour de la colonne de donner à l'entablement les inflexions prévues.

Il a insisté sur les modifications qui avaient résulté, dans la structure des monuments grecs, de la substitution du marbre à la pierre. Autant pour économiser une matière plus précieuse que pour décharger les supports, l'architecte du Parthénon avait évidé les frises, imaginant pour les assises superposées des assemblages de marbrerie à onglets et tenons et réunissant, à l'aide d'agrafes métalliques, toutes les parties de la construction.

M. Magne a montré sur ses dessins, qu'il avait apportés en Grèce, la construction très hardie des entablements, et surtout des frontons dont les corniches, chargées en bascule par les groupes de sculpture, n'étaient maintenues en équilibre que par le poids des murs pignons, aujourd'hui détruits en grande partie. Il a constaté, d'ailleurs, des réparations anciennes sur les tailloirs des chapiteaux, rendues nécessaires par les dégradations occasionnées par la pression des architraves.

M. Magne a donné ensuite de très intéressants détails sur les documents que lui a fournis l'examen du dallage concernant les divisions intérieures du temple et le mode de construction des murs. Il a exposé les raisons qui, selon lui, ne permettent point d'admettre l'hypothèse d'une ouverture centrale pour l'éclairage du « naos », et il a complété cette première partie de sa conférence par de curieuses indications sur la construction des frontons, sur l'arrangement des acrotères et le système de couverture en tuiles avec couvre-joints de marbre.

Puis il a insisté sur l'accord complet existant entre la structure et la décoration de l'édifice, et, prenant comme exemple les frises du trésor des Siphniens, récemment découvertes dans les fouilles de Delphes, il a montré l'identité absolue des procédés de décoration employés du VI^e^ au V^e^ siècle par l'architecture et la céramique en Grèce. Il a fait connaître l'existence sur le marbre, partout où fut appliquée la peinture, de traits gravés limitant les colorations. Il a pu ainsi rendre sensible l'opposition des supports, colonnes et architraves, avec les parties purement décoratives, métopes et frises, où la sculpture était rehaussée par l'application d'ornements peints et par l'emploi du métal. Il a fait comprendre l'analogie qui existait, au V^e^ siècle, entre la polychromie des édifices et le décor des figures où le sculpteur savait merveilleusement allier la transparence du marbre à des tons conventionnels de la plus grande intensité.

Après une analyse complète du monument, M. Magne a fait comprendre que le système d'assemblages imaginé par l'architecte du Parthénon nécessitait, pour les réparations à faire, des précautions spéciales.

Prenant comme exemple une des parties endommagées, l'entablement du portique précédant l'opisthodomos, il a montré qu'il était impossible de remplacer un monolithe brisé de l'architrave sans soulever les parties correspondantes de la frise et de la corniche rattachées entre elles et avec l'architrave par des agrafes de fer scellées au plomb. A l'appui de sa démonstration, M. Magne avait fait exécuter un modèle d'étayement en charpente comprenant, outre les chevalements indispensables, tout un système de plates-formes pour la dépose provisoire des blocs à déplacer et le montage des matériaux destinés à remplacer les blocs brisés.

En terminant sa conférence, M. Magne a insisté sur la nécessité de décisions immédiates, prouvant que l'état des entablements pourrait déterminer à bref délai un désastre irréparable et la destruction d'une des œuvres qui honorent le plus le génie humain.

La conférence, de M. Magne, vivement applaudie, a produit une grande impression sur son auditoire, et la Société archéologique a décidé qu'elle serait publiée dans son journal officiel avec des planches explicatives.

M. Cavvadias a sollicité l'autorisation de conserver le modèle de la charpente en vue des mesures à prendre incessamment.

Terminons en ajoutant que la Société d'archéologie a nommé M. Magne membre honoraire, en reconnaissance de ses belles études sur le Parthénon.

— La commission définitivement chargée des études pour la consolidation du Parthénon se compose de MM. Durm, Magne et Penrose. Un rapport de M. Durm a paru dans l'*Anzeiger* de 1895 (p. 100) ; je suis heureux de voir qu'il est aussi partisan d'une restauration prudente (*die Wiederaufrichtung der zerstreut liegenden Saulentrommeln und Kapitelle*). Dans l'Ἐφημερίς (1895, p. 1-50), le même architecte a publié un mémoire détaillé sur l'état du Parthénon, avec le devis des travaux à exécuter d'urgence (200,000 fr.)[1]. On annonce d'une manière formelle que le Ministère a approuvé ses projets et que les réparations vont avoir lieu, aux frais de la Société archéologique d'Athènes, sous la surveillance de l'ingénieur N. Balanos[2].

— Le Musée de Chartres possède un tableau, autrefois acheté chez un brocanteur par M. Duplessis, qui représente des personnages du temps de Louis XIV avec l'Acropole et le Parthénon encore intact dans le lointain. En

1. Dans le même article, p. 51 et suiv., il est question de l'état du Théseion et des autres monuments athéniens.
2. *Athen.*, 1895, II, p. 169.

publiant cette œuvre curieuse, M. Homolle[1] a adopté l'opinion de M. Duplessis, qui l'attribue à Carrey ; Nointel est figuré au premier plan, au milieu de son brillant cortège. Le tableau est d'une exactitude parfaite et donne une idée très précise de la ville avant 1687; toutefois, pour l'Acropole, il ne fournit pas de nouvelles données.

— Dans un article court, mais fait de phrases interminables[2], M. Kastriotis (ci-devant Kastrouénos) affirme que les statues féminines de l'Acropole ne sont ni des prêtresses, ni des Κόραι, mais bien des images votives d'Athéna. A l'appui de son opinion actuelle (il avait soutenu le contraire l'an dernier), il allègue des statuettes en terre cuite, hautes de 0m,10, trouvées par lui au Musée de l'Acropole, qui représentent des femmes tenant un bouclier de la main gauche et serrant, de la main droite, une fleur ou un oiseau contre leur poitrine. Un croquis de ces figurines aurait mieux fait notre affaire que tous les renvois à des livres allemands où se complaît M. Kastriotis[3].

— Miss Jane Harrison a essayé de démontrer, contre M. Furtwaengler : 1° Que l'éphèbe du fronton occidental du Parthénon n'est pas Érysichthon, mais Érichthonios; 2° Que le *Thésée* du fronton oriental n'est pas Céphale; 3° Que la scène du groupe central de la frise orientale n'est pas l'offrande du péplos[4]. Chemin faisant, citant l'*Hymne à Athéné* d'Homère, elle a émis l'idée singulière que les trois *Moirae* du fronton oriental seraient les divinités du ciel (Ὄλυμπος), de la terre (γαῖα) et de la mer (πόντος). Le prétendu Thésée serait Pan, hypothèse qui me paraît aussi très malheureuse. Pour le *peplos*, Miss Harrison se rallie à l'explication proposée en 1894 par M. Curtius: c'est un tapis, στρωμνή. M. Furtwaengler a répondu longuement, pour ne rien laisser subsister de tout cela[5]. Il n'admet même pas l'interprétation de la scène du péplos fondée, par M. Curtius, sur la nouvelle inscription de Magnésie, car στρωμνή, là comme ailleurs, signifie *couche* et non *tapis* : il s'agit d'un *lectisterne*. Le style de cette réplique, d'ailleurs pleine à déborder de bonnes choses, est quelque peu dépourvu d'urbanité. Mais ceux ou celles qui cherchent noise à M. Furtwaengler savent bien d'avance ce qui les attend.

— Six fragments inédits des métopes du Parthénon, découverts au Musée de l'Acropole par M. Malmberg, ont été publiés par M. Mylonas dans l'Ἐφημερίς (1894, pl. 10, 11) et commentés, avec une insupportable prolixité, par M. Malmberg lui-même (*ibid.*, p. 213).

— Les neuf métopes du milieu de la face méridionale, qui sont connues seulement par les dessins de Carrey, ont été très heureusement expliquées par M. Pernice comme se rapportant à la légende d'Érichthonios (XIII, XIV, faute des Cécropides ; XV, XVI, défaite d'Amphictyon ; XVII, XXI, fondation des

1. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1894, p. 509, pl. I-IV.
2. L'une d'elles (p. 495) n'a pas moins de 18 lignes. Je demande une indemnité pour être obligé de lire ces phrases-là!
3. *Athen. Mittheil.*, 1894, p. 491.
4. *Classical Review*, 1895, p. 86.
5. *Ibid.*, p. 272-276.

Panathénées par Érichthonios et érection du ξοάνον d'Athéna Polias). Il y a là, je crois, des résultats définitivement acquis[1].

— En aurons-nous bientôt fini avec les « esquisses en terre cuite de Phidias »? M. A. H. Smith a publié le fragment acheté par lui à Rome, qui prouve sans réplique que ces copies ont été faites lorsque les originaux étaient déjà très dégradés[2]. La seule question qui reste incertaine, c'est de savoir si les moules sont antérieurs aux terres cuites, ou *vice versa*. Mais cela n'a pas l'ombre d'intérêt.

— Encore les marbres du Parthénon! M. Legrand s'est trompé en voulant identifier la métope du Louvre avec celle que Fauvel dit avoir recueillie en décembre 1788 et qui est allée en Angleterre. La métope acquise par Gaspari en 1788 n'est pas égarée, comme le croyait M. Legrand : c'est celle que le Louvre a achetée en 1818 à la vente Choiseul. La frise est bien celle que Fauvel retira, le 25 janvier 1789, des décombres avoisinant le Parthénon. Espérons qu'il n'y aura plus d'*errata*[3].

— M. O. Richards a publié des fragments de peintures de vases sur fond blanc, découvertes à l'Acropole[4], qui peuvent être rapprochés du fameux vase d'Orphée dont on doit la connaissance à Miss Harrison[5]. Sur un tesson de coupe à figures rouges, représentant une scène de banquet, on lit l'inscription : σπένδω τῷ δαίμονι τῷ ἀγαθῷι. L'article est court, mais confus.

— Un fragment de marbre, trouvé près de l'Asclépieion, porte une inscription que M. Delamarre restitue ainsi : Δι]ὸ[ς Κατα]βάτο(υ) ἄβ[ατον] ἱερόν[6]. C'était donc un ὅρος qui s'élevait sur un lieu frappé par la foudre et où il n'était pas permis de passer. Ce texte, unique en son genre, confirme le témoignage du *Grand Étymologique*, s. v. Ἐνηλύσια.

— M. Doerpfeld a publié un plan d'ensemble de ses fouilles sur la pente occidentale de l'Acropole[7]. On y voit clairement indiqués, entre l'Aréopage et le Pnyx, le Bakcheion et le Dionyseion; plus loin, vers le sud, entre le Pnyx et la route carrossable, la source qu'il appelle Enneakrounos, où aboutit la canalisation de Pisistrate, avec le nouvel Asclépieion ou Amyneion vis-à-vis[8]. L'ancienne agora est placée à l'ouest et au nord-ouest de l'Acropole, dans l'enfoncement entre la colline du Theseion (Kolonos Agoraios), l'Aréopage et le Pnyx. C'est là qu'il faudra chercher les sanctuaires de l'ancienne ville que nomme Thucydide (II, 15), car l'Athènes primitive, loin de s'étendre jusqu'à l'Ilissos, comprenait seulement, outre l'Acropole, le pied de cette colline au sud-ouest et au sud. M. Doerpfeld est le premier à reconnaître que ces opinions, auxquelles il

1. *Jahrb. des Instit.*, 1895, p. 93, pl. 3.
2. *Journ. of Hell. Stud.*, t. XIV, p. 264; cf. *Revue archéol.*, 1894, II, p. 76.
3. Ph.-E. Legrand, *Revue archéol.*, 1895, I, p. 237.
4. *Journal of Hell. Stud.*, t. XIV, p. 381, pl. X.
5. *Ibid.*, t. IX, pl. VI.
6. *Revue de Philol.*, 1895, p. 129.
7. *Athen. Mittheil.*, 1894, p. 496, pl. XIV.
8. Une inscription ayant appris que ce sanctuaire était celui d'Asclépios Amynos, M. Belger propose d'appeler *Amyneion* l'*Asclépieion* découvert par M. Doerpfeld (*Phil. Woch.*, 1895, p. 350).

s'est arrêté depuis longtemps, ne pourront être confirmées que par des fouilles; celles dont il publie maintenant la relation marquent seulement le début d'une série de campagnes dont il attend de grands résultats[1].

— Dans un article subséquent, M. Doerpfeld a publié des plans du nouveau sanctuaire de Dionysos, où il reconnaît sans hésiter le Lenaion, le temple de Dionysos ἐν λίμναις[2]. La question se rattache étroitement à celle de l'Enneakrounos, sur laquelle M. Doerpfeld se réserve de revenir en détail.

— La découverte d'un sanctuaire d'Amynos a provoqué la publication d'une inscription curieuse, transportée depuis deux ans à l'École française d'Athènes[3]. C'est un décret des orgéons d'Amynos, d'Asclépios et de Dexion en l'honneur de deux personnages. Amynos était connu par Philon de Byblos; quant à Dexion, comme le rappelle M. Bourguet, c'est le nom que les Athéniens donnaient à Sophocle héroïsé.

— M. Belger a fait, devant la Société archéologique de Berlin, un exposé très clair et très complet du « problème de l'Enneakrounos[4]. » L'existence d'une fontaine et d'un bassin considérable dans le lit de l'Ilissus est certaine : peut-on y reconnaître Callirrhoé et Ennéakrounos? Oui, répond M. Belger, contredisant ainsi d'une manière formelle M. Doerpfeld et donnant raison, contre lui, à M. Nicolaïdès. Parmi les arguments qu'il invoque est le second de quatre bas-reliefs découverts dans le lit de l'Ilissus, lesquels représentent : 1° un *ex-voto*, offrande à Zeus (Meilichios ou Naïos?); 2° un autre *ex-voto* fort intéressant (pl. 7), où l'on voit Achéloüs assis, Callirrhoé (?)[5], Hermès et Héraklès debout; la figure dite d'Hermès, bien que caractérisée par le caducée, est bien singulière à cause de la draperie qu'elle porte; 3° une longue plaque où paraissent Déméter, Athéna, Niké, suivies et précédées d'un dadouque (pl. 8, A); 4° une base d'*ex-voto* sur laquelle sont figurés un combat de deux guerriers et un guerrier blessé, soigné par un compagnon. Les deux derniers bas-reliefs sont très mutilés et indistincts[6]; mais s'il faut décidément reconnaître Callirrhoé sur le n° 2, ce sera un embarras nouveau pour M. Doerpfeld.

— Le bruit a couru que M. Doerpfeld avait découvert un passage souterrain (l'escalier de Charon) au-dessous de l'orchestre du théâtre de Dionysos; vérification faite, il ne s'agit que d'excavations partielles, sans but déterminé, dont l'une contenait des fragments de vases mycéniens[7]. Les fouilles de l'Institut allemand au théâtre ont d'ailleurs donné d'intéressants résultats, entre autres une base de statue avec la signature Τιμαρχίδης Πολυκλέους Θορίκιος νεώτερος et

1. Le gouvernement grec a exproprié toute la pente occidentale de l'Acropole et a donné à l'Institut allemand la permission d'y entreprendre des fouilles. Les sommes nécessaires ont été fournies par des souscripteurs allemands, dont M. Doerpfeld publie les noms (p. 499). Les travaux ont commencé au mois d'octobre 1894.
2. *Athen. Mittheil.*, 1895, p. 161, pl. IV.
3. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1894, p. 491.
4. *Phil. Woch.*, 1895, p. 829, 859.
5. Cette désignation est admise par M. Belger, *Phil. Woch.*, 1895, p. 861.
6. Skias, Ἐφημ. ἀρχαιολ., 1894, p. 133.
7. *Journal of Hellenic Studies*, 1895, p. 204.

une autre avec le nom ds deux artistes inconnus du IIIe siècle : Περσαῖος καὶ Ἑόρτιος ἐπόησαν[1].

— En attendant que M. Doerpfeld se décide à publier son grand ouvrage sur le théâtre de Dionysos à Athènes, on peut signaler deux livres français où ses théories sur la scène ont été discutées avec compétence. L'un est l'*Epidaure* de MM. Lechat et Defrasse, l'autre le *Dionysos* de M. O. Navarre, premier essai sur le théâtre antique qui ait paru en France et travail estimable d'un débutant[2].

— Grâce à la munificence d'un Grec d'Alexandrie, M. George Aweroff, le stade panathénaïque sera restauré en vue des jeux olympiques qui doivent avoir lieu au printemps de 1896. Les deux rangées inférieures de gradins doivent être, dit-on, entièrement revêtues de marbre[3]; voilà de l'argent qui pourrait être mieux dépensé.

— J'ai autrefois signalé, d'après Bartholdy, l'existence de deux bas-reliefs antiques à Ambélokipi[4]. Ces bas-reliefs ont disparu, mais M. Conze en a découvert, à Londres, des dessins faits par Gell, que M. Wolters a publiés[5]. L'un représente Athéna entre un serpent et une chouette, l'autre Némésis-Tyché avec un griffon auprès d'elle. M. Wolters a donné d'intéressants détails sur l'emplacement d'où ils proviennent, vieille église qui s'est écroulée depuis le temps de Fauvel.

— On doit à M. Partsch un long compte rendu de deux publications de M. R. Lepsius, une *Géologie de l'Attique* et une carte géologique du même pays, dressée en collaboration avec M. H. Bücking[6]. La *Philologische Wochenschrift* (1895, p. 1020) a reproduit, d'après la *Schlesische Zeitung*, une piquante relation, due au même géographe, d'une excursion à Rhamnus et à l'Amphiareion d'Orope, faite au printemps de 1894 sous la direction de M. Doerpfeld.

— M. Foucart a tiré parti d'une inscription de Rhamnus[7], le plus ancien document où soit signalé un cosmète (milieu du IVe siècle), pour confirmer la lecture κοσμητήν dans la *Politeia* d'Aristote (chap. XLII)[8]. Ailleurs, il a allégué des arguments tirés d'inscriptions d'Orope pour placer la rédaction de cet ouvrage entre 334 et 332; la mention de l'archonte Céphisophon (329-8) est une addition faite après la publication du livre.

— Un tumulus, ouvert par M. S. Wide à Aphidnae, contenait plusieurs

1. Muenzer, *Athen. Mittheil.*, 1895, p. 216, 219.
2. Cf. *Revue crit.*, 1895, II, p. 42; *Revue des études grecques*, 1895, p. 275.
3. *Athen.*, 1895, I, p. 845.
4. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1892, p. 411.
5. *Ibid.*, 1894, p. 483. La publication en français, dans le *Bulletin*, d'un article dû à l'un des secrétaires de l'Institut allemand, est un bel hommage rendu à la sérénité de la science.
6. *Phil. Woch.*, 1895, p. 334.
7. Πρακτικά de la Soc. archéol. d'Athènes pour 1891 (parus en 1893), p. 15.
8. *Revue de Philol.*, 1894, p. 244. Le même article contient des notes intéressantes sur l'ἐκκλησία κυρία et sur les poètes. Cf. *ibid.*, 1895, p. 25 (offrande du péplos); p. 26 (prix des Panathénées); p. 30 (nombre des épimélètes); p. 31 (ἐπιλήναιος).

tombes mycéniennes, avec des vases et des ornements en or; il y avait aussi des squelettes, dont l'un de taille colossale. D'autres tumulus ont été fouillés par l'Éphorie à Brauron et à Markopoulo (dème de Prasiae)[1]. M. Myres s'est assuré que les *galgals* de Karà, au pied de l'Hymette, n'étaient pas funéraires, mais se composaient simplement de pierres dont on avait débarrassé les champs[2].

— En construisant un restaurant près du cap Colias, on a trouvé des thermes romains, les restes d'une maison grecque et une belle stèle funéraire (type de la servante en coffret)[3].

— L'École américaine a fouillé à Kukunari, au delà de Stamata (Hékalé ?). On a découvert une inscription avec un calendrier de sacrifices, qui mentionne diverses divinités de la tétrapole marathonienne et le prix des victimes qui leur sont offertes[4].

— M. Krumbacher, à qui rien n'échappe, a signalé deux articles de M. Troump (dans le *Messager d'Athènes* de février 1895), sur l'église byzantine de Daphni, dont cet architecte a commencé la restauration en 1890[5]. Les mosaïques ont été remises en place, après restauration sur nouveau ciment, par M. Francisco Novo de Venise[6].

— M. G. Millet a publié une mosaïque de Daphni représentant la naissance de la Vierge (XI[e] siècle)[7]. Dans la figure de sainte Anne, il croit reconnaître une imitation du type de la « jeune femme » sur les stèles funéraires attiques; je ne crois pas que cette intéressante hypothèse soit fondée.

— Dans les constructions attenant à l'église on a trouvé l'inscription suivante : οἱ πλέοντες ἐν ταῖς ἱεραῖς ναῦσιν τὸν ἐπὶ τὸ ναυτικὸν στρατηγόν καὶ τοὺς τριηράρχους χρυσῷ στεφάνῳ[8].

— Le mémoire de M. Foucart sur l'origine et la nature des mystères d'Éleusis a paru en 1895. C'est un travail trop important pour être résumé et discuté en quelques lignes[9]. Il suffit de dire ici que l'auteur admet deux migrations d'idées égyptiennes à Éleusis, l'une vers 1600 avant J.-C., introduisant en Attique une Isis-Déméter purement agricole, l'autre vers 700, y apportant une sorte de contrefaçon du *Livre des Morts*, qui devint, dans les mystères, la partie essentielle des λεγόμενα. Vers la même époque et sous les mêmes influences naquit l'école orphique; mais elle conserva son indépendance et se fractionna en sectes, tandis

1. On parle de 22 tombes avec nombreux vases et couteaux de bronze à charnière (*Athen.*, 1895, II, p. 168).
2. *Journal of Hellenic Studies*, 1895, p. 204.
3. *Athen.*, 1895, I, p. 844.
4. *Journal of Hellenic Studies*, 1895, p. 204; *Athen.*, 1895, II, p. 168 (avec détails suspects).
5. *Byz. Zeitschr.*, 1895, p. 395; cf. *ibid.*, p. 396 (article de M. Planat sur le même sujet).
6. *Revue des Études grecques*, 1895, p. 137; cf. Millet, *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1894, p. 529.
7. Ἐφημερίς, 1894, p. 149, pl. 9.
8. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1894, p. 531-532.
9. Cf. l'article de M. Maspero dans les *Débats du soir* (29 mars 1895) et le mien dans la *Revue critique*, 1895, II, p. 21.

que les mystères, institution d'État, se maintinrent presque sans altération jusqu'à la fin du paganisme [1].

— Ce mémoire, la *Nekyia* de M. Dieterich et la seconde partie de la *Psyché* de M. Rohde ont aussi conduit M. Weil sur le terrain d'Éleusis et de l'orphisme [2]. « Voici, écrit-il (p. 306), la plus forte objection que l'on puisse faire au système de M. Foucart. Après l'avoir fondé sur la présence simultanée dans la religion de Déméter, comme dans celle d'Isis, de deux caractères différents, il infirme lui-même sa thèse en établissant que l'un de ces traits caractéristiques n'entre dans les mystères d'Éleusis que longtemps après l'autre. » M. Weil insiste aussi sur le caractère chaldéen, et non égyptien, de l'hymne homérique à Déméter : quand Istar descend aux Enfers pour chercher Adonis, la vie dépérit sur la terre, exactement comme lorsque la fille de Déméter est enlevée par Hadès. Cependant il ne conclut pas de là que le mythe grec soit d'origine babylonienne ; il admet seulement que le mythe babylonien a pu fournir *un motif* au poète grec. Sur la marche et la nature des cérémonies d'Éleusis, M. Weil paraît donner raison à M. Foucart, auquel il concède aussi que l'Égypte du VII[e] siècle a exercé une influence sur la religion éleusinienne [3].

— M. Skias a publié deux lots l'un de 34, l'autre de 42 inscriptions d'Éleusis. Je signale en note le sujet des plus intéressantes [4]. Le même archéologue a dé-

1. Je signale à la même occasion l'ouvrage de S. Aurich sur les mystères dans leurs relations avec le christianisme ; cf. *Philol. Woch.*, 1895, p. 655. M. Conybeare a publié sur ce livre un article très important (*Academy*, 1895, II, p. 148). Il y insiste sur le fait que les croyances éliminées par la Réforme ont précisément des analogies dans les mystères du paganisme gréco-romain ; les Germains, Anglais et Scandinaves, auxquels la conquête n'avait pas imposé la civilisation gréco-romaine, furent aussi les peuples élus de la Réforme. M. Conybeare appelle encore l'attention sur le grand rôle joué par le judaïsme alexandrin dans la pénétration du christianisme par certains éléments empruntés aux mystères helléniques. Il y a là des indications bien intéressantes.

2. *Journal des Savants*, 1895, p. 213, 303.

3. Les conclusions de M. Weil sont à peu près identiques à celles que j'ai formulées dans la *Revue critique*, *loc. cit.*

4. Ἐφημ. ἀρχαιολ., 1894, p. 162, dédicace archaïque d'une statue à Aïdôneus (?) ; p. 163, signatures de sculpteurs, [ὁ δεῖνα καὶ ὁ δεῖνα] Αἰταῖοι ἐπόησα(ν) ; p. 167, fragment d'inventaire sacré ; p. 170, quatre lettres archaïques dont un F, fragment d'une inscription non attique ; p. 171, dédicace (distique) d'une statue d'Asklépios μύστης à Déô, par un malade guéri et reconnaissant ; p. 172, huit fragments d'une très grande inscription d'époque romaine ; p. 179, base de statue avec le nom de Philéas d'Eleusis ; inscription en l'honneur d'un dadouque ; p. 181, signature d'Agathoklès de Céphise ; p. 182, signature de Sôtas Ανδ....; p. 184, dédicace des Panhellènes ἐκ τῆς τοῦ Δημητρείου Κάρπου ἀπαρχῆς ; p. 185, inscriptions déjà publiées par Fourmont.

Ibid., 1894, p. 189, fragments archaïques, entre autres une dédicace à (Déméter ?) Ἁλσία ; p. 193, dédicace d'un νικήσας συνωρίδι aux grandes Panathénées ; p. 194, sur un rocher, Καλλιστρατίδης καλός ; p. 198, fragment où il est question de l'autel de Pluton et de la construction d'un pont ; p. 202, stèle hypothécaire ἐπὶ λύσει ; signatures des artistes Eucheir et Euboulidès (époque hellénistique) ; p. 202, dédicace où il est question des Ἀσκληπιεῖα ; p. 205, inscription en vers, intéressante et difficile, sans un *iota* de commentaire ; p. 207, bases de statues d'Hérode Atticus et de sa fille (μυηθεῖσα ἀφ' ἑστίας Δήμητρι καὶ Κόρῃ) ; p. 210, inscription des Aréopagites en l'honneur du rhéteur Ptolémée de Gaza ; p. 212, bases de statues d'Antonin, Sabine, Faustine, Hadrien.

couvert un vase à figures rouges sur lequel sont représentées Déméter, Kora et Triptolème sur un char traîné par des dragons ailés; de l'autre côté est une scène relative aux mystères. La base porte l'inscription Δημητρία Δήμητρι ἀνέθηκεν [1]. Le 8 mai, au cours des fouilles, M. Skias a encore trouvé une tablette en terre cuite, sorte de *pinax* à fronton avec peinture sur deux registres (quatre femmes) et l'inscription Νίννιον τοῖν θεοῖν ἀνέθηκεν [2].

— M. Sp. Lambros a annoncé la découverte, à Éleusis, d'une inscription en vers où sont mentionnés les Sauromates, c'est-à-dire les Costoboci slaves qui, en 167 après J.-C., poussèrent une pointe jusqu'à Élatée. Je ne sais en quelle langue écrit M. Lambros, ni si l'on imprime correctement ses lettres, mais j'ai mille peines à comprendre ce qu'il raconte [3].

Laurium. — Une belle tête de cette provenance, conservée au Musée d'Athènes, a été publiée par M. Benson [4], qui y reconnaît l'influence de Scopas et pense qu'elle représente Aphrodite (et non Apollon, comme on l'avait cru). L'article est inutilement verbeux : de sept pages, on pourrait le réduire à une seule.

— Un nouvel ὅρος avec mention d'hypothèque dotale a été découvert à Kératéa [5]. M. Bourguet signale aussi, dans la vallée Botzaris, une dédicace d'éranistes à Mên Tyranos et un autre texte mentionnant le fermier d'une mine dite Φιλημονιακὸν μέταλλον.

— A Apilesa, on a découvert une colonne avec dédicace à Artémis, un vase funéraire en marbre et une stèle funéraire surmontée d'une Sirène [6]. A Spata, M. Wide signale un ὅρος archaïque d'Apollon Lykeios avec la simple inscription ΛΥΚΕΙΟ [7].

Béotie. — Les inscriptions que M. de Ridder a découvertes en Mégaride et en Béotie sont, pour la plupart, des épitaphes. A Scripou, il a dégagé l'autre face d'une pierre déjà connue (*C. I. G. S.*, 3182), qui donne la suite d'un long catalogue avec la mention des Μέτουλοι d'Illyrie [8].

— Quelques rectifications à des textes béotiens ont été signalées par M. Jamot, qui a publié, à la même occasion, des textes inédits de Thisbé et de Chorsiae [9].

Orope. — Dans la Πολιτεία (LIV, 7), il est question de fêtes pentétériques ajoutées à celles qui existaient déjà sous l'archonte Céphisophon (329-8 av. J.-C.); le nom de la fête a été restitué tantôt Ἡφαίστια, tantôt Ἡράκλεια. Une inscription d'Orope, de l'année même de Céphisophon, mentionne la première célébration des grandes Ἀμφιάραια, nom que M. Wilhelm propose de rétablir dans le texte d'Aristote : νῦν δὲ πρόσκειται καὶ Ἀμφιάραια ἐπὶ Κηφισοφῶντος

1. *Athen.*, 1895, I, p. 845 ; *Athen. Mittheil.*, 1895, p. 231.
2. *Athen.*, 1895, I, p. 682.
3. *Athen.*, 1895, II, p. 168.
4. *Journal of Hellenic Studies*, 1895, p. 194.
5. *Bull de Corresp. Hellén.*, 1894, p. 532.
6. *Athen. Mitth.*, 1894, p. 533.
7. *Athen. Mittheil.*, 1895, p. 215.
8. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1894, p. 497, Égosthènes; p. 499, Tabatica (nom nouveau Ἀνασώ) et Larymna; p. 501, Thèbes; p. 532, Scripou.
9. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1894, p. 533.

ἄρχοντος[1]. M. Foucart avait déjà émis une hypothèse analogue, mais M. Kenyon l'a averti que le papyrus n'y était pas favorable[2].

Thèbes. — Dans une inscription découverte à Thèbes (*C. I. G. S.*, 2419), M. Holleaux a très judicieusement discerné une liste de souscriptions pour la reconstruction de la ville après 316[3]. L'auteur de ce travail se place, depuis quelques années, au tout premier rang des jeunes épigraphistes français; mais je ne puis m'empêcher de dire que son article est deux fois trop long.

— La tour franque au nord de la Cadmée va recevoir un musée local, organisé par l'éphore Vajannis[4].

Thespies. — Le sarcophage découvert à Thespies par M. Jamot est certainement, comme l'a vu l'auteur, antérieur à l'époque impériale[5]. Bien qu'il soit très mutilé, on y reconnaît plusieurs scènes de la légende d'Hercule, le sanglier d'Érymanthe, Antée, Hippolyte, l'hydre, Cerbère, le tout traité dans un excellent style. M. Jamot est entré, à propos de ces différents épisodes, dans des développements qui auraient été mieux justifiés avant la publication de l'article *Herakles* du *Lexicon* de Roscher[6].

— L'éphore Vajannis annonce la découverte d'un bas-relief d'époque macédonienne, représentant un guerrier à côté d'un cheval[7].

Haliarte. — Pausanias dit qu'Haliarte fut détruite par les Perses et ne dit point qu'elle le fut par les Romains. La première assertion n'est pas vraie, mais M. Holleaux, critique sagace, croit qu'elle dérive de quelque chronographe où il était question de la destruction de cette ville ἐν τῷ περσικῷ πολέμῳ (la guerre des Romains contre Persée)[8]. C'est très joli; mais pourquoi gâter cette ingénieuse hypothèse en traitant de fable l'assertion de Pausanias, qui dit être venu deux fois à Haliarte? L'erreur du périégète — si erreur il y a — sent bien son *cicéronisme* local.

Copaïs. — La relation de M. de Ridder sur ses fouilles dans l'île de Gha est accompagnée d'une carte due à M. Lallier, qui représente l'île avec son palais et son camp retranché (pl. X), et d'un plan détaillé du palais dressé par l'auteur (pl. XI)[9]. Toutes ces constructions ont été élevées rapidement et en vue d'un établissement qui a été de courte durée. Les murs d'enceinte et le palais rappellent ceux de Tirynthe et de Mycènes; mais il est probable qu'ils appar-

1. *Anzeiger* de Vienne, 1895, n° IX. A la p. 6, M. Wilhelm suppose que Φανόδημος Διύλλου Θυμαιτάδης (*C. I. G. S.*, 4254, p. 732) est le Phanodème auteur d'une *Atthide*.
2. *Revue de Philol.*, 1895, p. 30.
3. *Revue des Études grecques*, 1895, p. 7. A la p. 32, observations intéressantes sur Philoclès.
4. *Athen. Mittheil.*, 1895, p. 232.
5. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1894, p. 201, pl. XVIII.
6. Cf. Jamot, p. 207; Roscher, p. 2206, 2230. Je crois qu'on aurait tout avantage à supposer connu et acquis ce qui a trouvé place dans ces sortes de livres.
7. *Athen. Mittheil.*, 1895, p. 232.
8. *Revue de Philol.*, 1895, p. 109.
9. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1894, p. 271.

tiennent à la fin de l'époque mycénienne, alors que les Minyens tentaient leurs derniers efforts pour résister à l'invasion des Béotiens.

Les fouilles de Gha ont été faites par M. de Ridder au mois de juin 1893 et son article, paru en mars 1895, était imprimé dès le mois d'août 1894. M. Noack[1] a publié le sien dans les *Mittheilungen* de 1894, après avoir eu communication du travail de M. de Ridder, ce qui explique que sa carte reproduise la porte nord de l'enceinte, dégagée par l'archéologue français[2]. M. Noack, comme nous l'avons déjà dit[3], croit que Gha est l'Arné pré-béotienne, πολυστάφυλος Ἄρνη (*Iliade*, II, 507). Son mémoire est accompagné de plans de l'île et des citadelles mycéniennes voisines du Katavothre de Varia; on y trouve aussi des photographies et des croquis d'après les murailles cyclopéennes qu'il a décrites avec beaucoup de détail. Les développements où il est entré sur la civilisation mycénienne des Minyens[4] présentent un intérêt général pour l'ethnographie primitive de la Grèce; avec M. E. Curtius, il pense que les Minyens ne sont pas originaires de Thessalie, mais de l'Attique, où ils seraient venus par mer. Ces conclusions ont été vivement contestées par M. de Ridder[5]. Arné ne peut pas être Gha; si elle a existé, rien ne prouve qu'elle n'ait pas été située sur l'emplacement de Chéronée. « Ce qui a trompé M. Noack, dit M. de Ridder, c'est l'idée préconçue qu'il a de l'importance d'Arné-Gha. Or, la ville minyenne est Orchomène; Gha n'a pas créé Orchomène, mais a été créé par elle. » L'auteur n'est pas moins opposé à ce qu'il appelle « l'apothéose des Myniens » et paraît condamner, en principe, le recours aux traditions légendaires lorsqu'on dispose, comme c'est le cas aujourd'hui, de monuments. On pourra discuter longtemps là-dessus; en histoire comme en philosophie, le positivisme est peut-être le vrai, mais il aura difficilement le dernier mot[6].

Delphes. — Le 20 mars 1895, M. Homolle a fait une conférence sur les sculptures du trésor dit des Siphniens[7]; elle a été résumée avec soin par M. Hartwig[8], qui ne se prononce pas entre les deux théories en présence : 1° les sculptures sont pariennes (Furtwaengler); 2° elles sont argiennes (Homolle). La seconde hypothèse est cependant la seule qui repose, pour le moment, sur un argument précis, la forme argienne du Γ dans l'inscription Καλ... ἐποίησεν.

— L'histoire du temple de Delphes commence à se dessiner. M. Foucart a montré que le temple était en cours de construction au IVe siècle et a insisté sur le texte des *Helléniques* (VI, 4, 2), où il est question de sommes versées pour

1. M. Noack a visité le Copaïs au mois de mai 1893, puis dans l'été de 1894.
2. *Athen. Mittheil.*, 1894, p. 405. M. Noack écrit *Gla* au lieu de *Gha*.
3. *Revue archéol.*, 1894, II, p. 81.
4. A propos des Minyens, je noterai que M. H. L. Krause a récemment essayé de les identifier avec la race des Amazones de la fable (*Die Amazonensage*, Berlin, 1893), hypothèse que M. Roscher a repoussée, parce qu'il considère les Amazones comme pélasgo-tyrsènes (*Phil. Woch.*, 1895, p. 371).
5. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1894, p. 446.
6. A la suite d'une communication de M. Brückner sur les études de MM. de Ridder et Noack (*Phil. Woch.*, 1895, p. 258), M. Curtius a contesté à son tour l'identification de Gha avec Arné, proposée par M. Noack et combattue par M. de Ridder.
7. M. Homolle a reconnu, en 1895, que ce trésor était celui des *Cnidiens*.
8. *Phil. Woch.*, 1895, p. 573.

l'achèvement de la demeure d'Apollon[1]. Un quatrième hymne découvert à Delphes et publié par M. Weil témoigne aussi de l'activité des travaux au IVe siècle[2]. M. Homolle a traité la question devant l'Académie le 16 août dernier, en présentant les magnifiques relevés du temple exécutés par MM. Tournaire et Blot. Je reproduis un résumé de sa communication :

Les soubassements de la façade occidentale et de l'angle sud-ouest portent la trace d'un tremblement de terre postérieur à la construction du VIe siècle, œuvre des Alcméonides; car plusieurs des assises sont formées des pièces du larmier et d'un fragment de triglyphe de la façade orientale, qui, on le sait, aurait été construite en marbre. Ce côté du temple a donc été renversé, et les débris ont été employés comme matériaux. Du côté ouest, le désastre a été plus grand encore, puisque les soubassements eux-mêmes ont été bouleversés.

Tout ce qui reste en place du dallage du temple présente, d'une extrémité à l'autre, une unité parfaite qui indique une œuvre exécutée d'un seul coup, à la même époque.

Toutes les pièces d'architecture qu'on a recueillies sur le temple et dans diverses parties du sanctuaire, ne peuvent pas être attribuées à une date antérieure au IVe siècle. Il en résulte que le temple a été détruit et relevé vers la fin du Ve siècle ou au commencement du IVe.

D'une inscription d'Athènes et d'un passage de Xénophon, il résulte que le temple était en construction et qu'une souscription était ouverte à cet effet, en 371 et 368, dans toute la Grèce.

— M. Pomtow admet que les frontons et les métopes du temple de Delphes ont été systématiquement détachés du temps de Constantin et transférés dans le portique Δέλφαι à Constantinople[3]. L'absence de fragments de la façade en marbre de Paros, ainsi que le type récent des chapiteaux en tuf, autorise l'hypothèse d'une reconstruction presque totale du temple; M. Pomtow croit qu'elle eut lieu après un incendie, survenu sous l'occupation phocidienne vers 350 avant J.-C. Mais Pausanias n'en sait rien et il décrit les frontons du Ve siècle[4]! Cela oblige M. Pomtow d'admettre que les sculptures des frontons ont pu être préservées de l'incendie, mises de côté, remises en place, etc. Que d'invraisemblances! A la même séance de la Société archéologique de Berlin, M. Kalkmann s'est élevé contre les conclusions « prématurées » que M. Furtwaengler a fondées sur la découverte des bas-reliefs du trésor des Athéniens; ces reliefs ne seraient nullement antérieurs aux frontons d'Égine. Quant aux sculptures d'Olympie, le style de bas-reliefs ne peut rien apprendre sur leur date. Attendons-nous à de chaudes altercations.

— Les inscriptions publiées par M. Couve sont très intéressantes[5]. Elles nous

1. *Comptes rendus de l'Acad.*, 1895, p. 190.
2. *Ibid.*, 9 août 1895.
3. *Archaeol. Anz.*, 1895, p. 3.
4. M. Pomtow n'admet pas, ou n'admet plus, que Pausanias ait compilé son livre d'après d'anciennes descriptions; il le croit tout à fait « réhabilité » à cet égard par la découverte de l'ἀνάθημα des héros argiens (*loc. l.*, p. 7). M. Pomtow a été contredit par MM. Kalkmann et Puchstein (*ibid.*, p. 12). — Voir, du reste, le récent travail de M. Heberdey, *Die Reisen des Pausanias in Griechenland*, Vienne, 1894 (compte rendu par M. Gurlitt, *Phil. Woch.*, 1895, p. 769).
5. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1894, p. 226.

montrent d'abord, après la conquête macédonienne, les rois grecs en coquetterie avec le sanctuaire de Delphes, comme avec ceux d'Olympie et de Delphes; suivant la remarque d'un critique américain[1], cela rappelle ce qui se fait aujourd'hui pour le Vatican. Seleucus II, fils d'Antiochus II, demande pour le sanctuaire d'Aphrodite Stratonikis et la ville de Smyrne les privilèges de ville ἱερά et ἄσυλος; la ville de Delphes rend un décret conforme qui sera gravé dans l'ἀρχεῖον[2]. Sous Antiochus III, le conseil des Amphictyons répond aux politesses de l'ambassadeur d'Antioche[3] en reconnaissant le caractère sacré et inviolable de la ville d'Antioche, du domaine de Zeus Chrysaoreus et d'Apollon, en décernant des statues au peuple d'Antioche et au roi Antiochus. La base de la statue d'Antiochus a été retrouvée au cours des fouilles et porte la signature de Meidias. L'Égypte grecque n'avait pas de relations moins cordiales avec Delphes que le royaume de Pergame ou la cour des Séleucides. Un décret delphien, du temps de Ptolémée VI, honore Seleucus, fils de Bithys, ὀξυροδόκος à Alexandrie, qui fut gouverneur de Chypre sous Ptolémée VII. Les Bithyniens montrent plus que de la courtoisie, témoin un décret en l'honneur de Nicomède III et de Laodice, qui ont restitué au sanctuaire trente esclaves fugitifs[4]. Le décret mentionne les fonctions des esclaves, garde des brebis, des chèvres, des juments sacrées, travaux de charpente, de boulangerie, de cuisine, etc. M. Couve a terminé son beau mémoire par la publication d'une série de décrets de proxénie relatifs à des personnages d'Antioche sur le Cydnus, de Macédoine, d'Halicarnasse, de Colophon; le Colophonien honoré est Cléandre, poète épique, qui ne nous est pas autrement connu; cela porte à trois le nombre des Homères colophoniens dont les noms sont parvenus jusqu'à nous[5].

— Revenant sur des inscriptions publiées précédemment par M. Couve, M. E. Curtius a exprimé l'idée que le char transportant un trépied de Delphes à Athènes était destiné au renouvellement du feu sacré, καθαρὸν πῦρ ἐκ Δελφῶν (Plut., *Arist.*, 20), exactement comme la ναῦς πυρφοροῦσα de Délos[6]. Le temple athénien où se rendait la *tripodophorie* delphique était le Pythion sur l'Ilissus, centre de la célébration des Thargélies.

— Le nouvel hymne à Apollon, avec notation musicale, a été admirablement publié par M. Weil[7]. Il se compose d'une invocation aux Muses, du récit de la naissance d'Apollon, de sa venue en Attique, de sa victoire sur le dragon de Delphes (avec allusion au désastre des Galates), enfin d'une prière où la gloire

1. *The Nation*, 1895, p. 326.
2. L'inscription mentionne les privilèges accordés par le roi de Syrie à Smyrne, confirmation de ceux que lui avait attribués son père. Il y a là, comme l'a très bien expliqué M. Couve, des données intéressantes sur la politique des rois grecs envers les villes d'Asie, dans la lutte engagée entre les princes syriens et les Ptolémées.
3. Il s'agit probablement d'une Antioche inconnue, voisine de Stratonicée.
4. Peut-être aussi, comme le suppose M. Couve, avaient-ils été enrôlés de force par les Romains.
5. Les deux autres sont Antimaque et Nicandre.
6. *Phil. Woch.*, 1895, p. 798.
7. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1894, p. 345 (juillet 1895).

des Romains n'est pas oubliée. Le rythme est péonique, comme dans le premier hymne. Remarquons que la tradition relative à la naissance d'Apollon est différente de celle du poème homérique : Latone, auprès du lac de Délos, n'embrasse pas un palmier, mais touche seulement une branche d'olivier qui, par miracle, hâte sa délivrance. M. Weil a ensuite repris l'étude du premier hymne, examinant les corrections proposées et en suggérant de nouvelles. Les deux hymnes ne sont pas du même poète ; M. Weil ne croit pas que le premier doive être attribué, avec M. Couve, à Cléocharès, ni que le péan à Apollon soit de l'Aristonoos que mentionne Plutarque.

La musique de l'hymne a été restituée par M. Th. Reinach[1], qui a aussi publié une édition nouvelle et corrigée de la transcription du premier morceau. Les fac-similés des inscriptions étudiées (y compris celle de Tralles) et la transcription des parties musicales occupent les planches XII-XIII, XIX-XXVII. Cet article et celui qui le précède ont été attendus un peu longtemps, mais je ne crois pas que l'on ait perdu pour attendre[2].

— En reproduisant le plan des fouilles de Delphes dressé par M. Convert (*Bull.*, 1894, pl. IX), M. Belger n'a pas nommé l'auteur du plan, dont la signature figure, sur l'original, en dehors de la partie photographiée par M. Belger[3]. On a le droit de signaler de pareilles inadvertances, qui sont en contradiction avec le principe *suum cuique*.

— Quelques observations intéressantes sur les inscriptions delphiques données dans le *Bulletin* de 1894 ont été publiées par M. Fraenkel (*ibid.*, p. 535). Les monnaies découvertes à Delphes ont été étudiées par MM. Svoronos et Caron. Les pièces antiques sont peu nombreuses, mais il y a 6,700 pièces du moyen âge, qui composaient trois trésors recueillis dans trois vases[4].

Péloponnèse. — Au cours d'un voyage de plusieurs mois dans le Péloponnèse, M. Loring a eu l'occasion de relever quelques routes antiques et d'étudier les ruines qui les avoisinent. Son travail, très consciencieux et accompagné de bonnes cartes et gravures[5], porte sur le triangle compris entre Mégalopolis, Tégée et Sparte; j'indique en note les principaux résultats auxquels il est arrivé[6].

1. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1894, p. 363.
2. M. Cecil Torr a recommencé sa campagne contre la transcription des signes antiques suivant la notation moderne, sous prétexte que la gamme des anciens n'est pas la nôtre. Mais alors que faut-il penser d'une traduction quelconque, d'un moulage, d'une photographie? *Mera cavillatio.*
3. *Phil. Woch.*, 1895, p. 191.
4. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1894, p. 535.
5. *Journal of Hellenic Studies*, 1895, p. 25, pl. I-III.
6. Oresthasium sur une colline entre Papari et Marmaria (plan, p. 29); Ladokeia = Sinanou, Haemoniae = Rousvánaga (p. 31); le Χῶμα, limite des territoires de Mégalopolis et de Tégée (p. 35); acropole d'Athenaeum sur le mont Khelmos (vues, p. 39, 40); Pellana (p. 44); Entaea = Lianou (plan, p. 51); Karyae = Analipsis (p. 56); plans d'Athenaeum et de Sellasie (p. 72, 73). — Des articles de ce genre étant, en principe, illisibles, les auteurs devraient être tenus d'en résumer les conclusions dans un tableau.

Phlius. — M. S. Wide a publié un singulier fragment de cette provenance, formule terminale d'imprécation qui rappelle celle des inscriptions triopéennes d'Hérode Atticus[1].

Salomon Reinach.

(*A suivre.*)

1. *Athen. Mittheil.*, 1895, p. 211. — Cette trentième *Chronique* étant très longue (c'est peut-être la faute des archéologues, qui écrivent trop) n'aura fini de paraître dans la *Revue* qu'au mois de janvier de l'année prochaine. Mais les curieux pourront trouver dès à présent un tirage à part de l'ensemble, en vente à la librairie Leroux.

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 21 JUIN 1895

M. Gauckler écrit de Tunis, 12 juin, pour remercier l'Académie de lui avoir alloué une somme de 2,000 francs sur la fondation Piot. Le chantier de fouilles qu'il dirige à Oudna est, à l'heure actuelle, en pleine activité; la villa romaine, dont il avait reconnu l'existence, est aujourd'hui entièrement déblayée, et les premiers résultats obtenus permettent d'espérer le succès complet de la campagne qu'il vient d'entreprendre.

L'Académie décerne le prix Volney à M. Wilhelm Thomsen, professeur à l'Université de Copenhague, pour son ouvrage intitulé : *Déchiffrement des inscriptions de l'Orkhon et de l'Iénisséi.*

Sur le rapport de M. Louis Havet, le prix Saintour est partagé entre MM. Bérard (*De l'origine des cultes arcadiens*) et Clerc (*Les Métèques athéniens*).

M. Foucart commence la seconde lecture d'un mémoire sur le personnel des mystères d'Éleusis : les Eumolpides, les Kéryces et les autres familles sacrées attachées au culte de Déméter et de Coré.

M. Louis Havet examine quelques points mal élucidés de l'orthographe latine. La confusion entre *b* et *v*, fréquente dans les bas siècles, s'est perpétuée jusqu'à nos éditions et nos dictionnaires. Il faut écrire par *ba*, et non par *va*, le mot *vulba*, matrice; les formes françaises *vulve*, *vulvaire*, *vulvite* reposent sur un primitif latin incorrect. Inversement, il faut écrire par *ve*, et non par *be*, le nom d'homme étrusque *Vivenna*. On s'est imaginé qu'un mauvais orateur, un aboyeur du forum, s'appelait un enragé, *rabula*; en réalité, l'expression latine signifiait une voix enrouée, et elle s'écrivait *ravula* ou *ravola*.

M. Clermont-Ganneau commence la lecture d'un mémoire sur la déesse Tanit et le culte de Déméter et de Perséphone à Carthage.

SÉANCE DU 28 JUIN 1895

La commission du prix Bordin a attribué ce prix (3,000 francs) à M. Haussoullier, directeur-adjoint à l'École pratique des Hautes-Etudes, pour son mémoire sur le traité d'Aristote relatif à la constitution d'Athènes.

M. Héron de Villefosse présente à l'Académie les photographies du merveilleux trésor d'argenterie romaine découvert à Bosco Reale, près de Pompei, trésor qui, grâce à la libéralité du baron Edmond de Rothschild, est resté en France et va bientôt enrichir les galeries du Louvre. Découvert le 13 avril dernier, ce trésor a été immédiatement apporté en France. Il se compose de plus de quarante pièces, dont la plupart sont ornées de bas-reliefs très remarquables. La

délicatesse d'exécution, le travail exquis de certains détails donnent à cet ensemble une valeur exceptionnelle que le choix des sujets représentés paraît augmenter encore. Antérieure à l'année 79, date de l'éruption du Vésuve, cette argenterie porte donc une date certaine de fabrication ; elle appartient à un art encore tout empreint de l'influence et des idées grecques ; on y remarque, à côté d'œuvres d'une grande allure, certaines pièces où se retrouvent tous les éléments du style pittoresque mis en honneur par la sculpture alexandrine. L'importance de ce trésor est tout à fait extraordinaire ; c'est en même temps un des ensembles les plus considérables d'argenterie romaine parvenus jusqu'à nous. Parmi les objets les plus curieux, il faut signaler une grande phiale en argent doré, décorée d'un buste en relief de l'Afrique. C'est la représentation la plus curieuse et la plus complète qu'on ait trouvée de cette province. Elle est figurée sous les traits d'une femme coiffée de la dépouille d'un éléphant tenant un serpent dans la main et environnée de nombreux attributs qui font allusion soit aux légendes religieuses des Africains, soit aux richesses naturelles du sol : massue d'Hercule, sistre d'Isis, buste du Soleil, bonnets des Dioscures, aigle, lion, panthère, scorpion, raisins, épis de blé, fruits, etc. L'effet de cette image est tout à fait saisissant, et le travail en est très soigné. Une seconde phiale, de même dimension, est ornée, au centre, d'un buste d'homme dont la tête, tout à fait détachée du fond du vase, se présente en ronde-bosse. Les traits du visage sont rendus avec une précision réaliste et un caractère individuel qui permettent d'affirmer que ce buste est un portrait, peut-être celui du propriétaire de la villa. Deux charmantes petites coupes portent la signature de l'artiste, Sabeinos, qui a eu l'idée de réunir autour de la panse tout ce qui pouvait servir à un repas ; gibier de poil et de plume, fruits, paniers, ustensiles de table sont représentés dans un désordre savant et pittoresque. — Quatre vases à deux anses surélevées, d'une forme très élégante, présentent des cigognes voltigeant ou apportant de la nourriture à leurss petits. Des petits cigogneaux encore dans le nid saisissent avidement ce que leur apportent leurs parents. Ces sujets sont traités d'une façon simple et charmante ; le relief est très sobre. — Il faut signaler encore deux vases décorés de tiges légères et flexibles qui se développent et s'entrecroisent autour de la panse ; des chiens et des animaux sauvages courent et se poursuivent à travers les tiges ; — deux cratères ornés de branches d'olivier chargées de fruits ; — deux miroirs, dont l'un est signé d'un artiste M. Domitius Polycnos ; — deux grandes œnochoés, sur la panse desquelles sont figurées des Victoires immolant des taureaux devant l'autel de la déesse Roma. Mais ce qui constitue le principal intérêt archéologique de ce trésor, ce sont deux gobelets entourés de squelettes. Ces squelettes sont accompagnés d'inscriptions grecques au pointillé qui permettent de saisir le sens de ces rares et étranges représentations et de comprendre la pensée de facile philosophie qui a présidé à leur composition. Sur l'un de ces gobelets sont représentés Euripide Monimos, célèbre acteur athénien, Ménandre et Archiloque. Ces personnages sont figurés sous la forme de larves accompagnées de divers attributs. De courtes phrases se rapportant à des pensées de jouissance et de volupté sont jetées çà et là dans le champ du bas-relief. Le second gobelet présente Zénon, Épicure, Sophocle

et Moschion ; des phrases qui invitent à profiter des douceurs de la vie sont également tracées entre ces squelettes.

M. Bernardakis communique la liste des ouvrages inédits qu'il a découverts, au cours de ses recherches dans diverses bibliothèques : fables latines ; lettre de l'empereur Arcadius au pape au sujet de l'exil de saint Jean Chrysostôme, avec la réponse du pape ; extraits d'un traité de Plutarque ; traité d'Aristophane de Byzance ; poème épique sur l'enlèvement d'Hélène.

SÉANCE DU 5 JUILLET 1895

Le P. Delattre écrit de Saint-Louis de Carthage (1er juillet 1895), qu'au cours de ses fouilles dans la nécropole punique du terrain de Douimès, il vient de trouver deux pièces qu'il s'empresse de signaler à l'anttention de l'Académie. La première est un disque de terre cuite, de 9 centimètres et demi de diamètre, sur lequel est représenté, moulé en relief, un guerrier sur un cheval galopant sur la droite. Le guerrier, aux traits effilés, au menton pointu et à ample chevelure, est coiffé d'un casque muni d'un haut cimier. Il est en outre armé d'une lance et d'un bouclier rond ornementé de cercles concentriques. Au-dessous du cheval, un chien, sorte de lévrier, portant collier, court aussi vers la droite. Dans le champ de ce médaillon, on voit à droite une fleur de lotus et à gauche le croissant, les cornes en haut, embrassant le disque. La seconde pièce est un masque en terre cuite, haut de 19 centimètres et demi, y compris l'appendice supérieur qui, percé d'un trou, servait à le suspendre. Le visage est ovale et porte des favoris ras que délimite sur les joues un trait partant de l'extrémité des sourcils, passant au bout des lèvres et se terminant en laissant le milieu du menton à découvert. Les cheveux sont crépus et forment calotte, s'arrêtant sur le front suivant une ligne directe rejoignant le sommet des oreilles. Les yeux sont très légèrement obliqués de haut en bas vers le nez, très régulier. La prunelle et les cils étaient peints en noir, la sclérotique en blanc ; les sourcils sont saillants et accentués par une série de traits qui se croisent et qui ont été pratiqués à l'aide d'une lame fine. Toute la partie du visage où la peau est visible a été fortement colorée en rouge. Mais ce qui rend cette pièce particulièrement précieuse, c'est le « nezem » et les pendants d'oreille. Le masque était orné de ces parures dans le tombeau où il a été déposé il y a tant de siècles. Le « nezem » est un métal blanc ressemblant plûtôt à du plomb qu'à de l'argent. Les pendants d'oreille, simples anneaux entr'ouverts, sont de bronze. En terminant, le P. Delattre annonce qu'il a pu examiner en détail le mobilier funéraire de cent vingt-cinq tombeaux puniques. Ses nouvelles observations confirment celles qu'il a faites lors des fouilles antérieures.

M. Maspero, président, annonce la mort de N. Rudolf von Roth, professeur de sanscrit à l'Université de Tubingue, correspondant de l'Académie depuis 1882.

M. Bréal lit un travail sur différentes divinités de l'Italie ancienne. L'opinion

générale est que les Romains, quand ils furent mis en contact avec les Grecs, identifièrent leurs dieux avec les dieux helléniques, par exemple Mars avec Arès, Minerve avec Athéné, et ainsi des autres. M. Bréal pense que cette identification est plus ancienne et qu'elle a été faite par les Étrusques. Les noms de Mars, Minerve ne sont pas latins, mais étrusques. Il en est de même pour Neptune, dont le nom se trouve, sous la forme « Nephtil » sur un miroir. La langue latine est une langue indo-européenne ; il ne peut y avoir à ce sujet aucun doute ; mais de ce que la langue est âryenne, il ne s'ensuit pas que la religion le soit, ou qu'elle le soit en son entier. Il suffit de considérer les cultes de l'Europe moderne pour voir que la religion et la langue ne dérivent pas nécessairement de la même source. La religion étrusque a encore laissé d'autres traces chez les Romains et, par les Romains, même chez nous. Ainsi le nom de la *gens Aurelia*, à laquelle appartient entre autres l'empereur Marc-Aurèle, dérive du mot « Usil » qui désignait le soleil. Ce nom s'est naturalisé en France, grâce à la ville d'Orléans, et de France il a passé l'Atlantique pour baptiser l'un des États de la République américaine. A mesure qu'on y regarde de plus près, on aperçoit un plus grand nombre de collaborateurs à l'œuvre de la civilisation. Le langage de ces vieilles populations, éteintes en apparence, n'est pas mort tout à fait ; il reparaît par intervalles, dans une allusion mythologique, dans un nom de pays, dans un nom de personne. — M. d'Arbois de Jubainville croit que les principes généraux posés par M. Bréal ne peuvent guère être contestés. Les doctrines religieuses des Romains contiennent des éléments empruntés aux Étrusques et qui ne sont pas indo-européens : telle est la doctrine que la gauche dans l'art des haruspices était de bon augure, et non la droite. Mais il y a quelques détails qui, jusqu'à plus ample informé, peuvent être discutés. Ainsi le mot *usil*, « soleil, » et le nom des *Aurelii*, primitivement *Auselii*, semblent dériver de la même racine que le latin *aurora*, dont l'origine paraît indo-européenne. — M. Boissier ajoute quelques observations.

L'Académie décerne le prix Ordinaire à M. Th.-V. Langlois, chargé de cours à la Faculté des lettres de Paris. Le sujet était le suivant : *Étude sur la chancellerie royale depuis l'avènement de saint Louis jusqu'à celui de Philippe de Valois*.

SÉANCE DU 12 JUILLET 1895

L'Académie décerne le premier prix Gobert à M. Élie Berger, archiviste aux Archives nationales, pour son *Histoire de la reine Blanche*, et le second prix à M. l'abbé Clerval, chanoine de la cathédrale de Chartres, pour son étude sur les *Écoles de Chartres au moyen âge*.

M. Clermont-Ganneau termine la lecture de son mémoire sur la déesse Tanit et le culte de Déméter et de Perséphone à Carthage. M. Clermont-Ganneau avait essayé d'expliquer l'origine historique d'une déesse qualifiée de déesse mère (Amma, ou Emm), dont l'existence à Carthage a été révélée par trois inscriptions découvertes dans cette ville. Dans une de ces inscriptions, la déesse mère

se trouve associée à une autre déesse, Baalat Ha-Hédrat, formant avec elle un couple mythologique sans analogue jusqu'ici dans le Panthéon phénicien. A la suite d'un série de rapprochements, M. Clermont-Ganneau était arrivé à cette conclusion que, dans ce couple de deux déesses carthaginoises, dont la première est la déesse mère, la seconde probablement la déesse fille, il fallait reconnaître le couple, si populaire chez les Grecs, de Déméter et de son inséparable fille Perséphoné-Cora, autrement dit Cérès et Proserpine. Il s'appuyait principalement sur un passage de Diodore de Sicile, qui apprend qu'en 397 avant J.-C. le culte de Déméter et de Perséphoné avait été officiellement établi à Carthage dans des conditions succinctement rappelées. Il croit utile de revenir sur ce fait essentiel qui éclaire d'une vive lumière l'histoire religieuse de Carthage, en montrant pourquoi et comment les Carthaginois avaient été conduits à ouvrir à deux battants la porte de leur panthéon à deux déesses helléniques qui étaient les grandes protectrices de la Sicile. C'est à l'occasion de la désastreuse campagne des Carthaginois en Sicile. Le rapprochement fait par M. Clermont-Ganneau a des conséquences assez inattendues. En effet, deux autres inscriptions puniques de Carthage identifient expressément à cette déesse mère, dont l'importation étrangère est patente, la fameuse Tanit Péné-Baal, qui tient une si grande place dans le culte de Carthage. Il en résulte que la Tanit punique avait été assimilée à Déméter. Toute paradoxale qu'elle puisse sembler d'abord, cette conséquence s'impose. Elle est confirmée par le fait que les plus anciennes monnaies de Carthage reproduisent la tête de Déméter, caractéristique du monnayage de Sicile. Elle l'est probablement aussi par l'existence de ce culte de la Cérès africaine qui, comme le prouve l'épigraphie, reçoit un si grand développement après la conquête romaine.

M. Philippe Berger lit un mémoire sur les fouilles faites par M. E. Gautier pour déterminer l'emplacement de l'ancienne Kadès. Deux endroits, dans la vallée de l'Oronte, se disputent la possession de la ville de Kadès : le tumulus qui porte le nom de Tell Neby Mindoh, sur les contreforts du Liban, près du lac de Homs, et l'île située au milieu de ce lac. M. Gautier s'est attaqué au lac de Homs. Il a emporté avec lui deux bateaux démontables, s'est installé dans l'île et a exploré le tumulus qui occupe le centre de l'île. Les conclusions de cette recherche ont été négatives; M. Gautier est arrivé à la conviction que Kadès n'était pas construit sur l'emplacement actuel du lac de Homs. Mais ces fouilles lui ont permis de retrouver dans l'île les vestiges d'une série de constructions superposées, qui vont depuis l'époque byzantine jusqu'à l'âge du silex taillé, en passant par l'époque gréco-phénicienne, marquée par des murs de grand appareil, et l'époque de l'âge du bronze, qui a laissé comme témoins toute une série de tombes où M. Gautier a retrouvé des instruments divers d'un haut intérêt. — M. Berger rappelle les fouilles entreprises cette année en Égypte par M. Gautier, et qui lui ont permis de retrouver dans une même cachette dix statues du même prince.

M. Berger entretient ensuite l'Académie d'une inscription latine trouvée à Maktar (Tunisie) et qui lui a été communiquée par M. Cagnat. Cette inscription est ainsi conçue : Moi Q. Vibius Saiaga, fils de Caius, après avoir fait tous

les frais de cet *idurio*, je m'y suis dressé une plaque funéraire pour moi et les miens. » Le mot *idurio* n'est pas latin. M. Berger suppose que c'est la transcription latine du mot sémitique *heder*, *hadrat*, qui désignait une enceinte sacrée. On pourrait aussi penser au grec ἵδρυσις, ἵδρυμα, qui a un sens analogue; mais le nom du donateur, Saiaga, qui est certainement indigène, fait pencher vers la première explication. Maktar est le centre le plus important, en Tunisie, de cette compénétration de l'élément phénicien et de l'élément latin et cette inscription forme la contrepartie des nombreuses inscriptions néopuniques de Maktar dans lesquelles on trouve des noms latins transcrits en caractères phéniciens.

M. Henri Chevalier donne lecture d'une note sur la traduction de douze termes coréens jusqu'ici inconnus, et propose de les rapporter aux mois de l'année et aux signes du zodiaque.

M. Héron de Villefosse entretient l'Académie des nouvelles découvertes faites à Carthage. Plus de quarante tombes ont été fouillées pendant le mois de mars; le mobilier de ces tombes est toujours à peu près semblable. Les dernières renferment cependant quelques petits vases ornés de peintures. Une seule sépulture a fourni des masques en terre cuite, et le P. Delattre envoie la photographie de l'un deux qui représente une tête de femme voilée. Ce masque porte un trou de suspension et conserve des traces de couleur rouge vif aux lèvres, aux oreilles et dans la coiffure. Un dessin qui fait partie de l'envoi du P. Delattre représente un curieux objet en terre cuite. C'est un cylindre creux monté sur un pied rond; ce cylindre est surmonté de sept récipients en forme de vases, communiquant entre eux et avec lui; il est orné d'une tête de vache à longues cornes et d'une tête d'Hathor. L'influence égyptienne est évidente; il suffit de considérer la forme des vases et les attributs religieux qui les accompagnent pour en être convaincu. Cet objet paraît avoir servi de lampadaire; sans doute les sept récipients étaient destinés à contenir l'huile; les mèches devaient être faites en moelle de sureau. On peut rapprocher ce petit monument de quelques objets analogues qui ont été trouvés à Éleusis en 1885 avec des vases à figures noires remontant au VI^e^ siècle avant J.-C. (cf. *Ephem. archaiolog.*, 1885, pl. 9). Les tombes explorées à Carthage par le P. Delattre sont aussi de cette époque. Deux des monuments en terre cuite découverts à Eleusis portent jusqu'à quarante ou cinquante récipients. Si l'on admet l'hypothèse d'un lampadaire, on obtenait sans doute à l'aide de ces godets multiples un éclairage assez brillant. — Cette lecture est suivie de quelques remarques de MM. Clermont-Ganneau et Maspero.

SÉANCE DU 19 JUILLET 1895.

M. Dieulafoy expose qu'au cours des études qu'il poursuit sur David et la société israélite, il a été conduit à rechercher les causes originales du prophétisme et de son influence sur le peuple. Saül, un prophète dans le sens réel du

mot, n'était pas un esprit éminent, mais les débuts de sa carrière et sa mort témoignent d'une âme fière. Pourtant, il eut une existence partagée entre l'abattement et la colère, et faillit compromettre les destinées de la monarchie naissante. Un pareil désaccord s'expliquera quand on aura reconnu l'identité et la véritable nature des accès où tombaient ce monarque et les voyants. Saül et les prophètes étaient, en réalité, des névropathes chez qui la névrose revêtait les caractères de ces épidémies de grande hystérie dont l'histoire offre, à diverses reprises et à des siècles de distance, des exemples si frappants. M. Dieulafoy emprunte d'abord à la Bible la description des crises mystiques que se procuraient les voyants, puis il énumère les épidémies de grande hystérie, depuis la chorée ou danse de Saint-Guy et le tarentisme, qui sévirent au XIV^e^ siècle en Allemagne et en Italie, jusqu'à la possession de Jaca qui se renouvelle chaque année dans le nord de l'Espagne, à l'occasion de la fête de sainte Orosie, patronne de la ville. Ces premières comparaisons montrent que dès l'époque de Samuel, la grande hystérie de forme contagieuse régnait chez les Hébreux. Elle était, d'ailleurs, atténuée et, comme la majorité des épidémies ultérieures, consécutive à une surexcitation religieuse et à une dépression physique et morale occasionnée par des fléaux et de longues privations.

Les versets consacrés d'une manière spéciale aux crises de Saül confirment ces conclusions et les précisent. C'est, tour à tour : l'initiation du monarque aux pratiques du prophétisme, ses fureurs calmées par les sons de la harpe, comme les crises de chorée, de tarentisme et les colères des démoniaques sont atténuées par des concerts de flûte ou de viole ; sa singulière attitude après la mort de Goliath ; son désir opiniâtre de tuer David, puis son fils aîné, Jonathas, et enfin la condamnation et le massacre des lévis de Nob répondant encore au délire et à la manie homicide des démoniaques. On relèvera plus tard la scène de contagion si curieuse et si bien décrite où succombent, tour à tour et par trois fois, les émissaires royaux et Saül lui-même. L'accès du maniaque reproduit exactement les prodromes et les phases chroniques d'une attaque en parfait accord avec la grande hystérie de forme démoniaque (hystéro-démonopathe) dont Saül était atteint. Il résulte de ces constatations que Saül eut d'abord des crises passagères coupées de longs répits ; puis le mal s'aggrave, les accès se rapprochent, et dès lors il n'a plus la responsabilité de ses actes, il côtoie la folie et subit la domination d'une idée fixe, même dans les périodes de rémission. Une simple blessure à son amour-propre suffit pour déchaîner sa haine, et, aveugle dans sa fureur, il s'acharne à poursuivre les provocateurs inconscients de sa colère. Outre les lumières qu'elle jette sur le prophétisme, cette enquête grandit David en ce qu'elle permet de porter un jugement décisif et tout à sa gloire sur ses rapports avec Saül. Elle témoigne aussi combien la Bible reste sincère en face d'un roi, dont elle ignore le mal, et sa victime, dont elle n'exalte ni la générosité ni la longue patience, et elle atteste en cela la valeur historique des chapitres consacrés au fils d'Isaïe. Enfin elle montre les causes matérielles de la multiplication si rapide des voyants et de leur influence considérable sur le peuple. Si on fait abstraction du côté religieux, ces causes tenaient, pour une large part, aux caractères pathologiques du pro-

phétisme et à la forme contagieuse, qui prédisposaient les esprits quand ils ne les dominaient pas.

M. Salomon Reinach présente une statuette de bronze de Minerve, de style grec archaïque, récemment découverte près des Dardanelles et acquise par le Musée de Constantinople. Cette statuette reproduit un type dont on ne connaissait encore qu'un seul exemple dans la statuaire, mais qui est celui d'un colosse de bronze décrit par l'historien Nicétas et détruit à Constantinople en 1203. M. Reinach donne des raisons pour croire que ce colosse était la Minerve du célèbre temple de Lindos, à Rhodes. Ce type archaïque se transforme à l'époque de Phidias, mais sans que la tradition fût brusquement interrompue. On en discerne encore l'influence dans la Minerve en or et ivoire du Parthénon, comme aussi dans la Minerve colossale dite Promachos, œuvre de Phidias sur l'Acropole. Suivant M. Reinach, nous aurions conservé une copie exacte de cette dernière statue dans une figurine de bronze découverte près de Coblentz et achetée par le Musée de Boston.

M. Valois fait une lecture sur l'origine du titre de *roi très chrétien* attribué aux rois de France. Les uns ne le font dater que du règne de Louis XI; les autres le font remonter au baptême de Clovis. La vérité se trouve entre ces deux opinions extrêmes. En tant que titre héréditaire exclusivement réservé aux rois de France, cette formule remonte à la fin du XIV^e^ siècle, probablement aux dernières années du règne de Charles V. Mais, bien plus anciennement, ce même titre a été décerné par l'Église aux souverains de la France comme un éloge individuel. Ce fait est particulièrement fréquent sous Pépin le Bref et sous Charlemagne, puis sous Louis le Jeune et sous Philippe-Auguste.

SÉANCE DU 26 JUILLET 1895

L'Académie désigne M. Wallon, secrétaire perpétuel, pour la représenter aux fêtes du centenaire d'Augustin Thierry, qui auront lieu à Blois le 10 novembre prochain, sous la présidence de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

M. Müntz remarque qu'une exposition récemment organisée à Berlin et une savante monographie publiée par M. le D^r^ Lessing ont appelé l'attention sur les épées d'honneur ou épées bénites, autrefois distribuées par les souverains pontifes. On a vu reparaître à cette occasion l'épée qui fut offerte, en 1460, par Pie II au marquis Albert-Achille de Brandebourg et qui sert, de nos jours encore, au couronnement des rois de Prusse. M. Müntz, revenant sur de précédentes études, communique une série de notes inédites sur une institution qui a tenu, à côté des roses d'or, une place considérable dans les cérémonies de la Cour pontificale. Il montre que, dès le règne d'Urbain V (1305), l'épée était solennellement remise, chaque année, le jour de Noël, à quelque prince ou grand seigneur ayant bien mérité de la papauté. La richesse des armes varia naturellement beaucoup. En 1365, l'épée, le ceinturon et le chapeau offerts au duc d'An-

jou ne coûtèrent pas moins de 324 florins d'or (soit une vingtaine de mille francs de notre monnaie). Au début du xv[e] siècle, la dépense n'atteignit plus guère que 80 florins. Sous Alexandre VI, elle remonta à 250 florins, et, sous Paul III, à 340 florins.

Lorsque l'épée était expédiée au loin, — et c'était le cas le plus fréquent — on y joignait un bref relatant les titres du destinataire à cet honneur insigne et l'incitant à de nouveaux efforts en faveur du Saint-Siège. Les inscriptions gravées sur la lame de l'épée étaient à l'avenant. C'étaient d'ordinaire des variantes de ce verset du second livre des *Macchabées* : *Accipe sanctum gladium... in quo dejicies adversarios populi mei Israel*. Le bref adressé par Jules II au cardinal de Médicis, chargé de remettre l'épée au vice-roi de Naples (le porteur fut le futur cardinal Bibbiena), contient des détails importants sur les conditions dans lesquelles cette distinction était accordée. On y voit que le pape désignait le titulaire, d'accord avec le Sacré Collège, et que, d'après une tradition déjà fort ancienne, les rois, ducs ou marquis devaient seuls entrer en ligne. Si Jules II dérogea à cet usage, c'est que, cédant à ses instincts belliqueux, il voulait exciter le zèle du capitaine de la Ligue Sainte contre le roi de France Louis XII, qu'il n'hésita pas à traiter d'ennemi de l'Église et de schismatique. Quoique la richesse des épées d'honneur ait été de bonne heure, pour elles, une cause de mutilation ou de destruction, M. Müntz a été assez heureux pour en retrouver une vingtaine, dispersées dans les musées publics ou les collections particulières de l'Italie, de l'Espagne, de l'Allemagne, de l'Autriche et de l'Angleterre. Une lame aux armoiries de Léon X a figuré, en 1889, à l'Exposition militaire de l'esplanade des Invalides. Les archives du Vatican font connaître les noms des orfèvres qui ont exécuté les armes distribuées pendant la première moitié du xvi[e] siècle. Grâce à la série des *Introitus et Exitus*, M. Müntz a pu établir que les épées d'Edimbourg, du Musée de Vienne et la Bibliothèque de Zurich sont sorties de l'atelier d'un artiste de Sutri, Dominicus, attaché à la cour de Jules II comme orfèvre pontifical. Sous Léon X, un autre orfèvre, Sanctus Cole, eut le monopole des commandes. Paul III, de son côté, s'adressait de préférence au Romain Franciscus de Valentinis. L'épée d'honneur et le chapeau ducal ont été donnés pour la dernière fois en 1825, et c'est un prince français, le duc d'Angoulême, qui en a été le dernier titulaire. Néanmoins, ces insignes continuent à figurer périodiquement dans les cérémonies de la cour de Rome. Pendant la vigile de Noël, et le jour même de Noël, ils sont exposés dans la chapelle papale, à droite de l'autel. Ils y rappellent un usage séculaire, intimement lié aux fastes artistiques de la papauté et qui a produit une longue série de chefs-d'œuvre de fini ou de goût.

M. Léopold Delisle communique ensuite une notice sur un manuscrit de la Bibliothèque de Saint-Marc de Venise, qui passe pour renfermer la *Chronique de Gérard de Frachet*. Mais la chronique contenue dans ce manuscrit est, en réalité, l'œuvre d'un Dominicain de Parme, qui l'a rédigée vers l'année 1320. Ce n'est qu'un abrégé de l'*Histoire de Tholémée de Lucques*, dépourvu de valeur. Toutefois les notes marginales et la continuation que l'auteur a ajoutées présentent de l'intérêt pour l'histoire de la ville de Parme. Le manuscrit de Venise

est le manuscrit original; beaucoup de morceaux y sont écrits de la main de l'auteur.

M. Victor Waille, professeur à l'École des lettres d'Alger, communique dix-sept photographies et dessins résumant les résultats obtenus à Cherchel (ancienne capitale de la Mauritanie) pendant l'année courante, au cours des fouilles qu'il y poursuit sous le patronage du Comité des travaux historiques, avec le concours du capitaine Sordes et du lieutenant Perrin. Le butin de la dernière campagne est digne d'attention. Outre le déblaiement d'une basilique, on a découvert une statuette de Diane, une colossale statue d'orateur, une tête de roi, une tête de femme du Ier siècle, plusieurs statues de femmes drapées, des sculptures sur terre cuite, un plat chrétien, des monnaies africaine, deux cornalines gravées, un grand camée de verre représentant Hercule casqué d'une peau de lion, un vase d'argent, une bague d'or, une soixantaines d'objets de bronze, deux brillantes mosaïques représentant l'une, des scènes maritimes (hippocampe, homard, étoile de mer, murène, pieuvre, poissons, etc.), et l'autre, deux paons affrontés séparés par un vase, etc. Ces fouilles ayant été effectuées avec le bienveillant concours du général Swiney, par les détenus de l'atelier n° 1, M. Waille insiste sur l'importance des services rendus, depuis dix ans, par cet atelier militaire à l'archéologie et aux collections publiques, et sur ceux qu'il peut rendre encore, et il exprime le souhait que cet atelier soit maintenu à Cherchel, au moins pendant quelque temps, au cas où des raisons majeures n'exigeraient pas son transfèrement immédiat dans une autre localité.

SÉANCE DU 2 AOUT 1895

M. Maspero, président, annonce la mort de M. Joseph Derenbourg, membre titulaire depuis l'année 1871, et lève la séance en signe de deuil.

SÉANCE DU 9 AOUT 1895

M. Héron de Villefosse communique trois photographies représentant, sous différents aspects, une statuette en ivoire trouvée par le R. P. Delattre, au mois de juillet dernier, dans les fouilles qu'il a exécutées à Carthage. Cette statuette, haute de 13 centimètres, est intacte et a été sculptée dans un cylindre d'ivoire qui a presque entièrement conservé sa forme. Elle représente une femme coiffée à l'égyptienne et vêtue d'une longue robe; le cou est orné d'un collier; les bras sont raides et collés au corps; les mains réunies sur la poitrine soutiennent les seins qui sont à peine indiqués. Sur le reste du cylindre qui forme la robe, l'artiste a ciselé trois longues bandes quadrillées qui tombent, l'une dans le dos, les deux autres sur les côtés de la statuette. Par dessus ces bandes, à la hauteur des reins, passe une ceinture dont les deux extrémités croisées pendent en avant, s'écartant à droite et à gauche. Le bas de la robe est

orné d'une frange. Les pieds ne sont pas indiqués. La manière dont cette femme, ou plutôt cette déesse est vêtue, fournit un des rares exemples du costume carthaginois. Elle offre aussi certaines analogies avec une statuette du Louvre citée par M. Perrot dans son volume sur Chypre et la Phénicie. Le cylindre d'ivoire est creux; le bord inférieur est percé de quatre petits trous qui semblent avoir servi à fixer la statuette sur un morceau de bois. Cette figurine formait probablement le manche d'un miroir. On a trouvé, en effet, dans la même tombe un miroir en bronze avec plusieurs objets de parure : un pendant en or à croix ansée, une bague sigillaire, trois anneaux d'argent et les débris d'un bracelet orné du scarabée sacré et de palmettes. La statuette du Louvre est plus fine et plus soignée, mais la statuette de Carthage a le mérite d'être tout à fait complète. La tête de la déesse, qui manque dans l'exemplaire de Chypre, a été copiée sur un modèle égyptien et semble avoir été exécutée sur un morceau séparé. Le geste des deux figurines est le même; elles sont habillées d'une façon identique, avec une longue robe retenue par une ceinture. Il paraît probable que celle de Chypre était surmontée d'une tête analogue à celle de la statuette de Carthage : la section très nette qui existe à la partie supérieure de la figurine du Louvre permet de supposer que la tête avait été sculptée à part. — Dans son voyage d'essai, le *Chili*, de la flotte des Messageries maritimes, a amené à Bizerte les administrateurs de la Compagnie et de nombreux invités, qui ont visité Carthage et ont témoigné de l'intérêt pris par eux aux collections du musée et aux fouilles en remettant au R. P. Delattre le produit d'une généreuse souscription destinée à la continuation de ses recherches. — M. Heuzey fait observer qu'une petite partie du visage et de la coiffure de la figurine de Carthage subsiste encore. L'ensemble et surtout l'ample tunique ajustée à la manière ionienne indiquent un style égypto-phénicien déjà perfectionné par l'influence de l'art grec. La forme cylindrique de ces figures d'ivoire est due à la forme originelle de la dent d'éléphant dans laquelle elles ont été sculptées.

M. Henri Weil entretient l'Académie d'un quatrième hymne découvert dans les fouilles de Delphes. C'est un péan en l'honneur de Dionysos, qui date du dernier tiers du IVe siècle avant J.-C. Il est donc antérieur aux hymnes précédemment mis au jour. Il se distingue aussi par son intérêt historique; mais il est dépourvu de notation musicale. Les premières strophes roulent sur l'histoire du dieu; les strophes suivantes sont toutes d'actualité. D'autres documents épigraphiques récemment découverts attestent qu'on travaillait à la reconstruction du temple de Delphes pendant tout le IVe siècle. On voit ici que ces travaux reçurent une vive impulsion, après la fin de la guerre Sacrée contre les Phocidiens qui avaient pillé les trésors du temple. Le poète prévoit le jour où sera inauguré un sanctuaire resplendissant d'or, désormais à l'abri des profanations, et il proclame heureuse la génération qui aura accompli cette œuvre. Organe des prêtres de Delphes et du conseil amphictyonique, dirigé alors par les princes macédoniens, il prône l'idée panhellénique et la politique des nouveaux chefs de la Grèce. Le *Bulletin de Correspondance hellénique* donnera le texte de ce péan avec les restitutions et le commentaire de M. Weil.

M. le docteur Hamy résume un mémoire manuscrit envoyé à l'Académie par M. Dumoutier, inspecteur de l'enseignement au Tonkin, et consacré à l'examen d'une inscription antique découverte à Temiya, dans l'île d'Yéso. Cette inscription a déjà été publiée, mais d'une manière incomplète, par le capitaine Lefèvre. M. Dumoutier en a pris une nouvelle copie moins imparfaite; il rapproche les lettres les mieux conservées de celles qui se trouvent sur les poids de métal employés comme monnaie sous certaines dynasties chinoises fort anciennes et, comme la grotte où l'inscription est gravée, est en rapport intime avec une station archéologique où abondent les antiquités aïnos, il se demande si elle n'a pas eu pour objet de rappeler les relations de quelque ancien navigateur chinois avec les primitifs habitants d'Yéso.

M. Th. Homolle commence la lecture d'un mémoire sur les diverses reconstructions ou modifications du temple de Delphes.

SÉANCE DU 16 AOUT 1895

M. le docteur Hamy communique à l'Académie une lettre par laquelle Mgr Leroy, vicaire apostolique des Deux-Guinées, accuse réception des instructions spéciales que lui a envoyées la Commission de la fondation Garnier, et annonce qu'il a commencé ses recherches sur les Pygmées occidentaux dont l'Académie a bien voulu le charger. Il a trouvé au Ferron Vaz, d'où est datée sa lettre, une race métisse, les Ajongo, qui n'avait pas encore été signalée et dont il a étudié les caractères.

M. Homolle, en présentant les relevés du temple de Delphes exécutés par MM. Tournaire et Blot, établit la date de la construction de cet édifice et la manière dont il doit être restitué. Les soubassements de la façade occidentale et de l'angle sud-ouest portent la trace d'un tremblement de terre, postérieur à la construction du VI^e^ siècle, œuvre des Alcméonides; car plusieurs des assises comprennent des pièces du larmier, un fragment de triglyphe, de la façade orientale qui, on le sait, avait été construite en marbre. Ce côté du temple a donc été renversé, et les débris en ont été employés comme matériaux; du côté ouest, le désastre a été plus grand encore, puisque les soubassements eux-mêmes ont été bouleversés. Tout ce qui reste en place du dallage du temple présente d'une extrémité à l'autre une unité parfaite qui indique une œuvre faite d'un seul coup à la même époque. Toutes les pièces d'architecture que l'on a recueillies sur le temple et dans diverses parties du sanctuaire ne peuvent pas être attribuées à une date antérieure au IV^e^ siècle. Il en résulte que le temple a été détruit et relevé vers la fin du V^e^ siècle ou au commencement du IV^e^. Des textes épigraphiques découverts à Delphes on peut tirer la conclusion que des travaux très étendus ont eu lieu de 350 à 330 environ; ils ont porté sur toutes les parties de l'édifice, du prodomos à l'opisthodomos, sur le portique extérieur comme sur l'intérieur de la cella. D'une inscription d'Athènes et d'un passage de Xénophon, déjà rapprochés par MM. Pomtow et Foucart, il résulte que le temple était en construction (οἰκοδομία τοῦ νέω) et qu'un appel a été fait dans

ce but par les Amphictyons aux souscriptions de toute la Grèce dans les années 371 et 368. Donc le temple retrouvé par l'École française est un monument du IVe siècle. Donc Pausanias, en décrivant comme s'il était de son temps (ἐφ' ἡμῶν) le temple du VIe siècle, a été mal informé; sur la question archéologique vient ainsi se greffer une question de critique littéraire : celle du crédit que mérite Pausanias. M. Homolle explique ensuite le plan du temple; puis il fait circuler les dessins de M. Blot représentant les divers membres d'architecture et les détails de la décoration du Trésor des Siphniens.

M. Clermont-Ganneau reprend l'étude et l'interprétation des bas-reliefs et de l'inscription bilingue, néo-punique et romaine, du mausolée d'El-Amrouni, en Tripolitaine, communiqués, il y a quelques mois, à l'Académie par M. Philippe Berger. Il commence par comparer ce remarquable monument à des monuments similaires qu'il a lui-même découverts au commencement de cette année, au cours d'une exploration de la côte tripolitaine, aux environs de Khoms, l'ancienne Leptis Magna, à deux jours dans l'est de Tripoli. Comme celui d'El-Amrouni, les mausolées de Leptis, dont M. Clermont-Ganneau fait circuler des photographies prises par lui, consistent en de hautes tours carrées, richement ornées de colonnes, de pilastres et de sculptures; parmi les matériaux écroulés de ces somptueux édifices funéraires qui ont beaucoup à souffrir des tremblements de terre, M. Clermont-Ganneau a trouvé des fragments de statues et de bas-reliefs qui les décoraient, ainsi que des inscriptions romaines, il est très probable que plusieurs de ces inscriptions romaines étaient, comme à Amrouni, accompagnées d'inscriptions puniques, Leptis étant un des centres les plus importants de la côte africaine soumise à Carthage. Il y aurait là à entreprendre des fouilles fructueuses pour l'épigraphie sémitique. Plusieurs des bas-reliefs du mausolée d'El-Amrouni représentent des scènes empruntées à la légende d'Orphée allant chercher Eurydice aux Enfers. Un détail d'une de ces scènes était resté inexpliqué : Orphée et Eurydice, placés l'un derrière l'autre, semblent se diriger vers la porte des Enfers qu'ils viennent de franchir, tandis qu'ils devraient s'éloigner. M. Clermont-Ganneau démontre que ce que l'artiste a voulu exprimer en réalité, c'est le moment psychologique où, conformément à la légende antique, Orphée s'étant retourné, malgré la défense formelle de Proserpine, pour regarder Eurydice qui marchait derrière lui, celle-ci se trouve aussitôt entraînée de nouveau par une force invisible vers le sombre royaume et perdue à jamais pour son époux. M. Clermont-Ganneau, abordant ensuite le texte de l'inscription punique, rectifie le déchiffrement et la traduction de plusieurs mots phéniciens : la transcription sémitique des noms de *Pudens*, l'un des fils du défunt, et de *Iuzala*, son frère; le verbe *bana*, « construire »; l'expression *benenam*, « leurs fils », etc. Il s'attache surtout au début de l'inscription, qui avait jusqu'ici résisté à tous les efforts, et montre qu'elle doit se lire : *le-elone Rephaim*, « aux dieux Rephaïm »; c'est la traduction littérale de la contrepartie latine : *Diis Manibus*. Cette équivalence avérée des dieux Mânes et des Rephaïm, mentionnés plusieurs fois dans la Bible, est un fait de la plus haute importance pour la question, encore si obscure et si controversée, des idées des Sémites sur l'immortalité de l'âme et la vie d'outre-tombe.

M. Collignon lit un mémoire sur une tête de marbre du Musée du Louvre, provenant de la collection du sculpteur Jérichau et acquise en 1883 par le Musée. C'est une tête de jeune fille, copiée à l'époque romaine, d'après un original grec en bronze, qui paraît appartenir à la première moitié du IVe siècle. Cette œuvre est remarquable par la simplicité élégante de la coiffure et par l'expression de réserve et de recueillement que souligne encore la pose inclinée de la tête. L'original pourrait être une de ces statues — portraits que la piété des familles consacrait aux abords des sanctuaires. Des dédicaces de statues font connaître cet usage à Athènes; plusieurs inscriptions mentionnent des statues d'errhéphores consacrées par les parents des jeunes filles qui avaient exercé ces fonctions.

(*Revue critique.*) Léon Dorez.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

SÉANCE DU 26 JUIN 1895

M. l'abbé Beurlier communique la copie, faite par le P. Germer-Durand, d'une inscription de Gerasa, et une inscription chrétienne trouvée à Nicomédie.

M. Cagnat communique, de la part de M. Gauckler, des inscriptions trouvées à Maktar et à Sbeitla par le capitaine Bordier.

M. Lafaye soumet à la Société la photographie d'un fragment de sarcophage gallo-romain appartenant à M. Valentin de Courcel.

M. Jules Maurice continue la lecture de son mémoire sur l'organisation de l'Afrique indigène par les Romains.

M. l'abbé Thédenat fait une communication sur la statue du temple de Vesta, et montre que le texte d'Ovide (*Fast.*, VI, 295-298) niant l'existence de cette statue doit être pris dans un sens restreint. On peut le concilier avec les témoignages des monnaies et avec un autre texte d'Ovide qui semble contredire le premier.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

— Le vingtième fascicule (Fos-Gen) du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* dont MM. E. Saglio et E. Pottier dirigent la publication, vient de paraître. Nous y remarquons, pour leur intérêt et leur importance, les articles suivants :

Frenum (Lafaye); *Fulmen* (Fougères); *Funus*, Grèce (Lécrivain); Étrurie (Monceaux); *Rome* (Cuq); *Furiæ* (Hild); *Galea* (S. Reinach); *Gallus* (Lafaye); *Gemmæ* (Babelon).

— Nous recevons le troisième fascicule de l'important ouvrage que M. Franz Cumont, professeur à l'Université de Gand, publie sous ce titre : *Textes et monuments figurés relatifs aux mystères de Mithra, publiés avec une introduction critique*.

Ce fascicule comprend la suite du catalogue dont la *Revue* a jadis donné la primeur à ses lecteurs, catalogue qui représente une longue suite de recherches poursuivies, pendant plusieurs années, avec une intelligente patience, dans le bibliothèques et dans les collections publiques et privées de toute l'Europe; mais ici le catalogue est accompagné de très nombreuses illustrations qui lui donnent un bien autre intérêt. Ce fascicule comprend, à lui seul, 287 figures dans le texte et 5 planches en héliotypie. Les figures sont d'une exécution très soignée et les héliotypies très nettes. Nous ne pouvons que rendre hommage à l'activité avec laquelle M. Cumont poursuit l'achèvement de sa grande entreprise.

— *Bulletin de Correspondance hellénique*, XVIII[e] année, novembre-décembre 1894 : — H. Weil, *Un nouvel hymne à Apollon* (pl. XII, XII *bis*, XIII). — Th. Reinach, *La musique du nouvel hymne de Delphes* (pl. XIX-XXVII. M. R. revient sur le premier hymne, publié l'an dernier, et en donne une nouvelle restitution). — M. Holleaux, *Notes épigraphiques*. — E. Pottier, *Note sur le style égyptisant dans la plastique grecque* (pl. XVII). — P. Perdrizet, *Voyage dans la Macédoine première* (bois dans le texte). — A. de Ridder, *Arnè?* — G. Millet, *Quelques représentations byzantines de la Salutation angélique* (pl. XV, XV *bis*, figures dans le texte). — P. Wolters, *Deux bas-reliefs attiques disparus*. — E. Bourguet, *Décret des orgéons d'Amynos*. — A. Joubin, *Relief archaïque de Cyzique* (figure dans le texte), — A. de Ridder, *Inscriptions grecques. Mégaride et Béotie. II. Imbros*. — Th. Homolle, *Vue d'Athènes en 1674*. — Th. H., *Nouvelles et Correspondance*. — *Table des matières*.

— *Mittheilungen des k. d. archæologischen Instituts. Athenische Abtheilung*, t. XIX, 4[e] cahier : P. Noack, *Arné* (pl. X-XIII. Article très important, où tous les restes de la période minyenne, autour du lac Copaïs, sont décrits avec soin et figurés à l'aide de nombreux dessins et de photographies). — P. Wolters, *Tombes mycéniennes à Céphalonie* (c'est la première fois que l'on trouve dans

les îles Ioniennes des traces certaines de la période mycénienne). — Kastriotis, *Les figures votives consacrées à Athèna dans l'Acropole d'Athènes.* — Doerpfeld, *Les fouilles sur le versant occidental de l'Acropole d'Athènes.* I (pl. XIV. Importante relation, où l'on retrouve la précision ordinaire des relevés de M. D.). — Lœschke, *Vase corinthien qui représente Héphæstos ramené dans l'Olympe* (pl. VIII; noter les vues présentées à ce propos sur l'origine et le caractère des Satyres). — Ad. Wilhelm, *Sur le pséphisma rendu pour Hippomédon.* — Otto Kern, *Inscriptions de Samothrace.* — Bibliographie. — Découvertes.

— *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, vol. XLIX, fasc. I : Bacher, *Les commencements de la grammaire hébraïque.* — Stickel, *Sceaux arabes en plomb* (observations critiques sur le mémoire de M. Casanova et comparaison avec divers monuments similaires inédits, dont l'auteur se propose de publier ultérieurement la série complète)[1]. — Haufmann, *La décision du R. Haya sur la prescience divine et la durée de la vie humaine.* — Fischer, *Corrections et additions à l'édition de Aus fils de Hadjar faite par Geyer.* — Von Schrœder, *Le Kâthaka.* — Oldenberg, *Sur la mythologie et le culte du Véda.* — Socin, *Sur la méthode de transcription à appliquer à l'alphabet arabe.*

— *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, vol. XLIX, fascicule II : Philippi, *L'elif weslé.* — Goldziher, *Les noms de nombres exprimés par périphrase en arabe.* — Jacobi, *Le calendrier védique et l'âge du Véda.* — Seybold, *Le Traité des surnoms, de Soyoûty.* — Steinschneider, *Traités de lapidaires arabes* (auteurs arabes et description de leurs traités ; traités anonymes ; anciennes traductions; traités d'origine grecque). — Huth, *Sur le Tanjur tibétain.* — Windisch, *Mahâ-Arittha.* — Hillebrandt, *Sur la religion du Véda*, de Oldenberg. — Noeldeke, *Remarques sur l'ouvrage arabe intitulé Djamharat ach'âr el-'Arab.* — Socin et Stumme, *Notes additionnelles sur le Pioût arabe.* — Fraenkel, *Note sur quelques passages de Aus ben Hadjar.* — Hartmann, *Le roi d'Abyssinie Ashama et son fils Armâ* (identification historique des personnages contemporains de Mahomet). — Bibliographie.

— *Zeitschrift des deutschen Palaestina-Vereins.* — A partir de l'année 1895, la Société du Palaestina-Verein a décidé de modifier la publication de son recueil, jusqu'ici trimestriel. Dorénavant la *Zeitschrift* paraîtra en deux ou trois livraisons qui feront chaque année un volume de 10 à 12 feuilles, et contiendront les articles de fond. Un autre recueil paraîtra tous les deux mois, sous le titre de *Mittheilungen und Nachrichten*, et contiendra des articles courants d'actualité. Nous donnerons désormais l'analyse de ces deux recueils.

Mittheilungen und Nachrichten des deutschen Palaestina-Vereins, 1895, nos 1, 2 et 3. — Blanckenhorn, *Rapport sur un voyage en Palestine en* 1894 (géologie

1. Il me sera peut-être permis de faire remarquer, à propos du sceau (de ma collection) cité par M. Stickel (le plus ancien de la série, au nom du calife ommiade Abd Allah Hichâm, 105-125 de l'Hégire), que le curieux rapprochement historique expliquant l'origine de plusieurs sceaux congénères (les 700 *coffres* de ce calife, tous scellés de son sceau), a été fait pour la première fois par moi (cf. Casanova, *Sceaux arabes en plomb*, p. 3). — C. C.-G.

et météorologie). — Schick, *Découvertes archéologiques à Jérusalem.* — Guthe, *La Porte de la Vallée* (serait celle trouvée dans les excavations de M. Bliss). — Gelzer, *Inscription grecque du Mont des Oliviers* (en mosaïque, mentionnant un prêtre, un diacre et des moines). — Zangemeister, *La dédicace à Jupiter Sarapis récemment découverte à Jérusalem.* — Kiepert, *Les stations de la voie romaine de Philadelphie à Bostra.* — Van Kasteren, *Les localités bibliques Seïra et Yaar.* — Schumacher, *Rapport sur un voyage dans le Haurân* (estampages d'inscriptions grecques, romaines et arabes, qui seront ultérieurement publiées). — Blankenhorn, *Notes d'excursions géologiques en Palestine.* — Nestle, *Le village de ʿId-el-Ma*[1].

— *Archæologische-epigraphische Mittheilungen aus Œsterreich-Ungarn*, publié par O. Benndorf et E. Bormann, XVII[e] année : A. Bauer, *Sur la guerre de Dalmatie et de Pannonie*, 6-9 après J.-C. — *Sur l'inscription C. I. L.* III, 5671. — E. Bormann, *L'inscription funéraire du poète Pacuvius et de L. Maccius Philotimus.* — F. Cumont, *Nouvelles découvertes de Mésie et de Dacie.* — Von Domazewski, *Le cursus honorum d'Ulpius Amandianus.* — *Les figures d'animaux du zodiaque.* — L. M. Hartmann, *Le colonat romain et ses rapports avec le service militaire.* — E. Hula, *Contribution aux Actes des Arvales.* — H. Sung, *Nouvelles de la Transylvanie.* — Kubitschek, *C. I. L.*, VII, n. 184. — *Le voyage de Kemplen de Vienne à Constinople* (1740). — *Inscriptions de Cetium.* — *Borne milliaire sur la route norique du Danube.* — *Inedita.* — *C. I. L.*, III, 11303 (Mœdling). — Th. Mommsen, *Sur l'inscription de Tropæa.* — L. H. Mordtmann et Th. Mommsen, *Inscriptions de Thessalonique.* — L. Pollak, *Une inscription attique d'artiste sur or.* — Karl et Hermann Skorpil, *Inscriptions antiques de Bulgarie.* — Gr. G. Tocilescu, *Nouvelles inscriptions de Roumanie.* — *Inscriptions de Racovitza-Copaceni.* — A. W. Kietis, *Observations sur Tacite et Josèphe.* — *Sur des inscriptions grecques.* — *Sur les Caractères de Théophraste.* — Zingerlé, *Sur les vases de Sotadès.*

— *The Journal of Hellenic Studies*, t. XIV, partie II, 1894 : E. A. Gardner, *Les peintures de Panænos sur le trône du Zeus d'Olympie.* — E. A. Gardner, *Note sur Mégalopolis.* — A. G. Bather, *Le problème des Bacchantes d'Euripide.* — A. H. Smith, *Les terres cuites qui reproduisent les groupes de la frise du Parthénon* (se prononce, et par des raisons qui paraissent péremptoires, pour l'origine moderne de ces moulages). — A. H. Smith, *Deux bas-reliefs grecs* (pl. XI, deux stèles funéraires, bien conservées, qui doivent être d'origine attique). — A. J. Evans, *Pictographies primitives et système d'écriture préphénicien en Grèce et dans le Péloponnèse* (pl. XII, article très important qui provoquera beaucoup de discussions, mais qui contient certains résultats qu'il paraît difficile de révoquer en doute. Il ébranle la théorie de Rougé, d'après laquelle les Phéniciens auraient tiré d'une des formes de l'écriture égyptienne les signes de l'alphabet ; il tend à attribuer l'honneur de l'invention de l'alphabet aux popu-

1. M. Nestle voudrait l'identifier avec le Ephes Damim biblique. Mais la vraie forme du nom est *ʿId-el-Miyé*, et la localité semble bien plutôt correspondre, comme je l'ai montré, à celle de *ʿAdullam.* — C. C.-G.

lations qui ont précédé, dans le bassin de la mer Égée, les Grecs de l'histoire). — W. R. Paton, *Trois sites cariens : Telmissos, Karyanda, Taramptos.* — — E. L. Hicks, *Inscription de Telmissos.* — G. C. Richards, *Choix de fragments de vases qui proviennent de l'Acropole d'Athènes*, III (pl. X).

— *Journal of Hellenic Studies*, t. XV, partie I, 1895 : — A. B. Cook, *L'abeille dans la mythologie grecque.* — W. Loring, *Quelques anciennes routes dans le Péloponnèse* (pl. I-III. S'occupe surtout de l'Arcadie et de la Laconie). — W. Loring, *Quatre inscriptions fragmentaires.* — W. Arkwright, *La frontière de la Lycie et de la Carie.* — G. Davies, *Inscriptions grecques de la Lycie.* — G. F. Hill, *Inscriptions de la Lycie et de la Pisidie copiées par Daniel et Fellows.* — C. A. Hutton, *Deux figurines de terre cuite* (pl. IV). — F. W. Allen, *Le texte des hymnes homériques.* I. — Cecil Smith, *Vase en forme de buste d'Athéné* (pl. V). — Percy Gardner, *Tête de marbre qui provient peut-être de Sunium* (pl. V. Conjecture qu'elle aurait fait partie de la frise du temple). — A. S. Murray, *Lékythos attique* (pl. avec l'inscription Πάτροκλε χαῖρε, dont M. donne une explication ingénieuse et très vraisemblable). — E. F. Benson, *Une tête du IVe siècle au Musée central d'Athènes* (figure dans le texte). — E. A. Gardner, *L'archéologie en Grèce*, 1894-5.

— *Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, t. XVI, 24e session, 9e séance, 4 décembre 1894 : Le Page Renouf, président, *Le Livre des Morts*, ch. CVIII-CIX (1 planche). — A. Max Müller, *Inscription égyptienne de Phénicie.* — W. F. Ainsworth, *Tarshish est-elle la Phénicie ou Tarsos?* — P. Le Page Renouf, *Observations à ce sujet.* — Pinches, *Une liste de noms de plantes, sur une tablette babylonienne.* — M. Gaster, *L'original aramaïque inconnu des additions de Théodotion au livre de Daniel*, II. Texte.

— *Proceedings, of the Society of Biblical Archæology*, vol. XVII, 25e session, 1re séance, 8 janvier 1895 : — Séance générale. Rapport du secrétaire, 1894. — Compte-rendu du trésorier, 1894. — Bureau de l'année 1895. — P. Le Page Renouf (président), *Le livre des morts. Note additionnelle au chapitre* CIX. *Chapitres* CXI-CXVI. — R. Brown, junior, *Recherches stellaires euphratéennes.* Partie IV. — P. Le Page Renouf, *L'arc dans le ciel égyptien.* — Prof. H. Sayce, *Les inscriptions lydiennes et cariennes* (planche). — S. Arthur Strong, *Note additionnelle à un fragment de la légende Adapa.* 2e séance, 5 février. — P. Le Page Renouf, *Le livre des morts*, ch. CX. — Rev. G. Margoliouth, *Un nom de la divinité chez les Sémites.* — Theo. G. Pinches, *La lamentation de la « Fille du Péché »* (deux planches doubles). — Rev. Dr Gaster, *Un original araméen inconnu des additions de Théodotion au livre de Daniel* (III. Commentaire). — 3e séance, 5 mars 1895. — P. Le Page Renouf, *Le livre des morts. Note sur le chapitre* CX (planches XXV à XXIX). — Prof. E. Lefébure, *Étude sur Abydos. Un dialogue des morts. Le chapitre d'amener la barque. Traduction et commentaire.*

— *Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, vol. XVII, 25e session, 4e séance, 2 avril 1895 : — P. Le Page Renouf, président, *Le livre des morts.*

cb. CXVII-CXXIII (pl. XXX). — C. J. Ball, *Le nom de Schinar, dans la Genèse*, XI, II. — S. A. Strong, *Quelques textes assyriens à allitération*. — A. Wiedemann, *Inscription du temps d'Aménophis IV*.

— *American Journal of archæology and of the history of the fine arts*, janvier-mars 1895, t. X, n° 1 : W. H. Goodyear, *Découverte de courbes horizontales dans le temple romain de Nîmes que l'on appelle la Maison Carrée* (pl. I, III). — John P. Peters, *Quelques résultats récents des fouilles que l'Université de Pensylvanie fait à Nippour, particulièrement dans la colline du temple* (pl. III-V ; la dernière est une phototypie très pâle qui ne donne qu'une bien faible idée du style des statues). — Nécrologie. Max Müller : *Brugsch-Pacha*. — Correspondance : Rufus B. Richardson, *Note sur un torse qui provient de Daphné*. — Bibliographie : *La collection Tyskiewicz*, décrite par Froehner. — Stuart Jones, *Passages choisis d'auteurs anciens qui illustrent l'histoire de la sculpture*. — Schreiber, *Atlas d'antiquités classiques*. — Dehli et Chamberlin, *Monuments romans de Palerme*. — *Le Gallerie nazionali italiane. Notizie. Documenti*. Anno I. 1894. in-4°. — W. Bode, *Denkmæler der Renaissance Sculptur Toscanas*. — *Il codice atlantico di Leonardo de Vinci*. — A. Riegl, *Stilfragen*. — S. Ambrosoli, *Manuale di Numismatica*. — Ch. Diehl, *L'art byzantin dans l'Italie méridionale*. — Nouvelles archéologiques. Résumé des découvertes et recherches récentes (très riche de faits, cette chronique occupe, à elle seule, plus de la moitié du cahier).

— *Bullettino della Commissione archeologica di Roma*, 22e année, 1894, octobre-décembre : G. Stevenson, *G. Battista De Rossi*. — Orazio Marucchi, *Discours prononcé à l'Académie de Saint-Luc en mémoire de De Rossi*. — R. Lanciani, *Fragment inédit du plan de la Rome antique, relatif à la septième région* (pl. XII-XIV). — Ch. Hülsen, *La place des frères Arvales au Colysée et la capacité des théâtres de la Rome antique* (pl. XV). — C. Pascal, *Acca Laurentia et le mythe de la Terre Mère (à propos d'un passage des Fastes prénestins)*. — L. Cantarelli, *Nouvelles observations sur l'origine de la charge appelée cura Tiberis*. — G. Gatti, *Les « Scholæ » des arts au Capitole*. — R. Lanciani, *Bibliographie des publications archéologiques de C.-Louis Visconti*. — *Actes de la Commission et dons reçus*. — *Liste des objets d'art antiques découverts par les soins de la Commission archéologique communale du 1er janvier au 31 décembre et conservés au Capitole et dans les magasins de la Commission*.

— *Bullettino della Commissione archeologica comunale di Roma*, 23e année, fasc. 1, janvier-mars : — *Conférences de la Commission municipale d'archéologie* : — 1° *Discours* du marquis Nobili-Vitelleschi : — 2° Prof. F. Azzurri, *Observation sur la frise de marbre du tombeau de Cecilia Metella* (pl. I). — Or. Marucchi, *Nouvelles observations sur la mosaïque de Palestrine* (pl. II-III). — Ch. Huelsen, *Le temple du Soleil dans la VII^e^ région de Rome* (pl. V). — Lugari, *Sur l'âge de quelques inscriptions estampées dans la terre cuite* (pl. V).

BIBLIOGRAPHIE

Victor Schultze, **Archaeologie der altchristlichen Kunst**. Munich, Beck, 1895, in-8, 380 pages, avec 120 gravures.

Cette « Archéologie de l'art chrétien », que nous offre le savant professeur de Greifswald, est, en réalité, un manuel, le seul qui soit au courant de la science et le premier, je crois, qui soit disposé avec une rigoureuse méthode[1]. L'auteur, qui s'occupe depuis vingt ans d'archéologie chrétienne, a complété par de longs voyages les connaissances qu'il devait à ses lectures; il est peu de monuments importants dont il parle sans les avoir lui-même vus et étudiés. Son style est clair, presque agréable et la disposition des matières est excellente. Après une introduction où il résume l'histoire de la science dont De Rossi a été le grand maître, il traite successivement de l'architecture ecclésiastique (basiliques, dômes, cloîtres, tombeaux), de la peinture (catacombes, miniatures, mosaïques), de la sculpture (marbres, bronzes, diptyques), des arts industriels (lampes, ampoules, bagues, verreries), enfin de l'iconographie (divinités, apôtres, évangélistes, prophètes, saints, scènes de la vie ordinaire et personnifications). Les indications bibliographiques, rédigées avec grand soin, laissent de côté nombre d'anciens travaux aujourd'hui inutiles pour s'attacher aux plus récents. M. Schultze est parfaitement informé de la bibliographie française et apprécie l'importance des publications dont les monuments chrétiens de l'Algérie et de la Tunisie ont été l'objet chez nous. Peut-être la traduction de cet utile ouvrage tentera-t-elle quelque connaisseur des antiquités chrétiennes; je crois qu'elle trouverait bon accueil. Mais un tel travail ne peut être utilement entrepris que par un homme personnellement versé dans cette branche d'études, l'original allemand ne se prêtant pas à une version littérale. Il y aurait lieu, pour un traducteur — ou pour M. Schultze dans une seconde édition — de compléter ou de modifier certaines indications relatives à l'archéologie générale. Ainsi je ne lis pas sans étonnement, p. 267, que l'on trouve la croix gammée en Phénicie, que ce symbole est d'origine phénicienne et représente la déesse Astarté. Sur quelques points importants, l'auteur aurait sans doute modifié son exposition s'il avait pu connaître à temps la belle publication de la *Genèse* de Vienne par MM. Wickhoff et de Hartel; il l'a, du reste, signalée dans sa préface, en exprimant le regret de n'avoir pu en faire usage. Mais l'intérêt capital de cette monographie pour l'histoire de la peinture chrétienne n'enlève rien de leur valeur aux chapitres correspondants de M. Schultze : fondés sur une connaissance précise des monuments, ils restent une introduction indispensable à leur étude.

Salomon Reinach.

1. Le cadre de l'excellent livre de M. Pératé, *L'art chrétien*, est nécessairement plus restreint; il s'adresse d'ailleurs à un public moins spécial.

Essai sur Quarré-les-Tombes. Ses sarcophages mérovingiens et sa station préhistorique, par l'abbé Guignot, curé doyen de Quarre. Tours, Bousrez, 1895.

Avec le concours de M. l'abbé Patriat, curé de Jully, M. l'abbé Guignot, curé de Quarré-les-Tombes (Yonne), a écrit une dissertation intéressante sur les sarcophages mérovingiens — au nombre d'un millier, dit-on, vers le XVI^e^ siècle — qui ont valu à la localité qu'il habite la moitié de son nom. Sous le règne de Louis XIV, l'abbé Bocquillot, curé de Chastellux, avait consacré à ces sépultures un mémoire qui fut publié seulement en 1724; il pensait que Quarré avait été une sorte d'entrepôt de cercueils pour tous les pays d'alentour, et fondait cette hypothèse sur le fait que la très grande majorité des cercueils sont vides. M. Guignot a décrit avec soin les cent onze sarcophages actuellement rangés autour de l'église et en a fait connaître les types par des croquis. Il accepte l'hypothèse de Bocquillot, déjà admise par plusieurs archéologues, et suppose que l' « entrepôt de cercueils » a été créé à Quarré par l'abbaye de Saint-Jean-de-Réaume dans la Côte-d'Or. D'autres chapitres de sa monographie sont consacrés aux traditions locales et aux vestiges de l'époque de la pierre (station néolithique découverte par l'auteur en 1889, spécimens douteux de la période paléolithique). Quelques dessins, dans cette partie de l'ouvrage, n'auraient pas été superflus. On lira également avec intérêt l'introduction, coup d'œil général sur le Bas-Morvan et les progrès remarquables que cette région jadis si pauvre a accomplis depuis une vingtaine d'années.

S. R.

L'abbé G. Picardat. **L'église abbatiale de Preuilly-sur-Claise**, gr. in-8 de 416 p., avec nombreuses similigravures dans le texte. En vente chez l'auteur, pour l'achèvement de la restauration de l'église, à Preuilly (Indre-et-Loire), 1895.

Nommé vicaire de Preuilly-sur-Claise en 1870, M. l'abbé Picardat a voulu marquer le vingt-cinquième anniversaire de son « union » avec la vieille église abbatiale, dont il est aujourd'hui curé-doyen, en la décrivant dans une monographie richement illustrée. La réparation de l'église du XI^e^ siècle, commencée en 1872, n'étant pas encore terminée, l'ouvrage de M. Picardat se vend au profit de l'œuvre de la restauration [1]. Écrit avec un enthousiasme qui n'exclut pas l'érudition, accompagné de gravures excellentes toutes exécutées d'après des photographies, ce livre trouvera sans doute de nombreux lecteurs et attirera des visiteurs à Preuilly, qui peut montrer aussi avec quelque orgueil les ruines d'un très ancien château féodal. Pour nous en tenir à l'église, signalons en particulier l'intéressante série des chapiteaux à reliefs, qui ont tous été reproduits fort nettement (p. 270 et suiv.) et commentés avec une richesse d'imagination qui effraiera plus d'un archéologue. En général, il ne faut pas oublier que l'ouvrage de M. l'abbé Picardat s'adresse surtout au grand

1. Le prix marqué est de 6 francs (expédié *franco* au prix de 7 francs).

public; il y a là bien des pages édifiantes ou anecdotiques qui échappent à l'appréciation de cette *Revue*, bien des hypothèses ou interprétations hardies qui ne sont plus du domaine de la science. Mais la science n'y trouvera pas moins son « gibier » et remerciera l'auteur d'avoir mis à sa portée nombre de documents d'un haut intérêt. Après tout, il est plus facile de condamner les abus du symbolisme que de substituer des explications raisonnables à celles qu'on n'approuve pas. Un curé qui aime passionnément son église veut en comprendre tous les détails, il veut en interpréter jusqu'à la dernière moulure, pour répondre aux questions des curieux; son rôle de pieux *cicerone* s'accommode mal des timidités de l'exégèse scientifique, dont la conclusion est si souvent: *ignoramus*. M. l'abbé Picardat, lui, explique tout, et si nous avons, de ce chef, un reproche sérieux à lui faire, c'est de ne pas avoir averti ses lecteurs, du moins par une note, que les sermons éloquents déchiffrés par lui sur les vieilles pierres n'y sont pas gravés aussi clairement que le ferait croire sa transcription.

S. R.

L'abbé A. Bouillet. **Le Jugement dernier dans l'Art aux douze premiers siècles; Étude historique et iconographique**, Paris, 1894, in-4° de 60 pages avec figures. (Extrait des *Notes d'art et d'archéologie*.)

M. l'abbé Bouillet, dont on connaît les intéressants travaux sur l'église de Sainte-Foy-de-Conques, vient de publier une importante étude sur les représentations du Jugement dernier dont la plus ancienne en France paraît précisément être celle du tympan de l'église de Perse (Aveyron), qui est le prototype du Jugement dernier de Conques. Avant de décrire longuement le portail de Conques, l'auteur passe en revue un nombre considérable de monuments importants pour l'histoire de son sujet. Il signale d'abord, parmi les plus anciens exemples, une fresque de la catacombe de Saint-Ermès, où le Christ, assis sur un trône, touche la tête d'un enfant en prière placé entre deux saints. Je ne crois pas qu'on puisse voir là une représentation du Jugement dernier; c'est simplement une scène de Jugement individuel qu'on pourrait comparer avec intérêt à une autre fresque des catacombes, célèbre à cause des représentations de Dispater et d'Aeracura.

M. l'abbé Bouillet, après avoir cité les mosaïques chrétiennes de Rome et la miniature de l'Évangéliaire de Saint-Gall, étudie la figure de l'*Etimasia*, forme abrégée du Jugement dernier dans l'art byzantin, qui paraît d'abord dans le baptistère de Ravenne.

C'est surtout au XII^e^ siècle que le Jugement dernier prend l'aspect terrifiant que les portails des églises médiévales présentent si souvent. Déjà le psautier d'Utrecht et la mosaïque byzantine de Torcello montrent les supplices de l'enfer qui seront si bien exprimés jusqu'à l'époque des fresques du Campo Santo de Pise. Dans sa conclusion, l'auteur expose nettement le développement des représentations du Jugement dernier et fait d'intéressantes remarques sur leur emplacement.

En résumé, le travail de M. l'abbé Bouillet est plein de recherches personnelles et témoigne d'une connaissance approfondie des monuments religieux de la France et de l'Italie.

J.-Adrien Blanchet.

Gustave Schlumberger. **Mélanges d'archéologie byzantine.** Première série, 16 pl. et fig. dans le texte. Paris, Ernest Leroux, 1895, in-8° de 350 pages.

Le sous-titre de ce recueil indique suffisamment la variété des monuments dont il contient la description et l'explication : « Monnaies, médailles, méreaux, jetons, amulettes, bulles d'or et de plomb, poids de verre et de bronze, ivoires, objets d'orfèvrerie, bagues, reliquaires. »

Ce volume comprend une trentaine de mémoires qui ont déjà paru dans diverses revues et, en les réunissant, M. Schlumberger a eu vraiment une heureuse idée qui permet aux travailleurs de placer dans leur bibliothèque un volume renfermant une collection de beaux et curieux monuments bien commentés.

Il est difficile d'énumérer tous les joyaux publiés dans les *Mélanges*. Je signalerai seulement le triptyque Harbaville ; un ivoire chrétien récemment acquis par le Musée du Louvre et représentant saint Paul enseignant au milieu de la foule ; un tableau-reliquaire byzantin qui fait partie de la collection du comte Stroganoff ; la croix byzantine dite des Zaccaria, du trésor de la cathédrale de Gênes. On trouve dans les *Mélanges* des articles parus très récemment dont voici les titres : *Méreaux, tessères et jetons byzantins* ; *Une monnaie inédite de l'impératrice Théodora, fille de Constantin VIII* ; *Poids de verre, étalons monétiformes d'origine byzantine* ; *Deux volets d'un triptyque byzantin d'ivoire du* XI^e^ *siècle*. Le volume est terminé par deux notices inédites, l'une sur un curieux poids byzantin en bronze, incrusté d'argent, l'autre sur deux reliquaires byzantins conservés à Venise (ossements de sainte Marine et de saint Thomas).

La multiplicité des revues rendra de plus en plus nécessaires les recueils analogues à celui de M. Schlumberger. Pour les travailleurs, il y aura une grande économie de temps et une plus grande facilité de recherches ; pour les auteurs eux-mêmes, il y a un enseignement résultant du rapprochement de leurs propres travaux et ils peuvent corriger et rendre plus complets leurs articles rédigés antérieurement.

Adrien Blanchet.

Szent Simon ezüstkoporsója Zárában (*Le sarcophage en argent de saint Simon à Zara*), par G.-A. Meyer. Budapest, Académie, 1894. 64 pages, 29 gravures et 14 planches en héliogravure. In-folio.

Le règne des Anjou en Hongrie fut une époque brillante dans l'histoire du pays. Louis le Grand (1342-1382) était non seulement un grand conquérant,

mais, grâce à sa cour composée en partie d'Italiens, il répandait les lettres et les arts dans le pays. Il est vrai que la plupart des monuments exécutés sous son règne, de même que ceux de la Renaissance hongroise, disparurent pendant la longue domination des Turcs. Les restes en furent éparpillés dans toute l'Europe. Une œuvre d'art de grande valeur, le sarcophage en argent de saint Siméon commandé par la seconde femme de Louis le Grand, Élisabeth, et exécuté entre 1377 et 1380 par l'orfèvre Francesco di Antonio, se trouve actuellement à Zara (Dalmatie).

Le Musée technologique de Budapest en fit en 1892 une copie en galvanoplastie et l'Académie a chargé M. Meyer, de l'École polytechnique de Berlin, d'en donner une description exacte. Le mémoire du savant archéologue vient de paraître dans une édition de luxe digne du monument auquel il est consacré.

Il contient, outre l'introduction, l'histoire de cette relique importante, les regestes qui s'y rapportent jusqu'en 1855, année de la publication de Bianchi : *Istoria della insigne reliquia di San Simeone Profeta che si venera in Zara*, qui est la réédition d'un ouvrage de Fondra écrit en 1686. La description donnée dans ce volume est peu exacte. Puis viennent une étude sur les ornements et la restitution de l'ancien sarcophage remanié en 1632 par Benedetto Libani et Constantin Piazzalonga, et finalement un chapitre sur la place unique qu'occupe ce monument dans l'histoire de l'orfèvrerie, suivi d'une énumération des monuments analogues en Italie et en Dalmatie. Les quatorze planches d'héliogravure donnent une idée très exacte de cette œuvre d'art qui doit son origine à une reine de Hongrie.

J. Kont.

F. C. Carreri. **Della perpetua adolescenza d'Achille nell' Iliade.** Udine, 1893, in-8, 10 pages.

Cette brochure est une lecture faite à l'Académie d'Udine et où l'on admire toutes les belles qualités de l'éloquence italienne. Les observations de l'auteur ne manquent pas d'intérêt. L'Achille de l'*Iliade* est un jeune homme imberbe ; son fils Néoptolème est un enfant, et cependant, bientôt après la mort de son père, il s'empare de Troie. Aucune argutie ne peut réconcilier, à cet égard, la chronologie de l'*Odyssée* avec celle de l'*Iliade*. Mais à quoi bon chercher une chronologie ? Pour l'épopée, Achille et Néoptolème ne sont que des types de l'héroïsme juvénile ; ce type est si bien hellénique qu'il revivra, en pleine période historique, dans Alexandre le Grand, l'admirateur d'Achille, mort jeune comme lui.

S. R.

Alice Walton. **The cult of Asklepios.** Boston, 1894 (*Cornell Studies in classical philology*), in-8, 136 pages.

Ce volume, où l'on ne cherchera pas l'exposé d'idées nouvelles, témoigne d'une connaissance très exacte de la bibliographie *asclépienne*. Les index qui

le terminent (épithètes du dieu, légendes avec indication des textes, prêtres, fêtes, lieux du culte, travaux modernes) rendront service à nombre de travailleurs. Le livre lui-même est divisé en sept chapitres, dont voici les titres : Asclépios dans Homère; Asclépios chthonien; sanctuaires d'Asclépios; serviteurs du temple; pratiques médicales; cérémonies publiques; rites individuels. L'exécution matérielle est excellente, comme dans toutes les publications américaines, et le style de l'*autrice* se lit avec agrément.

S. R.

J. George et G. Chauvet. **Cachette d'objets en bronze découverte à Vénat, commune de Saint-Yrieix, près Angoulême.** Angoulême, Coquemard, 1895. Avec 24 phototypies.

Le 8 septembre 1893, dans une sablière de la prairie de Vénat, on découvrit un vase de terre contenant environ 75 kilogrammes d'objets en bronze. L'étude et la publication de ce trésor revenaient de droit à la Société archéologique de la Charente qui, aidée par une subvention ministérielle, s'en est acquittée d'une manière très satisfaisante. Le travail que nous annonçons mérite de servir de modèle aux publications de ce genre: il témoigne d'un sens pratique et d'un sentiment de la mesure qui font défaut — pour ne citer que cet exemple — au volumineux ouvrage de M. Zannoni sur le trésor de la fonderie de Boulogne.

La cachette de Vénat comprend des haches, des épées, des lames, des javelots, des poignards, des poinçons, des ciseaux, des gouges, des rasoirs, des bracelets, des perles, des bagues, des boucles d'oreilles, des boutons, des *umbos* de bouclier, des anneaux et pendeloques diverses, peut-être aussi un fragment de casque. L'analyse du métal a donné des quantités d'étain variant entre 7,60 et 12,46; la proportion de plomb est généralement assez forte (jusqu'à 23,10 avec 12,21 d'étain)[1].

Les types des objets, dont la plupart ont été très bien reproduits, se rapprochent singulièrement de ceux que l'on connaît par les stations lacustres de la Suisse. Un bracelet creux orné d'incisions géométriques (p. 101) est presque exactement semblable à des spécimens de Nidau, de Mœringen, de Réallon. « Il suffit, disent les auteurs (p.202), de parcourir les planches des ouvrages publiés par MM. Keller, V. Gross, F. Troyon, L. Rabut, R. Munro, etc., pour juger les rapports intimes qui existaient, à la fin de l'âge du bronze, entre la vallée de la Charente et les lacs des Alpes. Les deux régions ont probablement toujours conservé des rapports et quand, au temps de César, les Helvètes brûlèrent leurs villes pour émigrer dans la direction des côtes de l'Océan, ils allaient certainement vers une contrée qu'ils connaissaient déjà, au moins par tradition. »

Les auteurs renvoient ici à F. Troyon, *Habitations lacustres*, p. 213, qui ne dit cependant rien de pareil. En revanche, je lis dans *L'Anthropologie* (1895, p. 22), à propos des curieux poignards anthropoïdes dont un spécimen s'est rencontré

1. Analyses dues à M. Lebard.

près de la Charente : « La distribution géographique des exemplaires que nous venons de décrire laisse entrevoir que leur centre de fabrication devait être en pays helvétique. Le spécimen de la Charente-Inférieure ne contredit pas cette conclusion. On sait par César que les Helvètes, lorsqu'ils quittèrent leur pays, voulurent se diriger vers le territoire des Santones (Charente-Inférieure), et l'on s'est demandé pourquoi ce peuple avait pris la résolution de traverser ainsi toute la Gaule et de s'établir sur la côte déjà très peuplée de l'Atlantique. C'est probablement qu'il existait, entre ce pays et celui des Helvètes, des relations politiques, religieuses ou commerciales ; le poignard découvert à Tesson prendrait, si notre hypothèse est fondée, une certaine importance historique. » Le trésor de Vénat est un argument dans le même sens et confirme l'hypothèse du rédacteur de *L'Anthropologie*, en montrant qu'il existait, dès la fin de l'âge du bronze, des relations étroites entre le pays des Helvètes et celui des Santons.

Voici les conclusions très précises de MM. George et Chauvet (p. 218) : « Vénat n'apprend rien sur l'origine du bronze et sur le premier temps de son usage. Rien n'indique une importation venant d'Orient; si des rapports ont existé avec l'Égypte, la Grèce, l'Asie Mineure, ils paraissent oubliés ; les traces ne s'aperçoivent plus. Quand on examine les divers trésors et cachettes de l'Europe, on n'a pas l'impression d'une importation d'objets sortant d'un centre commun... On pense à un assemblage de tribus ou de peuples arrivés à des degrés analogues de développement, chacun avec son génie propre et entretenant des relations suivies avec ses voisins. » L'ouvrage se termine par un très utile *tableau comparatif* résumant les rapprochements établis dans le texte entre l'industrie de Vénat et les diverses industries étrangères, rapprochements très intimes pour la Suisse, la Savoie, l'Italie, moins importants pour les îles Britanniques, l'Europe centrale, la Scandinavie, presque nuls pour les autres parties du monde (p. 226).

Salomon Reinach.

Revellière. **Note sur un couteau gaulois trouvé à Quiberon.** Vannes, imprimerie Galles, 1895. (Extrait du *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*[1].)

L'objet figuré en tête de cette notice présente un grand intérêt et mérite d'appeler l'attention de tous les archéologues que préoccupe l'histoire de l'industrie en pays gaulois. Au mois d'août 1892, MM. Closmadeuc et de Lagrange découvrirent deux coffres de pierre entre les villages de Kerné et de Kernavert, en Quiberon. Ces coffres, quoique paraissant inviolés, ne contenaient rien, mais plus tard, dans la terre voisine, des ouvriers rencontrèrent des fragments de bronze et de fer qu'ils rejetèrent sans y prendre garde. En août 1893, ces morceaux de métal furent recueillis par les enfants de M. Revellière,

1. Tirage à part en dépôt à la librairie Leroux.

qui entreprit de les réunir et de les rajuster. Il fut assez heureux pour reconstituer un couteau à peu près entier, long de 0m,26. La lame et la poignée sont en fer et d'une seule pièce. Une gaine de bois (if ou cèdre) protégeait la lame et était recouverte elle-même par trois feuilles de bronze. Ces feuilles sont décorées de cercles concentriques, de stries horizontales, de triangles, de dents de loup, dans un style qui rappelle celui des plaques métalliques de Hallstatt et, en particulier, des deux tiares (?) en or découvertes à Schifferstadt et à Avanton. La forme du couteau est celle du *culter* du sacrifice (cf. p. ex. la fig. 2118 du *Dictionnaire* de M. Saglio). Le même système de décoration a été constaté, mais très rarement, sur des vases en terre recueillis dans le Finistère et le Morbihan, dont l'auteur a fait graver quelques spécimens.

S. R.

E. Berger. **Beitraege zur Entwickelungsgeschichte der Maltechnik.** Munich, 1893, in-8, 66 pages.

L'auteur, qui est peintre, aborde avec beaucoup de conscience les questions difficiles que soulève la technique de la peinture dans l'antiquité. Au Musée de Naples, il a étudié une série d'objets de bronze, considérés comme des instruments de chirurgie ou de toilette, et croit y avoir reconnu des poinçons, des alènes, de petites cuillers, etc., qui servaient à la peinture et appartenaient au fonds d'un marchand de couleurs. Signalons aussi l'intéressante réunion d'analyses chimiques, portant sur des matières colorantes, qui forme le troisième appendice de cette brochure.

S. R.

NOTES ET SOUVENIRS

D'UN VIEUX COLLECTIONNEUR

(Planche XIII.)

I. — Ma collection égyptienne

Je passai l'hiver de 1860 à 1861 en Égypte, faisant des fouilles à Sakkara, Karnak et Thèbes; j'eus l'occasion, à la même époque, d'acquérir au Caire deux collections, dont la plus importante était celle du Dr Meymar. Désirant faire un cadeau au Musée de Boulaq, je choisis, à cet effet, une belle statue en basalte, représentant un jeune homme debout, vêtu du *schenti*. Cette statue a été envoyée par le gouvernement égyptien, avec d'autres œuvres importantes, à l'Exposition de Paris, en 1867, où j'eus le plaisir de la revoir. Deux ans après, en 1869, je visitai de nouveau le Musée de Boulaq : la statue avait disparu !

Rentré à Paris au printemps de 1861, j'y apportai de nombreuses caisses d'antiquités. Après avoir tout déballé, je conviai MM. de Rougé et de Longpérier à venir voir ma collection. Ces deux savants me firent remarquer qu'elle contenait nombre d'objets fort importants, dont les pareils manquaient aux séries du Louvre; la conclusion de leurs discours et des compliments qu'ils y mêlèrent fut une proposition d'achat au nom du Musée. Je refusai de vendre, mais me fis un plaisir d'offrir le tout en cadeau. Dès le lendemain, les employés du Louvre vinrent emballer et déménager mes objets.

J'avais pris des notes journalières pendant mon séjour en Égypte, en particulier sur mes fouilles et mes acquisitions. Je me proposais de les publier et de les accompagner de planches reproduisant les objets les plus intéressants de ma collection. Peu de temps après avoir fait le don que je viens de rapporter,

je m'installai de nouveau à Paris, avec le dessein de faire exécuter des photographies d'après les meilleures pièces ; je m'adressai, pour en obtenir la permission, à M. de Longpérier, qui me renvoya à M. de Rougé. Ce dernier, auquel je fis passer ma carte, ne put ou ne voulut pas me recevoir. Je retournai le lendemain; à la vue de ma carte, le domestique me répondit sèchement que son maître était sorti. J'insistai pour entrer, prêt, disais-je, à attendre le retour du savant égyptologue; mais on me refusa cette faveur. Impatienté, je déclarai au Cerbère que j'allais m'asseoir sur les marches de l'escalier et attendre M. de Rougé jusqu'à la nuit. Le domestique me ferma la porte au nez. Je m'assis sur l'escalier. Peu d'instants après, voyant que j'étais décidé à ne point bouger de là, le maître de la maison me fit dire que je pouvais entrer chez lui. M. de Rougé répondit à ma demande par un refus très net, en donnant pour motif que cela était *contraire aux règlements* (tout le monde sait que l'on peut dessiner et photographier au Louvre sous la surveillance des conservateurs).

Ce manque d'amabilité d'un savant illustre m'a laissé une impression d'autant plus vive que, pendant tout le reste de ma carrière de collectionneur, je n'ai jamais eu qu'à me louer des conservateurs de la Bibliothèque et du Louvre, toujours empressés à me rendre les petits services que j'attendais d'eux.

II. — Les médaillons de Tarse[1]

Un beau jour de printemps, comme je me trouvais à Paris, je reçus la visite d'un courtier en antiquités; il avait vu, chez un orfèvre du Palais-Royal, quelques Orientaux qui exhibaient d'énormes médailles en or. A cette époque, je collectionnais de préférence les médaillons romains; j'en avais déjà réuni un assez grand nombre, parmi lesquels quelques pièces rares et même uniques. Sans perdre une minute, je cours chez l'orfè-

1. Longpérier, *Œuvres*, éd. Schlumberger, t. III, pl. IV-VII.

vre, en compagnie de mon courtier. L'orfèvre nous dit que les Orientaux avaient déménagé la veille et qu'il ignorait leur nouvelle adresse. Consterné, j'expédiai le courtier aux informations et je me rendis chez MM. Rollin et Feuardent. M. Feuardent avait vu les médaillons ; il m'en fit un pompeux éloge, ajoutant qu'en dehors des quatre grands médaillons, il y avait encore un assez grand nombre de bijoux d'or provenant de la même trouvaille. Lui aussi, malheureusement, ignorait l'adresse des vendeurs. Rentré chez moi, je trouvai le courtier qui avait fini par découvrir nos Orientaux : ils s'étaient établis dans une villa meublée à Bellevue. Nous y allâmes le lendemain, mais une nouvelle déconvenue nous attendait. Au reçu d'une lettre du Musée Britannique, les marchands venaient de partir pour Londres. Croyant tout espoir perdu, je me résignai non sans amertume...

Peu de temps après, le hasard me conduisit chez MM. Rollin et Feuardent, auquel je confiai mes déboires. M. Feuardent me dit alors que les Orientaux étaient revenus de Londres, que le Musée Britannique n'avait rien voulu conclure avant que le consul anglais n'eût fait une enquête à Tarse, le lieu de la trouvaille ; sur quoi les marchands, impatientés, étaient repartis pour le continent. Leur dessein arrêté était de ne vendre leur découverte qu'en bloc. Ils avaient fini par accepter le prix proposé par M. Feuardent pour le lot de bijoux, mais à la condition qu'il leur achèterait aussi les quatre médaillons au prix de 50,000 francs. M. Feuardent ayant refusé, les négociations s'étaient trouvées rompues et les Orientaux avaient quitté Paris le soir même pour retourner dans leur pays. Comme j'habitais alors la banlieue, M. Feuardent n'avait pu me prévenir à temps. On se figure mon désappointement. Me voyant si affligé, M. Feuardent me dit que, si je voulais payer les quatre médaillons 50,000 francs, il prendrait le reste de la trouvaille ; qu'il pouvait télégraphier à son correspondant de Constantinople de guetter les porteurs du trésor au moment de leur passage dans cette ville et de leur dire qu'on acceptait leurs offres à Paris. Après quelques jours

d'incertitude, une dépêche vint m'annoncer le retour à Paris de l'un des marchands : cette fois, il n'y eut plus de difficultés et je devins l'heureux possesseur des médaillons. Peu d'années après, comme le goût des médaillons romains m'était passé, je consentis à céder ces quatre merveilleux objets au Cabinet des Médailles, dont ils sont aujourd'hui, avec la grande médaille d'Eucratide, parmi les plus beaux ornements.

Fig. 1. — Buste d'Herculanum (Musée du Louvre).

III. — Le buste en bronze dit de Bénévent[1]

Vers 186..., j'eus l'occasion de voir cet admirable bronze chez

1. *Monuments Piot*, t. I, pl. X. Nous reproduisons (fig. 1) une photographie du buste, faite à Paris avant son entrée au Louvre.

M. Jules Sambon, antiquaire, demeurant alors à Naples. Sambon venait de l'acquérir à Bénévent, où il se trouvait entre les mains d'un riche seigneur. Aless. Castellani avait fait de vaines tentatives pour l'acheter; Sambon fut plus persuasif ou plus heureux. *Ce buste n'a pas été découvert à Bénévent*; il provient des fouilles d'Herculanum et avait été donné au seigneur bénéventin par le roi Ferdinand de Naples (Bomba).

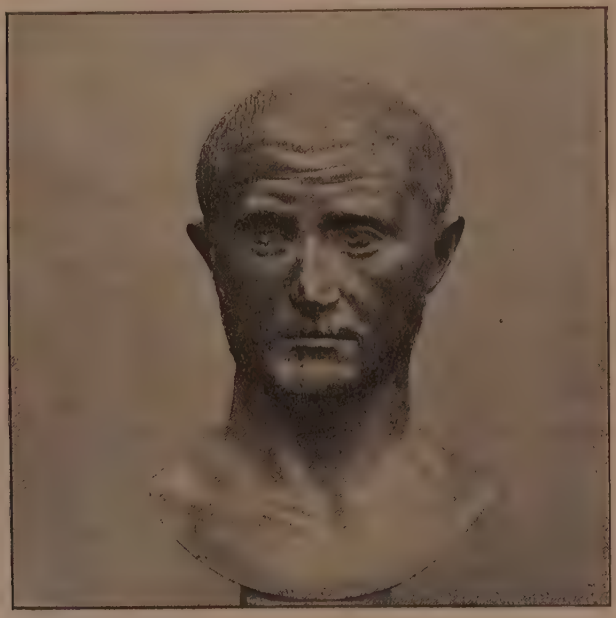

Fig. 2. — Portrait d'un personnage romain (Musée du Louvre).

A mon tour, j'achetai le buste à Sambon, conjointement avec un autre buste romain de basse époque : je payai le tout 100,000 francs. Ce second buste, qui n'est pas sans caractère, se trouve aujourd'hui au Louvre, dans la galerie qui précède la salle des bronzes; je n'en connais pas l'origine (fig. 2).

Peu d'années après, je cédai ces deux bustes, en même temps

que d'autres bronzes importants, à l'empereur Napoléon III, qui en fit don au Louvre.

Je puis affirmer qu'à l'époque où je cédai le buste dit de Bénévent, les yeux n'étaient pas évidés, comme ils le sont aujourd'hui, mais remplis d'une substance blanche; c'est ce dont témoigne, du reste, sans qu'il puisse y avoir aucun doute à cet égard, l'ancienne photographie que nous reproduisons (fig. 1).

IV. — Le miroir a reliefs avec Aphrodite Pandémos[1]

Un riche tombeau ayant été découvert à Palestrine, tout le butin fut transporté à Rome pour y être vendu. J'eus la chance d'assister au déballage; séance tenante, je fis mon choix et acquis les deux pièces capitales de la trouvaille, le miroir à reliefs (Aphrodite Pandémos) et un autre miroir de très grande dimension, avec un relief représentant Dionysos sur une panthère. Le premier fit partie du lot de bronzes que je cédai à Napoléon III avec la tête d'éphèbe; je parlerai du second dans le paragraphe suivant.

V. — L'Hercule de Foligno[2]

Pendant les six dernières années du règne de Pie IX, M. François Martinetti occupait le premier rang parmi les antiquaires de Rome. Sa parfaite honnêteté, son savoir, sa singulière habileté à nettoyer les bronzes et les monnaies lui ont conservé ce rang jusqu'à nos jours[3]. Tous les amateurs d'antiquités qui vivaient à Rome, savants, archéologues et marchands, avaient pris l'habitude de se réunir au *Negozio Martinetti*, où l'on passait des heures agréables à deviser sur les nouvelles trouvailles. On rencontrait là J.-B. de Rossi, le P. Gar-

1. *Monuments Piot*, t. I, pl. XX.
2. Musée du Louvre. Inédit (planche XII.)
3. Martinetti est mort à Rome le 31 octobre 1895, regretté de tous ceux qui ont eu plaisir et profit à le connaître.

rucci, les savants allemands de l'Instituto; les séances étaient longues et animées, pendant que le maître du *Negozio* poursuivait, tout en causant, le nettoyage de quelque bronze oxydé.

Un jour, l'avocat Lovatti tenait le dé de la conversation; il racontait l'issue d'un long procès entre un M. Guardabassi, riche propriétaire de Pérouse, et M. Bonichi, antiquaire à Rome, qui avait été débouté par le tribunal. Voici de quoi il s'agissait. Bonichi, allant en tournée d'antiquaire, s'était arrêté à Foligno. Dans le voisinage de cette ville, il vit, entre les mains d'un paysan, une belle jambe de bronze. Comme il encourageait celui-ci à poursuivre ses recherches, le *campagnolo* lui avoua que le reste de la statuette avait été aussi exhumé, mais se trouvait entre les mains d'un ami demeurant dans les environs. Bonichi y courut; mais l'ami était absent depuis plusieurs jours; cependant sa femme ne fit aucune difficulté pour montrer le torse de l'Hercule, auquel il manquait la jambe appartenant à l'autre paysan et le pied avec le bas de l'autre jambe. Le bronze était de toute beauté, d'une patine et d'une conservation remarquables. Malheureusement, en l'absence du mari, la femme ne pouvait traiter ni même indiquer un prix. Bonichi partit, laissant à la femme de quoi lui télégraphier à Rome pour lui apprendre le retour de son mari et le prix qu'il demanderait. Il prit aussi la précaution de repasser chez le premier paysan, auquel il acheta la jambe. Revenu à Rome, il y attendit en vain des nouvelles de Foligno. Énervé, Bonichi prit la route de cette ville et eut la douleur d'apprendre, en arrivant, que le torse avait été vendu à M. Guardabassi, collectionneur habitant Pérouse. Là-dessus, fort inconsidérément, l'antiquaire romain intenta un procès à M. Guardabassi, fondant sa réclamation sur les quelques *paoli* qu'il avait laissés à la femme du paysan pour frais de télégramme; c'étaient, prétendait-il, des arrhes. Le procès traîna pendant des années; enfin, Bonichi le perdit.

Furieux, l'antiquaire refusa toutes les offres de M. Guardabassi, qui lui proposait de fortes sommes pour la jambe qui manquait à son Hercule.

Fort amusé de ce récit, je conçus l'idée de me rendre successivement maître des deux morceaux de la statuette. Je commençai par aller chez Bonichi, chez lequel j'avais déjà remarqué la jambe de bronze, mais sans jamais lui en avoir demandé le prix. Quand j'abordai ce chapitre, le marchand me répondit d'abord par une histoire : il avait trouvé cette jambe en plantant un arbre, dans une vigne qu'il possédait près de Naples et, espérant un jour découvrir le reste, il ne voulait pas s'en défaire. Alors je lui racontai son procès avec Guardabassi. Bonichi finit par avouer que j'étais bien informé, mais que je devais comprendre sa répugnance à se séparer de cette jambe, de peur qu'elle ne tombât un jour entre les mains de son heureux rival. Je ne pus le fléchir qu'au prix de 100 *scudi* et en lui donnant ma parole d'honneur que je ne céderais jamais la jambe ni à Guardabassi, ni à aucune personne qui fût en état de la lui revendre !

Le plus difficile restait à faire. Je m'adressai à l'avocat Lovatti, ami de Guardabassi, qui lui avait montré son Hercule à Pérouse. Il me conseilla de tenter Guardabassi par quelque échange, car, collectionneur passionné et fort riche, il ne consentirait jamais à se dessaisir de son trésor contre des *scudi*. Lovatti mit le comble à son obligeance en m'offrant de se charger de la négociation. Je songeai alors à mon grand miroir de Palestrine, avec Dionysos en relief sur une panthère. C'était un magnifique morceau : il triompha des hésitations de Guardabassi. A ma grande joie, je pus reconstituer l'admirable statuette; Martinetti souda la jambe droite, ajouta le bas de la jambe gauche et le pied, qui manquaient dès l'origine de la trouvaille, et dressa le tout sur une base antique. J'emportai le bronze à Paris, où il fut compris dans le lot que je cédai à Napoléon III.

A quelque temps de là, me rendant en Égypte, je couchai à Foligno; en quittant le lendemain cette ville, je découvris dans la vitrine d'un marchand ambulant de cigares et d'eau-de-vie le bas de jambe avec le pied qui manquait encore à l'Hercule et

que Martinetti avait été obligé de refaire en bronze. J'achetai le précieux morceau et l'envoyai au Louvre; on peut l'y voir encore aujourd'hui à côté de l'Hercule, car on n'a pas voulu dessouder le pied moderne. Mais ce qu'il y a de plus curieux, c'est que Martinetti, en 1894, m'a dit qu'il possédait la massue du même Hercule, découverte depuis peu au même endroit et qui manque encore à la statuette!

Je suis heureux d'annoncer, en terminant, une bonne nouvelle : ce quatrième morceau, qui m'a été gracieusement offert par le fils de Martinetti, vient d'aller rejoindre au Louvre les trois premiers, qu'une succession de hasards heureux m'a seule permis de réunir comme je l'ai dit.

VI. — Intailles et camées

Pour arriver à connaître réellement les pierres gravées, il ne suffit pas d'un travail prolongé et assidu. Il faut surtout être prédisposé pour cela : c'est comme un don que l'on reçoit en naissant. Alessandro Castellani, le célèbre antiquaire, n'avait encore, en 1865, aucune science de l'antique, mais son intelligence innée des choses d'art était telle qu'il devint, en peu d'années, un connaisseur éminent tant de l'antiquité que de la Renaissance. Eh bien! Malgré son étonnante facilité d'assimilation, malgré la finesse et la délicatesse de son goût, il ne s'entendit jamais en pierres gravées; bien que des milliers de ces objets aient passé par ses mains, il se laissa toujours tromper non seulement par des imitations du xvie siècle, mais par des faux tout à fait modernes, de vulgaires contrefaçons!

Les personnes mêmes qui sont douées à cet égard doivent faire leur éducation, et cela non pas en étudiant des empreintes ou, pis encore, des dessins, mais en maniant les pierres elles-mêmes. L'habileté qu'on acquiert ainsi peut même être diminuée et compromise si l'on s'attarde à regarder des gravures représentant des gemmes — gravures dont les meilleures ne

valent rien (je ne parle pas de photographies). L'œil et le jugement se raffermissent bien vite quand on revient à la manipulation des originaux.

Les principaux points à considérer pour l'artiste sont le sujet, le style, la matière et la forme donnée à la pierre. Mais le connaisseur doit encore étudier la technique à l'aide d'une forte loupe, examiner les parties polies et mates de l'intaille, le poli des parties non gravées sur les deux faces de la pierre, l'usure occasionnée par l'emploi plus ou moins prolongé du cachet dans l'antiquité, l'usure des fonds gravés et celle des rebords de la gravure.

Les gemmes du XVI^e^ siècle se reconnaissent parfaitement aux compositions et au style, qui ont bien le caractère de cette époque. Mais il est bien difficile de se mettre en garde contre les imitations du XVIII^e^ siècle et des premières années du XIX^e^. Non seulement les artistes de ce temps, dont plusieurs étaient de grands artistes, ont scrupuleusement copié l'antique, mais ils ont trouvé des procédés pour user les pierres et leur donner une apparence d'authenticité. La sécheresse des contours, une certaine mièvrerie, l'usure *uniforme* de toutes les parties sont cependant des indices propres à éclairer le vrai connaisseur. Mais celui-ci ne les détaille pas : il en reçoit une impression générale qui est plus probante que tous les raisonnements.

A ce propos, je veux dire quelques mots de la grande aigue-marine du Cabinet des antiques, où l'on voit le portrait de Julie, fille de Titus, gravé par Evodos[1]. J'avais, à plusieurs reprises, exprimé une opinion défavorable sur l'authenticité de cette gemme. Je viens de la revoir; grâce à la courtoisie de M. de La Tour, j'ai pu l'examiner hors de sa monture, avec une excellente loupe. Je dois dire que, sans répudier absolument mon scepticisme, je le sens aujourd'hui très ébranlé. D'abord, je déclare ne pas connaître les anciennes empreintes de cette pierre qui, d'après

1. Voir la bibliographie et l'historique de cette pierre dans les *Pierres gravées* de M. S. Reinach, p. 168 (pl. 134).

M. Furtwaengler, diffèrent un peu de celles qu'on a faites plus tard; la chose serait cependant très importante à vérifier, car on pourrait alors admettre que l'original, cassé ou volé, a été remplacé dans l'ancienne monture par une copie. Quoi qu'il en soit, mon dernier examen m'a convaincu que le style et la gravure n'autorisent aucun soupçon. L'usure des rebords des parties gravées paraît bonne; il est vrai qu'elle est facile à imiter. Ce qui est plus inquiétant, c'est l'usure du dos de la pierre et surtout du champ poli et non gravé autour du buste de Julie. Ce poli est couvert d'une usure *incontestablement intentionnelle*; les surfaces polies sont égratignées, non pas accidentellement, mais d'une manière *voulue et peu habile*. Je reste cependant indécis, parce que la forme même de la pierre est un argument considérable en sa faveur. Cette énorme aigue-marine d'une très forte épaisseur et de silhouette ovale n'est pas d'une forme parfaite; si le bas de l'ovale est irréprochable, le haut est défectueux, parce qu'un défaut de la matière a forcé le tailleur de la gemme à lui donner vers le sommet un double mamelonnage légèrement cordiforme. A l'époque de Titus, une aigue-marine de cette taille devait être d'une extrême rareté; l'on comprend que l'artiste, pour ne pas diminuer l'épaisseur de la gemme, ait préféré lui laisser ce mamelonnage. De nos jours, une aigue-marine de cette grandeur, quoique rare, n'est pas trop difficile à obtenir; l'artiste moderne qui aurait copié sur une empreinte le buste de Julie n'aurait pas laissé subsister l'imperfection dont il a été parlé, mais eût abaissé de quelques lignes le plan supérieur de la pierre. En somme, c'est la comparaison des anciennes empreintes avec la gemme du Cabinet des antiques qui peut seule, à mon sens, autoriser une affirmation ou une négation.

L'aigue-marine du Cabinet des antiques m'amène naturellement à parler du cristal de roche gravé par Eutychès et acquis, à la vente Amilcare Ancona, par le Musée de Berlin[1]. Cette pierre célèbre, décrite dès le XV^e^ siècle par Cyriaque d'Ancône, a passé

1. S. Reinach, *Pierres gravées*, p. 169, pl. 134.

depuis par les collections de l'amiral vénitien Bertuccio Dolfin, de Salviati, de la connétable Colonna, du prince Avella, du baron de Schellersheim; pendant qu'elle appartenait à ce dernier, elle fut brisée par l'orfèvre Torri qui devait la monter, puis acquise par le marquis Strozzi, après la mort duquel elle fut vue dans le commerce à Milan et achetée par Ancona. M. S. Reinach, dans son ouvrage sur les pierres gravées, a cité le jugement défavorable que j'ai exprimé sur cette pierre. Je crois devoir en dire ici les raisons. Mon opinion était fondée sur l'étude personnelle d'une pierre que j'aie eue plusieurs fois entre les mains et que j'ai refusé d'acquérir, parce que je la considérais comme l'œuvre d'un faussaire moderne. Le cristal de roche, malgré sa très grande épaisseur, a été brisé en plusieurs morceaux par des *coups de marteau* vigoureusement appliqués sur le dos de la pierre ; la trace des coups est restée marquée par une auréole mate de la dimension d'une pièce de cinquante centimes. Le reste des surfaces, tant dessus que dessous, est poli, sans aucune trace d'usure. Les morceaux étaient recollés, mais il manquait un fragment profond et un triangle aigu à la poitrine d'Athéna; enfin la pierre n'avait aucune espèce de monture quand je l'examinai. Le livre de M. S. Reinach m'a appris qu'après l'acquisition de la gemme par le Musée de Berlin, M. Furtwaengler enleva lui-même *la monture* de la pierre et découvrit en-dessous le restant du mot ΕΠΟΙΕΙ alors que, dans les nombreuses publications antérieures, on n'avait donné que l'abréviation ΕΠ. Ayant vu la pierre nue et sans monture (je ne puis me rappeler aujourd'hui l'inscription), je fus très surpris de ce que M. S. Reinach m'apprenait et j'en écrivis à M. Furtwaengler. Celui-ci me répondit par l'envoi de son article sur la pierre d'Eutychès (publié dans le *Jahrbuch* de 1893)[1] et me donna une description très exacte de la pierre de Berlin. Cette description m'a convaincu que la pierre de Berlin *n'est pas identique à celle qui m'a été offerte*. Cette dernière est bien fausse ;

1. *Jahrbuch des Instituts, Anzeiger*, 1893, p. 100.

pour celle de Berlin, je ne puis rien dire, car il me paraît certain que je ne l'ai jamais vue. Les cassures de la pierre de Berlin, en particulier, sont bien différentes de celles de la gemme qui m'a été communiquée tant à Rome qu'à Paris. Cette dernière serait fort intéressante à retrouver; je ne sais où elle se cache actuellement.

La méfiance des amateurs en matière de gemmes, due surtout aux publications de Koehler, a eu pour heureux résultat de mettre fin à la fabrication des pierres gravées. On ne trouverait plus en Europe un seul graveur capable de donner le change en imitant une intaille antique. Celles qu'on fabrique encore dans quelques villes sont misérables et se distinguent à première vue.

Distinguer les camées antiques des camées modernes est une chose infiniment plus difficile. Par sa destination même, le camée était soustrait à l'usure; voilà donc un criterium important qui fait défaut. Un bon graveur de nos jours, qui copierait servilement un sujet antique sur un gros fragment de camée antique également, pourrait tromper les connaisseurs les plus experts. En matière de camées dont on ne connaît pas l'histoire, je crois donc que ce sont les sceptiques qui ont raison.

Comte Michel Tyszkiewicz.

(*A suivre.*)

UNE FLOTTILLE PHÉNICIENNE

D'APRÈS UNE PEINTURE ÉGYPTIENNE

(Planches XIV et XV)

Pendant l'hiver dernier, en même temps que M. de Morgan, Directeur général du Service des antiquités de l'Égypte, explorait méthodiquement la nécropole de Dahchour et mettait à jour de merveilleux bijoux, des agents de ce Service faisaient des fouilles en différentes localités : Meir, Siout, Abydos, Silsilis, etc. Une des plus intéressantes trouvailles faites au cours de ces recherches a été celle d'une fresque peinte dans un tombeau de Thèbes situé vers l'extrémité sud de la partie de la nécropole connue sous le nom de *Drah-Abou-'l-neggah*.

La montagne, composée en cet endroit de blocs siliceux mal agglomérés par un sédiment calcaire, avait été percée d'un trop grand nombre de tombes ; il en est résulté un affaissement qui a endommagé plus ou moins les sépultures. Dans celle qui nous intéresse, la première chambre a perdu son plafond et le corridor formant T avec cette chambre est tellement obstrué par d'énormes pierres qu'il est impossible de pénétrer dans les salles intérieures. Par un hasard heureux, alors que les éboulements ont fait disparaître la majeure partie des peintures sur pisé dont les murs étaient ornés, ils ont épargné la paroi sur laquelle sont tracées les scènes que nous allons décrire.

Le propriétaire du tombeau ne nous est pas connu : son nom s'est trouvé détruit partout où il pouvait être inscrit et, pendant le déblaiement, on n'a rencontré aucun objet qui nous renseigne sur ce point. D'après le style du tombeau, notre personnage devait

vivre sous la XVIII[e] dynastie : les costumes assez riches à étoffes transparentes, les cheveux frisés retombant verticalement, tout tend à indiquer qu'il était contemporain des successeurs de Thotmès III, peut-être d'Amenhotep III. Les scènes que nous allons décrire sont peintes sur la partie inférieure du mur de la première salle, à gauche de l'entrée ; pour suivre l'ordre dans lequel elles se déroulent, on doit les examiner en allant de gauche à droite.

Deux vaissseaux naviguant de conserve approchent de la terre, dont un oiseau au vol indique le voisinage. Les voiles sont encore ouvertes, mais des matelots montés sur les vergues ou dans les haubans se préparent à les carguer.

Les navires ont une quille arrondie ; ils sont fortement relevés à l'avant et à l'arrière, en sorte que leur partie médiane enfonce seule dans l'eau ; la proue et la poupe se dressent verticalement à une assez grande hauteur. Un seul mât placé au centre du bâtiment soutient deux vergues horizontales auxquelles s'attache une voile carrée. Deux avirons de queue servent à gouverner, comme pour les bateaux du Nil. On aperçoit sur les flancs du navire une quinzaine d'ouvertures rectangulaires par lesquelles passaient les rames, lorsqu'on devait recourir à ce mode de propulsion en l'absence de vent. Les bordages sont surélevés au moyen de pièces de bois dressées verticalement les unes à côté des autres, maintenues par d'autres placées en travers et reliées par des cordes. Le chargement n'est pas apparent ; une énorme amphore qu'on voit attachée à l'étrave renfermait peut-être la provision d'eau douce nécessaire à l'équipage pendant la traversée.

Debout à l'avant du bâtiment, le pilote tient en main la sonde et commande la manœuvre. Une vigie montée dans la hune et dont le rôle est terminé lève les bras dans la pose de l'adoration. Un personnage richement habillé et représenté de grande dimension, qui est sans doute le capitaine du navire, offre un sacrifice aux divinités pour l'heureuse issue du voyage. Il tient une sorte de flambeau duquel s'élève une flamme : un autre individu maintient devant lui le vase dans lequel est puisée la matière grasse servant à l'alimentation du feu.

Une personne placée derrière le mât paraît s'adresser aux matelots : le dessin sommaire ne permet pas de reconnaître la nature de l'objet qu'elle tient.

Les individus qui montent ces vaisseaux ne sont certes pas des Égyptiens : leur physionomie et leur costume sont bien différents de ceux des riverains du Nil. Les principaux personnages portent une longue barbe pointue, leurs cheveux retombent en touffes épaisses sur le cou; les matelots ont le menton rasé et les cheveux courts; tous ont le nez busqué qui caractérise les peuples sémitiques.

Les hommes de l'équipage ne sont vêtus que d'une sorte de pagne en étoffe blanche à dessins rouges ou verts; les patrons portent le riche costume des habitants de la Syrie, tel que nous le font connaître quantité d'autres monuments de cette époque. Il consiste en une grande robe drapée, à bordures frangées, munie d'une pèlerine qui cache le haut des bras jusqu'au coude, serrée autour des reins par une ceinture multicolore. Une petite calotte ronde couvre le sommet de la tête ; elle est maintenue par un bandeau, qui, en même temps, contient les cheveux trop touffus. Les différentes parties de la robe des personnages principaux présentent des teintes diverses, rouge, bleu, vert, et l'étoffe est parsemée de dessins dont la couleur contraste avec celle du fond; les hommes de condition moins relevée ont un costume blanc dont les bordures et la pèlerine sont seules colorées.

Malgré l'absence des légendes explicatives, il ne saurait y avoir de doute sur l'identité des étrangers ici représentés. D'autres monuments désignent le pays auquel ils appartiennent sous le nom de *Lutennu*, *Rutennu*, qui est une transcription de l'assyrien *Iltanu*, dénomination de la Syrie septentrionale dont les vallées de l'Oronte et du Léontès forment pour ainsi dire l'axe. Or, la partie maritime de cette région, c'est la côte de Phénicie où s'élevaient les villes de Tyr, Sidon, Béryte, Byblos, Arados, etc. Les étrangers représentés sur la fresque sont donc des Phéniciens, ces hardis navigateurs qui, sans boussole, affrontaient les dangers des voyages lointains, des mers inconnues et

disputèrent si longtemps aux Grecs et aux Romains la possession des rives de la Méditerranée.

Aux proues des vaisseaux que nous venons de décrire sont fixées des amarres reliées à l'arrière des bateaux représentés plus loin et qui, par conséquent, étaient censés suivre d'assez près; aussi les scènes se succèdent sans intervalle. Les navires groupés au registre supérieur n'ont pas encore leurs voiles carguées; les sacrifices d'heureuse arrivée ne sont pas encore terminés; mais les bâtiments sont au rivage et on commence à jeter les passerelles pour le débarquement.

Avant que de pouvoir sortir en ville, les nouveaux arrivés doivent se soumettre aux formalités du passe-port : on voit un des propriétaires de bateaux déclinant ses noms et ceux de sept de ses hommes, devant un fonctionnaire égyptien qui les inscrit sur sa palette.

La constatation d'identité est suivie d'une visite des navires. Dans une des barques peintes au second registre (celles-ci ont la voile carguée, la vergue inférieure relevée), un Égyptien tenant une corde et un bâton fourchu parle au patron du bâtiment. Un des Phéniciens sort de la cale et présente un vase, soit comme échantillon du chargement, soit comme « baqchich » pour le représentant de l'autorité afin de se le rendre favorable.

A l'arrière du bateau sont trois enfants nus : deux lèvent les bras et semblent se désespérer; le troisième se suspend à l'extérieur du bordage, comme pour se jeter à la mer. Il est difficile d'interpréter le sens de cette scène; peut-être représente-t-elle de jeunes esclaves se désolant à la pensée d'être vendus dans un pays étranger.

Toutes les formalités étant enfin accomplies et le laissez-passer ayant été accordé, les négociants peuvent vaquer à leurs affaires.

Les boutiques égyptiennes sont installées non loin du port; trois d'entre elles sont figurées. Dans ces baraques, probablement en planches, on trouve les marchandises les plus disparates: costumes, sandales, pièces d'étoffe accrochées au plafond ou posées sur des tables, pêle-mêle avec des pains, des fruits et des poissons salés.

Les vendeurs se tiennent dans le fond de leurs échoppes; l'un d'eux appelle les clients et fait remarquer la justesse de sa balance; plus loin, c'est une femme assise sur un tabouret bas, attendant patiemment les pratiques tout en chassant les mouches avec un morceau d'étoffe qu'elle agite. Les Phéniciens sont en affaires avec le troisième marchand : l'un des étrangers vend ou achète au poids le contenu d'un grand vase; l'Égyptien, personnage à longs cheveux assis sur un siège en X recouvert en peau, a les yeux fixés sur sa balance et fait signe que l'équilibre des plateaux est parfait.

Derrière le trafiquant se voient trois matelots occupés au déchargement des navires ; ils portent des vases de différentes formes. On remarquera qu'ils ont au cou une plaquette ronde suspendue à un collier : c'est probablement une plaque d'identité sur laquelle leur nom ou un numéro est inscrit. — Les tableaux qui suivent sont répartis entre trois registres superposés.

Au premier registre un des Phéniciens, agenouillé, lève les bras en adoration ; un Égyptien, tenant le bâton fourchu qui semble être un insigne des agents de l'autorité, lui adresse la parole. Plus loin sont deux femmes, dont le type sémitique est bien accusé; leurs cheveux pendent en longues nattes; elles ne sont vêtues que d'une robe transparente à triple volant, aucun voile ne leur couvre la figure. L'une d'elles tient par le bras un petit enfant nu. Ces femmes parlent à un Égyptien dont la *shenti* à bords festonnés indique un personnage d'un rang supérieur, bien qu'il porte, lui aussi, le bâton fourchu.

Au second registre, un Syrien humblement incliné, accompagné de deux agents égyptiens dont l'un tient une corde, porte une coupe à pied munie d'un couvercle. Des lignes ondulées tracées sur la coupe indiquent qu'elle devait être en albâtre ou en verre de différentes couleurs.

Si cette dernière hypothèse était la vraie, il faudrait attribuer aux Phéniciens la fabrication et l'importation des objets en verre émaillé qu'on trouve en Égypte parmi des débris remontant à la XVIII^{e} dynastie ; si l'art de la verrerie ne leur devait pas son

invention, ils en auraient tout au moins perfectionné les procédés.

Après cette scène on voit un groupe de Sémites dont le personnage principal s'avance à plat ventre, prêt à embrasser la terre ; les autres portent des vases, des plateaux et des aiguières.

Au dernier registre figurent deux étrangers conducteurs de bœufs à bosse. Ces animaux, qui ont la robe blanche parsemée de taches noires ou rouges, ne sont jamais représentés sur les monuments égyptiens ; ils sont reproduits au contraire assez fréquemment sur les bas-reliefs assyriens.

Le reste du tableau est occupé par un amoncellement d'amphores bouchées, de plateaux chargés d'objets indistincts. Deux coupes en orfèvrerie sont également représentées : un des couvercles est surmonté d'un bœuf, l'autre d'un cheval. Des pièces analogues sont figurées sur les murs de plusieurs temples parmi les objets de grand luxe des trésors, à Médinet-Habou notamment, où elles sont citées comme des travaux exécutés par des Syriens.

A l'extrémité droite de la fresque, le défunt est représenté assis sur une chaise légère. Au-dessus de sa tête une inscription dit : « Le grand acte du déchargement des vaisseaux. Le grand favori du maître des deux terres, les deux yeux du roi dans le pays du nord, les oreilles de l'Horus dans (le midi)... » ; le reste est détruit. C'est donc devant le défunt que se faisaient les génuflexions, devant lui que les produits exotiques étaient entassés ; on ne sait cependant s'il recevait ces hommages comme grand seigneur, comme amateur d'objets rares achetant à sa fantaisie, ou bien si au nom de Pharaon il percevait une dîme, un tribut qu'il faisait parvenir ensuite au Fils du Soleil.

Tels sont les différents sujets représentés par cette fresque, qui est intéressante dans toutes ses parties, mais qui l'est plus spécialement dans ses premières scènes, à cause de la nouveauté du sujet. Il pourrait s'élever dans l'esprit un doute sur la fidélité de la représentation des vaisseaux ; mais plusieurs détails semblent indiquer que l'artiste a eu sous les yeux des croquis exacts. Le type

des vaisseaux se rapproche beaucoup de celui des navires représentés à Deir-el-Bahari et à Médinet-Habou. L'art des constructions navales ne devait pas être bien avancé à cette époque ; il ne devait pas exister de grandes différences d'aspect entre les bateaux des divers peuples riverains de la Méditerranée. Si donc les Égyptiens, tellement habiles à saisir les traits caractéristiques des peuples étrangers, si fidèles dans la reproduction des paysages auxquels ils n'étaient pas habitués, n'ont pas signalé par des détails frappants les navires phéniciens, c'est que ces navires n'offraient à leurs yeux rien de particulièrement remarquable et que leurs constructeurs, les riches marchands de Tyr ou de Byblos, qui n'ont jamais passé pour de grands artistes, attachaient peu d'importance à des décorations inutiles.

Cette peinture d'il y a trois mille cinq cents ans peut donc être rangée parmi les plus précieuses que nous aient laissées les Égyptiens, car elle nous montre, tracé par des contemporains, le type des navires de cette époque si reculée et nous met sous les yeux les images des plus fameux navigateurs de l'antiquité.

Georges Daressy.

NOTE

SUR

L'HISTOIRE DU BUSTE DANS L'ANTIQUITÉ

Comme le résumé allemand de mon travail sur l'histoire du buste dans l'antiquité, qui a été publié en polonais, n'est accompagné d'aucune planche [1], je profite de l'hospitalité que m'offre la *Revue* pour indiquer les conclusions auxquelles je suis arrivé, en les appuyant de quelques figures.

La figure 1 offre l'image du *buste-hermès*, c'est-à-dire de la partie supérieure détachée d'un terme, telle qu'elle était déjà en usage au IVe siècle. De cette forme est né, à l'époque hellénistique, le buste proprement dit, dont les deux types principaux sont représentés par les figures 2-4. Ce buste — à en juger par le peu de copies dont nous disposons et qui datent, pour la plupart, de l'époque romaine, ainsi que par les monnaies hellénistiques — n'était autre qu'un hermès facilement transportable. Le marbre est épais dans la région de la poitrine; mais il n'y a pas de socle proprement dit; la partie inférieure offre l'aspect d'un support sans forme précise. Rien à dire non plus sur le revers.

Transporté sur le sol romain, ce type de buste éprouva un *rétrécissement*, sous l'influence des plus anciens portraits étrusco-romains, qui figuraient seulement la tête et le cou. Comme le montre la figure 5, la dimension de la poitrine fut restreinte et la partie inférieure du buste fut pourvue d'un tenon, destiné à le fixer dans le sol d'une niche. L'ensemble reste massif; il y a parfois, par derrière, un léger évidement.

1. *Anzeiger der Krakauer Akademie der Wissenschaften*, 1894. Cf. *Revue archéol.*, 1895, II, p. 214.

A l'époque julio-claudienne (fig. 6 et 7), la dimension de la poitrine reste à peu près la même; mais le buste est généralement évidé par derrière. Les lignes qui marquent, latéralement, la limite de la poitrine convergent vers le bas et aboutissent à un plan horizontal, reposant sur une base large et basse qui

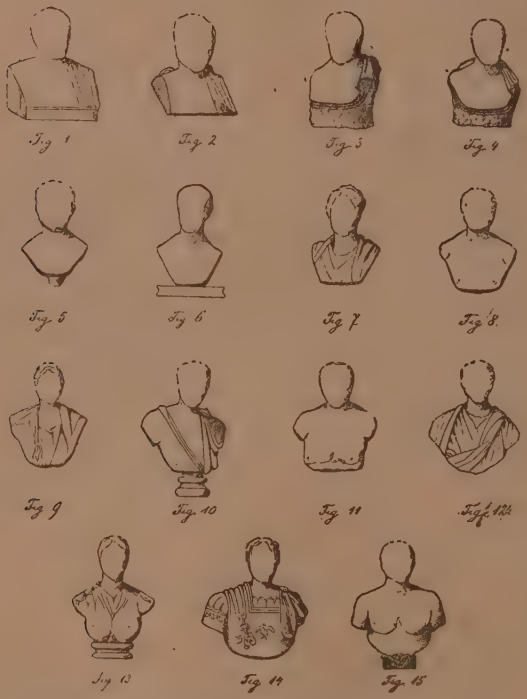

Fig. 1. — Bustes grecs et romains jusqu'à l'époque d'Hadrien.

forme socle. Le buste viril est en général nu; le buste féminin est couvert d'un vêtement traité à la façon d'un relief.

L'époque flavienne voit éclore la mode du *buste à épaules* (fig. 8 et 9). On indique la naissance du deltoïde, mais pas encore l'aisselle. La limite inférieure du buste passe au-dessous de la ligne des points pectoraux. Entre le socle et la poitrine, on trouve

quelquefois, comme trait d'union, une petite tablette non décorée de volutes. Le traitement de la poitrine et de la draperie est dans le style du demi-relief (*mezzo-rilievo*). Les dimensions sont à peu près les mêmes que celles du buste hellénistique, mais le buste flavien est évidé et d'une exécution plus soignée.

Les figures 10-13 représentent les *bustes à aisselles* tels qu'on les trouve sous Trajan et dans la première partie du règne d'Hadrien. Les épaules sont indiquées dans toute leur largeur, avec la naissance des bras. Le buste se prolonge aussi dans le sens vertical, de sorte que les deux muscles pectoraux avec les points centraux sont entièrement visibles. Les bustes drapés deviennent toujours plus fréquents. Dans les bustes féminins, la limite inférieure de la draperie est interrompue par une légère sinuosité.

Pendant la seconde moitié du règne d'Hadrien, le buste s'agrandit encore : on représente les deux premières côtes et la plus grande partie de l'humérus. Les bustes de cette époque peuvent être appelés *bustes à humérus* (fig. 14-17). Le corps et la draperie sont traités comme en haut-relief. Les bustes féminins ne présentent plus de sinuosité à la partie inférieure, mais sont entièrement arrondis à la base. La forme favorite, pour le buste viril, est celle du buste cuirassé (fig. 14). Les socles sont de hauteur moyenne et affectent le type de la base attique ; la petite tablette intermédiaire est ornée de volutes ; à sa place, on trouve parfois une feuille d'acanthe.

Les figures 18-21 montrent les types de buste en usage à l'époque des Antonins. Ils ne se distinguent des précédents que par deux détails : le buste descend encore un peu plus bas et les dimensions de la base comme celles de la tablette intermédiaire vont en augmentant.

Les formes usitées au III^e^ siècle sont représentées par les figures 22-26. Le buste descend presque jusqu'au nombril (*bustes ombilicaux*) ; on distingue parfois un des bras replié au coude, ou même les deux bras. Le torse est traité comme une figure en ronde bosse. C'est alors qu'apparaissent pour la première fois les *imagines trabeatae* (fig. 23), dont les précurseurs, à une époque

plus ancienne, sont les bustes comme celui de la figure 21 [1]. Les bustes en armure avec *paludamentum* à franges sont aussi fré-

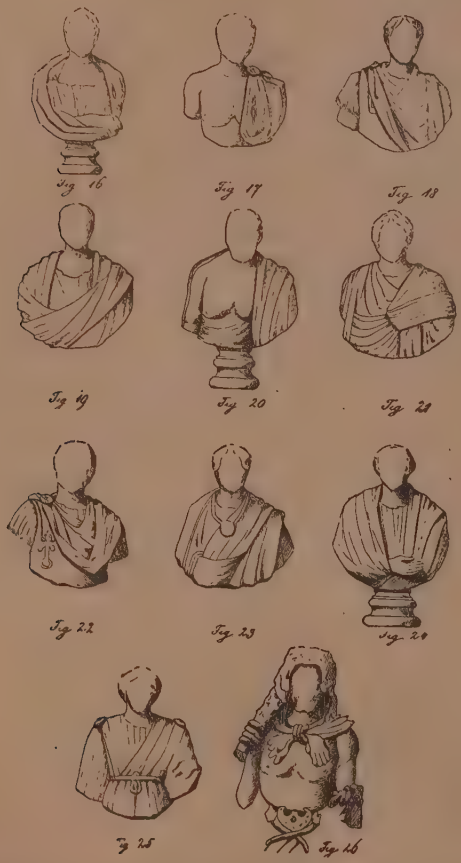

Fig. 2. — Bustes grecs et romains depuis l'époque d'Hadrien jusqu'au IVe siècle.

quents. Le point culminant du développement que nous étudions

1. J'ai trouvé à Délos, dans le sanctuaire des Cabires, des *imagines trabeatae* en haut-relief, sculptées dans des médaillons, qui remontent à la fin du IIe siècle *avant* J.-C. Cf. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1883, p. 341. — S. R.

est marqué par une forme de buste qui se trouve d'abord à la limite du IIe et du IIIe siècle (fig. 26). Les deux bras sont indiqués entièrement et en ronde bosse ; le *buste est devenu une demi-figure*.

En outre, au IIIe siècle et au commencement du IVe, presque tous les autres types de bustes étaient en usage. Le choix dépendait de l'âge, de la situation sociale de la personne représentée, et aussi de la destination du portrait (buste *sépulcral* ou *monumental*). Par ce motif, la forme du buste, considérée seule, ne doit donner qu'une limite chronologique inférieure; il s'est produit d'ailleurs, à toutes les époques, des exceptions, des retours à des formes plus anciennes. On peut dire cependant que ces exceptions, par leur rareté, confirment les principes que nous avons essayé d'établir.

P. Bienkowski,
Université de Cracovie[1].

1. Traduit, sur le manuscrit de l'auteur, par S. Reinach.

NOTE

SUR UN BAS-RELIEF AFRICAIN

TROUVÉ A HADJEB-EL-AÏOUN

Le fragment de bas-relief reproduit par notre figure a été récemment découvert par M. le capitaine Hannezo dans les ruines d'Hadjeb-el-Aïoun[1]. C'est la partie supérieure d'une grande stèle à sommet triangulaire, chargée de représentations figurées. Plusieurs registres se succédaient sans doute du haut en bas, et, sur les tranches qui les séparaient, la dédicace du monument était inscrite[2]. Il n'en reste plus que le premier registre et la première tranche, sur laquelle on lit :

PRO Ꝺ SAL Ꝺ IMPERATORVM Ꝺ

Pro sal(ute) Imperatorum...

Si peu explicites qu'ils paraissent, ces débris du texte votif vont cependant nous permettre de déterminer, à un siècle près, l'âge du monument. Ce fut de 161 à 169, sous le règne de Marc Aurèle et de Lucius Verus, que pour la première fois deux princes exercèrent simultanément le gouvernement de l'empire. L'emploi du pluriel *Imperatorum* prouve donc que cette stèle n'a pas

1. Ces ruines, situées au centre de la Tunisie, sur la piste qui mène de Kairouan à Sbeïtla, paraissent être celles de la cité romaine de *Masclianae*. D'après l'Itinéraire d'Antonin, 36 milles séparaient *Masclianae* de *Sufetula*; c'est exactement la distance (environ 53 kilomètres) qu'il faut aujourd'hui franchir entre Hadjeb-el-Aïoun et Sbeïtla.

2. Par ses dimensions et son aspect général, le fragment d'Hadjeb-el-Aïoun peut être rapproché des stèles et fragments de stèles votives dédiées à Saturne, qui ont été trouvés autour de Sétif, en particulier sur les emplacements des cités antiques de Novar et de Mons : *C. I. L.*, VIII, 10909 et suiv.; *Ephemeris epigraphica*, V, 933, 934 ; VII, 464 et suiv.

été dédiée avant l'année 161. D'autre part, dès la fin du IIIe siècle, on prit de plus en plus l'habitude de donner officiellement aux empereurs le titre de *Dominus*, que l'on plaçait avant tous les autres[1]. Il en résulte que, suivant toute vraisemblance, notre fragment est antérieur à l'avènement de Dioclétien : il date soit de la fin du IIe siècle, soit du IIIe siècle.

La formule *Pro salute Imperatorum* nous apprend en outre que la stèle dont nous nous occupons était consacrée à une divinité. Or l'on sait que, dans les monuments votifs, l'image de la divinité, qu'elle soit symbolique ou anthropomorphique, occupe habituellement le registre supérieur[2]. Le bas-relief d'Hadjeb-el-Aïoun représente par conséquent un dieu ou une déesse de la religion africaine.

Au milieu du tableau se dresse un palmier, dont les branches s'écartent symétriquement à droite et à gauche; au-dessous du palmier, on voit : à droite, un cep de vigne auquel pend une grappe mûre ; à gauche dans l'angle inférieur du registre, une fleur de lotus entr'ouverte. A la cime du palmier, deux oiseaux affrontés, peut-être deux colombes, semblent becqueter une feuille. Autour du tronc un serpent de forte taille est enroulé ; il a fasciné un troisième oiseau, qui vient de tomber de l'arbre et qu'il commence à dévorer : la tête de la victime a déjà disparu dans la gueule du monstre.

Le motif du serpent qui fascine ou dévore un oiseau n'est point très rare ; il est reproduit, par exemple, sur un assez grand nombre de pierres gravées[3]. C'est un symbole très significatif d'origine orientale. Avant de devenir, dans la mythologie des Grecs et des Romains, tantôt l'animal préféré d'Esculape, le dieu

1. Dans les documents épigraphiques, cette règle est surtout observée à partir de la tétrarchie.

2. C'est le cas du moins pour toutes les stèles dédiées à Saturne, dont le commentaire archéologique ne soulève aucune contestation ; c'est le cas également pour les stèles dites de la Manouba, quelle que soit d'ailleurs la signification mythologique que l'on attribue aux nombreuses figures qui en remplissent le champ.

3. Daremberg et Saglio, *Dictionnaire des Antiquités*, au mot *Draco*, t. II, p. 406, notes 53 et 54.

de la santé, tantôt le gardien du foyer, le serpent avait joué un rôle tout différent dans les cosmogonies de l'Asie antérieure et de l'Égypte. Il y avait représenté le génie du mal en révolte ou

Fig. 1. — Bas-relief d'Hadjeb-el-Aïoun.

en lutte contre le dieu bon, créateur du monde[1]. En Phénicie, le serpent Ophion avait été précipité dans l'Océan, après avoir vainement essayé de détrôner Baal, et les exégètes postérieurs expliquaient que cette victoire de Baal sur le serpent symbolisait le triomphe du bien sur le mal[2].

1. Daremberg et Saglio, *Dictionnaire des Antiquités*, *loc. cit.*, p. 404-405.
2. C'est probablement sous l'influence des mythes venus de l'Orient que les poètes et les artistes grecs donnèrent aux Géants, ennemis des dieux, la forme de monstres anguipèdes.

Si, dans les religions de l'Orient, les puissances malfaisantes, cachées dans les ténèbres, étaient personnifiées par le serpent qui rampe sans cesse et qui paraît sortir des profondeurs de la terre, à la divinité bienfaisante, source de toute vie et de toute lumière, étaient souvent consacrés des oiseaux, habitants du ciel. L'aigle était le fidèle compagnon du Zeus hellénique; sur maintes stèles votives, dédiées soit à Baal seul, soit à Baal et à Tanit, face de Baal, étaient sculptées des colombes; enfin nous savons, à la fois par des documents épigraphiques et par de récentes découvertes archéologiques[1], que fréquemment des oiseaux étaient sacrifiés en l'honneur de la grande divinité punique.

Les bas-reliefs sur lesquels on voit le serpent aux prises avec l'aigle ou fascinant des oiseaux ont donc un sens symbolique et religieux. Lorsque l'aigle enlève son ennemi dans ses serres crochues, le motif rappelle la victoire de l'élément bon et lumineux, du Zeus grec, du Baal phénicien; quand, au contraire, les oiseaux fascinés tombent dans la gueule du serpent, la scène fait allusion à la puissance redoutable des éléments de destruction et de mort symbolisés par le reptile. Aussi la vue d'un aigle vainqueur d'un serpent était-elle un bon présage; mais lorsque, pendant un sacrifice, le prêtre apercevait un serpent qui dévorait des oiseaux, il en concluait que de graves malheurs menaçaient les fidèles au nom desquels se célébrait la cérémonie religieuse.

Puisque le serpent personnifiait une divinité malfaisante et redoutable, il fallait apaiser son courroux, comme on implorait la protection des divinités bienfaisantes. De là naquit le culte que dans plusieurs pays orientaux on rendait au serpent. Les Phéniciens en particulier l'adoraient comme un dieu, ou plutôt ils donnaient la forme du serpent à l'un des nombreux Baalim, issus du Baal primitif[2]. De la Phénicie ce culte passa dans l'Afri-

1. *C. Inscr. Semit.*, pars I, t. I, n° 165, p. 226, lig. 11; n° 167, p. 255, lig. 7. — *Mélanges de l'École française de Rome*, ann. 1892 (t. XII), p. 115-116; *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, ann. 1893, p. 357.

2. C'est ce qu'a démontré la découverte, au Pirée, d'une série de stèles vo-

que du Nord; il n'est pas impossible d'en reconnaître les traces à l'époque de la domination romaine. Deux dédicaces *Draconi Aug(usto)* ont été trouvées à Numiulis et aux environs de Thignica[1], c'est-à-dire dans une région sur laquelle la domination de Carthage s'est certainement étendue et exercée.

Nous croyons que la stèle votive d'Hadjeb-el-Aïoun était, elle aussi, consacrée *Draconi Aug(usto)*, au serpent considéré comme le symbole des puissances malfaisantes ennemies des hommes et des dieux. Tandis qu'ailleurs on invoquait ou on remerciait Jupiter sauveur des empereurs[2], à Masclianae un fidèle préféra s'adresser au Serpent redoutable, pour fléchir sa colère et pour détourner son courroux de la tête des maîtres du monde. Le sens du motif principal de notre bas-relief nous paraît donc fort clair : c'est une image symbolique du Baal phénicien. Mais ici Baal n'est plus le dieu bienfaisant qui répand la richesse et la fécondité, le dieu céleste qui trône dans l'éther lumineux ; c'est le génie des ténèbres, l'auteur des maux qui accablent ou qui menacent les mortels, le terrible Moloch, auquel jadis on immolait des enfants.

Le cadre qui entoure ce symbole doit-il être interprété, lui aussi, comme un symbole? Dans le palmier aux branches symétriquement écartées, à la cime duquel sont perchés deux oiseaux affrontés, dont un serpent entoure le tronc et au-dessous duquel se dresse un vigoureux cep de vigne, faut-il voir cet *arbre de vie*, aux formes si variées, que l'on retrouve dans presque toutes les religions et dans presque tous les pays du monde? L'hypothèse n'est point invraisemblable : sur d'autres monuments en effet, un serpent est enroulé autour du tronc de l'arbre de vie[3].

tives dédiées à Zeus Meilichios (Baal Melek) par les membres de la colonie phénicienne établie dans le grand port de l'Attique (*Bulletin de Correspondance hellénique*, 1883, p. 507 et suiv.). — Les Hébreux adorèrent longtemps un serpent d'airain, qu'ils avaient sans doute emprunté, comme le culte des hauts lieux, à leurs voisins de Phénicie.

1. *C. I. L.*, VIII (Suppl.), 15247, 15378.
2. *C. I. L.*, VIII, 1628; (Suppl.), 12209 : *Jovi conservatori Augg.*
3. Goblet d'Alviella, *La migration des symboles*, p. 147 et suiv.

Il ne semble pas d'ailleurs que l'on puisse attribuer une valeur locale, topographique, au groupe formé par le palmier et la vigne. Les ruines d'Hadjeb-el-Aïoun sont situées sous une latitude trop septentrionale pour que la cité de Masclianae ait été jadis environnée de palmiers, et il n'est guère possible de songer pour elle à la description que Pline donne de la banlieue de Tacape : *Palmae ibi praegrandi subditur olea, huic ficus, fico Punica, illi vitis; sub vite seritur frumentum, mox legumen, deinde olus.....*[1]. Masclianae se trouvait, comme toutes les villes antiques du centre de la province, au milieu d'une forêt d'oliviers. Les espèces végétales, représentées sur notre bas-relief, ne sauraient donc la caractériser.

Dans son ensemble, le monument que nous étudions porte la marque orientale, plus particulièrement phénicienne. Cette origine se décèle à la fois par les motifs reproduits et par leur signification symbolique.

Cette conclusion n'appellerait aucune remarque, si Masclianae avait été, avant la conquête de l'Afrique par les Romains, un centre punique, ou encore si elle avait de bonne heure subi l'influence de la civilisation carthaginoise. Mais tel n'était point son cas. Comme Sufetula, comme Cillium, Masclianae naquit très probablement à la fin du I^er^ ou au II^e^ siècle de l'ère chrétienne, lorsque les Romains eurent créé des routes stratégiques et fondé des postes militaires dans les régions autrefois presque stériles et désertes que l'armée de Marius avait traversées pendant sa marche sur Capsa, sans y rencontrer d'eau, ni de villes, ni d'habitants[2]. C'est grâce à la colonisation romaine que la religion punique pénétra en Numidie. La stèle votive d'Hadjeb-el-Aïoun est un document de plus à l'appui de l'opinion que MM. Ph. Berger et Cagnat ont exprimée dans leur savant article sur le sanctuaire de Saturne d'Aïn-Tounga : « On accuse souvent les Romains d'avoir détruit l'élément phénicien en Afrique. Au contraire, ils ont plus fait pour le répandre que n'a-

1. *Hist. nat.*, XVIII, 22.
2. Salluste, *Jugurth.*, 94, 95.

vaient fait les Phéniciens eux-mêmes. Les Phéniciens n'ont jamais été colonisateurs... En dehors de quelques grandes villes de la côte, Carthage, Hadrumète, Iol, les traces de la civilisation punique en Afrique sont presque nulles.

« ... Dans la période suivante, nous la voyons se répandre et pénétrer partout avec les armées et les colonies romaines. C'est alors que nous trouvons dans toutes les villes de l'intérieur des cultes qui n'y existaient sans doute pas auparavant. Jamais la religion punique n'a été plus florissante. Les monuments puniques de l'époque romaine ne doivent donc pas être considérés comme les restes d'un état de choses antérieur, mais comme un nouveau développement de la religion punique en Afrique, sous l'influence de la domination romaine[1]. »

J. Toutain.

1. *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, ann. 1889, p. 264-265.

NOTES SUR LEMNOS

Au mois de septembre 1894 nous avons exploré en détail l'île de Lemnos. Bien que le but de notre voyage fût surtout géologique, il nous a cependant amené à quelques résultats qui touchent à l'archéologie. Plusieurs des problèmes historiques qui se posent dans cette île et dont l'intérêt avait contribué à nous y attirer, sont, en effet, de ceux où la connaissance des terrains et des roches peut apporter un utile concours, parfois un éclaircissement, aux textes anciens et aux documents écrits. Ces problèmes, dont nous aurons tout à l'heure à discuter la solution, commençons par les rappeler brièvement.

Lemnos fut, on le sait, dans l'antiquité, le centre principal du culte d'Héphaistos et l'un des points où l'on adorait les génies métallurges, les Cabires. On pouvait donc se demander si quelque gîte métallifère important, quelque ancienne industrie des métaux dont il serait resté des traces, ou simplement quelque phénomène naturel, avaient contribué au choix spécial de cette île pour y élever des temples au dieu forgeron, au dieu du feu. La dernière opinion, celle d'un phénomène naturel volcanique, volcan proprement dit ou émanation de gaz inflammable, est, d'ailleurs, généralement admise dans tous les livres et s'appuie sur un certain nombre de textes que nous examinerons.

A cette question du volcanisme à Lemnos se rattache assez intimement celle de l'engloutissement récent d'une certaine île de Chrysès, engloutissement signalé par Pausanias et dont Choiseul-Gouffier avait cru retrouver la place[1]. On a également supposé un

1. Ce n'est pas seulement Chrysès qui se serait englouti près de Lemnos, si

lien entre la chute d'Héphaistos tombant du ciel à Lemnos et la présence d'une terre à propriétés médicinales, dite terre sigillée, qu'on a exploitée dans cette île, depuis l'antiquité, toujours au même point, toujours avec des cérémonies religieuses identiques à travers trois ou quatre changements de religion successifs et qui a joué, dans l'histoire de Lemnos, un rôle tout à fait extraordinaire. Nous aurons à nous occuper de cette île engloutie et de cette terre sigillée.

Pour terminer, nous donnerons quelques indications archéologiques relevées en passant, notamment le plan d'une cavité souterraine située près d'Héphastia, où l'on avait hésité jusqu'alors à descendre et où les habitants lettrés du pays voulaient voir le fameux labyrinthe dont parle Pline, labyrinthe qui n'est, en réalité, qu'une chapelle byzantine souterraine encombrée de terres jusqu'à la naissance des voûtes.

Le premier point, pour un travail du genre de celui que nous nous proposions, était de parcourir l'île méthodiquement de manière à en dresser la carte géologique complète. Nous dirons tout de suite que nos itinéraires se trouvant, en raison même de l'objet de nos recherches, très différents de ceux de nos prédécesseurs, notamment de Conze, auraient pu nous amener à rencontrer quelque reste antique inconnu; nous n'avons, dans cet ordre d'idées, à signaler qu'un seul point situé à environ 4 kilomètres nord-est de Kondopouli, dans la direction de Plaka, point désigné par le mot : *ruines antiques*, sur notre carte, où il existe des tas de moellons, restes probables de demeures anciennes, avec débris de tuiles, etc., au milieu desquels nous avons trouvé une petite monnaie de bronze athénienne.

Sur la géologie de Lemnos, qui va nous occuper d'abord, nous ne dirons ici que juste ce qui est nécessaire à notre sujet spécial, renvoyant pour les détails techniques à un mémoire qui paraîtra prochainement dans le *Bulletin de la Société géologique*.

l'on en croit certains auteurs comme Neumann et Partsch, mais aussi d'autres îles, Neæ (les Nouvelles), qui auraient commencé par émerger dans les temps historiques, pour disparaître ensuite.

La constitution de l'île est, du reste, assez simple, du moins

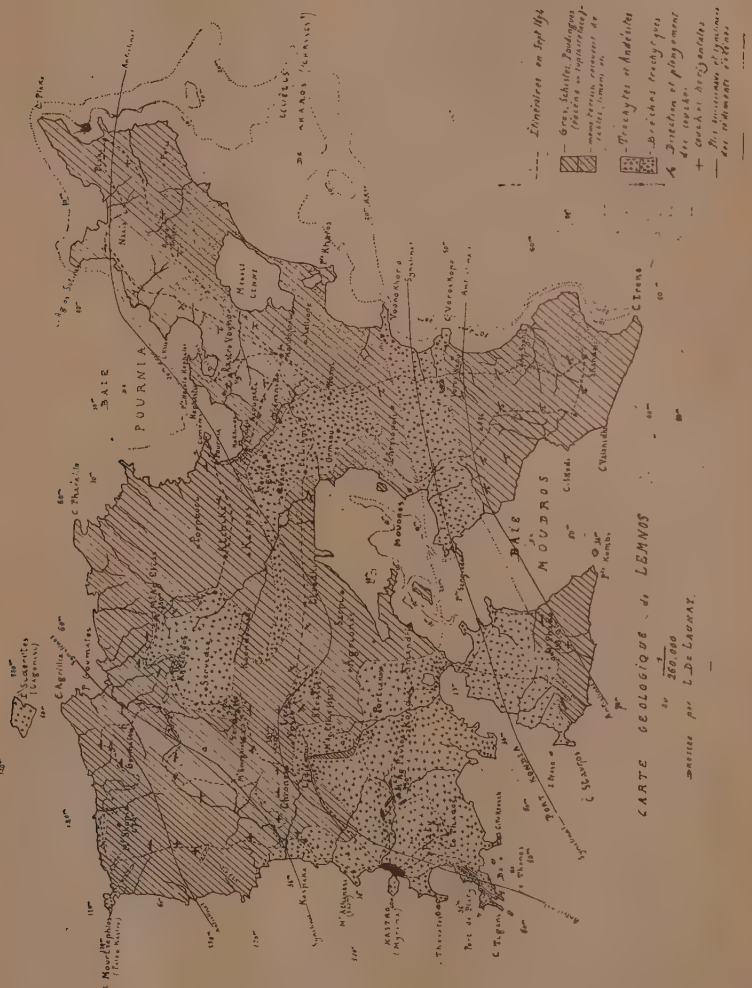

dans ses grandes lignes, car on n'a affaire qu'à deux groupes de terrains : d'une part, des sédiments gréseux et schisteux forte-

ment plissés et redressés, à empreintes végétales abondantes mais indéterminables, d'âge probablement crétacé ou éocène et, de l'autre, des massifs éruptifs de trachytes, andésites, etc., qui recoupent ces terrains ou leur sont juxtaposés par failles. Notre carte géologique montre la disposition réciproque de ces deux terrains, dont l'aspect extérieur et l'allure orographique sont tout à fait différents; elle met en évidence, malgré de nombreuses perturbations locales, l'existence d'un certain nombre de zones grossièrement nord-est-sud-ouest qui, par les hauts fonds du banc de Kharos, rattachent Lemnos à Imbros et à la presqu'île de Gallipoli et sont parallèles aux dépressions sous-marines bien connues, situées, l'une au nord entre Imbros et Samothrace, puis entre Lemnos et le mont Athos, l'autre au sud suivant les Dardanelles. Ces directions de plissements anciennes, dont les îles actuelles de Skopello, Khelidromi, Pelago, Piperi, Strati, Lemnos et Imbros semblent jalonner une crête saillante encore presque continue, se retrouvent dans toute la mer de Thrace et caractérisent d'anciennes chaînes de montagnes antérieures à l'affaissement relativement récent de cette région suivi par l'envahissement de la mer. Si la géologie des autres îles de cette mer, encore complètement inconnue, venait confirmer les observations faites à Lemnos, on pourrait peut-être conclure, de la présence de ces grès où les végétaux et surtout les algues dominent, à la proximité d'un rivage situé au nord à l'époque crétacée.

Les trachytes et roches assimilables (andésites, etc.) ne présentent pas à Lemnos, contrairement à ce qu'on voit habituellement et à ce que nous avons rencontré jadis, tout près de là, à Mytilène, de traces de coulées. Ce sont des dykes, des massifs limités par des parois verticales le long des sédiments qu'ils recoupent; leur division en sortes de bancs redressés, en récifs déchiquetés, en un hérissement de pointes contiguës et les grosses cavités arrondies qui les perforent (semblables en grand à celles d'une roche vacuolaire, mais dues à la disparition de fragments bréchiformes) donnent à la région de l'Agios-Pavlos et du mont Saint-Élie, à l'ouest de l'île, un aspect pittoresque très

extraordinaire ; ailleurs ces trachytes sont bréchiformes, c'est-à-dire formés de l'agglomération irrégulière de blocs plus ou moins gros de la même roche, cassés et ressoudés par des éléments plus petits ; ce faciès, qui est presque général dans l'est, entre Drepanidi, Moudros et Voroskopo, est assez souvent accompagné par certaines apparences de stratification.

Un fait très important par ses conséquences historiques, c'est que ces roches éruptives trachytiques sont toutes de celles que l'étude des autres régions européennes conduit à rattacher nettement à la période tertiaire, c'est-à-dire, autant qu'on peut affirmer en ces matières, antérieures à l'homme et qu'il n'existe à Lemnos aucune trace de cratères, de laves, d'appareils volcaniques quelconques, ni même aujourd'hui, à notre connaissance, de feux naturels ou de dégagements de gaz analogues à ceux qu'y ont signalés quelques auteurs anciens.

Indépendamment des terrains que nous venons de citer, il existe seulement encore à Lemnos quelques bancs, absolument localisés, d'une lumachelle (roche formée de débris de coquillages) probablement quaternaire, occupant, sur une largeur d'environ 200 mètres et une longueur égale, une petite presqu'île au nord de la baie de Pournia. Cette pierre, qui est la meilleure de l'île pour la construction, a été certainement très anciennement exploitée, comme le montrent les nombreuses et importantes excavations pratiquées dans ses bancs et notamment utilisée dans la ville antique, toute voisine, d'Héphastia, où de nombreux moellons en sont formés.

S'il n'existe à Lemnos ni cratère volcanique ni feu naturel, s'y trouve-t-il au moins quelque gîte minier. La découverte que nous avons eu la chance de faire autrefois, dans l'île voisine de Thasos, d'immenses amas de scories d'époque attique, nous donnait, à ce sujet, un espoir qui a été déçu ; l'île ne contient (ou du moins, nous n'y avons trouvé) aucun minerai, si ce n'est quelques veines insignifiantes d'oxyde de fer dans les trachytes sur le flanc ouest de l'Agios-Pavlos et sur le flanc est du mont Agios-Elias (au nord-ouest d'Atchiki). Parmi les noms de lieux, deux pouvaient

faire supposer l'existence d'un métal : c'est ainsi qu'au nord-est la petite île Siderites, aujourd'hui appelée Lagonisi, peut tirer son nom de *sideros*. Vue de la côte, voisine du cap Agrillia (à environ 1 kilomètre), elle nous a paru constituée uniquement de trachytes formant des falaises assez escarpées, mais il nous a été impossible d'y accéder; à l'ouest, d'autre part, le village de Chrysopoli, à l'est de Moudros, aurait pu indiquer la présence de l'or (dont le nom se retrouve également dans l'île légendaire de Chrysès (contiguë à Lemnos et où l'on adorait Vulcain); mais nous n'avons rien rencontré qui correspondît à ce nom, d'ailleurs très fréquent dans les pays grecs (Chrysos près de Delphes, etc., etc.). L'or est, du reste, un métal dont les traces passent facilement inaperçues dans une exploration rapide et qui a pu, ayant existé autrefois, avoir été très anciennement épuisé. En fait de restes métallurgiques nous n'avons absolument à signaler (mais le renseignement peut ne pas être sans quelque intérêt) que des scories de fer rencontrées sur la pente du Kastrovouno (près de Kondopouli), qui est certainement un centre d'habitation très ancien, scories sur l'âge desquelles nous n'avons aucune notion, mais dont l'analyse, faite à l'École des Mines, a donné :

Peroxyde de fer.	75,00
Silice.	20,60
Alumine	1,80
Chaux	0,80
	98,20

c'est-à-dire qu'elles constituent un silicate de fer à peu près pur.

L'exploration des îles voisines d'Imbros et de Samothrace qui, géologiquement comme historiquement, se rattachent d'une façon intime à Lemnos, nous aurait peut-être apporté quelque enseignement utile; mais nous avons dû y renoncer, pour cette fois, faute de temps et de moyens de communication pratiques. Il serait fort à désirer qu'elles fussent visitées un jour par un géologue.

Nous arrivons maintenant à la discussion des problèmes que nous avons posés en commençant et dont le premier est la cause

de l'établissement du culte d'Héphaistos à Lemnos. L'idée la plus simple et la plus anciennement émise est de croire qu'un phénomène d'ordre volcanique a attiré l'attention sur ce coin de terre; mais nous venons de voir qu'aucun phénomène de ce genre n'existe plus à Lemnos; il convient donc, avant de rechercher si, géologiquement, il a pu s'en produire autrefois, d'examiner sur quels textes anciens s'appuie la tradition et de quelle nature paraissent être, d'après ces textes, les phénomènes en question. Deux hypothèses ayant été faites à diverses reprises, celle d'un volcan et celle d'un feu naturel : nous les examinerons successivement.

L'idée de cratères volcaniques à Lemnos apparaît, pour la première fois, croyons-nous, à l'époque alexandrine, au moment où le culte de Vulcain s'étant répandu dans la Méditerranée occidentale, notamment au Stromboli, on était préoccupé d'établir partout un rapprochement entre ses sanctuaires anciens et des volcans. On la trouve surtout dans un scoliaste de Sophocle[1]. Sophocle ayant fait nommer par Philoctète le feu de Lemnos invoqué souvent (πῦρ Λήμνιος ἀνακαλούμενος), avec lequel il prie Néoptolème de le brûler pour le délivrer de ses souffrances, le commentateur a ajouté en marge : A Lemnos se trouvent, en effet, la forge de Vulcain et des cratères de feu.

Les cratères en question n'existant pas aujourd'hui, on peut soutenir : ou bien qu'ils ont été imaginés de toutes pièces par un commentateur désireux, comme nous le sommes encore, d'expliquer l'origine du culte de Vulcain à Lemnos; ou bien, comme le fait Choiseul-Gouffier, que ces cratères se trouvaient dans une île contiguë de Lemnos et engloutie sous la mer, ainsi

1. Cf. Eustathe *in Iliad.*, lib. I, p. 157. Choiseul-Gouffier (*Voyage en Grèce*, t. II, p. 217 à 222), qui a étudié cette question, mentionne encore, comme ayant parlé des cratères de Lemnos, Cicéron (*De natura Deorum*, liv. III, chap. XXII); mais le chapitre auquel il renvoie, consacré en effet à Vulcain, ne dit rien des cratères. Barthélemy, qui fait voir ces cratères par Anacharsis, cite à ce propos Bochart, *Geogr. sacr.*, lib. I, cap. XII, p. 399. Neumann fait remarquer avec raison (*Physikalische Geog. von Griechenland*, p. 315) que ces cratères de feu pouvaient désigner simplement une ouverture d'où sortait du feu. Pline emploie le mot dans ce sens pour le feu naturel d'Apollonia (II, 106, 237).

que cela est arrivé maintes fois de nos jours pour des îlots volcaniques, en particulier dans les Cyclades; ou encore que cette île contiguë est l'une de celles qui subsistent, mais n'ont pas été explorées, Agio-Strati par exemple; ou enfin qu'il y avait à Lemnos, non pas un cratère volcanique, mais un feu naturel produit par des gaz combustibles et pareil à ceux du Caucase ou des Apennins.

La première hypothèse aura sans doute contre elle la plupart des historiens; on remarque, en effet, que le feu de Lemnos a été mentionné déjà par Sophocle dans le passage en question; qu'antérieurement et, dès le v^e^ siècle avant notre ère, un vers du poète épique Antimachos cite la flamme de Vulcain qu'un démon entretient au sommet du mont Moschylos; que, dans les auteurs plus récents, il est fait mention fréquemment du feu de Lemnos et, que, à une époque avancée, un vaisseau partait encore de Délos chaque année pour aller à Lemnos chercher le feu sacré. Tous ces arguments pourraient, il est vrai, prouver seulement qu'il y a eu à Lemnos très anciennement un culte du feu, un feu entretenu perpétuellement comme on en trouve dans presque toutes les religions, dans l'Inde, en Perse, chez les Romains (culte des Vestales) et jusque dans le christianisme (lampe des sanctuaires ou des saintes images); mais, si l'on admettait une interprétation de ce genre, il deviendrait difficile d'expliquer l'origine du culte de Vulcain (à moins que Lemnos n'ait été simplement une étape des peuples, quels qu'ils soient, qui ont apporté ce culte à la Grèce et de là à l'Italie)[1]. En outre, les passages des auteurs anciens que nous indiquerons plus loin semblent bien, comme nous le verrons, supposer un phénomène naturel.

La seconde hypothèse est assez commode; car une île volcanique est, de sa nature, fort instable et il n'y aurait rien d'extra-

1. Nous ne mentionnons que pour mémoire la théorie d'après laquelle Vulcain tombant du ciel représenterait un éclair; il n'y a point à Lemnos de hautes montagnes isolées, particulièrement exposées aux coups de foudre, où l'idée d'adorer le feu céleste serait venue simplement de la multiplicité des orages.

ordinaire à ce que le mont Moschylos, ce fameux cratère où Vulcain passe pour être tombé du ciel, se fût englouti à une époque relativement récente[1]. L'existence de ce volcan, situé très au nord de l'axe volcanique de Santorin et qui se rattacherait peut-être à ceux du « pays brûlé » de Kola (près de Sardes) et du mont Argée au sud de Kaisarieh en Asie Mineure[2], aurait un véritable intérêt géologique aussi bien qu'historique. Mais seuls des sondages sous-marins, en ramenant des laves du fond, pourraient confirmer cette idée qui, à défaut de cette preuve, ne repose que sur un fondement des plus vagues et, en tout cas, l'emplacement de l'île engloutie ne paraît pas être, comme nous le dirons, à l'endroit où Choiseul-Gouffier avait cru le trouver, dans les bancs surélevés de Kharos à l'est de l'île.

Nous avons indiqué, pour tout prévoir, une troisième hypothèse, celle où l'île de Chrysès[3] (avec l'autel de Philoctète et le temple de Vulcain), serait, comme divers textes tendent à le faire croire, à identifier avec l'île de Néa, qui elle-même pourrait bien être Agio-Strati, île située un peu au sud de Lemnos et qui n'a jamais, croyons-nous, été explorée scientifiquement[4]. Sa distance concorderait assez bien avec le passage ancien qui dit que de Lemnos à Chrysès la traversée n'était « pas très longue », tandis que, pour les écueils de Kharos qui touchent presque à Lemnos, l'épithète devient inexplicable.

Enfin la dernière hypothèse, celle d'un feu naturel, est celle qui a été soutenue par Neumann et Partsch dans leur important ouvrage sur la géographie physique de la Grèce[5] et qui semble, en résumé, la plus vraisemblable. Après avoir rappelé les textes

1. Nous discuterons plus loin cette hypothèse de l'engloutissement d'une île à l'est de Lemnos.

2. Voir Reclus, *Géogr. univers.*, t. IX, p. 476, 481 et 488.

3. Les données géographiques des anciens sont souvent bien vagues et bien contradictoires. C'est ainsi que, pour la plupart, Chrysès est une île distincte de Lemnos, celle qui, suivant Pausanias, se serait engloutie. Par contre, une scolie de Sophocle (*Philoctète*, vers 194) dit simplement que Chrysès était une ville près de Lemnos.

4. L'île Siderites serait également utile à visiter.

5. *Physikalische Geographie von Griechenland*, Breslau, 1885, p. 315. Cf.

sur lesquels s'appuie l'idée d'un volcan, ils arrivent, comme nous, à l'écarter ; au contraire, l'existence d'un feu naturel leur semble bien démontrée ; voici d'après quels documents.

C'est, avant tout, le passage d'Antimachos, signalé plus haut [1], où il est question « d'une flamme attisée par un démon au sommet du Moschylos » (ce qu'on pourrait, il est vrai, interpréter à la rigueur par un feu artificiellement produit et entretenu). Puis c'est un passage d'Ératosthène qui compare un regard perçant à la flamme du Moschylos [2] ; c'est l'expression de Sophocle faisant invoquer par Philoctète le feu de Lemnos ; de même, Cassandre, dans Lycophron, regrette que Pâris et Hélène, « avant de faire le malheur de Troie, n'aient pas été réduits en cendres dans la flamme qui s'élève à Lemnos » [3]. Dans les commentateurs d'Homère, Héraclite et Eustathe, on trouve, à l'occasion de la chute de Vulcain à Lemnos, l'indication plus nette d'un feu (naturel ou artificiel). Ainsi, à l'occasion de ce vers : « Je tombai à Lemnos ; il n'y avait que peu de vie en moi », Héraclite ajoute : « Le poète veut dire que ce feu sorti de terre est périssable ; car il disparaît en s'éteignant, si l'on ne prend pas un soin attentif de le maintenir allumé. » Il est absolument clair d'après ce passage, le seul qui ait une certaine précision, que ce feu ne résultait pas d'un phénomène volcanique intense, mais qu'il n'était entretenu que par un culte religieux analogue à celui qui a existé si longtemps à Bakou, sur la mer Caspienne, et il semble bien probable qu'il s'agit de quelque dégagement de carbure d'hydrogène qui aura

Roscher, *Lexikon der Mythologie*. Nous empruntons à Neumann et Partsch leur bibliographie du sujet :

1807. Buttmann, *Moschylos, der feuerspeiende Berg auf Lemnos* (*Wolfs und Buttmanns Museum der Alterthumswissensch.*, Berlin, t. I, p. 295-312) ;

1809. Dureau de la Malle, *Mémoire sur la destruction de l'île de Chryse et du volcan de Lemnos* (*Ann. des voyages*, Paris, IX, p. 1-25) ;

1872. Ukert, *Ueber die Insel Lemnos und den Moschylos* (*Bertuch's allg. Geogr. Ephem.*, Weimar, XXXIX, p. 361 à 386).

1. Hesychios au mot *Moschylos* ; Nicander, *Thériaques*, 472. La scolie de ce passage nous a conservé les vers d'Antimachos et d'Ératosthène.

2. Comparer les auteurs latins qui ont suivi la tradition d'Antimachos : Val. Flacc., *Argon.*, II, 332-336 ; Stace, *Theb.*, V, 50, 87 ; Silv., III, 131.

3. Lycophron, *Alexandra*, 227.

cessé un jour, ainsi qu'il arrive souvent pour les phénomènes de semblable nature [1].

Géologiquement, ce dégagement d'hydrocarbures n'a absolument rien d'invraisemblable : on en connaît nombre d'exemples dans le Caucase, dans les Apennins, à la fameuse Chimère de Lycie [2] et les anciens nous en ont signalé d'autres à Trapezus dans la région de Mégalopolis, à Apollonia, etc...[3]. A Lemnos, en particulier, sa présence serait explicable, aussi bien pour ceux qui croient à l'origine éruptive de ces dégagements — puisqu'on est sur un ancien massif trachytique — que pour ceux qui y voient une décomposition de végétaux enfouis — puisque les terrains sédimentaires de Lemnos sont particulièrement riches en débris de plantes. Enfin, il est tout naturel qu'un jet d'hydrocarbures semblable ait cessé sans qu'on puisse aujourd'hui retrouver aucune trace de sa présence. Mais il faut bien remarquer qu'inversement la géologie, si elle ne contredit pas cette théorie fondée sur des considérations de critique historique, n'en apporte aucune confirmation précise.

La seconde question où la géologie peut fournir son concours à l'histoire, c'est celle de l'engloutissement de l'île de Chrysès.

Le fait de cet engloutissement est tiré de Pausanias [4] qui, au cours de quelques réflexions philosophiques sur la grandeur et la décadence des cités, ajoute : « Mais la nature nous présente des changements encore plus grands ; à une courte distance de Lemnos se trouvait l'île de Chrysès, où Philoctète passe pour avoir souffert jadis de la blessure d'un serpent ; les flots l'ont recouverte et elle s'est abîmée dans la mer. Par contre, l'île d'Hiera est apparue à un endroit où il n'y en avait pas auparavant. » Choiseul-Gouffier a voulu conclure de ce passage que la disparition de

1. Il n'existait déjà plus du temps de Galien ; car celui-ci, qui a visité Lemnos en naturaliste pour y étudier la terre sigillée, aurait certainement parlé d'un phénomène aussi curieux.

2. Voir Reclus, *Géogr. univ.*, IX, 481 ; cf. Berg, *Ueber die Chimaera* (*Zeitsch. f. allg. Erdk.*, Berlin, 1854, III, p. 307-314).

3. Neumann et Partsch, *loc. cit.*, p. 270 et 316.

4. Livre VIII (*Sur l'Arcadie*, chap. XXXIII).

Chrysès et l'émersion d'Hiera étaient deux faits simultanés, alors que Pausanias les oppose simplement comme des événements de même ordre; il en serait résulté que l'engloutissement de Chrysès aurait eu lieu à une époque très précise et assez récente, l'année de la bataille de Cynocéphales (197 av. J.-C.); car la date de l'apparition d'Hiera entre les îles de Therasia et de Thera, dans le groupe de Santorin, nous est parfaitement connue [1]. Nous croyons que cette idée doit être absolument abandonnée et cela d'autant plus qu'Appien, très peu avant Pausanias, parlait encore [2] de l'île de Chrysès comme d'une « île déserte près de Lemnos, *où l'on montre* l'autel de Philoctète, un serpent d'airain, son arc et sa cuirasse entourée de bandelettes, souvenirs de ses souffrances ».

Il est, sans doute, difficile de discuter le fait en lui-même, si formellement énoncé par Pausanias [3]; mais nous tenons à noter que, géologiquement, cette île engloutie (probablement volcanique) avait bien peu de chances pour se trouver où Choiseul-Gouffier et, après lui, Neumann et Partsch l'ont supposé, en un point bas de ce banc surélevé d'environ 15 kilomètres qui, au delà de la pointe Kharos, s'éloigne vers le nord-est en restant presque constamment à quelques mètres de la surface de la mer. Il suffit, en effet, d'examiner les courbes de niveau du fond et la nature géologique de la côte pour se rendre compte que ce banc surélevé est

1. Voir Pline (lib. II, cap. LXXXVII); Justin (lib. XXX, cap. IV), et Plutarque (*De Pyth. orac.*, t. I, p. 139).

2. *De bello Mithrid.*, LXXVII. Choiseul-Gouffier rapporte, à ce propos, d'après Hérodote (lib. VII, cap. XXXVI), que, plusieurs siècles avant, le philosophe Onomacrite avait été chassé d'Athènes, comme un perturbateur de l'ordre public, pour avoir prédit cet engloutissement.

3. Il nous semble, par contre, bien inutile de le compliquer encore, comme le font Neumann et Partsch (*loc. cit.*, p. 338), en supposant qu'outre Chrysès, d'autres îles, dites les Nouvelles (Neae), que Pline mentionne comme étant sorties de la mer, ont été englouties aussi, simplement parce que l'on ne sait plus où elles sont. Quant à l'émersion prétendue des îles Nouvelles, nous ne croyons pas qu'il y ait lieu d'y attacher grande importance; car c'est une légende que les anciens appliquaient volontiers à une foule d'îles pour lesquelles elle n'avait aucun fondement. Enfin, nous ne voyons, dans les textes, aucune raison pour affirmer, comme on l'a fait, que Chrysès et les Nouvelles étaient à l'est de Lemnos.

le prolongement direct de la presqu'île comprise entre le cap Kharos et le cap Plaka, presqu'île exclusivement composée de terrains sédimentaires (grès et schistes) peu inclinés, sans trace de roches éruptives et qui va se perdre à l'est sous la mer en pente presque insensible, si faible même qu'autour de la lagune à moitié desséchée du Megali Limni, on peut à peine dire si l'on est encore sur la terre ferme ou déjà dans la mer. Les hauts-fonds de Kharos semblent continuer tout naturellement ces grandes plaines basses de sable fin ou de sel, et font sans doute partie de cette chaîne, en partie sous-marine, en partie émergée, qui relie Lemnos à Imbros au nord, à Strati et Skopello au sud. La dépression qui les coupe à quelques kilomètres de Lemnos n'a rien que de tout à fait naturel. Il serait, d'ailleurs, bien facile de recueillir des échantillons de la roche qui compose ces écueils et de voir si réellement, comme nous le croyons, ils sont formés de grès ou de schistes analogues à ceux du rivage. S'il en était ainsi, il faudrait chercher ailleurs la place de l'île engloutie et plutôt sur le prolongement des zones éruptives de Lemnos.

On pourrait, il est vrai, se demander pourquoi nous supposons que l'engloutissement de Chrysès, s'il a eu lieu, s'est fait soudainement et par une action volcanique. C'est que les actions de ce genre sont, en réalité, le seul fait géologiquement constaté qui ait amené, dans des temps récents, l'apparition ou la disparition d'îles d'une certaine importance[1]. Les exemples d'îles volcaniques disparues un jour sous la mer sont nombreux dans les Lipari, autour de Santorin, dans les Aléoutiennes, les Açores, les îles de la Sonde, en résumé sur les zones bien connues des actions éruptives actuelles[2]. Au contraire, l'émersion ou la submersion récente d'une

1. Il va sans dire que nous laissons ici de côté les formations de récifs coralliens et d'autres phénomènes, tels que des ensablements ou des dépôts de vase dans un estuaire, à l'embouchure d'un grand fleuve, etc., qui n'ont pu jouer aucun rôle à Lemnos.

2. Parmi les exemples fameux d'îles volcaniques apparues et englouties, nous citerons : en 1831, l'île Jiulia, à 40 kilomètres au sud de Sélinonte en Sicile, qui a atteint un moment 1,200 mètres de diamètre et n'a duré que quelques mois pour se remontrer de nouveau un moment en 1863. (Cf. de Lapparent, *Géologie*, 3e édition, 1893, p. 423 à 429.)

île non volcanique de quelque dimension, faits que les anciens considéraient comme tout simples et supposaient à tout propos (pour Rhodes, Anaphe, Délos, etc.), n'ont guère pu se produire en dehors des grandes périodes de plissement et de dislocation (très antérieures à l'homme), où elles n'ont pu être qu'un détail dans le soulèvement de chaînes de montagnes accompagné d'effondrements de régions entières et de mouvements considérables de la mer. Les déplacements des rivages, au moyen desquels on a voulu les expliquer et dont on a beaucoup exagéré l'importance, sont, comme Suess s'est efforcé de le montrer dans son ouvrage magistral, *Das Antlitz der Erde*[1], infiniment moins fréquents qu'on ne l'a dit. Quant à admettre qu'une île un peu grande ait été formée d'abord par ensablement de quelque point des hauts-fonds de Kharos, puis détruite à la suite d'un changement de direction des courants, c'est encore une hypothèse bien peu vraisemblable.

Nous passons à l'étude de la *terre sigillée*.

Cette terre était exploitée à Lemnos dès l'antiquité et sa renommée était si grande que Galien fit, tout exprès, le voyage de Lemnos pour venir l'examiner sur place et nous a laissé une description de la façon dont s'opérait l'extraction à son époque ainsi qu'une énumération de ses propriétés[2]. Dès cette époque, une idée religieuse était associée à l'extraction de la terre qui devait être faite avec des cérémonies spéciales par une prêtresse. Galien en parle comme d'un contre-poison agissant, à la façon d'un vomitif, contre les blessures, ulcères, etc. De bonne heure, le culte de cette terre fut associé au souvenir de Vulcain et de Philoctète, qui, tous deux, furent supposés s'être guéris par elle, le premier des contusions de sa chute, le second de sa gangrène[3]. On confondit même le point d'extraction avec le mont Moschylos où Héphaistos passait pour être tombé du ciel et où brûlait le feu sacré[4]. Au

1. 2 vol. in-4, Vienne, 1885-1888.
2. *De simpl. med.-temp.*, lib. IX, ch. II.
3. Voir Philostrate.
4. Neumann en donne (*loc. cit.*, p. 317) une raison qui ne nous paraît pas bien bonne : c'est la réflexion de Galien que l'aspect rouge et comme brûlé de la

moyen âge et pendant la Renaissance, la tradition tenace survécut ; la terre de Lemnos était devenue un produit d'exportation qu'on expédiait dans toute l'Europe, dont on faisait même des contrefaçons et semblait un des présents les plus précieux qu'un sultan, un ambassadeur à la Porte pût envoyer en Occident[1]. Au XVI^e^ siècle, le D^r^ Étienne Albacarius, attaché à l'ambassadeur Busbec, en visite le gisement[2]. En 1554, Belon, dans ses *Observations de plusieurs singularités et choses mémorables trouvées en Grèce, Asie, etc.*, s'en occupe également. Au XVII^e^ siècle, Francesco Piacenza n'indique pas autre chose à Lemnos. A la fin du siècle dernier, Choiseul-Gouffier trouve la superstition toujours vivante et, aujourd'hui encore, l'extraction continue avec des rites analogues : le 6 août, à la fête du Christ Sauveur, le Khodja turc et le pope arrivent en grande pompe avant le coucher du soleil ; on récite des prières ; les Turcs abattent un agneau, tandis que les Grecs qui sont, à ce moment, en plein jeûne de 40 jours de la Panagia, se contentent de poisson. Quelques hommes se mettent bientôt à retirer les déblais dont on a comblé la fosse l'année précédente, on extrait quelques pelletées de la terre sigillée et chacun en emporte précieusement le plus qu'il peut en obtenir.

hauteur où l'on extrayait la terre lui a fait enfin comprendre pourquoi le culte d'Héphaistos s'était établi à Lemnos.

1. Nous devons à l'obligeance de M. Grunebaum, auditeur au Conseil d'État, la connaissance des documents suivants relatifs à la terre sigillée : sur les présents de terre sigillée faits aux ambassadeurs de France, Charrière, *Négociations du Levant*, Collection des documents historiques pour l'histoire de France, t. I, p. 618 ; t. II, p. 776 ; t. III, p. 548 ; sur la terre sigillée en général : Thevet d'Angoulême, *Cosmosgraphie du Levant*, chap. XIV, p. 52 et *Voyage de Carlier* (XVI^e^ siècle) [Bibl. nat. — Fonds français. Manuscrit 6092, p. 128]. Une lettre inédite de M. de la Vigne, ambassadeur à Constantinople, à M. l'évêque d'Acqs, ambassadeur à Venise, datée du 22 février 1558 [Manuscrit 1423, p. 716], contient le curieux passage suivant : « Auquel (le cardinal de Tournon) vous despartirez, s'il vous plaist, un peu de terre sigillata que je vous envoie, laquelle est de la vraie et meilleure qui se peult recouvrer du serrail du Grand Seigneur. Icy on estime plus la blanche, estant la première qui sort de la fontaine quand elle bouilt environ la Sainct-Jehan qui lors se la faict recueillir et sigiller en l'isle de Lemnos et la rouge, laquelle on ayme plus en France, est celle qui reste au bord de la fontaine quand elle ha bouilly. Et en donnerez trois ou quatre pains à Monsieur de Villars, etc... »

2. Matthioli, *Comm. in lib. V Dioscor.*, cap. LXXIII.

Le mode d'emploi et les propriétés supposées de cette terre semblent, comme son mode d'extraction, s'être perpétués à travers les siècles. On s'en sert, soit en façonnant des vases qui passent pour rendre impuissant tout poison qu'on y verserait, soit en pétrissant des tablettes sur lesquelles, comme garantie d'authenticité, on imprime un sceau. Ce sceau, *sigillum*, a même donné son nom à la terre, *terra sigillata,* et ce terme de terre sigillée, passé rapidement dans la nomenclature des alchimistes, se retrouve fréquemment dans les anciens essais d'analyse chimique. Chez les Grecs, le sceau représentait, soit une chèvre (d'où la désignation d'*aigos sphragida*, ou *lemnia sphragis*), soit Diane. Ces tablettes sont employées comme contre-poison ou comme remède contre les blessures, ulcères, etc., ou comme astringent.

Étant donnée la très ancienne réputation de la terre de Lemnos, il nous semblait intéressant de l'étudier sur place et de voir quelle en était la composition exacte, de façon à juger si la superstition qui s'y attache avait quelque fondement dans une propriété médicale réelle, ou si elle se rapportait, au contraire, à une ancienne cérémonie d'un culte disparu, dont le sens s'était perdu peu à peu.

Il est très facile de trouver l'emplacement exact de la terre que tous les gens du pays connaissent et que tous les voyageurs (en dernier lieu Conze) ont indiqué très exactement. Ce point se trouve à 1 kilomètre au sud de la chapelle de la Panagia de Kokkinos sur le golfe de Pournia, à 52 mètres d'altitude au-dessus de la mer, sur le flanc d'une colline formée de brèche trachytique et adossée à des montagnes plus hautes. On n'y voit aucune trace de la fontaine signalée dans la lettre du XVI^e^ siècle reproduite plus haut[1]. Arrivé à la fosse, qui n'a que 2^m^,50 de côté sur moins de 2 mètres de profondeur, nous avons fait fouiller un moment et quand les paysans du voisinage, qui étaient arrivés auprès de nous, ont été d'accord pour nous dire que c'était la profondeur

1. Note 1 de la p. 319.

où l'on extrayait la terre, nous en avons recueilli une certaine quantité afin de l'analyser. La terre ainsi rapportée est un simple silicate d'alumine et de fer, une argile jaunâtre résultant de la décomposition sur place du trachyte encaissant qui ne contient comme élément soluble que des traces de sulfate de chaux et dont l'analyse a donné :

Argile	Silice	57,40
	Alumine	28,60
Peroxyde de fer		6,60
Chaux		0,60
Magnésie		traces
Acide sulfurique		0,15
Perte par calcination		6,60
		99,95

Il est absolument certain que cette terre n'a aucune propriété médicinale; mais il n'est pas impossible qu'il y ait eu jadis, en ce point, dans le trachyte, une veine de quelque substance utile qui se sera épuisée et sur l'emplacement de laquelle on continue à fouiller machinalement. Plusieurs textes anciens parlent, en effet, d'une terre rougeâtre, « comme celle des cavernes de Sinope, ou l'argile du promontoire Kolias en Attique »; Pline dit même qu'on l'employait aussi en peinture en couches sous le vermillon. S'il subsistait dans quelque collection une ancienne tablette, l'analyse en donnerait aisément la nature; à défaut de ce moyen, on ne peut que choisir au hasard entre les substances rougeâtres astringentes ou ayant quelque action sur les ulcères, dont l'existence pourrait s'accorder avec les conditions de gisement observées. Le cinabre (sulfure de mercure) est la première à laquelle on puisse penser; mais les anciens, qui connaissaient bien ce minerai, nous l'auraient dit; la présence d'une terre alumeuse rougie par de l'oxyde de fer serait également un fait très naturel au milieu du trachyte et il aurait pu y avoir encore, soit une poche de réalgar (sulfure d'arsenic), soit une calamine (carbonate de zinc) ferrugineuse. S'il y a eu réellement une substance

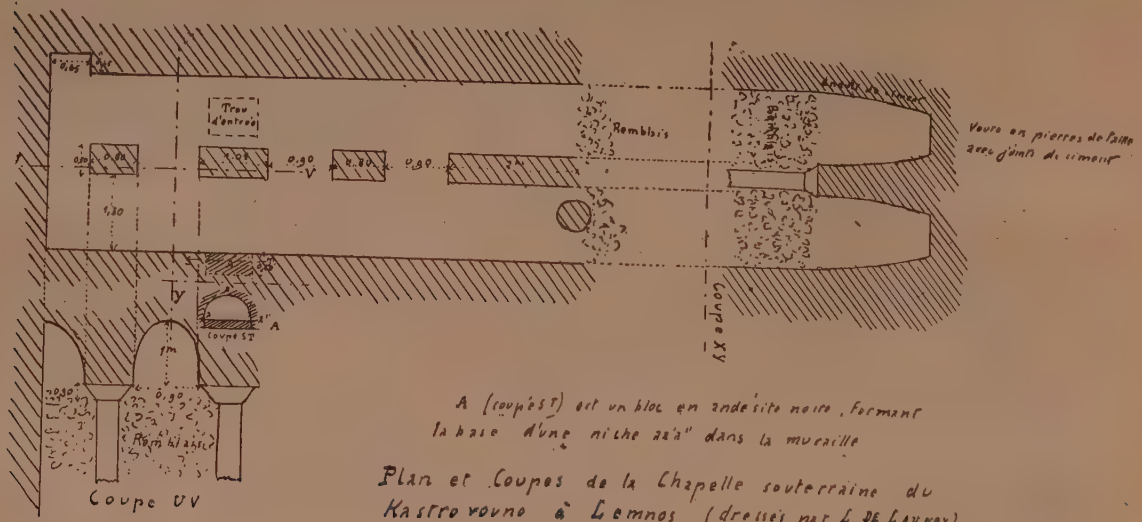

A (coupe S I) est un bloc en andésite noire, formant la base d'une niche axiale dans la muraille

Plan et Coupes de la Chapelle souterraine du Kastro vouno à Lemnos (dressés par L. DE LAUNAY)

Échelle au $\frac{1}{100}$

de ce genre, s'il ne s'agit pas simplement, comme nous inclinons à le croire, d'un bol argileux utilisé par simple superstition, on devrait, d'ailleurs, pouvoir en retrouver la trace par une tranchée profonde ou découvrir des indices analogues en observant minutieusement le terrain au voisinage ; mais nous n'avions ni la possibilité, ni le temps, de nous livrer à un travail de ce genre.

Quant à la cavité souterraine, considérée par les habitants comme le labyrinthe de Lemnos cité par Pline[1] et dont la présence avait été signalée par MM. Conze[2] et Reinach[3], elle se trouve sur la colline dite le Kastrovouno à 1,800 mètres au nord de Kondopouli (dans l'est de l'île).

Le Kastrovouno est un mamelon isolé de grès et de schistes jaunâtres, qui s'élève à la cote 118 au-dessus de la mer. Sur le sommet on retrouve, avec des restes de murs du moyen âge, des débris antiques assez nombreux, des marbres qui, d'après leur aspect, semblent venir de Thasos, des amphibolites du mont Athos, des andésites, des grès et des lumachelles de Pournia provenant de l'île même, matériaux de construction qui ont été également employés près de là, dans la ville d'Héphastia. C'est là également que nous avons recueilli les quelques scories de fer dont nous avons parlé plus haut. Quand les habitants de Lemnos ont besoin de marbre pour la construction de quelque église, ils viennent en chercher là comme dans une carrière. Nous mentionnerons également ce fait que, près de la chapelle de la Panagia à Kokkinos et dans le pavage de la ville de Kastro, nous avons trouvé des blocs de serpentine qui ne proviennent pas de Lemnos et ont dû être importés anciennement d'un autre pays, peut-être de Mételin (Lesbos).

1. XXXVI, 19, 6. Le labyrinthe de Lemnos, qui avait compté 150 colonnes, était déjà presque complètement détruit de son temps.

2. Conze (*Reise auf den Inseln des thrakischen Meeres*, 1860, p. 115) en parle comme d'une construction, aujourd'hui du moins souterraine, soutenue par de courts étais. Il est évident qu'il n'y est pas descendu ; sans quoi il eût reconnu, dans ces étais, les naissances des arcs d'une voûte portée par des colonnes enfouies.

3. *Chronique d'Orient* (*Revue archéol.*, 1885, II, p. 88).

Pour s'introduire dans la cavité souterraine, il suffit de passer par une ouverture carrée pratiquée dans la voûte; à 3 mètres environ en contre-bas, on tombe dans une sorte de chambre, à la suite de laquelle il en existe plusieurs autres qui, lorsqu'on les examine mieux, ne sont que les diverses parties d'une chapelle byzantine coupée en deux dans sa longueur par une colonnade et comblée de terre jusqu'au-dessus des chapiteaux des colonnes. Avec un peu de travail, nous avons pu mettre à nu des chapiteaux de marbre blanc à faces planes portés par des colonnes en andésite noire et supportant eux-mêmes des voûtes enduites en ciment. Le plan et les coupes ci-joints donnent la disposition du monument, sur l'âge relativement récent duquel il ne nous paraît pas y avoir de doute; on sait, d'ailleurs, qu'Héphæstia, la ville antique toute voisine, a continué à être habitée à l'époque byzantine, car on y trouve des marbres décorés d'une croix. Nous n'avons à signaler sur le plan que la petite niche $aa'a''$ creusée en A dans la muraille et dont la base est formée, comme les colonnes, d'un bloc d'andésite noire.

Pour terminer, nous ajouterons quelques mots sur la chapelle de la Panagia à Kokkinos. Kokkinos est un petit port, formé seulement de quelques maisons, au fond de la baie de Pournia dont l'ensablement progressif est bien caractérisé, mais qui autrefois devait présenter un abri assez favorable. Il y a là, à environ 1 kilomètre au nord du gisement de la terre sigillée, sur un petit tertre de 11 mètres de haut, au bord de la mer, une chapelle de la Panagia vénérée dans le pays, bâtie sur l'emplacement d'un fort du moyen âge où, en 1476, les Vénitiens ont soutenu un siège contre les Turcs[1]. Selon Conze, il n'aurait pas existé en ce point de construction antique. Bien que la compétence nous manque pour discuter une semblable affirmation, nous croyons, d'après l'examen des lieux, qu'il ne conviendrait pas de s'y fier sans une vérification plus complète. Toujours est-il que, dans l'in-

1. Voir Chalcocondylas, lib. VI (édit. Paris, 161), et Lebeau, *Hist. du Bas-Empire*, t. XXVII, p. 379.

térieur de ce petit monticule (où une forteresse était assez mal située, car elle était immédiatement dominée par derrière), il existe un escalier souterrain certainement très ancien, escalier droit avec 57 marches de pierre fort usées qui, d'après nos observations barométriques, ramène exactement au niveau de la mer. Là se trouve dans une chambre muraillée en pierre une source (*agiasma*), ayant pu jadis servir à alimenter d'eau la forteresse, mais peut-être aussi antérieure à sa construction et que l'on vénère aujourd'hui comme miraculeuse. L'existence d'une source d'eau douce suintant au bord de la mer à son niveau est un fait très fréquent sur nos plages et qui s'explique aisément par la pression hydrostatique de la mer, qui refoule les filets d'eau douce infiltrés sur les montagnes voisines et tendant à s'épancher vers elle. Mais cette source n'a pu sortir à l'intérieur du mamelon que parce qu'on est venu lui créer là une issue artificielle et il est donc bien probable qu'on ne l'a trouvée que parce qu'ayant une enceinte fortifiée sur le mamelon, on a, pour l'alimenter d'eau ou peut-être pour préparer une issue souterraine, foré dans le terrain la galerie très inclinée où se trouve l'escalier. Il ne serait pas impossible que l'on eût affaire là à un travail de défense beaucoup plus ancien que le moyen âge.

L. de Launay,
Professeur à l'École supérieure des Mines.

LES PIERRES DE FOUDRE

CHEZ LES CHINOIS ET LES JAPONAIS

Des Égyptiens, qui supposaient que les pierres tombées du ciel, les *ba en pe* [1], étaient les fragments de la voûte de pierre du ciel, détachés par les éclats du tonnerre, jusqu'à nos jours, en passant par les Grecs, les Romains, les Arabes et tout le Moyen-Age, la croyance fut générale que les outils de l'âge de la pierre, découverts dans le sol, avaient la foudre pour origine. La bibliographie seule du sujet serait longue, s'il fallait signaler les passages de Damigéron, de Pline, de Sénèque, de Claudien, de saint Isidore, de Marbode, de tous les *Lapidaires* en un mot; en réalité la thèse est unique, les auteurs n'ayant fait que se copier les uns les autres. M. Salomon Reinach en a publié l'essence, après lui il ne reste plus beaucoup à glaner; nous ne saurions donc mieux faire que de renvoyer le lecteur à sa note substantielle [2].

Mais si la littérature occidentale nous a permis de connaître les légendes qui se rattachaient à ces pierres, comme aussi les qualités qui leur étaient assignées, on semble avoir ignoré que des croyances analogues étaient répandues en Extrême-Orient et que l'âge de pierre, qui a eu son ère en Chine et au Japon, tout comme en Europe, a laissé les mêmes vestiges, entourés, aux deux extrémités du monde, des mêmes sentiments de respect, auxquels étaient également attribuées des vertus surnaturelles.

1. *Mittheilungen der anthropologischen Gesellschaft* (Wien), t. XIII (1883), p. 132.
2. S. Reinach, *Antiquités nationales*, t. I, p. 78.

En ce qui concerne le Japon, le travail a été fait; mais il se trouve dans un livre si peu connu, si rare, avec un titre qui ferait si difficilement soupçonner le chapitre qu'on y va rencontrer, que la question a passé absolument inaperçue[1]. Un résumé en sera donc pour les Occidentaux en quelque sorte une étude inédite.

Geerts divise en quatre catégories les différents instruments de pierre du Japon :

1° Les armes, les couteaux, les aiguilles de pierre.

2° Les pierres de foudre.

3° Les pierres ornementales de la période des Kamis (ancêtres divins).

4° Les pierres ornementales d'une période plus récente.

Nous ne résumerons ici que les chapitres ayant rapport aux pierres de foudre.

Heki reki seki no rui (les pierres de foudre). On y voit décrits :

1° Les coins de foudre, haches de foudre. *Rai fu* (haches de tonnerre), appelées aussi *Ten gu no masakari* (grande hache de Tengu), *kitsune no ma sakari* (grande hache dite du renard); on en trouve de fréquents spécimens dans les collections des archéologues japonais, et notamment au Musée de Yedo et de Kiyoto. Ces instruments de pierre sont toujours bien polis et à bords arrondis, leur surface luisante les distingue des coins scandinaves, d'ordinaire rudes et raboteux. Les coins perforés ne semblent pas exister au Japon, bien que l'auteur du *Hon zô kô moku* [*Pen ts'ao kang mou*] nous informe qu'en Chine il s'en trouve quelquefois de percés de deux trous.

Ils sont fabriqués en diorite, en mélaphyre, en porphyre brun, en porphyre vert ou ophite, en pétrosilex et quelquefois en phtanite ou kieselschiefer.

Ils ont été trouvés à Tsuyama, dans la province d'Awa, à Akasaka dans la province de Mino et dans les provinces de Mutsu, de Yechigo.

1. Geerts (A.-J.-C.), *Les produits de la nature japonaise et chinoise*, Yokohama, Lévy, 1878-1884, 2 vol. in-8.

2° *Kitsune no kanna ishi* (pierre fer de rabot du renard). Instrument en pierre, ayant la forme d'un fer de rabot. Le renard étant au Japon, d'après la croyance populaire, le symbole ou l'incarnation du démon, on conçoit aisément qu'on attribue à ces pierres une origine surnaturelle. Au Musée de Leyde se trouve un spécimen de cette sorte de pierre, bien poli et taillé dans du pétrosilex vert foncé.

3° *Rai jo* (bâton de tonnerre); *heki reki chin* (pilon étincelant). Les instruments dont il est ici question se trouvent dans la collection du temple Ocho in, à Nagahama, dans la province d'Omi, et au Musée de Yedo.

4° *Raï tsui* (marteau de tonnerre). Pierre cylindrique, fort dure, lourde, noirâtre, d'environ un pied de longueur.

5° *Raï guwan* (bracelet et anneau de tonnerre). Pierres très dures, brillantes, noires, ou parsemées de taches blanches, en forme d'anneaux et de cylindres, percées verticalement au centre. On en voit une dans le temple d'Hosenji, à Yanagi bamba, Yamatocho (Kiyoto); elle semble être une espèce d'agate.

6° *Raï boku* (encre de tonnerre).

Geerts cite le *Hon zô kô moku* : « Dans le district de Rai shu, en Chine, où il y a beaucoup d'orages accompagnés de tonnerre, on voit de temps en temps tomber, après ces orages, une pluie de pierres noires, brillantes, sonores, lourdes et fort dures, de la longueur environ d'un doigt. Ce sont ces pierres que l'on a appelées *rai boku* ou encre de tonnerre. »

Selon d'autres écrivains, le *rai boku* serait une substance, qui n'est ni pierre ni terre, mais une espèce d'encre dure, produite par la foudre [1].

Enfin le célèbre naturaliste japonais Ono Ranzan dit : Le *rai boku* est produit par un animal (mythologique), *rai ju*, qui vit dans les hautes montagnes, à Kisoyama. Cet animal a quelque ressemblance avec le cochon. Il va au devant de la foudre, qu'il

1. C'est la première de la deuxième ligne horizontale du dessin chinois reproduit dans cet article.

aime, et, enlevé par elle dans les airs, il retombe à terre brisé en morceaux. Ce sont ces fragments qui forment le *rai boku* ou encre de tonnerre.

7° *Rai fu kiyo* (scie de tonnerre). Pierre de diorite taillée au Musée de Yedo.

8° *Ban teki* (flûte de pierre, dite de tonnerre).

Au Musée du Ministère de l'Intérieur à Yedo. Ce sont des géodes ou masses de silice concrétionnées creuses.

9° *Seki kiyo* (pilon à riz).

Gros galet arrondi au Musée de Yedo.

Geerts se borne à cette énumération. Il accompagne sa notice de quelques dessins, exécutés assez grossièrement par une main européenne; ils ne méritent donc pas d'être reproduits.

Il en va différemment, par exemple, d'un fragment inédit du *Pen ts'ao kang mou*, vaste compilation écrite par Li che tchen au XVIe siècle, d'après les ouvrages les plus anciens de la Chine, et d'un dessin qui l'accompagne. Nous sommes donc là en pleine antiquité chinoise, et le chapitre qui a rapport aux pierres de foudre, à leurs effets médicaux, comme à leur représentation chinoise [1], ne peut manquer d'offrir un très vif intérêt pour l'histoire de la science.

C'est dans un manuscrit de Vandermonde, de la bibliothèque du Muséum de Paris (n° 30, f° 38 v°), que j'ai rencontré ce passage ; je l'ai signalé déjà dans le *Journal asiatique* (1895, p. 337), au cours de mon étude sur l'*Alchimie chez les Chinois*, mais peu de personnes iront le chercher là, pas plus d'ailleurs qu'on n'aurait supposé trouver un chapitre sur les pierres taillées préhistoriques dans les *Produits de la nature japonaise et chinoise* de Geerts.

« *Pi li tchen* ou *lei ki* (pierres de tonnerre). C'est une espèce de pierre qu'on trouve après la foudre tombée, tantôt d'une figure, tantôt d'une autre, ordinairement de la figure d'un fer

1. Le dessin que nous donnons ci-après est photographié sur l'album chinois des illustrations du *Pen ts'ao kang mou* appartenant au Muséum.

d'une hache, à cela près qu'il n'a pas de trou pour l'emmancher, ou d'une barre de fer, ou d'une lime, quelquefois longue de plus d'un pied, et pesant trois ou quatre livres, très dure, de

Les pierres de foudre d'après l'album chinois du *Pen ts'ao kang mou.*

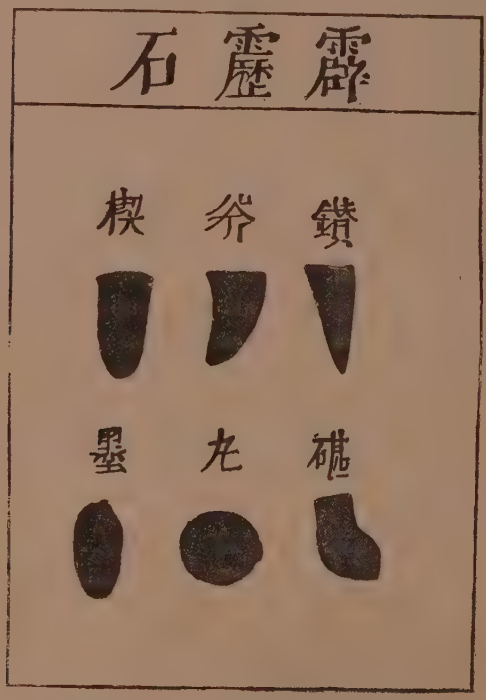

sie = pilon, *fou* = petite hache, *tsoan* = tarière.
mé = encre, *hoan* = bouton, *tchen* = pierre pour battre la toile.

couleur bleue, noir marbré, etc. On les trouve après le tonnerre, enterrées dans la terre à cinq ou six pieds, et souvent plus; il tombe quelquefois une matière qu'on appelle perle ou brillant; c'est un phosphore qui luit dans les ténèbres.

« C'est par l'agitation ou mouvement violent, ou du choc des

vapeurs et matières subtiles du Soleil et de sa femme que se produisent ces grands bruits, déterminés ou mus l'un et l'autre par un esprit ou être intelligent qui agit en cela et en tant de productions que nous voyons, avec une sagesse parfaite. Les voies de ces esprits sont obscures et imperceptibles à notre égard, nous ne pouvons les pénétrer à fond.

« On attribue à cette pierre d'être d'usage pour faire revenir de certaines frayeurs subites et extraordinaires qui démontent le cerveau, et font qu'on ne connaît plus les gens ; item, d'être utile dans la dysurie provenant de gravelle ; la manière d'en user en ces deux cas, c'est de l'user en frottant avec eau qu'on fait boire ou d'en faire cuire et en prendre ainsi avec l'eau qu'elle a bouilli. On dit que, mise sous le chevet, elle empêche qu'on ait des songes effrayants. On en fait prendre de la raclure dans la phtisie et et pour tuer les plus vieux et les plus dangereux vers; item, mise dans les coffres et armoires, elle empêche qu'il ne s'y engendre des vers. »

Ce ne sont pas là assurément toutes les vertus que nous rencontrons dans les *Lapidaires* occidentaux. Mais il faut réfléchir que le *Pen ts'ao kang mou* est un livre essentiellement médical, et comme tel, il parle naturellement des maladies les plus fréquentes du pays de son rédacteur. Damigéron, au contraire, est surtout magique, et si, après lui, de nombreux auteurs nous apprennent que la céraunie est « rutilans ut flamma », il nous dira encore que la pierre de foudre empêche les tempêtes, préserve du naufrage et « dat in somnis bona somnia ». Il y a donc, en Occident, deux des qualités que le *Lapidaire* chinois reconnaît au *pi li tchen* : « pierre brillante qui empêche les mauvais rêves ».

Et ce ne sont pas des concordances fortuites que ces légendes identiques, en Occident comme en Orient. Plus encore certainement que le *folk-lore* des contes populaires, que M. Em. Cosquin étudiait dernièrement[1], cette *Histoire de la science*, entreprise par

1. Cosquin (Emmanuel), *Les contes populaires et leur origine*, Paris, Bouillon, 1895, in-8°.

le Ministère de l'Instruction publique et l'Académie des sciences sur la proposition de M. Berthelot, nous révélera des relations encore aujourd'hui inaperçues. Tel, ce principe *yang* et *yn* de la philosophie chinoise, principe mâle et femelle, origine de toutes choses, que Vandermonde traduit ici, non sans raison peut-être, par le Soleil et sa femme, comme il l'avait déjà traduit d'ailleurs dans le chapitre de l'étain.

Et ce qui d'ailleurs serait encore de nature à confirmer l'exactitude de la traduction de Vandermonde, du mot *yang* comme soleil, dans ces différents cas, c'est que nous trouvons, au milieu des idées alchimiques dont nous avons parlé naguère, que le cuivre, minéral vert par exemple, se forme sous l'influence du *yang* rouge, que le *tan cha*, minium (rouge par conséquent), se forme sous l'influence des vapeurs vertes du *yang*; sans vouloir parler de couleurs complémentaires qu'un hasard paraît simplement avoir réunies ici, ne semble-t-il pas qu'il s'agisse de deux couleurs du spectre solaire?

N'y a-t-il pas aussi un rapprochement à faire entre le principe *yn* et cette Aa, identifiée avec Malka, femme du Soleil, que nous fait connaître l'hymne chaldéen, rappelé dernièrement par M. Heuzey[1]. *La sculpture en Chine*, de M. E. Chavannes, nous présente encore de nouvelles données toujours du même côté. Nous aurons prochainement à y revenir.

Peu à peu donc, les matériaux s'amassent ; les idées communes viennent à la lumière ; elles permettront un jour de pénétrer le lien qui les unit.

F. DE MÉLY.

1. *Revue archéologique*, juin 1895, p. 304.

CHRONIQUE D'ORIENT

N° XXX (*suite*[1])

Mycènes, le Mycénien et le Mirage oriental[2]. — Les fouilles récentes de M. Tsountas ont fourni quelques objets importants, un relief en poros, fragment de métope d'un temple du VI^e^ siècle, un anneau or avec sujet gravé (homme conduisant une chèvre au sacrifice), un trésor de 3,750 monnaies, la plupart en argent (Argos, Corinthe, Phlius), enfin des tombeaux très anciens contenant des épées de bronze et des fibules[3].

— Sous un titre qui en dit long — *La Méditerranée phénicienne* — M. Bérard continue sa campagne contre l'antisémitisme préhistorique[4]. Il montre très bien comment le pansémitisme effréné de Bochart s'écroula, à la fin du XVIII^e^ siècle, avec l'autorité de la Bible. Puis ce fut le philhellénisme qui, « chassé de la politique, s'était introduit dans la science sous les auspices des Allemands. » Les Tyriens et les Sidoniens furent mis à la porte, car « il n'y avait aucune place pour les vendeurs phéniciens dans le temple de la Raison. » Ensuite le positivisme anglais (Grote) condamna les recherches sur les origines, tandis que la théorie indo-européenne substituait les Aryens aux Hébreux comme inventeurs de la civilisation. L'archéologie essaya, mais sans succès, d'aborder le problème, qui est du ressort, dit M. Bérard, de la géographie primitive, c'est-à-dire de la toponymie éclairée par la connaissance des lieux. Jusqu'à présent, il n'y a là qu'un exposé de la méthode, mais l'auteur annonce des étymologies sémitiques dont nous ferons part à nos lecteurs. « L'onomastique méditerranéenne pourrait se comparer à un terrain sédimentaire... Nous voyons les dépôts anglais se former aujourd'hui... Il semble que les bancs épais de la Grèce et de Rome soient supportés par une couche plus ancienne, dépôt des Phéniciens. » Pour M. Bérard, c'est la « couche primitive. » Pauvres Pélasges[5] !

— Les Phéniciens, on le voit, reprennent l'offensive. Leur vieux champion, M. Helbig, est rentré en lice avec une théorie intransigeante : l'art mycénien est *tout entier* phénicien. Il a lu un mémoire à ce sujet dans une séance de l'Académie[6] ; comme j'en ai eu le manuscrit sous les yeux, je peux le résumer avec quelque précision.

1. Voir le n° de septembre-octobre.
2. A compléter par ce qui sera dit plus loin sur les découvertes faites en Crète. Je ne puis donner tout cela ensemble.
3. *Athen. Mitth.*, 1895, p. 233 ; *Athen.*, 1895, II, p. 169.
4. *Annales de Géographie*, 15 avril 1895, p. 271.
5. L'article contient une intéressante comparaison « typologique » des lieux appelé *Astypalaia* ; c'est l'application d'une méthode qu'avait recommandée feu Hirschfeld, dans un article qu'il considérait comme son meilleur travail et qui a passé presque inaperçu.
6. La discussion, qui a occupé trois séances, a été soutenue par MM. Bertrand, Ravaisson, Perrot, Collignon, Dieulafoy, de Vogüé, etc. (31 mai, 7 et 13 juin 1895). J'ai remarqué qu'il n'y a pas été question des Kefti ; c'est cependant le nœud du problème.

Le point de départ de M. Helbig est le même qu'avait indiqué M. Pottier. Il existe une singulière différence de qualité entre les produits immobiliers et les produits mobiliers de l'art mycénien. Les premiers sont de travail achéen, local (stèles sculptées, peintures), et reproduisent maladroitement des motifs importés ; les seconds (sauf les terres cuites grossières, qui sont indigènes), sont dus aux Kefti, c'est-à-dire aux Phéniciens. Toute la céramique proprement mycénienne est phénicienne, parce qu'elle emprunte sa décoration au règne de la mer que les Phéniciens, pêcheurs et fabricants de pourpre, connaissaient bien, tandis que les Grecs d'Homère, non ichtyophages, l'ignoraient. La vraie poterie grecque est géométrique. A l'époque mycénienne, elle s'efface devant la poterie phénicienne importée, pour reparaître et se développer ensuite, exactement comme, suivant la théorie que j'ai exposée en 1893, l'art de La Tène est relégué au second plan, à l'époque gallo-romaine, pour se révéler à nouveau et prendre le dessus lors des invasions barbares. Dans l'épopée homérique, les belles œuvres d'art viennent de Phénicie, ou sont attribuées à Héphaestos, dieu hellénique, preuve qu'à l'époque mycénienne il n'existait aucune différence entre l'art de la Syrie et celui de la Grèce. M. Helbig n'admet pas du tout, avec M. Beloch et d'autres, qu'Homère, en attribuant des œuvres de prix aux Phéniciens, ait tenu compte d'un état de choses postérieur à l'an 1000, car non seulement le fonds de l'épopée est achéen, mais les détails (armes de bronze, grands boucliers, etc.) nous reportent à la même période pré-dorienne. En outre, dans l'épopée, le centre phénicien est Sidon, tandis qu'après le x^e^ siècle la suprématie appartint à Tyr. — Partout où l'on trouve le style dit mycénien, en Grèce, en Italie, en Sicile, en Égypte (Tell-el-Amarna), ce sont les Phéniciens qui l'y ont porté. Naturellement, les gemmes insulaires sont aussi phéniciennes. L'habileté technique dont témoignent ces pierres, comme les poignards incrustés et les gobelets de Vaphio, n'a pu être acquise qu'au prix de longs tâtonnements ; or, en Grèce, on a fouillé plusieurs emplacements jusqu'au roc et l'on n'a pas trouvé les premiers essais dont l'art prétendu achéen aurait dû sortir. En Phénicie, où l'on n'a pas fouillé profondément, rien n'empêche d'admettre que l'on doive exhumer un jour les traces de l'évolution qui a conduit l'industrie à cette hauteur. Si, à l'époque historique, l'art phénicien se montre à nous comme un mélange assez conventionnel d'éléments égyptiens et chaldéens, tandis qu'il est naturaliste à l'époque mycénienne, cela tient à ce que nous ne connaissons qu'un art phénicien de décadence, épuisé et comme ramolli par un excès de production industrielle, de production *en masse*.

Au fond, c'est encore, transposée de vingt siècles en arrière, la question qui mit autrefois aux prises Lasteyrie et Labarte. Il s'agissait d'expliquer l'art barbare du v^e^ et du vi^e^ siècle après J.-C., l'art mérovingien, burgonde, lombard. Il est byzantin et oriental, disait Labarte ; il est barbare et septentrional, répondait avec raison Lasteyrie. Mais l'art de Byzance avait fortement subi l'influence de celui des Barbares, et, comme l'habileté technique y était plus grande, il avait produit, dans le même style, des objets bien supérieurs. » Ce n'est pas à dire que la question soit résolue, écrivais-je en 1889[1]. Peut-être finira-t-on par

1. *Histoire du travail en Gaule*, p. 67.

rendre aux Byzantins sinon l'invention de ce style, qu'ils ont certainement reçu du dehors, du moins une part très importante dans sa diffusion. » Au lieu de *Byzantins*, écrivez *Sidoniens*; l'analogie n'est-elle pas frappante? Mais, *mutatis mutandis*, la théorie de M. Helbig reviendrait à dire que les merveilleux bijoux lombards, aujourd'hui au Musée des Thermes de Dioclétien, sont des œuvres byzantines. A cela je réponds sans hésiter : Non, mille fois non!

— Nous avons vu que la question des Kefti se lie étroitement à la question mycénienne. Voici la dernière opinion exprimée à ce sujet par M. Steindorff[1] : « M. Müller a raison, comme Pietschmann, Erman et moi-même, de nier que Keft soit la Phénicie : le nom de ce pays est *Zahi*.... J'ai déjà dit que Keft est probablement une région de la Syrie du nord, mais nous ne pouvons pas savoir si ce nom s'étendait à toute la Cilicie. » M. Steindorff approuve ensuite M. Müller d'avoir écrit que « le Péloponnèse, les îles et la côte asiatique jusqu'à Chypre ont travaillé en commun à la formation de la civilisation postérieure » et que « la technique (des Kefti) n'est pas une technique cilicienne locale, mais celle de tout l'ouest (?) en général. » Il n'y a encore là que des assertions; mais nous connaissons maintenant quelques noms propres portés par des Kefti. En 1893, M. Spiegelberg a publié un texte égyptien écrit sur une tablette de bois du British Museum, où sont transcrits — c'est le contexte qui nous l'apprend — des *noms composés de la langue des Kefti*[2]. M. Max Müller en a donné les lectures suivantes (je supprime les points diacritiques) : *Ashaχura*, *Nasuy*, *Akashow*, *Adinaï*, *Pinaruta*[3]. Le troisième lui paraît identique à celui du roi philistin אכיש. Mais *Pinaruta*, à rapprocher de *Pinara* en Lycie, peut-il être un nom sémitique?

— Dans la préface de la seconde édition de son *Heraklès* (1895), M. de Wilamowitz se prononce avec force contre l'hypothèse de l'origine phénicienne des religions grecques. « Quelqu'un, ajoute-t-il, vient de rouvrir les chambres de réunion sémitiques, dont plaisantait autrefois Gutschmid. Il manque pourtant une étymologie à celles qu'il nous offre : c'est à savoir que le lion de Némée (all. *Lœwe*) s'appelait en réalité *Lévi* et que naturellement il a dévoré Hercule. » Des plaisanteries ne sont pas des raisons; aussi n'ai-je rappelé celle-là que pour mémoire. On sait que le point de vue de M. de Wilamowitz est à peu près celui d'Otfried Müller : la Grèce aux Grecs.

— A son tour, M. Ridgeway se demande : quel peuple a produit les ouvrages appelés mycéniens[4]? Par voie d'élimination, il arrive tout naturellement à la conclusion que ce sont les Pélasges. Fort bien, mais que sont donc ces Pélasges? Voilà le point qui reste à élucider. Car s'il plaît à M. Helbig de les appeler Phéniciens et au P. de Cara de les qualifier de Hittites, la question n'aura pas avancé d'un pas.

— L'*Athenaeum* a publié un compte rendu du VI[e] volume de M. Perrot, où il y a des choses vraiment incroyables[5]. L'auteur de l'article trouve singulier que

1. *Phil. Woch.*, 1895, p. 560.
2. *Zeitschrift für Assyriol.*, 1893, p. 384.
3. *Ibid.*, 1894, p. 392.
4. *Academy*, 1895, II, p. 32.
5. *Athen.*, 1895, I, p. 447.

les objets les plus anciens recueillis en Grèce appartiennent à une époque relativement récente de la période néolithique — *that there are no dolmens nor menhirs,* IN FACT *nothing of the palaeolithic age.* Alors les dolmens sont paléolithiques?... Plus loin, il attribue à M. Perrot la théorie que les statuettes de marbre de l'Archipel sont sidoniennes, alors que M. Perrot a dit très vivement qu'elles ne l'étaient pas (p. 736). En général, le critique prête à M. Perrot, au sujet des Phéniciens, une thèse diamétralement opposée à celle qu'il a soutenue. Je note cependant avec plaisir qu'il n'admet pas l'influence du type d'Astarté sur les statuettes insulaires et explique leur attitude, comme je l'ai fait moi-même, par l'inexpérience des sculpteurs.

— L'article de M. Houssay sur les *théories de la genèse à Mycènes* est le développement d'une idée de ce naturaliste résumée par MM. Perrot et Chipiez dans le VI^e^ volume de l'*Histoire de l'Art* (t. VI, p. 924). Une croyance populaire veut que le *Lepas anatifera* donne naissance à un canard ou à une oie ; M. Houssay pense que les canards mycéniens sont des anatifes *ansérisés.* La faune marine des vases mycéniens est l'expression d'une « philosophie zoologique » primitive. Un des éléments de cette faune, le poulpe, se présente au Caucase sous la forme d'une tête de bélier. La décoration géométrique se compose d' « abstractions graphiques » du poulpe et de l'argonaute. Les statuettes primitives, toujours sans bouche, sont des poulpes *anthropomorphisés.* Il est facile de rire de ces hardiesses ; j'ai trouvé, pour ma part, beaucoup d'intérêt à en suivre l'exposé[1].

— M. Belger émet l'idée que la civilisation mycénienne a été particulièrement brillante en Attique et que le groupe du taureau dévoré par deux lions, comme en général les sculptures peintes en poros, en sont « le dernier écho, mais au degré le plus élevé[2]. » J'avoue ne pas bien comprendre ce que devient alors le style du Dipylon, et quelle place il convient de lui assigner dans le développement de l'art grec.

— Parce que Pausanias prend les tombes à coupoles mycéniennes pour des *trésors,* on a cru que la destination funéraire de ces monuments avait été oubliée dès le v^e^ siècle. C'est ce que contredit, d'abord, la description par Sophocle du tombeau où l'on enferme Antigone ; mais M. Zingerlé a montré, en outre, que sur le fameux vase de Sotades (*Coll. Branteghem,* pl. 41), le jeune Glaucos est bien enseveli au fond d'une tombe à coupole, dans une attitude accroupie qu'on a déjà constatée à l'époque mycénienne et qui est très fréquente chez les peuples primitifs[3]. M. Dragoumis, à son tour, essaye de montrer, par des citations empruntées aux tragiques, que l'existence et la destination des *trésors* de Mycènes étaient parfaitement connus au v^e^ siècle. La désignation de *trésor* s'explique par l'emploi accidentel du verbe θησαυρίζειν dans le sens d'« ensevelir » (Hérod., II, 88)[4].

— On croit généralement que les colonnes torses, si souvent employées au moyen âge et plus tard, sont une invention de la basse antiquité. M. Belger a

1. *Revue archéologique,* 1895, I, p. 1.
2. *Phil. Woch.,* 1895, p 60.
3. *Arch.-epigr. Mitth.,* 1894, p. 120. Ce que dit l'auteur de la posture accroupie dans les tombes est insuffisant ; voir Wosinsky, dans le *Congrès des Catholiques* de 1891, *Section d'Anthropologie,* p. 172-199.
4. *Athen. Miltheil.,* 1895, p. 127.

appelé l'attention sur une gemme mycénienne, qui représente deux griffons de part et d'autre d'un dattier dont le tronc affecte la forme d'une colonne torse; il ajoute qu'un fragment de colonne analogue se trouve dans la cour du Musée de Mycènes, qu'un autre a été découvert sur l'Acropole d'Athènes parmi les débris prépersiques. La colonne de bronze de l'ex-voto delphique à Constantinople appartient à la même série. La colonne torse n'est donc pas moins ancienne, dans l'architecture grecque, que la colonne cannelée [1].

— Le double θριγκὸς λίθων qui entourait l'héroon de Mycènes a été de nouveau étudié par M. Belger [2]. Il est singulier que l'auteur n'ait pas songé aux analogies que présentent nos cromlechs occidentaux.

Argos. — Au mois de mars 1895, les fouilles de l'École américaine portaient sur un grand édifice au-dessous du second temple, dont le mur septentrional a été suivi sur une longueur de plus de 100 pieds. On a trouvé quelques beaux fragments des métopes, entre autres la tête casquée d'un guerrier qui se rajuste à un corps déjà découvert [3].

Tirynthe. — M. Reichel signale, dans le *megaron* de Tirynthe, une petite porte faisant communiquer le *prodromos* avec un corridor étroit. Cette « porte du corridor » serait l'ὀρσοθύρη homérique, sur laquelle on a tant et si inutilement discuté [4].

Épidaure. — C'est vraiment un beau volume que l'*Épidaure* de MM. Defrasse et Lechat, contenant l'histoire du sanctuaire, la description des ruines et de très séduisants essais de restauration [5]. Il y a 13 planches hors texte, toutes de premier ordre, et 78 bonnes gravures d'après des photographies. On peut prédire à cet ouvrage le même succès qu'à l'*Olympie* de MM. Laloux et Monceaux, qui prêtait cependant davantage à la critique. Il y a, dans le texte de M. Lechat, quantité de choses neuves ; mais je ne puis qu'engager mes lecteurs à y aller voir.

— M. Blinkenberg a présenté des observations de détail sur les inscriptions publiées par M. Cavvadias, et en a complété quelques-unes par ses propres copies. Je signalerai notamment ce qu'il dit de la grande inscription des comptes (*Fouilles d'Épidaure*, t. I, n° 242), qui vient également d'être l'objet d'une très longue étude de M. B. Keil [6]. L'article comprend aussi une liste de textes déjà publiés qui n'ont pas trouvé place dans l'ouvrage de M. Cavvadias et une trentaine d'inscriptions nouvelles, découvertes de 1881 à 1887 [7].

1. *Archaeol. Anz.*, 1895, p. 15.
2. *Jahrb. des Institt.*, 1895, p. 114.
3. *The Nation*, 1895, p. 327.
4. *Arch.-epigr. Mitth.*, 1895, p. 6.
5. *Epidaure, restauration et description. Relevés et restauration, par* A. Defrasse, *texte par* H. Lechat. Paris, Quantin, 1895 (très beau et pas cher).
6. *Athen. Mittheil.*, 1895, p. 20. M. Keil pense que l'Asklépieion a été construit entre 399 et 394, la *Tholos* entre 386 et 327.
7. *Nordisk tidsskrift f. filol.*, 1894, p. 153. P. 163, dédicaces d'un bassin et d'une table à trois pieds; p. 164, dédicace Ἀθανᾷ ὑπάτᾳ et à Asklépios; p. 166, dédicaces à Zeus Sabazios et à Léto; p. 167, dédicace Μνείᾳ καὶ Αὐσησίᾳ (Damia et Auxésia?); dédicace [Θεαῖ; Ἀ]ζησί[αις?]; dédicace à Thétis (?); inscription datée de l'ère d'Hadrien, longtemps après la mort de cet empereur; p. 168, dédicaces à Nicomède III

— Les fouilles actuelles ont pour but le déblaiement du stade, dont les gradins sont parfaitement conservés. D'un côté, ils portent des dédicaces, de l'autre, des actes d'affranchissement d'une forme très simple. L'emplacement des « poteaux de départ » présente les mêmes particularités qu'au stade d'Olympie, mais les poteaux eux-mêmes, en marbre, sont encore debout. On a aussi découvert la base d'une statue de Thrasymède de Paros, avec dédicace à Apollon, datant du début du IVe siècle avant J.-C.[1]. La statue a sans doute été enlevée dès l'époque romaine.

Trézène. — Sous l'inscription publiée par M. Legrand (*Bull.*, 1893, p. 90), il y a une ligne comprenant la signature de deux artistes argiens, Akestor et Toron. Le nom de ce dernier doit être rétabli dans une inscription d'Épidaure (Lœwy, n° 265)[2].

Tégée. — A Brahim-Efendi, près de Tégée, M. Loring a copié trois fragments d'inscriptions, dont une épitaphe versifiée et une dédicace à Artémis. Cette dernière, sur un Hermès acéphale, est difficile à comprendre : Μεγίστω Ἀρτεμι (*sic*) σωτείρᾳ ΠΝΟΚΙΑ (*sic*)[3].

Lycosura. — L'éphore Leonardos a déblayé la *cella* du temple de Despoina, où il a trouvé une mosaïque d'époque romaine ornée, au centre, de deux lions de grandeur naturelle[4]. M. Milchhoefer a eu l'occasion de s'occuper des sculptures de Lycosura[5]; il croit possible qu'elles datent d'Hadrien, possible aussi qu'elles remontent à l'époque hellénistique. Le fameux pan de draperie historié, avec les onze femmes à tête d'animaux, lui a rappelé ses propres recherches de 1883 sur les démons d'apparence zoomorphique, dont il retrouve la tradition jusque dans les pierres gravées qu'on appelle *grylles*. La belle époque de l'art a fait rentrer dans l'ombre ces conceptions, qui paraissent au début et à la fin de la civilisation hellénique. — C'est dommage que M. Milchhoefer écrive si peu, car il est toujours intéressant.

Mégalopolis. — La σκανοθήκα de Mégalopolis n'était pas le seul édifice connu de

et à Gnaeus Cornelius Pulcher, cette dernière avec la signature de sculpteur Εὔνους ἐποίησε ; p. 169, longue inscription honorifique en l'honneur d'un certain Euanthès ; les récompenses comprennent une statue de bronze à placer dans le sanctuaire d'Apollon Maléatas et d'Asklépios, la première place et la προπομπεία aux Apolloneia et Asklépeia ; les fêtes publiques τὰ Σωτήρια et τὰ ἐπὶ πόλιος θεωρικὰ Διονύσια sont mentionnées pour la première fois. — P. 174-177, M. Blinkenberg a réuni en fac-similé des signes symboliques gravés sur des pierres à inscriptions ; il pense que vers la fin du paganisme on a dressé l'inventaire des ex-voto existant dans le Hiéron, que les bases ont alors été numérotées et pourvues de symboles religieux faisant l'office de sceaux, marques de la propriété divine. L'auteur a pu établir la concordance entre ces symboles et les divinités titulaires des ex-voto (*flèche* d'Artémis, *balance* de Δικαιοσύνη, etc.), ce qui est fort intéressant. M. Blinkenberg a également donné une liste complémentaire des bases numérotées à la même époque.

1. Cavvadias, Ἀθηνᾶ, 1894, p. 483 ; *Athen. Mitth.*, 1894, p. 533 ; *Journ. of Hellen. Studies*, 1895, p. 205.
2. S. Wide, *Athen. Mittheil.*, 1895, p. 213.
3. *Athen.*, 1895, II, p. 169.
4. *Journal of Hellenic Studies*, 1895, p. 90.
5. *Phil. Woch.*, 1895, p. 948.

ce nom ; on le retrouve sur une tuile de Sparte, mais dans un petit texte qui n'en précise pas le sens[1].

Pherae. — M. Noack refuse de reconnaître Pherae à Janitsa, comme le veut M. Pernice[2]. La construction polygonale de cette citadelle n'est pas mycénienne, mais remonte seulement au VIIe ou au VIIIe siècle. Rien n'empêche de continuer à placer Pherae à Kalamata, comme on l'admet généralement depuis Leake[3].

Sparte. — On annonce la découverte d'un bas-relief archaïque, figurant les Dioscures debout; entre les héros sont deux amphores[4].

Olympie. — Le troisième volume de la grande publication sur Olympie (monuments en pierre et en terre cuite) a paru à la fin de 1894, par les soins de M. Treu. Il y a 69 planches; les pl. XLIX-LIII sont consacrées à l'Hermès[5]. Le texte, dont je n'ai vu que la première partie, contient 169 illustrations. Texte et atlas coûtent 575 francs; ceux qui payeront cette somme recevront gratuitement la seconde partie du texte. On connaît de reste mon sentiment sur les publications d'Olympie et de Pergame ; il est triste de voir des savants éminents prêter leur concours à des entreprises qui méconnaissent aussi étrangement le but même de la science. Que la bureaucratie allemande en porte la responsabilité devant elle !

— Dans un mémoire sur la technique et la polychromie des frontons du temple de Jupiter à Olympie[6], qui n'a pu être inséré, à cause de sa longueur, au t. III de la susdite publication[7], M. Treu énonce et justifie les conclusions suivantes : 1° On économisait le plus possible la matière, d'où le grand nombre de pièces rapportées, simplement collées ou fixées par des goujons ; quelques-uns de ces raccords sont dus à des corrections faites au cours du travail (*pentimenti*) ; 2° Les modèles devaient être de petites esquisses très sommaires, d'où la nécessité, pour les artistes, de présider eux-mêmes au travail définitif de la sculpture[8] ; 3° Les esquisses devaient être des reliefs et non de petites figures en ronde bosse; 4° Les statues des frontons n'ont pas été sculptées pour être vues d'en bas, ni dans les frontons mêmes, mais à un niveau peu élevé au-dessus du sol; une fois montées, elles n'ont plus subi que des retouches, destinées surtout à faire de la place pour les parties saillantes des figures voisines ; 5° Les

1. *Journal of Hellenic Studies*, 1894, p. 242.
2. *Athen. Mittheil.*, 1894, p. 483; cf. p. 355.
3. Cf. *Revue archéol.*, 1895, I, p. 105.
4. *Athen. Mitth.*, 1895, p. 233.
5. Pl. II-III, fronton du trésor des Mégariens ; pl. IX-XVII, fronton oriental du grand temple, avec restitution, pl. XXI; pl. XXII-XXXIV, fronton occidental ; pl. XXXV-XLV, métopes ; pl. XLVI-LII, Nikè de Paeonios. La pl. LVI reproduit une statue fragmentée où M. Treu a reconnu depuis une réplique de l'Antinoüs de Delphes, vouée sans doute, comme cette dernière statue, par Hadrien (*Phil. Woch.*, 1895, p. 1181).
6. *Jahrb. des Instit.*, 1895, p. 1-35.
7. C'est fort heureux, car il y serait resté enterré.
8. Il en fut tout autrement à Epidaure, où les modèles de Timothée devaient être des esquisses *très poussées*, ne laissant presque aucune initiative aux praticiens.

statues ont été fixées aux murs des frontons par de gros tenons dont il n'y a pas trace dans les groupes d'Égine et qui sont rares au Parthénon; 6° C'est dans les frontons que les figures ont été peintes et pourvues de leurs accessoires métalliques en bronze doré; 7° Les parties nues étaient recouvertes d'un ton clair, sorte de vernis coloré sur lequel se détachaient les cheveux et les vêtements; 8° Les statues, où le rouge dominait, se détachaient sur un fond bleu. — Je n'ai pas besoin d'insister sur l'intérêt de ces conclusions, fondées sur une étude minutieuse qui occupe l'auteur depuis vingt ans[1].

— Le 20 avril 1895, le buste d'Ernest Curtius, offert par le gouvernement grec, a été *dévoilé* à Olympie, au milieu d'une grande affluence d'archéologues. Le correspondant de la *Nation* de New-York relève le discours prononcé à cette occasion par M. Homolle, *whose graceful tribute, both to Curtius as a scholar and to German achievements in archaeology, was much appreciated*[2]. Miss Jane Harrison a posé sur le buste du vieux savant une couronne d'olivier sauvage, au nom de l'impératrice Frédéric, et une couronne de laurier au nom de la princesse Sophie de Grèce. Il ne manquait à cette fête que M. Curtius lui-même, mais nous allons voir que si Olympie ne l'oublie pas, le vieil athlète n'oublie pas non plus son Olympie.

— La conférence de M. E. Curtius sur Olympie à l'époque hellénistique est toute pleine de choses intéressantes[3]. Olympie perd alors son « caractère péloponnésien » pour devenir un centre national, servant les intérêts de la politique macédonienne. Alors aussi paraissent les « jeux isolympiques », qui propagent dans l'Orient hellénisé l'influence du vénérable sanctuaire. Daphné, près d'Antioche, devint une Olympie asiatique, où les tendances nouvelles ne se firent jour que tard à l'encontre d'un esprit d'imitation très conservateur. Tandis qu'Olympie rayonnait ainsi vers le dehors, le monde hellénistique rivalisait de prévenances pour Olympie. Elle fut épargnée par toutes les guerres; la vieille Hellade républicaine survécut dans les fêtes olympiques. Ptolémée fils de Lagus, conséquent avec sa politique philhellène, de même que Philadelphe et ses successeurs, eurent sans cesse les yeux tournés vers Olympie; la palestre et le gymnase, probablement aussi le portique d'Écho, sont l'œuvre de Philadelphe et d'Arsinoé. Un peu plus tard, c'est Antigone Doson qui, substituant son influence à celle des rois d'Égypte, suit leur exemple en faisant la cour à Olympie; deux groupes consacrèrent, dans l'Altis, le souvenir des batailles de Sellasie et de Salamis. J'abrège à regret, car tout cela est à lire.

— M. Puchstein maintient que l'autel de Zeus était oblong et cite à l'appui de son opinion un autel de même forme, découvert dans le sanctuaire de Gaggera près de Sélinonte[4]. M. Adler lui a répondu et M. Schoene a pris part à la discussion. Inutile d'insister tant que nous n'aurons pas de figures[5].

1. Incidemment(p. 18-19), M. Treu combat l'opinion exprimée par M. Furtwaengler sur l'origine parienne des frontons et leur caractère grossièrement éclectique.
2. *The Nation*, 1895, p. 378.
3. *Archaeol. Anz.*, 1895, p. 16.
4. *Phil. Woch.*, 1895, p. 671.
5. *Ibid.*, p. 797.

— M. Wernicke a comparé la description de la *palaestra* dans Vitruve avec le gymnase et la palestre d'Olympie[1]. L'analogie est frappante, bien que la *palaestra* de l'auteur latin marque un développement ultérieur du type hellénique. Le même article traite de l'hippodrome d'Olympie, sur lequel nous en sommes réduits aux indications de Pausanias.

— On s'occupe à Dresde, sous la direction de M. Treu, d'une restitution générale des sculptures d'Olympie[2]. La Niké de Paeonios, d'après le modèle dû au sculpteur Rühm, tenait sa draperie faisant voile des deux mains et s'apprêtait à prendre son vol. Une nouvelle restitution de l'Hermès — meilleure, espérons-le, que la première — est due au même M. Rühm, assisté de MM. Schaper et Diez. Les essais de ce genre sont très utiles et il est fort à regretter que les sculpteurs français n'y prennent point goût. De même qu'il faut des textes lisibles à côté des éditions diplomatiques, nous avons tous besoin, archéologues et grand public, de statues restituées à côté de torses acéphales. Le progrès sur les siècles passés doit consister seulement à ne faire supporter les restaurations qu'à des moulages.

— Il est un peu long, l'article de M. Koepp sur la dédicace de la Niké de Paeonios[3]. Ce que j'y vois de plus clair, c'est que l'explication proposée par Pausanias d'après les Messéniens, pour justifier l'absence du nom des Lacédémoniens, est dénuée de valeur. Ἀπὸ τῶμ πολεμίων n'a pas besoin de se rapporter à une seule campagne ni à un seul ennemi ; il peut s'agir de toute une série de petites guerres, soutenues par les Messéniens et les Naupactiens vers le milieu du v^e^ siècle. — Est-ce que le *Rheinisches Museum* refuse les articles courts ?

— M. Rhomaïdes a publié une seconde édidion, cette fois tirée à 500 exemplaires, de son in-folio *The Hermes of Praxiteles*, qui contient, outre les aspects divers de la statue, des vues des principaux monuments d'Olympie. Il paraît donc que des publications de ce genre trouvent un public.

— M. Milchhoefer a de nouveau exprimé l'opinion que l'Hermès de Praxitèle tenait une corne d'abondance dans la main gauche. La restitution généralement admise ne peut être encore considérée comme établie[4].

— M. E. A. Gardner a proposé un nouvel arrangement pour les peintures de Panaenos sur le trône de Zeus olympien ; elles en occupaient, suivant lui, les deux côtés et le revers, formant trois groupes de trois sujets chacun. C'est, en réalité, la reprise d'un ancien système qui avait été remplacé, depuis 1882, par celui de M. Murray, d'après lequel les peintures n'étaient pas sur le trône même, mais sur les barrières qui le séparaient du temple[5].

Volo. — De nouvelles inscriptions ont été découvertes dans l'enceinte de Volo (Démétrias)[6]. L'une d'elles est une dédicace du Conseil des Magnètes en

1. *Jahrb. des Instit.*, 1894, p. 191.
2. *Archaeol. Anz.*, 1895, p. 26.
3. *Rhein. Mus.*, 1895, p. 268.
4. *Phil. Woch.*, 1895, p. 847.
5. *Journal of Hellenic Studies*, 1894, p. 233.
6. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1894, p. 339.

l'honneur de Septime Sévère. Dans le voisinage de l'ancienne Neleia, M. Giannopoulos a copié la dédicace d'un ex-voto à Dionysos.

Halmyros. — Parmi les inscriptions de l'éparchie d'Halmyros qu'a publiées M. Giannopoulos [1], il y a un décret de Thèbes en Phthiotide conférant la proxénie à un Phéréen, un *Kaibel* d'Érétrie de Phthiotide, deux fragments de signatures d'artistes de Platanos et d'Halmyros, deux inscriptions néo-grecques de Kokkotous et de Xénias qui font connaître un évêque d'Halmyros, Anthimos, et la date de la construction du monastère de la *Panaghia* (1696). Dans les ruines de Thèbes, on a découvert un Apollon de bronze (haut. 0m,08), une statuette de femme en marbre blanc et une tête d'homme [2].

Macédoine. — Le voyage épigraphique de M. Perdrizet en Macédonie lui a fourni bon nombre d'inscriptions inédites, qu'il a fort soigneusement commentées. Il a aussi noté des bas-reliefs dont plusieurs présentent un réel intérêt [3].

Salonique. — M. Mordtmann a publié et M. Mommsen a commenté deux inscriptions de cette provenance. L'une, en latin, mentionne un *praeses provinciae Daciae Malvensis* et une cohorte *F(lavia?) m(iliaria?) Bryttonum* (sic) *Malvensis*; dans l'autre, en grec, Thessalonique est appelée ἡ λαμπρὰ μητρόπολις καὶ κολωνεία Θεσσαλονικέων πόλις [4].

— Au cours de la construction du chemin de fer de Salonique à Dédéagatch, M. Beneyton a découvert un cimetière romain à Gradubov (14 kil. de Salonique) et des tombes grecques à Salmanli, près de Lété. Une de ces tombes contenait une garde d'épée en fer et les débris d'une couronne d'argent [5].

Athos. — Le premier volume du catalogue des mss. grecs, publié par M. Spyr. Lambros, a paru aux frais de l'University Press de Cambridge.

Thrace. — Sous le titre : *Die alten Thraker*, M. Tomaschek a commencé la publication d'un *Corpus* de tout ce qui reste de la langue thrace [6]. Beaucoup de noms nouveaux paraissent sur des inscriptions réunies au Musée de Sophia

1. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1894, p. 310.
2. *Ibid.*, p. 338.
3. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1894, p. 416. — P. 417, dédicace de Ienikieuï (Amphipolis) à Sarapis, Isis et le roi Philippe; avec les cultes égyptiens, s'est introduit en Grèce l'usage de la déification des rois. — P. 419, fragment qui mentionne l'existence, à Amphipolis, d'un collège de politarques à l'époque romaine. — P. 423, dédicace à la Grande Mère. — P. 424, dédicace latine à Mercure (*Mercurio merito?*) sous un emblème phallique et (p. 424), épitaphe à noms romains où les lettres latines sont mêlées aux lettres grecques. — P. 426, inscription chrétienne funéraire avec mention de l'évêché d'Amphipolis, remplacé plus tard par celui de Serres. — P. 431, épitaphes de Cerdylion. — P. 431, identification d'Argilos avec un Palaeo-Castro. — P. 436, bas-relief d'Ἄνω Κρούσιοβα représentant une femme sur un piédestal entre trois cavaliers, Dioscouridès, Zelmoutas et Zejpyron, figurés comme des Dioscures. — P. 438, épitaphe en vers de Nigrita; épitaphes de Demir-Hissar. — P. 440, à Karien, en Piérie, ὅρος avec l'inscription στοιχηδόν· Διὸς ἑρκείο πατρώιο καὶ Διὸς κτησίο. — P. 444, noms propres au-dessous d'un bas-relief représentant un autel près d'un arbre autour duquel s'enroule un serpent (sans cavalier). — L'auteur a publié aussi quelques épitaphes latines.
4. *Arch.-epigr. Mtith.*, 1894, p. 117.
5. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1894, p. 338.
6. *Sitzungsberichte* de Vienne, t. CXXX (1893).

que M. Dobrusky a publiées dans le *Sbornik*[1], et que j'ai communiquées de sa part à l'Académie des inscriptions le 15 février 1895. Mon article à ce sujet n'avait pas encore paru au mois de septembre dans le *Bulletin du Comité* de 1894[2]! Les retards que subit cette publication officielle font honneur, par contraste, à l'exactitude de la *Revue archéologique*.

— Une autre série très considérable d'inscriptions de Bulgarie a été publiée par M. Skorpil et commentée par MM. Jirecek et Tomaschek. Je ne signale, sauf exception, que les textes en grec[3].

— Le Musée de Sofia s'est enrichi d'un trésor de monnaies très bien conservées d'Abdère, de Parium et de Chersonnèse, qui a été découvert dans les environs du mont Rhodope. Un catalogue sommaire en a été publié par M. Dobrusky[4].

— M. Benndorf a fait, à la Société anthropologique de Vienne, une conférence sur le monument d'Adam-Klissi, qui a été réimprimée dans l'*Anzeiger*[5]. Grâce à la générosité de M. Nicolas Dumba, le savant autrichien, secondé par MM. Nie-

1. 1894, n° XI (tirage à part avec 18 planches reproduisant 44 monuments).

2. P. 416, dédicaces à Apollon *Gicisénus* (nouveau) par un soldat de *Dysyra* (la *Diiesure* d'une inscription latine de l'Esquilin); p. 418, Apollon *Scodrénos* (nouveau), Apollon *Staraskénos* (nouveau); p. 419, dieu *Soué...* (nouveau); assimilation du dieu cavalier à Eros: p. 420, assimilation du même dieu au héros *Pyroumémoulos* (nouveau) et au héros *Manimazos* (nouveau); p. 421, héros *Teigon* ou *Geigon* (nouveau); p. 422, dédicaces à Hygie et à Hercule; p. 423, dédicace sur bronze du κοινὸν τῶν Διοσκόρων (*sic*) à Zeus et Héra Ἀλακιβριηνοί (nouveau); p. 425, dédicaces à Artémis, à Zeus Zbelthiourdos. A la p. 426, j'ai émis l'hypothèse que les noms serviles romains comme *Marcipor* se rattachent aux noms d'esclaves thraces comme Διλίπορις, Κετρίπορις. — M. Dobrusky a réédité quelques-unes de ces inscriptions, accompagnées de textes inédits, dans les *Arch.-epigr. Mittheil.*, 1895, p. 106 (p. 106, dédicace en latin *Jovi, Junoni, Minervae, Victoriae, Volkano, Mercurio, Fatis divinis*; p. 11, θεαῖς Νύμφαις, Ἀπόλλωνι Ἐδρησηνῷ (?); p. 115, σωτῆρι Ἀσκληπιῷ καὶ Ὑγείᾳ καὶ Τελεσφόρῳ; p. 117, συνποσιασταὶ θεοῦ Ἀσκληπιοῦ).

3. *Arch.-epigr. Mitth.*, 1894, p. 170. — P. 176, dédicace à Zeus *Okkolènos*; p. 179 (latin), dédicace à Jupiter *et dis Samarie*; p. 180, dédicace θεοῖς Ὁσίωι καὶ Δικαίωι κατὰ ἐπιταγὴν ὀνείρου par le sénat et par le peuple de Nicopolis; dédicace θεᾷ ἐπηκόῳ εὐαντήτῳ κατὰ ὄνειρου ἐπιταγήν; p. 181, dédicace de Nicopolis faisant connaître le gentilice, *Prosius*, du gouverneur Tertullianus (*C. I. L.*, XIV., 4242); p. 188, colonne avec l'inscription + Κάστρον Διδυμοτύχου et autre avec l'inscription Βιζύης; p. 192, inscription byzantine mutilée, où il est question de Μαρκέλλαι, fort de l'Hémus, et de l'empereur Nicéphore, qui fut tué en 811 dans une bataille contre le roi bulgare Krum; le texte, rédigé par un Bulgare, est orthographié d'une manière extraordinaire (ἡ Γρεκύ = οἱ Γραικοί!); p. 61, dédicace Ἥρωι Στου. . .; p. 199, 200, inscriptions bulgares avec le nom du khan Omourtag; l'une d'elles mentionne la rivière *Tisa* (le *Pathissus* de Pline); p. 202, ἥρωι Βετεσπίῳ; p. 203, ex-voto à la Mère des Dieux et à Héraklès; p. 205, épitaphe de l'évêque Dulcismus; p. 206, deux bornes latines, *f(ines) terr(ae) Odess(itanorum)* et *fines terrae vici*; p. 208, nom propre Βαγατούρ, où Tomaschek veut voir une preuve de l'origine turque des Bulgares; ex-voto d'un Romain (238 ap. J.-C.), qui a été captif chez les Barbares; p. 212, inscription en quatre vers gravée sur la base d'une statue de Dionysos par le prêtre d'une confrérie (σπεῖρη) d'Asiatiques; la statue était l'œuvre du prêtre lui-même, Saturninus; p. 219, dédicace Κυρίῳ Ἀπόλλωνι Ζελαηνῷ; p. 221, autel et statue voués à la Mère des Dieux; p. 132, épitaphe d'une nonne, μοναχή. Je laisse de côté beaucoup de textes qui offrent seulement des noms propres nouveaux ou qui sont des copies meilleures de ceux qu'a publiés déjà M. Jirecek.

4. *Revue numismatique*, 1895, p. 103.

5. *Archaeol. Anz.*, 1895, p. 26; cf. *Gazette des Beaux-Arts*, 1er août 1895, p. 149.

mann et Tocilesco, a pu, depuis, offrir au public un luxueux in-quarto, admirablement illustré, sur le trophée des victoires de Trajan — *Siegespredigt* à l'adresse des barbares, comme l'écrit spirituellement M. Benndorf[1]. Plusieurs inscriptions latines de même provenance ont été publiées par M. Bormann[2]; l'une d'elles, datant de 316, mentionne la reconstruction de Tropaeum (*Trajani*) après la défaite des Barbares[3].

Callatis. — Dans les environs de cette ville, à Mangalia, on a trouvé un décret en l'honneur d'un Chersonnésitain, l'épitaphe en vers d'une femme morte en couches, un règlement de sacrifices devant avoir lieu dans un édifice appelé Δασυλλιεῖον (on connaît un Διόνυσος Δασύλλιος à Mégare) et une inscription gnostique sur une amulette en or[4].

Tomi. — Laissant de côté les inscriptions latines, je signalerai une base de statue avec dédicace, des fragments d'épigrammes, une liste de membres d'un collège et une exclamation byzantine, εἴλεός μοι ὁ θεός, peinte en blanc sur un petit vase[5].

Istropolis. — La dédicace grecque d'un autel aux Nymphes fait connaître la tribu ionienne des Αἰγικορεῖς[6]. On sait qu'Istropolis était une colonie de Milet.

Dacie. — Signalons une brique découverte à Recka (Romula)[8] avec la curieuse inscription : Τοῦ Τρῳκοῦ πολέμου καθ' Ὅμηρ[ον μάνθανε τάξιν]. C'est sans doute le début d'un poème mnémonique employé dans les écoles pour initier les enfants aux récits d'Homère.

Constantinople. — Le Musée a reçu les objets suivants, dont je dois la nomenclature à l'obligeance de Baltazzi-Bey : 1° Deux grandes inscriptions phrygiennes (?) provenant de Yuk, vilayet d'Angora (fouilles Chantre); 2° Tête colossale en marbre de Zeus et *loi des Iliens* (fouilles d'Hissarlik et recherches aux environs), plus une masse de poteries indigènes et mycéniennes que M. Smith a cataloguées et classées par couches dans une salle du rez-de-chaussée de Tchinli-Kiosk; 3° Objets romains (fioles de verre, poterie, génie ailé en terre cuite jouant avec un chien) provenant de la nécropole de Biga près de Lampsaque; 4° Une admirable bague en or, sur le chaton de laquelle est gravée Vénus menaçant l'Amour avec une baguette, provenant d'une tombe de Lampsaque (voir plus bas); 5° D'un tombeau sur l'acropole de Rhodes, grande amphore haute de 0m,46, avec figures rouges sur fond noir, représentant une scène éleu-

1. *Das Monument von Adam-Klissi, Tropaeum Trajani*, unter Mitwirkung von O. Benndorf und G. Niemann herausgegeben von Gr. G. Tocilesco, Vienne, Holder, 1895. In-4°, avec 134 gravures. Naturellement, le texte de M. Benndorf contient quantité d'observations fines et nouvelles, relatives à l'art romain impérial, que je regrette de ne pouvoir résumer ici.
2. *Arch.-epigr. Mitth.*, 1894, p. 103.
3. Voir, sur ce texte, la note de Mommsen, *ibid.*, p. 114.
4. *Arch.-epigr. Mitth.*, 1894, p. 99.
5. *Arch.-epigr. Mitth.*, 1894, p. 88-99.
6. *Arch.-epigr. Mitth.*, 1894, p. 88.
7. *Arch.-epigr. Mitth.*, 1894, p. 81.
8. Sur la rive gauche du Danube, près de Sistova.

sinienne[1] ; 6° L'Artémis dite Persique de Dorylée ; 7° Le monument d'Hiérapytna ; 8° Le lion hittite de la fontaine de Kalaba (Perrot, t. IV, p. 713); 9° Un chapiteau ionique complet de Neandreia (Koldewey, p. 34) ; 10° Un cadran solaire en marbre blanc de Séleucie *ad mare* ; 11° Un σήκωμα d'Andrinople, en marbre (long. 0m,67; larg. 0m,29); il est divisé en deux registres, comprenant, le premier, six cavités cylindriques inégales, le second, sept cavités circulaires. Sur la table de marbre est sculptée la partie antérieure d'un lion ; 12° La belle inscription « antisémitique » d'Arykanda en Lycie (*Revue*, 1893, II, p. 355); 13° De Gordium, une tête de femme en calcaire rouge (haut. 0m,23), de style phrygien ; elle doit être publiée par M. Koerte ; 14° La base d'Amasia (*C. I. L*, III, 6984), avec longue inscription romaine et reliefs représentant des armes, des insignes militaires, etc. ; photographies et estampages ont été adressés à M. Mommsen.

M. Baltazzi m'écrit encore :

A la suite du tremblement de terre de Constantinople, une partie des anciens murs ont été renversés. Près de Top-Capou, dans les déblais, on a trouvé des fragments de sculptures byzantines ; ce sont des sujets religieux, des décorations et quelques inscriptions de la même époque, le tout fort mutilé. Notre collection byzantine s'est enrichie du bas-relief de la Victoire, qui était enclavé près de la porte τοῦ Κυνηγοῦ. Près de la colonne d'Arcadius, on a trouvé et transporté au Musée un sphinx égyptien en granit rouge ; la tête manque. Dans l'enceinte du Vieux-Sérail, près de l'emplacement du Gul-hané, on a découvert un grand nombre de fragments de poteries et de monnaies byzantines.

Le gouvernement a entrepris, sous la surveillance du Musée, la restauration de l'obélisque en pierres de taille de l'hippodrome ; les pierres qui manquent seront remplacées par des matériaux provenant des murs de l'enceinte.

En creusant un puits dans l'enceinte de la grande maîtrise d'artillerie au Top-hané, on a découvert deux inscriptions grecques ; l'une est un décret en 22 lignes en l'honneur d'un préfet de Byzance (IIe siècle ap. J.-C.) ; la seconde est byzantine et difficile à lire.

— Une collection de nombreuses poteries, analogues, dit-on, à celles d'Hissarlik, a été trouvée à Boz-Uyuk, station de chemin de fer d'Anatolie, et expédiée au Musée de Tchinli-Kiosk. On y a également reçu une stèle funéraire de Sinope (femme debout ayant en face d'elle une servante).

— Le Musée possède une statuette de bronze, découverte à Magnésie du Sipyle dans le sanctuaire de Cybèle, qui représente un cavalier tenant une sphère dans la main droite. Une statuette analogue, mais sans base, a été trouvée à Kherson et acquise par le Musée de Moscou. M. Smirnoff a publié ces deux figures avec un commentaire fort érudit sur les dieux cavaliers et les images équestres chez les Grecs, les Romains et les Byzantins. La statuette de Constantinople est-elle d'un dieu ou d'un empereur? M. Smirnoff laisse la question ouverte ; en tous les cas, c'est une œuvre très médiocre de l'époque impériale[2].

1. Je dois à S. E. Hamdi-bey une aquarelle d'après ce beau vase et compte la publier prochainement.

2. Extrait des *Archeol. Izvesti*, Moscou, 1895, n° 4 (en russe). Je signale à la même occasion une longue étude de M. Smirnoff sur le dieu Mên, qui a paru (en russe) dans le recueil intitulé Στέφανος, publié à Saint-Pétersbourg, en 1895

— Un bas-relief byzantin encastré dans les murs de Constantinople et que M. Mordtmann a fait entrer au Musée de Berlin en 1880, fournit à M. Strzygowski la matière d'une étude intéressante. Le sujet est la *Vocation de Moïse*, qui est représentée presque identiquement sur une des portes de Sainte-Sabine à Rome [1]. L'article contient des renseignements nouveaux sur les bas-reliefs et les fragments d'architecture byzantine au Musée de Tchinli-Kiosk [2].

— Le Père Scheil signale au Musée, dans le fonds Peters, une tablette de Nippour qui représente « un cadastre primitif sans arpentage », plan d'une vaste propriété dépendant sans doute du temple d'Ellil [3]. Le même savant a appelé l'attention sur une stèle en basalte de Nabonid, conservée à Tchinli-Kiosk, qui mentionnerait pour la première fois la destruction de Ninive [4]. Le sens donné à ce passage par MM. Scheil et Oppert a été contesté par M. Sayce [5].

— Une inscription palmyrénienne du Musée de Tchinli-Kiosk a été publiée par M. Nöldeke. C'est un texte de 288 après J.-C., relatif à la concession partielle d'une grande sépulture à plusieurs chambres [6].

— M. Tozer a chaudement loué, dans l'*Academy* (1895, I, p. 177), une monographie de MM. Lethaby et Swainson sur Sainte-Sophie. Je ne l'ai pas encore vue [7]. — M. Bêljajev a décrit l'église — très peu accessible — de Sainte-Irène, qu'il visitait en compagnie de l'ambassadeur russe M. de Nelidoff au moment du tremblement de terre du 28 juin 1894 [8]. — M. de Reber a publié un article critique très approfondi sur la monographie de MM. Forchheimer et Strzygowski touchant les citernes byzantines de Constantinople [9].

— La colonne d'Arcadius, détruite vers 1720, a été décrite au XVI[e] siècle par Pierre Gilles. Ni cette description, ni la gravure de Sandys (1610) ne donnent une idée des bas-reliefs ornant le fût. Le premier renseignement que l'on ait découvert à cet égard est un dessin de Melchior Lorch, publié en 1892 par M. Michaelis, qui donne les deux registres supérieurs de la colonne. Un dessin du fonds Roger de Gaignières, à la Bibliothèque nationale, reproduit à grande échelle la colonne entière. Aug. Geffroy, qui l'a publié [10], croit qu'il a été exécuté

en l'honneur de M. Sokoloff. Je ne peux guère en contrôler que les notes, qui témoignent d'une grande érudition. A la p. 115, est un bas-relief du Musée central d'Athènes (n° 1444), représentant Mên entre Pan et une Nymphe (?). A la p. 122, l'auteur donne un autre bas-relief de Thoricos, représentant Mên juché sur un grand coq en présence de deux adorants (Musée d'Athènes, n° 1406; Sybel, p. 72); le sujet se retrouve sur des statuettes de Kertch (p. 124) et du Musée de Carlsruhe (p. 125). — Aucun archéologue russe sachant le français ne voudra donc nous tenir au courant de ce que contiennent des recueils comme le Στέφανος?

1. L'auteur pense que ces portes sont de travail byzantin, ce qui a été contesté par le P. Grisar.
2. *Jahrb. der preuss. Kunstsamml.*, 1893, p. 65; *Byz. Zeitschr.*, 1895, p. 225 et 226
3. *Recueil de travaux*, 1894, p. 36.
4. *Comptes rendus de l'Acad.*, 1895, p. 220 (Oppert).
5. *Acad.*, 1895, II, p. 128.
6. *Zeitschr. für Assyriol.*, 1894, p. 264.
7. Cf. *Athen.*, 1895, II, p. 103.
8. *Byz. Zeitschr.*, 1895, p. 396.
9. *Byz. Zeitschr.*, 1895, p. 128.
10. *Monuments Piot*, t. II, pl. X-XIII.

vers 1670 pour l'ambassadeur de Louis XIV, Nointel. Quant à l'interprétation des bas-reliefs, elle soulève des difficultés singulières : quelques-uns paraissent se rapporter à la campagne de 386 contre les Gruthungues sur le Danube, mais d'autres impliquent des faits miraculeux dont les textes ne nous ont pas conservé le souvenir. L'article de feu Geffroy est d'un grand intérêt; il a notamment montré, avec beaucoup de précision, que les auteurs même les plus respectables ont confondu les colonnes de Théodose et d'Arcadius. Mais la gravure de la *columna historiata*, gravée dans la *Constantinopolis christiana* de Ducange, reste un mystère; peut-être reproduit-elle une troisième colonne dont nous ne savons encore rien.

Russie méridionale. — Les *Matériaux pour l'archéologie de la Russie* ont publié une série de mémoires dont je connais seulement les titres par l'*Anzeiger*. Je signalerai les deux suivants : livr. 12 (1893), Berthier de Lagarde, *Fouilles de Cherson*; liv. 15 (1894), Radloff, *Antiquités sibériennes*. Ce dernier travail a été résumé avec détail dans la *Zeitschrift für Ethnologie* de Berlin (t. XXVI, p. 149 et suiv.).

— Le t. XVII des *Mémoires de la Société archéologique d'Odessa* (en russe), publié en 1894, contient des inscriptions d'Olbie et de Tyra, une statistique, par M. Yastrebov, des antiquités du gouvernement de Cherson et un mémoire sur l'alabastron de Psiax et Hilinos au Musée d'Odessa. Tout cela reste à peu près inconnu en Occident : je note cependant un bon résumé du mémoire de M. Yastrebov dans *L'Anthropologie* (1895, p. 324), œuvre de M. Th. Volkov.

— M. Latyschew a publié les inscriptions de la collection Surutchan, à Kichinew; il y a là quelques textes intéressants, mais d'autres qui paraissent plus que suspects [1]. Une liste de citoyens de la tribu Ptolémaïde, découverte à Athènes et faisant partie de la même collection, a été communiquée par M. Latyschew au *Bulletin*, avec une inscription latine de Rome, qui ne présente aucun intérêt [2].

— On aurait découvert à Valcik (?) sept statues grecques, dont un Pan et un Zeus (sans les têtes), dans les ruines d'un temple dont il reste des colonnes. Je reproduis cette nouvelle comme je la trouve dans l'*Athenaeum* (1895, I, p. 352).

— M. de Baye a donné au Louvre une série de fragments de vases et de terres cuites recueillis à Théodosie (Crimée). Ces tessons (parmi lesquels on remarque des morceaux de vases à figures noires) ne sont pas dénués d'intérêt à cause de leur unité de provenance; il y a là comme les jalons d'une histoire de la poterie pendant dix siècles [3].

1. Surutschan et Latyschev, *Inscriptiones graecae et latinae novissimis annis* (1889-1894) *Museo Surutschaniano quod est Kischinevi inlutae* (Saint-Pétersbourg, 1894, avec 7 pl.). — 1. Au « bois d'Hécate » (Kinsburn), grande pierre retirée de la mer portant l'inscription Ἀχιλλεῖ τὸμ βωμὸν καὶ τὸ κέδρον (*sic*). — 8. Dédicace Ἀχιλλεῖ Ποντάρχηι, très suspecte. — 15. Épitaphe de la première partie du v[e] siècle; avec ⊗ : Ἀποτορίο Θεοδότο. — 17. Épitaphe latine suspecte. — 37. Peigne en bois de cyprès, trouvé à Kertch, analogue à *Antiq. du Bosph.* p. 136 de mon édit., avec l'inscription [T]ειμ[ῆ] δῶρον. — Sur la pl. I, je crois distinguer un bon buste antique de Platon, dont il n'est pas question dans le texte.

2. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1894, p. 334.

3. Cf. *Bull. Soc. Antiq.*, 3 fév. 1895.

Pantellaria. — Un village de l'époque néolithique, entouré d'un mur colossal en pierres brutes, a été découvert par M. Orsi à Pantellaria. Les *sesi* de cette île ne sont pas des maisons, mais des tombes. M. Orsi a aussi retrouvé les ruines d'un petit temple grec, avec des terres cuites archaïques du type carthaginois [1].

Céphallénie. — M. Wolters a retrouvé à Masarakâta (Céphallénie), une construction souterraine autrefois signalée dans le *Deltion* [2] et s'est assuré qu'il s'agissait d'une tombe en coupole. Dans les environs, au lieu dit Στὰ μνήματα, sont des tombes mycéniennes creusées dans le roc, dont M. Wolters a dressé le plan [3]. On sait que des vases mycéniens, provenant de Céphallénie et d'Ithaque, sont déposés depuis longtemps au Musée de Neuchâtel [4].

Égine. — Une quantité de vases mycéniens ont été découverts à Égine, près du temple d'Aphrodite, dans les ruines de très anciennes constructions. Les fouilles ont été conduites par M. Staïs au nom de la Société archéologique [5].

Céos. — Revenant sur les interdictions formulées dans la loi d'Iulis (μὲ ὑποτιθέναι κύλικα ὑπὸ τὴν κλίνην, μεδὲ τὸ ὕδωρ ἐκχεῖν, etc.), M. Jevons a très ingénieusement montré qu'il s'agit là d'usages populaires qui ont survécu à travers le moyen âge jusqu'à nos jours. Le législateur d'Iulis les a prohibés comme les papes, mais sans réussir à les faire disparaître. Cette application de la science du folklore à l'élucidation d'un texte de loi grec est une jolie nouveauté qui ne doit pas passer inaperçue [6].

Eubée. — Du 28 mai au 15 juin, les fouilles de l'École américaine, à Érétrie, conduites par M. R. Richardson, ont achevé le déblayement de l'orchestre, du proscénion, des parodoi et de sept rangées de sièges du théâtre. On a mis au jour sur le flanc de l'Acropole un gymnase d'environ 200 pieds sur 150, où ont été recueillies sept inscriptions et six sculptures, entre autres une belle tête archaïque de Dionysos barbu et un portrait [7]. A Chalcis, on annonce la découverte d'un gymnase et de thermes romains, avec une mosaïque de 200 mètres carrés [8].

Thasos. — M. Christidès m'a communiqué la photographie d'une intéressante statuette de marbre trouvée dans le port de Liménas; c'est une figure de femme drapée à laquelle on a eu le tort d'ajuster une tête virile beaucoup plus ancienne (v[e] siècle). J'ai également reçu de lui la photographie d'une tête barbue

1. *Athen.*, 1895, I, p. 513. Voir aussi l'article de M. Georges Vayssié dans *La Nature* du 2 mars 1895, qui traite des *sesi* (cf. *L'Anthrop.*, 1895, p. 321; *Matériaux*, t. VIII, pl. XII, p. 118).
2. Cf. *Athen. Mittheil.*, 1886, p. 456.
3. *Ibid.*, 1894, p. 486.
4. F. de Duhn, *Heidelb. Jahrb.*, t. I, p. 145 et Perrot-Chipiez, t. VI, p. 1014.
5. *Athen. Mittheil.*, 1894, p. 533.
6. *Class. Rev.*, 1895, p. 247.
7. *Phil. Woch.*, 1895, p. 959; *Athen.*, 1895, II, p. 200.
8. *Athen.*, 1895, II, p. 168.

— certainement un portrait — découverte à Liménas [1] et la copie de quatre inscriptions de même provenance.

1° (Σ à branches divergentes) :

ΔΗΜΑΡΧΟΣ
ΙΣΧΟΜΑΧΟΥ
ΟΛΥΝΘΙΟΣ

2° (Mêmes caractères) :

ΠΥΘΑΣ
ΗΓΗΣΙΓΓΟΥ

3° (Mêmes caractères, brisée à droite) :

ΜΕΛΙΑΣ
ΤΗΣ ΑΜΦΙΓ
ΛΕΜ

4° (Lettres romaines) :

ΤΕΛΕΣΙΠΠΗ
ΝΥΜΦΙΟΣ

Samothrace. — Je ne connais que par la *Byzantinische Zeitschrift* (1895, p. 393) un article de M. Mystakidès, d'après lequel une épitaphe mutilée, découverte à Samothrace, serait celle du chronographe Théophane, exilé dans cette île vers 815. A première vue, cela paraît singulier.

— M. Kern a reçu de M. Phardys deux nouvelles inscriptions de Samothrace, l'une votive, l'autre funéraire, dont aucune n'a le moindre intérêt [2]. On signale aussi dans la même île la découverte d'une brique avec l'inscription rétrograde Δήμητρος [3].

Imbros. — M. de Ridder a publié une liste de personnages, sans doute des clérouques, que les Imbriens reconnaissants ἀνέθεσαν δώδεκα θεοῖς [4]. Le texte est de 352. Il mentionne entre autres un Στράτων Τρικο(ρύσιος), qui a rappelé à l'éditeur le Τίμων Στράτωνος Τρικορύσιος d'une inscription « suspecte » publiée par Lenormant (*C. I. A.*, II, 3611). Mais n'y aurait-il pas lieu de réviser le jugement « en bloc » porté sur les publications épigraphiques faites vers 1866 par Lenormant ? Cet homme éminent m'a parlé un jour des accusations dont il était l'objet à cet égard, mettant sur le compte des maçons athéniens le fait que les textes édités par lui ne se retrouvaient plus. Vraiment, sa mémoire a droit à une autre enquête que celle dont l'*Hermes* a jadis publié les résultats.

Lemnos. — On a transporté à Tchinli-Kiosk, en 1894, une inscription lemnienne, épitaphe de clérouques, qui appartient à l'époque comprise entre 386 et 350, et présente un nom nouveau, Ἄγνυλλα [5].

1. Type et style très analogues à ceux de la tête de l'Ermitage, Furtwaengler, *Masterpieces*, fig. 74.
2. *Athen. Mitth.*, 1894, p. 528.
3. *Athen. Mitth.*, 1895, p. 233.
4. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1894, p. 505.
5. Delamarre, *Revue de Philol.*, 1895, p. 130. Cette inscription a déjà été copiée à Lemnos par M. de Ridder, *Bull.*, 1894, p. 508.

Lesbos. — Quelques textes de Mitylène et de Pyrghion ont été publiés par M. Pappageorgiou[1]; relevons-y une dédicace au ἥρως Zoïttas (défunt) et l'ex-voto d'un couple θεῷ ὑψίστῳ après une tempête en mer[2].

— M. Paton me signale, à Mitylène et dans les environs, des pierres sculptées singulières, encastrées dans des puits ou des murs d'églises, qui paraissent toutes provenir de l'ancienne acropole. Les symboles qu'elles présentent — mains, poissons, grappes de raisin — ont bien l'air chrétien, mais je n'ose rien affirmer à cet égard. J'en donne deux dessins que j'ai exécutés d'après les estampages envoyés par M. Paton.

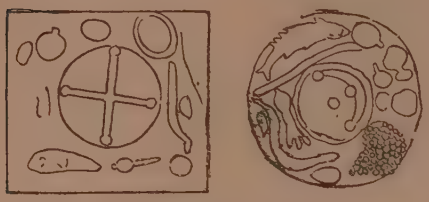

Pierres sculptées de Lesbos.

— Près de Vrysia, l'ancienne Brisa, s'élève une tour médiévale à laquelle s'attache une légende sur la « reine Vrysaïs. » M. Paton voit là une survivance de la Briséis homérique, en qui M. de Wilamowitz a déjà reconnu « l'esclave de Brisa[3]. »

Délos. — M. Homolle a présenté à l'Académie, au nom de M. Ardaillon, le plan du port et des docks de Délos. Il est bien regrettable que ces utiles travaux ne soient pas immédiatement publiés[4]. M. Ardaillon, aidé de M. Convert, a dressé, en 1893 et 1894, une carte de Délos à l'échelle de 1 1000e, qui sera bien précieuse aux futurs explorateurs.

— M. Sikes croit, avec M. Mayer, que la prétendue Niké d'Archermos est une Iris. Il considère que Niké est une conception d'époque tardive et qu'Athéna Niké n'est pas antérieure au ve siècle[5].

— Le *Temps* du 4 juin a publié une étrange correspondance d'Athènes, où il est question d'une statue d'athlète dans l'attitude du combat, « superbe reproduction d'un chef-d'œuvre perdu de Praxitèle », qui serait à la veille d'être transférée à Athènes après avoir été découverte par l'École française à Délos. C'est sans doute le résultat d'une confusion avec la statue polyclétéenne dont on doit l'exhumation à M. Couve[6]. L'auteur de la correspondance se plaint que, pour fouiller à Délos, l'École ne dispose que des quelques milliers de francs « que lui alloue, chaque année, l'Académie des inscriptions et belles-lettres ». Voilà un correspondant qui aurait grand besoin de s'informer[7].

1. Ἀρμονία, 12 avril et 3 mai 1895; *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1894, p. 536.
2. Cf. *Athen. Mitth.*, 1895, p. 233 (lire χαριστήριον et non χρήστηριον). A la p. 23, du même recueil, épitaphe de Moschonisi.
3. *Athen.*, 1895, I, p. 504.
4. *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 1895, p. 28.
5. *Class. Rev.*, 1895, p. 283.
6. M. E. Gardner regrette avec raison que l'Éphorie laisse à Délos la statue de Caïus Ofellius, dont la place est au Musée d'Athènes (*Journal of Hellenic Studies*, 1895, p. 206). Renvoyé à M. Cavvadias.
7. Dans le même article, on annonce que M. Millet est parti pour Mistra afin

Mélos. — Un très intéressant vase archaïque de Milo, acquis en 1893 par la Société archéologique d'Athènes, a été publié par M. Mylonas [1]. Les scènes principales représentent l'enlèvement d'Iole par Héraklès en présence d'Eurytos et d'Antiope (?) et une autre femme causant avec Hermès. Les planches en couleurs publiées par l'Ἐφημερίς sont très bonnes.

— Je ne trouve guère heureuse la nouvelle idée de M. G. Saloman. Il pose une colombe sur la main droite de la Vénus de Milo et appuie sur un cippe le bras gauche de la déesse, qui tient la pomme dans sa main presque verticale [2]. L'ensemble, ainsi rhabillé, fait l'effet d'une « terre cuite d'Asie Mineure ». Mais l'étude dont M. Saloman a fait précéder cette bizarre restauration est intéressante; personne ne s'occupera plus du chef-d'œuvre du Louvre sans la consulter [3].

Théra. — M. Homolle a donné à l'Ἐφημερίς (1894, p. 141) un article en grec sur la date du testament d'Epictéta; il place ce document avec certitude entre 210 et 195, d'après des inscriptions inédites de Délos qui mentionnent le Théréen Ἀρχίνικος Γοργώπα, un des membres du κοινόν préposé au culte d'Epictéta, de sa famille et des Muses.

Amorgos. — M. Tsountas a découvert vingt tombes primitives, qui ont fourni des armes, des vases et des idoles en marbre du type connu [4].

— Une série de petits textes envoyés par le P. Prasinos a paru dans le *Bulletin* (1894, p. 535); j'y relève une dédicace à Artémis et le nom Μειλιχίου (Διός;).

Samos. — Grâce au concours du gouverneur, Berovitch-Pacha, on a établi à Samos un musée des antiquités locales [5]. M. Boehlau a découvert dans l'île une nécropole ionienne du VI^e^ siècle [6]. Des vases et des terres cuites de cette provenance ont été exposées au Musée Frédéric à Cassel [7].

Icarie. — M. Poulianos, médecin à Icarie, a rendu compte avec une extrême sévérité des Ἰκαριακά de M. Stamatiadis [8]. Son acharnement est tel qu'on dirait qu'il prépare lui-même un livre sur le même sujet. M. G. Meyer a traité cet ouvrage favorablement; mais il n'est pas icariote [9].

Patmos. — M. Dmitrijevskij a publié en russe des « Esquisses patmiques »,

d'étudier les mesures à prendre pour la conservation des monuments franco-byzantins de cette région. Notre compatriote a eu à se plaindre, au cours de ce voyage, de la bêtise de quelques indigènes qui l'accusaient de voler des peintures en les calquant (!); mais tout s'est arrangé à la confusion desdits indigènes.

1. Ἐφημ. ἀρχαιολ., 1894, p. 225, pl. 12-14. — Le marchand avait indiqué la Crète comme provenance.

2. Pour M. Saloman, la colombe est ici « messagère d'Amour et de Victoire ». Un pareil motif, admissible dans une terre cuite (cf. *Burlington fine arts club, greek ceramic art*, n° 246), est presque ridicule quand on le prête à un colosse en marbre.

3. G. Saloman, *Die Restauration der Venus von Milo*, Stockholm, 1895.

4. *Athen. Mitth.*, 1894, p. 534.

5. *Athen.*, 1895, I, p. 450.

6. *Arch. Anz.*, 1895, p. 98.

7. *Ibid.*, p. 151.

8. Ἀθηνᾶ, 1894, p. 442-461.

9. *Byz. Zeitschrift*, 1895, p. 153.

avec 2 planches en photogravure. Ce travail n'est connu à la *Byzantinische Zeitschrift* que par un compte rendu de M. Regel dans une revue russe et ne m'est connu à moi que par la *Byzantinische Zeitschrift* (1895, p. 185). Édifiant résultat de ce retour à la barbarie que d'autres appellent la décentralisation scientifique!

Nisyros. — M. Hiller von Gaertringen a publié l'inscription de la base d'une statue élevée à un Nisyriote par ses petits-enfants. Les trois navarques rhodiens sous lesquels il a servi sont connus par Polybe; l'artiste est Épicharme de Soloi (vers 100 av. J.-C.). Ce texte nous révèle l'existence des cultes de Poseidon Argeios et d'Arès à Nisyros [1].

Symi. — La stèle archaïque de Symi, aujourd'hui au Musée de Constantinople, que M. Joubin a publiée d'après une photographie de MM. Bérard et Jamot, est un intéressant monument de l'art ionien [2]. Elle représente un guerrier debout, vu de profil, avec un sanglier dans le registre inférieur. Le style est analogue à celui des plus anciennes sculptures d'Éphèse. M. Joubin écrit avec raison : « La stèle de Symi marque le point-de départ d'une évolution qui a abouti à la stèle d'Alxénor, dont la grâce un peu maniérée n'appartient déjà plus à l'archaïsme... Pendant un demi-siècle, la sculpture funéraire de la Grèce propre semble s'être développée sous l'influence de l'Ionie. » Le rapprochement avec l'art gréco-perse est également fort judicieux.

Rhodes. — Un Frère ignorantin originaire de Lyon, M. Toussaint, directeur du *Scolasticat* de Rhodes, rend depuis deux ans à notre science des services qu'elle a le devoir de reconnaître. Appelé, par ses fonctions, à former des instituteurs pour les écoles chrétiennes de tout le Levant, il a eu l'excellente idée d'introduire dans ses programmes des notions d'archéologie pratique et, en particulier, l'art de l'estampage. Quant cet enseignement aura porté ses fruits, ce qui ne tardera pas, il ne sera que juste d'en reporter l'honneur à l'initiative éclairée du Frère Toussaint.

— La science ingénieuse de M. Holleaux se montre fort à son avantage dans un article du *Bulletin* (1894, p. 390) qu'il a intitulé *Notes épigraphiques*. Je le signale à cette place, parce qu'il y est surtout question de choses rhodiennes [3].

— M. Hiller von Gaertringen a retrouvé à Rhodes l'épitaphe du stratège

1. *Phil. Woch.*, 1895, p. 1019.
2. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1894, p. 221, pl. VIII.
3. P. 391, correction de *C. I. G.*, 4301, texte relatif à un épistate rhodien qui n'est pas de Samos (Σάμιος dans le *Corpus*), mais d'Amos, ville de la Pérée; l'épistate était une sorte de phrourarque. — P. 395, texte de Physkos sur un *hégémon* rhodien, qui exerçait son commandement sur l'Ἀπειρος (la Pérée), Physkos, la Chersonnèse rhodienne et l'île de Symé; suit (p. 398) une liste des ἀγεμόνες rhodiens et (p. 399) un tableau des possessions rhodiennes en Asie au Ier siècle. — P. 400, étude d'une inscription de Cos (Paton-Hicks, nº 16), où M. Holleaux prouve que Bacchon, mentionné comme le chef des arbitres envoyés de Cos à Naxos, est le nésiarque τῶν Νησιωτῶν sous les premiers Lagides. Ce texte, bien interprété, jette un jour nouveau sur les rapports des Ptolémées avec le κοινόν des insulaires. — P. 405, discussion d'un texte d'Amorgos (*Bulletin*, t. XVI, p. 275), avec restitution qui implique l'existence d'un prêtre de la déesse Rhodes et, par suite, l'origine naxienne de l'inscription (cf. *C. I. G.*, 2416 *b*).

rhodien Nikagoras, qui appartenait au dème de Ladarma (Lindos)[1]. Il a publié une très curieuse inscription funéraire versifiée de Rhodes même, en l'honneur d'un poète et d'un savant, qui se termine par les deux vers suivants :

Πτόρθων δ'ἰτείνων τε καὶ αἰγίρων ἐριθηλέων
Κελτὸς ἐρεῖ καὶ Ἴβηρ φῦναι ἀκαρπότερος.

Cela paraît signifier qu'en comparaison d'un pareil ami des Muses, les Barbares doivent confesser qu'il sont des *fruits secs*. Dans le même texte, il est aussi question du plomb fondu qui servait à fixer sur leurs bases les statues de bronze :

χαλκείος τ'ἔστην χεύας περὶ ποσσὶ μόλυβδον[2].

On doit encore à ce savant la publication d'une autre inscription métrique, gravée sur une tombe élevée par le δᾶμος des Kasareens à trois frères tombés dans différents combats; l'un était πρωιρατεύων (auxiliaire du pilote), le second a combattu contre les Tyrrhéniens, le troisième contre les pirates en qualité de συνταγματάρχης. Il est fâcheux que ce texte soit fort mutilé[3].

— L'inscription astronomique de Keskinto (Rhodes) a été savamment commentée par M. Tannery[4]; elle fournit « des données précises pour la reconstruction du plan sur lequel avait été établie la théorie des planètes avant Hipparque ».

Chalki. — M. Hiller von Gaertringen a publié les vues de deux restes antiques, le mur de l'acropole et le « double trône de Zeus et d'Hécate. » Une exploration de cette petite île négligée pourrait devenir intéressante[5].

Crète. — M. Joseph Corpi, professeur à Constantinople, a donné au *Stamboul* (20 décembre 1894) un article développé sur les recherches de MM. Halbherr et Taramelli en Crète[6]. 1° Nécropole mycénienne d'Erganos; un caveau contenait six corps presque intacts, dont les crânes, suivant M. Sergi, seraient gréco-italiques[7]. On a constaté à plusieurs reprises que les ossements avaient été disposés dans des vases, après la décomposition des corps. 2° Sur les hauteurs dominant la nécropole, restes d'une ville avec palais mycénien. 3° Nécropole de Kourtès, plus récente, avec vases de transition. 3° Nécropole de Kamarès, analogue à celle d'Erganos. 4° A Praesos, terres cuites votives archaïques, vases de cuivre[8]. 5° A Patella près de Prinia, ville mycénienne. 6° Sur la colline de Saint-Élie, grandes jarres avec reliefs (course de chars). L'article signale encore la découverte de nombreuses inscriptions, entre autres celle d'une loi sur la frappe et la circulation des monnaies.

1. *Archaeol.-epigr. Mitth.*, 1893, p. 247.
2. *Athen. Mitth.*, 1895, p. 228.
3. *Athen. Mitth.*, 1895, p. 222.
4. *Revue des Études grecques*, 1895, p. 49.
5. *Archaeol.-epigr. Mitth.*, 1895, p. 1.
6. A compléter par une correspondance de M. Halbherr, *Athen.*, I, 1895, p. 812.
7. Naturellement, je nie que l'on puisse ainsi dénommer des crânes; mais certains craniologistes ne doutent de rien. — Parmi les trouvailles d'Erganos, on signale un ossuaire cylindrique à couvercle hémisphérique et un grand vase affectant la forme d'une oie (*Athen.*, 1895, I, p. 812).
8. Les fouilles ont été faites au nom de l'École américaine d'Athènes (autel primitif, *pinakes* grecques, figurines de femmes nues, dont une avec inscription; *Athen.*, 1895, I, p. 813).

M. Mariani a rendu compte de son voyage dans l'*Academy* [1]. Il a vu une statue de femme, de style analogue à celui des frontons d'Olympie, à Cydonia, identifié Lycastos à Kauli Kastelli, découvert une nouvelle ville mycénienne à Anavlochos, une inscription mentionnant la tribu des *Anaischeis* à Latos, etc. Une inscription de Praesos contient un long traité entre cette ville et celles de Sitaea et de Stelae, concernant les pêcheries et le commerce du *murex*. La région des Éteocrétois a fourni à M. Mariani des terres cuites d'un art très primitif, rappelant à la fois, suivant lui, le mycénien et le hittite. Il mentionne aussi, comme provenant d'une grotte près de Kamarès, des fragments d'une poterie indigène, plus voisine de celle de Théra que de celle de Mycènes. Les considérations ethnographiques qu'il expose ne sont autres que les idées du P. de Cara, qui aurait dû être nommé à ce propos.

— A Gortyne [2], M. Halbherr a trouvé les restes d'une grande basilique byzantine, dont les murs, formés de pierres prises çà et là, contiennent de nombreuses inscriptions provenant des murs d'un temple. Parmi ces textes, il y a un traité archaïque entre Gortyne et Rhizenia; un grand fragment d'une loi archaïque sur des plantations d'arbres et la construction de maisons; un traité entre Gortyne et Phaestos; un décret sur l'introduction du monnayage de bronze à Gortyne; une belle inscription latine concernant des réparations dans le temple de Britomartis; des décrets de proxénie, etc. Les fouilles ont été faites aux frais de l'École américaine d'Athènes.

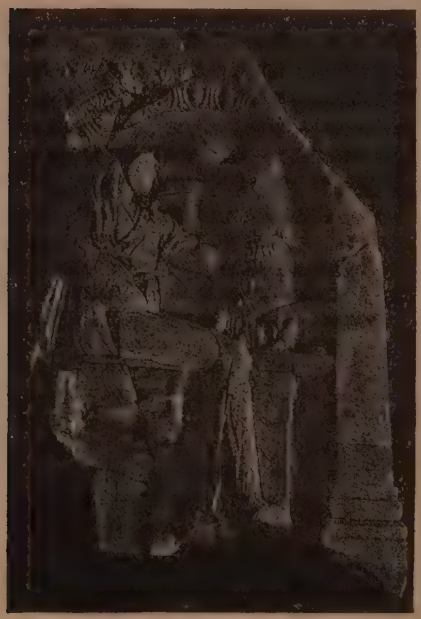

Face inédite du monument de Hiérapytna.

— La publication du monument de Hiérapytna par M. Joubin (*Revue*, 1895, I, p. 109) est incomplète; je reçois de M. Baltazzi la photographie d'une deuxième et d'une troisième face, représentant l'une deux hommes drapés jusqu'aux genoux de part et d'autre

1. *Acad.*, 1895, I, p. 198.
2. *Acad.*, 1895, I, p. 65; *Athen.*, 1895, I, p. 813.

d'une colonne, l'autre une femme sévèrement drapée (Isis?), assise devant une petite figure qui est posée sur un soubassement. Du quatrième côté, il ne reste que la partie inférieure des jambes nues d'un homme marchant et, plus bas, un bas-relief composé de deux figures d'hommes, de deux oiseaux, d'un autel, d'un palmier et d'un chien sur un autel, toute une galerie de divinités égyptiennes. Je reproduis ici ces bas-reliefs curieux, qu'il appartient à un égyptologue de commenter.

Faces inédites du monument de Hiérapytna.

— Au printemps de 1895, MM. Evans et Myres ont entrepris un nouveau voyage en Crète; ils ont suivi plusieurs « routes militaires mycéniennes » qui paraissent rayonner autour de la grande forteresse de Goulas[1]. Les explorateurs ont étudié à nouveau l'antre de Psychro et d'anciennes acropoles destinées à la défense des routes. Ces travaux de défense sont si nombreux que MM. Evans et Myres, au milieu de leurs montagnes crétoises, se sont souvenus de l'aspect actuel des Vosges. *Eadem, sed aliter.*

— Le patriarche grec de Jérusalem a donné un terrain pour la construction d'un musée à Candie, où le Syllogue d'Héraclée va faire transporter, dit-on, les inscriptions de Gortyne. Il y a eu querelle, a ce sujet, entre le Syllogue et le pacha, mais l'affaire s'est heureusement arrangée. Les travaux nécessaires

1. *Acad.*, 1895, I, p. 469.

pour détourner le cours d'eau, qui menaçait le grand *murus inscriptus*, ont été faits aux frais du gouvernement ottoman, sous la surveillance d'un membre de Syllogue[1].

— Si le mémoire de M. A. Evans sur la pictographie et l'épigraphie créto-mycénienne[2] était mieux disposé et plus court, il aurait certainement produit une véritable émotion dans le monde savant, car les monuments qu'il fait connaître et les conclusions qu'il suggère sont d'une importance que l'on ne peut exagérer[3].

Ces monuments sont les suivants :

1° Des signes pictographiques relevés sur des gemmes insulaires, pour la plupart découvertes en Crète (*égéen pictographique*).

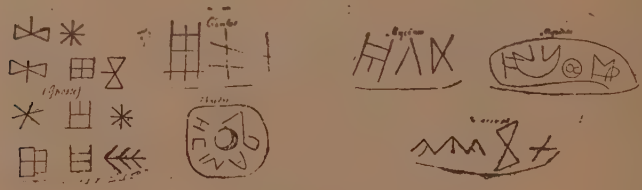

Fig. 1. — Signes de Crète et de Mycènes.

Fig. 2. — Égéen pictographique et linéaire.

Fig. 3. — Égéen et héthéen.

Fig. 4. — Égéen et chypriote.

2° Des signes linéaires relevés sur les blocs du palais mycénien de Gnosse, sur les vases de Goulas et de Prodromos Botzano, sur une fusaïole de Phaestos, sur une anse d'amphore et une anse de vase en pierre de Mycènes. Je réunis ces textes dans une même figure (n° 1).

1. *Acad.*, 1895, I, p. 430; *Athen.*, 1895, I, p. 813. Ce dernier article contient des renseignements sur le Musée du Syllogue et les moulages qui y ont été exécutés.
2. *Journal of Hellen. Stud.*, t. XIV, p. 270.
3. Il n'a pas encore, que je sache, été l'objet d'une discussion sérieuse. Une longue polémique sur les σήματα λυγρά d'Homère s'est engagé dans l'*Academy* du mois d'août 1895, mais je ne vois pas qu'on y ait rien allégué de nouveau.

Or, il y a concordance frappante :

a) Entre 6 signes de l'égéen pictographique et de l'égéen linéaire, puis entre deux signes de l'égéen linéaire et deux caractères sémitiques (*aïn* et *aleph*). La chose est d'autant plus remarquable que *aïn*, signifiant *œil*, se rattache au signe égéen pictographique en forme d'œil et que *aleph*, signifiant *bœuf*, se rattache à la tête de bœuf de l'égéen pictographique (voir fig. 2)[1].

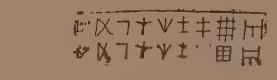

Fig. 5. — Lachisch et mer Égée.

Fig. 6. — Égypte et Crète.

b) Entre 4 signes de l'égéen pictographique et de l'hiéroglyphisme dit hittite ou anatolien (voir fig. 3).

c) Entre 14 signes de l'égéen linéaire et du syllabaire chypriote (voir fig. 4).

d) Entre 8 signes de l'égéen linéaire et du syllabaire (?) de Lachisch (T.-el-Hesy) (voir fig. 5)[2].

Que conclure de ces rapprochements ?

Ils montrent une pictographie égéenne primitive apparentée au syllabisme hétéen, donnant naissance d'une part à un syllabisme linéaire, qui s'est étendu à la Grèce continentale et à la Syrie, d'autre part au syllabisme chypriote ; plusieurs éléments, tout au moins, de l'alphabet dit phénicien sortent par évolution du syllabisme égéen linéaire; comme conséquence, la théorie de Rougé, qui fait dériver l'alphabet phénicien de l'écriture hiératique égyptienne, céderait la place à celle de l'origine égéenne ou mycénienne de cet alphabet.

On voit assez combien ces résultats — disons encore : ces hypothèses — sont conformes aux vues que nous soutenons ici-même depuis trois ans sur l'indépendance des civilisations égéenne et anatolienne à l'égard de l'Égypte et de la Chaldée. Le *mirage oriental*, du moins dans sa forme traditionnelle, n'est certainement pas encouragé par les découvertes de M. Evans.

Que la Syrie n'ait pas simplement accepté la pictographie égéenne, mais qu'elle ait contribué à sa formation, c'est ce que prouve la représentation d'un chameau sur une stéatite crétoise (fig. 6). M. Evans pense qu'à l'époque de la XII[e] dynastie égyptienne (vers 2500), la Crète a reçu de l'Égypte le motif de la spirale, qui devait jouer un si grand rôle dans l'art mycénien et dans celui de l'Europe du nord[3]; il rapproche, à cet effet, certains scarabées égyp-

1. Dans la théorie de Rougé, le signe de l'*aleph* dérive d'un hiéroglyphe en forme d'aigle. On voit de quel côté est la vraisemblance.

2. J'ai rapproché pour la première fois (*Revue archéol.*, 1893, II, p. 161) les signes découverts à Lachisch et à Mycènes. M. A. Evans, qui sait fort bien cela, n'en a rien dit. Du reste, il n'a point borné là ses emprunts à des travaux qu'il ne cite point. Les lecteurs de ces *Chroniques* n'auront point de peine à s'en assurer.

3. M. Evans est revenu sur cette question à propos d'un livre de M. Naue, *Acad.*, 1895, I, p. 362.

tiens de cachets crétois (voir fig. 6), mais les analogies qu'il signale n'ont rien de concluant et, dans l'hypothèse d'un emprunt, il faudrait encore savoir qui est l'emprunteur. Enfin, trouvant sur une pierre de Goulas (fig. 6, n° 5) le motif générateur du plafond d'Orchomène et de décorations égyptiennes datant de la XVIII[e] dynastie, il veut encore que ce motif soit un emprunt fait par la Crète à l'Égypte, ce qui me paraît — en l'absence d'autres emprunts — très invraisemblable.

Pour que le lecteur sache au juste à quoi s'en tenir sur les conclusions propres à M. Evans, je traduis, en terminant, quelques phrases caractéristiques de son mémoire, non sans être obligé, pour être lisible, de les abréger un peu.

P. 271. A l'aurore de l'histoire, l'Asie Mineure se rattache à l'Europe; à l'époque la plus ancienne que nous connaissions, sa surface est occupée en grande partie par les rameaux de la grande race thraco-phrygienne.

P. 316. Les signes crétois ne sont pas des imitations maladroites des hiéroglyphes égyptiens, car là où de telles imitations paraissent, comme sur les objets phéniciens, elles revêtent un caractère qui ne laisse place à aucune ambiguïté. La double hache est asianique, mais elle n'est pas égyptienne.

P. 317. Entre les signes crétois et les signes hittites, il n'y a qu'une relation collatérale, car nombre des symboles hittites les plus usuels font absolument défaut en Crète. On peut admettre une descendance commune, impliquant un système pictographique plus primitif encore.

P. 334. Devons-nous croire que la Crète, au III[e] millénium avant J.-C., fût occupée par une race de navigateurs — peut-être sémitique — venue de la côte syrienne? Cette supposition pourrait expliquer quelques-uns des faits que nous constatons, mais, en tous les cas, il faut maintenir que les pierres crétoises primitives offrent un caractère nettement local.

P. 358. La tradition et l'onomastique sont également en faveur de l'opinion que des Grecs et des Pélasges de Thessalie peuvent s'être établis en Crète à une date bien antérieure à celle de la conquête du Péloponnèse par les Doriens; il s'ensuit que parmi ceux qui employèrent l'écriture crétoise primitive, il peut fort bien y avoir eu des hommes parlant grec. — P. 359. Il y a eu probablement une seconde invasion dorienne en Crète, mais les nouveaux arrivants se fondirent dans la population dorienne qui existait depuis longtemps dans l'île et reçurent d'elle les traditions artistiques de l'époque mycénienne. Il ne faut pas oublier qu'en architecture, tout au moins, la vraie tradition mycénienne est représentée par l'élément dorien.

P. 360. Les monuments épigraphiques de plus d'une des cités doriennes de la Crète présentent, à l'époque historique, des survivances de l'écriture pré-phénicienne... Le symbole de la double hache se rencontre, comme signe de séparation, tant à Gortyne qu'à Lyttos.

P. 364. Si l'on peut montrer qu'en Crète et sur les rives de la mer Égée un système de pictographie primitive donna naissance à un syllabaire linéaire analogue à celui de Chypre, l'idée que les formes phéniciennes ne seraient pas d'origine égyptienne gagne manifestement en vraisemblance.

P. 367. Aux Phéniciens appartient l'honneur d'avoir perfectionné ce système et de l'avoir rendu purement alphabétique. Leur connaissance des formes variées de l'écriture égyptienne les a sans doute aidés dans ce développement final. C'est ainsi que les Grecs ont reçu leur alphabet d'une source et sous une apparence sémitiques. Mais les témoignages que fournit maintenant le sol de la Crète semblent au moins autoriser l'hypothèse que les éléments primitifs dont est sorti le système phénicien étaient en grande partie communs aux habitants primitifs de l'Hellade elle-même. Les documents que nous avons paraissent même montrer que le centre originaire de ce système d'écriture doit être cherché plus près de la Crète

que de la Syrie méridionale. L'écriture naturelle des Sémites était le système cunéiforme, dû à leur contact ancien avec la Chaldée ; comme nous l'apprennent les tablettes de Tell-el-Amarna, il dominait encore en Syrie et en Palestine à une époque où la Crète de Minos et la Grèce avaient déjà des écritures indépendantes, pictographique et linéaire.

P. 368. Plus nous apprenons à connaître les restes de la civilisation mycénienne, plus nous reconnaissons combien les populations égéennes l'emportaient en civilisation sur celles de la côte cananéenne.... A cet égard, la colonisation de la côte cananéenne par les Philistins est d'une importance capitale. Gaza, la ville principale des Philistins, portait le surnom de *Minoa* et, suivant Étienne de Byzance, avait été fondée par Minos et ses frères. Son dieu Marna était identifié à Zeus Kretagenes.... Ce n'est peut-être pas sans fondement que, dans la version grecque d'Isaïe, les Philistins sont qualifiés d'Ἕλληνες. La tradition hébraïque fait venir les Philistins de l'île de *Kaphtor*, dont le nom peut être apparenté à *Keftô*, le pays dont les habitants, représentés sur les monuments égyptiens, montrent des caractères mycéniens si marqués [1].

P. 371. Nous ne pouvons décider actuellement si un élément proto-sémitique a existé en Crète même et dans d'autres parties du monde égéen à une époque extrêmement reculée. Si cette hypothèse venait à se vérifier, elle simplifierait des problèmes à présent fort obscurs. Il y a certainement une communauté primitive très profonde entre la Crète et le monde sémitique, dont les influences phéniciennes des temps post-mycéniens ne suffisent pas à rendre compte. Assurément, il y a aussi des éléments thraco-phrygiens, mais que la colonisation du pays de Canaan par les Philistins et leurs alliés ait été, en partie du moins, une action en retour des Sémites européens, c'est une possibilité qui ne peut plus être négligée aujourd'hui...

Tenons-nous-en là. Les derniers mots que nous venons de traduire soulèvent une question très grave. Il n'est guère douteux que la civilisation égéenne, avec ses caractères européens bien marqués, offre aussi quelques éléments sémitiques qui paraissent très anciens. S'il y a du vrai dans les théories de M. Bérard et si la toponymie de la Méditerranée orientale est en partie sémitique, il n'y aura pas moyen d'échapper à la conclusion qu'indique M. Evans, consistant à admettre un *tréfonds sémitique* vers le XXXV[e] ou le XL[e] siècle avant J.-C. L'ethnographie fondée sur la *Genèse* y trouvera son compte. Mais, pour l'instant, il n'est permis que d'en rêver.

— Continuant, à Venise, sa chasse aux monuments crétois, M. Mariani a découvert une statue de Britomartis et un scarabée sur lequel sont gravés 32 signes de l'écriture pictographique [2].

Chypre. — Le second volume de la grande publication in-folio de M. de Cesnola, *A descriptive atlas of the Cesnola collection*, a paru en 1891 à New-York. Tout cela sera un jour à refaire, avec un texte critique.

— C'est un curieux morceau de la sculpture ionienne au VI[e] siècle que le sphinx de Marion, actuellement au Louvre, que M. Couve a publié après M. O. Richter [3]. J'ai eu l'occasion de voir récemment, entre les mains de M. A. Engel, la photographie d'un monument analogue découvert en Espagne, qui est également entré depuis au Musée du Louvre. L'article de M. Couve est fort bien fait

1. Cela n'est pas nouveau; cf. le *Dict. of geogr.* de Smith.
2. *Athen.*, 11 mai 1895.
3. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1894, p. 316, pl. VII.

et contient des rapprochements très justes, par exemple avec l'*Aphrodite à la colombe* de Lyon. Mais quant au « voile de fatigue » et au « nuage de tristesse » qu'il ne « lui déplaît pas » de voir tomber ou passer sur le sphinx, « démon de la mort qui veille sur les nécropoles, » je crains qu'il ne faille avoir de bons yeux pour les apercevoir.

— M. Halévy a réédité l'inscription phénicienne de Larnaka, où il trouve la mention d'un « chef des inspecteurs de sources, » רב הזענם[1]. M. H. Derenbourg traduit « chef des voyants d'après les nuages »[2], à peu près comme M. Noeldeke, qui voyait dans ce personnage un « chef des interprètes de signes[3]. » Pour le reste, les éditeurs sont presque d'accord, sauf que M. Halévy appelle irrévérencieusement *courtiers* כרכרם ceux que MM. Noeldeke et Derenbourg qualifient de *ministres*[4].

— Un cachet (on ne dit pas en quelle matière) porte deux inscriptions chypriotes que M. Deecke transcrit ainsi : Ζωρηΐδαυ ἠμὶ βωμεσίω (?) et *pa-te-u*, c'est-à-dire — peut-être — βᾶθ: εὖ. Le sujet représente un laboureur marchant derrière un taureau. Tout cela m'a l'air assez suspect[5].

— M. Wilcken a proposé une restitution de la grande inscription de Paphos (*Journ. of Hell. Stud.*, t. IX, p. 229)[6]. C'est une lettre du roi Antiochus VIII à « son frère » Ptolémée XI Alexandre, roi de Chypre depuis 114, annonçant qu'il a déclaré libres les habitants de Séleucie près d'Antioche, qui s'étaient ralliés autrefois au parti de son père, Démétrius II Nicator, et lui avaient témoigné à lui-même une invariable fidélité; puis vient une lettre des Séleuciens au sénat et au peuple de Paphos, avec une mention obscure des Romains. L'ère de l'autonomie de Séleucie (108) concorde avec la date de ce document.

Asie Mineure. — Le mémoire de M. Daniel Brinton sur l'ethnographie préhistorique de l'Asie occidentale[7] peut se résumer comme il suit. L'existence d'une race noire primitive (dravidienne ou négritique) n'est pas vraisemblable; il en est de même des prétendues races koushites ou chamitiques, touraniennes ou sibériques. L'époque paléolithique n'est pas représentée en Asie Mineure, qui n'a dû être occupée par l'homme qu'assez tard. Les premiers habitants appartiennent à la race européenne ou plutôt « eurafricaine, » dont les demeures primitives s'étendaient sur l'Europe occidentale et le nord-ouest de l'Afrique. Si haut que nous puissions remonter, les « Européens » de l'Asie se divisent en trois branches, Aryens, Sémites et Caucasiens. La race blanche a eu pour « ère de caractérisation » l'Europe occidentale et la région de l'Atlas, alors réunis par un isthme; elle se porta vers l'est en deux grands courants, les branches chamitiques et sémitiques par le sud de la Méditerranée, les Aryens

1. *Revue sémitique*, 1895, t. III, p. 183.
2. *Revue des Etudes juives*, 1895, p. 121.
3. *Zeitschrift für Assyriologie*, 1894, p. 400.
4. Je signale un article de M. R. Berger, *Poseidôn Narnakios*, dans les *Mélanges Julien Havet* (1895, p. 771) et la publication, par le même, de la grande inscription de *Larnax Lapithou* dans le *Recueil d'archéologie orientale*, 1895.
5. Ἀθηνᾶ, 1895, p. 400.
6. *Hermes*, 1894, p. 436.
7. *Proceed. Americ. philosoph. Soc.*, t. XXXIV.

et les Caucasiens par le nord. Pendant longtemps les proto-Sémites vécurent en Arabie, puis ils gagnèrent la Syrie et la Mésopotamie et s'avancèrent jusqu'à ce qu'ils furent arrêtés par les immigrants venus du nord de la Méditerranée. Les Aryens entrèrent en Asie par l'Hellespont et le Bosphore et pénétrèrent dans l'Iran ; là, l'Hindou-Koush les divisa, un courant se portant vers la Bactriane, l'autre vers le sud de l'Afghanistan et l'Inde. Les Caucasiens avaient précédé les Aryens par les mêmes routes et s'étendirent d'abord vers le nord ; ils ne furent refoulés dans le Caucase que vers la fin de l'époque néolithique. L'antiquité de ces migrations est plus grande qu'on ne le suppose d'ordinaire ; elles doivent remonter à dix ou onze mille ans avant J.-C. Incidemment, M. Brinton se déclare en faveur de M. Halévy dans la question sumérienne. Quant aux Hittites ou Anatoliens, il les considère comme Aryens.

Les suffixes de noms de lieux en *-ess* (*-assa*, *-essos*, etc.) se retrouvent dans les noms celtiques *Vindonissa*, *Vogessus*, *Bodiacassus*, avec le sens de *sedes* de la personne ou de la tribu, comme l'a déjà vu Zeuss. L'Artémis d'Éphèse est, à l'origine, une divinité hittite, qui était adorée sous la forme d'une pierre conique ; or, *Artémis*, nom inexplicable par le grec, est en relations avec le celtique *artan* signifiant *pierre* (!). Saint Domitien trouva encore, chez les Celtes de l'Auvergne, un rocher sacré appelé *Artemia*. Ainsi les Anatoliens et Hittites étaient des Celtes, qui occupèrent la vallée de l'Halys plusieurs milliers d'années avant J.-C. ; si des Celtes revinrent dans ce pays en 279, ce fut « *to make good some traditional ancestral claim.* » Je n'ai pas besoin de dire que je considère ce qui précède comme inadmissible[1] ; si je me suis arrêté plus que de raison sur le travail de M. Brinton, c'est qu'il a paru dans un recueil très peu répandu.

— De nombreux permis de fouilles ont été accordés par le gouvernement turc. Le maréchal Fuad-Pacha doit faire piocher aux environs de Clazomène ; M. Benndorf a obtenu, pour le gouvernement autrichien, les fouilles d'Éphèse, qui ont pour but, assure-t-on, la découverte de l'autel de Praxitèle ; l'ambassade de France a eu la concession de Didymes, où fouillent MM. Haussoullier et Pontremoli ; le Musée de Berlin opérera à Priène et à Milet ; M. Ramsay a annoncé l'intention de travailler près de Konieh en 1896. Les fouilles de Sindjirli continuent, sans qu'on sache au juste ce qu'on y découvre. Voilà qui me promet des *Chroniques* encombrées, si je continue de suffire à cette lourde tâche !

— M. Usener a extrait de textes byzantins inédits ou ignorés des renseignements intéressants sur la *procession du calathos d'Artémis* en Bithynie, sur l'Artémis des Galates et sur une pierre sacrée du Latmos qui était encore l'objet d'un culte au x^e^ siècle[2]. J'ai repris, dans la *Revue celtique* (1895, p. 261), l'étude

1. Il n'est pas moins absurde de dire que le nom des Amazones signifie *ad masam*, c'est-à-dire « à la lune, » parce qu'elles en étaient les prêtresses. *Masa* veut dire, en sanscrit, la « mesureuse » (des neuf mois de grossesse). Cf. Brinton, *op. laud.*, p. 31. — J'admets cependant l'origine européenne des Hittites-Anatoliens : je l'admets d'autant mieux que je l'ai affirmée il y a longtemps. M. Brinton veut se donner l'air d'en être arrivé à cette conclusion tout seul.

2. *Rhein. Mus.*, 1895, p. 145.

du texte concernant l'Artémis galatique; je ne crois pas qu'on soit en droit d'y reconnaître une divinité commune aux Celtes d'Orient et d'Occident.

Cerasus. — Une liste des évêques de cette ville, de 431-1613, a été donnée par M. Paulidès dans un recueil à peu près inconnu chez nous[1].

Amisus. — En construisant le chemin de fer de Samsoun à Baffia, les ouvriers ont découvert les fragments d'une statue d'empereur en bronze, de grandeur naturelle, qui paraît être du IIIe siècle après J.-C. Elle est revêtue d'une belle patine verte et pourra être facilement restaurée.

Amasie. — M. Rubensohn a traité de l'épigramme des thermes de Kausa, publiée récemment par M. Hubert[2], et en a donné une traduction métrique. Il écrit, au v. 3, ἥχθετο δ' Ἥφεστος et au v. 6 τιμηταῖς, leçon à laquelle M. Wilhelm substitue avec raison ἱμερταῖς. Il est curieux de trouver Hephaestos en connexion avec des thermes, mais cela s'explique sans doute par la chaleur des eaux (cf. *Schol. Nub.*, 1051)[3]. M. Rubensohn a encore eu la main heureuse en identifiant ces thermes aux θερμὰ ὕδατα τῶν Φαζημονιτῶν dont parle Strabon (XII, 38).

— Une nouvelle série d'inscriptions d'Amasie, de Laodicée du Pont, de Comana et de Césarée, copiées par le P. Girard, a été publiée par M. Th. Reinach. J'indique en note quelques détails intéressants[4].

Arménie. — Philostorge dit qu'Ulfilas descendait de chrétiens cappadociens emmenés en captivité par les Goths. Or, voilà que M. S. Bugge croit reconnaître des mots arméniens dans certains vocables à *facies* non germanique qui se rencontrent dans la *Bible* d'Ulfilas. Si cela est vrai — *videant peritiores* — il en découlerait cette conclusion, intéressante pour nous, qu'on ne parlait pas seulement le grec dans les communautés chrétiennes de l'Arménie au IVe siècle[5].

Cappadoce. — M. le « premier-lieutenant » Schaeffer a étudié, au point de vue militaire, les fortifications de Boghaz-Keui[6]. Il distingue trois périodes dans les travaux de défense, dont quelques-uns témoignent d'une entente remarquable de la question. Devant la porte principale du grand édifice au sud, on a trouvé une tablette en terre cuite avec inscription cunéiforme.

— M. Menant a présenté à l'Académie quatre tablettes en caractères cunéiformes perses « découvertes » par M. Chantre à Kara-Euyuk, près de Césarée. M. Oppert a aussitôt affirmé que ces tablettes étaient l'œuvre d'un faussaire[7]; M. Halévy s'est prononcé dans le même sens[8].

1. Cf. *Byz. Zeitschr.*, 1895, p. 394.
2. *Revue archéol.*, 1894, I, p. 308.
3. *Phil. Woch.*, 1895, p. 380, 603.
4. *Revue des Études grecques*, 1895, p. 77. — P. 80, première inscription connue de Laodicée du Pont; textes datés par l'ère d'Amasie (2 av. J.-C.); p. 81, inscrip. chrétienne des environs de Mersivan; *Kaibel*; p. 83, inscription chrétienne en vers d'Amasie, dédicace d'une église par le gouverneur Théodose sous Anastase; p. 84, nom nouveau Σουσουνίς.
5. *Indog. Forschungen*, 1895, p. 168.
6. *Phil. Woch.*, 1895, p. 670.
7. *Comptes rendus de l'Acad.*, 1895, p. 123, 126. On lit à la p. 123 que M. Chantre a *découvert* ces tablettes; à la p. 126, il se les est seulement *procurées*, mais à la p. 141, il les a *recueillies dans le tumulus de Kara-Euyuk*. Il faudrait s'entendre.
8. *Revue sémitique*, 1895, p. 287.

Bithynie. — Un grand sarcophage avec inscription du village d'Exioglou près de Nicomédie a été signalé par M. Vasiliadis [1].

— Un mémoire sur Gordium, avec une carte, a été publié par M. E. Naumann dans la *Festschrift* de la Société géographique de Munich (1894). Je n'en connais que le titre par l'*Anzeiger* (1895, p. 140).

Mysie. — Un bas-relief de Cyzique, appartenant au Musée de Tchinli-Kiosk, représente un char traîné par deux chevaux au galop; c'est un intéressant travail ionien du VI[e] siècle, que M. Joubin a publié [2] après M. Furtwaengler [3], en la rapprochant avec raison d'une plaque en terre cuite conservée au Cabinet des médailles [4].

— L'ex-voto à Apollon Krateanos, publié par M. Kophiniotis, est surmonté d'un bas-relief représentant un bœuf près d'un autel, le dédicant et Apollon lyricine *in longa veste*. Il faut féliciter l'Ἀθηνᾶ (1894, p. 471) d'en avoir publié un croquis sommaire, ce qui est la seule manière de donner une idée précise d'un bas-relief.

— Diodore (XII, 34, 5) parle de la fondation par les Athéniens, en 435-4, d'une ville sur la Propontide nommé ΛΕΤΑΝΟC. Ce nom étant complètement inconnu, M. Gaetano de Sanctis a eu l'heureuse idée de lire ΑCΤΑΚΟC. *Complimenti* [5] *!*

— A Biga, près de Lampsaque, on a trouvé fortuitement une nécropole de l'époque romaine; les objets découverts comprennent des fioles de verre de différentes formes et couleurs, des poteries communes, une figurine en terre cuite représentant un génie ailé debout jouant avec un chien, de travail très ordinaire. A Lampsaque, Sabri-efendi, en creusant son champ, a découvert cinq tombeaux qui, entre autres objets de peu de valeur, renfermaient une bague en or [6] sur le chaton de laquelle est gravée très artistement une Vénus assise drapée, tenant à la main une longue baguette dont elle menace un Amour debout devant elle. Grâce à l'obligeance de M. Baltazzi, je peux donner ici une image photographique de l'empreinte, qui est d'une beauté tout à fait remarquable. La Direction du Musée de Constantinople, espérant qu'on était sur la piste d'une riche nécropole, a fait pratiquer des fouilles. On a trouvé dix autres tombeaux; de l'un d'eux on a retiré une couronne en feuilles d'oli-

Chaton de la bague en or de Lampsaque.

1. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1894, p. 537.
2. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1894, p. 493.
3. Art. *Gryps* du *Lexicon* de Roscher, p. 1767.
4. Rayet, *Études*, pl. IV. M. Joubin a négligé de dire que Rayet avait déjà reconnu le caractère ionien de ce bas-relief.
5. *Hermes*, 1894, p. 479.
6. Le chaton a une largeur de 0m,21; haut., 0m,24; diam. de l'anneau, 0m,20; poids, 15 grammes et 1/2.

vier en or, d'autres ont donné des monnaies autonomes de Lampsaque en argent, d'une très belle conservation, de menus fragments de poterie vernissée avec représentations en relief, etc.[1].

— Un paysan turc, travaillant son champ à Tchan, a découvert une statuette de bronze haute de 0m,13 qui a été envoyée au Musée de Tchinli-Kiosk par la voie des Dardanelles. La patine est d'une belle couleur vert clair. La tête, qui porte un casque, est tout à fait rongée sur le devant; le cimier a été anciennement brisé. Je dois à l'amitié de M. Baltazzi une photographie de cette très curieuse figurine, dont l'analogie avec certaines Minerves étrusques est frappante (p. ex. Sacken, *Bronzen*, pl. XVIII, 2; Froehner, *Musées de France*, pl. 20)[2].

Troie. — M. Winnefeld a fait, devant la Société archéologique de Berlin, un long exposé des fouilles de 1894[3]. Pour ne pas répéter ce qu'on a déjà lu ici-même, je m'abstiendrai de le résumer; qu'il me suffise de dire que l'auteur a insisté sur le fait, très important pour l'étude de la question homérique, de la coexistence d'une ville très forte à Troie avec l'apogée de la puissance mycénienne[4].

— M. Nikolaïdès continue sa campagne en faveur de Bounarbachi et contre l'identification de la Troie homérique avec la sixième ville de Schliemann. Il approuve une hypothèse inédite de M. Autenrieth, d'après lequel, sur le vase d'argent mycénien (Perrot, t. VI, p. 774), le personnage tout en bas serait un rameur, personnifiant le Scamandre qui coule dans la plaine de Troie. Il paraît que MM. Rhousopoulos, Komnos et Svoronos ont également adhéré à cette interprétation[5].

— Les théories de M. le capitaine Boetticher viennent de trouver un nouveau défenseur dans le Dr E. Schils[6]. L'auteur, préoccupé surtout de réfuter le « système de Darwin » et de montrer que la métallurgie est bien *antédiluvienne* (*sic*)

1. M. Joubin, qui a assisté aux fouilles, me dit qu'on a encore retiré des tombes plusieurs fragments de vases à figures rouges de la fin du ve siècle; sur l'un d'eux est figuré un Priape, image du dieu lampsacénien.

2. J'ai fait une lecture à ce sujet à l'*Académie des inscriptions* (juillet 1895). A cette occasion, j'ai essayé d'établir que ce type d'Athéna est celui de l'Athéna Lindia, colosse de bronze conservé à Constantinople jusqu'au xiiie siècle, et que l'Athéna Promachos de Phidias nous est connue par la statuette du Musée de Boston découverte près de Coblence (cf. mes *Bronzes figurés*, no 12).

3. *Archaeol. Anz.*, 1895, p. 12.

4. Les vieilles forteresses (?) de l'Europe du nord, que le peuple appelle *Trojaburgen*, combinées avec le vase étrusque de Tragliatella, où un labyrinthe est qualifié de *Truja* par une inscription, ont fourni à M. Ernst Krause la matière d'un livre sur l'origine septentrionale de la légende troyenne (1893) et à M. Dümmler celle d'un excellent article critique, où il fait justice des fantaisies de M. Krause. La *Truja* étrusque s'explique, comme l'a vu M. Benndorf, par le *ludus trojanus*, et les *Trojaburgen* allemandes sont dues à une exégèse demi-savante, qui a modifié de la sorte un nom incompris comme *Trollburgen* (demeures des fadets). M. Dümmler croit que les murs grecs dits *Ebreokastro* doivent leur origine à une transformation analogue (τῆς ὡραίας τὸ κάστρον); mais la présence de nombreux *Tchifout-Kalé* en Turquie me semble lui donner tort sur ce point (*Phil. Woch.*, 1895, p. 816).

5. Ἐφημ. ἀρχαιολ., 1894, p. 237.

6. *Muséon* de Louvain, 1895, p. 162, 222.

comme le veut la Bible, témoigne d'une rare ignorance de tout ce qui a été écrit de sérieux sur les fouilles de Schliemann. Même après la dernière campagne de M. Doerpfeld, il reste bien des points obscurs, mais ce ne sont pas des articles comme ceux de M. Schils qui contribueront à les élucider.

Pergame. — MM. Stiller et Raschdorff ont publié la deuxième partie du tome V des *Alterthümer von Pergamon*; elle est consacrée au Trajaneum et contient 34 planches, 42 gravures et 70 pages. Voilà ce qu'on croit légitime de nous faire payer 262 fr. 50! Un architecte français, M. Pontremoli, travaille à une restauration d'ensemble des monuments de Pergame, qu'il a été mesurer en 1894. Puisse-t-elle paraître bientôt et nous affranchir des *Alterthümer*! Les protestations contre le prix des publications officielles allemandes ne servant de rien, tout ce que peut espérer le malheureux public c'est qu'on lui en offre des équivalents moins dispendieux[1].

— L'Ἁρμονία du 20 février signale, sur l'acropole de Pergame, une dédicace à Zeus μέγιστος, tous les dieux et toutes les déesses. Ainsi l'Acropole de Pergame cache encore des textes inédits? C'est étrange[2].

— M. Koepp, à la suite de M. Gaebler, a combattu l'opinion de M. Fraenkel sur les inscriptions du grand monument de Pergame (nos 21-28). Au lieu de se rapporter seulement aux victoires des Pergaméniens sur Antiochus Hiérax et les Galates, elles concerneraient aussi leur victoire sur les généraux de Seleucus. Le monument serait une commémoration de toute la brillante carrière militaire d'Attale, ce qui paraît invraisemblable à M. Fraenkel[3].

Salomon Reinach.

(*A suivre.*)

1. Je pourrais citer de grandes bibliothèques dont le budget n'a pas suffi à l'acquisition des *Sarcophagreliefs*, d'*Olympia*, de *Pergamon*, des *Terracotten*, etc. Or, il tombe sous le sens que des ouvrages pareils, qui sont des recueils de documents, sont faits pour être généralement accessibles. Si l'éditeur qui les imprime reçoit une subvention insuffisante ou n'en reçoit pas, il est naturel qu'il cherche à couvrir ses frais en les vendant fort cher, étant donné qu'il y a environ deux cents bibliothèques publiques qui sont *contraintes* de les acheter. Mais alors la responsabilité remonte plus haut; elle atteint directement les corps constitués qui ne savent ou ne veulent pas faire les sacrifices nécessaires pour que le fruit de leurs travaux, entrepris dans des conditions privilégiées, profite au grand nombre. On ne fait pas graver des planches luxueuses, d'après des monuments inédits, pour le seul plaisir des bibliothécaires et des mandarins!

2. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1894, p. 538.

3. *Arch. Anz.*, 1895, p. 123; *Philologus*, 1895, p. 1-10.

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 23 AOUT 1895

M. Homolle présente et commente le texte d'une inscription trouvée à Delphes et contenant une partie du code de la phratrie des Labyades. Ce document, du v^e^ siècle, se compose de décrets et de règlements relatifs à l'admission dans la phratrie, aux obligations liturgiques et aux rites des funérailles. Il embrasse donc en son entier la vie des Labyades. On en peut tirer sur l'organisation de la famille et sur l'origine de la famille, de la population et des cultes delphiques des conclusions d'une importance capitale.

M. Menant présente, au nom de M. Chantre, les photographies d'un certain nombre de fragments de tablettes couvertes d'écriture cunéiforme, recueillis par M. Chantre au début de l'exploration qu'il allait entreprendre dans le tumulus de Boghaz-Keui. Ces fragments ont été trouvés au milieu de débris de toute nature dans le tumulus même, soit par M. Chantre, soit par M^me^ Chantre, soit par M. A. Boissier qui faisait partie de la dernière mission. De ces fragments, au nombre de seize, dix seulement sont dans un état suffisant de conservation pour qu'on puisse en tenter au moins la transcription. D'autres ont été dirigés sur le Musée de Constantinople où ils doivent se trouver aujourd'hui avec d'autres objets provenant de la même expédition. On comprend, d'après la nature de ces fragments, que les tablettes devaient être de dimensions très variables, les unes, fort grandes et fort épaisses, les autres beaucoup plus petites, suivant les besoins du scribe. Les dimensions de l'écriture sont également très variables, quoiqu'elle procède du même type. Les tablettes étaient écrites des deux côtés, mais il est certain que quelques-unes ont subi l'action d'un violent incendie qui les a fait éclater, de sorte qu'il ne subsiste souvent que des traces d'écritures de l'une des faces. Ces fragments permettent d'affirmer deux faits importants : 1° l'emploi de l'écriture cunéiforme dans une contrée où on n'en soupçonnait pas l'existence; 2° la présence d'un gisement considérable de documents que M. Chantre aurait certainement mis au jour s'il n'avait pas été entravé dans son exploration. — M. Menant résume ensuite le travail de M. Boissier sur ces tablettes. — M. Oppert présente quelques observations.

M. Théodore Reinach fait une communication sur la bataille de Magdolos et la chute de Ninive. Il montre que la bataille de Magdolos, mentionnée par Hérodote et, jusqu'à présent, identifiée à tort avec celle de Mégiddo, racontée par la Bible, a été gagnée par le pharaon d'Égypte Néchao non sur les Juifs ou les Philistins, mais sur les Assyriens, en 608 avant J.-C. Elle n'a précédé que de trois ans la chute de Ninive. — M. Clermont-Ganneau présente quelques observations.

SÉANCE DU 30 AOUT 1895

M. Ernest Bœtticher, de Potsdam, écrit pour communiquer quelques remarques sur des vases trouvés à Carthage par le R. P. Delattre.

M. Anatole de Barthélemy lit une note sur l'origine de la monnaie tournois. Il établit qu'à Tours, la monnaie, après avoir été en possession de l'abbaye de Saint-Martin sous les deux premiers Carolingiens, redevient purement royale de 805 à 919. A cette dernière date, le duc Robert, abbé laïque de Saint-Martin, obtint du roi Charles le Simple, pour son abbaye, le droit de battre monnaie, dont il usa à titre personnel ; ses successeurs continuèrent jusqu'à l'avènement de Hugues Capet, dernier duc-abbé en 987. Les comtes de Blois, puis les comtes d'Anjou, qui eurent le comté de Touraine à dater de 987, succédèrent aux anciens droits des ducs jusqu'à la confiscation de la Touraine par Philippe-Auguste, qui eut ainsi le comté et la monnaie. Cette dernière, devenue royale, fut employée et copiée dans tout le monde civilisé, soit comme monnaie réelle, soit comme monnaie de compte, jusqu'au siècle dernier. — M. Deloche présente quelques observations.

M. Oppert fait une communication au sujet de la bataille de Magdolos. Hérodote parle d'une grande victoire remportée sur les Syriens, à Magdolos, par le pharaon Néchao qui se serait ensuite emparé de la grande ville de Syrie, nommée Cadytis. M. Théodore Reinach a voulu contester l'identité du combat de Magdolos avec celui de Megiddo, où périt le roi de Juda, Josias. Ce fut vers le mois d'octobre 609 avant J-C. En l'automne de l'an 605, quatre ans plus tard, on trouve encore Néchao en possession de Carchémis, sur l'Euphrate, contre laquelle il avait entrepris cette expédition. La ville *grande* de Cadytis a été assimilée à tort avec Jérusalem et avec Gaza. M. Oppert prouve que le nom de cette ville signifiait la « sainte », et ce nom s'est perpétué dans le grec « Hiérapolis », aujourd'hui Jerablis sur l'Euphrate. Des inscriptions hittites représentent Carchémis par l'image de la colombe, symbole de la sainteté. — M. Clermont-Ganneau présente quelques observations.

SÉANCE DU 6 SEPTEMBRE 1895

La place de M. Joseph Derenbourg, décédé, est déclarée vacante.

M. Héron de Villefosse communique une lettre de M. W. Helbig, associé étranger de l'Académie, annonçant la découverte récemment faite à Rome d'un monument funéraire sur lequel est représenté un *venator* de l'arène. C'est un jeune homme appuyé sur une lance et tenant dans la main droite une corde ramassée. Il porte une ceinture très large; il est chaussé de grandes guêtres montant jusqu'aux genoux et soutenues par de larges courroies de cuir; les souliers sont lacés. Son chien, assis près de lui, a le type des lévriers écossais.

M. Clermont-Ganneau lit un mémoire sur Ascalon et la ville de la colombe. Dans un très ancien texte syriaque, traduit sur un original grec aujourd'hui perdu, de la Vie de Pierre l'Ibère, prince royal de Géorgie qui occupait au v^e^ siècle le siège épiscopal de Maioumas Gaza, ville maritime servant alors de port à Gaza sur la côte sud de Palestine, il est question d'une localité sise à dix stades d'Ascalon et appelée d'un nom énigmatique. M. Raabe, qui vient de publier ce texte d'après un manuscrit de la Bibliothèque de Berlin, avait cru reconnaître dans le nom de cette localité, lu par lui Palaea, une transcription

du mot grec παλαῖα, « l'ancienne ». Mais ce prétendu nom ne correspond à rien sur le terrain. M. Clermont-Ganneau montre qu'il est la transcription d'un mot grec tout différent, *Peleia*, « la colombe », et que la localité correspond exactement, pour le nom comme pour la distance donnée, au village actuel de *Hamâmi* (en arabe — « colombe »), situé dans les environs immédiats d'Ascalon. L'origine de ce nom si fidèlement conservé semble se rattacher au culte de la colombe, qui avait à Ascalon, où s'élevait, au dire d'Hérodote, le plus ancien sanctuaire d'Aphrodite, une importance capitale, attestée par les témoignages concordants de l'histoire et de la numismatique. La donnée topographique nouvelle fournie par ce passage ainsi élucidé pourrait avoir des conséquences inattendues : c'est que le véritable emplacement de la vieille ville philistine d'Ascalon, que tout le monde s'accordait jusqu'ici à reconnaître dans les ruines de *Askalûn*, sur le bord de la mer, serait à fixer en réalité à El-Medjdel, à 4 kilomètres dans l'intérieur des terres, Askalân ne représentant guère plus que l'ancien port d'Ascalon, la Maioumas Ascalon. Ascalon rentrerait ainsi dans l'analogie générale des grandes villes de la côte philistine telles que Gaza, Azot, Yamneia, qui, toutes, s'élevaient à plusieurs kilomètres de la côte, sur laquelle chacune avait son port, sa Maioumas, formant une petite ville indépendante. — MM. Oppert et Maspero présentent quelques observations.

M. Héron de Villefosse communique, au nom de M. Boissier, une lettre de M. C. Jullian, qui annonce la découverte, à Marseille, d'un autel funéraire portant l'inscription :

D Ø M
IVLIAE SERENVAE
C Ø IVLIVS
VITALIS
PATRONAE
CVI
ET Ø MATRI
V Ø F

Serenuae est très lisible ; c'est peut-être un nom gaulois.

M. Oppert annonce que le R. P. Scheil a fait l'importante découverte d'un vase apporté à Constantinople de Telloh, et qui est le premier spécimen d'une classe de très rares monuments, celle des mesures de capacité. C'est un petit vase portant l'inscription grecque B AMA, « deux ama ». M. Scheil écrit que ce petit vase contenait à peu près 2 décilitres et demi. En ce cas, le grec ἀμα donnerait la prononciation chaldéenne du dixième du cab, que l'on ignorait. Le mot n'est pas grec : ἀμή signifie « seau à eau ».

M. Oppert fait une communication sur « un dieu banquier et commerçant », le dieu Soleil, adoré dans la ville de Sippara, sur l'Euphrate, d'après des textes commerciaux du XII^e^ siècle, c'est-à-dire, à peu près contemporains d'Abraham, publiés par un jeune savant allemand, M. Meissner.

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 1895

M. Anatole de Barthélemy communique en seconde lecture son mémoire sur la monnaie tournois.

M. Clermont-Ganneau rectifie la lecture d'un texte araméen d'Égypte mal compris jusqu'à ce jour et montre que c'est un acte de dévotion d'un nommé Azariaou au dieu Horus. Ce qui donne une véritable valeur à ce petit texte ainsi élucidé, c'est que cet Azariaou, adorateur de Jéhovah, comme l'indique son nom caractéristique, était un Israélite. On comprend l'intérêt qu'il y a à constater chez les Israélites, plusieurs siècles avant J.-C., l'emploi de la langue araméenne et l'existence d'un culte rendu publiquement à une divinité égyptienne.

M. Clermont-Ganneau continue la lecture de son mémoire sur Ascalon et la ville de la colombe.

M. Viollet fait une communication sur le principe de l'immutabilité du droit successoral dans la maison de France. Ce droit a été défini en ces termes par Torcy : « Le prince le plus proche de la couronne en est l'héritier nécessaire... Il succède... par le seul droit de sa naissance. Il n'est redevable de la couronne ni au testament de son prédécesseur, ni à aucun édit, ni à aucun décret, ni enfin à la libéralité de personne, mais à la loi. Cette loi est regardée comme l'ouvrage de celui qui a établi toutes les monarchies et nous sommes persuadés, en France, que Dieu seul la peut abolir. Nulle renonciation ne peut donc la détruire. » Chacun sait quels embarras et quelles difficultés souleva, lors du traité d'Utrecht, ce principe fameux. En 1789, la Constituante n'osa résoudre cette grave difficulté, et la Constitution de 1791 laissa expressément la question indécise. On ne parut pas avoir aperçu l'origine de ce principe constitutionnel. Il date du XV^e^ siècle. Il a été imaginé par les théoriciens patriotes qui avaient à cœur d'établir la légitimité de Charles VII, la légitimité du prince français opposé au prétendant anglais. Ils combattirent à l'aide de ce principe le traité de Troyes qui se trouvait par là frappé d'une sorte de nullité. Il s'agissait d'exclure tout candidat étranger : c'est le patriotisme et la haine de l'étranger qui ont inspiré les premiers auteurs de cette doctrine constitutionnelle.

SÉANCE DU 20 SEPTEMBRE 1895

M. O. H. Hirschfeld, correspondant de l'Académie, assiste à la séance.

M. Clermont-Ganneau achève la lecture de son mémoire sur les données géographiques relatives à la Palestine contenues dans la *Vie de Pierre l'Ibère*. Il identifie plusieurs localités qui figurent dans ce document syriaque du VI^e^ siècle et dont le traducteur allemand, M. Raabe, n'avait pu déterminer soit les noms, souvent défigurés dans le manuscrit, soit les positions sur le terrain : *Aphthoria*, à corriger en *Apollonia*, aujourd'hui *Arsoûf* (la ville de *Arsouph*, l'Apollon phénicien), entre Jaffa et Césarée, *Arikta*, à corriger en *Sarepta*, ville fameuse par le miracle d'Élie, entre Sidon et Tyr; *Beth Tapchâ*, à corriger en *Beth Ikchâ*, aujourd'hui *Beit Iksâ*, localité située à 6 kilomètres et demi dans le nord-ouest de Jérusalem; *Kephar Se'artâ*, aujourd'hui *Cha'artâ*, à 18 kilomètres dans le

nord-est de Gaza; *Magdal*, Toûthâ, à corriger en *Thaouathâ*, et à identifier avec *Thabatha*, patrie du célèbre saint Hilarion, fondateur du premier couvent de Palestine, dont M. Clermont-Ganneau propose de fixer l'emplacement à Tell-El-Adjoul, à environ 7 kilomètres au sud de Gaza, non loin de l'embouchure du Ouâdy Ghazzé. Il termine par quelques observations sur une autre localité de la banlieue de Gaza, nommée *Canope*, probablement à l'instar de la Canope d'Alexandre, parce qu'on allait y faire la fête, ce que les anciens appelaient le *canobisme*. Et, à ce propos, il discute incidemment le sens d'un mot hébreu qui se rencontre deux fois seulement dans la Bible et qu'on a traduit jusqu'ici par *puce*; il propose, pour diverses raisons philologiques et exégétiques, d'y reconnaître non la puce, mais le moucheron.

M. Homolle présente les relevés du Trésor dit « de Siphnos », et il expose les raisons pour lesquelles il croit devoir substituer à ce nom celui de Trésor de Cnide. Pausanias dit formellement que les Cnidiens avaient un trésor, mais sans en indiquer la place avec précision ; il semble même le reporter au delà des Trésors de Thèbes et d'Athènes; mais il permet également de supposer que ce monument pourrait être voisin du Trésor de Sicyone où se trouvaient diverses offrandes de Cnide et de Leptis, sa colonie. La découverte de la doucine du temple à l'angle de laquelle on aperçoit parmi les rinceaux un *lion marchant*, suggère l'idée que ce lion est un épisème, et celui de la ville de Cnide. Si l'on admet cette attribution à Cnide, colonie argienne, ville de l'Asie Mineure, on se rendra compte des particularités épigraphiques (lambda argien, comme dans le plat rhodien de la collection Salzmann) et iconographiques (sujets empruntés aux légendes péloponnésiennes et asiatiques), comme aussi des sujets de l'architecture (ornementation ionique) et des sculptures, apparentés à la fois aux œuvres cnidiennes d'Asie et aux œuvres péloponnésiennes de la Sicile. Toutes les difficultés qui existaient pour Siphnos disparaissent dès qu'on parle de Cnide. M. Homolle fait ensuite circuler des photographies représentant les chantiers actuellement exploités, et les objets de bronze, de céramique, des statues et bas-reliefs en tuf et en marbre récemment découverts.

M. Clermont-Ganneau annonce la découverte, en Syrie, d'une inscription phénicienne de cinq ou six lignes paraissant dater du VI^e^ siècle avant J.-C. et où se trouve mentionné le roi d'Assyrie. La langue employée dans ce monument semble être incontestablement le phénicien.

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 1895

M. G. Julliot, président de la Société archéologique de Sens et conservateur du Musée gallo-romain de cette ville, communique un travail accompagné de plusieurs dessins, à l'aide desquels il a essayé de restituer la façade d'un établissement thermal, qui aurait été élevé à Sens par les Romains dans le courant du I^er^ siècle après J.-C. Pour arriver à ce résultat, M. Julliot s'est servi des dessins, à une même échelle, de trente et une pierres du Musée, à l'aide desquelles il a pu reconstruire une façade d'environ 20 mètres de longueur sur 12 mètres de hauteur, comprenant quatre immenses fenêtres, séparées les unes

des autres par des colonnes engagées dans des murs tout couverts de riches sculptures d'ornement. Les soubassements de ces fenêtres sont décorés de bas-reliefs relatifs à des scènes empruntées à des thermes et à la Gigantomachie. Les couronnements sont des hauts-reliefs représentant des vaisseaux flottants ou des quadriges sortant de la mer, conduits par des génies et portant des divinités.

M. Babelon fait une communication sur la gravure en pierres fines à l'époque carolingienne. Après avoir démontré que la glyptique était tombée dans une décadence profonde à l'époque mérovingienne, M. Babelon signale une renaissance brillante de cet art au IXe siècle, sous les successeurs de Charlemagne. Cette renaissance est prouvée par divers monuments : un grand disque de cristal représentant l'histoire de Suzanne, gravé par l'ordre de Lothaire II, roi de Lotharingie, et conservé au Musée Britannique; une intaille du Musée de Rouen représentant le baptême du Christ; enfin un certain nombre de crucifixions. L'une de ces dernières gemmes a été récemment acquise par M. Babelon pour le Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale. Après le milieu du Xe siècle, la gravure en pierres fines retombe dans la barbarie, d'où elle ne sortit de nouveau qu'au temps de Suger. — M. Deloche signale à M. Babelon deux passages du *Traité de Diplomatique* et des *Annales O. S.-B.* où il est parlé de pierres gravées. — M. Robert de Lasteyrie croit que les conclusions de M. Babelon pourraient être plus affirmatives encore et qu'il s'est laissé influencer par l'opinion de J. Labarte, dont il prouve lui-même la fausseté.

M. J. Halévy communique l'interprétation de quatre inscriptions incomplètement publiées et insuffisamment expliquées jusqu'ici. Les deux premières sont phéniciennes et se rapportent, l'une à des vœux faits par un dynaste de Lapithos, en Chypre, au dieu Melqart-Poseidon, en faveur de son père, lorsque ce dernier atteignit l'âge de cent et de cent deux ans; l'autre, très fragmentaire, vient d'un dynaste phénicien établi à une époque encore incertaine dans le voisinage de Zindjirli. Des deux autres inscriptions, la première figure sur un bas-relief représentant le roi Barrekoub entouré de sa cour et de ses guerriers. Elle révèle un dieu sémitique nouveau, *Bilharrân*. La seconde inscription, appartenant au même roi, mentionne la construction de deux temples consacrés aux mânes des rois de Samal, lesquels seront ainsi pourvus, dit littéralement le texte, d'une maison d'été et d'une maison d'hiver. On voit combien le culte des ancêtres était développé en Syrie au VIIIe siècle avant J.-C.

SÉANCE DU 4 OCTOBRE 1895

M. Maspero, président, annonce que l'Institut tout entier prend part à la perte qui frappe l'Académie française et l'Académie des sciences en la personne de M. Pasteur, et lève la séance en signe de deuil.

SÉANCE DU 10 OCTOBRE 1895

L'Académie fixe sa séance publique annuelle au 15 novembre.

M. Maspero, président, annonce que, le 23 octobre, un service funèbre sera célébré à Saint-Germain-des-Prés par Mgr Perraud, évêque d'Autun, de l'Académie française, pour le repos de l'âme des membres de l'Institut décédés depuis sa fondation.

Le P. Delattre écrit de Saint-Louis de Carthage, à la date du 6 octobre 1895, qu'il compte, ce mois-ci, à l'occasion des fêtes du Centenaire de l'Institut, remettre à l'Académie pour le Musée du Louvre plusieurs pièces archéologiques de l'époque punique, masques, figurines, bijoux en or et en argent, scarabées, etc. Il insiste, à la fin de sa lettre, sur les difficultés que présente l'exploration méthodique et profonde du sol de la Carthage punique.

L'Académie procède à l'élection des membres des commissions suivantes :

Prix ordinaire ou du budget : MM. Delisle, Hauréau, Paris et l'abbé Duchesne;

Prix Estrade-Duclos : MM. Delisle, Bréal, Croiset, Barbier de Meynard, Boissier et l'abbé Duchesne;

Prix Bordin : MM. Girard, Perrot, Weil et Boissier;

Prix Loubat : MM. Schefer, Oppert, Sénart et Hamy.

La séance du 25 octobre est reportée, à l'occasion des fêtes du Centenaire de l'Institut, au mardi 22.

M. Héron de Villefosse est désigné comme lecteur pour la prochaine séance trimestrielle.

M. Gauckler, chef du Service beylical des antiquités et arts, présente les résultats complets des fouilles qu'il a exécutées depuis deux ans à Oudna, l'ancienne *Uthina*, au moyen d'une subvention du Ministère de l'Instruction publique, des fonds mis à sa disposition par M. René Millet, résident général en Tunisie, et du crédit de 2,000 francs qui lui a été accordé par l'Académie sur le legs Piot. Ses recherches avaient pour but l'étude des conditions générales de l'habitation romaine en Afrique aux premiers siècles de notre ère. Elles ont amené la découverte d'une grande villa appartenant à deux riches propriétaires fonciers de la famille des Laberii. Cette construction a été déblayée en entier, ainsi que ses annexes et les thermes privés qui en dépendaient. Une quinzaine d'autres maisons particulières ont été reconnues et partiellement dégagées dans le même quartier qui devait être habité par l'aristocratie d'Uthina. Aucune n'est postérieure au règne de Constantin ; les plus anciennes datent du temps des Antonins. Elles sont toutes construites à peu près sur le même plan. Elles sont décorées avec un très grand luxe. Deux belles statues en marbre blanc, plusieurs peintures murales, de nombreux fragments d'architecture et de sculpture, des poteries, monnaies et bijoux en ont été retirés pour être déposés au Musée du Bardo. Ce qui distingue surtout les villas d'Oudna, c'est la richesse et la beauté des mosaïques à sujets figurés dont elles sont entièrement pavées. Quatre-vingt-sept mosaïques à sujets figurés y ont été découvertes. On y trouve reproduite toute la série des sujets habituellement traités par les mosaïstes africains : scènes mythologiques telles que l'enlèvement d'Europe, Endymion, Dionysos faisant don de la vigne à Ikarios, Orphée charmant les animaux; représentations de divinités : Bacchus et son thiase, Vénus et son cortège

d'Amours, Diane chasseresse, Minerve, Apollon, Hélios, Cérès, Hercule, surtout les divinités de la mer, Neptune armé de son trident, debout sur un char ou assis sur un monstre marin, Amphitrite, l'Océan, les Néréides, les Sirènes; scènes familières et rustiques tirées de la vie journalière, scènes de chasse et de pêche extrêmement variées, collections d'animaux et de plantes. L'étude de ces mosaïques en elles-mêmes et dans leur rapport avec les pavements analogues déjà connus a permis à M. Gauckler d'établir la loi de l'évolution que suit la mosaïque romaine en Afrique aux premiers siècles après J.-C. : elle va du réalisme au symbolisme, du concret à l'abstrait, du décor vivant au décor géométrique, traversant plusieurs périodes que l'on peut caractériser ainsi : période de plein épanouissement au temps des Antonins et des Sévères; période de transition, du milieu du IIIe siècle à l'avènement de Constantin; période chrétienne, qui commence avec la Renaissance constantinienne. Les mosaïques d'Oudna appartiennent pour la plupart à la première période, et se placent pour leur valeur artistique au premier rang de celles qui ont été jusqu'ici découvertes en Afrique. — M. Gauckler termine en annonçant la découverte toute récente, à Mdeina, par MM. Ordioni et Quoniam, lieutenants au 3e bataillon d'Afrique, d'une villa romaine analogue à celle d'Oudna et qu'il se propose de décrire ultérieurement à l'Académie. Il fait circuler les photographies prises par lui au cours des travaux et les plans et aquarelles exécutés sous sa direction par MM. Sadoux, inspecteur-adjoint du Service des antiquités, et Pradère, conservateur du Musée du Bardo. — MM. Perrot, Boissier et Clermont-Ganneau présentent quelques observations.

SÉANCE DU 18 OCTOBRE 1895

L'Académie se forme en comité secret.

M. Wolfgang Helbig, associé étranger, présente une boîte en bronze haute de 0m,75 et large de 0m,06 décorée d'un buste de femme en haut-relief et contenant quatre osselets qui remplissent exactement le creux du buste. Ce dernier représente une jeune femme qui, d'un geste gracieux, a ramené son manteau au-dessus de sa tête et autour de sa joue droite. Une branche de lierre, dont trois grappes seulement subsistent, entourait le front. Faite de la même manière, la branche elle-même remplissait, sans aucun doute, le creux horizontal qui coupe la partie intérieure de la tête. A cette branche étaient attachées deux bandelettes qui retombent sur les épaules. Le blanc des yeux est également rendu par une incrustation d'argent; les pupilles manquent. Une anse ou des chaînettes qui servaient à suspendre la boîte étaient insérées dans les deux œillets fixés au sommet de la tête. Comme cette boîte a été vendue à un amateur établi à Rome par un Napolitain, elle provient, semble-t-il, de la Campanie. Elle offre, pour le style, une analogie frappante avec les terres cuites trouvées, près de Capoue, dans des tombes et des couches que l'on attribue généralement au IIIe siècle avant J.-C. Il y a parmi ces terres cuites des figurines de femmes dont le manteau est disposé de la même façon que dans le buste

décrit par Helbig. La boîte qu'il présente doit donc être également un produit de l'art campanien hellénisé du IIIe siècle avant J.-C.

M. Clermont-Ganneau explique une inscription grecque de Hauran (Syrie), que l'on avait jusqu'ici mal lue et mal comprise. Il montre que c'est une dédicace faite à un Jupiter nommé *Saphatonien*, c'est-à-dire du pays de *Saphatt* qui aujourd'hui encore a conservé son ancien nom sous la forme *Safa*, et d'où justement provient l'inscription.

M. le docteur Hamy présente, de la part de M. Vétillard, ingénieur en chef des ponts et chaussées, deux photographies montrant deux faces d'un objet de forme grossière ramenées il y a quelques jours par la drague qui nettoie la passe en avant des jetées du Havre. Les deux faces sont ornées d'entrelacs élégants et de bandeaux portant des inscriptions dans lesquelles il n'est pas trop difficile de reconnaître des *runes* de la période chrétienne. La pierre terminée en pointe ressemble beaucoup à quelques-unes de celles que l'on peut voir figurées dans les grands recueils de Stephens, de Wimmer, etc. Ce n'est que lorsque le monument du Havre aura été déchiffré par un homme compétent qu'il sera possible de risquer une hypothèse pour expliquer sa présence à l'entrée de la baie de Seine.

L'Académie met au concours les questions suivantes : pour le prix Bordin, à décerner en 1898 : *Dresser le catalogue des peintures de vases dont les sujets paraissent empruntés au drame grec* (*tragédie, comédie, drame satyrique*); *s'en servir pour restituer, s'il y a lieu, le sujet des pièces perdues*; — pour le prix ordinaire, à décerner également en 1898 : *Études sur les sources des martyrologes du* IXe *siècle. (On se bornera aux textes primitifs, en négligeant les adjonctions postérieures.)*

En raison des fêtes du Centenaire de l'Institut, l'Académie décide qu'elle ne se réunira pas le vendredi 25 octobre.

(*Revue critique.*) Léon Dorez.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

M. Salomon Reinach a reçu la lettre suivante :

Paris, 7 décembre 1895.

Vous m'avez fait l'honneur de me demander une note sur les procédés employés dans l'atelier de la *Collection Caranda* [1], pour extraire la couche d'oxyde de fer qui recouvre généralement les plaques de ceinturon en fer qu'on rencontre dans les sépultures mérovingiennes et qui cache le riche damasquinage d'or et d'argent dont ces pièces avaient été ornées.

1. Il s'agit de la célèbre collection gauloise et mérovingienne formée par M. Frédéric Moreau au cours des fouilles dont Caranda a été le centre. — *Réd.*]

Pour vous donner satisfaction, il me suffira de vous citer plusieurs cas où de bons résultats ont été obtenus par les procédés que je vais rappeler :

1° Dans la *Nécropole de Caranda* (pl. 23) est représentée une série de cinq plaques de ceinturon en fer, dont l'oxyde a été enlevé avec la lime et le burin, et dont voici la description :

Du n° 1 au n° 6, boucles et plaques en fer ayant conservé une partie de leurs ornements en argent. Généralement, les boucles et plaques de ceinturon en fer, provenant des sépultures de Caranda, avaient été décorées d'ornements pratiqués sur une légère feuille d'argent, qui recouvrait leur face extérieure. Nous avons pu faire reparaître, en nous servant de la lime et du burin, sur plusieurs de ces plaques (figures 1, 2, 4, 5 et 6), une partie de leurs ornements primitifs, en les dégageant de la couche d'oxyde très épaisse et toujours très dure qui les recouvrait. La figure 2 est un fragment de boucle en fer envahie par la rouille, qui n'a été l'objet d'aucun travail.

2° Dans la *Nécropole d'Aiguisy* (1884, pl. 48 de la nouvelle série) est représenté un autre groupe de boucles et plaques de ceinturon en fer damasquiné d'or et d'argent, avec le texte suivant :

« Chacune des pièces que nous reproduisons sur la planche 48, nouvelle série, n'offrait, au sortir de la terre, qu'une masse d'oxyde, dont la forme était à peine appréciable, comme celle de la figure 1, qui n'a subi aucun travail.

« Leur restauration entreprise dans notre atelier était fort difficile et pour exécuter ce travail délicat et long, il a fallu, selon les conseils de l'heureux et habile explorateur de la Bourgogne, H. Baudot, s'armer de patience pour pénétrer jusqu'aux filets d'argent, et savoir s'arrêter à temps pour ne pas dépasser ce mince filet qu'un coup de lime ou de burin, donné mal à propos, aurait bientôt détruit.

« On ne peut arriver aux dessins, formés par les filets d'argent, et les découvrir, qu'en détruisant la couche d'oxyde souvent très épaisse et toujours très dure qui les recouvre et cela sans recourir à l'emploi des acides qui détruiraient la pièce entière. »

3° Enfin, la *Nécropole de Nanteuil-Notre-Dame* (1892) nous a livré une remarquable série de boucles, plaques, contre-plaques et appendices en fer damasquiné d'or et d'argent (pl. 144, 145, 146, 147 de la nouvelle série). Voici ce que dit à ce propos le procès-verbal des fouilles :

« Remercions nos jeunes collaborateurs Albert Desboves et Émile Marlin des soins et de l'habileté dont ils ont fait preuve dans la restauration de ces plaques en fer, et surtout de la mise au jour des remarquables damasquinures d'or et d'argent qu'une couche épaisse de rouille avait totalement envahie.

« C'était un travail fort délicat, car il est beaucoup plus difficile d'enlever la couche d'oxyde de fer qui recouvre les pièces damasquinées que celle qui recouvre les pièces plaquées. Cela se conçoit facilement : la feuille d'argent interposée entre la plaque en fer et l'oxyde, qui a pénétré sur l'argent par quelque solution de continuité, et s'y est étendue avec le temps, n'adhère pas à l'oxyde d'une manière aussi complète que le fer lui-même, avec lequel cet oxyde fait corps. »

Dans les pièces damasquinées, au contraire, il n'existe aucune interposition : le filet d'argent est noyé dans le fer qui ne présente plus qu'un corps plus ou moins décomposé par le travail de l'oxydation. L'oxyde ne peut plus s'enlever par écailles, se détachant de l'argent comme dans les boucles plaquées. On ne peut donc arriver aux dessins formés par les filets d'argent qu'en détruisant cette couche d'oxyde avec la lime et le burin, et non pas par le moyen des acides.

Veuillez agréer, etc.

E. Marlin.

— *École française de Rome. Mélanges d'archéologie et d'histoire*, XV^e^ année, fasc. v, juin 1895. — Léon Dorez, *L'hellénisme d'Ange Politien*. — St. Gsell, *Stafis (Périgotville) et Thamalla (Tocqueville)*. — P. Fabre, *Un vidimus de Conrad, archevêque d'Athènes*. — Léon-G. Pélissier, *Note sur les relations politiques de Louis XII avec Cottignola*. — A. Coulon, *Fragment d'une chronique du règne de Louis XI*. (Tous ces articles ont leur intérêt; mais il n'en reste qu'un seul qui touche à l'antiquité. Le nouveau directeur de l'École ne nous en voudra pas si nous exprimons le vœu que, dans un recueil qui se publie à Rome, au centre de tant découvertes, une place un peu moins restreinte soit faite à l'histoire ancienne, à l'épigraphie et à l'archéologie classique. Ce serait déjà nous rendre service que nous donner, par une analyse parfois un peu développée des *Notizie degli scavi*, quelque idée des trouvailles qui se font sur les divers points du royaume. Une chronique des fouilles italiennes, analogue à celle que plusieurs recueils périodiques nous donnent pour la Grèce, serait une innovation des mieux accueillies.)

— *Deutscher Palaestina Verein*. — *A.* Zeitschrift, vol. XVIII, fasc. 1 : Anderlind, *Les chevaux de race espagnole dans les écuries de Salomon* (ne serait pas éloigné de croire, avec Lopez Martinez, que Salomon aurait reçu des chevaux d'Espagne par l'intermédiaire des Phéniciens, et que c'est de cette race importée que viendrait la race arabe?!). — Sandreczki, *Études sur la lèpre*. — Zinsser, *Remarques sur l'état de la question médicale concernant la lèpre*. — Van Kasteren, *Extraits du Livre des femmes* (recueil de folk-lore arabe fait par un indigène de Homs).

— Fasc. II : Schumacher, *Es-Salt* (description de la ville et de quelques antiquités des environs)[1]. — Schlatter, *Gadara n'est pas Gezer* (les évêchés de Gadara des listes des conciles désigneraient non pas Gezer mais deux villes homonymes d'outre-Jourdain, Oumm Keîs et es-Salt[2]. — Röhricht, *Additions à la géographie de la Terre-Sainte à l'époque des Croisades*. — Owsepian, *Mosaïque avec inscription arménienne nouvellement découverte au nord de Jérusalem* (phototypie). — Budde, *Commentaires bibliques tirés de la comparaison avec la vie des peuplades turques, d'après Radloff* (rapprochements bien forcés et

1. M. Schumacher, qui est un ingénieur émérite, aurait bien dû nous donner un plan de la ville. J'en possède un en manuscrit, dressé très sommairement, à ma demande, il y a quelque vingt-cinq ans, par feu l'abbé Morétain.

2. On a voulu la rattacher au couvent de Saint-Polyeucte : mais il y avait bien d'autres couvents arméniens situés dans ces parages de la Ville Sainte (voir leur énumération dans les *Archives de l'Orient latin*, II, B, p. 395). — C. C.-G.

peu probants). — Gelzer, *La liste des villes de Palestine de Georges de Cypre* (réplique aux idées de Schlatter ; maintient, avec raison, il semble, le caractère civil de cette liste qu'on a voulu considérer comme un simple *taktikon* ecclésiastique ; la Gadara épiscopale est bien Gezer). — Bibliographie.

B. Mittheilungen, n° 4 : Kersten, *Courte notice sur son récent voyage en Palestine*. — Guthe, *Inscription arménienne en mosaïque du mont des Oliviers*. — Buhl, *Discussion du passage obscur de* Josué, xiii, 3 *et suiv.* (relatif à la partie du pays de Chanaan non conquise par Israël). — Nestle, *Le vin vieux et le vin nouveau* (dans la parabole évangélique). — *Le Térébinthe de Mamré*.

N° 5 : Brünnow, *Excursion de Jérusalem à Madeba* (quelques vues en photogravure). — Nouvelles diverses.

— *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, vol. XLIX, fasc. III : Bacher, *Les commencements de la grammaire hébraïque* (suite et fin). — Grierson, *La phonologie des dialectes modernes indo-aryens*. — Burkhard, *Yousouf Zoulaikhâ, poème en kachmîrien*. — Oldenberg, *La question du calendrier védique et de l'âge du Véda reprise à nouveau*. — Mills, *Sur l'ambiguité (polyphonie) de certains caractères de l'alphabet zend*. — Bibliographie.

— *Revue des Études grecques*, t. VIII, n° 30, mai-juin 1895. — Partie administrative. — Partie littéraire. — S. Reinach, *Un nouveau sarcophage peint de Clazomène* (planche. Le monument est intéressant, et l'article a de plus le mérite de donner la bibliographie de tous les travaux antérieurs qui ont été consacrés à des monuments du même genre). — M. Holleaux, *Recherches sur la chronologie de quelques archontes béotiens*. — Th. Reinach, *A qui sont dédiées les Poliorcétiques d'Apollodore?* — L. Lévy, *Études sur la vie municipale de l'Asie Mineure sous les Antonins* (1re série). — L. Omont, *Une relation vénitienne du siège d'Athènes en* 1687. — *Chronique*. — *Correspondance grecque*. — *Actes de l'Association, ouvrages offerts*. — *Bibliographie*. — *Comptes-rendus bibliographiques*.

— *Proceedings of the Society of Biblical Archaeology*, t. XXVII, 25e session, 5e séance, 7 mai 1895. — C. J. Ball, *Le testament de Jacob* (*Genèse*, ch. xlix). — Le Page Renouf, *Note sur la longueur et la largeur dans la langue égyptienne*. — *Le Livre des Morts, chapitre* cxxiv. — A. Widemann, *Deux monuments à formule votive pour une personne vivante*. — W. Nash, *Une statuette d'Isis* (planche). — Fritz Hommel, *Notes assyriologiques*. — H. Sayce, *Addition à un article antérieur sur les inscriptions cariennes et lydiennes*. — P. Pierret, *La coudée royale du Musée égyptien du Louvre*.

— *Bullettino della Commissione archeologica comunale di Roma*, 23e année, 2e fascicule de 1895. — R. Lanciani, *Le panorama de Rome, dessiné par Antoine Van Den Wyngaerde, vers l'année* 1560 (pl. VI-XIII. C'est, au jugement de l'auteur, le plus important de tous les documents de ce genre, qui soient arrivés jusqu'à nous). — R. Lanciani, *Les fouilles du Colisée et les thermes de Titus*. (Démontre que, contrairement à l'opinion généralement admise jusqu'ici, les thermes de Titus étaient distincts de ceux de Trajan.)

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES ANNONCÉS SOMMAIREMENT

1. Don Federico Olmeda. *Memoria de un viaje á Santiago de Galicia ó examen crítico musical del códice del papa Calisto II, perteneciente al Archivo de la catedral de Santiago de Compostela.* Burgos, Imprimerie de Polo, 1895. 85 p., suivies de trois planches de musique.

2. H. de la Ville de Mirmont. *Le navire* Argo *et la science nautique d'Apollonios de Rhodes* (Extrait de la *Revue internationale de l'enseignement*, 15 septembre 1895). « Le poète a fait la restitution exacte de ce que devait être un navire primitif, au temps de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*... Apollonios n'est pas forcé, comme les poètes classiques, de se soumettre aux convenances du public... Il jouit d'une indépendance littéraire absolue et peut faire œuvre d'érudition à sa fantaisie. Mais ces franchises sont achetées chèrement : s'il n'a pas à se soucier du public, c'est que le public ne se soucie pas de lui... La poésie n'est plus nationale, mais personnelle et savante » (p. 58 et 60).

3. E. Chavannes, *Rapport annuel fait à la Société asiatique dans la séance du 20 juin* 1895 (Extrait du *Journal asiatique*). Imprimerie nationale, 1895, 182 p. — Beaucoup plus complet et par endroits non moins attachant que les rapports de feu James Darmesteter.

4. *Kunstgewerbliches Museum der Handels- und Gewerbekammer in Prag. Bericht des Curatoriums für das Jahr* 1894. Prague, Otto, 1895. — Le 9 février 1894, le Landtag a accordé une subvention de 300,000 florins pour la construction d'un Musée d'art industriel. A la fin de 1894, l'inventaire des collections comprenait 5922 n^os^ ; le nombre des visiteurs en 1894 s'est élevé à 52,513, dont 1,558 payants.

5. G. Dehio. *Ein Proportionsgesetz der antiken Baukunst und sein Nachleben im Mittelalter und in der Renaissance.* Strasbourg, Trübner, 1895, 36 p. et 60 planches. — Dans une brochure publiée en 1892, l'auteur a cru reconnaître que le triangle équilatéral avait servi de *norma* aux architectes des monuments gothiques ; ses recherches ultérieures l'ont amené à la conviction que la même règle prévaut dans l'architecture romane et a son point de départ dans l'art grec et romain. Ainsi, dans le Panthéon à Rome, le grand diamètre (de niche à niche) est la base d'un triangle équilatéral ayant son sommet au milieu de la corniche qui encercle l'ouverture supérieure. Le *schema* de la Tour des Vents à Athènes se réduit à deux triangles équilatéraux opposés par la base ; il en est de même pour le monument de Lysicrate. Le côté faible de cette théorie, comme de toutes les théories analogues, c'est que les *points critiques*, servant de repères à la construction géométrique, se déplacent avec une singulière facilité.

6. A. F. R. Knötel. *Homeros, der Blinde von Chios und seine Werke.* Leipzig, Grunow, 1895, 392 p. — Ouvrage de dilettante, amusant d'ailleurs, où Wolf, Lachmann et la critique en général sont encore plus maltraités que dans les préfaces de feu Pierron. L'auteur parle d'Homère comme s'il avait eu la bonne fortune de vivre dans son intimité. « Dans le jeune Mélésigène brûlait,

comme le prouve son hymne à Arès (œuvre de sa jeunesse) le plus violent feu guerrier — un feu qu'il devait peut-être à son père inconnu. Il croyait à Mars (*sic*) comme à son étoile. Volontiers, comme il le dit lui-même, il serait devenu homme de guerre, mais il réfléchit que l'humilité de sa naissance ne lui permettait pas d'atteindre, dans cette carrière, de grands résultats, etc. » (p. 118). Il y a beaucoup de jolies choses de ce genre dans le volume de M. Knötel, déjà connu par un ouvrage sur l'Atlantide et le peuple des Atlantes.

7. G. B. Lugari. *S. Bonifazio e S. Alessio sull'Aventino*. Rome, Cuggiani, 1894, 50 p. — L'auteur défend l'authenticité de l'histoire de Boniface contre l'« hypercritique » de l'abbé Duchesne (*Mél. de Rome*, t. X, p. 225). Cette dissertation a été lue à l'Académie pontificale romaine.

8. G. B. Lugari. *Dissertatio ad legem unicam codicis de thesauris*. Rome, Cuggiani, 1894, 45 p. — Étude historique sur *Cod. Lib. X, tit. XV, de thesauris*, que ne devra pas négliger l'auteur d'un travail rétrospectif sur la législation des fouilles « depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. »

9. C. Mars. *Saggio dell' intero catalogo di centosei codici greci della Biblioteca angelica in Roma, totalmente descritti ed illustrati*. Fac. I. Rome, 1894, 41 p.

10. G. E. Rizzo. *Questioni stesicoree*. I. *Vita e scuola poetica*. Messine, Amico, 1895, 79 p. — Première partie d'une monographie considérable, écrite *con amore*, mais aussi avec critique et une connaissance très étendue des travaux modernes.

11. Margaret Stokes. *Notes on the cross of Cong*. Printed for private circulation only, 1895. In-4° avec deux magnifiques planches photochromiques d'après des peintures de l'*autrice*. La croix-reliquaire de Cong (nom d'une abbaye de moines Augustins) fut faite pour Muireadach O'Duffy, archevêque de Connaught, qui mourut en 1150. Un exemplaire de la dissertation de Mlle Stokes est déposé à la Bibliothèque de l'Institut.

12. Vincenzo Maestri. *Di alcune costruzioni mediœvali dell' Appenino Modenese. Cenni monografici*. Modène, 1895. In-4°. — Fasc. I. *La pieve di Trebbio*, avec planches (chapiteaux remarquables, pl. II, IV). — Fasc. II. *La pieve di Rocca S. Maria* (autres chapiteaux, pl. III, IV). — Fasc. III. *La pieve di Renno* (pilastres, pl. III). Ces monographies, fort bien illustrées, sont importantes pour l'histoire de l'architecture médiévale en Italie.

13. M. Hoernes. *Zur Chronologie der Gräber von Santa Lucia am Isonzo* (Extrait de l'*Archiv für Anthropologie*, t. XVIII). — Premier essai d'une classification chronologique des types industriels de l'époque de Hallstatt, si richement représentée dans la nécropole de Santa Lucia (fouilles de Marchesetti).

14. L. Buchhold. *Die Antikensammlungen des grossherzoglichen Museums in Darmstadt*. 1895, 152 p. — Bon catalogue avec références bibliographiques et un index. Il comprend : 1° les modèles d'architecture du Musée de Darmstadt (série fort riche) ; 2° les monuments gallo-romains et germano-romains ; 3° les antiquités grecques et romaines ; 4° les moulages de statues antiques. L'ouvrage est moins un catalogue qu'une sorte de résumé de l'archéologie classique éclairé par les monuments du Musée de Darmstadt.

15. Musée national du Louvre. *Catalogue des moulages en vente au palais*

du Louvre. Pavillon Daru. 1896, 52 p. — Ce catalogue énumère près de 1500 moulages qu'on peut se procurer à l'atelier du Louvre, avec l'indication des prix. On peut se demander si des mentions comme celles-ci (p. 8) : *Torse inconnu. Torse de jeune homme*, sont bien propres à éclairer les acquéreurs.

16. R. V. Scaffidi. *Tyndaris. Storia. Topografia. Avanzi archeologici.* Palerme, 1895, 107 p., avec une carte de la ville ancienne. — Petit livre incorrectement imprimé, mais dont la patrie topographique repose sur une étude directe et consciencieuse des lieux.

17. L'abbé X..., prêtre à Marseille. *Voie Aurélienne aux Figons.* Aix, 1895, 50 p., avec 3 cartes et 7 planches. — La voie Aurélienne, passant par Gênes, Nice, Fréjus et Aix, peut être suivie sans conteste d'Aix à Saint-Mitre, jusqu'à l'endroit dit les Mourgues, où l'on a découvert un milliaire. Depuis les Mourgues jusqu'au plateau d'Éguilles, le fil était perdu ; l'abbé X. annonce qu'il a retrouvé le tracé, qui se confond avec la route actuelle, et l'étudie surtout au passage du hameau des Figons. Une des planches (non numérotée) reproduit une intéressante tête barbue en grès coquillier découverte dans la localité en question.

18. C. Moratti. *Saggi dalle tavole Iguvine.* Turin, 1895, 9 p. — Observations sur divers passages des Tables Eugubines, avec traduction.

19. E. Carette. *Les assemblées provinciales de la Gaule romaine.* Paris, Picard, 1895, 503 p. — Cette thèse de doctorat en droit n'est pas une simple compilation : l'auteur discute sur plusieurs points avec ses prédécesseurs, MM. Guiraud, Beurlier, etc. On peut regretter qu'il ait trop souvent repris les questions *ab ovo* et qu'il tienne compte des auteurs modernes plus que des textes. P. 41 : « D'après Servius, Bacchus dans Virgile serait la personnification de César. » En note, il n'y a pas de renvoi à Servius, mais à Michelet, *Histoire romaine*, t. I, p. xii.

20. *Catalogo generale delle riproduzioni fotografiche nel stabilimento Lombardi à Siena.* Sienne. — Indication sommaire de 2,202 photographies reproduisant des monuments de l'art siennois ou des objets d'art des collections de Sienne. Les peintures de Liberale da Verona, de Duccio et de Sodoma y sont très richement représentées.

21. *Catalogo dello stabilimento fotografico di Romualdo* Moscioni. Roma, via Condotti, 10. — Très utile catalogue de plusieurs milliers de photographies embrassant toute l'histoire de l'art à Rome, à Naples, à Milan, etc. Le même éditeur-photographe a reproduit récemment quelques-unes des magnifiques statues, nouvellement découvertes, qui sont conservées au Musée des Thermes à Rome, entre autres le chef-d'œuvre inédit qui rappelle le type de la Vénus Genetrix (n° 6156). Salomon Reinach.

Ujabb adalékok az aldunai zuhatagok sziklafeliratihoz (*Nouvelles contributions aux inscriptions des cataractes du Bas-Danube, suivies d'une étude sur la défense de la frontière de la Dacie jusqu'à l'avènement de Trajan*), par Gabriel Téglás. Budapest, Académie, 1894, 56 p. in-folio.

Les travaux archéologiques et épigraphiques que l'Académie hongroise pu-

blie passent ordinairement inaperçus. Pourtant, quelques-uns d'entre eux mériteraient un meilleur sort. Dans les vingt dernières années, un mouvement très intense se manifeste pour l'exploration des antiquités et inscriptions romaines de la Pannonie, de la Dacie et de la Mésie, dont le *Corpus Inscriptionum* a maintes fois profité. Depuis que Desjardins et Romer ont publié les *Monuments épigraphiques du Musée national hongrois* (1873), des savants comme Torma (*Études sur le limes Dacicus* et *Sur l'amphithéâtre d'Aquincum*), Froehlich (*Ancienne géographie de la Pannonie*), Kuzsinszky (*Aquincum*), Lipp (*La nécropole de Keszthely*) et Téglás (*Études sur la Dacie*) ont donné des travaux remarquables sur l'épigraphie romaine, sans rien dire des publications sur les antiquités préhistoriques et de l'époque de la migration des peuples dues à Pulszky, Hampel, Ováry, et les restaurations des anciens monuments hongrois entreprises par Henszlmann, Myskovszky et d'autres.

La publication que nous annonçons est une nouvelle preuve de la vitalité de ces études en Hongrie. M. Téglás, avec l'appui du ministre du Commerce, des Voies et Communications, M. Lukács, lui-même érudit et archéologue, a profité des travaux techniques exécutés en ce moment aux cataractes du Bas-Danube pour reconstituer définitivement le texte des inscriptions gravées dans des rochers, inscriptions que Marsigli avait déjà signalées il y a deux siècles, mais qui, jusqu'ici, à cause des difficultés matérielles, étaient restées inaccessibles. Marsigli (*Danubius*, II, 53) parle de « tres lapides petrae montis incisi paululum supra Tatalia » et les épigraphistes de notre siècle ont réussi à trouver leur emplacement entre les cataractes de Kozla-Dojke et Izlas. Téglás, en étudiant les lieux, a non seulement donné une transcription plus exacte, mais a découvert en même temps une quatrième inscription d'une grande importance. Les quatre inscriptions qui se rapportent aux travaux exécutés au premier siècle de notre ère pour rendre viable cette contrée, sont : deux tables de Tibère, une table de Vespasien et une de Domitien. A 40 kilomètres d'Izlas se trouve la table de Trajan que Benndorf a expliquée le premier en 1874 et qui se trouve dans le *Corpus inscr.*, III, Suppl. 8267. Puisque le *Corpus* a donné les trois tables mentionnées par Marsigli, sans en avoir pris une copie exacte (*Corp.*, III., XII. *Viae Moesiae infer.*), nous transcrivons non seulement l'inscription de Domitien jusqu'aujourd'hui inconnue et qui semble être la plus importante, mais aussi les trois autres corrigées par Téglás et ses collaborateurs.

Première table de Tibère :

TI CAESARE AVG
AVGVSTO IMPERATOR
PONT·MAX·TR·POT·XXXV
LEG IIII SCYT·LEG V MACED

Deuxième table de Tibère qui annonce l'achèvement de cette importante voie stratégique.

TI CAESARE AVG F
AVGVSTO IMPERATORE
PONT MAX TR POT XXXV
LEG IIII SCYT LEG V MACED

Ces deux inscriptions mettent fin à la confusion qu'une communication d'Arneth à l'Académie de Vienne (1862) a occasionnée, et par suite de laquelle on a relégué cette dernière inscription dans une note du *Corpus*.

Table de Vespasien retrouvée par l'ingénieur Neudeck :

IMP CAESAR
VESPASIAN
AVG V
TRI T
O P
SOR
V
IVL
C
LEG VII

d'après Mommsen :

IMP CAESAR
VESPASIANO
AVG PONT MAX
TR POT PP
COS GEN
SOR

Le censorat de Vespasien tombe entre 75 et 80 ; les travaux furent exécutés à cette époque par la *legio* VII qui y fut transférée en 66 de la Dalmatie.

Finalement la table de Domitien, dont la copie a coûté le plus de peine, et qui est inédite :

Imp(erator) Caesar Divi
Vespasiani f(ilius) [Domi
tian](us) Aug(ustus) Germ(anicus) pont(ifex)
maximus trib(unicia) pot(estate) XII
imp(erator) XXII co(n)s(ul) XVI censor
perpetuus p(ater) pa(triae) per Scro
fularum (viam) vetustate et
incursu Danuvi c(or
sic! *ruptum operib(us superatis a)*
Toliatis re (fecit et dilatavit)
leg(io VII Claudia pia fidelis).

On voit par cette table que Domitien a élargi la voie à partir de Taliatae (auj. Milanovácz) à travers les rochers et cataractes par la *legio* VII *Claudia* du 14 septembre 92 au 15 septembre 93. — Le terme *Scrofulae* qui a tant intrigué les commentateurs de la Table Peutingérienne est expliqué par cette inscription. Il indique cette série de rochers et de cataractes, de même que les *castra* qui s'étendaient au long de cette route, comme l'avait déjà deviné d'Anville (*Mémoire sur les villes de Tauruum et de Singidunum et sur d'autres*

lieux déterminés par leur situation sur des voies romaines, dans la Pannonie inférieure et dans la Moesie. Mém. de l'Acad. des inscript. et belles-lettres, tome XXVIII, p. 470-473, 1761).

M. Téglas donne comme complément à son étude une série de dissertations sur le rôle des cataractes dans la défense de la frontière chez les Romains, sur la construction de la voie par Tibère, sur les causes politiques de la conquête de la Mésie, sur les préparatifs de l'armée romaine, en un mot l'histoire politique de cette contrée jusqu'à l'avènement de Trajan, dont le nom a pour ainsi dire effacé la mémoire des grands travaux exécutés par ses prédécesseurs.

La publication de M. Téglas est une des plus intéressantes contributions à l'histoire de la Dacie et de la Mésie.

J. Kont.

Arthur Evans. **Cretan pictographs and prae-phoenician scripts.** Londres, 1895, 146 p., avec 139 gravures dans le texte.

Ce beau volume comprend, outre le mémoire désormais célèbre dont nous rendons compte dans une autre partie de cette *Revue* (voir plus haut, p. 356-359), un très intéressant rapport sur la découverte de Hagios-Onuphrios près de Phaestos. Il s'agit d'objets trouvés, avec un amas d'ossements et de crânes humains, sur la colline de Hagios-Onuphrios, à un quart de mille au nord de la double acropole de Phaestos. Le dépôt appartient à la période dite *égéenne* ou *amorgienne*; les débris les plus récents, notamment des fragments de vases peints, sont encore antérieurs à l'époque mycénienne et se rapprochent des plus anciennes céramiques de Théra. Parmi les objets recueillis, il y a des cachets, où M. Evans croit reconnaître l'influence de modèles égyptiens remontant à la XII^e^ dynastie, et des scarabées égyptiens attribués par des connaisseurs (?) à la même époque. Un cylindre de terre cuite se distingue des cylindres babyloniens en ce qu'il ne porte pas de gravures sur les côtés, mais seulement sur les deux faces terminales; le sujet — un homme devant un bouclier? — reparaît sur un cylindre analogue découvert près de l'Heraeum d'Argos. Un cachet en stéatite affecte la forme d'un aigle posé sur un petit piédestal, sur la face inférieure duquel est gravée une chèvre. Il existe une similitude très remarquable entre cet objet et un autre, d'un meilleur style, provenant du Hauràn (Syrie). D'autres sceaux coniques sont en ivoire, ornés à la base de figures grossières ou d'ornements que l'on retrouve sur le moule à bijoux de Méonie (au Louvre). De petits objets en or, d'usage indéterminé, portent des granulations comme certains bijoux d'Hissarlik. Les céramiques se répartissent en plusieurs séries, dont on trouve les similaires à Hissarlik (couche inférieure), à Tirynthe, à Hagia-Paraskévi (Chypre) et à Théra. Arrivons maintenant aux idoles de marbre de style égéen, dont on a découvert une dizaine d'exemplaires à Phaestos, les uns d'un type encore tout géométrique, les autres accusant déjà les divisions essentielles de la forme humaine. M. Evans remarque à ce sujet (p. 127) : « La théorie d'après laquelle nous n'aurions, dans ces objets, que des copies dégénérées de prototypes chaldéens représentant Istar ou la déesse-mère, ne s'accorde pas

avec les documents dont nous disposons. Les types les plus élémentaires de ces figures égéennes manquent tellement de détails qu'ils n'offrent aucun point de comparaison défini avec les types asiatiques. D'autre part, si nous regardons vers l'ouest et vers le nord, nous trouvons toute une série d'images primitives en argile, en pierre et en d'autres matériaux qui concordent certainement avec ces types égéens. Les restes des plus anciens établissements à Troie nous ont livré des spécimens élémentaires de cette série de figures, tant en marbre qu'en argile et en os. Des images semblables en albâtre et en argile ont été recueillies en Thrace et au delà du Danube jusqu'en Roumanie et dans la vallée du Maros en Transylvanie. Au delà des Carpathes on trouve une série parallèle de figures primitives qui doivent peut-être passer pour le produit le plus caractéristique d'une vaste province néolithique comprenant une grande partie de la Pologne, de la Prusse orientale et de la Russie occidentale. Des images analogues en stalagmite se sont rencontrées dans les cavernes de la Pologne; elles paraissent, sculptées en ambre, sur la côte de la Prusse orientale et une figure en os du même genre a été découverte par Inostranzeff dans les restes d'une station néolithique sur les bords du lac Ladoga. Ces figurines septrionales ne portent pas d'indication marquée du sexe. Cependant, sur un spécimen en ambre, on voit le triangle caractéristique du sexe féminin, comme sur quelques spécimens troyens et égéens... La zone d'extension de ces figurines atteint la Libye, témoin une figurine en argile acquise par M. Petrie à Abousir dans le Delta. La partie inférieure de cette idole ressemble aux figures égéennes, mais la boucle, indiquée sur le côté de la tête, lui donne un aspect libyen typique... » Plus à l'ouest, M. Evans constate l'existence de figurines de même famille à Laybach, à Butmir, dans les terramares, les stations lacustres, etc.

Une note de la page 130 est ainsi conçue : « *Depuis que ce qui précède a été écrit*, j'ai eu l'occasion de lire les articles de M. Salomon Reinach intitulés : « La sculpture en Europe avant les influences gréco-romaines » (*L'Anthropologie*, 1894, p. 15-34, 173-186, 288-305; 1895, p. 18-39, 293-311). Dans ces articles, M. Reinach, comme moi, insiste sur le parallélisme présenté par les types troyens et égéens avec ceux de l'Espagne, des régions danubiennes et de la côte baltique de l'ambre. Il maintient aussi que ces formes européennes sont le résultat d'une évolution partie des types les plus élémentaires et non des dégénérescences de modèles supérieurs. »

Je ne puis qu'être très flatté de la rencontre, qui est, en vérité, fort curieuse. Non seulement, en effet, M. Evans a écrit son mémoire avant d'avoir lu le mien, mais il a cité précisément les mêmes monuments, éparpillés, hier encore, dans le fouillis de la littérature préhistorique. Il n'est pas moins intéressant de voir M. Evans arriver à la conception d'une vaste « province néolithique » sans se douter que j'ai exposé et développé cette thèse dans mon travail intitulé *Le mirage oriental* (1893). Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable; nous en avons ici un nouvel exemple.

Salomon Reinach.

REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

Juillet—Décembre

1° PÉRIODIQUES

ANNALEN DES VEREINS FÜR NASSAUISCHE ALTERTHUMSKUNDE, 1895.

P. 39 et suiv. Estampilles de briques et de tuiles du Ier siècle trouvées dans le bassin du Main. Déjà publiées.

ARCHAEOLOGISCH - EPIGRAPHISCHE MITTHEILUNGEN AUS OESTERREICH, 1895.

P. 106. Tuile trouvée à Gornja-Kutlovica.

98) COH · I
SVG · VE

Coh(ors) I Sug(ambrorum) ve(terana).

Ibid. Dolna Besovica.

99) ΑΓΑΘῃ ΤΥΧῃ
I · O · M · RECTOR
IVNONI · REGIN
MINER · VICTO
VOLK · MERCVR
FATIS · DIVINIS
AVR · PVDENS
STRAT · COS · V · L · P

l. 1. *J(ovi) O(ptimo) M(aximo)*; l. 4. *Volk(ano)*; l. 7. *strat(or) co(n)s(ularis) v(otum) l(ibens) po(suit).*

P. 107. Sirakovo.

100) D E A N A E
[redacted]
M V S S I D I V S
P R O C V L V S
7 LEG V MAC
R · K · A V \
V S L M

l. 5 et suiv. *c(enturio) leg(ionis) V Mac(edonicae)..... v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).*

P. 110. A Sofia.

101) Αὐτοκράτορα ΚαισΑΡΑ ΘΕΟΥ ΑΔΡΙΑνοῦ υἱὸν, θεοῦ Τραιανοῦ Παρθικοῦ υἱωΝΟΝ ΘΕΟΥ ΝΕΡΟΥΑ ΕΓΓονον Τίτον Αἴλιον Ἀδριανὸν αντΩΝΕΙΝΟΝ ΕΥΣΕΒΗ ΣΕΒαστὸν ἀρχιερέα μέγιστον δημαρχΙΚΗΣ ΕΞΟΥΣΙΑΣ ΤΟ ζ' Υπατον τὸ γ' πατέρα πατρίδος ἡ ΒΟΥΛΗ ΚΑΙ Ο ΔΗΜος Σέρδων ἡγεμονεύοντος τῆς ΘρΑΚΩΝ ΕΠΑΡΧΕΙΑΣ · Μ · Α . . . . . πρεσϐ. σεϐ. ἀντΙΣΤΡΑΤΗΓΟΥ ΕΠΙ ΣΥΝαρχίας . . . . . .

l. 4. le chiffre de la puissance tribunice inscrit sur la pierre est Σ, qui ne peut être qu'une erreur.

P. 111. Même provenance.

102) ΑΓΑΘΗΙ τύχηι
ΒΑCCOC ΜΟΚΑπόρεος ἱε
ΡΕΥC ΚΑΙ ΠΡΩΤΟC ἄρχων καὶ εἰ
ΡΗΝΑΡΧΗC ΚΑΙ CΙτάρχης ? γενό
ΜΕΝΟC ΤΗC ΙΔΙΑC πόλεως τὸ
ΗΡΩΕΙΟΝ ΚΑΙ ΤΟν βωμὸν
ΖΩΝ ΕΑΥΤΩ ΚΑΤΕσκεύασεν
an. 143? ΒΕΛΛΙΚΙΩ ΤΟΡΚΟυάτῳ Τηβα
ΝΙΑΝΩ ΤΟ Β Καὶ

P. 114. Hagia-Trapeza.

103)

P F INVICTo

AEMILIVS ALEXANDER *praeses*
PROV · THRACIAE
D N MOE*ius*
FELICITER

l. 4. *d(evotus) n(umini) m(ajestati)q(ue) e[jus]*.

Ibid. A Stanimaka.

104) ΑΓΑΘΗΙ ΤΥΧΗΙ
ΕΠΙ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟC Τ ΑΙΛΙΟΥ ΑΔΡΙ
ΑΝΟΥ ΑΝΤΩΝΕΙΝΟΥ ΚΑΙCΑΡΟC ΣΕΒ
ΕΥCΕΒΟΥC ΗΓΕΜΟΝΕΥΟΝΤΟC ΗC
ΘΡΑΚΩΝΕΠΑΡΧΕΙΑC Γ ΙΟΥΛΙΟΥ
ΚΟΜΟΔΟΥ ΠΡΕCΒ ΣΕΒ ΑΝΤΙCΤΡΑ
ΤΗΓΟΥ ΟΡΟΙ ΧΟΡΤΟΚΟΠΙΩΝ ΦΥΛΗC
ΡΟΔΟΠΗΙΔΟC ΤΕΘΕΝΤΕC ΥΠΟ ΦΛ
ΣΚΕΛΛΟC ΚΡΙΤΟΥ ΚΑΙ ΟΡΟΘΕΤΟΥ

P. 118. A Dalboki.

105) ἡγεμονεύοντος Λ. Στα
ΤΕΙΛΙΟ ΒΑΡΒΑΡΟ ΥΠΑΤΟ
ΑΠΟΔΕΔΕΙΓΜΕΝΟ
ἐ
ΠΙ ΣΥΝΑΡΧΙΑς ΣΕΠΤιμιΟ ΑΥρ
ΒΑΣΣΟΥ

ARCHIVIO STORICO PER LE PROVINCE NAPOLITANE, 1895.

P. 95 et suiv. Sogliano. Commentaire sur l'inscription du *C. I. L.*, VI, 14672.

ATTI DELLA R. ACCADEMIA DELLE SCIENZE DI TORINO, 1895.

P. 360 et suiv. Article de M. Ferrero sur une inscription d'Aoste (plus haut, n° 22).

ATTI DELLA SOCIETÀ DI ARCHEOLOGIA E BELLE ARTI DI TORINO, 1895.

P. 67. Marques de potiers et graffites inscrits sur des vases et objets recueillis dans un cimetière à Ornavasso.

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES, 1894.

P. 295 et suiv. Gauckler. Inscriptions d'un sanctuaire punico-romain. Ex-voto avec des noms seuls.

P. 299.

106) IMILCHO
NISAZRV · F

Imilcho, Nisazru f(ilius).

P. 304 et suiv. Gavault. Inscriptions de Tigzirt. Funéraires.

P. 314 et suiv. Demaeght. Milliaires de la province d'Oran (cf. *Ann. épigr.*, 1894, n° 123).

P. 327. Inscription de la Tunisie méridionale.

P. 336 et suiv. R. Cagnat. Chronique d'épigraphie africaine :

P. 339. Inscription de Kourba (plus haut, n° 69).

P. 344. Mechta-Djillaoua, chez les Beni-Merouane.

107)
IMP · CAESARI · DIVI
PARTHICI · F · DIVI
NERVAE · NEPOTI ·
TRAIANO · HADRIANO
AVG ·
Q · PVBLICIVS · CRESCENS
MAGISTER · PAGI · 7 ·
THIGILLAVENSIVM
SVA P · P

l. 7. le signe 7 est un signe séparatif.
l. 8. *p(ecunia) p(osuit).*

P. 361. Timgad.

108) CONCORDIAe
D · D · N · N · VALENTI
NIANI · ET · VALEN
TIS · PERPETVO
RVM · AVGG · PV
BLILIVS · CAE
IONIVS · CAE
CINA · ALBI
NVS · VC · CON
SVLARIS
SEX · FASCA
LIS · PROVIN
CIAE · NVMI
DIAE · POSVIT
CVRANTE AE
LIO IVLIANO
FL · P · CVRA
TORE · R · P

l. 2. *d(ominorum) n(ostrorum)*; l. 9. *v(ir) c(larissinus)*; l. 17. *f(lamine) p(erpetuo), curatore r(ei) p(ublicae).*

P. 363. Fragment de loi trouvé dans la basilique :

109)
FR[illegible] MANIFESTVM · ERIT · EOS
RAEICIENDAE CINIIS SVBST
EOSQVE · INTROISSE SI QVI
DOMINVS · ISVE AD QVEM · E · R · P
MPTVM · COMMVTATVM
ESSE · VOLET · ID · H · L · ADIECTVM · DEMP
COMMVTATVMVE ESTO

l. 3 et suiv. *Si quit dominus isve ad quem e(a) r(es) p(ertinebit) [adjectum de]mptum commutatum esse volet, id h(ac) l(ege) adjectum dempt[um] commutatumve esto.*

BULLETIN DE CORRESPONDANCE HELLÉNIQUE, 1895.

P. 414. A. 1 kilomètre et demi du lac de Iénikeuï, sur la rive droite du Strymon. Copie de M. Perdrizet.

110)

ΔΗΜΟΣ ΑΜΦΙΠΟΛΙΤΩΝ
ΓναΐονΝ ΔΟΜΙΤΙΟΝ ΓΝΑΙΟυ
υἱὸΝ ΑΙΝΟΒΑΡΒΟΝ ΤΟΝ ΕΥΕΡ
ΓΕΤΗΝ ΠΟΛΕΙΤΑΡΧΟΥΝΤΩΝ
φιλοκρατους ΤΟΥ ΦΙΛΟΚΡΑΤΟΥΣ
ἐπικρατους ΤΟΥ ΣΕΡΟυιλίΟΥ
θεΟΔΑΤΟΥ
ΕΡΜΟΙΤΟΥ τΟΥ ΑΡΠΑΛΟΥ
σΑΡΑΠΙΩΝΟΣ ΤΟΥ ΣΑΡΑ
ΠΙΩΝΟΣ

L'inscription semble de la fin de la République.

BULLETIN DE L'ACADÉMIE D'HIPPONE, 1895, n° 27.

P. 97. Pallu de Lessert. Note sur six fragments d'inscriptions relatifs aux proconsuls d'Afrique Decimius Hilarianus Hesperius et L. Minicius Natalis.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES, 1895.

P. 89 et suiv. R. Cagnat. Inscriptions de Timgad en onciales. L'une est connue depuis longtemps (*C. I. L.*, VIII, 17910); l'autre a été nouvellement trouvée.

111)

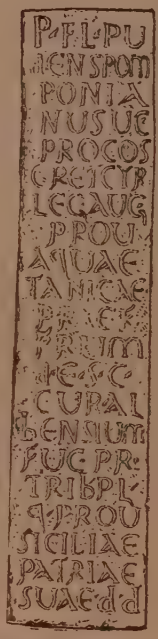

P. Fl(avius) Pudens Pomponia-

nus v(ir) c(larissimus), proco(n)-s(ul) Cretae Cyr(enarum), leg(atus) Aug(usti) prov(inciae) Aquaetanicae, praef(ectus) frum(enti) d(andi) e(x) s(enatus) c(onsulto), cur(ator) Albensium Fuc(ensium), pr(aetor), trib(unus) pl(ebis), q(uaestor) prov(inciae) Siciliae patriae suae d(ono) d(edit).

C'est l'exemple le plus ancien qui soit connu de l'onciale épigraphique. Il remonte à la première moitié du IIIe siècle.

P. 121. Inscriptions funéraires de Reims. A signaler pour l'onomastique les deux suivantes :

112) D M D · M
BIATVCCO SATTA

P. 146. (113). Inscription de Carlisle (plus haut n° 1). — M. Mowat propose pour les lettres qui suivent AVR, à la ligne 2, la lecture *Maus(aeus)*.

P. 149. Patère de Carhaix (Finistère) avec la marque :

114) Q B DIVIXTAE
BE · M ·

M. Mowat explique dubitativement : *Q(uartiniae) B(esiae?) Divixtae — Be(siae?) M(aternae?)*.

P. 170. Inscription de Khenchela qui complète un fragment du *Corpus* (VIII, 17671). Je transcris la partie ancienne en italiques.

115) + *HAEC QVOQVe pr*AEFECTVS CONS
TRVXIT MAENia THOMAS SED DECVS HIS
*ALIVD MELIO*RIS ROBORIS ADDENS
*TIBERIAM d*IXIT DE NOMINE
CAESARIS VRBEM + DOMINO XPO
AIVBANTE S POS COFIRMAN̄EIPRDITIBERIO
*AuG GENNADi*O MG ML ARPAG DVCI BIGOR TRBNS

l. 5 et suiv. *Domino Xr(ist)o a(d)jubante s(uos) pos(uit), co(n)firmante I(m)p(e)r(atore) d(omino) i(nvictissimo) Tiberio A(u[g]usto), Gennad[i]o m(a)g(istro) m(i)l(itum), Arpa[g(io)] duci* (= *duce*), *Bigor* (= *Vigor*) *tr(i)b(u)n(u)s.*

P. 220 et 223 et suiv. Inscriptions trouvées par le P. Germer-Durand en Palestine et en Syrie (voir plus loin le texte d'après la *Revue biblique*).

P. 227 et suiv. Inscriptions de Tunisie communiquées par M. Gauckler.

116)
GENIO VICI ⌀
VICINALIBVS ⌀
EX·PROMISSO·SEMPRO
NI·SATVRNINI·CVRAT
P · GEMINIO · MARTIALI ET▨
P · GEMINIVS · SATVRNINVS

P. 227. A Maktar.

P. 228. Même localité. Texte complet.

117)

PER CARDELVM
NOVVM SACER
DOTEM ARZVGIV
CANT · ET CET · TEMP

Explication très incertaine.

Ibid. Même localité.

118)

Q · VIBIVS · C · FIL · SAIAGA · CONLATIS · OMNIBVS · IMPENSIS · IN · HVNC IDVRIONEM MENSAM MIHI ET MEIS POSVI

P. 250. Inscription d'Hautefoye (plus bas, n° 183).

BULLETTINO COMUNALE DI ROMA, 1895.

P. 60 et suiv. Lugari. Age de certaines estampilles de briques) du III^e^ siècle).

P. 126. Fragments de calendrier (plus bas, n^os^ 154 et 155).

P. 127. Épitaphe d'un *eques singularis*.

P. 129. Voir plus bas, n° 151.

P. 144. Tomassetti. Inscription trouvée à Pratica, l'ancienne Lavinium.

119)

m iunio
*priscilli*ANO · MAXIMO · C · V
VATI · PRIMARIO · QVAES
TORI · CANDIDATO · PRAE
TORI · VRBANO · PONTIFICI
MAIORI · PONTIFICI · DEI
SOLIS · ELECTO · AD · LEGATION
PROVINCIAE · ASIAE · PATRONO
ET · CVRATORI · L · L · SACERDOTA
LES · ET · POPVLVS

l. 2. *c(larissimo) v(iro)*.

l. 8. *curatori L(aurentium) L(avinatium)*.

P. 146. Même provenance.

120)

[illegible]IVS MAX
D · M · I · L · L · ET I
*sac*ERDOTIA · TAVRO*bolium*
IT · V · IIII · III
BRES · ASPRO · ITER
et · ASPRO · COS

Date. An 212.

P. 147.

121)

ISIDI REGINAE

2 empreintes de pieds, les talons en haut — 2 empreintes de pieds, les talons en bas

C SEMPRONIVS CRHYSE
ROS · VOTVM · SOLBVIT

P. 158. A Frascati.

122)

S I V S
xu VIR · S · F
leg. pro PR · AVGVSTI · CAESARIS · I
RANS · FLVMEN · DANIVIVM
M · ET · BASTERNARVM · EXTRA
CAVITQVE · COTINOS · M
S · ET · ANARTIO*s*
AVGVST

P. 160. A Pantano Secco.

123) D M
L · SEP · AGRIPPINVS *v. p.*
L · SEP · ANTONI · AGATHO
NICI · NEPOS · V · P · A RAT *Her*
L · SEP · AGATHONICI V E
FILIVS · MEMORIAM · VI
VVS · MIHI · MEISQVE FEC *et*
LIBERTIS LIBERTABVSQVE
POSTERISQVE EORVM CVM
LOCO QVI EST POST DORSO
MEMORIAE FINIBVS SVIS
VNA CVM CASA ET AEDIFICIO
SVPERPOSITO AT CVSTODEM
LOCI CIBARIORVM GRATIA
PERTINEBVNT

l. 2 et 4. *v(ir) p(erfectissimus)*; l. 4. *a rat(ionibus) h[er(editatium)*; l. 5. *v(iri) e(gregii)*.

P. 193 et suiv. Correra. Graffites de Rome (suite).

P. 217 et suiv. Cantarelli. Fastes des *praefecti frumenti dandi*.

P. 235. G. Pinza. Inscription de Paliano.

124)
L · CATIVS · L · F · M · N · FAB
SENIVNIO SPECVLATOR
AVGVSTI SIBI ET
C · ALEIAE P · F · BVCVLAE
VXORI

L. Catius L. f(ilius) M. n(epos), Fab(ia tribu).

Le monument serait du début de l'Empire.

BULLETTINO DELL' ISTITUTO ARCHEOLOGICO GERMANICO, 1895.

P. 52 et suiv. Remarques de M. Hülsen sur des inscriptions du forum romain déjà connues mais insuffisamment publiées.

P. 63. Inscription archaïque.

125) CORONICEI
T · TERENTIVS · L · C · L · DONO M
MERETO · DEDET

Coronicei T. Terentius L(uci et) C(aii) l(ibertus) donom mereto dedet.

La déesse Coronice serait à rapprocher des *Divae Corniscae* de Festus (p. 64) dont *lucus erat trans Tiberim cornicibus dicatus.*

COMPTES RENDUS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, 1895.

P. 257 et suiv. Héron de Villefosse. Trésor d'argent de Bosco-Reale.

P. 260. Sous la patère qui représente Alexandrie.

126)
PHI · ET · EMB · P · P · IIS⊐⊐>VI · PHI · P · P · II⊐Σ · EMB · P · P · S-Σ

Phi(ala) et emb(lema) p(onderata) p(ondo) II, uncias X, scripula sex; phi(ala) p(onderata) p(ondo) II, uncias II, semiunciam; emb(lema) p(onderatum) p(ondo) uncias VII, semiunciam.

Deux des pièces d'argenterie sont signées.

P. 261. Sur une coupe.

CABEINOC

P. 266. Sur un miroir.

127) M·DOMITIVS IIECE
POLYCNOS·

HERMES, 1895.

P. 548 et suiv. (**128**) D. Pascal. Explication d'une inscription (*C. I. L.*, I, 813) : *Junone Loucinai Diovis castud facitud*. L'auteur voit dans *castud* le mot *castus*, un rite religieux « quo mulieribus praecipiebatur ut per novem dies a viro se abstinerent ».

P. 630. Koehler. Inscription d'Athènes.

129)

ΣΕΜΠΡΩΝΙΑ ΑΤΡΑΤΙΝΗ Λευκίου Ἄτρα
ΤΕΙΝΟΟΥ ΘΥΓΑΤΗΡ Ποπλικόλα γυνή
ΤΙΒΕΡΙΟΣ ΚΛΑΥΔΙΟΣ σεβαστὸς
ΕΥΕΡΓΕΤΗΣ ΤΗΣ Πόλεως ἀπο
ΚΑΤΕΣΤΗΣΕΝ

P. 456. Article de M. Mommsen sur l'inscription de P. Attius Vaarus (plus haut, n° 69).

P. 460. Article du même sur l'inscription publiée au n° 23.

JAHRBÜCHER DES VEREINS VON ALTERTHUMSFREUNDEN IM RHEINLANDE, 1895.

P. 18 à 156. Étude sur les poteries avec signatures de l'époque romaine. Classement par forme et chronologique. Liste d'un certain nombre de marques de potiers, provenant surtout de Germanie et de Gaule, classées par formes de vases.

P. 156 et suiv. Inscriptions du Musée de Bonn :

P. 157. Trouvée à Zingsheim.

130) M · FAC[illegible]EIIis
FLAVIVS COm
MVNIS ET C

l. 1. *M(atronis) Fachineis*.

P. 159. Même provenance.

131) MTRONS
fACINEIIS
[illegible]CRISPNVS
[illegible]VS PRO Se
et suis v.s.l.m

P. 166. Cologne.

132) D M
SENECIONI
LIMOCINCTO
GERON FILIO
PIISSIMO

P. 365. Marques de potiers trouvées à Bonn.

133) *a*) SACERIO F
b) MEDDVIE

THE JOURNAL OF HELLENIC STUDIES, 1895.

P. 116 et suiv. Inscriptions co-

piées en Lycie et en Pisidie en 1842 par E. T. Daniell.

P. 128. Localité inconnue.

134)

. . . . . .
. . . . . ἱερεύσαντ
Ι · ΘΕΑΣ ΕΛΕΥΘΕΡΑΣ
ΤΙ · ΚΛ ΖΗΝΟΔΟ
ΤΙΑΝ ΟΣ ΜΟΛ
ΛΙΑΝΟΣ ΥΙΟΣ
ΤΙ · Κ · ΦΛΩΡΟΥ
ΕΙΡΗΝΑΡ
ΧΟΣ ΤΥΧΗ
ΑΓΑΘΗ

P. 129.

135) ΟΣΣΑΣ ΕΡ
ΜΑΙΟΥ ΓΕΝ
ΤΑΚΙΣ ΕΙΡΗ
ΝΑΡΧΗΣΑΣ
ΘΕΩ ΣΩΖΟΝ
Τ Ι ΕΥΞΑΜΕ
ΝΟΣ

KORRESPONDENZBLATT DER WESTDEUTSCHEN ZEITSCHRIFT, 1895.

P. 1. A Cologne.

136) M A T R O N̄ S
V D R A V A R I N I
HIS · IVL̄A · PRISC
F · ALLVA · V · S · L · M

P. 35. A Trèves. Sur un vase à anse.

137) VINVM · VIRES

P. 82. Mayence.

138)

DEAB · AVFAN
ET TVTELAE · LOCI
PRO SALVTE · ET · IN
COLVMITATE · SVA
S V O R V M Q · O M
NIVM · L · MAIORI
VS COGITATVS · BF
COS · VOT · SOL · L · L · M
IDIBVS · IVLIS
G E N T I A N O · E T a. 211
BASSO · COS

l. 1. *Deab(us) Aufan(iabus)*; l. 6, 7. *b(ene)f(iciarius) co(n)s(ularis) vot(um) sol(vit) l(ibens) l(aetus) m(erito)*.

P. 83. Même provenance.

139)

D M
GAMVXPRO
ANDANGI
TITVS
FILIVS
FAC · CVR

P. 84. Même provenance.

140) . . . . . .
G A I V L V S
V I R V N O
MIL · LEG · XX*ii*
PR · AN · LV · STP
XXX · H · S · E · H · F · C

l. 3 et suiv. *mil(es) leg(ionis) XX[II] Pr(imigeniae) an(norum) LV st(i)p(endiorum) XXX. H(ic) s(itus) e(st). H(eres) f(aciendum) c(uravit)*.

P. 86. Cologne.

141) I·O·M·DOLICHENO·PRO *salute impp. caess*
M·AVRELLI·ANTONINI·PI·*Aug et p. sept. getae*
PI·AVG·ET·IVLIAE·AVGVSTAE *matris augg. et castr.*
L LVCCEIVS·MARTINVS·LEG*atus augg. pr. pr. prov.*
GERMANIAE·INFER·TEM*plum vetustate col*
LABSVM·A·SOLO·RESTITVIT C*urante l. valerio*
PRISCO·7·LEG·XXX·V·V·P·F·GEN*tiano et basso coss.* a. 211

l. 1. *J(ovi) O(ptimo) M(aximo).*
l. 4. *leg[atus Aug(ustorum duorum) pr(o) pr(aetore) prov(inciae)*;
l. 7. *c(enturione) leg(ionis) XXX U(lpiae) V(ictricis) P(iae) F(idelis).*

P. 89. Même provenance.

142)

Banquet funèbre.

M·VL·CELERINVS
PAPIRIA·ASTIGI
CIVIS·AGRIPPINE
VETER·LEG·X·G·P·F·
VIVOS·FECIT·SIBI
ET·MARCIAE·PRO
CVLAE·VXORI

l. 4. *veter(anus) leg(ionis) X G(emminae) P(iae) F(idelis).*

P. 181. A Mayence.

143) D *m*
C *p*VLLINIO DECIMO
*tes*SERARIO LEG XXII P P F
ANORVM XXXVII S T [illegible] E
sic) NIORVM XVIII REGIN
IuS I [illegible]EQVES
ANT[illegible]XC·A

l. 3. [*tes*]*serario leg(ionis) XXII P(rimigeniae) P(iae) F(idelis).*
l. 7... [*e*]*x c(ustode) a(rmorum)*?

LIMESBLATT, 1895.

P. 436. Dans un fortin du *limes* désigné sous le nom de Kastell Zugmantel, on a trouvé de nombreuses poteries; les suivantes méritent d'être signalées.

144) *a)* *ma*INIVS F
b) LVCV FEC
c) SVPVT OF
d) EVRITVS F
e) MAININA F
f) IVLLINVS F
g) COBNERTVS F

On a aussi découvert des tuiles et briques de la légion XXII[e] *Primigenia*, et du *numerus Cattharensium*.

P. 440. A Grosskrotzenburg.

145) I O M P
M D CH IIII
V I N
II XIVD

J(ovi) O(ptimo) M(aximo) P. M... c(enturio) c(ohortis) IIII Vin(delicorum) ex ju(ssu) d(edit).

MÉLANGES D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE PUBLIÉS PAR L'ÉCOLE DE ROME, 1895.

P. 33 et suiv. Gsell. Inscriptions de Périgotville et de Tocqueville (Algérie).

P. 48. A Périgotville, en lettres onciales.

146) D M S
A VALERIVS VRBICVS IVNIOR
SCOLASTICVS STVDENS DEF
[illegible]XX[illegible]IIII

P. 57. A Tocqueville.

147) VENERI S
ANCTA · DE
A · QVINTVS
IVLIVS · GEME
LLINVS · LECTIC
ARIVS VOTVM
SOLVIT

P. 58. Même localité.

148) D · M · S
TARRACIVS
VERNA
VECTIGALIS
VIXIT
ANNIS · X
MENSIBVS · X
D · XXII ·

P. 61. Même localité. Sur une table. Lignes irrégulièrement disposées.

149) MEMO FL SVRI‖DISP TR‖OBITS ANN‖E LXX CIII‖
IIII IDVS IANVARIAS‖FELIX MAGISTER

Memo(ria) Fl(avii) Suri disp(ensatoris) tr(ibutorum??) obi(i)t an(no) e(tatis??) LXXIIII, IIII idus Januarias; Felix magister.

NEUE HEIDELBERGER JARHBÜCHER, 1895.

P. 107 et suiv. Remarques de M. Domaszewski sur la chronologie de la guerre de Marc Aurèle contre les Marcomans, surtout d'après les inscriptions.

NOTIZIE DEGLI SCAVI DI ANTICHITÀ, 1895.

P. 68. Près de Narni.

150) C·CALVISI·PRIMI
DE FIG · RVBRIÆ

l. 2. *de fig(ulinis)*.

P. 80. A Rome. Trouvée via delle Sette Sale, n° 19; lettres rouges peintes sur fond blanc.

151)

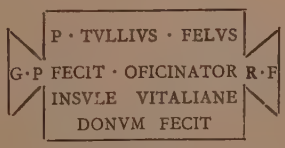

Les signes qui se lisent à droite et à gauche dans la queue d'aronde signifient : *G(enio) p(opuli) r(omani) f(eliciter)*.

P. 85. A Trasacco. Tessère d'hospitalité de bronze, en forme de tête de bélier. Elle est unie à la

partie postérieure et porte l'inscription suivante :

152)

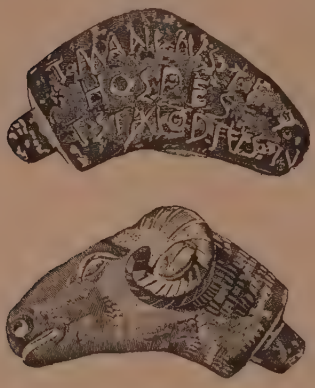

T. Manlius, T. f(ilius); T. Staoidius, N. f(ilius) — *Hospes.*

Daterait, suivant M. Barnabei, du IIIe ou du IIe siècle avant J.-C.

P. 225. Cività Castellana.

153)

M·CINCIVS·M·L·EROS
M · CINCIO · L · F · HOR
IIII·VIR·I·D·TRIB·MILIT
LEGIONIS · GEMELLAE

Inscription contemporaine de Pompée qui créa la *legio Gemella* et après lequel elle disparut.

P. 230. Rome. Nouveaux fragments de calendrier.

154)

Janvier					Février
14 *f*	EN	VITIOSVS	E	N	14
15 *g*	CAR	NP	F	LVP	15
16 *h*	C		G	EN	16
17 *a*	C				

155)

Novembre					Décembre
1 *a k*	NOV		G	K DEC	*n* 1
	LVDI IN CIR			NEPTVNO	
			H	N	2
			A	N	3
			B	C	4

P. 233. S. Angelo in Formis.

156)

DEXTRO DEXTRI
AEDITVI·ET·CAMPANIAE
ALBINAE·FILIO·DVRONIO
A·BASILICA
CVM·SVIS·VIXIT·ANNIS
XXVI·MENSIB·III·DIEBVS·XIX

PALESTINE EXPLORATION FUND, 1895.

P. 213. A l'endroit appelé Menhir, dans le pays de Moab (15 milles à l'est de la mer Morte). Milliaire.

157)

IMP CAESAR L SEPTI
MIVS SEVERVS PIVS PER
TINAX AVG ARABICVS A
DIABENICVS PARTHICVS
MAXIMVS P P PONTIFEX
MAXIMVS TRIBVN POTEST
VIII IMP XI COS III PROCOS a. 200
ET
IMP CAES M AVRELI
VS ANTONiNVS AVG
PER
MARIVM PERPETVVm LEG
AVG PR PR
XI
IA

P. 214. Même endroit. Cf. p. 371 (fac-similé).

158)

[illegible]EDII\[illegible]PONT *max*
TRIB P COS I I P P
PER
FLAVIVM IVLI
ANVM LEG AVG
PR PR

P. 265 et suiv.; cf. 346 et suiv. Inscriptions du Haouran. Beaucoup de textes déjà connus.

P. 275. A Medâfeh.

159) ΑΥΡΟΚΡΑΤΟΡCΙ ΚΑΙCαρσι Μ. Αὐρηλί
Ω ΑΝΤΩΝΕΙΝΩΙ Καὶ Λ Αὐρηλίῳ Κομ
μόδῳ CΕΒ · ΤΟΙC · ΚΥΡΙΟις ἐπὶ Μαρτίου Οὐ
ΗΡΟΥ ΠΡΕCΒ CΕΒ ΑΝτιστρατήγου ἐφεστῶτος
ΠΕΤΟΥCΙΟΥ ΕΥΔΗΜΟυ

P. 354. El-Leja.

160)
ΥΠΕΡ ΣΩΤΗΡΙΑC ΚΑΙ ΝΙΚΗC ΤΩΝ ΚΥΡΙΩΝ ΑΥ
ΤΟΚΡΑΤΟΡΩΝ · Μ · ΑΥΡΗΛΙΟΥ ΑΝΤΩΝΕΙΝΟΥ ΔΙΑ Λ
ΚΑΙ · Λ · ΑΥΡΗΛΙΟΥ Κομμόδου ΥΙΟΥ ΑΥΤΟΥ CΕΒαC ΛΑΒΑΝοΥ
ΤΩΝ ΕΠΙ ΜΑΡΤΙΟΥ ΟΥΗΡΟΥ·ΠΡΕCΒ·CΕΒ·ΑΝΤΙCΤΡ CΤΡΑ
ΕΦΕCΤΩΤΟC ΠΕΤΟΥCΙΟΥ ΕΥΔΗΜΟΥ ΛΕΓ Ις ΦΛΒ
ΕΠΙ ΛΑΜΟΥ ΛΑΒΑΝΟΥ CΤΡΑΤΗΓΟΥ

l. 5. Πετουσίου Εὐδήμου ἑκατοντάρχου λεγ(εῶνος) ις′ Φλ(αβίας) Φίρ(μης).

Même page. Inscription méconnaissable où se lit sans doute le nom du comte Γελάσιος.

Rendiconti della Reale Accademia dei Lincei, 1895.

P. 308. Inscription de Frascati (v. plus haut, n° 122).

Revue archéologique, 1895.

P. 321 et suiv. S. Reinach. Liste des monuments épigraphiques mentionnant la déesse Epona, d'après M. Holder.

Revue biblique 1895.

P. 239. Inscription de Jérusalem (plus haut n° 24)

P. 374 et suiv. Inscriptions de Gerasa copiées par le P. Germer-Durand.

P. 374 = *C. I. Gr.*, 4661. — Le texte serait encore à revoir.

161)

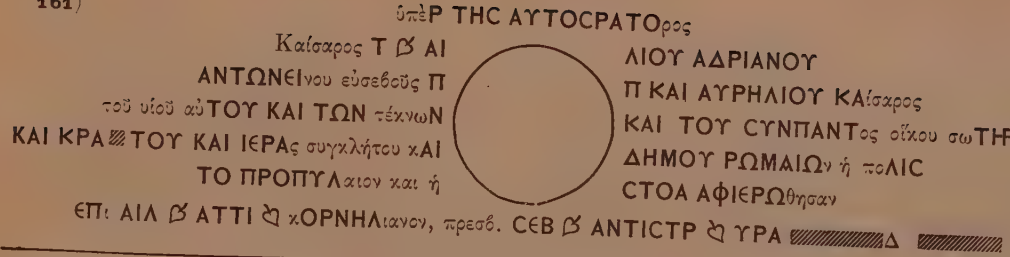

P. 375.

162)

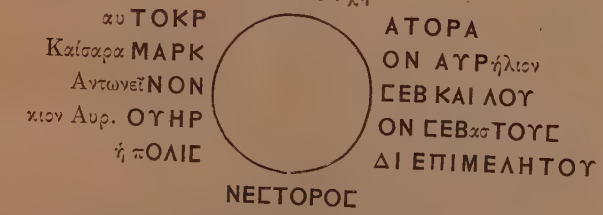

A cette inscription peut appartenir le fragment suivant :

▨ΝΑΙΕΠΙ ΓΕΜΙΝΙΟΥ ᾧ Μαρκίανου
ὑπάΤΟΥ ΑΝΑΔΕΔΕΙΓΜΕΝΟΥ
ΚS

P. 383.

163)

ἐΠΙ ΤΟΥ ΚΥΡΙΟΥ ΜΟΥ ΦΛ ΑΝΑΤΟΛΙΟΥ
ΤΟΥ ΜΕΓΑΛΟΠ CΤΡΑΤΗΛΑΤΟΥ ΚΑΙ ΥΠΑΤΟΥ
ΚΑΙ ΕΠΙ ΦΛ CΙΜΠΛΙΚΙΟΥ ΤΟΥ ΛΑΜΠΡ ΚΟΜ▨
ΑΝΟΙΚ▨▨▨▨▨ΤΟΤΕΙΧΟC
▨▨▨▨▨

P. 385.

164)

ΕΤ□ΥC ΒΙC ΔΑΙCΙ |Υ|
Α ΥΠΕΡ ΤΗC ΤΩΝ
CΕΒΑCΤΩΝ CΩΤΗΡΙΑC
ΘΕΩ ΑΡΑΒΙΚΩ ΕΠΗ |K|
ΔΗΜΗΤΡΙ□C ΜΚΙ□Υ
Τ□Υ ΚΑΙ ΝΕΙΚ□ΜΑ |Υ|
Τ□Ν ΒΩΜ□Ν ΑΝΕ ΘΗ
Κ ΚΕΝ Β

Ἔτους βιϛ, δαισίου α', ὑπὲρ τῆς τῶν Σεβαστῶν σωτηρίας, θεῷ Ἀραβικῷ Ἔπηκος Δημήτριος Μαλκίου τοῦ καὶ Νεικομάχου, τὸν βωμὸν ἀνέθηκεν.

L'an 212 de Pompée = 148 après J.-C.

P. 391 = *C. I. L.*, III, 6035.

165)

ANTIOCHUΓ U · P · PRAEΓ
PROUINC · ARABIAE
ΔEUOTUΓ NU
MINI MAIEΓTA
TIQUEEIUΓ

P. 392. Milliaires de la voie de Djerach à Amman.

166) *imp. cae*SAR
*m. aurelius ant*ONINVS
*aug. trib. p*OT XVI
cos II *e*T
*imp. caesar l au*RELIVS
verus aug. trib. pot II COS II a. 162
divi antonini pii filii
divi hadriani nepotes
divi traiani parthici pro
*nepotes divi ner*VAE
*adnepotes refec*ERVNT
*per p. iul. geminium m*ARCIANVM
leg. augg PR PR

P. 393. A côté de la précédente.

167) VIII
ΕΙC ΘΕΟC Ν
ΕΙC ΙΟΥΛΙΑΝΟC
Ο ΑΥΓΟΥCΤΟC
FL////Λ Τ////
Η

l. 1. ν(ικῶν).

P. 394 et suiv. Milliaires de la voie d'Amman à Philadelphie vers le nord.

P. 394. A 10 milles d'Amman.

168)

*refeceru*NT PER P IVL
GEMINIVM MARCIA
NVM LEG AVG PR PR
X

P. 394. Même endroit.

169) *imp. cae*SAR
*l. septimius s*EVERVS
PERTIN*ax* AVG
TRIB · POTEST II
IMP IV COS II (a. 194)
PER AEL·SEVERIAN
MAXIMVMFEC
X

P. 395. Même endroit.

170)

IMP∅CAES MARCvS
AVRELIVS SEVERVS
ANTONINVS PIVS FELIX
PARTHICVS MAX∅
BRITANNICVS MAXIM∅
PONTIFEX MAXIMVS
TRIB∅POT∅XII · *imp. ii*
COS *iii desig. cos*
PER FVRIV*m severianum*
LEG AVG *pr. pr. cos d*ES
MIL X

l. 7, corriger *pot. X[V]I.* Cf. le nº 173.

Au neuvième mille, inscription datée de la 2e puissance tribunice de Septime Sévère (comme le nº 169).

P. 396. Au huitième mille.

171)

Ø IMP CAES Ø *Marcus*
AVRELIVS SEVERVS *antoninus*
PIVS FELIX AVG PARTHICVS *Max*
BRITANNICVS MAXIMVS PO*nt*
Max. trib. POT · II · IMP · IV
CO*s iii désig.* COS
PER FVRIVM SEVERIANVM
leg AVG PR PR COS DES
MIL VIII

l. 5, corriger sans doute POT · XVI · IMP · II. Cf. nº 173.

Ibid. Au sixième mille.

172)

imp
CA*es divi traiani*
PAR*thici filius*
DIVI *nervae nepos*
TRAIAN*us hadrianus*
PO*nt. max.* etc.

P. 397.

173)

imp. caes m aurelius
*seve*RVS ANTONINVS
FELIX AVG PARTHICVS
MAXIMVS BRITANICVS
MAXIMVS PONTIFEX
MAXIMVS TRIB POT XVI
IMP II COS III DESIG COS
PER FVRIVM SEVERIANV*m*
LEG AVG *pr. pr.* COS DESIG

Date : Décembre 212.

Ibid. Au troisième mille.

174)

VALERIO
NOBIL*is. caes*
VAL CONSTANTIN
M P
III
I

P. 398. Près de Kherbet-es-Souk.

175)

IM*p.*
CAI*s c. messius q.*
TRAIAN*us decius.*
PIV*s fel. aug. pont*
MAXIM*us* . . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
· · · COS *desig. iii*
. . . . . .

P. 398 et suiv. Voie d'Herban au Jourdain.

P. 399. Au cinquième mille.

176)

[illegible]
NO[illegible]TO[illegible]
[illegible]VALENT[illegible]
[illegible]CAESNOB*ilis*
SIMOINVICTIS*simo*
QVECAESARI[illegible]
[illegible]N[illegible]

Ibid. Au mille suivant.

177)

IMP CAE*s g.*
IVLIOVE*ro*
MAXIM*ino*
AVG IN*v. et*
G · IVL · VE*ro*
MAXI*mo nob*
CAES · *fil*
AVG · *n*
ΑΠΟ//////
M////

P. 444. Jérusalem. Dans la muraille de l'église de Saint-Sépulcre.

178)
[illegible]ΤΟΥ ΔΟΥΚΟΣ[illegible]
ΚΑΤΑ ΤΟΥΤΟΝ ΤΟΝ ΤΡΟΠΟΝ ΚΕΡΔ[illegible]
ΤΡΙΒΟΥΝΟΥΣ ΚΑΙ ΠΡΕΠΟΣΙΤΟΥΣ
ΚΑΙΤΟΙ ΕΙΚ ΤΟΥ ΜΕΡΟΥΣ ΤΟΥ[illegible]
ΤΑΥΤΑΣ ΤΩ ΔΟΥΚΙ[illegible]
ΑΙΟΝΤΩΝ ΔΗΛ[illegible]
ΚΑΙ ΤΟΥΣ ΙIIII ΟΥΣ ΚΑΙ ΤΑΙ[illegible]
ΕΖΗΜΙΩΘΗ[illegible]

P. 587. A Amman. Fragments de la grande inscription du temple de l'acropole.

179)
μάρκΟΥ ΑΥΡΗΛΙΟΥ ΑΝΤΩΝΕΙΝΟΥ ΑΥΓούστΟΥ ΜΕΘΩΝ ΕΧΑΡΙCΑΤΟ
[illegible]Ν ΕΠΙ ΓΕΜΙΝίου μαρκίανου πρεσδ. [illegible]Ν ΑΝτιστρΑΤΗΓΟΥ[illegible]Ε[illegible]
[illegible]ΤΩΝΚΥΙ[illegible]
ΩΤΟΙCΡ[illegible]

P. 590. A Medaba.

180)

ΑΒΔΑΛΛΑΣΑΝΑ////////\	ΟΥΤΟΤΑΦΕΙΜΑ
ΤΟΥΓΟΕ//////ΣΕΝ//////\	ΙΩΝΙΔΙΩΝΘΕ
////////////////////////\	ΕΚΑΤΕΡΩ
ΘΕΝΕΚΤΙΣΕΝΑΜΑΚΑΙ\	ΡΟΝΤΕΡΜΑ
///////ΕΤΟΤΣ/////////\	ΜΤΚΑΤΑ
ΣΤΑΕΕΩΣ////////////////\	ΣΑΠΩΝΕΗ
////ΚΑΙΣΑΡΟΣΕΤΟΥΣ ΙΘ \	////////////////

Ἀδδαλλὰ Σανα...ου τὸ ταφεῖμα τοῦτο ἐ[ποίη]σεν ἐκ τῶν ἰδίων, ἑκατερωθὲν ἔκτισεν ἅμα καὶ [ἐ]ρὸν τέρμα ....ἔτους...., μτ καταστά[σ]εως...., Ἀντωνείν[ου] Καίσαρος ἔτους ιθ.

P. 591.

181) Γ · ΔΟΜΙΤΙΟΝ
ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΝ
Ρ ΛΕΓ Γ ΚΥΡ

Η ΠΟΛΙΣ
ΕΥΝΟΙΑΣ ΚΑΙ
ΑΓΝΕΙΑΣ
ΧΑΡΙΝ

l. 3. (κεντυρίωνα) λεγ(εῶνος)γ' Κυρ(ηναϊκῆς).

P. 625. « En allant de Kérak au nord, en prenant à l'orient, presque jusqu'au chemin des Pèlerins

(Derb el-Hadj), sur le mur d'une forteresse romaine admirablement conservée, nommée Kasr-Bchêr.

182) OPTIMIS MAXIMISQVE PRINCIPIBVS NOSTRIS CAIO AVRELIO VALERIO ΔIOCLETIANO PIO FELICI INVICTO AVGVSTO ET MARCO AVRELIO VALERIO MAXIMIANO PIO FELICI INVICTO AVGVSTO ET FLAVIO VALERIO CONSTANTIO ET GALERIO VALERIO MAXIMIANO NOBILISSIMIS CAESARIBVS CASTRA ET EORVM MOENIA FOSSAMENTIS AVRELIVS ASCLEPIATES PRAESES PROVINCIAE ARABIAE PERFICI CVRAVIT.

REVUE DE PHILOLOGIE, 1895.

P. 214. Inscription de Timgad en lettres onciacles. (Voir plus haut n° 111.)

REVUE DES ÉTUDES GRECQUES, 1895.

P. 203 et suiv. J. Lévy. Études sur la vie municipale de l'Asie Mineure sous les Antonins. (1re Partie : l'Ecclesia, la Boulè, la Gérousia) — Nombreuses inscriptions utilisées.

REVUE ÉPIGRAPHIQUE DU MIDI DE LA FRANCE, 1895.

P. 367. A Hautefoye.

183) N V M · A V G
M · CL · SEVE
R V S · A E D I
L I S · P E R M I S S
ORDINIS · C · NIT
D · S · P · P

Num(inibus) Aug(ustis), M. Cl(audius) Severus aedilis permiss(u) ordinis c(ivitatis) Nit(iobrigum) d(e) s(ua) p(ecunia) p(osuit).

REVUE TUNISIENNE, 1895.

P. 393. Gauckler. Inscription de Lamta.

184) L · AEMILIO AD
IVTORI ANTISTI
TI SACRORVM LI
BERI PATRIS CVRI
AE · AVG · ANNI
CVRIA · AVG · PA
TRONO OB MERI
SA SVA PECVNIA
POSVIT

l. 5, le chiffre désignant l'année a été omis sur la pierre.

P. 406 et suiv. Delattre. Inscriptions de Carthage.

P. 410. Cadran solaire avec mention des six premiers mois de l'année.

P. 414. Fragment d'inscription où il peut être question de *m(odii) t(ritici)*.

P. 420. Trouvée dans le cimetière des *officiales*.

185) D Ø M Ø S Ø
FORTVNATVS · AVG · NOTAR
PIVS · VIX · ANNIS · XXVI
H · S · E

P. 424. Près de Damous-Darouts.

186)

D · M · S
SVCCESSAE · VIXIT
ANNIS XVII · MESS · V (*sic*)
DIEBVS · VIII · VIRGO
FECIT · IONICVS · AVG
LIB · TABVLARIVS
TRIB

l. 7. *trib(utorum)*.

P. 426. La Marsa.

187)

D M S

M · IVLIVS IVLIA CONCO
DATIVVS · PIVS RDIA MARITA
VIX · AN XLV ME TVAISTELLVI
N III DIBVS V DED·MOSL·QVICOS
H S E DEN · CCCXV

b) l. 5 et 6. *ded(it) mos(o)l(eum)? qui co(n)s(tat) den(ariis) CCCXV.*

Rheinisches Museum, 1895.

P. 489 et suiv. Schulten. Étude sur les groupements adoptés, dans les différentes provinces de l'empire romain, en dehors de l'organisation par cités (*populi, gentes, conventus*, etc.).

Westdeutsche Zeistchfrit für Geschichte und Kunst, 1895.

P. 1 et suiv. Domaszeskwi. Très intéressante étude sur la religion des armées romaines, surtout d'après les inscriptions. Beaucoup de remarques nouvelles et instructives.

2° TRAVAUX RELATIFS A L'ÉPIGRAPHIE ROMAINE

Altertümer von Pergamon, publiées par l'État. Berlin, 1895, in-4, tome II.

Le deuxième volume contient les inscriptions d'époque romaine et comprend plusieurs classes : dédicaces, inscriptions honorifiques, listes diverses, épitaphes, inscriptions d'époque byzantine, inscriptions latines (déjà insérées au Supplément du *Corpus*, t. III).

Je ne citerai que celles qui ont trait à l'histoire générale.

P. 197 (**188**). Lettre du proconsul d'Asie Q. Mucius P. f. Scaevola aux Éphésiens.

P. 285 et suiv. Inscriptions honorifiques mentionnant des personnages célèbres. — Je ne citerai que les textes inédits.

P. 284 (**189**). Cornelius Dolabella, proconsul.

P. 285 (**190**). L. Sestius, quaestor.

(**191**). Junius, M. f.

P. 289 (**192**). C. Norbanus Flaccus, proconsul.

(193). M. Valerius Mes[s]ala, proconsul.

P. 290 (194). Octavia, sœur de César et mère de Sextus Appuleius.

P. 291 (195). Paullus Fabius Maximus, proconsul.

292 (196). C. [Marciu]s Ce[ns]orinus, proconsul.

(197) C. Antistius [Vetus], proconsul.

P. 293 (198). P. Quinctilius Se[x.] f. Varus.

(199). L. Calpurnius Piso.

P. 294 (200). Nonia Poll[a], mère de L. [Volu]sius Saturnin[us].

P. 297 (201). [P. Julius Geminiu]s Marci[anus], proconsul.

P. 298 (202). L. Cuspius Pactumei[us] Rufinus, consul.

P. 298 à 309 (203). On a réuni toute une suite d'inscriptions honorifiques relatives à C. Antius A. Julius Quadratus. Elles contiennent son *cursus honorum* déjà connu, par bien des inscriptions (Cf. Liebenam, *Legaten*, p. 210.)

R. Cagnat, Musée de Lambèse. Paris, 1895, in-4°. — Reproduction en fac-simile, avec commentaire d'inscriptions déjà insérées au *Corpus* (t. VIII).

Deux textes inédits :

Pl. V, n° 2 et p. 58. Sur un fragment de « schola ».

204)

*ddd. nnn. au*GGG ø ARAB ADI*ab. parth max. pro inc*OLVMI TATE DOMVS *divinae scholam cum im*AGINIBøSACRIS FECE*r et ob eam sollemnitat. d*EC VTI DVPLIS · STIPEND*is suis arca fiat regressi* DE EXP · FEL · MESOPO*t a m i c a mil. duplari l*EG · III · AVG · P · V · QVORV*m nomina*

*s*VBIECTA SVNT LEGEM SCHOLE PRIORIB · C QVAEST

. . . . . AEMIL · CAT TIANVS · CORNIC · L · I . . . . . .

. . . . . *pra*EF · T · FLAVIVS · SVRVS · ACTAR . . . . . .

[*D(ominis) n(ostris tribus) Au*]*(gustis) Arab(icis) Adi*[*ab(enicis) Parth(icis) max(imis), pro inc*]*olumitate domu*[*s divinae, scholam cum im*]*aginib(us) sacris fece*-[*r(unt) et ob eam sollemnitat(em) d*]*ec(reverunt) uti duplis stipend*[*i(i)s suis arca fiat, regressi*] *de exp(editione) fel(icissima) Mesopo*-[*tamica mil(ites) duplari(i) l*]*eg(ionis) III Aug(ustae) P(iae) V(indicis) quoru*[*m nomina s*]*ubjecta sunt..... Aemil(ius) Cattianus cornic(ularius), L.....*[*..... pra*]*ef(ecti), 1. Flavius Surus actar*[*ius..... .....legem schol(a)e..... priorib(us) denarios c(entum) quaest*[*or numerare debebit?*].

Pl. VI, n° 1 et p. 65. Réplique plus complète de l'inscription 2567 du *Corpus* (t. VIII).

De Ruggiero Dizionario epigrafico di Antichità Romane.

Viennent de paraître quatre nouveaux fascicules, 40 à 44 (le chiffre 42 a été omis par inadvertance sans doute).

Voici les titres des principaux articles qui y sont traités :

Fasc. 40. *Censor* (avec les fastes censoriaux), *Census*, *Centonarius*, *Centuria*.

Fasc. 41. *Centurio*, *Ceres*.

Fasc. 43. *Cilicia*, *Circus*, *Cirta*, *Civis*, *Civitas*.

Fasc. 44. *Civitas romana*, *Clarissimus vir*, *Classis*, *Claudia* (*legio VII* et *legio XI*; *tribus*).

R. Cagnat.

TABLE ANALYTIQUE

DE LA REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

N. B. — Les nombres qui suivent les différents articles renvoient non aux pages, mais aux numéros (en caractères gras) qui accompagnent chaque inscription.

I

NOMS ET SURNOMS[1]

Abdalla Sana... f., 180.
Ael. Attius Cornelianus, 161.
Aelius Severianus Maximus, 169.
Aemilius Alexander, 103.
C. Antistius Vetus, 197.
C. Antius A. Julius Quadratus, 203.
Aurelius Asclepiates, 182.
Andangius, 139.
Annafo, 12.
Antiochus v. p., 165.
Aquila Fidus, 65.
Archontius Nilus, 18.
Arpagius, 115.
Arzugius, 117.
P. Attius P. f. Vaarus, 69.
Axius Aelianus v. e., 84.
Biatucco, 112.
Bigor, 115.
Caeciuia Lolliana c. f., 30.
L. Calpurnius Piso, 199.
Celsinius Pupianus, 32.
Cobnertus, 144.
C. Considius C. f. Longus, 69.
Cornelius Dolabella, 189.
L. Cuspius Pactumeius Rufinus, 202.
Q. Decius, 47, 56.
Divixta, 86, 114.
Cn. Domitius Cn. f. Aenobarbus, 110.
Euritus, 144.
Paullus Fabius Maximus, 195.
Fl. Anatolius, 163.
T. Fl. Constans, 64.
M. Flavius Florianus, 38.
Flavius Julianus, 158.
P. Fl. Pudens Pomponianus, v. c., 111.
Fl. Simplicius, 163.
Furius Severianus, 170, 171, 173.
Gamuxperus, 139.
Gennadius, 115.
Imilcho, 106.
Juratha, 19.
Iuzala, 19.
C. Julius Comodus, 104.
P. Julius Geminius Marcianus, 162, 166, 168, 179, 201.
L. Julius Vestinus, 25.
Junius M. f., 191.
M. Junius Priscillianus Maximus v. c., 119.
L. Lucceius Martinus, 141.
Lucu, 144.
Mainina, 144.
Mainius, 144.
Manurxus, 73.
Marius Perpetuus, 157.
C. Marcius Censorinus, 196.
Martius Verus, 139, 160
Meddic..., 74.
Meddula?, 133.
Messalla, 97.
Mucapor, 102.
Q. Mucius P. f. Scaevola, 188.
Nisazru, 106.
Nonia Polla, 200.
C. Norbanus Flaccus, 192.
Octavia (sœur de César), 194.
C. Petronius Celer, 68.
L. Plinius L. f. Rufus, 23.

1. Nous n'avons relevé que les noms qui nous ont paru vraiment dignes d'être signalés.

Mag. Pompeius Mag. f. Pius, 23.
Publicola, 129.
Publilius Caeionius Caecina Albinus, v. c., 108.
Pullaeni, 32.
Probius Tertullianus, 48.
L. Prosius Rufinus, 63.
P. Quinctilius Sex. f. Varus, 198.
Rideus (*agnomen*), 19.
Rufius Volusianus, v. c., 30.
Sacerio, 133.
Saiaga, 118.
Satta, 112.
L. Sempronius Atratinus, 129.
Sempronia Atratina, 120.
L. Septimius Agathonicus, v. e., 123.
L. Septimius Agrippinus, v. p., 123.
L. Septimius Antonius Agathonicus, v. p., 123.
M. Servilius Fabianus, 61.
L. Sestius, 190.
L. Statilius Barbarus, 105.
Suput, 144.
T. Tettius T. f. Vel., 69.
Thanubra (*femme*), 19.
Thomas, 115.
Uranarus, 73.
Valerius Antoninus, v. p., 80.
M. Valerius Messala, 193.
L. Volusius Saturninus, 200.

II

DIEUX ET DÉESSES

Arabicus (deus), 164.
Aufaniae deae et Tutela loci, 138.
Belenus (deus), 38.
— (defensor Aug.), 39.
Belinus, 36, 37.
Caelestis Aug., 28.
Concordia Dd. nn. Augg., 108.
Coronice, 125.
Deana, 100.
Faunus Aug., 10.
Frugifer Aug., 12.
Genius populi romani, 151.
Genius vici, 116.
Giridavenses (Dii deaeque), 44.
Isis Regina, 121.
Jupiter, 26.
Jupiter imperator, 75.
Jupiter O. M., 61, 145.
J. O. M. Dolichenus, 141.
J. O. M. ceterique Dii Deaeque Giridavenses, 44.
J. O. M. et Di Samarie, 46.
Jupiter O. M. et Juno regina, 43.
Jupiter O. M. Rector, Juno Regina, Minerva, Victoria, Volkanus, Mercurius, Fata divina, 99.
Jupiter Optimus Maximus, Sarapis, 24.
Liber pater, 184.
Masgav[a] Aug., 31.
Mater magna, 16.
Matronae Fachinehae, 130, 131.
Matronae Udravarinihae, 136.
Numina Augusta, 183.
Proxsumae, 96.
Sarapis, 24.
Terra Mater Eraecura, Mater Magna Idea, 81.
Venus, Sancta dea, 147.
Vesta, 76.
Vicinales, 116.
Victoriarum (templum), 71.

III

PRÊTRES ET FÊTES RELIGIEUSES

1° *Prêtres.*

Antistes sacrorum (*Liberi patris*, — dans une curie municipale), 184.
Arvales, 21.
Augur, 23.
Pontifex Dei Solis, 119.

Pontifex major, 119.
Quindecemvir sac. fac., 122.
Sacerdotia, 120.
Sodalis Augustalis, 72.
Vates primarius (*à Lavinium*), 119.

2° *Fêtes et cérémonies.*

Castus (*rite religieux*), 128.
Tauripolium et Creobolium, 81.
Taurobolium, 120.

IV

NOMS GÉOGRAPHIQUES

Aegyptus (*praefectus*), 25.
Agrippinensis (*civis*), 142.
Albenses Fucenses (*curator*), 111.
Amphipolitae, 110.
Anartii, 122.
Aquaetanica (*legatus*), 111.
Arabia (*leg. pr. pr.*), 157, 166, 170, 171, 173.
— (*praefectus*), 165.
— (*praeses*), 182.
Asia (*elect. ad legat.*), 119.
— (*proconsul*), 97, 188, 189, 192, 193, 195, 196, 197, 201, 202.
Astigi, 142.
Basternae, 122.
Capitolina (Col. Aelia), 88, 90, 92, 95.
Cortocopii, 104.
Cotini, 122.
Creta et Cyrenae (*procos.*), 111.
Cu... (*saltus*), 68.
Dacia Inf., 65.
Danivius (*flumen*), 122.
Dimensis (*statio*), 44.
Germania Infer. (*leg. pr. pr.*), 141.
Laurentes Lavinates, 119.
Meningitani, 72.
Montanenses, 60, 61.
Mustitani, 30.
Nattabutes (*municipium*), 82.
Nitiobriges, 183.
Numidia (*consularis sexfascalis*), 108.
Numidia Cirtensis (*praeses*), 80.
Odessitani (*fines terrae*), 54.
Pannonia Sup. (*leg. Aug. pr. pr.*), 72.
R... (*civitas?*), 83.
Regienses, 68.
Salassi, 22.
Senones, 67.
Sicilia (*quaestor*), 111.
Syria (*leg. pr. pr.*), 159, 160.
Tigibell. (*fundus*), 26.
Tripolitanus (*limes*), 17.
Tunger (*natione*), 42.
Teanenses (*colonia*), 26.
Th... (*Col. Jul.*), 70.
Thacenses (*pagus*), 28.
Thamarithensis, 11.
Thigillavenses (*pagus*), 107.
Thracia (*fines terrae*), 53.
— (*leg. pr. pr.*), 47, 48, 49, 101, 104, 105.
— (*praeses*), 103.
Vicus Aug. (*colonî*), 84.
Virunum, 140.
— (*Claudia*), 14.
Vitaliana (*insula*, à Rome), 151.

V

EMPEREURS, PRINCES, PRINCESSES

1° *Empereurs romains.*

Augustus Caesar, 122.
Imp. Caes. Divi f. Aug. cos. XI, imp. VIII, trib. pot., 22.
C. Caesar Aug. f. Divi n. pontifex cos., imp., princeps juventutis, 67.
Ti. Claudius Aug., 129.
Nero Claudius Caesar Aug. Germanicus imp., 25.

Imp. Nerva Trajanus Caes. Optumus Aug. Germanicus Dacicus Parthicus, 24.

Imp. Caes. Divi Trajani Parthici f. Divi Nervae nep. Trajanus Hadrianus, 172.

Imp. Caes. Divi Parthici f. Divi Nervae nep. Trajanus Hadrianus Aug., 107.

Imp. Caes. Divi Trajani Parthici f. Divi Nervae nep. Trajanus Hadrianus Aug., p. p., p. m., tr. pot. XXI, cos. III, procos., 68.

Imp. Caes. Divi Traj. Parth. f. Divi Ner. nep. Traj. Hadri. Aug., pont. max., tr. pot. XXIIII, cos. III, p. p. et Imp. T. Ael. Caes. Antoninus Traj. Hadr. Aug. f. Divi Traj. Parth. nep., Divi Ner. pronep., tr. pot., 64.

L. Aelius Caesar imp. imp. f. cos., 68.

Imp. Caes. T. Aelius Antoninus Aug. Pius, 27.

Imp. T. Aelius Hadrianus Antoninus Caes. Aug. Pius, 104.

Imp. Caes. T. Aelius Hadrianus Antoninus Aug. Pius trib. pot. III, cos. III, 65.

Imp. Caes. Divi Hadriani f. Divi Trajani Parthici nep. Divi Nervae abnep. T. Aelius Hadrianus Antoninus Pius Aug., pont. max., trib. pot. VII, cos. III, p. p., 101.

Imp. Caes. T. Aelius Hadrianus Antoninus Pius, p. p., et Aurelius Caesar, fil. ejus et liberi et tota domus, 161.

Imp. Caes. M. Aur. Antoninus Aug. et Imp. Caes. L. Aur. Verus Aug., 61, 162.

Imp. Caes. M. Aurelius Antoninus Aug. trib., pot. XVI, cos. II et Imp. Caes. L. Aurelius Verus Aug., trib. pot. II, cos. II, Divi Antonini pii filii, divi Hadriani nepotes, Divi Trajani Parthici pronepotes, Divi Nervae adnepotes, 166.

Impp. Caess. M. Aurelius Antoninus et L. Aurelius Commodus Aug. domini, 159.

Impp. M. Aurelius Antoninus et L. Aurelius Commodus fil. ejus, Augg., 160.

Imp. Caes. L. Septimius Severus Pertinax Aug., pont. max., trib. pot., cos. II, 92.

Imp. Caes. L. Septimius Severus Pertinax Aug., trib. pot. II, imp. IV, cos. II, 169.

Imp. Caes. L. Septimius Severus Pius Pertinax Aug. Arabicus, Adiabenicus, Parthicus Maximus, p. p., pont. max., trib. pot. VIII, imp. XI, cos. III, procos. et Imp. Caes. M. Aurelius Antoninus Aug., 157.

Ddd. nnn. Auggg. Arab. Adiab. Parth. Max., 204.

Antoninus Caes., 180.

M. Aurelius Antoninus Aug., 179.

Imp. Caes... M. Aur. Antoninus Aug. trib. pot. XVII [cos. III], 90.

Imp. Caes. M. Aurelius Severus Antoninus Pius Felix Parth. Max. Britan. Max., pont. max., trib. pot. XVI, imp. II, cos. III, design. cos., 170, 171, 173.

Impp. Caess. M. Aurelius Antoninus Pius Aug. et P. Sept. Geta Pii Aug. et Julia Aug. Mater Augg. et castr., 141.

P. Septimius Geta [nobilissimus Caes., princeps juventutis, Aug. fil.] Imp. Caes. Divi M. Antonini Pii German. Sarm. fil. Divi Commodi fratris, Divi Antonini Pii nep., Divi Hadriani pronep., Divi Trajani Part. abnep., Divi Nervae adnep., L. Septimi Severi Pii Pertinacis Aug. Arab. Adiab. Parth. Max., pont. max., trib. pot. XV, imp. XII, cos. III, procos., propag. imperii, fortissim. felicissimique principis, p. p., frater Imp. Caes. M. Aurelii Antonini Pii Felicis Aug., pont. max., trib. pot. X, cos. II, procos. fortissimi felicissimique principis, p. p., 83.

Julia Aug. mater imp., senatus, castrorum, patriae, 33.

Imp. Caes. M. [Oppelius] Severus [Macrin]us Pius Aug., 63.

Imp. Caes. M. Aur. Severus Alexander Pius Felix Aug., 34.

Imp. Caes. M. Aurelius Severus Alexander P. F. Aug., 84.

Imp. Caes. M. Aurelius Severus Alexander Pius Felix sanctissimus Aug., trib. pot. XIII, cos. III, p. p., procos., 56.
Imp. Caes. G. Julius Verus Maximinus Aug. Inv. et G. Jul. Verus Maximus nob. Caes. fil. Aug. n., 177.
[Imp. Caes... Gordi]ani sororis filius, M. Antonius Gordianus Pius Felix Aug., fortissimus felicis. imp., pont. [max...], 71.
Imp. Caes. C. Messius Q. Trajanus Decius Pius Felix Aug., pont. max., cos. desig. III, 175.
Imp. Caes [C. Val. Aur. Diocletianus], Pius Felix Invictus Aug. Germanicus Persicus, Maximus, pont. max., trib. p. XII, cos. V, p. p., procos., 17.
Optimi maximique principes nostri C. Aurelius Valerius Diocletianus Pius Felix, Invictus Aug. et M. Aurelius Valerius Maximianus Pius Felix, Invictus Aug. et Fl. Valerius Constantius et Galerius Valerius Maximianus nobilissimi Caesares, 182.
Imp. Caes. Fl. Valerius Constanti]us Invictus Pius [Felix Aug.], pontif. max., trib. pot. XV, imp. II, cos. VI, p. p., 80.
Imp. Caes. M. Aur. Maus. Carausius Pius Felix, Invictus Aug., 1, 113.
Val. Constantinus, 174.
Julianus Aug., 167.
Dd. nn. Valentinianus et Valens perpetui Augg., 108.
D. n. Flavius Valens Pius victor triumphator semper Aug., 82.
Imp. d. n. Invictissimus Tiberius Aug., 115.

2° *Souverains étrangers.*

Rex magnus Agrippa, 78.

VI

POUVOIRS PUBLICS

1° *Consuls.*

C. Pans. A. Hirt. cos. (a. 43 a. J.-C.), 2.
L. Volc. L. Aut. cos. (a. 33 a. J.-C.), 3.
Imp. Caes. M. Cras. cos. (a. 30 a. J.-C.), 4.
Saenio cos. (a. 30 a. J.-C.), 5.
L. A[r]run. Marcel. cos. (a. 22 a. J.-C.), 6.
Q. Lepido M. Lollio cos. (a. 21 a. J.-C.), 7.
C. Furnius Silanus co(s). (a. 17 a. J.-C.), 8.
L. Domit. L. Tar. cos. (a. 16 a. J.-C.), 9.
Bellicio Torquato Tebaniano, cos. II (a. 143?), 102.
imp. Antonin. Aug. II. cos. (a. 205), 43.
Gentiano et Basso, cos. (a. 211), 138, 141.
Aspro iterum et Aspro cos. (a. 212), 120.
Pio et Proclo cos. (a. 238), 58.
Maximo et Glabrione cos. (a. 265), 60.

1° *Fonctions supérieures.*

Comes, 163.
Consularis sexfascalis (*Numidiae*), 108.
Curator (*Albensium Fucensium*), 111.
— (*Laurentium Lavinatium*), 119.
Ducenarius (*a ducenaris*), 38.
Electus ad legationem provinciae Asiae, 119.
Imperator, 23.
Leg. Aug. (*Aquaetanicae*), 111.
Leg. pr. pr., 23, 69, 122, 161.
— (*Arabiae*), 157, 158, 166, 170, 171, 173.
— (*Germaniae Infer.*), 141.
— (*Moesiae Inf.*), 61.
— (*Pannoniae Sup.*), 72.
— (*Syriae*), 159, 160.
— (*Thraciae*), 47, 48, 49, 56, 63, 104, 105.
Praefectus (*Aegypti*), 25.
— (*Arabiae*), 165.
Praef. frum. dandi ex s. c., 111.
Praef. praetorio, 115.
Praeses (*Arabiae*), 182.
— (*Numidiae Cirtensis*), 80.
— (*Thraciae*), 103.
Praetor, 111.
— design., 23.
— urbanus, 119.

Proconsul (*Asiae*), 97, 188, 189, 192, 193, 195, 196, 197, 201, 202.
— (*Cretae et Cyrenarum*), 111.
Procurator (*Aug.*), 64, 65.
— (*Mauretaniae*), 68.
Proc. Aug. rationis privatae, 84.
Quaestor (*Asiae*), 190.
— (*Siciliae*), 111.
— candidatus, 119.
Senatus sacer, 161.
Tribunus plebis, 111.

2° *Fonctions subalternes.*

Ab epistulis, responsis, edictis, rationibus? proconsulis, 97.
A rationibus hereditatium, 123.
Arkarius (*Aug. serv.*), 10.
Comes, delatus in aerarium a proconsule, 97.
Conductor (*publici portorii*), 45.
Contrascriptor (*portorii, Aug. serv.*), 44.
Notarius (*Aug. serv.*), 185.
Tabularius tributorum (*Aug. serv.*), 186.
Vilicus (*servus conductoris pub. portorii*), 45.

VII

CORPS DE TROUPES

1° *Légions.*

Legio Gemella (*trib. milit.*), 153.
Leg. Italica Antoniniana (*eques*), 43.
Leg. I Ital. Severiana (*speculator*), 62.
Leg. II Aug., 85.
Leg. III Aug. P. V. (*milites duplari*), 204.
Leg. III Cyrenaica (*centurio*), 77, 181.
Leg. III Cyr. (*vexillatio*), 24.
Leg. V Mac. (*centurio*), 100.
Leg. VIII Aug. (*centurio*), 20.
Leg. X Gem. P. F. (*veteranus*), 142.
Leg. XI Cl., 59.
Leg. XI Cl. F., 51.
Leg. XVI Fl. F. (*centurio*), 169.
Leg. XX Valeria Victrix, 85.
Leg. XXII Primigenia (*miles*), 140.
— (*briques*), 144.
Leg. XXII P. P. F. (*tesserarius*), 143.
Leg. XXX U. V. P. F. (*centurio*), 141.

2° *Ailes.*

Ala Atectorigiana (*praef. eq.*), 50.
Ala Colonorum (*strapopédarchèsas*), 78.
Ala Hispanorum, 42.

3° *Cohortes auxiliaires.*

Coh. I Asturum (*curator pro praefecto*), 36.
Coh. VIII Fida [si ce n'est pas une cohorte de la légion IIIe Auguste], 17.
Coh. II Lucensium [Severiana] (*praefectus*), 63.
Coh. III Lusitanonum (*centurio*), 36.
Coh. I Sugambrorum veterana, 98.
Coh. IIII Vindelicorum (*centurio*), 145.
Coh. VIII Vol., 14, 15.
Coh. XXIII Vol. c. r. Antoniniana, 33.
— Severiana, 34.

4° *Numeri.*

Brittones (*praepositus*), 20.
Numerus burgariorum et veredariorum Daciae Inferioris, 64, 65.
Numerus Cattharensium (*briques*), 144.
Exploratores (*praepositus*), 20.
Singulares, 41.

5° *Particularités (grades, emplois, expéditions, etc.).*

Actarius, 204.
Beneficiarius cos., 138.
Burgum constitutum unde latrunculi observarentur, 60.
Castra coh. VIII Fidae opportuno loco a solo instituta operantibus fortissimis militibus, 17.
Castra duplicato valli pede et impositis turribus ampliata, 65.
Castra et eorum moenia fossamentis perfecta, 182.
Castreses, 60.
Circitor, 57.

Cornicularius, 204.
Curator pro praefecto, 36.
Custos armorum, 143.
Dona militaria, 72.
Dux, 115, 178.
Eques ex custode armorum, 143.
Expeditio felicissima Mesopotamica (*Septimii Severi*), 204.
Limes (*Tripolitanus*), 17.
Magister militum, 125.
Murus, turres, posteicus, fossa facta, 69.
Praefectus, 69.
Praefectus Romae, 97.
Quaestionarius, 77.
Speculator Augusti, 124.
Stator eques ex singularibus, 41.
Stratêlatos et consul, 163.
Strator cos., 99.
Tribuni et praepositi, 178.
Tribunus, 115.
Tribunus Alexandriae, 97.
Tribunus militum, 153.
Vexillatio (*legionis*), 34.

VIII

ADMINISTRATION MUNICIPALE[1]

Adsertor publicus, 12.
Critês et orothetês, 104.
Dispensator tributorum??, 149.
Irenarcha, 102, 134, 135.
Limocinctus, 132.
Praefectus armorum et vigilum (*Nemausi*), 35.
Vectigal (*public ou municipal*), 148.

IX

COLLÈGES

Centonarii, 40.
Curia (*en Afrique*), 184.

X

PARTICULARITÉS DIGNES D'ÊTRE SIGNALÉES

Actes des Arvales (*fragment*), 21.
Aedituus, 156.
Basilica, 156.
Briques estampillées, 59, 144.
Calendriers (*fragment*), 154, 155.
Cibaria, 123.
Determinatio facta publica, 27.
Empreintes de pieds sur un ex-voto, 121.
Fines positi, 104.
Fines terrae Thraciae, 54.
— terrae Odessitanorum, 55.
— terrae vici, 56.
Fragment de loi, 109.
Heres exinscribtus, 12.
Idurio (= sepulchrum), 118.
Inscriptions en onciales, 111, 146.
Lecticarius, 147.
Locus qui est post dorso memoriae finibus suis una cum casa et aedificio superposito, 123.
Mesopotamium (*vinum*), 7.
Oficinator insule Vitaliane, 151.
Phiala et emblema ponderata, 126.
Portus et turres facti, 23.
Prata publica terminis circumclusa, 52.
Schola cum imaginibus sacris facta et arca facta, 204.
Scolasticus studens, 146.
Statio (*portorii*), 44.
Statuae acrolithae, 71.
Termini positi per procuratorem, 68.
Tessère d'hospitalité en forme de tête de bélier, 152.
Tuile estampillée, 98.
Vascularius, 66.
Vinum, vires!, 137.

1. Pour les municipalités et les collèges, je n'ai compris dans cette table que les renseignements quelque peu importants.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME XXVII DE LA IIIe SÉRIE

I. — TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
Etudes sur quelques cachets et anneaux de l'époque mérovingienne (*suite*), par M. M. Deloche	1
L'Athéna Lemnia de Phidias. Réponse à M. Furtwaengler, par M. Paul Jamot	7
L'époque de Hallstatt en Bavière, particulièrement dans la Haute-Bavière et le Haut-Palatinat, par M. Julius Naue	40
Les sculptures d'Olympie conservées au Musée du Louvre, par M. Étienne Michon	78
Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions	110
Société nationale des Antiquaires de France	122
Nouvelles archéologiques et Correspondance	124
Bibliographie : 1. Babelon (Ern.) et Blanchet (J.-Adr.). Catalogue des bronzes antiques de la Bibliothèque nationale (par G. Schl.)	129
— 2. J. de Witte, Le commandeur J.-B. de Rossi (1822-1894). Les découvertes aux Catacombes (par S. R.)	130
— 3. M. Blanadet. Bibliographie de l'abbé Cochet (par S. R.)	130
— 4. G. B. Lugari, S. Siro, primo vescovo di Pavia (par S. R.)	130
Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine, par M. René Cagnat	131
Tête d'un Diadumène au Musée Britannique, par M. A. S. Murray	145
Les sculptures d'Olympie conservées au Musée du Louvre (*fin*), par M. Étienne Michon	150

Pages.

Notes sur la nécropole de Camiros dans l'île de Rhodes, par M. L. de Launay. 182
Le Musée de Cherchel, par M. Paul Monceaux 198
Chronique d'Orient, n° XXX, par M. Salomon Reinach. 205
Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions 246
Société nationale des Antiquaires de France 259
Nouvelles archéologiques et Correspondance 260
Bibliographie: 1. V. Schultze, Archaeologie der altchristlichen Kunst (par S. Reinach) 265
— 2. Abbé Guignot, Essai sur Quarré-les-Tombes. Ses sarcophages mérovingiens et sa station préhistorique (par S. R.). 266
— 3. Abbé Picardat, L'église abbatiale de Preuilly-sur-Claise (par S. R.). 266
— 4. Abbé Bouillet, Le Jugement dernier dans l'art aux douze premiers siècles. Étude historique et iconographique (par J.-Adr. Blanchet). 267
— 5. Gustave Schlumberger, Mélanges d'archéologie byzantine (par J.-Adr. Blanchet). 268
— 6. G. A. Meyer, Szent Simon ezüstkoporsója Zárában (par J. Kont) 268
— 7. F. C. Carreri, Della perpetua adolescenza d'Achille nell' Iliade (par S. R.). 269
— 8. Alice Walton, The cult of Asklepios (par S. R.) . . . 269
— 9. J. George et G. Chauvet, Cachette d'objets en bronze, à Vénat, près Angoulême (par S. Reinach). 270
— 10. Revellière, Note sur un couteau gaulois trouvé à Quiberon (par S. R.) 271
— 11. E. Berger, Beitraege zur Entwickelungsgeschichte der Maltechnik (par S. R.). 272
Notes et souvenirs d'un vieux collectionneur, par M. le comte Tyszkiewicz 273
Une flotille phénicienne, d'après une peinture égyptienne, par M. Georges Daressy. 286
Note sur l'histoire du buste dans l'antiquité, par M. P. Bienkowski. . 293
Note sur un bas-relief africain trouvé à Hadjeb-el-Aïoun, par M. J. Toutain 298
Notes sur Lemnos, par M. L. de Launay. 305
Les pierres de foudre chez les Chinois et les Japonais, par M. F. de Mély. 326
Chronique d'Orient, n° XXX (*suite*), par M. Salomón Reinach 333
Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions 366
Nouvelles archéologiques et Correspondance 374
Bibliographie. 1. Ouvrages annoncés sommairement (par S. Reinach) . 378
— 2. G. Téglas, Ujabb adalékok az aidunai zuhatagok sziklafelirataihoz (par J. Kont) 380

Pages.

Bibliographie. 3. Arthur Evans. Cretan pictographs and praephoenician scripts (par Salomon Reinach) 383
Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine, par M. René Cagnat 385

II. — TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR NOMS D'AUTEURS

Bienkowski (P.). — Note sur l'histoire du buste dans l'antiquité 293
Cagnat (René). — Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine. 131, 385
Daressy (Georges). — Une flottille phénicienne, d'après une peinture égyptienne 286
Deloche (M. J.). — Études sur quelques cachets et anneaux de l'époque mérovingienne (*suite*) 1
Jamot (Paul). — L'Athéna Lemnia de Phidias. Réponse à M. Furtwaengler 7
Launay (L. de). — Notes sur la nécropole de Camiros dans l'île de Rhodes. 182
— Notes sur Lemnos 305
Mély (F. de). — Les pierres de foudre chez les Chinois et les Japonais. 326
Michon (Étienne). — Les sculptures d'Olympie conservées au Musée du Louvre. 78, 150
Monceaux (Paul). — Le Musée de Cherchel. 198
Murray (A. S.). — Tête d'un Diadumène au Musée Britannique 145
Naue (Julius). — L'époque de Hallstatt en Bavière, particulièrement dans la Haute-Bavière et le Haut-Palatinat. 40
Reinach (Salomon). — Chronique d'Orient, nº XXX 205, 333
Toutain (J.). — Sur un bas-relief africain trouvé à Hadjeb-el-Aïoun. . . 298
Tyszkiewicz (Le comte). — Notes et souvenirs d'un vieux collectionneur. 273

TABLE DES PLANCHES

XI-XII. — Tête d'un Diadumène au Musée Britannique.
XIII. — Statuette en bronze d'Héraclès (Musée du Louvre).
XIV-XV. — Peintures de la nécropole de Thèbes.

ANGERS, IMP. A. BURDIN ET C^ie^, 4, RUE GARNIER.

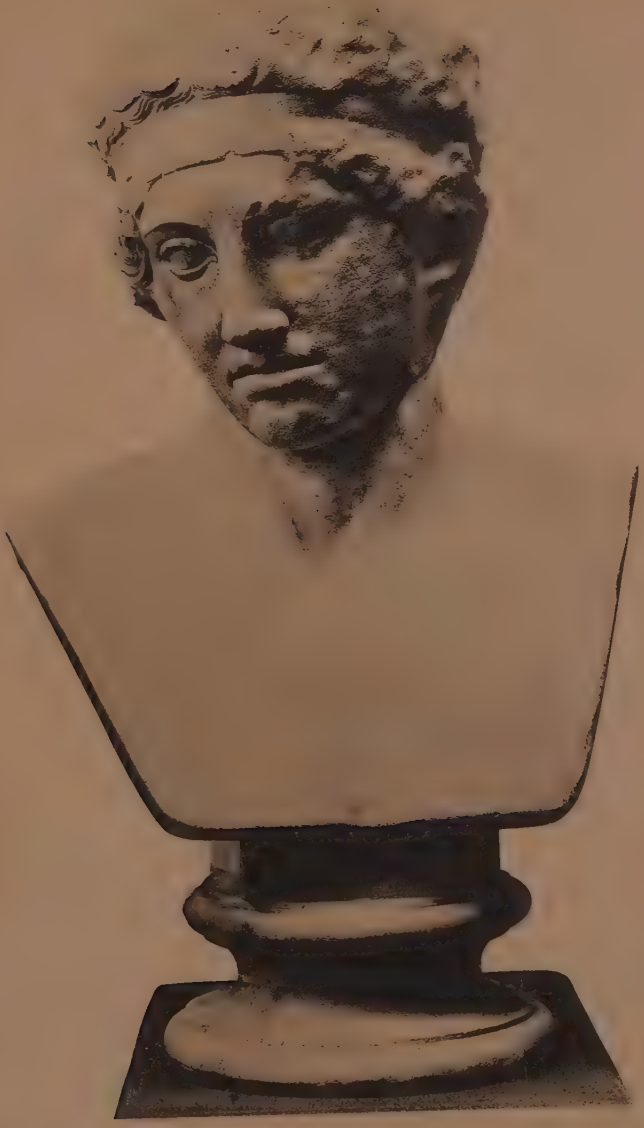

TÊTE DE DIADUMÈNE

(BRITISH MUSEUM)

Phototypie Bertrand, Paris.

TÊTE DE DIADUMÈNE

(BRITISH MUSEUM)

Phototypie Berthaud, Paris.

HÉRAKLÈS DE FOLIGNO

(Musée du Louvre)

Phototypie Berthaud, Paris.

Phototypie Berthaud, Paris.

PEINTURE D'UN TOMBEAU THÉBAIN

Phototypie Berthaud, Paris

PEINTURE D'UN TOMBEAU THÉBAIN

INSTITUT DE FRANCE

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

FONDATION EUGÈNE PIOT

MONUMENTS ET MÉMOIRES

PUBLIÉS PAR L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Sous la direction de MM. **Georges PERROT** et **Robert DE LASTEYRIE**,
Membres de l'Institut

Avec le concours de M. **Paul JAMOT**,
Secrétaire de la Rédaction.

TOMES I ET II, ACCOMPAGNÉS DE NOMBREUSES PLANCHES

Prix de souscription : Paris, 32 fr. — Départements, 35 fr. — Étranger, 36 fr.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

CATALOGUE DES BRONZES ANTIQUES

DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Publié sous les auspices de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

Par **Ernest BABELON**,
Conservateur du Département des Médailles et Antiques,

et **J.-Adrien BLANCHET**,
Sous-bibliothécaire au même département.

Un beau volume grand in-8 de 800 pages, illustré de 1.100 dessins. . . . 40 fr.

CATALOGUE GÉNÉRAL DES MANUSCRITS FRANÇAIS

DE LA

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Par **Henri OMONT**,
Conservateur-adjoint du Département des Manuscrits.

Environ 15 volumes in-8. (*En cours de publication.*)

Chaque volume. . . . . 7 fr. 50

CATALOGUS CODICUM HAGIOGRAPHICORUM GRAECORUM

BIBLIOTHECÆ NATIONALIS PARISIENSIS

Ediderunt hagiographi **BOLLANDIANI** et **H. OMONT**.

Un volume in-8. . . . . 12 fr.

CATALOGUE DE LA COLLECTION DUPUY

MÉMOIRES HISTORIQUES, LETTRES D'ÉRUDITS, ETC.

Publié par **Léon DOREZ**

2 volumes in-8. . . . . (*Sous presse.*)

ANGERS, IMP. A. BURDIN ET Cie, RUE GARNIER.

THE UNIVERSITY OF ILLINOIS AT CHICAGO
3 8198 314 337 757